

THÈSE PRÉSENTÉE POUR OBTENIR LE GRADE DE
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

ÉCOLE DOCTORALE EDSP2
SPECIALITÉ SCIENCE POLITIQUE
MENTION ÉCONOMIE POLITIQUE

Par Faouzi EL MESTARI

**LA NON-ÉMERGENCE ÉCONOMIQUE
DE L'ALGÉRIE
(2000-2023)**

**Les blocages de l'accumulation capitaliste sous l'angle
des rapports entre élites économiques et élites politiques**

Sous la direction de

M. Antoine ROGER et de Mme Myriam AÏT-AOUDIA

Soutenue le 25/11/2024

Membres du jury :

M. SMITH Andy, Directeur de recherche à la FNSP, Sciences Po Bordeaux, président du jury

M. ROGER Antoine, Professeur des Universités, Sciences Po Bordeaux, directeur de thèse

Mme AÏT-AOUDIA Myriam, Professeure des Universités, Université de Picardie Jules Verne, co-directrice de thèse

Mme GAULARD Mylène, Maître de conférences, Université Grenoble Alpes, rapporteure

M. MARTINEZ Luis, Directeur de recherche à Sciences Po-CERI, rapporteur

Mme LOUËR Laurence, Professeure associée à Sciences Po Paris, chercheure au CERI, examinatrice

Résumé

Dans le cadre de la présente recherche, nous proposons d'expliciter les facteurs sociopolitiques qui font obstacle à l'émergence économique de l'Algérie au cours de la période récente et ce, malgré les velléités développementalistes du pouvoir politique. Notre thèse met en lumière les tensions et contradictions dans lesquelles se débat le pouvoir politique depuis la fin de la guerre civile (fin des années 1990) avec d'un côté le déploiement de politiques publiques en vue de la transition vers une économie productive et de l'autre le maintien de structures institutionnelles et d'orientations économiques qui entravent l'essor de la classe des industriels. Le régime algérien semble animé par la tendance profonde et contradictoire de rechercher un développement économique sans créer les conditions de l'essor du secteur privé, en somme de vouloir édifier un capitalisme dynamique sans la formation d'une puissante classe capitaliste. Si les théories de l'économie politique sont précieuses pour saisir certains ressorts de l'émergence ou de la non-émergence économique dans les pays du Sud, cette recherche défend l'hypothèse que les déterminants essentiels de la réussite ou de l'échec de l'industrialisation tardive se situent dans le champ sociopolitique, plus précisément dans la configuration des rapports entre la classe dirigeante et les classes possédantes.

Notre objet de recherche – les rapports de l'Etat au patronat – est traité au moyen d'une méthodologie qualitative : une soixantaine d'entretiens avec des patrons (dirigeants de grands groupes et patrons de PME), des dirigeants d'entreprise publique ainsi que des directeurs d'administration ; collecte d'un ensemble de données issues de l'exploitation d'articles de presse, de textes juridiques et de statistiques produites par les grandes institutions internationales

Il ressort ainsi du croisement de nos analyses théoriques et de notre enquête empirique que les conditions sociopolitiques qui ont assuré les succès industriels du Sud, à savoir des rapports de collaboration si ce n'est d'intégration entre les sphères dirigeantes et les milieux industriels, ne sont pas réunies dans le cas algérien. Jusqu'à présent, l'Algérie n'a affiché aucun signe probant de cristallisation d'une telle alliance développementale au sein de la coalition au pouvoir. Bien au contraire, des intérêts économiques et politiques difficilement conciliables entre les factions au pouvoir et les patrons, qui parfois peuvent se muer en antagonisme, dessinent sur le long terme une tendance structurelle à la segmentation de ces deux types d'élite. Ce processus de fracturation inter-élitaire entrave l'accumulation capitaliste, enferme le pays

dans le cercle de la stationnarité économique et surtout obère les chances futures d'un développement de type asiatique, c'est-à-dire d'une industrialisation impulsée par le haut, par l'Etat. Se manifeste pourtant une dynamique d'émergence par le bas de la société à l'œuvre dans les secteurs productifs de l'économie et poussant à des transformations à bas bruit des structures économiques et sociales. Mais, comme les institutions politiques et administratives entravent l'essor des forces sociales de changement, l'Algérie se trouve à n'en pas douter dans une conjoncture historique dont l'issue politique demeure largement incertaine : soit une reproduction des rapports sociaux, politiques, institutionnels existants et la perpétuation du marasme économique, soit une organisation et une mobilisation populaires qui forcent la coalition dominante à un réel projet développementaliste.

Mots clés :

Algérie ; Industrialisation ; Etat ; Coalition dominante ; Entrepreneurs ; Politiques publiques

Abstract

In this research, we propose to clarify the socio-political factors that have hindered Algeria's economic emergence in recent times, despite the developmentalist ambitions of the political authorities. This thesis highlights the tensions and contradictions in which political power has been struggling since the end of the civil war (late 1990s), by, on the one hand, deploying public policies aimed at transitioning towards a productive economy and, on the other, maintaining institutional structures and economic orientations that jeopardize the rise of the industrial class. The Algerian regime seems to be driven by the deep-rooted and contradictory tendency to seek economic development without creating the conditions for the private sector to flourish; in a nutshell, it wants to build a dynamic capitalism without the formation of a powerful capitalist class. While political economy theories are of great value in understanding some of the forces behind economic emergence or non-emergence in the South, this research promotes the hypothesis that the essential factors determining the success or failure of late industrialisation are to be found in the socio-political sphere, and more specifically in the configuration of relations between the ruling class and the owning classes.

Our research topic - the relationship between the State and entrepreneurs - is addressed

using a qualitative methodology: around sixty interviews with private entrepreneurs (heads of large groups and SME owners), public company leaders and administration directors; collection of a set of data from the analysis of press articles, legal publications and statistics produced by major international institutions.

The combination of our theoretical analyses and our empirical investigation shows that the socio-political conditions which have ensured the industrial successes of the South, namely collaborative, if not integrated, relationships between the higher spheres of government and the industrial sector, are not met in the Algerian case. To date, Algeria has shown no evidence of such a developmental alliance crystallising within the ruling coalition. On the contrary, economic and political interests that are difficult to reconcile between the factions in power and the business leaders, which can sometimes turn into antagonism, are shaping a long-term structural tendency towards the separation of these two types of elites. This process of inter-elite fragmentation hampers capitalist accumulation, traps the country in a circle of economic stagnation, and most importantly, reduces heavily the future possibilities of an Asian-style development, meaning an industrialization driven from the top by the State. However, there is a bottom-up emergence dynamic at work in the productive sectors of the economy, triggering low-key transformations of economic and social structures. But, as political and administrative institutions undermine the rise of social forces for change, Algeria undoubtedly finds itself in historical circumstances whose political outcome remains largely uncertain: either a reproduction of existing social, political and institutional structures and the continuation of the economic stagnation, or popular organisation and mobilisation that forces the ruling coalition to adopt a genuine developmentalist project.

Keywords:

Algeria ; Industrialization ; State ; Dominant coalition ; Entrepreneurs ; Public policies

Table des matières

Résumé.....	1
Abstract	2
Table des matières	4
Remerciements.....	6
INTRODUCTION	8
1. Les rapports de l'Etat au capital privé dans une perspective historique (1962-1999).....	10
2. Problématique : émergence et non-émergence industrielles au prisme des rapports Etat/patronat	24
3. Hypothèses : le conflit dirigeants politiques/capitalistes à l'origine de la stagnation infra-industrielle	37
4. Méthodologie de la recherche	44
5. Plan de la recherche.....	74
PARTIE 1 : LES OLIGARQUES AU SEIN DE L'ETAT : UN ROLE POLITIQUE ECONOMIQUEMENT INCONVERTIBLE	76
Chapitre 1 : Les coalitions dominantes des capitalismes émergents.....	79
1. Le rôle capital de l'Etat dans la seconde transition industrielle	81
2. Configuration du bloc au pouvoir des Etats développementistes.....	98
3. Les conditions de transformation de l'Etat patrimonial en Etat développementiste....	107
4. Le rôle de l'autoritarisme dans la seconde transition industrielle	120
Chapitre 2 : Les coalitions dominantes des capitalismes périphériques	140
1. De la dépendance anti-développementale au développement dépendant : retour critique sur les approches dépendantistes	141
2. La rupture entre classe dirigeante et bourgeoisie industrielle comme facteur de non-émergence économique	156
3. La bourgeoisie des oligarques en Algérie : une position périphérique dans le bloc au pouvoir.....	167
PARTIE 2 : LE GRANDS CHEFS D'ENTREPRISE FACE A L'ETAT. POLARISATION SOCIOPOLITIQUE ET IMPOSSIBLE ACCUMULATION DU CAPITAL.....	193
Chapitre 3 : Une bourgeoisie algérienne institutionnellement contrariée.....	196
1. La sous-production des qualifications ou le délitement du système de formation.....	197
2. Un accès inégalitaire au crédit ou le virage du système bancaire vers le <i>crony capitalism</i>	205
3. Le poids mort de l'administration publique sur l'activité du capital privé	209
4. Régulation institutionnelle et blocage de l'accumulation capitaliste	220
Chapitre 4 : Une bourgeoisie algérienne politiquement marginalisée.....	234
1. Les approches en termes d'intégration sociopolitique de l'entrepreneuriat.....	235
2. Le grand patronat dans son rapport aux autorités locales : de la marginalisation politique à la domination inversée	241
3. Des rapports entre grand patronat et pouvoir central sous le signe de l'antagonisme..	252
Chapitre 5 : Une bourgeoisie algérienne dans la subversion idéologique	273
1. La bourgeoisie et la condensation d'une conscience de classe subversive	275
2. Les tensions idéologiques de la bourgeoisie	293
3. Polarisation politico-idéologique et perspectives d'évolution du capitalisme algérien.....	299

PARTIE 3 : LES PATRONS DE PME ET L'ETAT : LES LIMITES ECONOMIQUES D'UNE ALLIANCE POLITIQUE	305
Chapitre 6 : Les PME dans la toile des contradictions institutionnelles du capitalisme algérien.....	308
1. Les réformes en direction des PME : croissance artéfactuelle et stagnation infra-industrielle	310
2. La PME en proie aux discordances institutionnelles.....	324
Chapitre 7 : Les petits patrons et les autorités politiques : une alliance non collaborative.....	347
1. Le loyalisme des petits patrons à l'égard du pouvoir central et ses déclinaisons.....	348
2. Les patrons de PME dans leurs rapports aux autorités locales : une collaboration avortée.....	371
Chapitre 8 : La rupture politico-idéologique entre le patronat moyen et le pouvoir politique.....	388
1. La moyenne entreprise sous le joug de l'administration	389
2. Le patronat moyen aspiré par le radicalisme	399
CONCLUSION	421
BIBLIOGRAPHIE	437
Ouvrages.....	438
Articles	441
Sites.....	450
ANNEXES	451
Annexe 1. La non-émergence économique de l'Algérie : une approche statistique comparative.....	452
Annexe 1-A : L'émergence des Suds ou les trois visages de l'industrialisation.....	454
Annexe 1-B : La non-émergence économique de l'Algérie sous l'angle de la production industrielle	461
Annexe 1-C : La non-émergence économique de l'Algérie sous l'angle des exportations industrielles.....	488
Annexe 2 : Journal d'observation de l'enquête de terrain en 2017	521
Annexe 2-A : Première phase d'enquête de terrain (Février 2017).....	521
Annexe 2-B : Deuxième phase d'enquête de terrain (Avril 2017).....	542
Annexe 3 : Exemples de guides d'entretien utilisés pendant l'enquête de terrain	554
Annexe 4 : Structure de l'échantillon d'enquête par entretien	564

Remerciements

Mes remerciements s'adressent en tout premier lieu à mes directeurs de thèse, Antoine Roger et Myriam Aït-Aoudia. Je leur suis sincèrement reconnaissant pour cet engagement au long cours pendant duquel ils ont suivi, encadré, critiqué et stimulé cette recherche avec professionnalisme et sollicitude. Il ne fait pas de doute que la présente thèse s'est enrichie de mille commentaires et conseils avisés et qu'elle n'a pu acquérir sa consistance théorique et empirique qu'au contact régulier du savoir encyclopédique en économie politique d'Antoine Roger et de la connaissance panoramique des méthodes scientifiques ainsi que de l'histoire politique de l'Algérie de Myriam Aït-Aoudia.

Par ces lignes, je veux aussi sincèrement remercier Andy Smith qui a depuis 2016, date à laquelle j'ai repris les études universitaires, toujours témoigné à mon égard d'une attitude bienveillante d'encouragement. Les réunions du Comité de suivi qu'il a coanimées avec Myriam Catusse ont constitué des moments d'intenses échanges scientifiques et de questionnements sur la démarche de recherche qui m'ont parfois conduit assez loin de ma zone de confort intellectuel. Je remercie donc dans le même élan Myriam Catusse pour tout le travail réalisé dans le cadre du Comité de suivi. Bien sûr que ma gratitude va tout aussi naturellement à Alia Gana qui m'a chaleureusement accueilli au sein de l'ERC Tarica qu'elle dirigeait et animait, projet de recherche ayant donné lieu à des échanges scientifiques de haut niveau qui ont participé à bien des égards de mon cheminement intellectuel. Dans le monde enseignant, il m'est impossible de ne pas mentionner Alain Piveteau avec lequel j'ai eu des discussions intellectuellement vivifiantes dans le cadre ou en marge du Séminaire d'économie politique des capitalismes organisé au sein de Sciences Po Bordeaux. Enfin, je suis reconnaissant à Aline Costet et Peitse Ronzeau de l'Ecole doctorale SP2 d'avoir toujours répondu avec patience et gentillesse à toutes mes sollicitations d'ordre administratif.

Ce travail et recherche n'aurait certainement pu aboutir sans le soutien inestimable dont m'a gratifié un certain nombre de personnes en Algérie pendant le travail de terrain. Ces modestes paroles ne seront sans doute jamais à la hauteur de leurs bienfaits. Je pense en particulier à Karim, ce grand patrons algérois, dont l'entremise m'a permis d'approcher les milieux industriels de la capitale et aux membres de ma belle-famille Abdallah, Issa, Hakim et Tewfik qui m'ont constamment épaulé dans ce travail ô combien difficile d'entrée en relation avec les patrons de l'Ouest algérien. Je n'oublie pas mon ami Sid Ahmed qui lui aussi a intercédé en ma faveur auprès des entrepreneurs oranais. Je tiens aussi à remercier Kamel de

l'Office national de la statistique et Hakim de la direction statistique du Ministère de l'industrie qui ont toujours répondu à mes demandes réitérées de compléments d'informations statistiques.

Mes dernières pensées sont destinées à ma famille en Algérie et en France, mes frères et sœurs, mes neveux et nièces et que je ne peux citer nommément parce qu'aussi nombreux qu'ils soient, ils m'ont tous soutenu, à un moment ou à un autre, matériellement ou moralement. Surtout, ils m'ont conforté dans l'idée que je pouvais mener à son terme cette entreprise sans doute insensée, à laquelle la raison regimbe à chaque instant, d'écrire une thèse tout en ayant une activité professionnelle à temps plein. Enfin, je ne pourrais clore cette page de remerciements sans évoquer ce que je dois à mon épouse et à mes enfants qui ont enduré avec patience toutes les privations que suppose l'immersion dans une recherche doctorale.

Introduction

Dans le cadre de cette recherche, nous avons voulu relever un défi théorique et méthodologique qui est de décroiser sur le plan disciplinaire la recherche sur les questions d'émergence ou de non-émergence économique des pays du Sud. Alors qu'historiquement (années 1960 et 1970) l'objet scientifique que constituait le développement économique alimentait des échanges, des débats, des controverses engageant des chercheurs venus de toutes les disciplines des sciences humaines, il semble qu'aujourd'hui (depuis les années 1980) cet objet relève du domaine exclusif de la science économique. Différents facteurs peuvent être à l'origine de cet enfermement de l'objet dans les limites étroites de la science économique comme la marche inexorable de la division scientifique du travail et plus fondamentalement les tendances à la dépolitisation et à la technicisation de l'objet induites par l'hégémonie académique des approches standard ou *mainstream*. Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur toute une discipline qui a par ailleurs produit une somme de savoirs indéniable sur le sujet, en particulier sa branche hétérodoxe représentée par l'économie politique du développement. Cependant, il est difficile de concevoir qu'un objet scientifique aussi massif que le développement économique ne déborde pas les frontières disciplinaires telles qu'elles se sont instituées et institutionnalisées depuis trois à quatre décennies. Surtout, la spécialisation disciplinaire, qui a été historiquement porteuse d'une densification analytique des sujets étudiés, s'avère aujourd'hui, parce qu'elle est poussée à l'extrême, totalement contreproductive sur le plan scientifique. Elle fait obstacle à la perception et à l'analyse de ce qui constitue le nœud scientifique du problème, à savoir les rapports de détermination et d'interpénétration de l'économie et du politique. D'une certaine manière, notre recherche renoue le fil avec la tradition intellectuelle développementaliste qui proposait une théorie unifiée des sciences sociales. Mais elle le fait sous un jour nouveau, en y intégrant de manière synthétique certains apports théoriques des paradigmes et des modèles scientifiques les plus récents. La perspective adoptée pour saisir la question du développement économique en tant qu'objet politique est celle des rapports entre la classe dirigeante et la classe capitaliste. Il s'agit de l'axe analytique qui parcourt de part en part notre recherche sur la non-émergence économique de l'Algérie entre 2000 et 2023. Nous ne pouvions pas commencer la présentation de cette recherche sans dérouler un aperçu historique de ces rapports entre l'Etat et le capital privé sur la période qui va de l'indépendance de l'Algérie aux derniers temps de la guerre civile (1962-1999) parce qu'il est nécessaire pour la compréhension du phénomène étudié de saisir ce que le passé lègue au présent, héritage structurel avec lequel les générations actuelles doivent composer.

1. Les rapports de l'Etat au capital privé dans une perspective historique (1962-1999)

La mise en perspective historique de notre problématique de recherche, à savoir les rapports entre Etat et capital privé en Algérie, se présente chronologiquement sous la forme de deux parties distinctes : la première montre la marginalisation du secteur privé dans le cadre d'un processus global d'étatisation de l'économie qui va de l'indépendance en 1962 à la fin des années 1980 tandis que la seconde analyse le processus de libéralisation économique des années 1990 qui, parce que discontinu et contradictoire dans son évolution, n'a produit que des effets limités sur le développement du secteur privé.

1.1. L'étatisation de l'économie (1962-1988)

Dès les premiers mois qui suivent la Guerre de libération nationale, les dirigeants du nouvel Etat algérien se fixent comme priorité centrale le développement économique pour parer à court terme à l'urgence sociale créée par la désorganisation économique qu'ont léguée huit années d'un conflit d'une rare intensité et le départ massif et précipité des Français vers la métropole. La prégnance du nationalisme pousse par ailleurs les détenteurs du pouvoir de l'époque à vouloir convertir, sur un horizon de plus long terme, l'indépendance politique fraîchement acquise en indépendance économique. L'objectif affiché par les responsables politiques algériens est de soustraire le pays aux rapports de dépendance économique et commerciale qui le lient à l'ancienne puissance coloniale par une transformation radicale des structures économiques, plus précisément par le passage d'une économie agraire spécialisée dans la viticulture, l'arboriculture fruitière et l'élevage ovin à une économie industrielle productive et diversifiée. La tendance lourde qui se dégage des trois décennies postindépendance, et même si dans le détail les évolutions concrètes tracent des sillons contradictoires, correspond à une marginalisation du capital privé national dans le cadre de l'édification d'un modèle économique que d'aucuns ont qualifié de « dirigisme économique », d'« économie administrée », d'« économie socialiste » et qui, dans sa trame profonde, renvoie en réalité à un processus d'étatisation de l'économie.

A cours de la présidence d'Ahmed Ben Bella (1962-1965) vont être posés les premiers jalons du processus d'étatisation de l'économie c'est-à-dire du contrôle étatique progressif de la propriété des moyens de production assurant la prépondérance d'un « mode d'accumulation

public du capital » selon les termes de Djillali Liabès¹. Le nouveau pouvoir dans lequel la présidence concentre l'essentiel des prérogatives revendique ouvertement l'option socialiste. L'inscription de l'Algérie dans la voie du socialisme est gravée dans le préambule de la Constitution de 1963: « Fidèle au programme adopté par le Conseil national de la révolution algérienne à Tripoli, la République algérienne démocratique et populaire oriente ses activités dans la voie de l'édification du pays, conformément aux principes du socialisme et de l'exercice effectif du pouvoir par le peuple dont les fellahs, les masses laborieuses et les intellectuels révolutionnaires constituent l'avant-garde. »² La bourgeoisie est dénigrée dans les discours politiques comme une « classe exploiteuse » et une « classe antirévolutionnaire » et ce, malgré son engagement historique dans le combat pour l'indépendance. La Charte du Front de libération nationale (FLN) de 1964 que la Constitution de 1963 a érigé en « parti unique d'avant-garde » énonce clairement l'existence de contradictions fondamentales entre le secteur public et le secteur privé et enjoint l'Etat et les organisations socialistes à se prémunir contre la dangerosité de ce dernier : « L'ensemble de ces mesures devrait permettre de faire du secteur socialiste le véritable moteur de la vie politique et économique du pays et d'amoindrir progressivement le rôle et l'influence du secteur privé.³ [...] Dans la période de transition les syndicats ont des tâches essentielles par rapport au secteur privé. En premier lieu, une tâche de vigilance à l'égard des attaques ouvertes ou sournoises contre le secteur socialiste. En second lieu, une tâche de défense des intérêts ouvriers dans ce secteur. En troisième lieu, une tâche de propagande pour l'élargissement du secteur socialiste. »⁴ Ahmed Ben Bella s'appuie alors sur l'aile gauche du Front de libération nationale solidement implantée dans l'administration publique et sur une alliance avec le Parti communiste algérien (PCA) pour négocier au mieux le virage socialisant. A côté du secteur privé indigène encore dominant au moment de l'indépendance, notamment dans l'agriculture et les industries textiles et chimiques, se développe à un rythme rapide un secteur public grâce à la récupération des prises de participation de l'Etat français dans l'économie par l'Etat algérien en 1962 et aux nationalisations des sociétés détenues par les groupes français qu'Hubert Bonin détaille ainsi : sous la Présidence de Ben Bella dans l'agroalimentaire (1964) et la filière des métaux non ferreux (1964) puis sous la présidence de Houari Boumediene dans le secteur bancaire (1966),

¹ Liabès, Djillali, « Entreprises, entrepreneurs et bourgeoisies d'industrie en Algérie. Quelques éléments pour une sociologie de "l'entreprendre" », *Cahiers du CREAD* n°1, Premier trimestre 1984, p 97-113

² *Journal officiel de la République algérienne*, Constitution de la République algérienne démocratique et populaire du 10 septembre 1963.

³ *La Charte d'Alger : ensemble des textes adoptés par le premier Congrès du parti du Front de libération nationale (du 16 au 21 avril 1964)*, Front de libération nationale, Commission centrale d'orientation, 1964, p 66.

⁴ *La Charte d'Alger*, op. cit., p 109.

les mines (1966) et les hydrocarbures (1971)⁵. Dès le milieu des années 1960, le secteur public devient le secteur prépondérant et structurant de l'économie algérienne. Le secteur autogéré, constitué de petites coopératives dans l'agriculture et l'industrie, ploie sous la bureaucratie et a tendance à vivoter. Quant au secteur privé, il est lui aussi frappé de léthargie parce que le patronat, inquiet des velléités socialisantes du pouvoir demeure dans une stratégie attentiste, limitant ses investissements à des unités de petite taille dans l'import, le commerce et l'hôtellerie, c'est à dire des structures peu visibles et donc peu susceptibles d'éveiller les craintes d'une classe dirigeante mal disposée à son égard. Jean Peneff résume ainsi la stratégie de survie d'une bourgeoisie algérienne naviguant dans un environnement politique globalement hostile : « Composer ou s'effacer provisoirement fut une pratique courante pour un groupe dominé par le colonisateur. Ne pas attirer l'attention par des investissements spectaculaires, ne pas concentrer sa fortune sous une forme voyante furent une condition de son maintien ou de son ascension. »⁶. Ainsi, immédiatement après l'indépendance, s'instaure un rapport asymétrique entre le pouvoir politique et la classe capitaliste duquel affleure les premiers ferments de l'antagonisme et de la lutte, rapport qui prend racine dans la fragilité originelle d'un Etat en construction dominé par des forces politiques que le colonialisme et près d'une décennie de guerre avaient affaiblies. Ne pouvant s'appuyer sur une base sociale consistante en raison de ses propres divisions intestines⁷ et prétendant en même temps à l'hégémonie politique, le FLN perçoit en conséquence les autres forces sociales et politiques sous le mode de la rivalité quand ce n'est pas sous celui de l'adversité et de la menace. Le patronat algérien se trouve dans ce contexte politique réduit à se lover dans les espaces économiques laissés vacants et dans les interstices du jeu politique, ne pouvant s'organiser en associations corporatives en raison et de la pression étatique et des tensions régulières entre la minorité des grands patrons et le lot des petits possédants et la seule option dont il dispose pour faire fructifier ses intérêts consiste à construire des réseaux officieux de relations au sein de l'administration.

⁵ Bonin, Hubert, « Du choc géopolitique à un tournant géoéconomique. Les intérêts économiques français et l'indépendance de l'Algérie, » *Bordeaux Economics Working Papers 2023-05*, Bordeaux School of Economics, 2023.

⁶ Peneff, Jean, « Carrières et trajectoires sociales des patrons algériens », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 41, février 1982, pp. 61-72.

⁷ Au cours de la crise de l'été 1962, une violente bataille oppose deux grandes factions du FLN, les maquisards de l'intérieur organisés dans le cadre du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et emmenés par les leaders comme Krim Belkacem et Mohamed Boudiaf au groupe de Tlemcen, mouvement de l'extérieur dirigé par Ahmed Ben Bella et Houari Boumediene et qui peut compter sur la solide armée des frontières. Etant donné la force de frappe de l'Armée de libération nationale (ALN) de l'extérieur et le ralliement des wilayas I, V et VI, le groupe de Tlemcen va remporter une prompte victoire sur l'ALN de l'intérieur et le GPRA. Même si Ben Bella apparaît comme une figure charismatique du mouvement national, la guerre fratricide entre les deux factions du FLN a sans doute contribué à affaiblir la légitimité de la tendance ben belliste auprès de masses populaires déçues par une telle crise de l'été 1962 qui venait se surajouter à une guerre d'indépendance de 8 ans.

Sous la présidence de Boumediene (1965-1978), le processus d'étatisation de l'économie, toujours enveloppé de sa gangue socialiste, va battre son plein, élevé à son paroxysme par la stratégie algérienne de développement (SAD) fondée sur le modèle original de ce qui a été appelé les « industries industrialisantes ». Une embellie s'est pourtant dessinée entre l'Etat et le capital privé après le coup d'Etat de 1965 par lequel le colonel Boumediene, à la tête des forces armées, a destitué Ben Bella et la faction civile qu'il dirigeait. En effet, le code des investissements de 1966⁸ trace un cadre réglementaire favorable à l'entreprise privée dont l'activité est pensée comme complémentaire à celle de l'entreprise publique : les mesures se traduisent par une série d'avantages fiscaux comme l'exonération totale ou partielle de l'impôt foncier ou de l'impôt sur les bénéfices et d'avantages financiers comme la garantie des prêts bancaires par la Caisse algérienne de développement. La période qui court de 1966 à 1971 voit l'essor du secteur privé dont les investissements se dirigent en particulier dans les industries du textile, de l'agroalimentaire et des matériaux de construction. Cette période de détente dans les relations entre le pouvoir politique et le patronat trouve une explication dans la recherche par la nouvelle coalition dominante chapeautée par les militaires d'élargir sa base de soutiens sociaux à un moment crucial de turbulence politique et de lutte pour le leadership entre la nouvelle instance décisionnelle forte, le Conseil de la Révolution⁹, et le FLN. En outre, le nouveau pouvoir semble avoir tiré les leçons du passé, à savoir le caractère contreproductif de la marginalisation du secteur privé, et cherche donc à associer le patronat à l'éclosion d'une dynamique économique et à la réussite du modèle de développement autocentré. Pour autant, la relation entre dirigeants politiques et patronat demeure fondamentalement asymétrique et les entreprises privées n'ont pas accès aux filières considérées comme stratégiques (pétrochimie, sidérurgie). Et même le secteur des industries dites légères auxquelles elles sont cantonnées est généralement dominé par un grand conglomérat public.

L'alliance tactique nouée par le régime avec les classes possédantes, commerciales et rurales, est rompue au tournant des années 1970. Les discours politiques changent de tonalité, la « propriété exploiteuse » commence à être dénigrée et surtout le train de mesures adoptées matérialise le revirement du pouvoir à l'égard du patronat. En premier lieu, les avantages octroyés par le Code des investissements de 1966 sont supprimés en 1971. En deuxième lieu, l'instauration du monopole étatique sur le commerce extérieur la même année, si elle a eu pour

⁸ *Journal officiel de la République algérienne*, Ordonnance n° 66-284 du 15 septembre 1966 portant code des investissements.

⁹ Le Conseil de la Révolution est un organe politique créé par Houari Boumediene le 19 juin 1965 au moment du coup d'Etat et qui s'impose comme l'espace de l'autorité souveraine et de la direction politique de la nation. Le FLN est complètement marginalisé dans ce nouveau Conseil de la Révolution puisque les 26 membres qui le composent sortent pour leur grande majorité des rangs de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire.

effet de protéger de la concurrence les entreprises locales, a placé l'ensemble du secteur privé sous la dépendance de l'Etat. Dans chaque filière d'activité, une entreprise publique centralise et réalise la totalité des opérations d'importation, situation qui positionne de facto les patrons à la merci de la bureaucratie pour leur équipement en matériel et leur approvisionnement en consommations intermédiaires. À nouveau, le secteur privé est condamné à une forme de développement larvé, privé de cette projection dans le temps long si nécessaire à l'investissement du fait de la défiance suscitée par les nouvelles orientations du pouvoir, à l'exception sans doute de la branche du bâtiment et travaux publics (BTP), dopée par les projets infrastructurels lancés par l'Etat. La parade trouvée par les patrons dans ce climat d'incertitude politique a consisté, de manière assez atypique par rapport aux tendances évolutives du capitalisme, en une déconcentration du capital, en une division des sociétés en petites unités productives pour en diminuer la visibilité et en faciliter la reconversion en cas de conflit avec l'administration. Le retour à la froideur dans les relations entre dirigeants politiques et dirigeants d'entreprise a été provoquée par deux facteurs concomitants. D'une part, les nombreuses résistances au sein des classes terriennes à la révolution agraire promulguée en novembre 1971, en particulier la disposition qui prévoit l'expropriation des propriétaires qui n'exploitent pas leurs terres, ont rallumé les feux de la discorde entre le pouvoir politique et les possédants. D'autre part, la nationalisation des hydrocarbures annoncée par le président Boumediene en février 1971 conduit la classe dirigeante à penser, grâce à la nouvelle manne financière dont dispose l'Etat, qu'elle peut désormais mener à bien ses plans d'industrialisation indépendamment de l'action du privé.

La décennie 1970 s'affiche ainsi comme la période d'apogée de l'étatisme économique dont l'infrastructure matérielle a été constituée par la stratégie des industries industrialisantes. L'objectif de ce modèle de développement est de construire un tissu industriel national par l'effet d'entraînement que peut avoir la création d'industries lourdes de nature publique sur les autres industries dans le secteur privé. Ces industries lourdes situées dans les domaines de la métallurgie, la sidérurgie, la mécanique, l'électronique et l'énergie, nécessiteuses d'un ensemble de consommations intermédiaires, doivent en théorie générer des débouchés pour les autres branches de l'économie. Il s'agit donc d'une sorte d'inversion de la remontée des filières, d'une conception verticale du développement économique impulsé par le haut et descendant vers le reste de l'économie. L'objectif est de tendre vers l'indépendance économique par la progressive substitution des importations et la formation consécutive d'un marché national. Dans cette perspective, l'essor du secteur privé n'est qu'un corollaire du rôle économique de l'Etat en tant qu'agent central d'accumulation du capital par le biais de son infrastructure d'industries publiques. Cependant, les effets de liaison ou d'entraînement interbranches ne se

sont pas produits et l'économie algérienne est restée dépendante de l'extérieur pour ses biens de consommation intermédiaire et ses biens d'équipement. La stratégie adoptée a creusé la facture des importations au lieu de la réduire et seule la rente pétrolière permet de couvrir le déficit de la balance commerciale¹⁰. Par ailleurs, l'obtention d'usines clé en main s'est accompagnée d'une dépendance technologique pour ce qui relève de l'entretien des machines dont l'économie algérienne n'a jamais réussi à se défaire. Au final, le modèle économique s'est retourné contre lui-même dans le sens où ce n'est plus la rente pétrolière qui finance l'industrialisation mais un système industriel à bout de souffle et sous perfusion qui impose l'extension du système rentier.

De nombreuses explications ont été esquissées quant à l'édification d'un tel modèle économique, atypique au regard du développementalisme ambiant à l'échelle du Tiers-Monde, modèle dans lequel l'Etat s'est arrogé une place plus que prépondérante, reléguant à la périphérie l'activité du secteur privé. Une première hypothèse, relativement marginale dans la littérature académique mais très iconoclaste dans son contenu, perçoit dans l'étatisme économique des années 1960/1970 un legs de la colonisation, une continuation du projet industrialiste français formulé dans le cadre du Plan de Constantine de 1958 qui prévoyait la création de complexes sidérurgiques et pétrochimiques à travers le territoire algérien¹¹. Cette stratégie, reprise et étendue par le pouvoir algérien, a été pensée initialement pour compenser la faiblesse économique de la bourgeoisie locale. Cependant, s'il est indéniable que les projets industrialistes français aient pu servir de source d'inspiration, l'hypothèse avancée de l'industrialisation publique comme héritage de la colonisation ne semble pas assez étayée par les faits dans la mesure où ne sont pris en compte que les seules dernières années de la période de la domination française et par conséquent celle-ci manque de cette profondeur historique qui lui conférerait la robustesse analytique nécessaire. En revanche, il est tout à fait probable que la violence avec laquelle le système colonial a laminé les élites économiques autochtones ait prédéterminé, par une sorte d'effet de balancier, la radicalité du projet industrialiste de l'Etat post-colonial.

Une seconde hypothèse à laquelle adhère plus largement le monde académique est celle d'une inscription de l'Algérie dans la voie socialiste du développement, hypothèse que vient conforter toute une série de faits et de pratiques comme la planification centralisée, les phénomènes d'expropriation et de redistribution des terres, l'autogestion, l'essor des

¹⁰ Ouchichi, Mourad, *L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie*, Thèse de doctorat, Université Lyon 2, 2011, p 74.

¹¹ Zouache, Abdallah, « Etat, héritage colonial et stratégie de développement en Algérie », *Les Cahiers du CREAD*, n°100, 2012

coopératives, des fermes d'Etat, des villages socialistes, etc. Pour autant, les conditions sociohistoriques propres à la société algérienne post-coloniale, si elles baignent encore dans la matrice d'une révolution nationale, ne sont pas celles d'une révolution sociale. Les groupes sociaux et en particulier la paysannerie sont davantage enrôlés et au mieux spectateurs que véritablement à l'initiative du passage au socialisme. Il est en revanche possible qu'un pan des élites politiques algériennes ait été imprégné de l'idéologie socialiste par la fréquentation de la mouvance communiste internationale au cours de la guerre de libération et des dirigeants du bloc de l'Est pendant les premiers temps de l'indépendance. Cependant, que des cadres du FLN ou des hommes-clé du régime éprouvent une sensibilité pour le communisme ne conduit pas nécessairement à la formation d'un système socialiste de type soviétique ou chinois, loin s'en faut. D'une part, parce que l'idéologie dominante au sein des élites politiques algériennes de l'époque demeure l'idéologie nationaliste et islamique d'inspiration benbadiste¹², situation qu'Éric Wolf dépeint de la manière suivante : « Au cœur de la société se tient une armée puissante, commandée par un état-major fortement nationaliste. La tendance est à un nationalisme islamique algérien. C'est l'Islam jacobin de Ben Badis qui a finalement triomphé. »¹³. D'autre part, parce que ce socialisme par le haut s'est mué, au contact de couches sociales peu réceptives, en des formes de bureaucratisme autoritaire diamétralement opposées au contrôle des moyens de production par les travailleurs. Si est pris en considération le fait que le socialisme à l'algérienne n'a jamais réellement pénétré la société et que le modèle économique est plus proche dans sa substance de ce que les marxistes nomment le « capitalisme d'Etat »¹⁴, la question qui se pose est celle de savoir pourquoi les dirigeants algériens sont restés arc-boutés pendant plus de deux décennies sur l'affirmation de la dimension socialiste du modèle économique et social. Un premier facteur renvoie sans doute à l'alliance stratégique nouée par l'Algérie avec les pays du bloc communiste qui avaient apporté un soutien politique de taille aux mouvements indépendantistes par opposition aux pays occidentaux qui historiquement incarnaient la domination coloniale. Il n'en reste pas moins que ce facteur est loin d'épuiser tous les ressorts du projet idéologique socialiste du régime algérien. Sans doute que pour contenter les partenaires internationaux du bloc de l'Est, des discours officiels à teneur socialisante et des positions diplomatiques anti-impérialistes auraient suffi, sans nul besoin de bouleverser les structures économiques existantes.

¹² Abdelhamid Ben Badis (1889-1940) est un érudit musulman qui a fondé le mouvement réformateur des Oulémas algériens. La renaissance (« *nahda* ») culturelle et religieuse prônée par les Oulémas a historiquement constitué le socle du nationalisme algérien. L'idéologie du mouvement benbadiste était résumée dans sa célèbre devise : « L'Islam est notre religion, l'arabe est notre langue, l'Algérie est notre patrie ».

¹³ Wolf, Éric, *Les guerres paysannes du vingtième siècle*, Maspero, 1974, p 255.

¹⁴ Le capitalisme d'Etat est un modèle de capitalisme dans lequel l'Etat possède ou contrôle une partie importante des moyens de production et apparaît de ce point de vue comme le modèle inverse du capitalisme libéral.

Les limites de ce facteur explicatif externe conduisent à envisager des facteurs plus endogènes à la configuration sociopolitique des deux premières décennies de l'indépendance. La vigueur de ce socialisme par le haut tient au fait qu'il constitue l'enveloppe légitimatrice du processus d'étatisation de l'économie et en ce sens ce n'est pas le socialisme qui est à l'origine du modèle économique étatiste mais c'est *a contrario* le modèle économique étatiste qui s'extériorise en socialisme. Le profond bouleversement des structures économiques auquel s'est adonné le pouvoir politique ne pouvait pas être en l'état accepté par les différents groupes sociaux et nécessitait une justification sociale qui, dans le contexte mondial des années 1960/1970, était fournie par le socialisme. Reste cependant à déterminer les raisons qui ont historiquement poussé à l'adoption de ce modèle étatiste de l'économie. S'il existe des déterminants proprement économiques à la formation de ce capitalisme d'Etat comme la très faible envergure du capital privé national, ce type d'explication est loin de recouvrir la totalité du phénomène. Les déterminants de nature politique ont sans doute joué un rôle autrement plus important et en particulier la construction d'une assise de domination pour l'Etat via le maillage du tissu économique par les entreprises publiques. Plus précisément, l'étatisation de l'économie a permis à la classe dirigeante de contrôler plus directement et plus efficacement les groupes sociaux – la paysannerie, la classe ouvrière et le patronat – et de compenser ainsi la faiblesse originelle de l'Etat à savoir son déficit de bases sociales et de relais dans la société et plus fondamentalement sa foncière hétérogénéité et son absence de perméabilité à la formation sociale algérienne.

Suite au décès de Houari Boumediene le 27 décembre 1978, va souffler un vent de critiques au sein même des élites dirigeantes concernant le modèle économique de planification centralisée. La décennie qui suit et qui couvre les deux premiers mandats de Chadli Bendjedid (1979-1989) va réinstaurer le principe de complémentarité entre le secteur public et le secteur privé, principe matérialisé par l'inscription de l'investissement privé dans le cadre des objectifs du plan national de développement. Le 3^{ème} Code des investissements de 1982 accorde à nouveau des avantages fiscaux et des facilités de crédit au privé et crée ainsi les conditions institutionnelles de l'essor progressif de la PME algérienne notamment dans la branche agroalimentaire. Les avantages accordés s'accompagnent cependant d'une contrepartie sous la forme d'une tutelle plus grande et d'un encadrement plus resserré par l'administration du procès d'accumulation du capital privé en accordant de manière sélective les agréments ou en interdisant les investissements multiples par le même chef d'entreprise. Toutefois, la bataille feutrée qui agite les sommets de l'Etat concerne essentiellement le statut du secteur public. Elle met aux prises, selon Fatiha Talahite, un « courant financier », courant soucieux des équilibres financiers et favorable à certaines modalités de régulation par le marché au « courant

industrialiste » qui reste attaché à l'orientation globale d'un développement industriel planifié et autocentré financé par la rente des hydrocarbures¹⁵. Si la faction industrialiste et conservatrice apparaît très fortement implantée au sein du FLN et contrôle toujours des postes-clé du gouvernement – le FLN est redevenu une force politique majeure au sein de l'Etat depuis la mort de H. Boumediene – la faction financière et libérale se présente davantage comme un pouvoir parallèle soutenu par la présidence, une fraction de l'armée et des services de sécurité et quelques hommes d'affaire¹⁶. Plus précisément, ce courant libéral dont s'est entouré le président Chadli et qui va progressivement imposer ses orientations économiques et politiques au cours de la décennie 1980 se présente sous une forme duale avec d'un côté les « privatistes » emmené par le général Larbi Belkheir et dont l'objectif purement intéressé se limite à la seule privatisation des entreprises publiques et de l'autre les « réformateurs », groupe d'experts dont le projet global est la transition de l'économie centralement planifiée – le dirigisme économique – vers l'économie de marché. Le compromis qui a résulté de ces luttes factionnelles entre conservateurs et libéraux sous la forme du 1^{er} plan quinquennal (1980-1984) n'a pas véritablement conduit à l'introduction de mécanismes de régulation marchande mais a permis de réduire les investissements dans l'industrie lourde au profit des investissements dans les infrastructures et surtout de rompre avec le gigantisme industriel accusé d'inefficacité et de dilapidation des fonds publics. Deux grands moments de redéfinition du modèle économique algérien peuvent être distingués. Le premier moment qualifié de phase de « restructuration » et initié en 1980 a ainsi entraîné la fragmentation des 150 sociétés nationales en 460 entreprises publiques avec comme axe transversal la séparation des activités de production et de commercialisation. André Prenant et Bouziane Semmoud considèrent que même si la restructuration a été présentée officiellement comme une décentralisation, elle a dans la pratique eu l'effet inverse, celui de mettre fin à ces potentats locaux que constituaient les monopoles publics et de resserrer le contrôle du pouvoir central sur les directions d'entreprise¹⁷. Le second moment dit de l'« autonomie des entreprises »¹⁸ constitue sans doute la vraie rupture par rapport à la tradition d'étatisme économique dans la mesure où elle s'apparente à des tendances balbutiantes de désengagement de l'Etat. Les entreprises publiques sont transformées en sociétés par actions dans lesquelles l'Etat n'a plus vocation à l'avenir que d'en être l'actionnaire

¹⁵ Talahite, Fatiha, *Réformes et transformations économiques en Algérie*, Rapport pour l'obtention d'une Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 13, janvier 2010.

¹⁶ Mira, Rachid, *Économie politique de l'industrialisation en Algérie. Analyse institutionnelle en longue période*, thèse de doctorat en sciences économiques de l'Université de Paris 13, décembre 2015.

¹⁷ Prenant André, Semmoud Bouziane, « Algérie : la déconstruction d'un tissu industriel », *Méditerranée*, tome 87, n° 3-4 Industries en Méditerranée de la marginalisation à la mondialisation. pp. 79-86, 1997.

¹⁸ *Journal officiel de la République algérienne*, Loi n° 88-01 du 12 janvier 1988 portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques.

principal¹⁹. En réalité, c'est le contre-choc pétrolier de 1986 et l'effondrement consécutif des recettes d'exportation qui a renforcé les positions du courant libéral et réformateur au sein de la coalition dominante et ouvert les premières brèches dans l'édifice du capitalisme d'Etat.

1.2. Les tendances à la libéralisation économique (1989-1999)

Sur la décennie qui s'étale de l'avènement au pouvoir des réformateurs (1989) à l'accession à la présidence d'Abdelaziz Bouteflika (1999), le modèle étatiste de l'économie subit une profondeur remise en cause même si les mesures de libéralisation n'ont pas toujours été menées à leur terme, loin s'en faut, et que le réchauffement des relations avec le pouvoir politique, tant attendu par les patrons, ne s'est pas manifesté. Deux grands moments au cours de la période posent toutefois les jalons d'un début de transition vers l'économie de marché : les mesures de libéralisation économique du gouvernement de Mouloud Hamrouche (1989-1991) et le plan d'ajustement structurel (1994-1998).

Le grand soulèvement d'octobre 1988, qui puise ses racines tant dans l'épuisement d'un modèle économique étatiste précipité dans le tourbillon de la crise par le contre-choc pétrolier que dans une gestion politique du pays des plus autoritaires, va dessiner une nouvelle page de l'histoire économique et politique algérienne. Pourtant, loin de fragiliser la position du Président Chadli Bendjedid, le soulèvement d'octobre 1988 va paradoxalement lui profiter. Pour Myriam Aït-Aoudia, « la position publique de Chadli ne cessera de se renforcer au fil des semaines. La pleine utilisation de ses pouvoirs de nomination en fournit une illustration »²⁰. Comme dans un système de vases communicants, Chadli s'impose d'après la politiste comme la seule personnalité à pourvoir régler la crise politique et sociale qui fait rage parce que l'armée est conjoncturellement affaiblie par la répression menée à l'encontre des manifestants. Il opère des remaniements d'ampleur des fonctions dirigeantes, à la tête du FLN, de l'armée et du gouvernement. Chadli nomme ainsi Kasdi Merbah premier ministre le 5 novembre 1988 à la place d'Abdelhamid Brahimi et lui confie la délicate mission de redresser la situation économique du pays. Sa politique économique va résider pour l'essentiel dans une relance

¹⁹ La loi sur l'autonomie des entreprises constitue une phase préparatoire à la privatisation qui ne peut advenir que dans un horizon de long terme. Dans la phase transitoire, les parts sociales sont détenues par des fonds de participation publics. Le contrôle du capital par ces organismes d'Etat permet de limiter l'ingérence de la bureaucratie et des politiques dans le fonctionnement de ces entreprises (Talahite, Fatiha, *Réformes et transformations économiques en Algérie*, Rapport pour l'obtention d'une Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 13, janvier 2010).

²⁰ Aït-Aoudia, Myriam, *L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992). Apprentissages politiques et changement de régime*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015

économique centrée sur les investissements publics dans les infrastructures qui n'obtiendra pas les résultats espérés. Cet ancien chef de la Sécurité militaire (appareil sécuritaire algérien) sous la présidence de H. Boumediene et ancien ministre de l'industrie lourde (1982-1984) était sur le plan économique un étatiste convaincu et, de ce point de vue, il n'endossait pas le rôle d'un chef de gouvernement en mesure d'engager les réformes économiques structurelles nécessaires pour sortir le pays du marasme. L'échec du gouvernement de Kasdi Merbah à enrayer la crise économique qui sévit à travers l'envolée des déficits publics et l'inflation galopante ainsi que la crise sociale qui l'accompagne (multiplication des grèves et des mobilisations), conduit Chadli à un nouveau remaniement de gouvernement et à la désignation de Mouloud Hamrouche, le chef de file des réformateurs, à la tête de l'exécutif. Ce groupe de technocrates qui gravite dans l'entourage proche de Chadli avait été amené à jouer un rôle politique important depuis le milieu des années 1980, notamment au niveau de la préparation et de la rédaction des lois. Myriam Aït-Aoudia en dresse ainsi le portrait : « Dotés d'une formation universitaire en droit, en économie ou en sociologie, ils ont tous suivi des carrières de haut fonctionnaire dans l'appareil d'Etat (au Plan qui dépendait des services du Premier ministre, puis de la présidence) [...] Leur position d'extériorité par rapport au FLN explique en partie les critiques virulentes adressées à un parti auquel ils ne doivent pas leur carrière. »²¹ C'est justement cette « position d'extériorité par rapport au FLN » qui les dote d'une grande latitude politique dans la formulation de réformes libérales qui détonnent avec tout ce qui a été entrepris au niveau politique et institutionnel jusque-là. L'armée n'émet pas d'objection à leur accession aux fonctions gouvernementales d'autant plus qu'ils ont une solide réputation d'expertise en matière économique et qu'ils apparaissent comme l'ultime recours face au naufrage économique.

Bien avant leur entrée en fonction en septembre 1989, ce groupe de technocrates était à l'origine du profond bouleversement du paysage politique et institutionnel algérien. Ayant l'écoute et la confiance du Président Chadli depuis le milieu des années 1980, les réformateurs avaient rédigé la constitution adoptée en février 1989 ouvrant l'ère du multipartisme et du jeu politique partisan. Sans dénier aux réformateurs de réelles convictions démocratiques, le « coup de force politique » que constitue l'adoption par voie référendaire du nouveau texte constitutionnel n'est compréhensible selon Myriam Aït-Aoudia que si on le resitue dans la bataille que se livraient le cercle de la Présidence et les leaders du FLN, tenant de la continuité du régime et de la pérennité du système de parti unique²². Aux commandes de l'exécutif, les réformateurs font aussi adopter un ensemble de lois en rupture avec le centralisme économique

²¹ Aït-Aoudia, Myriam, op. cit., p 72.

²² Aït-Aoudia, Myriam, op. cit.

en vigueur depuis le milieu des années 1960. La loi relative à la monnaie et au crédit d'avril 1990²³ et la loi de finances complémentaires d'août 1990²⁴ posent le cadre juridico-institutionnel d'une transition vers l'économie de marché. L'objectif global du nouveau pouvoir politique est d'autonomiser les différents compartiments de l'économie de la tutelle et du contrôle exercés historiquement par l'administration : la Banque centrale devient indépendante et exerce la totalité de l'autorité monétaire ; les prix autrefois administrés sont en grande partie libéralisés ; le monopole étatique sur le commerce extérieur est supprimé. Par ailleurs, l'autonomie du secteur public, prévue dans le cadre de la loi d'orientation des entreprises publiques économiques de 1988²⁵ est parachevée en février 1990 par l'abolition de la nomination des directeurs d'administration et des directeurs d'entreprise publique par les autorités centrales. Le caractère d'exceptionnalité des réformes économiques engagées par le gouvernement des réformateurs peut être jugé *a posteriori* par le coup de fouet donné à l'essor du secteur privé, essor tel qu'il fait apparaître en l'espace de deux à trois ans le projet tant martelé d'une économie socialiste comme un lointain mirage. Pourtant, si jamais un gouvernement algérien n'a autant représenté les intérêts de la classe capitaliste, des résistances se font ressentir de la part de quelques catégories du patronat que Mourad Ouchichi attribue à la crainte des « patrons autorisés » par l'appareil politique de perdre certains transferts de rente dans le cadre de la transparence économique et aussi à la peur – exprimée par certaines organisations patronales comme la Confédération algérienne du patronat (CAP) – de voir la concurrence étrangère écraser la production nationale en raison de la désétatisation du commerce extérieur.²⁶ Le processus de la réforme économique s'arrête brutalement cependant avec la chute du gouvernement Hamrouche en juin 1991 pour des raisons liées à la gestion politique du mouvement islamiste, les réformateurs étant perçus par l'armée comme étant trop conciliants à l'égard du Front islamique du salut (FIS) dont l'expansion fulgurante le plaçait aux portes du pouvoir. Fatiha Talahite en vient à la conclusion que la réforme politique (ouverture du champ politique) a eu raison de la réforme économique : « Or une fois déclenchée, la réforme politique a pris le pas et occupé le devant de la scène, reléguant presque au second plan la réforme économique. L'ouverture politique qui devait faciliter voire rendre tout simplement possible la réforme économique s'est avérée une entrave. »²⁷.

²³ *Journal officiel de la République algérienne*, Loi n° 90-10 du 14 avril 1990.

²⁴ *Journal officiel de la République algérienne*, Loi n° 90-16 du 07 août 1990.

²⁵ *Journal officiel de la République algérienne*, Loi n° 88-01 du 1^{er} décembre 1988.

²⁶ Ouchichi, Mourad, *L'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie*, Thèse de doctorat, Université Lyon 2, 2011.

²⁷ Talahite, Fatiha, *Réformes et transformations économiques en Algérie*, Economies et finances, Université Paris-Nord - Paris XIII, 2010.

Sur le plan politique, la période qui suit correspond à la décennie noire, à la guerre civile déclenchée par l'arrêt du processus électoral par l'armée (11 janvier 1992) entre les deux tours d'élections législatives qui devaient consacrer la victoire des islamistes. Dans la foulée, le Président Chadli est poussé à la démission par le groupe de généraux que l'on surnommait plus tard « janvieristes » en raison de la décision prise en janvier de faire barrage à l'accession au pouvoir des islamistes par l'annulation du second tour des élections législatives. Suite à la vacance du pouvoir, est créé le Haut Comité d'Etat (HCE), une structure à présidence collégiale composée de cinq membres qui dirige le pays pendant deux ans, jusqu'au 30 janvier 1994. Puis c'est le général Liamine Zeroual qui est nommé Président de l'Etat par le HCE (avant sa dissolution) et élu Président de la République en 1995, fonction qu'il occupe jusqu'en 1999.

Les premières années de la guerre civile correspondent sur le plan économique au retour des vieilles formules et plus précisément à une tentative du pouvoir politique de réexercer une maîtrise sur les mécanismes économiques. Les gouvernements de Sid Ahmed Ghazali (Juin 1991-Juillet 1992) et de Belaïd Abdesselam (Juillet 1992-Août 1993) remettent en cause différentes mesures de libéralisation qui avaient été prises par le gouvernement Hamrouche comme l'autonomisation des entreprises publiques, la libéralisation des prix, la concentration du pouvoir monétaire au sein de la Banque centrale ou encore le principe de la rigueur budgétaire. Le pouvoir politique a rebasculé, comme par un phénomène de réaction vis-à-vis du réformisme radical de la période précédente, dans le giron de la faction étatiste et conservatrice. D'une certaine manière, l'histoire économique de l'Algérie est scandée jusqu'à aujourd'hui par cette alternance entre des phases d'ouverture économique et de promotion étatique du privé et des phases de retour au dirigisme économique et de priorisation du secteur public. Cependant, depuis la chute des réformateurs, la faction libérale et modernisatrice au sein de l'Etat ne constitue plus une force politique consistante en mesure de formuler un modèle économique alternatif global. Dans les luttes qui se jouent au sein de la coalition dominante, c'est bien plutôt la faction étatiste et conservatrice qui possède l'ascendant en raison du grand nombre d'intérêts qu'elle réussit à agréger. En conséquence, le dirigisme et le centralisme économiques constituent le cap de la classe dirigeante tandis que l'option libérale revient par moment sur le devant de la scène lorsque la crise économique devient difficilement surmontable ou que l'échec industriel prend les proportions d'un désastre. Preuve s'il en est, le remplacement à la tête de l'exécutif de l'étatiste convaincu Belaïd Abdesselam par Redha Malek le 21 août 1993 qui fait adopter au cours de son mandat l'un des codes des investissements²⁸ les plus favorables au secteur privé de l'histoire de l'Algérie indépendante en supprimant toute

²⁸ *Journal officiel de la République algérienne*, Décret législatif 93-12 du 5 octobre 1993.

distinction entre investisseur privé et investisseur public d'une part et investisseur national et investisseur étranger d'autre part. Il s'agit par ce nouveau code des investissements de contrer les tendances à la désindustrialisation qui commencent à se manifester en attirant les capitaux nationaux et étrangers vers les secteurs jugés prioritaires. Par ailleurs, face à l'explosion des déficits et de la dette qui placent le pays en situation de quasi-cessation de paiement, le gouvernement de Redha Malek se résout à négocier avec le FMI et les bailleurs de fonds du Club de Paris un plan d'ajustement structurel (PAS).

La mise en application du plan d'ajustement structurel (1994-1998) couvre la presque totalité du mandat de Liamine Zeroual à la tête de l'Etat algérien. L'une des conditionnalités majeures du PAS est la privatisation à terme des entreprises publiques, privatisation que les dirigeants algériens diffèrent étant donné son caractère politiquement explosif – cette question est perçue comme relevant de la souveraineté nationale – mais qui prend finalement effet à partir de 1999. En termes de bilan du PAS, les analystes sont unanimes à reconnaître qu'il a permis d'assainir la situation financière et monétaire de l'Algérie. Cependant, il n'a pas permis d'enrayer le processus de désindustrialisation, en particulier le déclin de l'industrie publique qui ne pouvait supporter les phénomènes de dérégulation économique et commerciale en raison de ses fragilités structurelles. Enfin, comme dans les pays d'Amérique latine, le PAS a été générateur d'un chômage massif ainsi que d'une aggravation des inégalités sociales.

Au final, les années 1990 ont ouvert quelques brèches dans le modèle économique étatiste et centralisé édifié après l'indépendance. Toutefois, après une tentative cohérente d'instaurer des mécanismes de régulation marchande sous le gouvernement des réformateurs, les mesures ultérieures de libéralisation ont suivi une évolution heurtée, chaotique, contradictoire et surtout elles n'ont pas atteint l'objectif de créer une économie productive. La libéralisation qui devait conduire à l'économie de marché s'est progressivement muée en processus anarchique de dérégulation qui a porté atteinte au tissu productif local. Si le secteur public a connu une tendance au dépérissement, le secteur privé apparaît plus puissant à la fin des années 1990 qu'au début. Mais son essor est resté cantonné aux activités de service, d'où la persistance de l'atonie globale du capitalisme algérien. En outre, durant la décennie noire, aucun fait significatif n'indique des formes de coopération ou même un rapprochement entre la classe dirigeante et le patronat indigène. Les rapports demeurent, comme à l'époque de l'économie dite administrée, asymétriques, distants et froids. La seule ouverture qui se dessine au sein de la classe dirigeante concerne ses rapports avec le capital étranger, le plus souvent médiatisés par ses relations aux puissances occidentales. Lorsqu'il accède à la présidence de la République le 27 avril 1999, Abdelaziz Bouteflika hérite donc d'une situation complexe dans laquelle l'économie échappe en partie aux mécanismes traditionnels de contrôle politique sans

pour autant pouvoir prétendre au statut d'économie de marché et dans laquelle les grands équilibres macroéconomiques ont été rétablis mais dans le cadre d'un capitalisme infra-industriel et stationnaire du point de vue de l'accumulation du capital. Tout cela dans un contexte sociopolitique où la guerre civile continue de faire rage.

2. Problématique : émergence et non-émergence industrielles au prisme des rapports Etat/patronat

2.1. L'émergence économique ou les aléas scientifiques d'une catégorie importée du monde des affaires

Formulée en 1981 par Antoine Van Agtmael, pour désigner les marchés en phase de croissance rapide et prometteurs en termes de bénéfices pour les investisseurs internationaux²⁹, la notion d'émergence a été importée au cours des années 1990 dans les sciences sociales françaises – dans le monde anglo-saxon la notion n'a pas connu un tel engouement – pour finalement s'imposer comme objet central des débats académiques au cours des années 2000³⁰. Au contact de ce nouvel « objet scientifique », les concepts et hypothèses de l'ancienne « littérature développementaliste » (années 1950-1980) ont été en grande partie oubliés ou relégués au second plan et *in fine* c'est sans doute au niveau de la rigueur théorique que les nouvelles recherches ont le plus perdu. Les débats récents se sont concentrés sur deux types de questionnement à forte dimension empirique et descriptive, les critères de l'émergence et les indicateurs-instruments de mesure de l'émergence en vue de dresser des classifications ou des profils des nations émergentes. Autrefois analysée comme un processus qualitatif de transformation de la structure économique, l'émergence apparaît aujourd'hui comme un phénomène essentiellement quantitatif dont la substance serait révélée par le choix judicieux d'outils statistiques. Peut-être faut-il y voir des phénomènes de mode qui traverseraient à intervalles réguliers le monde de la production scientifique, la pression sociale conduisant les chercheurs jeunes et moins jeunes à courir après les problématisations ambiantes et les conceptualisations les plus « tendance », ces derniers craignant par-dessus tout la disqualification a priori de leurs travaux sur l'autel de ce qui pourrait s'apparenter à un

²⁹ Van Agtmael, Antoine, *The emerging market century: how a new breed of world class companies is overtaking the world*, N.Y., Free Press, 1981.

³⁰ Chaouad, Robert, « L'émergence, une catégorie flottante », *Revue internationale et stratégique* 2015/2 (n° 98), p. 175-181.

« jeunisme intellectuel ». Et la tendance actuelle est de pousser vers une modélisation statistique toujours plus complexe sans s'apercevoir que la plupart du temps la montagne de calculs n'a fini par accoucher que d'une conclusion « souristique ». Pourtant, la recherche scientifique doit autant aux travaux du passé qu'à ceux du présent, surtout lorsqu'il s'agit de la phase d'élaboration théorique de l'objet étudié.

Appuyés sur une notion vague de l'émergence dont l'expression est réduite à quelques critères disparates, nombre de travaux récents se sont donnés pour tâche de construire une batterie d'indicateurs en vue du repérage des nations émergentes. Il s'en est suivi une sorte de course à la classification et aux acronymes dont l'intérêt scientifique demeure peu probant. Le concours fut lancé en 2001 par le chef économiste de la Banque Goldman Sachs, Jim O'Neill, avec la catégorie BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) construite en croisant les critères de démographie et de croissance. En 2005, Jim O'Neill récidivera en publiant une nouvelle classification fondée sur des critères plus diversifiés (démographie, croissance, stabilité macroéconomique, ouverture commerciale, maturité politique, ...), classification subsumée sous l'appellation Next Eleven (Bangladesh, Corée du Sud, Égypte, Indonésie, Iran, Mexique, Nigeria, Pakistan, Philippines, Turquie et Vietnam). En 2009, Robert Ward de l'Economist Intelligence Unit définit les nouveaux émergents comme CIVETS (Colombie, Indonésie, Vietnam, Égypte, Turquie et Afrique du Sud) en se fondant sur des critères de diversification économique, de taille et de croissance de la population et de stabilité politique. Ces notes et publications partagent la même ambition prospective – et financière – de deviner les futurs émergents et en ce sens la dimension scientifique est réduite à la portion congrue, à savoir la formulation de quelques critères mi-quantitatifs (économiques ou démographiques) mi-qualitatifs (politiques), sans que l'on ne puisse saisir clairement leur pertinence ou leur justification. Sans doute n'y a-t-il là rien d'étonnant à ce que des économistes travaillant pour des institutions à caractère commercial ou financier ne s'adonnent à des travaux dont la dimension prédictive ne laisse que peu de place à la dimension analytique. Mais les sciences sociales peuvent parfois apporter une caution à une telle entreprise intellectuelle. Ainsi, en 2013, Laurence Daziano, en s'inspirant des critères d'émergence édictés par Jim O'Neill, va échafauder une nouvelle catégorisation des nations qui dans un futur proche pourront prétendre au statut d'émergent : les BENVIM (Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Viêtnam, Mexique) et les BENVIM de second rang en raison de leur taille démographique plus modeste (Angola, Arabie Saoudite, Ghana, Côte d'Ivoire, Mozambique, Malaisie, Kazakhstan,

Azerbaïdjan et Colombie)³¹. Les critères de classification retenus sont donc la croissance sur moyen-long terme et la démographie auxquels viennent s'adjoindre l'urbanisation, les infrastructures et la stabilité politique. De ce « programme de recherche », la seule chose qui se donne à voir est la grande hétérogénéité des nations qualifiées d'émergentes dont les situations socio-économiques semblent irréductibles les unes aux autres. En effet, rien n'est moins difficile que de repérer un dénominateur commun aux économies productives et diversifiées comme la Chine, le Brésil ou la Turquie et aux économies rentières telles que l'Arabie Saoudite, le Nigéria ou l'Azerbaïdjan. Fondamentalement, le caractère hétéroclite des classifications des émergents découle de la disparité des critères qui elle-même dérive d'une absence de définition claire du phénomène étudié.

In fine, cette tendance à la catégorisation tous azimuts et à l'« acronymisation » effrénée ne visent-elle pas dépolitiser un objet – le développement économique – qui historiquement a suscité des controverses des plus enflammées entre les différents courants théoriques ? Tous les éléments constitutifs de ce « programme de recherche » concourent à la naturalisation et à la déshistoricisation du phénomène de seconde transition industrielle. D'abord, le virage vers une approche quantitativiste, la substitution d'indicateurs de croissance (du PIB, de la population, ...) à l'analyse qualitative et structurelle ont conduit à une évacuation des rapports sociaux, comme si l'émergence économique pouvait se réduire à des mécanismes indépendants de la configuration de classes, du type de coalition au pouvoir, du rôle de l'Etat dans l'économie et des rapports de domination internationaux. En outre, parce qu'elles reposent sur une perspective synchronique ou statique, ces approches *mainstream* ne permettent pas de saisir la profondeur historique des Etats et leur dynamique développementale ou anti-développementale. Les Etats du Sud sont fictivement placés sur un pied d'égalité dans la course au développement économique, regroupés dans des catégories fourre-tout où se côtoient indistinctement Etats rentiers, Etats patrimoniaux et Etats développementalistes. Enfin, en l'absence de réflexion sur les facteurs de l'essor industriel et surtout de son échec, en ne s'attachant qu'aux nations qui exhibent une certaine réussite selon les critères de performances édictés, ces catégorisations créent l'illusion que tous les capitalismes du Sud peuvent converger vers le niveau de développement économique du Nord, estompent artificiellement la frontière entre Nord et Sud comme si le modèle capitaliste occidental avait finalement triomphé. Elles restent aveugles au fait que les modèles de développement du Sud sont historiquement différents de ceux du Nord, que l'essor de capitalismes du Sud crée de nouvelles contradictions internationales avec les

³¹ Daziano, Laurence, « La nouvelle vague des émergents. Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam et Mexique », in Dominique Reynié, *Innovation politique 2014*, Presses Universitaires de France « L'innovation politique », 2014, p. 3-27.

puissances du Nord et que la majorité des nations du Sud occupent toujours une position périphérique dans la division internationale du travail. Mais sans doute que ce type d'étude qui puise ses racines dans le fonds idéologique des grandes institutions internationales était davantage animé par une entreprise de légitimation savante des « bienfaits » du capitalisme que par une analyse froide des ressorts de son fonctionnement.

Pourtant cette notion d'émergence semble avoir fait son chemin dans les débats publics et académiques et il faudra attendre une décennie après les premières publications de Jim O'Neill pour que la recherche dans le domaine prenne une tournure plus critique. Plus précisément, les sciences sociales vont s'attaquer aux soubassements idéologiques de cette notion importée du monde des affaires en prenant deux directions distinctes : la déconstruction de la notion d'émergence et la mise au jour d'une diversité de capitalismes émergents. La première tendance de la recherche a fait ressortir que l'émergence est demeurée une notion aux contours mal définis, subsumant très imparfaitement le phénomène qu'elle prétendait refléter ou décrire. Ainsi, l'émergence apparaît comme une « construction artificielle » selon Dalila Nicet-Chenaf qu'il serait sans doute précoce d'utiliser comme une catégorie d'analyse³² ou une « notion relativement floue » qui d'après Robert Chaouad peut osciller de perceptions purement économiques en termes d'indicateurs de performance à des considérations plus géopolitiques en termes de puissance internationale³³. La seconde tendance de la recherche a eu pour projet de réfuter le modèle néolibéral d'émergence dit « en vol d'oies sauvages » selon lequel l'essor économique des PED suivrait une logique uniforme d'insertion sur les marchés internationaux couplée à une progressive remontée des filières. Si les liens structurels entre émergence et participation aux courants mondiaux d'échanges ne sont pas contestés, les travaux récents ont cherché en mettre en lumière la pluralité des trajectoires historiques d'émergence comme ceux de Jean-Jacques Gabas et Bruno Losch³⁴, d'Alain Piveteau et Éric Rougier³⁵ ou de Jean-Louis Thiébault³⁶. Cette seconde perspective théorique a aussi été incarnée par les travaux de Robert Boyer, Hiroyasu Uemura et Akinori Isogai qui montrent de leur côté l'existence synchrone de structures économiques diverses des émergents³⁷.

³² Nicet-Chenaf, Dalila, « Les pays émergents : performance ou développement ? », *La Vie des idées*, 4 mars 2014 (article en ligne).

³³ Chaouad, Robert, op. cit.

³⁴ Gabas, Jean-Jacques et Losch, Bruno, « La fabrique en trompe-l'œil de l'émergence », in Christophe Jaffrelot, *L'enjeu mondial*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Annuels », 2008 (), p. 25-40.

³⁵ Piveteau, Alain et Rougier, Éric, « Émergence, l'économie du développement interpellée », *Revue de la Régulation - Capitalisme, institutions, pouvoirs*, Association Recherche et Régulation, vol. 7, 2010.

³⁶ Thiébault, Jean-Louis, « Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique », *Revue internationale de politique comparée* 2011/3 (Vol. 18), p. 11-46.

³⁷ Boyer, Robert., Uemura, Hiroyasu, Isogai, Akinori, *Diversity and Transformations of Asian Capitalism*, London, Routledge, 2012.

Si une définition relativement claire en termes de procès d'industrialisation s'était imposée dans le champ académique au cours des années 1970-1980 pour désigner l'essor économique des Dragons puis des Tigres asiatiques, il ne se dégage pas dans la littérature récente de caractérisation univoque du phénomène d'émergence. A bien des égards, nombreux sont les travaux de recherche, en particulier dans le courant orthodoxe, qui font l'économie d'un travail définitionnel de l'émergence et s'appuient sur des conceptions implicites disparates. Ainsi, la sémantique de la notion peut aller d'un phénomène quantitatif de hausse des grandeurs économiques à un processus qualitatif de transformation structurelle, d'un trend de croissance à l'amélioration du niveau de vie, d'un phénomène économique à un fait géopolitique pour lesquels la démographie semble toujours exercer une influence décisive. Les confusions ou les méprises quant aux ressorts de l'émergence tiennent à plusieurs facteurs. En premier lieu, l'essor économique des grandes nations comme le Brésil, l'Inde, la Chine ou la Russie s'est réalisé avec un certain décalage dans le temps lorsqu'on le compare à celui de nations plus petites ou de taille intermédiaire, essor plus tardif qui a pu laisser croire qu'il s'agissait d'un phénomène nouveau. Pourtant, pour des raisons structurelles, la mise en branle de grandes nations est forcément plus lente parce que leur économie est plus diversifiée et dans le cas de la Chine et de la Russie sont venus s'ajouter des facteurs historiques à savoir que la dynamique capitaliste d'émergence ne pouvait être que postérieure à la rupture avec le système socialiste. Ainsi, l'émergence plus tardive des grandes nations ne signifie en rien qu'il y ait une absence de continuité avec celles NPI. En deuxième lieu, parce que le développement économique des grandes nations a eu des effets majeurs de rééquilibrage des rapports de forces mondiaux Nord-Sud, beaucoup d'analystes ont alors cru déceler une différence de nature entre les « NPI d'hier » et les « BRICS d'aujourd'hui ». Or, la capacité à influencer sur l'environnement régional ou international ne constitue pas une caractéristique intrinsèque du processus d'émergence mais elle est dans une large mesure une résultante de la puissance économique acquise. En dernier lieu, l'élément qui a jeté le plus grand trouble quant à la perception de l'émergence ne vient pas seulement de phénomènes réels en tant que tels mais aussi et surtout de phénomènes idéels, en particulier les classifications comme celle des BRICS, qui par leur succès, ont structuré de manière insidieuse des pans entiers de la recherche sur le sujet. L'émergence n'a plus été conçue qu'au travers des prismes de croissance économique et de taille de la population, c'est-à-dire des paramètres essentiellement quantitatifs. Il est alors devenu de plus en plus difficile de penser les changements économiques qualitatifs qui rendent possible cette accumulation élargie du capital caractéristique des processus d'émergence. La littérature anglosaxonne a sans doute moins versé dans ces conceptions pour le moins nébuleuses parce que davantage structurée par des paradigmes anciens d'économie politique du développement qui placent au cœur de leur

analyse les changements qualitatifs en termes d'industrialisation. En particulier, trois grandes approches montrent une certaine utilité pour appréhender les phénomènes actuels d'émergence : le paradigme de l'industrialisation tardive inspirée par Alexander Gerschenkron³⁸ et dont Alice Amsden³⁹ a constitué l'une des représentantes éminentes pour l'époque contemporaine ; le paradigme de la transformation structurelle dont les fondateurs sont Albert Hirschman⁴⁰ et Nicholas Kaldor⁴¹ et auquel les travaux récents de Ricardo Hausman et César Hidalgo⁴² ont apporté une modélisation empirique majeure ; le paradigme marxiste qui a trouvé dans les travaux de Richard Robison⁴³ des prolongements importants sur le sujet de l'industrialisation du Sud.

2.2. La question de l'émergence économique de l'Algérie dans le contexte international de seconde transition industrielle

A partir des années 1960, les pays du Sud se sont lancés dans une course à l'émergence économique qui a permis à un certain nombre d'entre eux de sortir de l'état agraire, primaire ou rentier de leur économie pour créer une industrie capable de concurrencer celles des pays du Nord et, dans certains cas, de rivaliser avec elles. L'affaiblissement structurel des grandes puissances capitalistes occidentales consécutif à la décolonisation a conduit à un desserrement des rapports internationaux de dépendance, phénomène d'autonomisation des Etats du Sud qui, bien que relatif et inégal selon les espaces régionaux, a constitué une méta-condition historique dont ont tiré parti quelques pays en voie de développement (PED) pour engager des réformes structurelles et s'industrialiser. D'autre part, la multiplication des échanges Sud-Sud est venue amplifier les marges de manœuvre politiques de ces États qui étaient historiquement prisonniers de l'ancienne division internationale du travail Nord-Sud. Pour Arnaud Zacharie, il n'est pas possible de comprendre les phénomènes d'émergence économique sans analyser le lien entre les processus d'intégration du Sud et la constitution du *policy space*⁴⁴ : « Un des principes

³⁸ Gerschenkron, Alexander, *Economic Backwardness in Historical Perspective: A Book of Essays*. Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1962.

³⁹ Amsden, Alice, *The Rise of "The Rest": Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*, Oxford University Press, 2004.

⁴⁰ Hirschman, Albert, *Vers une économie politique élargie*, Les Editions de minuit, 1986.

⁴¹ Kaldor, Nicholas, « A model of economic growth », *The Economic Journal*, 67(268), p. 591–624.

⁴² Hidalgo, César et Hausmann, Ricardo, « The building blocks of economic complexity », *Proceedings of the national academy of sciences*, 2009.

⁴³ Robison, Richard, *Indonesia : The rise of capital*, Allen & Unwin, 1986 ; Robison Richard, « États autoritaires, classes possédantes et politique des nouveaux pays industriels : le cas de l'Indonésie », *Tiers-Monde*, tome 31, n°124, Bourgeoisie des Tiers Mondes d'hier à aujourd'hui. p. 853-875, 1990.

⁴⁴ Le *policy space*, concept formulé par l'économiste turc Dani Rodrik, correspond à la marge de manœuvre dont disposent les Etats pour mener des politiques économiques nationales au regard des contraintes institutionnelles et réglementaires qu'imposent la mondialisation et en particulier les grandes institutions internationales.

majeurs promus par le Nouvel ordre économique international (NOEI) de 1974 était l'“autonomie collective”, qui consistait à renforcer la coopération entre les pays du tiers-monde pour s'affranchir de la mainmise des puissances industrialisées. Si ce principe n'a dans un premier temps guère été mis en pratique, il a ressurgi plus tard sous le vocable de la coopération Sud-Sud. Or, depuis la Guerre froide, on a assisté à une hausse continue des échanges Sud-Sud, qui ont augmenté plus rapidement que les flux Nord-Sud. »⁴⁵ Il existe donc une dialectique positive, de renforcement mutuel, entre deux tendances de fond qui se sont dessinées après la phase de décolonisation : la tendance économique à l'augmentation des échanges entre pays du Sud et la tendance politique à l'autonomisation des Etats du Sud. C'est dans ce cadre général des rapports internationaux que des politiques développementalistes à caractère nationaliste ont pu être menées.

Historiquement, la Seconde transition industrielle, dans ce que l'on désignait alors comme « Tiers-Monde », a connu deux grands moments d'accumulation intensive du capital : les années 1960-1970 ayant connu l'essor industriel de pays de taille modeste ou intermédiaire (Dragons et Tigres asiatiques) et les années 1990-2000 qui ont vu la formation des grands émergents (BRICS). L'Algérie a participé de ces deux grands moments historiques, d'abord sous la présidence de Houari Boumediene (1965-1978) puis sous celle d'Abdelaziz Bouteflika (1999-2019), par l'élaboration de plans de développement et la mise en place d'une série de réformes qui devaient permettre son inscription dans le processus global de seconde transition industrielle et son avènement en tant qu'économie industrialisée. Si, sous l'ère Boumediene, l'échec du modèle autocentré de développement fondé sur la stratégie dite des « industries industrialisantes » a été abondamment étudié – hypertrophie d'un secteur public peu productif, phénomènes de dépendance extérieure de l'industrie algérienne au capital fixe et à la technologie – le champ de la nouvelle « stratégie algérienne de développement » (SAD) et de ses limites ou impasses demeure encore peu exploré. Si l'émergence économique correspond à un phénomène d'industrialisation et plus précisément au processus qui permet aux pays du Sud de s'extirper d'une position périphérique dans la division internationale du travail par le passage d'une production/exportation de biens primaires à celle de biens manufacturés, le constat sur un horizon temporel de plus de deux décennies est alors celui d'un échec patent. Non seulement l'Algérie n'a pas réussi à émerger quand de nombreux pays du Sud ont connu une métamorphose industrielle mais de surcroît elle a connu depuis la fin de la guerre civile des années 1990 un processus inverse de désindustrialisation manifeste dans le tableau ci-dessous.

⁴⁵ Zacharie, Arnaud, *Mondialisation, qui gagne et qui perd. Essai sur l'économie politique du développement*, Éditions Le bord de l'eau, 2013, p. 178.

Poids de l'industrie manufacturière dans l'économie algérienne (Activités de fabrication en % du PIB⁴⁶)

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Part en %	6.50	6.42	5.77	5.37	4.65	4.33	4.14	3.76	4.77	4.25	3.73
Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Part en %	3.71	3.85	4.04	4.61	4.58	4.49	4.40	4.57	4.95	4.47	4.66

Source : UNCTADstat (CNUCED)⁴⁷

Ce tableau montre à la fois la faiblesse structurelle de l'industrie algérienne et l'absence de processus d'industrialisation au cours des deux dernières décennies. D'une part, la richesse produite par l'industrie manufacturière ne représente qu'une maigre fraction de la richesse totale générée par l'économie (autour de 5% pour l'Algérie sur la période 2001-2022 quand elle se situe entre 20 et 30% dans les économies du Sud en voie d'industrialisation). D'autre part, la part de la valeur dégagée par l'industrie manufacturière a tendance à décliner : elle est plus faible en 2022 (4.66 %) qu'au cours du premier mandat d'A. Bouteflika de 1999-2004 (5 à 6 %) ⁴⁸.

L'Algérie, replacée dans le vaste ensemble des pays du Sud, appartient donc à la zone grise du développement économique (catégorie de PED situés entre les pays nouvellement industrialisés et les pays économiquement moins avancés)⁴⁹ et ce, malgré les velléités

⁴⁶ L'indicateur « activités de fabrication » est un indicateur de la classification internationale des activités économiques CITI. Il regroupe l'ensemble des activités industrielles de transformation des matières premières en produits finis ou semi-finis. Il correspond donc à la fabrication de l'ensemble des produits manufacturés (biens de consommation, biens intermédiaires, biens d'équipement).

⁴⁷ <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/>

⁴⁸ Pour une analyse statistique plus détaillée de la non-émergence économique de l'Algérie, il est possible de consulter l'Annexe 1.

⁴⁹ Si l'on resitue les émergents dans l'ensemble des PED, ils ne représentent aujourd'hui qu'une minorité. Les échanges sud-sud couplés à la formation d'un *policy space* sont de ce point de vue des conditions nécessaires mais non suffisantes à l'industrialisation. A y regarder de plus près, la plupart des émergents actuels est constituée de pays de grande taille comme la Chine, l'Inde et le Brésil parce que celle-ci leur permet de s'imposer comme puissances sur la scène régionale en tirant profit des relations économiques et de disposer d'une marge de manœuvre plus grande sur la scène internationale. Si on élargit maintenant le cercle des pays en transition industrielle, la Russie, l'Afrique du Sud, la Turquie, l'Indonésie ou l'Iran apparaissent aussi comme des pays qui se démarquent par une ou plusieurs dimensions comme la taille, la démographie, la position géostratégique, les ressources naturelles. C'est l'une des différences majeures entre les émergents d'aujourd'hui et les Nouveaux pays industrialisés (NPI) d'hier qui avaient pu malgré leur taille limitée tirer parti de l'affrontement Est-Ouest pour édifier un capitalisme dynamique. Autour des grands émergents actuels, un nombre restreint d'émergents plus petits a vu le jour, dans lequel on peut classer des pays comme la Malaisie, la Thaïlande, le Vietnam ou le Chili. Cependant leur essor est imputable dans une large mesure aux synergies économiques avec les grands émergents. En ce qui concerne les pays pauvres du Sud (Pays les moins avancés ou PMA), Arnaud Zacharie (2013) analyse la situation comme une tendance à leur marginalisation économique sur la scène internationale. Ainsi pour lui « il découle du processus simultané de convergence entre la semi-périphérie et le centre et du décrochage des PMA à la périphérie que les pays en développement en tant que groupe rassemblent des pays de plus en plus diversifiés. Entre les pays émergents de la semi-périphérie et les pays de la périphérie, les structures économiques et sociales n'ont plus grand-chose en commun et la place dans la division internationale du travail est bien différente. ». Entre ces deux groupes de PED aux caractéristiques bien prononcées, il existe une zone interstitielle constituée de pays

développementalistes du pouvoir politique et les ressources financières considérables consacrées à l'objectif de transition vers une économie productive (1000 milliards de dollars cumulés sous les quatre mandats de Bouteflika qui s'étalent sur la période 1999-2019). Comment expliquer que l'ensemble des politiques publiques et des dispositifs institutionnels déployés depuis 2000 aient échoué à enclencher un processus d'industrialisation comparable à celui des économies émergentes du Sud ou ne serait-ce qu'à densifier le tissu industriel ? Pourquoi l'Etat algérien a-t-il failli, à l'heure de la seconde transition industrielle, dans son projet d'édification d'un capitalisme industriel dynamique ?

Les travaux d'économie politique visant à expliquer cet échec de la transition industrielle en Algérie puisent pour l'essentiel d'entre eux leurs outils théoriques dans des paradigmes ayant acquis leur légitimité scientifique sur le plan international. Si des tentatives d'interprétation institutionnaliste commencent à faire leur chemin⁵⁰, attribuant les blocages de l'industrialisation à l'inconsistance des institutions ou plus foncièrement à l'incapacité de l'Etat à bâtir des institutions cohérentes avec une transition vers l'économie de marché, l'approche qui a occupé une place hégémonique dans cette littérature est celle de l'Etat rentier⁵¹. Inspiré des travaux pionniers de Hossein Mahdavi sur l'Iran⁵² et des apports théoriques de Giacomo Luciani et Hazem Beblawi sur les Etats arabes⁵³, le modèle de l'Etat rentier envisage l'existence d'une rente externe (rente liée aux exportations des hydrocarbures) comme structurellement incapacitante sur le plan de l'essor industriel et de la création de richesses. Elle doterait d'un côté l'Etat d'une autonomie financière et politique qui l'exonèrerait de mener les réformes structurelles indispensables à l'émergence d'une économie productive et induirait de l'autre chez les patrons comme chez les salariés des comportements rentiers, les premiers visant la réalisation de profits de court terme ou de gains spéculatifs dans l'import, l'immobilier et les services (via les marchés publics) tandis que les seconds jouiraient de rémunérations en

aux profils très hétéroclites tels que l'Algérie qui n'ont pas véritablement décroché mais qui n'ont pas non plus réussi à engager une dynamique durable d'accumulation du capital.

⁵⁰ Ahmed Zaid-Chertouk Malika, Bance Philippe, « Gouvernances publiques et entreprises publiques dans les économies de rente », *Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol. 86(4), 2015, pp. 657–681 ; Mira, Rachid, *Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période*, Economies et finances, Université Sorbonne Paris Cité, 2015 ; Talahite, Fatiha, « La rente et l'Etat rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? », *Revue Tiers Monde* 2012/2 (n°210), p. 143-160.

⁵¹ Benabdallah, Youcef, « État développementiste vs État rentier : Qu'en est-il en Algérie ? », *NAQD* 2018/1, n° 36), p. 75-119 ; Bellal, Samir, *La crise du régime rentier. Essai sur une Algérie qui stagne*, éditions Frantz-Fanon, 2017 ; Ouchichi, Mourad, « Aux origines du caractère rentier de l'économie algérienne », *El Bahith Review*, Volume 15, 2015, p. 133-148 ; Ouaisa, Rachid, *La classe-Etat algérienne : 1962-2000*, Editions Publisud, 2010 ; Sid Ahmed, Abdelkader, « Le paradigme rentier en question : l'expérience des pays arabes producteurs de brut. Analyse et éléments de stratégie. », *Tiers-Monde*, tome 41, n°163, 2000, p. 501-521.

⁵² Mahdavi, Hossein, « The Patterns and Problems of Economic Development in Rentier States : the Case of Iran », in M.A. Cook (ed.), *Studies in the Economic History of the Middle East*, Oxford University Press, pp. 428-467, 1970.

⁵³ Beblawi, Hazem et Luciani, Giacomo (dir.), *The Rentier State*, Kent (Grande-Bretagne), Croom Helm, 1987.

déconnexion avec leur productivité effective (pacte social). Au final, la rente externe irradierait l'ensemble des mécanismes économiques (et par extension socio-politiques) et orienterait l'essentiel des capitaux publics et privés vers des affectations non productives. Ce modèle a exercé un attrait puissant sur une majorité de chercheurs parce qu'il est le seul, à l'heure actuelle, à fournir une grille d'interprétation globale ou systémique des blocages avec lesquels se débat l'économie algérienne depuis plusieurs décennies.

S'il est indéniable que des modes de fonctionnement rentiers sont à l'œuvre dans l'économie algérienne et qu'ils ont tendance à réfréner le développement industriel, il n'est pas certain que la rente externe constitue en tant que tel le facteur ultime d'explication des blocages économiques quand sont mises en regard les réussites industrielles de pays disposant de cette manne des hydrocarbures comme l'Indonésie, la Malaisie ou l'Iran⁵⁴. Sans doute faut-il considérer avec Luis Martinez que le problème ne réside pas tant dans la rente que dans l'usage politique de la rente : « L'Algérie, l'Irak et la Lybie se distinguent des autres régimes autoritaires, pétroliers et non pétroliers, par les conditions historiques qui ont permis, dans les années 1970, la capture de la rente par les organisations politiques révolutionnaires [...] Ce travail fait donc l'hypothèse que la trajectoire politique violente ainsi que l'échec économique de ces régimes sont le résultat d'une combinaison entre la dynamique révolutionnaire originelle et la richesse pétrolière inattendue »⁵⁵. Luis Martinez considère ainsi que le potentiel destructeur de la rente pour l'économie (économie de prédation) et la société (répression, violence politique, fragmentation des espaces de dissidence) est politiquement conditionné par la structuration du pouvoir et le type d'organisation qui le domine. De ce point de vue, sans perdre de vue les effets économiques délétères des mécanismes rentiers, il s'agit d'opérer un déplacement de la focale de recherche vers le type de coalition factionnelle qui domine l'Etat et les modes d'appropriation et de distribution de la rente qui garantissent sa longévité au pouvoir.

Le même type de raisonnement fondé sur l'analyse des interdépendances entre les structures de l'économie et les structures du pouvoir politique peut à l'évidence s'appliquer à l'autre grande constante de l'économie algérienne qui, avec la rente, participe à la sclérose de l'accumulation du capital et à l'atonie globale du capitalisme, à savoir la dépendance à l'import⁵⁶. Dans le cas algérien, la structure rentière et la structure importatrice sont articulées, enchâssées mêmes : la rente externe finance à grande échelle l'extraversion par l'import tandis que celle-ci exerce une pression au développement des tendances rentières de l'économie. Elles

⁵⁴ Cf. Annexe 1, Graphiques 9 et 21.

⁵⁵ Martinez, Luis, *Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye - Irak*, Presses de Sciences Po, 2010.

⁵⁶ Cf. Annexe 1, Graphique 31.

forment une sorte de complexe économique qui tire le capitalisme algérien vers le bas, vers la stationnarité économique. Cependant, ce modèle économique comprador-rentier ne fonctionne pas en vase clos, il n'existe et se perpétue que parce qu'il a son pendant au niveau de la structuration factionnelle du pouvoir et plus précisément en raison de la présence dans la coalition dominante de la bourgeoisie compradore. Nicos Poulantzas définit ce groupe spécifique comme « la fraction bourgeoise qui n'a pas de base propre d'accumulation du capital, qui agit en quelque sorte comme simple "intermédiaire" du capital étranger – c'est pour cela qu'on assimile parfois à cette bourgeoisie la « bourgeoisie bureaucratique » – et qui est ainsi, du triple point de vue économique, politique et idéologique, entièrement inféodée au capital étranger. »⁵⁷. La bourgeoisie compradore par sa position stratégique de contrôle des flux du commerce international s'impose comme une classe politiquement dominante dans les espaces nationaux du Sud même si elle demeure économiquement stérile (elle ne possède pas de « base propre d'accumulation ») mais joue pour le capital étranger le rôle de classe-relai dans la mesure où elle médiatise sa pénétration et sa domination dans les économies du Sud. Ainsi que l'explique Benjamin Torterat dans sa relecture de Nicos Poulantzas, la bourgeoisie compradore est dans son fondement le produit des rapports de force économiques et politiques internationaux dans le cadre du stade impérialiste du capitalisme⁵⁸. Cette question du compradorisme et de la bourgeoisie compradore, bien que reléguée et délaissée depuis les années 1980 dans la littérature francophone en raison du reflux du marxisme et particulièrement de sa version dépendantiste, refait surface aujourd'hui avec le regain d'intérêt que suscite la théorie poulantzassienne auprès de nombreux chercheurs comme Razmig Keucheyan⁵⁹, Cédric Durand⁶⁰, Benjamin Bürbaumer⁶¹ ou Marlène Rosano-Grange⁶².

Comme nous l'avons montré dans les cas des dimensions rentière et compradore de l'économie algérienne, l'économique et le politique sont inscrits dans des rapports d'interdépendance : de manière dialectique, les structures de l'économique – et leurs transformations – conditionnent la configuration du pouvoir politique (structuration classiste et factionnelle de la coalition dominante, type de régime politique, caractéristiques du groupe hégémonique) tandis que le pouvoir politique structure en profondeur le modèle économique

⁵⁷ Poulantzas, Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Editions du Seuil, 1974, p 70

⁵⁸ Torterat, Benjamin, « Sur la notion de bourgeoisie compradore d'après Nicos Poulantzas », *Droits*, vol. 69, n° 1, 2019, pp. 99-111.

⁵⁹ Ducange, Jean-Numa, et Keucheyan, Razmig, *La fin de l'État démocratique. Nicos Poulantzas, un marxisme pour le XXI^e siècle*. Presses Universitaires de France, 2016.

⁶⁰ Durand, Cédric, « Un césarisme bureaucratique », *Propos* recueillies par Louis Weber, *Savoir/Agir*, vol. 23, n° 1, 2013, pp. 33-43.

⁶¹ Bürbaumer, Benjamin, « Alliances et accumulation. Comprendre la conflictualité entre les États-Unis d'Amérique, la Chine et la Russie à travers les flux mondiaux de capitaux », *Terrains/Théories*, 18/2024.

⁶² Rosano-Grange, Marlène, « Sociologies matérialistes des institutions internationales. L'apport de Nicos Poulantzas », *Terrains/Théories*, 18/2024.

tout en assurant sa perpétuation via la définition de ses orientations économiques et de ses politiques publiques, l'action quotidienne de ses institutions ou même son interventionnisme économique. Nous inscrivons ainsi pleinement notre recherche dans cette perspective d'économie politique telle qu' Andy Smith et Colin Hay la définissent : « Définie plus positivement, ce que nous entendons alors par une véritable économie politique du capitalisme est un courant de recherche qui épouse d'emblée une ontologie du capitalisme dont le socle est la reconnaissance d'une interdépendance entre l'économique et le politique. La problématique générique qui en découle consiste donc, non pas expliquer la dimension politique des relations économiques, *mais à analyser en profondeur l'interdépendance économique et politique qui constitue et caractérise le capitalisme lui-même.* »⁶³ Comme l'expliquent Andy Smith et Colin Hay, il n'existe pas une perspective unique qui permettrait d'appréhender synthétiquement l'économique et le politique mais plusieurs portes d'entrée dans l'analyse de leurs interdépendances. Pour notre part, dans le cadre de l'étude du processus historique qui produit et reproduit les blocages de l'accumulation capitaliste en Algérie, nous avons adopté une perspective classiste parce que précisément la classe sociale est *sui generis* à l'interface de l'économique et du politique et constitue donc un outil théorique qui permet de saisir efficacement leurs déterminations réciproques, leurs interrelations, leur interpénétration. Nous avons analysé dans un double mouvement les rapports de classes qui animent l'Etat et déterminent son caractère développemental ou non développemental et les rapports de l'Etat aux classes sociales qui structurent l'espace de la production capitaliste et déterminent les possibilités d'accumulation. Ce second aspect participe de ce projet de recherche plus général que constitue l'étude des structures politiques de l'accumulation et qui d'après Antoine Roger consiste à mettre au jour les luttes politiques qui structurent les processus d'accumulation (ou de non-accumulation) et tendant par un « travail – éminemment politique – de dépolitisation de l'économie » à créer une séparation fictive des registres de l'économique et du politique⁶⁴.

Cette thèse s'est ainsi fixée pour objectif d'expliquer la non-émergence économique de l'Algérie (2000-2023), c'est-à-dire l'échec du projet national d'industrialisation dans un contexte international caractérisé par les succès industriels du Sud, à partir des rapports que l'Etat entretient aux diverses fractions de la classe capitaliste. Notre problématique s'inscrit donc dans une perspective théorique structurelle qui relie les conditions de formation d'une économie productive à la configuration des rapports de classe de manière générale et à la composition classiste de la coalition au pouvoir en particulier. Mais si cette perspective

⁶³ Hay, Colin, et Smith, Andy, « Introduction. Le rapport capitalisme-politique », Colin Hay éd., *Dictionnaire d'économie politique. Capitalisme, institutions, pouvoir*. Presses de Sciences Po, 2018, pp. 19-49.

⁶⁴ Roger, Antoine, *Le capitalisme à travers champs. Etudier les structures politiques de l'accumulation*, Les Editions du Bord de l'eau, 2020, 480 p.

théorique a été utilisée avec un certain succès pour étudier les *latecomers*, ces cas nationaux d'industrialisation tardive, nous avons choisi de la mettre à l'épreuve d'un objet sensiblement différent, celui de la non-émergence économique, situation qui caractérise aujourd'hui une majorité de pays du Sud et que nous avons étudiée dans la présente recherche à travers le cas empirique de l'Algérie. D'une certaine manière, nous avons retourné la question théorique qui structurait la littérature académique sur le sujet – la place et le rôle des milieux industriels dans la coalition au pouvoir et leurs effets sur le développement économique – en nous demandant si les blocages de l'accumulation capitaliste en Algérie ne relevaient pas de phénomènes de rupture collaborative, de tensions, de conflits ou même de rapports de domination entre la classe dirigeante et le patronat.

Notre démarche de recherche est allée puiser un ensemble d'éléments théoriques dans deux courants de l'économie politique du développement : les approches hétérodoxes et optimistes de l'industrialisation tardive (Alexander Gerschenkron⁶⁵, Alice Amsden⁶⁶) et de la transformation structurelle (Albert Hirschman⁶⁷, Nicholas Kaldor⁶⁸, Ricardo Hausman et César Hidalgo⁶⁹) qui fondent leurs explications des phénomènes d'émergence économique du Sud sur le rôle proactif de l'Etat et les approches critiques et pessimistes des capitalismes à base d'accumulation stationnaire que sont les théories de la dépendance (Fernando Henrique Cardoso⁷⁰, Celso Furtado⁷¹), du centre et de la périphérie (Immanuel Wallerstein⁷²) et de l'Etat-rentier (Hossein Mahdavy⁷³, Hazem Beblawi et Giacomo Luciani⁷⁴). Plus précisément, nous avons cherché à réaliser une synthèse critique de ces deux groupes de théorie qui dans la pratique de la science contemporaine ne communiquent que très peu entre eux, comme persuadés de l'incommensurabilité de leur objets – émergence versus non-développement – alors qu'une bascule dans une perspective d'histoire longue enseigne le contraire, à savoir que les pays du Sud actuellement industrialisés ont longtemps navigué dans les méandres de la stagnation économique avant de voir leur Etat néo-patrimonial se transformer en Etat développementaliste et assurer par-là l'accumulation du capital sur grande échelle. Cette synthèse théorique, nous l'avons opérée à partir d'une axiomatique de classe inspirée de la tradition

⁶⁵ Gerschenkron, Alexander, op. cit.

⁶⁶ Amsden, Alice, op. cit.

⁶⁷ Hirschman, Albert, op. cit.

⁶⁸ Kaldor, Nicholas, op. cit.

⁶⁹ Hidalgo, César et Hausmann, Ricardo, op. cit.

⁷⁰ Cardoso, Fernando Henrique et Faletto, Enzo (1967), *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, PUF, 1978.

⁷¹ Furtado, Celso, *Théorie du développement économique*, Presses universitaires de France, 1970.

⁷² Wallerstein, Immanuel, *Comprendre le monde. Introduction à l'analyse des systèmes-monde*. La Découverte, 2009.

⁷³ Mahdavy, Hossein, op. cit.

⁷⁴ Beblawi, Hazem et Luciani, Giacomo, op. cit.

marxiste en général et de la théorie de l'Etat capitaliste de Nicos Poulantzas de manière plus spécifique. Considérant que le procès d'accumulation du capital industriel ne pouvait se réduire aux seuls déterminants économiques et institutionnels (éclosion d'institutions marchandes, stratégie industrielle adaptée, efficacité des politiques publiques, ...) ou même que ces déterminants n'en constituaient pas la cause en dernière instance, nous avons creusé la perspective des rapports du pouvoir politique aux classes possédantes autochtones et cherché à déterminer les alliances de classe qui structuraient en interne l'Etat (type de groupe capitaliste intégré dans la coalition dominante) ainsi que les rapports externes de l'Etat aux divers autres groupes de capitalistes, sans perdre de vue que la configuration globale de classes surdéterminait l'ensemble de ces rapports.

3. Hypothèses : le conflit dirigeants politiques/capitalistes à l'origine de la stagnation infra-industrielle

Si la domination mondiale du bloc occidental a commencé à se fissurer dans les années 1960 libérant dans le Sud un ensemble d'espaces politiques dans lesquels pouvaient s'engouffrer des politiques nationales de développement, encore fallait-il qu'en interne les élites dirigeantes acceptent de promouvoir l'essor de la bourgeoisie indigène, qu'elles nouent avec elle un compromis développementaliste qui constitue la condition politique d'effectivité et de viabilité d'un projet d'industrialisation. Tout bouleversement majeur de structures d'une société suppose, que ce soit dans le cadre d'une rupture révolutionnaire ou par des voies pacifiques, des forces politiques de changement qui puissent le faire advenir. En l'occurrence, les pays du Sud ne peuvent s'engager sur les rails de l'industrialisation sans que les factions politiques modernistes, favorables à une alliance avec les milieux industriels, ne deviennent dominantes au sein de l'appareil d'Etat.

En étudiant les modalités précises par lesquelles quelques économies du Sud ont accédé au statut de capitalisme industriel, nous avons pu dégager deux types distincts de trajectoire historique : une voie générale d'émergence par le haut et une voie marginale d'émergence par le bas. La voie majoritaire ou classique empruntée par les pays du Sud dans le cadre de leur procès d'industrialisation a reposé sur une alliance au sommet de l'Etat, à la fois collaborative et discrétionnaire, entre les cercles politiques dirigeants et les représentants du grand patronat. Cette voie d'émergence économique peut être qualifiée de modèle de développement asiatique (Asie du Sud-Est, Chine, Inde) même s'il est possible de rattacher quelques cas nationaux isolés

issus des autres continents comme le Brésil, le Chili ou l’Afrique du Sud. Dans le cas de la Chine, Mylène Gaulard analyse le passage du mode de production asiatique au mode de production capitaliste en trois grandes séquences historiques qui parcourent le 20^{ième} siècle : en premier lieu, les rapports capitalistes se sont imposés en Chine au tournant du 20^{ième} siècle sous la pression de facteurs extérieurs, en l’occurrence sous les phénomènes de domination des puissances européennes ; en deuxième lieu, la révolution de 1949 et l’accession au pouvoir du Parti communiste chinois (PCC) n’ont pas rompu, si l’on excepte les mesures de nationalisation de 1956, avec le soutien dont pouvait bénéficier la bourgeoisie sous le pouvoir du Guomindang ; en troisième lieu, la rupture libérale de 1979 correspond à un approfondissement de l’alliance politique entre le régime communiste et la bourgeoisie autochtone. « Les liens entre bourgeoisie et bureaucratie tendent à se resserrer. L’évolution des forces productives s’est réalisée sous la pression de facteurs extérieurs ; ce qui explique qu’une classe dominante n’ait pas éclipsé l’autre : les bureaucrates sont aussi indispensables au développement de la bourgeoisie que cette dernière est nécessaire à la survie de la bureaucratie. »⁷⁵ Mylène Gaulard avance l’hypothèse que l’alliance collaborative scellée entre dirigeants du Parti communiste et propriétaires du capital a été rendue possible par le fait que le régime ne s’appuyait pas tant sur le salariat urbain que sur les masses paysannes qui forment sa base sociale historique. Cette alliance politique au sommet s’est progressivement métamorphosée en un processus social d’intégration de la bureaucratie et de certaines fractions de la classe capitaliste. Mylène Gaulard donne comme exemple de ce processus d’intégration Rong Yiren qui a été vice-président de la Chine de 1993 à 1998 et dont la famille contrôle de grandes sociétés dans le textile. Si effectivement les cadres du régime investissent massivement le monde des affaires, en particulier les hauts dignitaires du PCC (« les Princes rouges »), en sens inverse les grands chefs d’entreprise se lancent en politique pour occuper des postes électifs dans les différentes assemblées populaires locales et l’Assemblée nationale populaire.

Des processus sociopolitiques assez similaires caractérisent les autres pays d’Asie ayant connu un processus d’industrialisation tardive. La classe dirigeante, animée par un projet national de développement économique, s’appuie en quelque sorte sur les classes possédantes locales pour le réaliser en faisant d’elles l’acteur central de la transformation de l’économie. Dans ce cadre de ce projet s’établit une collaboration tacite et puissante entre le pouvoir politique et le grand capital privé qui trouve son expression ultime dans les tendances à la fusion entre les deux types d’élites. Ainsi, en Corée du Sud, « l’Etat développeur » des années 1960 était mû, selon Yin-Wah Chu, par une alliance développementaliste entre le pouvoir autoritaire

⁷⁵ Gaulard, Mylène, *Karl Marx à Pékin. Les racines de la crise en Chine capitaliste*, Demopolis, 2014, p. 46.

de Park Chung-hee et les grands groupes ou chaebol. Ce n'est que plus tardivement, dans les années 1980, que se produit une recomposition de l'alliance développementaliste qui finit par intégrer en son sein les patrons de PME⁷⁶. Richard Robison quant à lui a montré dans le cas de l'Indonésie que l'Etat autoritaire sous Suharto a renforcé et consolidé les positions économiques de la classe possédante, créant ainsi les conditions d'un rapide essor industriel : « Sous Suharto, les rapports entre l'Etat et le capital ont été caractérisés par l'émergence d'un pacte de domination entre la bureaucratie, la grande bourgeoisie qui détient les principaux groupes locaux liés à l'Etat, et les éléments du capital international qui sont partie prenante de la stratégie industrielle du gouvernement — les sociétés pétrolières et les investisseurs industriels. Ce pacte a reposé sur une forte régulation étatique et sur des politiques nationalistes d'industrialisation conduites par l'Etat qui ont mis les leviers de commande du pouvoir économique aux mains des politico-bureaucrates et ont garanti la position économique des firmes locales liées au pouvoir. »⁷⁷ Dans la même perspective, Elsa Lafaye de Micheaux souligne dans ses travaux sur l'émergence de la Malaisie l'importance de la Nouvelle Politique Economique (NEP) mise en place en 1971 qui a permis à une nouvelle classe de capitalistes malais de se constituer jusqu'à devenir l'acteur-clé du projet d'industrialisation. « Présentés dans les textes comme des « deprived Malays », les Malais vont désormais profiter d'un traitement préférentiel généralisé, souvent à l'encontre des intérêts des autres communautés, en particulier chinoises (Heng, 1997), comme on le détaillera plus loin. Sous couvert d'innovation politique majeure, la NEP reprend en fait les idées exposées lors de deux congrès nationalistes malais (1965 et 1968), dans l'intérêt d'une classe émergente des capitalistes malais ».⁷⁸ La formation d'un pouvoir politique qui fournit un soutien et une protection au capital privé apparaît de ce point de vue comme un prérequis politico-institutionnel pour le passage de l'accumulation primitive du capital à une accumulation sur une échelle élargie et l'avènement d'un capitalisme industriel dynamique.

Cette voie d'émergence par le haut, à la fois politiquement pacifique et ressemblante dans sa forme aux processus de modernisation autoritaire des pays retardataires de la première transition industrielle que sont l'Allemagne et le Japon, affecte d'abord les institutions politiques et administratives avant de transformer en profondeur les structures économiques. Cette alliance au sommet, essentiellement collaborative à l'origine, conduit le plus souvent à des phénomènes d'intégration entre les élites politiques et des élites économiques qui renforcent

⁷⁶ Chu, Yin-Wah, « La reconstitution de l'alliance développementaliste en Corée du Sud et à Taïwan », *Critique internationale*, n° 63, avril-juin 2014, p. 41-58.

⁷⁷ Robison Richard, « États autoritaires, classes possédantes et politique des nouveaux pays industriels : le cas de l'Indonésie, in *Bourgeoisie des Tiers Mondes d'hier à aujourd'hui*, Revue Tiers-Monde, tome 31, n°124, 1990, pp. 853-875.

⁷⁸ Lafaye de Micheaux Elsa, « Aux origines de l'émergence malaisienne : la Nouvelle politique économique », in *Emergents : le temps des désillusions*, Revue Tiers-Monde, n°219, juillet-septembre 2014, p 105.

et accélèrent la dynamique d'émergence économique. Lorsque la classe capitaliste a atteint un certain degré de consolidation, lorsqu'elle a étendu la sphère de sa domination sociale et politique, elle peut pousser, comme en Corée du Sud ou au Brésil, vers des modes de gouvernement plus démocratiques. En l'absence de transformation révolutionnaire, il est cependant possible d'observer la persistance de pratiques typiques des régimes autoritaires comme le néo-patrimonialisme en Corée du Sud ou une corruption à grande échelle au Brésil. Aussi, les institutions démocratiques nouvellement établies peuvent apparaître fragiles, chancelantes, comme c'est le cas au Brésil ou en Inde et les risques de régression vers des instances de contrôle répressives demeurent élevés. Mais de manière plus générale, la poursuite du processus d'industrialisation s'est accompagnée d'une adaptation des régimes autoritaires sur le plan de leur architecture institutionnelle.

A l'opposé, la voie d'émergence par le bas correspond à une trajectoire historique dans laquelle des forces sociales issues de la société civile s'emparent du pouvoir politique pour réaliser un projet de développement à caractère nationaliste. Cette voie, marginale dans le concert des nations, est représentée par le modèle iranien et le modèle turc de développement. Dans le cas iranien, il s'agit d'une voie révolutionnaire caractérisée par la formation d'une alliance interclassiste et anti-impérialiste entre les classes populaires et la bourgeoisie nationale que Nicos Poulantzas définit comme « la fraction autochtone de la bourgeoisie qui, à partir d'un type et degré de contradictions avec le capital impérialiste étranger, occupe, dans la structure idéologique et politique, une place relativement autonome, et présente ainsi une unité propre. »⁷⁹ La bourgeoisie nationale est donc cette fraction de la classe capitaliste typique des pays du Sud qui présente des convergences politiques et idéologiques avec les classes populaires, qui fait partie du peuple au sens large, pour la raison fondamentale que la poursuite de ses intérêts vient constamment buter sur les contraintes imposées par la domination impérialiste. Dans le cas iranien, la longévité de cette alliance ne tient qu'à ce puissant liant idéologique constitué de l'opposition nationaliste à toute forme d'ingérence ou de domination des intérêts occidentaux. Elle se caractérise toutefois aujourd'hui par une tension entre les politiques de promotion des groupes industriels et les politiques sociales en direction des masses populaires. Cette tension explique sans doute la relative lenteur de l'essor de l'économie iranienne mais ce facteur demeure secondaire en comparaison des effets bloquants de l'embargo international. Le modèle turc d'émergence se caractérise en revanche par la formation d'une bourgeoisie islamique d'origine anatolienne (représentée par le courant politique de l'AKP)

⁷⁹ Poulantzas, Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Editions du Seuil, 1974.

devenue assez puissante pour s'emparer démocratiquement du pouvoir, marginaliser les vieilles gardes kémalistes (l'armée et la bourgeoisie laïque) et poursuivre grâce aux leviers de l'Etat le processus d'expansion économique. A la différence du modèle d'émergence asiatique, l'accumulation initiale du capital se réalise donc ici à la marge de l'Etat et ce n'est qu'une fois consolidée dans ses assises économiques que la bourgeoisie peut prétendre au pouvoir politique et démultiplier par-là l'échelle de son procès d'accumulation.

Sachant que l'Iran et la Turquie constituent des cas à part de réussite économique, nous avons cherché à analyser les limites et les contradictions du développementalisme algérien à l'aune du modèle d'émergence par le haut, c'est-à-dire du modèle de développement asiatique. Nous avons donc focalisé notre attention sur les types de relation prévalents entre le pouvoir politique et les patrons que nous avons qualifiés de coopération/intégration ou à l'inverse de domination/confrontation, pour en analyser leurs effets sur le développement industriel. Ainsi nous avons voulu démontrer dans cette recherche que l'incapacité du régime algérien à hisser le pays au rang des économies industrialisées ne tenait pas tant à des défauts de conception de la stratégie économique, des politiques publiques et des dispositifs institutionnels qu'à des blocages structurels, en amont de l'action gouvernementale et administrative, déterminés par la configuration des rapports de l'Etat aux classes sociales et par la coalition dominante qui en est la forme condensée. Plus précisément, l'essoufflement et le dépérissement actuels du nouveau développementalisme engagé au début des années 2000 proviendraient de l'impossible conciliation des intérêts économiques et politiques de la classe dirigeante et de la classe capitaliste et des rapports de domination, de conflit et de segmentation qui lui sont consubstantiels. Quoiqu'ayant lancé un ensemble de réformes économiques animées par la crainte des mobilisations populaires ou la menace d'un décrochage économique face aux concurrents régionaux, la classe dirigeante a semble-t-il toujours privilégié la préservation d'un modèle qui lui garantissait non seulement la formation de revenus de nature patrimoniale ou rentière mais aussi la relative stabilité du pouvoir à une alliance développementale avec la bourgeoisie dont elle n'est pas certaine de contrôler toutes les issues politiques. La rupture entre les décideurs politiques et la bourgeoisie et la cristallisation de rapports antagonistes constituent donc l'hypothèse générale explicative des blocages de l'accumulation capitaliste. Nous montrerons corrélativement que l'option d'une poursuite de la marginalisation politique des milieux industriels par la classe dirigeante, en lieu et place d'une collaboration développementale, suppose de sa part une autonomie relative à leur égard qui dans le cas algérien est alimentée par l'existence d'une rente externe mais qui puise fondamentalement son origine dans le déséquilibre des rapports de force et l'asymétrie de pouvoir. Cette autonomie relative de la classe dirigeante par rapport à la société dans les pays du Sud se trouve prise dans

un rapport dialectique serré avec ce que Laurence Louër nomme le « pouvoir social propre »⁸⁰ d'une classe ou fraction de classe qui renvoie à la capacité de celle-ci de s'affirmer en tant qu'acteur social autonome, c'est-à-dire à la capacité de créer un rapport de force qui l'associe directement ou indirectement à la décision politique. De ce point de vue, l'autonomie relative de la classe dirigeante n'est que la résultante du défaut de pouvoir social propre des classes ou du moins l'une et l'autre varie en fonction inverse. Dans sa recension de l'ouvrage *Business Politics in the Middle East* sous la direction de Steffen Hertog, Giacomo Luciani et Marc Valeri⁸¹, Laurence Louër montre qu'une majorité de travaux portant sur les relations entre pouvoir politique et monde des affaires dans les pays arabes convergent vers l'idée d'une absence de pouvoir social propre des oligarchies économiques. De cette asymétrie dans les relations de pouvoir entre l'oligarchie politique et les classes ou groupes sociaux constitutifs de la société découlent immédiatement les tendances au factionnalisme qui caractérisent les Etats arabes comme en Egypte, à Bahreïn ou en Arabie saoudite⁸². Paradoxalement, les recompositions fréquentes des coalitions dominantes et l'instabilité politique de manière générale dérivent davantage de l'inégale distribution du pouvoir que d'un équilibre des rapports de force politiques, comme si la concentration du pouvoir minait les fondations mêmes de ce pouvoir.

Comme dans les autres pays arabes, si la domination et le conflit forment en Algérie la dimension centrale et structurante des rapports du pouvoir politique à la bourgeoisie, les phénomènes d'alliance politique avec des secteurs localisés de cette classe ne sont pas totalement inexistants. Ils ont tendance à apparaître aux deux extrémités du vaste spectre des rapports entre dirigeants politiques et patrons : d'un côté, au niveau des petits patrons qui bénéficient d'un soutien institutionnel qui se traduit en retour par leur loyauté à l'égard du pouvoir politique ; de l'autre, au niveau des oligarques qui cultivent les relations de *crony capitalism* (ou de capitalisme de connivence) avec les membres de la classe dirigeante. Le *crony capitalism* correspond à un type de capitalisme fondé sur un ensemble de relations (de copinage) mutuellement profitables entre dirigeants politiques et dirigeants d'entreprise. La formation de réseaux de relations politico-économiques permet aux dirigeants politiques de consolider l'assise de leur pouvoir par l'élargissement de leur base sociale à des fractions du grand patronat tandis que ces dernières peuvent jouir de rentes de monopole et de surprofits grâce aux

⁸⁰ Louër, Laurence, « Business Politics in the Middle East. Londres, Hurst & Company, 2013, VIII-377 pages. », *Critique internationale*, vol. 71, no. 2, 2016, pp. 157-160.

⁸¹ Louër, Laurence, op. cit.

⁸² Louër, Laurence, « De la révolution à la réforme : chiisme et politique en Arabie saoudite », *Confluences Méditerranée*, vol. 97, no. 2, 2016, pp. 31-41 ; Louër, Laurence, « Soulèvements et factionnalismes des élites autoritaires en Égypte et au Bahreïn », *Critique internationale*, vol. 61, no. 4, 2013, pp. 35-50.

avantages que confèrent les soutiens politiques. Lorsque les connexions entre les deux types d'élite atteignent le niveau de l'osmose, des phénomènes de transferts croisés de richesse et de pouvoir commencent à se manifester : les dirigeants politiques se constituent de grosses fortunes en investissant le monde des affaires et les patrons politiquement connectés entrent dans des logiques de captation du pouvoir. Le politologue américain Yahya Sadowski est le premier à avoir proposé une analyse de ce mode de fonctionnement du capitalisme dans le cadre d'une étude consacrée au secteur agricole en Egypte entre 1945 et 1991⁸³. Il montre en particulier que le *crony capitalism*, en accordant des privilèges et des protections à la catégorie restreinte des entreprises politiquement connectées, crée une série de distorsions des marchés, vide les politiques publiques de toute substance et efficacité et joue par conséquent contre les intérêts collectifs du capital privé et contre le développement économique global.

Nous montrerons dans le cas de l'Algérie que ces phénomènes d'alliance et de connivence ne sont pas susceptibles de déclencher une dynamique d'industrialisation dans la mesure où la dimension collaborative, en tant que processus continu de régulation conjointe et de coproduction des politiques publiques, en est quasi-absente. Comme en Egypte, l'intrication de la classe dirigeante et de l'oligarchie économique n'a pas débouché sur une alliance développementale mais a au contraire participé à la fragmentation sociale et politique de la classe capitaliste. Enfin, il est possible d'avancer une dernière hypothèse qui situe les difficultés de rapprochement ou de construction d'un compromis entre les décideurs politiques et la bourgeoisie classique – nous désignons ainsi, par opposition à la bourgeoisie des oligarques, la fraction de la classe capitaliste dont le processus d'accumulation est relativement indépendant des relations de *crony capitalism* et de circulation de la rente⁸⁴ – dans le barrage que dressent les puissants réseaux rentiers et compradors activant au sein de l'Etat : leur présence au sein de la coalition dominante serait *de facto* excluante pour celle de patrons d'industrie.

⁸³ Sadowski, Yahya M., *Political Vegetables? Businessman and Bureaucrat in the Development of Egyptian Agriculture*, Washington, D.C: Brookings Institution, 1991.

⁸⁴ Bien que se recoupant dans leurs contenus, les concepts de bourgeoisie nationale et de bourgeoisie classique ne se superposent pas totalement. En premier lieu, la bourgeoisie nationale en raison de sa contradiction fondamentale avec le capital étranger se définit par opposition à la bourgeoisie compradore qui constitue la classe-relai de ce capital étranger. La bourgeoisie classique, si elle se trouve contrariée dans ses intérêts par la bourgeoisie compradore, se définit de manière principale par son opposition à la bourgeoisie des oligarques. En second lieu, la bourgeoisie classique, comme nous le verrons par la suite dans cette recherche, se distingue de la bourgeoisie nationale en ce qu'elle ne présente pas le même degré d'autonomie politique et idéologique, certains de ses segments étant aliénés à l'Etat.

4. Méthodologie de la recherche

4.1. Du projet de recherche à la définition du terrain d'investigation

Dans cette œuvre magistrale que constitue *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*⁸⁵, Barrington Moore montre que l'essor du capitalisme est consubstantiel à la formation d'une classe d'entrepreneurs dynamiques qui a littéralement balayé les anciennes façons de produire et les structures sociales qui leur étaient attachées. En particulier, dans le chapitre consacré à l'Angleterre en tant que trajectoire archétypale vers un capitalisme démocratique, il ressort que l'accumulation primitive du capital a largement été tributaire de l'activisme sans borne de la petite *gentry* et des *yeomen*, cette classe moyenne de petits propriétaires ruraux qui aux 16^{ième} et 17^{ième} siècles a conduit le processus des enclosures, sapé l'ensemble des institutions féodales qui tenaient encore debout et implanté solidement les rapports capitalistes dans les campagnes. Il n'existe pas de capitalisme puissant sans une classe capitaliste consistante et dynamique et cette condition est universelle en ce sens que, si elle a été vérifiée pour les pays du Nord, elle n'en demeure pas moins valable pour les pays du Sud engagés ou qui cherchent à enclencher un processus de modernisation capitaliste. Une telle affirmation ne préjuge en rien des modalités de constitution de la classe capitaliste, qu'elles soient libérales ou sous tutelle étatique. Elle signifie juste qu'un capitalisme possédant une base solide d'accumulation ne peut faire l'économie d'une classe capitaliste structurellement indépendante et ce, même si l'Etat est à l'origine du *big push*⁸⁶ ou continue de jouer un rôle central dans la coordination des activités économiques au jour le jour. C'est pourquoi nous avons focalisé notre recherche sur la classe des capitalistes algériens – plus précisément sur les capitalistes d'industrie et sur les patrons-entrepreneurs puisqu'ils sont les agents actifs du changement économique et social par opposition aux capitalistes sans réelle base d'accumulation comme les importateurs, les rentiers et les spéculateurs – et cherché à analyser le rôle de ce groupe social dans la transformation structurelle de l'économie et les obstacles qui se sont dressés devant lui dans cette phase d'accumulation initiale du capital. La démarche empirique suivie a alors consisté à étudier le dynamisme productif de ce groupe de capitalistes et la façon dont il tente de s'adapter ou de bousculer l'ordre existant sous deux perspectives différentes mais non moins convergentes que sont les conditions économiques et

⁸⁵ Moore, Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie* Maspero, 1983 [1966].

⁸⁶ La théorie du big push ou de l'impulsion massive formulée en 1943 par Paul Rosenstein-Rodan (Rosenstein-Rodan, Paul, «Problems of Industrialization of Eastern and South-Eastern Europe», *Economic Journal*, Vol 53, n°210/211, 1943, p. 202-211) soutient qu'un pays ne peut s'extirper du sous-développement que par un investissement à la fois prompt, colossal et multi-sectoriel.

institutionnelles de production et d'accumulation (état de la concurrence sur les marchés, modalités de financement, recrutement du travail qualifié et non qualifié, accès aux dispositifs de politique publique, interrelations avec l'administration publique, ...) et son action politique au sens large (types de lien aux autorités locales, types de lien avec le pouvoir central, activisme des associations patronales, mobilisations politiques des patrons, ...).

Si nous étions partis de l'hypothèse générale que les procès d'émergence capitaliste du Sud dépendent de la formation d'une alliance durable entre la bourgeoisie industrielle et le pouvoir politique, il s'est avéré que l'Algérie a dérivé dans une direction différente et nos investigations empiriques nous ont conduit à considérer que la formation d'une classe capitaliste économiquement consistante et politiquement organisée a été contrariée, sinon empêchée, par le défaut de collaboration inter-élitaire et sans doute au-delà par un ensemble de contraintes politiques et institutionnelles. Lorsque nous nous sommes engagés dans le travail de recueil et d'exploitation des données empiriques, la finalité explicite que nous nous étions assignés était de mettre à l'épreuve l'hypothèse de recherche, de juger de sa recevabilité et d'en apporter le cas échéant une démonstration solidement étayée par les faits. Cependant, l'avancée dans le travail d'enquête et la production des premiers résultats, pour peu qu'elles confortent l'hypothèse théorique initiale dans les grandes lignes, déplace insensiblement les enjeux de recherche de la dimension abstraite de vérification vers la dimension plus concrète de construction d'un savoir exhaustif. Le matériau empirique change de statut théorique et finit par réaliser son potentiel qui est de produire une connaissance approfondie de l'objet étudié. Cette phase de production d'un savoir concret n'annule pas les questionnements théoriques, elle les contraint à une sorte de latence mais ceux-ci finissent par ressurgir sous une forme renouvelée. L'enjeu n'est plus la validation de l'hypothèse mais son affinement en fonction d'une série de variables que le travail de terrain a fait apparaître. Par exemple, les rapports à l'Etat des patrons, leurs positionnements politiques et leurs conceptions idéologiques, peuvent changer du tout au tout en fonction de la taille de leur entreprise, de leur dépendance aux marchés publics, de l'accès aux dispositifs publics, de leur degré de connivence avec les politiques, etc. Un autre intérêt de l'enquête *in situ* réside dans la possibilité de revisiter et de repenser la hiérarchisation des facteurs explicatifs avancés. Cet aspect peut être illustré par le décalage interprétatif entre le monde la recherche académique et le monde patronal quant aux blocages de l'économie algérienne : si l'explication par la rente règne en maître chez les chercheurs, il n'en est pas de même chez les patrons qui évoquent spontanément la dépendance à l'import comme facteur principal de la stationnarité économique. Il ne s'agit pas d'opposer stérilement des discours émanant de positions sociales hétérogènes mais une telle observation ne peut qu'inciter à rediscuter les fondements propres à chaque modèle théorique et délimiter

leur portée explicative. Enfin, le travail d'investigation empirique peut déboucher sur de nouvelles orientations données à la recherche parce que l'approfondissement d'un sujet avec les acteurs de terrain en appelle souvent un autre et ces connexions entre les questions et les thématiques ne tombent pas toujours sous le sens dans les moments préliminaires et abstraits de la démarche hypothético-déductive. Si les patrons du privé n'avaient pas dressé un bilan au vitriol de l'action économique de l'Etat, il ne nous serait peut-être jamais venu à l'idée d'interviewer les dirigeants d'entreprise publique à ce sujet. Et pourtant, la passation des entretiens allait nous réserver une surprise de taille, celle d'une critique corrosive des élites politiques qui ne détonnait en rien dans son contenu avec celle des patrons du privé.

Sur le plan de la méthodologie déployée, nous avons initialement opté pour l'enquête par entretien qui nous est apparu comme la plus adaptée pour appréhender et caractériser les rapports entre les agents de l'Etat (politiques et administrateurs) et les chefs d'entreprise. Le choix d'une méthode unique s'est toutefois révélé à l'usage insuffisant pour tendre vers une analyse à la fois exhaustive et approfondie de l'objet de recherche. Aussi productive soit-elle, chaque méthode utilisée séparément produit des effets de loupe et peut conduire à surinterpréter certains résultats obtenus ou à sous-estimer des paramètres d'analyse qui n'entraient pas dans le champ balayé par le projecteur de la méthode en question. Par exemple, de nombreux travaux statistiques évaluant les dispositifs de soutien à la PME mis en place depuis le début des années 2000 en Algérie concluent, au vu du trend croissant des créations d'entreprise, à leur relative efficacité. Or, les entretiens avec les bénéficiaires de ces dispositifs et les leaders syndicaux du patronat montrent que la création d'une entreprise n'est pas synonyme de sa réussite et que la plupart de ces entreprises aidées par l'Etat, si elles n'ont pas déposé le bilan, se trouvent dans un état économiquement végétatif. Mais au-delà de ce risque de mésinterprétation, l'écueil le plus important tient au fait que les données obtenues ne fassent pas sens ou soient difficilement interprétables en tant que telles, sans un travail de contextualisation. Lorsqu'un enquêté s'exprime dans le cadre d'un entretien, il se positionne spontanément et parfois volontairement par rapport à un environnement immédiat ou un contexte sociétal sur lesquels il n'a pas forcément pris. Pour éviter que le matériau d'entretien ne s'insère dans le travail d'analyse que sous la forme d'une collection de textes sans réelle valeur ajoutée scientifique, il paraît nécessaire de le combiner avec des données issues de méthodes d'enquête différentes. Pour Vanessa Alcaide Lozano, Sandra Fachelli et Pedro López-Roldán, la mixité méthodologique produit ainsi une connaissance plus riche de la réalité sociale étudiée : « Mixed designs are considered to be more enriching than single-method designs because of their potential for applying information of various types, facilitating the testing, reliability and validity, and

providing a procedure that is more efficient both theoretically and methodologically. »⁸⁷ Dans le cadre de notre recherche, nous avons combiné et croisé différentes méthodes de recueil et d'analyse de données : l'enquête par entretien sociologique, l'exploitation de données issues de la presse et de textes juridiques ainsi que l'emploi de techniques de statistique descriptive sur des données fournies par les grandes institutions internationales. Il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition des méthodes : nous avons sciemment œuvré à leur intégration. L'articulation des méthodes, comme le font remarquer Thomas Aguilera et Tom Chevalier, peut concerner la phase de collecte des données ou la phase de traitement des données et relever d'une démarche séquentielle ou concomitante⁸⁸. Dans le cadre de notre recherche, l'intégration concomitante a concerné les méthodes qualitatives tandis qu'elle a suivi une démarche séquentielle en ce qui concerne les méthodes qualitatives et les méthodes quantitatives. En premier lieu, l'intégration des méthodes qualitatives a été effectuée en amont, au niveau de la collecte des données et en aval au niveau de leur traitement. L'intégration en amont visait à la production d'un matériau plus riche. Les résultats d'analyse obtenus au moyen d'une technique ont pu être réinjectés dans une autre technique pour la rendre plus féconde. Par exemple, les connaissances acquises à partir du décryptage des textes juridiques comme les codes des investissements, les lois de finance ou les lois d'orientation sur le développement de la PME ont permis de structurer le questionnement employé dans le cadre des entretiens sociologiques. L'intégration en aval permettait quant à elle à la fois de cadrer et de densifier l'interprétation des résultats. Ainsi le va-et-vient entre l'analyse des articles de presse et l'analyse des données d'entretiens a certainement permis d'aboutir à des conclusions plus étayées, plus robustes et significativement plus riches. Sans la contextualisation politique fournie par le travail minutieux de dissection de la presse, il aurait sans doute été difficile de faire parler les entretiens, d'en obtenir une interprétation en relief. Si l'un des objectifs ultimes de l'enquête par entretien est d'ordre compréhensif, encore faut-il avoir posé les éléments de contexte qui rendent intelligibles le sens des discours. L'explication est un préalable à la compréhension. En second lieu, la séquentialité dans la combinaison des méthodes qualitatives et quantitatives s'inscrit dans l'une des stratégies définies par Thomas Aguilera et Tom Chevalier dite de complexification dans laquelle la méthode qualitative suit la méthode quantitative⁸⁹. Cette stratégie permet de dégager, au moyen

⁸⁷ Vanessa Alcaide Lozano, Sandra Fachelli, Pedro López-Roldán, « The Typological Paragon: A Proposal Methodology of Mixed Designs », *Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de méthodologie sociologique*, 141, 2019.

⁸⁸ Aguilera, Thomas, et Chevalier, Tom, « Les méthodes mixtes : vers une méthodologie 3.0 ? », *Revue française de science politique*, vol. 71, no. 3, 2021, pp. 361-363.

⁸⁹ Aguilera, Thomas, et Chevalier, Tom, op. cit.

de méthodes qualitatives, les facteurs causaux des régularités observées – et difficilement interprétables – dans le cadre de la méthode statistique employée de manière préliminaire.

4.2. Le choix de la méthode d'enquête par entretien

Pour appréhender et analyser notre objet, à savoir les rapports objectifs et subjectifs des patrons à l'Etat, nous avons ainsi introduit, dans la combinaison des méthodes, une hiérarchie dans laquelle les méthodes qualitatives détenaient en dernière instance les pouvoirs heuristique et explicatif. Cela tient au fait que l'objet étudié relève dans son fondement de processus qualitatifs. Les méthodes statistiques, efficaces dans l'étude d'objets quantifiables, peinent, lorsqu'elles sont employées isolément, à percer les secrets de phénomènes qui renvoient à des rapports sociaux. Lorsqu'il analyse le processus de fusion entre les milieux d'affaire et l'aristocratie à la fin du 19^{ième} siècle en Angleterre et en Allemagne, Barrington Moore réfute l'approche quantitative de la mobilité sociale qui peut laisser accroire que le pouvoir était plus embourgeoisé en Allemagne (78 % des parlementaires avaient une origine bourgeoise) qu'en Angleterre (40% des parlementaires étaient liés aux affaires). Pourtant, « au 19^{ième} siècle, les membres de la bourgeoisie prussienne qui frayèrent avec l'aristocratie épousèrent généralement leurs habitudes et leurs idées. En Angleterre, ce fut exactement le contraire. Ainsi donc, si nous avions de la mobilité une mesure techniquement parfaite qui donnât le même indice de fusion pour l'Angleterre et pour la Prusse, nous aurions tort de prétendre que les deux pays étaient logés à la même enseigne. Les statistiques sont trompeuses pour le lecteur étourdi lorsqu'elles estompent l'essence de la situation du contexte structurel où a lieu cette osmose sociale. »⁹⁰. Etudier les rapports sociopolitiques de coopération et d'intégration ou à l'inverse de segmentation et d'antagonisme entre patrons et dirigeants politiques suppose donc d'ériger les méthodes qualitatives comme outil central de production et d'analyse des données même si à des niveaux préparatoires ou intermédiaires de la démonstration, la méthode statistique peut conserver un intérêt, pour démontrer l'absence de transition industrielle⁹¹ ou pour dresser le bilan d'une politique publique par exemple.

L'actualité de notre objet d'étude excluait par ailleurs, parmi les méthodes qualitatives, l'approche historique d'étude d'archives. Nous avons alors envisagé au début de ce travail de recherche de combiner la méthode ethnographique d'immersion et d'observation – dans une

⁹⁰ Moore, Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Maspero, 1969 [1966], p 42

⁹¹ Cf. Annexe 1.

structure syndicale patronale par exemple ou une administration en charge de l'entreprise comme l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) – et la méthode sociologique d'enquête par entretien. Nous avons cependant dû rapidement renoncer à ce projet de mixte méthodologique pour des raisons pratiques de faisabilité : l'enquête ethnographique aurait supposé des séjours longs de plusieurs mois en Algérie, ce qui était matériellement impossible parce que nous réalisons notre thèse en parallèle de notre travail professionnel à temps plein en tant que professeur agrégé de sciences économiques et sociales au lycée. L'élaboration de notre matériau empirique de première main s'est donc principalement appuyée sur des entretiens semi-directifs effectués au cours d'une série de voyages, pendant les vacances scolaires, entre février 2017 et mars 2020 et dont la durée cumulée atteint les six mois. Par-delà les considérations pratiques, l'enquête par entretien présentait l'avantage par rapport à l'enquête ethnographique et ce, au regard de l'ampleur de notre objet d'étude, de produire une perspective panoramique en balayant un spectre plus large de patrons et de fournir ainsi à notre recherche une couverture empirique qui puisse envelopper les multiples dimensions du rapport entre les patrons du privé et l'Etat. Si l'enquête par entretien s'est avérée la plus adaptée pour appréhender l'ensemble des déclinaisons du rapport Etat/secteur privé, déclinaisons aussi nombreuses que les catégories de patrons qui composent le tissu productif algérien, il ne s'agissait pas pour autant de tomber dans le travers méthodologique moderne des chercheurs « quali » qui consiste à rechercher des formes de légitimation de leur enquête de terrain par la démultiplication du nombre d'interviews et à succomber, d'après Stéphane Beaud, au diktat quantitativiste d'administration de la preuve. « L'entretien, utilisé de cette manière, acquiert alors un statut purement illustratif, preuve par défaut et substitut fragile d'une bonne enquête statistique. »⁹² La force d'une enquête qualitative ne repose pas sur la quantité d'entretiens mais sur leur qualité. Et bien que la richesse du contenu des entretiens considérés dans leur individualité soit cruciale, c'est surtout l'unité du corpus d'entretiens – et non leur compilation – qui fait sens pour la recherche et qui dote la démonstration d'une assise empirique robuste. C'est dans cette optique que Stéphane Beaud ajoute plus loin que « restreindre le travail intensif sur un nombre somme toute limité d'entretiens, c'est d'une certaine manière faire confiance aux possibilités de cet instrument d'enquête, notamment celle de faire apparaître la cohérence d'attitudes et de conduites sociales, en inscrivant celles-ci dans une histoire ou une trajectoire à la fois personnelle et collective. »⁹³ Comme dans une langue où les mots ne réalisent leur signification que les uns par rapport aux autres dans le cadre de systèmes d'opposition et de

⁹² Beaud, Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l' "entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n°35, Troisième trimestre 1996. Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire, sous la direction de Michel Offerlé et Frédéric Sawicki, pp. 226-257.

⁹³ Beaud, Stéphane, op.cit.

distinction⁹⁴, les textes retranscrits n'acquièrent une valeur intrinsèque que dans le caractère extrinsèque de leur articulation.

4.3. Les critères de constitution de l'échantillon d'enquête

Poursuivant cet objectif de recherche qui consiste à cerner le type de rapport entre le monde patronal et le monde politico-administratif, à savoir si la tendance sociologique prédominante est à l'intégration comme dans les pays industriellement émergents ou plutôt à la consolidation de blocs irréconciliables, nous avons au cours de nos multiples déplacements en Algérie réalisé 62 entretiens semi-directifs dans sept wilayas du Centre et de l'Ouest : Alger, Tiaret, Mostaganem, Oran, Mascara, Sidi Bel Abbès, Tlemcen⁹⁵. Si le monde patronal a concentré l'essentiel de nos efforts avec 50 entretiens accomplis, nous avons aussi réalisé, dans les wilayas précitées, 12 interviews de cadres de la fonction publique, des directeurs d'administration publique en charge de faire fonctionner des dispositifs d'aide à l'entreprise (8 entretiens) et des directeurs d'entreprise publique (4 entretiens). Initialement, la passation de ces entretiens avait pour finalité de percevoir le rapport entre les patrons et l'Etat sous l'angle opposé des agents de l'Etat et d'essayer de comprendre comment se structurait ce rapport en prenant en considération les protagonistes des deux camps. Nous partions de l'idée que les agents de l'Etat défendraient avec opiniâtreté le régime et son bilan économique et imputeraient les blocages observés du développement industriel aux faiblesses du secteur privé ou à certains types de comportement des patrons comme la captation de la rente, la recherche d'activité à rentabilité immédiate (commerce, import) ou la corruption. Si les directeurs d'administration avançaient effectivement ce type d'argument, leur loyauté à l'égard du pouvoir politique n'est pas bornée au point que leurs discours ne comportent aucune récrimination à l'encontre de l'Etat ou de sa stratégie économique. Mais si la critique de l'Etat par les directeurs d'administration est demeurée intermittente et localisée, celle des directeurs d'entreprise publique affichait un caractère à la fois global et radical. La question n'était plus pour nous de savoir comment les agents de l'Etat

⁹⁴ De Saussure, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Texte établi par Charles Bally, Albert Sechehaye et Albert Riedlinger, Payot, 1971 [1916].

⁹⁵ Dans l'Annexe 4 intitulée « Structure de l'échantillon d'enquête par entretien », nous avons détaillé la composition de l'échantillon d'entretiens selon plusieurs variables : pour les patrons, nous avons indiqué la date de l'entretien, le lieu d'implantation de l'entreprise, la filière d'activité, la taille de l'entreprise en nombre de salariés, son appartenance syndicale et associative ; pour le personnel d'administration, la date de l'entretien, la localisation régionale de l'administration, la fonction hiérarchique de l'administrateur ; enfin pour chaque entretien, nous avons précisé la durée d'enregistrement.

se positionnaient par rapport au patronat et comment ils interagissaient avec lui mais comment ils se positionnaient par rapport aux autorités politiques et où se situait exactement cette ligne de fracture politique qui traversait désormais l'enceinte des institutions étatiques.

L'élaboration de notre matériau empirique n'a pas visé la représentativité du monde patronal – recherche vaine étant donnée l'extrême diversité des catégories de capitalistes et surtout inutile dans le cadre d'une approche qualitative dont la montée en généralité ne repose pas sur le nombre d'enquêtés mais sur l'analyse en profondeur de cas socio-typiques (Cf. Encadré 1 ci-dessous) – mais a été façonné de sorte qu'il s'arrime au mieux à nos questionnements théoriques, qu'il permette de rejeter ou de conforter certaines hypothèses et surtout qu'il contribue à faire évoluer l'étude de notre objet des abstractions initiales vers une analyse concrète. Nous avons dans cette optique structuré la construction de notre échantillon d'enquête au moyen d'une série de critères et il va sans dire que cette démarche n'a dans la pratique rien de programmatique – le chercheur se lance toujours au départ à corps perdu dans son travail de terrain et n'en possède pas une vue d'ensemble – mais répond à une logique procédurale d'ajustements successifs. Par exemple, les premiers entretiens que nous avons obtenu concernaient majoritairement des patrons dans la construction et donc des patrons économiquement dépendants de la commande publique. Or la dépendance économique à l'Etat pouvait, ainsi que l'a montré Eva Bellin⁹⁶, conduire les patrons à prendre la défense du régime même lorsque celui-ci affichait tous les attributs de l'autoritarisme. Nous avons alors réorienté notre enquête de terrain vers des catégories de patrons dont le chiffre d'affaires était essentiellement réalisé avec le privé et donc relativement indépendants comme les industriels dans l'agroalimentaire.

Encadré 1 : Le parangon social dans les sciences humaines et le roman historique

Sans doute qu'une recherche adossée à une méthode qualitative repose en grande partie sur une certaine forme de sagacité du chercheur en sciences sociales, sur une aptitude observationnelle qui lui permet de distinguer chez les locuteurs le particulier du général et de reconstituer la trame sociale à partir d'histoires personnelles qui a priori semblaient totalement singulières ou irréductibles les unes aux autres. Dans cette trame sociale dépeinte par le chercheur, tous les agents sociaux qui la parcourent n'y occupent pas le même statut heuristique. Certains s'affichent comme de puissants descripteurs sociaux tandis que d'autres n'y figurent que pour représenter des tendances sociales connexes ou singulières. Tout travail de recherche qualitative cherche donc en premier lieu à identifier par des procédures plus ou moins élaborées les cas socio-typiques ou « parangons moyens d'un groupe social » que Vanessa Alcaide Lozano, Sandra Fachelli et Pedro López-Roldán définissent comme les individus situés au centre de leur classe, concentrant leurs caractéristiques sociologiques

⁹⁶ Bellin, Eva, « Contingent Democrats: Industrialists, Labor, and Democratization in Late-Developing Countries », *World Politics*, Vol. 52, No. 2, 2000, pp. 175-205.

moyennes et formant donc des profils sociaux représentatifs⁹⁷. C'est en appuyant l'analyse sur ces parangons moyens que la recherche peut produire une conception synthétique ou une figuration de la réalité sociale.

Il en est ici de la recherche en sciences sociales comme du roman historique qui à partir d'un ensemble d'observations empiriques met en scène des personnages qui sont de véritables types sociaux et dont le caractère sociologiquement vraisemblable force l'admiration. Il suffit de penser à certains personnages de la Comédie humaine, à Rastignac, à Bianchon, au père Goriot ou à la Rabouilleuse pour se rendre compte à quel point, à partir d'observations forcément limitées, il est possible dans le cadre d'une fiction de donner à voir des vérités sociales dont la portée générale est sans conteste. Le caractère réaliste du roman historique réside en grande partie comme l'explique Georg Lukács dans le procédé d'héroïsation de personnages socialement ordinaires tandis que les « individus mondialement historiques » n'y font que des apparitions furtives⁹⁸. Comme dans la Comédie humaine de Balzac, les personnages dans l'œuvre de Zola expriment une topographie sociale. Jacques Ebguy résume ainsi le procédé stylistique employé dans cette fresque sociale que constituent les Rougon-Macquart : « Décor, espace, manières de vivre, psychologie des personnages sont ici mis en rapport et relèvent de la même *expressivité*. En termes sociologiques, le roman épingle donc des *habitus*. Par la suite, le roman ne cessera, dans son évocation des personnages secondaires, définis par leur *localisation*, de rapporter leurs comportements et actions à cette qualification fondatrice, comme si le texte (et le lecteur avec lui) puisait dans la description inaugurale les conditions de sa signification. »⁹⁹ Le sociologue ou le politiste, avec ses protocoles méthodologiques, n'est pas très différent du romancier qui, au moyen de son art, assemble le puzzle social et retrouve le fil rouge de la vie sociale dans des parcelles de vie individuelles. Nous avons cherché à procéder ainsi, à relier et à faire dialoguer dans la mesure du possible des entretiens individuels de patrons avec la réalité sociopolitique plus vaste de l'évolution du capitalisme et de l'industrie, en espérant que cette démarche nous permette au moins d'affiner notre connaissance du phénomène et au mieux de le lire sous un jour nouveau.

Etudier les conditions sociopolitiques de l'émergence économique que nous avions préalablement définie comme processus d'industrialisation supposait donc que notre corpus d'entretiens contînt une proportion relativement élevée de patrons d'industrie. Le critère hiérarchiquement premier et le plus général de constitution de notre échantillon d'enquête est donc l'appartenance ou non au secteur de l'industrie. Sur les 50 patrons du privé rencontrés, 40 appartenaient au monde de l'industrie tandis que les 10 autres opéraient dans des activités de services commerciaux. Et parmi les 4 dirigeants d'entreprise publique, 3 étaient dans la fabrication industrielle tandis que le dernier était situé dans le domaine de l'import de matériel industriel. Il était impérieux pour nous que la composition du matériau empirique accorde une large place aux milieux industriels parce qu'il s'agissait de la condition sine qua non pour caractériser la dynamique des rapports sociaux (collaboration/conflit) entre la classe capitaliste et la classe dirigeante et analyser les éventuels facteurs de blocage de l'émergence économique.

⁹⁷ Vanessa Alcaide Lozano, Sandra Fachelli et Pedro López-Roldán, op. cit.

⁹⁸ Lukács, Georg, *Le roman historique*, Petite Bibliothèque Payot, 1965 [1956].

⁹⁹ Ebguy, Jacques-David, « “Comprendre” le social. Portrait de *La Fortune des Rougon* en roman sociologique », *Romantisme*, vol. 175, no. 1, 2017, pp. 59-70.

La taille de l'entreprise a constitué par ordre d'importance le deuxième grand critère de sélection des patrons à interviewer. Comme nous considérons que l'émergence des économies du Sud avait, dans une large mesure, reposé sur un pacte de domination entre les élites dirigeantes et les détenteurs du grand capital, il nous fallait distinguer les différentes fractions de classes capitalistes. Faute de données sur la capitalisation des entreprises en Algérie, nous avons cherché à délimiter les groupes de patrons par les effectifs de leurs entreprises en nous appuyant sur la nomenclature européenne en la matière : les PME possèdent moins de 250 salariés et comprennent trois catégories qui sont les microentreprises (moins de 10 salariés), les petites entreprises (de 10 à 49 salariés) et les entreprises moyennes (de 50 à 249 salariés) ; les grandes entreprises arborent des effectifs qui vont au-delà des 250 salariés. Cette classification s'est avérée à l'usage globalement opérante en ce qu'elle a permis le repérage et l'identification de groupes patronaux relativement unifiés du point de vue de leurs conditions d'activité (recrutement et gestion du travail salarié, concurrence sur les marchés, financement bancaire, rapport à l'administration, ...), de la fréquentation des autorités politiques (autorités centrales et autorités locales), de leurs positions politiques et conceptions idéologiques. Ainsi, parmi les 50 entretiens réalisés au sein du patronat, 17 consignent les propos de dirigeants de grandes firmes (l'effectif médian est de 500 salariés) et 33 concernent des patrons de PME dont 13 pour la moyenne entreprise (l'effectif médian est de 100 salariés), 12 pour la petite entreprise (l'effectif médian est 16 salariés) et 8 pour la microentreprise (l'effectif médian est de 6 salariés). Creuser cette piste de recherche des rapports spécifiques à l'Etat de chaque fraction de classe capitaliste est indispensable pour en comprendre les effets sur le processus de développement économique. En outre, l'adoption de ce critère de la taille de l'entreprise se justifie dans l'étude du processus d'émergence/non-émergence par le fait que, depuis deux décennies, les gouvernements successifs ont érigé les politiques publiques à destination des PME au rang de priorité nationale dans le cadre de la transition vers une économie de marché. Sous le prisme de cette variable classe, il devient possible d'analyser le degré d'association des patrons de PME à la définition des politiques publiques ainsi que leur degré d'appropriation de ces politiques et in fine de voir dans quelle mesure ce soutien politique et institutionnel à la PME se convertit en une dynamique de coopération développementale entre patrons et politiques.

Quelques ajustements ont été toutefois nécessaires parce que les découpages réalisés par la classification européenne ne se superposaient pas exactement aux groupes sociaux réels et cela tient aux côtés artificiels de toute frontière institutionnelle. Le critère du nombre de salariés est dans certains cas un indicateur insuffisant pour apprécier l'envergure économique d'une entreprise et doit être complété par d'autres indicateurs comme l'intensité capitalistique de

l'entreprise, le degré de sophistication des machines, la taille des marchés (locale, régionale, nationale). Le problème s'est ainsi posé pour trois patrons en particulier pour lesquels nous sommes affranchis de ce critère de l'effectif salarial. En premier lieu, Fayçal¹⁰⁰, patron d'une entreprise de BTP employant 8 salariés, se distinguait nettement des autres patrons de microentreprise en raison du niveau de sophistication technologique de ses procédés de fabrication (réalisation de béton imprimé, de dallage industriel et de chapes autonivelantes) et de l'importance de ses marchés (Fayçal avait signé des conventions avec Lafarge Algérie et de nombreuses autres sociétés étrangères) et par conséquent nous l'avons positionné dans la catégorie des petits patrons et non pas celle des micro-entrepreneurs. En deuxième lieu, Bachir, dirigeant d'une société d'assurance, a été reclassé dans la catégorie des patrons moyens malgré ses 20 salariés permanents et ce, en raison de ces quatre agences réparties sur le territoire national, de l'importance de ses marchés (assurance de risques industriels pour de grandes sociétés publiques) et du montant de son chiffre d'affaires annuel qui faisaient de lui un leader régional dans son domaine. En troisième lieu, Lotfi, cadre dirigeant d'une société de distribution dans l'agroalimentaire de 26 salariés, a lui aussi été positionné dans la catégorie des patrons moyens parce que cette entreprise possédait trois grands sites de commercialisation répartis dans trois grandes villes de l'Ouest algérien. Par ailleurs, bien que sa position spécifique dans les rapports sociaux de production tende à structurer son unité, le grand patronat affiche aussi, au regard de certaines déterminations sociales et politiques comme le type de relation à la classe dirigeante, des caractéristiques hétérogènes qui nous ont amené à envisager trois sous-groupes : la catégorie supérieure des grands patrons dont les effectifs dépassent les 700 salariés, la catégorie intermédiaire dont les effectifs gravitent autour de 500 salariés et la catégorie inférieure aux effectifs variant entre 250 et 300 salariés. Nous verrons par exemple plus loin dans cette recherche que la fraction intermédiaire du grand patronat (autour de 500 salariés) est celle qui se trouve dans la dynamique de rupture la plus radicale avec le pouvoir politique tant sur le plan structurel des relations sociales avec le personnel dirigeant que de ses positionnements politiques et idéologiques.

Si le critère de la taille de l'entreprise s'est avéré déterminant pour le profilage des patrons et la caractérisation du rapport qu'ils entretiennent avec les instances du pouvoir, d'autres critères nous sont apparus décisifs dans la sélection des chefs d'entreprise à interviewer comme la dépendance économique à l'Etat et l'appartenance à une association patronale. La dépendance des patrons à l'Etat est une situation dans laquelle la profitabilité du capital privé est médiatisée, intégralement ou pour partie, par l'intervention économique et institutionnelle

¹⁰⁰ Dans un souci d'anonymisation, les prénoms des patrons interviewés ont été changés.

de l'Etat. Le degré de dépendance des patrons à l'Etat reste cependant une réalité dont il est difficile de dresser des contours précis parce qu'il combine des éléments qui apparaissent dans le bilan des entreprises et qui sont donc objectivables et quantifiables (part des marchés publics dans le chiffre d'affaires, avantages fiscaux ou financiers dans le cadre de dispositifs publics) et d'autres qui le sont moins parce qu'ils relèvent de procédures peu transparentes ou discriminatoires (obtention du crédit bancaire public, accès au foncier industriel, accès aux autorisations administratives d'exploitation et aux licences d'importation). En raison de l'absence d'indépendance de l'administration par rapport au pouvoir politique, il ne peut y avoir en Algérie d'entrepreneur totalement indépendant. Les autorités politico-administratives peuvent à tout moment interférer dans la vie d'une entreprise et en modifier le destin par le refus d'octroi d'un terrain industriel par exemple, le blocage d'un agrément ou le rejet d'une demande de crédit auprès d'une banque publique. Le contrôle serré, de l'amont à l'aval de la production, qu'exerce le pouvoir politique sur le secteur privé, la domination rugueuse des autorités politiques sur le monde des patrons forment sans doute une constante des rapports sociaux de production en Algérie depuis son indépendance en 1962. De ce point de vue, il est préférable d'adopter une démarche relativiste et de classer les patrons soit dans la catégorie de la dépendance forte ou dans celle de la dépendance faible (relative indépendance). Ainsi, les patrons dans le BTPH (Bâtiment, travaux publics et hydraulique) dont l'Etat constitue un client majeur ont été classés parmi les patrons fortement dépendants ainsi que les importateurs dont l'exercice est conditionné par l'obtention des licences délivrées par le Ministère du commerce ou les micro-entrepreneurs de toutes filières d'activité qui ont bénéficié des dispositifs d'aide à la création d'entreprise. A l'inverse, les patrons activant dans le domaine des industries manufacturières comme les industriels dans l'agroalimentaire, la chimie, l'électronique ou les matériaux de construction apparaissent comme des patrons relativement indépendants puisque leur clientèle relève essentiellement du secteur privé. Sur les 50 chefs d'entreprise du secteur privé interviewés, 24 activaient dans les industries manufacturières (dont 14 dans l'agroalimentaire) et 16 dans le BTPH. Les analyses en parallèle de patrons fortement dépendants et de patrons peu dépendants permettront de déceler s'il existe un type de rapport au personnel politico-administratif transversal au monde patronal – que ce soient des pratiques collaboratives, des postures d'indifférence ou des relations conflictuelles – et une idéologie de classe transcendant les particularismes sectoriels ou s'il faut plutôt envisager les choses (relations et conceptions du patronat) sous le prisme de l'hétérogénéité. L'exploitation des données d'enquête constituerait un moyen de juger de la robustesse des hypothèses initialement retenues pour expliquer les blocages de l'industrialisation en Algérie. En effet, si les patrons appartenant aux différentes filières se trouvaient communément pris dans un processus objectif

et subjectif de rupture avec l'*establishment* politique, cela signifierait que la non-émergence économique s'explique principalement par ce facteur sociopolitique de segmentation des élites politiques et des élites économiques. En revanche, l'existence de rapports pluriels des patrons à l'Etat de même que l'absence de condensation d'une conscience de classe de la bourgeoisie conduiraient à relativiser notre hypothèse théorique même si elles ne permettent pas de l'infirmier totalement parce qu'elles constituent en soi un obstacle à une régulation conjointe politiques/patrons et à l'élaboration d'une stratégie économique globale. Nos hypothèses initiales ne seraient démenties que si un processus de collaboration/intégration généralisé apparaissait concomitant d'un état de non-développement industriel.

Enfin, nous avons cherché à créer un équilibre dans notre éventail d'entretiens entre les patrons qui faisaient partie d'une organisation patronale (syndicat, groupement d'intérêt professionnel, *think tank*) et ceux qui n'étaient affiliés à aucune structure de ce type. Sur les 50 chefs d'entreprises du privé, 15 étaient membres d'un syndicat patronal : 4 appartenaient à la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE), 6 à la Confédération générale des entreprises (CGEA) et 5 au Forum des chefs d'entreprise (FCE). Par ailleurs, 7 chefs d'entreprise militaient dans des groupements professionnels comme par exemple l'Association algérienne des producteurs de boissons (APAB) tandis que 3 autres animaient un groupe de réflexion sur l'entreprise algérienne. Un peu plus de la moitié des patrons du privé (28) n'affichaient aucun engagement associatif de quelque nature que ce soit.

Ce critère de l'organisation patronale nous est apparu utile pour voir si l'affiliation associative pouvait conduire à une idéologisation des discours et impacter le rapport des patrons aux institutions publiques et aux autorités politiques. Il devenait ainsi possible d'établir s'il existait un continuum des pratiques collaboratives des patrons avec le monde politico-administratif ou au contraire si l'essor récent des fédérations de chefs d'entreprise tendait à scinder et opposer politiquement le monde patronal et les décideurs politiques. Théoriquement, trois cas de figure sont envisageables quant au type de rapport des patrons à l'Etat et de son effet probable sur la dynamique d'émergence économique. La première possibilité serait que les fédérations patronales considérées par le pouvoir politique comme des « partenaires sociaux » approfondissent des relations de collaboration déjà manifestes entre le monde patronal et le monde politique, cette situation ayant pour incidence de favoriser un essor économique. La deuxième possibilité à considérer est celle d'une tendance à la segmentation des élites économiques et des élites politiques que l'activisme des fédérations patronales viendrait aggraver, celles-ci défendant les intérêts patronaux dans un environnement institutionnel globalement défavorable à la profitabilité industrielle et face à un Etat perçu comme une structure opprimante. Une telle situation déboucherait très certainement sur un

blocage structurel du processus d'émergence économique. La troisième possibilité peut s'apparenter à une situation où les patrons sont initialement et généralement dans une logique de rupture avec le monde institutionnel tandis que les fédérations patronales coopèrent avec le pouvoir politique. Si cette dernière possibilité se trouvait vérifiée, les effets sur l'émergence économique demeurerait très incertains en raison de la division même du monde patronal et donc de son incapacité à formuler une stratégie économique cohérente.

4.4. Guide d'entretien et stratégie de questionnement

Lorsque nous avons débuté dans notre travail d'enquête de terrain, nous sommes partis armés d'un guide d'entretien ficelé avec soin : quatre grandes thématiques (l'entreprise et ses conditions d'activité, l'entrepreneur et les institutions administratives et politiques, l'entrepreneur et le syndicalisme, l'entreprise et le contexte international) qui se déclinaient en 26 questions et une stratégie spiralaire de questionnement fondée sur la certitude méthodologique qu'un contenu d'entretien *nec plus ultra* dépendait de la capacité à soumettre l'interlocuteur à une sorte de maïeutique serrée, à l'envelopper au moyen d'entrées en matière différenciées mais convergentes vers l'axe central de l'objet de recherche, en l'occurrence pour nous les modalités institutionnelles et infra-institutionnelles par lesquelles l'Etat est intervenu pour favoriser ou entraver l'essor de l'entreprise, la consolidation de la classe capitaliste et le processus de développement économique. La pratique de l'enquête nous a cependant conduit à mettre en doute l'efficacité de cette stratégie de questionnement. L'observation de cette interaction sociale que constitue un entretien sociologique nous incline même à penser que l'efficacité du questionnement et la richesse du matériau est fonction inverse de la directivité de l'entretien¹⁰¹. L'insistance, les retours à la charge, les pressions répétées de la part du chercheur pour obtenir des réponses plus denses constituent déjà en soi un indicateur que l'entretien est mal engagé et que l'interaction sociale telle qu'elle s'est établie au départ, pour des raisons propres à la situation d'enquête ou qui lui sont contingentes, n'a pas produit cette disponibilité et cette confiance si nécessaires à la liberté des propos de l'enquêté. Mieux vaut dans ces circonstances se résoudre à l'idée que l'entretien sera peu productif et peu exploitable

¹⁰¹ Cela ne signifie pas que toute forme de conduite de l'entretien par le chercheur devrait être bannie ou amenée à disparaître. Il s'agirait en l'occurrence d'une conception quelque peu naïve de la situation sociale d'enquête qui est toujours animée, et parfois électrisée, par des rapports de pouvoir. Si la directivité de l'entretien doit en quelque sorte s'effacer pour laisser émerger l'espace d'expression le plus ample possible pour l'interlocuteur, cela concerne la directivité procédurale ou opérationnelle (nombre de questions, ordonnancement des questions, longueur attendue des réponses, ...) et non pas la directivité stratégique (orientation et réorientations vers la problématique de recherche).

et chercher à détendre l'atmosphère plutôt que de donner à l'interlocuteur le sentiment d'un interrogatoire, ce qui n'aurait pour effet que d'aggraver sa contrariété, détériorer la relation sociale d'enquête et appauvrir tendanciellement les réponses. C'est ainsi que mon entrevue avec Messaoud, patron d'une société de 20 salariés dans le BTPH, située dans la wilaya de Mascara, a rapidement viré au dialogue de sourds. Le contact qui m'avait mis en relation avec lui avait dû beaucoup insister pour qu'il accepte le principe d'un entretien sociologique. Lorsque nous nous rencontrâmes, je compris qu'il était venu pour expédier une affaire qui devait déranger la marche de ses affaires et peut-être même de son existence. Sa nervosité était palpable à l'expression renfrognée de son visage et au ton sec de sa voix. D'emblée, il n'accepta pas d'aller dans un autre lieu pour la réalisation de l'enregistrement audio que dans l'enceinte de sa voiture. L'exiguïté de l'endroit n'est jamais propice à la passation d'un entretien sauf si une relation de confiance a préexisté à ce moment quelque peu solennel. Comme on peut se l'imaginer, les premières réponses relatives à l'environnement économique et institutionnel de l'entreprise furent laconiques. Arrivé au milieu du questionnaire et aux sujets plus politiques tels que le rôle de l'Etat dans le développement économique ou la mobilisation populaire du Hirak, l'entretien vira à l'impasse et je n'obtins pour seules réponses que : « *ces choses-là ne me concernent pas* » ; « *il faut consulter des spécialistes pour cela* » ; « *je ne veux pas répondre à cette question* ». Une éclaircie se dessina cependant vers la fin de l'entretien quand il comprit que, désappointé, je voulais y mettre un terme. Preuve s'il en est qu'un questionnement aux forceps est totalement contreproductif. Nous avons vécu ce type de déconvenue à deux autres reprises avec des patrons qui présentaient des caractéristiques sociologiques assez analogues à celles de Messaoud : statut de petit patron, entreprise située dans une agglomération de taille modeste et enracinée dans la ruralité, faible niveau de diplôme, origine sociale de fellah et forte dépendance économique à l'Etat. Tout dans leurs conditions d'existence les éloigne du monde universitaire et de ses pratiques de recherche et ils ne perçoivent donc pas l'intérêt scientifique d'un entretien sociologique que le chercheur s'échigne à présenter comme appât. Surtout, comme l'a montré Gérard Mauger à propos des jeunes issus des milieux populaires, la passation d'un entretien pour des individus qui ne disposent pas des ressources culturelles légitimes peut s'apparenter à une situation de « quasi-examen » ou de « quasi-procès »¹⁰². Etant donnée leur position économique dominante dans la sphère locale, les petits patrons peu ou pas diplômés sont susceptibles de vivre d'autant plus mal une interaction sociale d'entretien dans laquelle ils se trouvent symboliquement dominés. En outre, pour des petits patrons qui cultivent des relations de *crony capitalism*, une méfiance peut se manifester lorsque sont abordés des sujets politiques,

¹⁰² Mauger, Gérard, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, Femmes, genre, histoire, pp. 125-143, 1991.

méfiance d'autant plus paralysante qu'elle est redoublée d'une méconnaissance des pratiques scientifiques. Avec le recul, il semble que la méthode de l'observation ethnographique soit plus adaptée que celle de l'entretien sociologique pour cette catégorie de patrons en ce qu'elle s'inscrit dans le temps long et permet cette familiarisation qui peut évacuer les doutes, les craintes et les suspicions de la part de l'enquêté.

Pour être efficace, le questionnement doit en quelque sorte se nier lui-même à la fois dans sa forme générale par la non-directivité et dans sa structure en différant l'entrée dans le vif du sujet. Le guide d'entretien utilisé¹⁰³ a ainsi été conçu de manière à faire ressortir, dans un premier temps, des données objectives sur l'entrepreneur, l'entreprise et son environnement économique et institutionnel puis, dans un second temps, les points de vue et les conceptions des patrons sur le rôle de l'Etat dans le développement économique. Nous avons choisi d'insister au départ sur les questions factuelles pour deux raisons. Cela permettait de mieux resituer les patrons dans leur environnement économique immédiat et de pouvoir objectiver aux mieux leur discours. La démarche compréhensive ne fait pas sens sans un travail d'objectivation qui ramène en permanence les conceptions et les représentations aux conditions sociales de leur production. En second lieu, sachant que la confiance du locuteur ne s'installe que progressivement au cours de l'entretien, il fallait aborder assez tardivement les questions plus politiques, donc plus épineuses, qui constituaient le cœur de notre recherche. Les questions factuelles portaient précisément sur la biographie de l'entrepreneur, la nature de l'activité, le modèle de développement de l'entreprise, l'état de la concurrence sur le marché, le recrutement de la main-d'œuvre, le financement bancaire, etc. Les questions qui visaient à recueillir les dispositions et les conceptions idéologiques des patrons à l'égard de l'Etat ont été réparties en trois catégories : rapports de l'administration publique au secteur privé, rôle des autorités wilayales dans le développement local et enfin stratégie économique du pouvoir central. Le guide d'entretien a aussi été agrémenté de quelques questions subsidiaires qui permettaient tactiquement à l'interlocuteur de « respirer » et de se détendre mais aussi concomitamment de mieux cerner leurs visions du monde, questions qui concernaient les qualités essentielles d'un chef d'entreprise, le rôle social des entrepreneurs dans le développement ou la place de la religion dans l'activité économique. Bien évidemment, toutes les questions qui viennent décliner ces différents axes n'ont pas été soumises à notre interlocuteur. Il se produit toujours dans la relation d'enquête une sélection tacite des questions qui dépend de la tournure des échanges et en moyenne les grilles théoriques d'entretien ont été délestées en pratique d'une dizaine de questions.

¹⁰³ Cf. Annexe 3-A.

Si à l'origine nous avons conçu un modèle générique de guide d'entretien avec lequel nous opérons sur le terrain, il nous est apparu nécessaire, avec l'avancée de l'enquête et l'expérience accumulée, d'adapter le questionnement aux caractéristiques spécifiques et de l'entrepreneur et du contexte sociopolitique¹⁰⁴. En orientant la discussion sur les aspects qui singularisent le chef d'entreprise par rapport à ses congénères (innovations introduites dans un domaine d'activité, retards de paiement par l'Etat dans le BTPH, problèmes de distribution de la filière agroalimentaire, effets d'un dispositif public sur l'activité de l'entreprise, positionnement atypique au regard de la ligne officielle du syndicat patronal, rôle d'un groupement d'intérêt professionnel dans la régulation de la concurrence, prises de position publiques sur les obstacles institutionnels à l'investissement, ...), l'entretien n'en devient que plus vivant et plus riche. Cela tient au fait qu'en contrebalançant par des questions plus précises et plus incarnées le socle de questions nécessairement général et commun à tous les entretiens réalisés, il est possible de faire affleurer des sujets sensibles pour l'entrepreneur, qui le fassent « vibrer » et le rendent plus loquace. Cette disposition à l'échange peut aussi naître du sentiment de considération qu'éprouve l'interlocuteur lorsqu'on s'adresse à lui en son nom propre et non pas seulement comme au nième membre d'une espèce professionnelle. En outre, l'impression de professionnalisme qu'irradie une recherche documentée en amont est toujours bénéfique au rendement d'un entretien, en l'occurrence lorsque l'enquêteur a face à lui des représentants des catégories dominantes. Au moment de l'entretien, nous avons recouru ostensiblement au guide car comme l'a montré Stéphane Beaud, si son utilisation est contre-productive avec des individus de milieu populaire parce qu'elle leur donne l'impression de passer un examen, elle devient une ressource utile avec des personnes occupant des positions dominantes et avec lesquelles il faut afficher un certain professionnalisme¹⁰⁵. Par ailleurs, la passation de l'entretien au moyen d'un ordinateur portable est sans doute préférable à l'utilisation de feuilles volantes parce qu'elle conforte cette image de professionnalisme sans compter que l'enregistreur vocal de l'ordinateur est plus discret qu'un dictaphone dont la vue désarçonne parfois le locuteur. Enfin, Sylvain Laurens recommande, face aux « imposants », l'utilisation de ressources documentaires comme les archives ou les statistiques pour deux raisons : d'une part, cela vient contrecarrer la volonté de l'interlocuteur de prendre à son compte la conduite de l'entretien ; d'autre part, la précision des questions constitue sans doute le moyen privilégié d'objectivation de l'enquête¹⁰⁶ (Cf. Encadré 2 ci-dessous). L'adaptation contextuelle du guide d'entretien produit aussi des effets bénéfiques dans la mesure où l'actualité, les enjeux du moment, les

¹⁰⁴ Cf. Annexe 3-B et Annexe 3-C.

¹⁰⁵ Beaud, Stéphane, op. cit.

¹⁰⁶ Laurens, Sylvain, « « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? » Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des « imposants », *Genèses*, 2007/4 n° 69, p. 112-127.

sujets brûlants font évoluer les positionnements et les perceptions politiques des patrons et déplacent les lignes de fracture idéologiques entre les différents groupes de capitalistes. Si l'on prend l'exemple du patronat moyen (patrons des grosses PME), il est possible d'observer chez eux un processus de radicalisation politique, la gangue légitimiste qui enferme leurs discours à l'égard de l'Etat ayant littéralement volé en éclat à l'occasion du Hirak.

Encadré 2 : L'adaptation de la technique d'entretien face aux imposants et aux dominés

Lorsque l'enquêteur essaie d'obtenir des éléments qui ne sont pas qu'informatifs de la part de l'enquêté, lorsqu'il essaie par les relances, les remarques ou les mises en porte-à-faux d'objectiver au mieux son interlocuteur pour obtenir un matériau qui soit sociologiquement significatif, une tension méthodologique apparaît entre ce travail d'objectivation et la création d'un espace de sérénité pour le sondé dans lequel il puisse déployer ses points de vue. Pousser le déroulé de l'entretien dans un sens ou dans un autre (stratégie d'objectivation ou écoute bienveillante) dépend du type d'interaction sociale qui structure l'entretien. Effectivement, comme l'a montré Sylvain Laurens, face à une relation asymétrique en faveur de l'enquêté, lorsque celui-ci considère que sa situation privilégiée au niveau économique ou politique l'autorise à mener l'entretien comme il l'entend, une stratégie d'objectivation assez énergique est indispensable¹⁰⁷. De même, si pour une raison ou pour une autre, l'enquêté ne se livre pas ou tend à éluder les questions, la mobilisation des instruments d'objectivation peut permettre de donner une inflexion à l'entretien et de faire affleurer un matériau plus riche. En tout état de cause, la stratégie de questionnement doit s'adapter au type d'interlocuteur, et pour cela l'enquêteur doit rapidement cerner les dispositions psycho-sociales dans lesquelles celui-ci se trouve, à savoir s'il est prêt ou non à parler avec une certaine authenticité. En fonction de l'interlocuteur, de son niveau d'assurance très souvent corrélé à son statut social, il est à l'évidence nécessaire d'adapter sa technique d'entretien. En résumé, il s'agit soit de valoriser et de redonner confiance à l'interviewé (pédagogie des questions, incitations, encouragements, acquiescements) quand celui-ci se trouve objectivement dans une position interactionnelle défavorable, soit à l'inverse de pousser dans ses retranchements un interlocuteur qui veut assumer une position dominante, le but étant de faire converger la relation sociale d'enquête vers un équilibre sociologiquement fécond.

Enfin, les contenus d'entretiens ont été complétés par des données sociologiques hors-entretien qui correspondent au récit d'interactions sociales et de discussions informelles avec des chefs d'entreprise ou des administrateurs ainsi qu'aux descriptions de leurs contextes spatio-temporels. Ces données sont rapportées dans les divers encadrés qui émaillent cette recherche et consignées pour partie dans le journal d'observation¹⁰⁸. Si ces éléments issus d'une observation participante sont venus étoffer notre analyse du sujet, leur intérêt sociologique réside avant tout dans leur statut de criterium ou de boussole pour le travail interprétatif des retranscriptions d'entretien. Ces données observationnelles participent, avec les connaissances acquises de l'assimilation critique de la littérature sur le sujet, à l'objectivation des discours des

¹⁰⁷ Laurens, Sylvain, op. cit.

¹⁰⁸ Cf. Annexe 2.

enquêtés, à l'enchâssement de chaque entretien dans un continuum de processus socio-historiques et à une analyse synthétique de l'ensemble du matériau issu de l'enquête.

Dans le cadre de notre recherche, l'entretien sociologique s'est vu assigné un double statut analytique : à la fois explicatif et compréhensif. Plus précisément, la dimension compréhensive qui peut être définie synthétiquement comme la saisie du sens que les sujets de l'enquête donnent à leurs pratiques ne constitue qu'un moment ou une étape nécessaire dans une démarche analytique tendue par l'explication des processus sociaux et politiques dans lesquels ils sont pris ou engagés. Au cours de l'histoire, les usages scientifiques de l'entretien se sont nettement transformés parce qu'ils dépendent *in fine* du contexte intellectuel d'une époque et des paradigmes en vogue. Jean Poupard considère ainsi qu'avant les années 1970, dans le cadre du positivisme ambiant, la seule forme d'entretien considéré comme légitimement scientifique est l'entretien standardisé – qui correspond aujourd'hui à la méthode par questionnaire – et dont le recueil de données purement informatives a pour objectif de valider a posteriori une théorie. Sous l'effet cependant du constructivisme, de l'interactionnisme et de l'ethnométhodologie, la recherche académique commence à se défaire des conceptions positivistes de la méthodologie scientifique et adopte progressivement l'entretien qualitatif et compréhensif comme procédé d'enquête empirique¹⁰⁹. La situation d'enquête est alors pensée comme une interaction sociale complexe dans laquelle les représentations des acteurs sociaux sont prises au sérieux et étudiées comme objet en tant que tel. Assez fréquemment, les chercheurs inscrits dans ce courant de pensée sont allés jusqu'à considérer que l'objet de recherche lui-même devait être construit par induction au contact des représentations sociales. Sans doute que dans cette lutte historique contre le positivisme, nombre de chercheurs ont radicalisé leurs positions épistémologiques et versé dans le subjectivisme en considérant que les représentations des acteurs constituaient la réalité sociale elle-même. Plus récemment, comme un pendule qui après une série d'oscillations rejoindrait un état d'équilibre, la tendance qui se dessine au sein de la recherche vise à découvrir par-delà les discours tenus par les agents sociaux interviewés les processus sociaux à l'œuvre. Cette tendance analytique récente a notamment été stimulée et animée par le courant bourdieusien pour lequel l'attitude scientifique compréhensive repose sur un travail d'objectivation des enquêtés et d'explication des réalités sociales qu'il vivent. Notre démarche méthodologique est fondamentalement mue par cette visée d'explicitation des processus sociopolitiques sous-jacents aux points de vue et aux conceptions exprimés par les individus et groupes sociaux étudiés. Par ailleurs, étant donnée la richesse des données objectives récoltées dans notre échantillon d'entretiens, nous avons pu

¹⁰⁹ Poupard, Jean, « Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche », *Sociologie et sociétés*, 25(2), 1993, p. 93-110.

aussi, en les compilant avec des données issues des autres méthodes d'enquête mobilisées, directement mettre au jour certains effets de structure à l'origine des blocages de l'accumulation capitaliste. Sur le plan de la démarche d'exposition de la recherche, nous avons commencé par analyser ces effets de structure appuyés sur des données factuelles, travail qui permettait en même temps de créer une plateforme d'objectivation des discours. Puis, dans un second temps, nous nous sommes concentrés sur la teneur des représentations et des conceptions pour descendre analytiquement jusqu'aux processus sociopolitiques qui les gouvernaient.

4.5. Enquêter au sein du patronat algérien

Notre enquête sur les patrons algériens nous a confronté à deux séries de difficultés, certaines d'ordre structurel et liées au fonctionnement quotidien du monde patronal et d'autres plus contextuelles et induites par des comportements défensifs du patronat dans une configuration de tensions politiques avec l'Etat. Dans la pratique de l'investigation, ces difficultés ne se présentent jamais de manière séparée mais inextricablement enchevêtrées et il nous a semblé que la meilleure manière de les exposer ici était de distinguer celles qui caractérisaient l'accès au terrain (prise de contact) de celles qui se manifestaient au cours des entretiens. Cependant, si les contrariétés et les embûches sont toujours nombreuses et sans doute inhérentes à tout travail de collecte de données, il est aussi important de souligner que des éléments structurels et contextuels ont aussi joué en notre faveur dans le travail préparatoire des entretiens mais aussi en termes de fécondité de notre travail d'enquête (richesse du matériau).

La première grande difficulté dans la prise de contact avec les patrons a résidé dans l'impossibilité de formaliser les rendez-vous, en particulier la date et le lieu, à l'origine d'une incertitude permanente pour le chercheur quant à leur réalisation effective. Avant chaque voyage en Algérie, nous avons obtenu, via nos contacts, des promesses de rendez-vous mais sans aucun signe concret d'engagement. Plusieurs facteurs concouraient à ce que les chefs d'entreprise ne formalisent pas leurs rendez-vous. Il fallait en premier lieu tenir compte de leur agenda extrêmement chargé et de leurs difficultés à trouver à l'avance des plages libres. Cet obstacle majeur n'est pas propre à l'Algérie parce que les chefs d'entreprise sont universellement des hommes très occupés et une grande partie de leur temps en voyage d'affaires. Mais cette difficulté est redoublée en Algérie, et sans doute aussi dans l'ensemble des capitalismes faiblement industrialisés, par la façon dont une majorité de chefs d'entreprise conçoivent leur fonction. En raison de la jeunesse du capitalisme, l'accumulation du capital n'a

pas atteint le degré suffisant pour forcer le patronat à une délégation des pouvoirs et à une réorganisation du travail dans le sens du développement de l'encadrement. Il est ainsi assez fréquent qu'un chef d'entreprise réalise en même temps une pluralité d'activités, s'occupant de tâches techniques, logistiques, administratives, financières, courant à droite et à gauche pour négocier les marchés avec les clients ou les contrats avec les fournisseurs. C'est pourquoi, pour les petits patrons dont les entreprises étaient encore peu structurées, il était souvent compliqué, malgré l'absence de mauvaise volonté, de planifier les rendez-vous que nous leur demandions. Du côté des dirigeants des grandes entreprises, ainsi que l'expliquent François-Xavier Dudouet et Grégory Levis, d'autres facteurs sont à l'origine de la grande opacité de leur univers. Ils craignent en particulier la publicisation de leurs propos et les conséquences qu'elle pourrait avoir sur leur carrière. « Si l'obtention d'entretiens n'est pas chose impossible, elle n'est pas non plus très aisée. Les refus sont particulièrement nombreux, notamment auprès des personnes en activité [...] Il existe une véritable loi du silence parmi les dirigeants de grandes entreprises, qui rend ce terrain d'enquête particulièrement difficile. »¹¹⁰ La méfiance à l'égard de l'entretien sociologique concerne non seulement les PDG mais aussi les cadres situés à des niveaux hiérarchiques inférieurs (n-1, n-2, n-3, ...).

La deuxième grande difficulté, et non la moindre, que nous ayons pu rencontrer et qui allait nous suivre comme un spectre tout au long du travail de terrain, c'est qu'aux yeux de patrons qui ne vous connaissent pas ou si peu, il y ait a priori un doute sur votre identité réelle de chercheur en sciences politiques. A leur décharge, les instituts de sondage et les pratiques sondagières n'ayant pas pignon sur rue, les chefs d'entreprise, à l'exception de la fraction haute du patronat, n'ont pas une vision très claire de la nature et des modalités de l'enquête sociologique. Aussi, lorsque surgit un inconnu qui prétend récolter leurs points de vue sur les questions de développement économique et surtout sur des sujets aussi fâcheux que le rôle de l'Etat dans l'économie ou la nature des relations entre chefs d'entreprise et autorités politiques, une méfiance naturelle s'insinue dans leur esprit. Mais le facteur principal de cette méfiance tient au contexte sociopolitique du 4^{ième} mandat de Bouteflika (2014-2019) – période au cours de laquelle nous réalisons notre travail de terrain – caractérisé par de fortes turbulences dans les relations entre la classe dirigeante et le patronat. Certains patrons pouvaient craindre que le pouvoir politique n'enquête sur eux tandis que d'autres angoissaient à l'idée que, malgré l'anonymat de l'entretien, ils soient percés à jour. Cette méfiance a sûrement conduit à ce que les chefs d'entreprise ayant finalement décliné nos propositions de rendez-vous soient bien plus nombreux que ceux qui les aient acceptées et elle explique aussi qu'ils préfèrent soumettre le

110 Dudouet, François-Xavier, et Lévis, Grégory, « La direction des grandes entreprises. Un objet d'étude en construction », *Sociologies pratiques*, vol. 47, no. 2, 2023, pp. 5-16.

chercheur à un entretien avant d'accepter le leur. Une autre façon de se prémunir face à ce risque politique a été le refus systématique d'une entrée en contact par la simple modalité téléphonique (ou par mail). Cette prise de contact avec les acteurs économiques n'a de chance de fonctionner qu'avec les dirigeants de fédérations patronales, accoutumés à prendre la parole et soucieux d'exposer la situation des entreprises dont ils ont la charge de défendre les intérêts. C'est pourquoi la grande majorité des entretiens que nous ayons pu réaliser a nécessité la mobilisation de personnes-ressource qui faisaient partie de nos contacts en Algérie. L'intermédiation est indispensable pour approcher les patrons en Algérie mais cette intermédiation doit être directe. La probabilité d'obtenir un entretien dépend de la force du lien qui varie en fonction inverse du nombre de contacts nécessaires. Ainsi, un voyage à Alger en 2018 au cours duquel nous devions théoriquement rencontrer plusieurs patrons s'est soldé par échec assez patent. Un contact à Sidi Bel Abbès – ville située à 400 km à l'ouest d'Alger – m'avait mis en relation avec un chef d'entreprise algérois qui devait lui-même me présenter des patrons appartenant à diverses filières. Tous ces patrons sans exception ont refusé de me rencontrer parce que l'intermédiation de deux personnes a sans aucun doute été perçue sous le prisme de la défiance.

Si cette situation est très inconfortable dans le cadre du travail empirique, elle est en revanche révélatrice d'un état de rapports compliqués entre le monde patronal et l'Etat, ce qui en creux ou d'une manière symptomatique venait conforter notre hypothèse de départ. Mais, à l'inverse, les phénomènes de connivence avec le pouvoir politique occasionnent aussi chez les patrons une certaine aversion à l'entretien sociologique, plus grande encore que chez les patrons critiques des institutions ou ceux qui refusent modestement toute forme d'exposition politique. Malgré nos efforts répétés, il n'y a pas dans notre échantillon d'entretiens de chefs d'entreprise appartenant à la caste des oligarques. Très mal perçus dans la société algérienne en raison des multiples affaires de corruption ou des origines douteuses de leurs fortunes, qualifiés de « *îssaba* » (gang en arabe) pendant le Hirak pour leurs liaisons avec les dignitaires du régime, ces hommes d'affaires rechignent en toute logique à répondre à une enquête qui pourrait déceler des pratiques économiques douteuses ou des phénomènes de connivence avec les politiques quand ce n'est pas de l'inféodation. Quoiqu'il en soit, cette minorité oligarchique du patronat ne constituait pas une cible prioritaire de nos recherches empiriques parce qu'elle représente en fait l'arbre qui cache la forêt¹¹¹. Nous nous sommes bien plutôt intéressés à cette « *majorité silencieuse de patrons* », selon la belle formule de Karim, un industriel algérois dans

¹¹¹ Cette fraction oligarchique du patronat algérien n'a pas constitué un élément-clé de notre terrain d'autant plus qu'il était possible de l'étudier au moyen de données de seconde main, en particulier les coupures de presse qui ont abondé à leur sujet ces dernières années, surtout depuis le Hirak.

l'agroalimentaire, c'est-à-dire à l'ensemble de ces chefs d'entreprise invisibles aux radars médiatiques, à ces capitalistes qui cultivent la discrétion mais qui n'en forment pas moins l'ossature de capitalisme algérien.

Si les écueils qui jalonnent une enquête auprès du patronat algérien sont nombreux, certaines conditions sociales ou politiques propres à la société algérienne ont joué en sens inverse. Plus précisément, si l'accès à ce terrain que constitue le monde patronal est moins aisé que dans d'autres contextes nationaux, la situation d'enquête en elle-même semble moins rugueuse, moins anguleuse que celle décrite par l'abondante littérature sur le sujet. Et surtout, les entretiens avec les patrons, grands et petits, se sont avérés extrêmement féconds comme s'il existait un effet de cliquet, comme si le franchissement des résistances initiales avait dans le même mouvement défini les contours d'un espace interactionnel dans lequel les patrons pouvaient se livrer en toute confiance ou exprimaient pour le moins une certaine liberté de ton.

Cela tient en premier lieu aux particularités du statut social des patrons en Algérie et à leurs effets sur la relation sociale d'enquête. De manière générale, le rapport chercheur/patron est beaucoup moins asymétrique que celui qui existe en France et sans doute dans l'ensemble des pays du Nord et cet état de fait limite, même s'il ne les annule pas complètement, les risques de prise de contrôle et d'instrumentalisation de l'entretien par l'enquêté. Par conséquent, l'enquêteur dépense moins d'énergie à parer les tentatives de transformation de l'entretien en support de légitimation et peut concentrer davantage son attention sur la progression des échanges, les éléments de contenu et la construction d'un matériau sociologique éminemment exploitable¹¹². Deux facteurs viennent marquer d'une empreinte égalitariste les rapports humains en Algérie et en l'occurrence ceux que nous avons pu établir avec les patrons dans le cadre de notre enquête. A l'échelle sociétale, l'ensemble des relations interpersonnelles ont été profondément lissées par la révolution algérienne et, pour reprendre une formule marxienne, l'égalité possède encore aujourd'hui « la solidité d'un préjugé populaire »¹¹³. Par ailleurs, l'origine récente du capitalisme privé explique que la relation aux patrons soit généralement exempte de condescendance parce que leur domination sociale dans l'entreprise ne dispose pas de cette profondeur historique qui lui aurait permis de se figer en habitus. La majorité des grandes entreprises actuelles a vu le jour au crépuscule de l'ère Boumediene, au moment de la sortie de la période « socialisante » de l'économie. Le jeune capitalisme privé ne possède pas cette puissance qui puisse entraîner comme dans les pays industrialisés une séparation nette et

¹¹² Nous n'avons pas voulu nous attarder sur des développements quant à la richesse du matériau obtenu, développements qui aurait tout lieu de verser dans une certaine forme de présomption. Le lecteur aura tout loisir de le vérifier par lui-même au fil de la lecture de ce travail de recherche : *the proof of the pudding is in the eating!*

¹¹³ Marx, Karl, *Le Capital. Livre I*, trad. J. P. Lefebvre, Paris, Puf, 1993 [1867], p. 68.

claire des classes sociales, une distanciation résidentielle, une segmentation des réseaux relationnels et une distinction au niveau culturel. Si ces tendances existent, elles manquent indéniablement de vigueur et le brassage interclassiste de la sociabilité l'emporte encore globalement sur le processus de décantation sociale. L'essor récent de l'entreprise privée explique ainsi le faible degré de fermeture des classes et ce, d'autant plus que bon nombre de patrons sont d'origine populaire. Ces facteurs cumulés déterminent le caractère relativement hétéroclite des réseaux relationnels et conséquemment les dispositions communicationnelles dont les patrons algériens font preuve avec des étrangers à leur classe sociale.

En second lieu, les conditions politiques et institutionnelles extrêmement difficiles dans lesquelles était plongé le patronat algérien durant la phase de l'enquête ont fait du moment d'entretien un moment de libération de la parole. Fréquemment, l'entretien démarrait sur les chapeaux de roue, avant même que la première question ait été posée et avec pour seule boussole l'intitulé général du sujet communiqué au moment de la prise de contact. Plusieurs retranscriptions contiennent ainsi un prologue faisant office de discours général sur les problèmes de développement économique en Algérie. De même, de nombreux patrons éprouvaient le désir de poursuivre l'entretien bien au-delà de la dernière question posée comme s'ils voulaient se dégager de la dimension protocolaire de l'enquête pour exprimer le fond de leur pensée. Cette situation qui a été hautement profitable à notre travail de terrain, comme un vent dans le dos, s'explique par le cumul de différents facteurs. Outre le fait que le patronat algérien soit soumis à un nombre incalculable de contraintes administratives qui restreint son champ de production et d'accumulation du capital, celui-ci vit une situation de marginalité politique : aucun parti ne défend ses intérêts ni ne porte ses revendications, les fédérations patronales demeurent très peu représentatives tandis que les médias, dans une large mesure contrôlés par le pouvoir politique, ne leur offrent aucune tribune politique. Parce qu'ils n'ont pas voix au chapitre, les patrons ont indubitablement vu dans ce moment d'entretien une parenthèse dans laquelle ils pouvaient parler à cœur ouvert.

4.6. Enquêter au sein de l'administration algérienne

Pour mener notre enquête au sein de l'administration algérienne, nous avons dû constituer une nouvelle grille d'entretien qui concentrait son questionnement sur la relation administration/entreprise et ses effets sur le développement économique local et national¹¹⁴.

¹¹⁴ Cf. Annexe 3-E (Guide d'entretien pour directeur d'administration).

Notre objectif, en recueillant des données sur les pratiques et conceptions de directeurs d'administration, était d'obtenir un nouvel éclairage sur la nature des relations entre agents de l'Etat et patrons. Les entretiens avec cette catégorie intermédiaire du monde administratif participaient de l'objectivation du rapport social Etat/patronat qui dérivait non pas tant d'une confrontation des discours et des points de vue que de la mise en exergue de zones d'ombre et d'angles morts dans la présentation des faits et leur interprétation par l'une ou l'autre partie. Par exemple, lorsque le sujet des pesanteurs bureaucratiques de l'administration est abordé, les patrons pointent du doigt, outre l'obsolescence des procédures en vigueur, la corruption de la part de fonctionnaires qui bloqueraient les dossiers jusqu'à obtention d'un bakchich. Cependant, quand la corruption devient monnaie courante, il se peut que certains départements de l'administration cherchent à se protéger du phénomène en devenant plus pointilleux dans l'analyse et le traitement des dossiers. Un tel comportement de la part des fonctionnaires, s'il ne crée pas la lourdeur du fonctionnement bureaucratique, a au moins tendance à l'aggraver mais les patrons, soit ne perçoivent pas cet aspect des choses, soit le surinterprètent en considérant la démarche zélée de l'agent public comme un énième abus de pouvoir ou comme une ruse pour les obliger à céder à la corruption. Mais en définitive, l'élément sociologiquement le plus intéressant, au-delà de la qualité des arguments avancés, tient sans doute au fait que les divergences de point de vue, les situations d'incompréhension et de malentendus, les tensions permanentes sont l'indicateur d'un rapport social dégradé.

Enquêter au sein de l'administration en Algérie s'est avéré toutefois autrement plus compliqué qu'au sein du patronat parce que les langues se délient moins facilement. Les directeurs d'administration sont généralement tenus par leur loyalisme à l'égard de l'Etat – loyalisme organique ou au moins loyalisme tactique quand les convictions sont devenues chancelantes – et s'interdisent donc toute remise en cause des institutions et toute dénonciation de leur rôle dans le développement économique. Pour cette raison, l'argumentaire déployé est souvent emprunté et confiné dans une dimension purement formaliste et technique. Cette déformation peut certes provenir de leur activité professionnelle, les fonctionnaires d'administration ayant pris l'habitude de percevoir les choses sous un angle gestionnaire. Mais en tant qu'agents de l'Etat, par idéologie ou par devoir, la critique n'était pas véritablement permise. La posture de l'enquêteur consiste alors à utiliser toutes les ressources discursives à sa disposition pour dépolitiser l'entretien. C'est sans aucun doute le directeur d'une antenne locale de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) qui a incarné cette posture de dépolitisation avec le plus d'emphase. Il engagea les hostilités en me réclamant les premières questions d'une interview dont il refusa absolument qu'elle soit enregistrée, la vue du dictaphone ayant déjà commencé à chatouiller sa nervosité. Quand, assez rapidement,

j'abordais la question des objectifs et des résultats de son administration, il en profita, de la manière la plus hautaine qui soit, pour me donner une leçon, façon aussi de s'imposer dans l'interaction et de prendre le contrôle de l'entretien. Il me rétorqua que son administration n'avait que des missions, agrémentant à plusieurs reprises ses explications d'un « *vous comprenez, Monsieur* ». Le ton était donné ! Aux questions suivantes, il se leva et se dirigea vers un ordinateur situé derrière moi, dans un coin de la pièce. Il me dit à plusieurs reprises, toujours avec la même verve, que ce que je désirais savoir se trouvait contenu dans le site de l'agence et il me reprochait de n'avoir pas l'avoir consulté avec assez de rigueur et d'entrain avant de lui avoir rendu visite. Je voyais en face de moi les mines de la secrétaire de direction et du cadre qui m'avait introduit auprès du directeur qui s'assombrissaient et leurs têtes qui inclinaient machinalement vers le bas. Il attendait la question suivante qui ne vint pas. J'avais compris que je n'obtiendrais pas grand-chose de lui, qu'il masquait sa peur politique par une agressivité injustifiée et que l'informatique lui servait de refuge. Je lui dis que les aspects techniques contenus dans son site ne m'intéressaient pas et que ce que je voulais appréhender c'était le point de vue d'un responsable sur des sujets économiques et politiques qui concernaient le présent et l'avenir de l'Algérie. Il fut destabilisé et sa ligne de défense consista à dire qu'en tant administrateur il n'avait pas de point de vue. Je lui demandais alors si le pays ou son administration ne rencontrait jamais de problème. Il fut bien obligé d'admettre qu'effectivement il pouvait se manifester des dysfonctionnements. Je lui répliquai que dans ce cas il devait s'être forgé un jugement sur les causes des problèmes et les modalités de résolution. Coincé, il se renfroga et me dit qu'il n'avait pas de point de vue et commençait à faire machine arrière sur l'existence même de problèmes en Algérie. Cela aurait pu prêter à une certaine hilarité si l'atmosphère n'avait pas été si pesante et électrique depuis une vingtaine de minutes. Je lui lançai qu'il n'avait pas bien cerné mes intentions analytiques et je me suis engagé dans une explication quelque peu théorique de ma problématique pour l'obliger à redescendre de son piédestal. Son visage avait perdu sa fière allure et son teint commençait à pâlir. A l'expression déconfitée qu'il ne pouvait plus cacher aux deux salariés présents, il devint clair qu'il prenait lentement conscience de ses erreurs de jugement à mon égard : je n'étais venu ni pour le piéger ni pour le compromettre et mon statut de chercheur n'était pas une couverture comme il avait pu le soupçonner par moment. Il resta hébété quelques instants puis lorsqu'il reprit la parole, le ton avait changé. Cependant, l'entretien pouvait difficilement reprendre dans cette situation de malaise pour tout le monde. En définitive, les patrons possédaient une plus grande liberté de parole et même ceux qui assumaient ouvertement un positionnement pro-Etat se permettaient de temps à autre quelques coups de griffe sur la carapace des institutions. Ce qui n'était pas le

cas du personnel administratif, toujours aux aguets, continuellement méfiant et soulagé, lorsque le micro s'éteignait, à l'idée de ne pas avoir été happé par un gouffre.

Malgré le caractère réfractaire du monde administratif à parler de sujets politiques, il nous a tout de même été possible de réaliser plusieurs entretiens avec des responsables d'organismes publics en charge de services auprès de l'entreprise privée. Ces entretiens qui ont produit un matériau sociologique exploitable concernant sans exception des personnes très proches soit de ma famille soit de ma belle-famille en Algérie. Sans cette confiance que confèrent les relations familiales, sans l'assurance pour l'interlocuteur quant à l'identité réelle de l'enquêteur et à l'anonymat de l'entretien, il est fort à parier que le refus de l'entretien aurait été sans appel¹¹⁵. Un des entretiens en particulier réalisés au sein de l'administration publique s'est avéré extrêmement riche parce qu'il recueillait les propos d'un directeur d'agence foncière qui venait de prendre sa retraite et qui par conséquent faisait montre d'une liberté de parole que n'avaient pas forcément les autres directeurs en activité. Comme les connaissances d'Adam sur le monde administratif, le monde patronal ainsi que sur les questions juridiques étaient encyclopédiques, nous avons consacré un temps important à recueillir ses propos (plus de 5 heures d'enregistrement) et échangé avec lui de manière informelle des après-midi entières.

4.7. Les sources juridiques et journalistiques

Outre l'élaboration d'un matériau sociologique à partir de l'enquête par entretien, nous avons recueilli et analysé des données issues de deux autres sources : les articles de loi et les articles de presse. Nous avons étudié la législation en matière économique en puisant les textes de loi et décrets exécutifs directement au Journal officiel de la République algérienne. Nous avons par exemple décortiqué les textes juridiques relatifs à la création de dispositifs de soutien à la PME, les codes des investissements, les lois de finances, etc. Nous avons étudié cette législation en elle-même parce qu'il s'agissait de cerner les grandes évolutions que le pouvoir politique imprimait à l'économie (dirigisme versus libéralisation) mais surtout d'appréhender précisément le cadre institutionnel dans lequel étaient amenés à se mouvoir les patrons du privé

¹¹⁵ Lors de mon séjour à Alger en novembre 2018, je me suis rendu à la Direction nationale de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) pour essayer d'obtenir un entretien avec un cadre dirigeant de cette administration. L'accueil m'informa que la directrice de communication me recevrait dans son bureau et qu'il fallait patienter dans la salle d'attente. Un homme d'affaire qui attendait lui aussi d'être appelé me questionna sur la raison de ma venue et la nature de mes investissements. Je lui répondis que j'étais ici présent pour des recherches et lui exposai mon sujet. Il me toisa quelques secondes et me rétorqua qu'« on ne dit pas à un cuisinier qu'il fait de mauvais plats » et que j'aurai mieux à faire en allant rencontrer des entrepreneurs. Après ma courte entrevue avec la directrice de la communication de l'ANDI qui s'opposa formellement à toute idée d'entretien, je ne pus que m'incliner devant la justesse de vue et le solide bon sens de l'homme d'affaires.

et ses effets (stimulants ou bloquants) sur l'accumulation du capital. Par ailleurs, il se pouvait qu'une politique publique et ses dispositifs n'atteignent pas leurs objectifs parce qu'ils épousaient mal les intérêts de l'entreprise – ce qui en creux traduisait un manque de concertation entre autorités politiques et patrons – mais cet échec pouvait tout autant s'expliquer par les manières dont les agents sociaux s'approprièrent et se réapproprièrent les innovations institutionnelles : d'un côté il était possible que des catégories de patrons détournent les dispositifs à leur seul profit par des moyens officieux et de l'autre que les dirigeants politiques les surinvestissent d'objectifs politiques (de légitimation) qui les éloignent de leur vocation économique originelle. Pour démêler l'écheveau des facteurs explicatifs potentiels, un travail spécifique sur le droit et sa réception sociale s'imposait. Nous nous sommes aussi penchés sur la législation économique parce que, comme nous l'avons mentionné plus haut, l'approche par le droit s'arrimait de manière très satisfaisante à la méthode de l'entretien qualitatif. Les patrons faisant régulièrement référence aux lois en vigueur, il fallait en avoir une connaissance assez fine pour leur soumettre des questions ou des relances qui apportent une plus-value à l'entretien.

La collecte et l'analyse des informations contenues dans les coupures de presse se sont avérées d'une importance stratégique dans le dispositif méthodologique que nous avons échafaudé. L'exploitation des données de la presse algérienne mais aussi française et libanaise nous a permis d'analyser les fractions de la classe capitaliste comme les oligarques auxquelles nous n'avions pas accès par la méthode d'enquête par entretien ainsi que les factions politiques qui faisaient alliance ou se déchiraient au sein de la coalition dominante. En outre, les données de presse, qu'il était possible de mobiliser pendant les échanges de face à face avec les patrons, ont aussi servi à recontextualiser les entretiens, à leur insuffler cette profondeur sociale et politique qui leur fait exprimer leurs sens et essences les plus subtiles.

4.8. Les sources statistiques

Nous avons recouru à la méthode statistique en parallèle de la méthode qualitative parce que certains passages de notre démonstration l'exigeaient. Nous ne pouvions pas nous contenter de postuler la non-émergence économique de l'Algérie ou l'échec des politiques publiques destinées à la promotion de l'entreprise. Il fallait en administrer la preuve pour assoir nos explications des facteurs de blocage de l'accumulation capitaliste sur des bases relativement solides. Il s'agissait donc de récolter un ensemble de données statistiques et au départ nous pensions que celles publiées par l'Office national de la statistique algérien (ONS) seraient amplement suffisantes. Mais le caractère fragmentaire des données de cet institut ne nous

permettait pas d'appréhender le phénomène dans sa globalité, ce qui représentait une source quotidienne de tracas pour nous. Par exemple, il était possible de trouver des informations sur la valeur ajoutée par filière d'activité du secteur public national mais ces informations n'existaient pas pour le secteur privé. D'autre part, et il s'agit sans doute du problème le plus important, l'expression des variables de l'ONS en dinars algériens et en monnaie courante, par opposition à une mesure en monnaie constante, rendait les comparaisons internationales difficilement réalisables. Nous nous trouvions ainsi limités dans notre capacité à démontrer l'absence de transition industrielle en l'Algérie. Nous avons alors cherché à élargir l'éventail de nos sources statistiques et sommes allés puiser des données dans les sites des différents ministères que sont le Ministère de l'industrie et des Mines¹¹⁶, le Ministère du commerce et son Centre national du registre du Commerce (CNRC), le Ministère des Finances, la Direction générale des douanes et son Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) et le Ministère du tourisme et de l'artisanat. Sachant que les publications sur les sites officiels sont souvent incomplètes ou manquent d'actualisation, nous nous sommes rendus dans trois des quatre ministères précités pour obtenir en main propre ce qui nous faisait défaut. Nous n'avons que rarement réussi à obtenir ce que nous voulions parce que certaines informations demandées paraissaient sensibles à nos interlocuteurs, ces derniers craignant par-dessus tout une utilisation critique des statistiques qu'ils pouvaient confier. Ainsi, il devenait clair pour nous que la plupart des administrations ou des organismes publics conservaient jalousement leur base de données à l'abri des regards ou ne les délivraient qu'à des chercheurs dont ils avaient la certitude qu'ils ne nuiraient pas à l'image de leur institution ou de l'Etat en général.

En raison non seulement des difficultés d'accès aux statistiques publiques algériennes mais aussi de leur caractère fragmentaire, nous avons finalement concentré nos efforts dans la collecte de données statistiques produites par les grandes institutions internationales. Nous avons d'abord jeté notre dévolu sur les données statistiques de la Banque mondiale. L'intérêt de cette source statistique tient au fait qu'elle offre une panoplie extraordinaire de variables (plusieurs centaines) mais l'exhaustivité joue souvent contre la qualité et la pertinence des variables retenues. Pour preuve, si l'on s'attache à appréhender le niveau d'industrialisation à

¹¹⁶ A plusieurs reprises, je suis allé au Ministère de l'industrie et des mines mais je n'ai pu, malgré la sympathie des agents du service documentation, obtenir que des statistiques vieillottes à l'image de la décrépitude des locaux et du mobilier. Une atmosphère de désorganisation et d'abandon y régnait partout et cela me paraissait assez paradoxal pour un pouvoir politique qui affichait solennellement sa volonté d'industrialiser le pays. Quand, par la suite, un industriel dans l'agroalimentaire d'Alger m'expliquait, dans le cadre d'un entretien, qu'il était possible de dialoguer avec le Ministère des finances ou le Ministère du commerce mais que celui de l'industrie était le plus « retors », tout fit sens pour moi : je compris que ce ministère n'avait pas vocation à mener une politique industrielle digne de ce nom mais tendait, par son fonctionnement, à entraver plus qu'il ne soutenait le développement économique du pays.

partir de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée, on s'aperçoit que l'Algérie est aussi industrialisée que les pays émergents ou que les pays du Nord, ce qui est pour le moins aberrant. Cela tient au fait que la production d'hydrocarbure relevant normalement des activités primaires est intégrée dans la production industrielle au même titre que la production manufacturière. De même, si l'on tient compte de la productivité par tête du travail dans l'industrie, on remarque que l'Algérie fait mieux que la plupart des pays émergents. Là encore, l'industrie manufacturière n'est pas distinguée de la production d'hydrocarbure et la productivité par tête est artificiellement gonflée par le boom pétrolier des 20 dernières années sachant que la productivité par tête s'obtient en divisant la valeur ajoutée industrielle par le nombre de travailleurs dans l'industrie sur une année. Nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait utiliser les variables de la Banque mondiale avec modération au risque d'y voir flou.

Nous nous sommes alors dirigés vers d'autres sources statistiques pour obtenir les données industrielles qu'il était impossible de trouver sur le site de la Banque Mondiale, en particulier le FMI, l'OMC et la CNUCED. Concernant le FMI, l'essentiel des variables sont d'ordre financier ce qui n'était pas très utile pour notre démonstration puisque nous nous intéressions aux variables réelles de la production industrielle. Par ailleurs, les données sur le commerce international de cette institution sont moins riches que celles de l'OMC. En revanche, les indices relatifs à la diversification industrielle présentaient un certain intérêt puisque nous pouvions les comparer à d'autres indices comme ceux de la CNUCED. Les sources les plus complètes, les plus maniables et les plus fiables que nous ayons pu découvrir sont celles de l'OMC sur les échanges internationaux et celles de la CNUCED sur la production industrielle. Contrairement au FMI dont bon nombre de variables n'ont pour champ qu'un groupe limité de pays, souvent les plus avancés économiquement, les statistiques de l'OMC et de la CNUCED enveloppent l'ensemble des pays et sont détaillées par filière d'activité. En outre, les données de la CNUCED sont présentées à la fois en dollars courants et en dollars constants, ce qui permettait de cerner au mieux les évolutions économiques réelles. Enfin, au fil de nos recherches statistiques, nous sommes tombés sur le site de l'Observatoire de la complexité économique du MIT qui fournissait des informations sur la sophistication des produits par pays et sur le niveau technologique global des économies, ensemble de données qui pouvait jeter un éclairage essentiel sur nos recherches. Nous nous sommes alors formés à cette théorie relativement récente de la complexité économique dont les fondateurs sont Ricardo Hausmann et César Hidalgo.

5. Plan de la recherche

La démonstration globale se présente sous la forme de trois parties qui analysent les types de rapports sociopolitiques que les différents groupes de capitalistes entretiennent à la classe dirigeante et la manière dont ils structurent et conditionnement l'accumulation du capital.

La première partie est consacrée à l'étude de ces rapports entre détenteurs du pouvoir et détenteurs du capital à l'intérieur de la coalition dominante. Elle distingue les modes de structuration des coalitions dominantes qui déterminent la formation de capitalismes émergents et ceux qui expliquent la stationnarité économique des capitalismes périphériques. Dans le cas algérien, qui appartient à cette seconde catégorie de capitalisme, l'alliance de type *crony capitalism* entre dirigeants politiques et bourgeoisie des oligarques loin de se condenser matériellement en dynamique d'industrialisation a donné lieu à des formes de néo-compradorisme.

Les deux parties suivantes analysent les rapports extérieurs de l'Etat à la classe capitaliste et plus précisément à la bourgeoisie classique qui correspond à cette fraction du patronat dont l'activité d'accumulation du capital est globalement indépendante des phénomènes de connexion politique.

La deuxième partie se concentre ainsi sur les rapports entre les autorités politiques nationales et locales et le grand patronat classique et développe l'hypothèse que le caractère conflictuel de ces rapports est de nature à entraver, à contrarier le processus d'accumulation du capital industriel et le développement économique en général.

La troisième partie s'attache quant à elle à analyser les rapports des autorités politiques aux patrons de PME constitués de deux segments distincts, le patronat moyen et le petit patronat. L'alliance qui s'est nouée historiquement n'a pas enfanté de collaboration économique, est restée enfermée dans limites étroites de la sphère politique de la légitimation et surtout tend à se fissurer depuis la grande mobilisation populaire du Hirak.

**Partie 1 : Les oligarques au sein de l'Etat : un
rôle politique économiquement inconvertible**

L'étude des capitalismes du Sud depuis la phase des indépendances permet de distinguer deux trajectoires économiques divergentes : celle des nations ayant réussi leur transition industrielle et celle des nations qui affichent une accumulation capitaliste contrariée ou bloquée. Le passage d'une économie à dominante agraire ou primaire vers une économie industrielle relativement diversifiée dépend de la capacité de l'Etat à organiser la transition économique et à manager le développement, capacité qui ne peut apparaître que si l'Etat néo-patrimonial – qui est la condition première des Etats du Sud – opère sa mue en Etat développementiste. Cette métamorphose de l'Etat néo-patrimonial en Etat développementiste suppose une recomposition des rapports élitaires au sein de la coalition dominante dans le sens de la formation d'une alliance au sommet entre les cercles dirigeants et les milieux industriels. Aucun processus d'émergence économique ne peut se matérialiser sans que les grands capitalistes nationaux ne soient associés d'une manière ou d'une autre à la décision politique, que ne s'établissent une collaboration et un dialogue permanents entre élites politiques et élites économiques. Ainsi, l'incorporation du grand patronat dans la coalition structurant le pouvoir, à travers des canaux officiels ou des réseaux plus officieux, constitue un réquisit socio-politique du succès industriel. Pour autant, toute présence d'entrepreneurs ou d'hommes d'affaires dans les cercles dirigeants, toute accession à des postes de pouvoir ou toute forme de proximité relationnelle ou subjective avec les décideurs publics ne garantissent pas la structuration d'une alliance développementaliste. Tout dépend en réalité des conditions d'insertion des patrons de groupes dans la coalition dominante, de leur position centrale ou périphérique dans le système des alliances élitaires, de leur type de participation globale ou fragmentaire au pouvoir politique. Le caractère stratégique du rôle joué par les grands capitalistes au sein du pouvoir renvoie à la question de l'autonomie économique et politique de ce groupe social à l'égard des dirigeants politiques. Plus cette autonomie est grande et plus une coopération avec les élites politiques ou une alliance développementaliste a de chances de voir le jour. Lorsque le patronat est organisé sur une base indépendante, il est en mesure de faire prévaloir ses intérêts économiques dans l'espace des rapports de force que constitue le pouvoir, il peut faire avancer ses projets et ses propositions et les décideurs politiques n'ont pas d'autres choix que de prendre en considération les desiderata et les demandes issus de ce groupe social. Bien plus, ils peuvent voir dans l'essor du patronat – et donc dans le développement économique – un moyen d'atteindre leurs propres objectifs de légitimation en interne et de puissance en externe. L'hétérogénéisation du pouvoir par l'incorporation-cooptation de patrons en Algérie – et sans doute dans le monde arabe – n'a cependant pas abouti à la cristallisation d'une alliance développementaliste à l'instar des pays d'Asie du Sud-Est.

Nous voulons montrer dans cette partie que les interrelations patrons/politiques au sein de la coalition dominante en Algérie n'ont pas conduit, comme dans les pays émergents, à une collaboration économiquement féconde ou imprimé une dynamique industrialisante au pouvoir parce que les oligarques ne constituent pas un prolongement ou une représentation de la classe capitaliste dans son ensemble mais se présentent pour l'essentiel comme une émanation du pouvoir lui-même. Notre démonstration n'empruntera toutefois pas les chemins habituels de la spécialisation théorique qui a érigé des murs entre les travaux de recherche sur l'industrialisation tardive et la littérature sur les blocages du développement économique. C'est à partir d'une même axiomatique classiste que nous voulons expliquer sur le plan général et le succès économique et la stagnation infra-industrielle pour ensuite en tirer un ensemble de conclusions pour le cas algérien. Pour mener à bien notre projet théorique, nous avons adopté une démarche fondamentalement qualitative – même si le recours à l'analyse statistique s'est avéré parfois nécessaire pour compléter ou asseoir certaines démonstrations – qui a puisé dans le comparatisme des cas nationaux d'émergence (Chine, Indonésie, Malaisie, Iran, Turquie, Brésil) et de non-émergence (Venezuela, Egypte, Tunisie, Maroc) sa dimension heuristique et sa capacité généralisatrice. Dans cette perspective, notre travail consistera à identifier le type de coalition dominante à l'origine des capitalismes émergents et les conditions sociopolitiques qui président à sa formation (chapitre 1). Nous caractériserons ensuite de manière générale les coalitions dominantes des capitalismes périphériques pour appréhender les blocages sociopolitiques spécifiques du capitalisme algérien (chapitre 2).

Chapitre 1 : Les coalitions dominantes des capitalismes émergents

Nous montrerons dans ce premier chapitre que l'émergence et la non-émergence reposent sur le type d'alliance socio-politique qui se noue dans l'Etat, sur la composition de la coalition élitiste dominante. Nos recherches nous ont amené à distinguer deux types d'Etat autoritaire¹ en fonction de leur capacité à promouvoir le passage d'une économie stationnaire primaire/rentière vers une économie productive à structure industrielle. Les Etats autoritaires développementalistes² reposent sur des coalitions associant les élites politiques et les milieux industriels. Dans ce cadre, la modernisation institutionnelle qui va ouvrir les vannes de l'industrialisation trouve son origine dans cette collaboration étroite ou ce « dialogue discrétionnaire » entre ces deux types d'élite selon les termes d'Alexander Gerschenkron, théoricien de l'industrialisation tardive. C'est cette alliance au sommet qui va redéfinir l'ensemble des paramètres économiques, le rapport des banques à l'industrie, la construction d'infrastructures, la création de dispositifs de soutien à l'entreprise privée, la régulation des marchés, la valeur du taux de change, le protectionnisme stratégique, le système d'innovation, la formation du capital humain, etc., dans le sens d'une plus grande efficacité économique. A l'opposé se trouvent les Etats autoritaires contre-développementaux³ dominés par une coalition

¹ Nous avons délibérément restreint notre champ d'étude aux Etats autoritaires – en excluant ainsi les Etats démocratiques – parce que les phénomènes d'industrialisation tardive des Suds que l'on regroupe sous la catégorie de seconde transition industrielle ont pour particularité, comme nous le montrerons par la suite (Cf 4. Le rôle de l'autoritarisme dans la seconde transition industrielle), de ne pouvoir se développer que dans le cadre d'une matrice politico-institutionnelle autoritaire.

² L'Etat développementaliste ou Etat national-développementaliste est un concept formulé initialement par les sociologues brésiliens Fernando Henrique Cardoso et Enzo Faletto (1978). Bien que les auteurs ne donnent pas une définition précise du concept, leurs travaux établissent un lien entre le caractère fortement interventionniste de ce type d'Etat dans l'économie, son rôle énergique dans l'industrialisation et la coalition de classe qui le soutient, à savoir une coalition dominante structurée par une alliance de la bourgeoisie industrielle et des classes moyennes urbaines qui assure sa légitimité et sa stabilité par une politique de redistribution des revenus à destination des classes populaires. Nous préférons utiliser ce concept d'Etat développementaliste à celui d'Etat développeur légué par le politologue américain Chalmers Johnson (1982) parce que nous considérons que la caractéristique fondamentale de ce type d'Etat tient à la coalition de classes qui le sous-tend plutôt qu'à l'existence d'une bureaucratie indépendante et éclairée comme le suppose ce dernier (cet aspect sera développé plus loin dans le chapitre 1).

³ Nous utilisons cette expression générique d'Etats contre-développementaux pour désigner l'ensemble des Etats qui par leur structuration sociopolitique interne et leur fonctionnement institutionnel entravent le processus d'accumulation capitaliste à l'instar de l'Etat néo-patrimonial (Bayart, 1982) ou de l'Etat prédateur (Evans, 1995).

entre les élites traditionnelles civiles et/ou militaires (« les vieilles gardes ») et une classe de l'import, coalition qui utilise sa position stratégique dans l'Etat pour s'accaparer et exploiter à son profit les ressources du pays et ce, au détriment de l'essor économique national. Le courant industrialiste est globalement exclu de cette coalition élitaine et le plus souvent, il doit subir une domination multiforme, économique, politique, administrative qui lui ferme toute possibilité de se développer et de devenir une force sociale capable de peser dans l'arène politique. Nous considérons que ces Etats contre-développementaux, bien que possédant des spécificités nationales ou régionales telles que le patrimonialisme, le clientélisme, le népotisme ou la prédation, partagent, du point de vue structurel, une dimension compradore-rentière. Le système économique sur lequel repose ces Etats n'est jamais totalement ou rentier ou compradore mais forme en pratique une synthèse dynamique entre ces deux aspects en ce sens que les revenus de la rente externe conditionnent financièrement la structure importatrice de l'économie tandis que l'essor de celle-ci pousse en retour à l'hypertrophie du secteur rentier⁴. Malgré tout, ces Etats compradore-rentiers ne sont pas indemnes de contradictions et des facteurs externes et internes les incitent à échauffer des plans à velléité développementaliste comme la rivalité avec des puissances voisines, le déséquilibre de la balance des paiements ou le souci de légitimité en interne. Mais généralement les résultats enregistrés sur le plan économique sont peu probants parce que la volonté du pouvoir est déchirée par la contradiction d'une industrialisation sans associer les grands patrons, voire d'un capitalisme sans classe capitaliste.

Nous retracerons dans une première section les débats théoriques sur les déterminants de la seconde transition industrielle en montrant non seulement pourquoi le rôle de l'Etat a été plus prépondérant que celui des marchés mais aussi que cette dichotomie académique Etat/marchés est loin de subsumer toute la réalité du phénomène d'émergence économique. Nous montrerons dans une deuxième section que le dénominateur commun aux économies émergentes est de nature sociopolitique et renvoie à la composition classiste de la coalition dominante, plus précisément à l'entrée de la bourgeoisie industrielle dans le bloc au pouvoir. Nous analyserons dans la troisième section les facteurs socio-historiques qui ont rendu possible la formation d'une alliance politique industrialiste et conditionné le passage de l'Etat néo-patrimonial à l'Etat développementaliste. Nous émettrons enfin dans la quatrième section l'hypothèse que les premières phases de l'émergence économique correspondant à la poussée

⁴ En outre, l'import constitue l'un des canaux historiquement privilégiés d'appropriation privée de la rente par la gent au pouvoir. C'est dans le cadre de l'activité d'import que se produit une répartition d'une fraction importante des devises générées par la rente externe, en particulier via l'octroi des crédits publics.

industrielle ou l'accumulation initiale du capital ont pour réquisit politico-institutionnel des régimes national-autoritaires.

1. Le rôle capital de l'Etat dans la seconde transition industrielle

1.1. L'émergence économique des Suds entre orthodoxie et hétérodoxie

Dans la prolifique littérature sur les facteurs ayant rendu possible l'accumulation initiale du capital et la seconde transition industrielle dans l'hémisphère sud, une nette opposition se dessine depuis les années 1950 entre le courant néoclassique qui met en avant la libéralisation des marchés et l'insertion dans les échanges internationaux et les approches hétérodoxes qui insistent sur le rôle moteur de l'Etat. Aux théories du rattrapage et du décollage économique d'inspiration libérale (Rostow⁵) qui considèrent le développement comme un processus linéaire de passage du sous-développement au stade de nation capitaliste avancée par l'inscription dans la logique de marché, se sont opposées dans les années 60 la théorie structuraliste de la dégradation des termes de l'échange (CEPAL, R. Prebisch⁶) et la théorie marxiste de la dépendance (C. Furtado⁷, F.H. Cardoso⁸, A.G. Frank⁹, S. Amin¹⁰) pour lesquelles le « sous-développement » correspondait à un état stationnaire produit par les rapports de domination Nord-Sud.

Même si cette controverse était loin d'être éteinte, le débat va progressivement se recentrer au cours des années 1980 sur les stratégies du développement à savoir l'industrialisation par substitution d'importation (ISI) ou l'industrialisation par promotion d'exportation (ISE). Concentrant leurs recherches sur les succès asiatiques des nouveaux pays industrialisés (NPI), à savoir les Dragons et Tigres asiatiques, les économistes orthodoxes y ont vu la main du marché, plus particulièrement la supériorité la nouvelle stratégie d'ISE sur la stratégie traditionnelle d'ISI, la capacité à organiser la remontée des filières (des biens de

⁵ Rostow, Walt Witman, *Les étapes de la croissance économique*, Editions du Seuil, 1960.

⁶ Prebisch, Raul, *Nueva política comercial para el desarrollo*, Fondo de Cultura Económica, 1964.

⁷ Furtado, Celso, *Théorie du développement économique*, Presses universitaires de France, 1970.

⁸ Cardoso, Fernando Henrique et Faletto, Enzo (1967), *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, PUF, 1978.

⁹ Frank, André-Gunder, *Le développement du sous-développement : l'Amérique latine*, Paris, Maspero, 1969.

¹⁰ Amin, Samir, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Editions de Minuit, 1973.

consommation aux biens d'équipement) et de s'ériger en pôle de captation des IDE à l'origine d'externalités positives (transferts de technologie). Les succès industriels des pays d'Asie du Sud-Est, comparés aux difficultés que connaissent les pays d'Amérique latine au cours des années 80 qui avaient historiquement misé sur le développement autocentré et le protectionnisme dans le cadre de l'ISI, semblent à priori conforter les conceptions libérales prônant une approche en termes d'ISE.

Si les économistes néoclassiques semblaient avoir le vent en poupe dans les années 1980, la contre-attaque émanant des courants hétérodoxes ne s'est pas faite attendre. Le débat va toutefois, au cours des années 1990, abandonner le terrain des stratégies économiques à proprement parler pour revenir à celui des conditions de l'industrialisation mais, à la différence des années 1960/1970, sur un plan plus institutionnel que structurel. A l'explication par la libéralisation économique et l'ouverture aux marchés internationaux dans l'essor des NPI va s'opposer une approche qui considère l'Etat comme l'acteur-clé du développement économique qui, par son interventionnisme pragmatique, va renforcer l'assise économique du capital national et lui permettre de se positionner favorablement dans la concurrence régionale et mondiale. Ainsi, les diverses approches critiques que l'on regroupe habituellement dans le courant de l'économie politique du développement ont montré à partir de l'étude des mêmes cas nationaux que le développement économique ne répondait pas à des critères édictés par les grandes institutions internationales (consensus de Washington¹¹) mais dépendait du rôle pro-actif de l'Etat et des politiques publiques non conventionnelles qu'il était en capacité de mettre en œuvre. En prenant les exemples de la Corée du Sud et de Taïwan qui apparaissaient aux yeux des libéraux comme les modèles d'une réussite économique fondée sur la logique de marché, les théoriciens hétérodoxes ont montré que leurs succès étaient en réalité déterminés par des politiques de protectionnisme stratégique permettant la remontée des filières, de contrôle public des banques autorisant le financement des grands groupes, d'octroi discrétionnaire de marchés publics, de manipulation des taux de change, de constitution d'un système éducatif efficace et de pôles de recherche innovants, de collaboration des secteurs public et privé et enfin d'imposition d'un système de sanctions privant de subventions publiques les firmes situées en dessous des niveaux de performances économiques édictés (Amsden, 1989¹² ; Wade, 1990¹³).

¹¹ Le consensus de Washington correspond à un ensemble de mesures libérales définies conjointement sous la période Reagan par la Banque mondiale, le FMI et le Trésor américain et destinées à relancer les économies des pays du Sud traversant une récession.

¹² Amsden, Alice, *Asia's Next Giant: South Korea and Late Industrialization*, Oxford University Press, 1989.

¹³ Wade, Robert, (1990), *Governing the Market. Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialization*, Princeton University Press, Princeton, 1990.

Alors que dans la littérature scientifique des sciences humaines une remise en cause assez radicale des paradigmes optimistes des libéraux prenait forme, dans les faits un nouveau groupe de pays considérés traditionnellement comme des PED avaient amorcé leur transition industrielle. Ces pays qualifiés d'« émergents » ou de BRICS différaient des NPI tant par leur poids sur la scène internationale (importance de la taille ou de la démographie) que par la puissance de leur économie qui les situe en tête de classement des nations riches. En raison de certaines caractéristiques de l'ascension des BRICS (croissance fondée sur les exportations, appel aux IDE, assouplissement des mesures administratives, ...), les approches néolibérales du développement vont retrouver une certaine vigueur et se renouveler dans le cadre des « théories dites de l'émergence » au cours des décennies 2000. Cette trame de fond qui relie les théories développementalistes des années 60 aux théories récentes de l'émergence est parfaitement perçue par Mylène Gaulard lorsqu'elle affirme que « le concept de “pays émergents” sous-entend qu'il y aurait un cheminement économique linéaire, allant du sous-développement à l'émergence avant d'atteindre le niveau des pays dits développés, ces derniers se caractérisant par une forte avance économique liée à la mise en place, avant le reste du monde, d'une révolution industrielle dès le XVIIIe et XIXe siècles »¹⁴.

Aujourd'hui, les approches critiques de la théorie standard de la convergence par la libéralisation et l'ouverture internationale, si elles ne nient pas la réalité d'un essor économique d'un nombre restreint d'anciens PED, déplacent la focale des marchés vers l'Etat appréhendé sous l'angle des politiques publiques ou de son organisation institutionnelle. Dans cette perspective néo-institutionnelle, les différentes approches tendent sous des modalités diverses à démontrer l'hypothèse centrale contenue dans les travaux fondateurs de Douglass North à savoir que l'essor et la stagnation économiques sont déterminés par le type d'institution. Ainsi, le développement économique des pays du Sud supposerait avant tout une cohérence institutionnelle selon Julien Vercueil¹⁵ à l'instar de la croissance de long terme dans les pays du Nord qui, d'après Peter A. Hall et David Soskice, a reposé sur la « complémentarité institutionnelle », les capitalismes institutionnellement intégrés (modèle coordonné allemand ou modèle libéral américain) réalisant des performances économiques supérieures aux capitalismes présentant des combinaisons hétérogènes (France, Italie, Espagne, ...)¹⁶. Ces approches néo-institutionnelles qui ont dominé la littérature récente sur le développement tardif

¹⁴ Gaulard, Mylène, *Economie politique de l'émergence*, Editions Campus Ouvert, 2015, p 9.

¹⁵ Vercueil, Julien, « Que nous apprennent les BRIC ? Trois conjectures sur les économies émergentes », *Mondes en développement* 2012/2 (n°158), p. 25-34.

¹⁶ Hall PA, Soskice D., *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford University Press, 2001.

butent cependant sur un double écueil : les conditions de formation d'une architecture institutionnelle efficace et la très grande hétérogénéité des institutions ayant conduit aux réussites industrielles asiatiques. En effet, s'il n'est pas possible de repérer un type spécifique de structuration institutionnelle générateur d'émergence, si des régulations non conventionnelles peuvent aboutir à une efficacité économique équivalente ou plus grande que les dispositifs conventionnels – la Chine constituant le modèle archétypal d'une réussite industrielle hors-standard –, alors il est permis de douter avec Rédouane Taouil de l'explication par le tout-institutionnel¹⁷. Sauf à considérer que le processus de transformation structurelle de l'économie s'explique moins par le type et la qualité des institutions que par la stabilité institutionnelle. De très nombreuses monographies sur le patronat – et le cas algérien n'y déroge pas comme nous le verrons dans la suite de cette recherche – montrent en effet que les investisseurs sont beaucoup plus sensibles à la continuité des règles structurant l'environnement économique qu'au contenu même de ces règles¹⁸. Cependant, la stabilité institutionnelle et réglementaire ne se décrète pas. Si les décideurs politiques sont les agents de la régulation, ils sont loin d'avoir une maîtrise complète du processus. La raison en est que la continuité des règles et des dispositifs institutionnels dépend directement de l'instauration d'un compromis entre les fractions de classes politiquement dominantes. Ce compromis politique a d'autant plus de chance de s'inscrire dans la durée qu'il est en mesure d'assurer un essor économique satisfaisant à des degrés divers aux intérêts des groupes sociaux représentés dans le pouvoir politique et fournissant en même temps une légitimité à l'Etat auprès des classes populaires. C'est pourquoi, dans les économies qui ont engagé un processus d'industrialisation, la stabilité institutionnelle est manifeste : les groupes sociaux dominants qui bénéficient de l'expansion économique sont les garants du maintien des règles du jeu. Dans cette perspective, l'activité politique de régulation ne constitue pas la variable première du développement économique mais une variable intermédiaire. Elle ne peut créer *ex nihilo* le développement économique mais vient l'accompagner et le prolonger, elle ne constitue donc pas le facteur de l'accumulation initiale du capital bien qu'elle participe de sa reproduction élargie. En sens inverse, dans les capitalismes périphériques, stagnation économique et volatilité de la régulation publique peuvent entrer dans un système d'intrication négative à l'image de deux étoiles à neutrons qui tournoient dans un ballet mortel. Le marasme économique attise les luttes factionnelles qui

¹⁷ Taouil, Rédouane, « L'approche néo-institutionnaliste du développement à l'épreuve de l'émergence chinoise », *Mondes en développement* 2015/1 (n°169), p. 107-120.

¹⁸ La stabilité institutionnelle peut agir positivement sur l'essor du secteur privé en ce qu'elle rassure les capitalistes voulant s'engager dans des opérations d'investissement. Elle leur permet de se projeter sur le moyen-long terme en réduisant l'incertitude inhérente à l'environnement économique.

traversent le pouvoir et débouche sur des cycles de régulation changeants, déçus et parfois contradictoires qui rétroagissent négativement sur l'activité et l'accumulation du capital privé.

Les difficultés rencontrées par ces approches néo-institutionnelles pour cerner le développement économique des Suds tiennent peut-être beaucoup plus fondamentalement au fait qu'elles soient restées, comme l'a montré Antoine Roger, prisonnières d'une conception dualiste de l'économique et du politique. Bien que cherchant à s'en démarquer, elles partagent avec la théorie économique standard le principe paradigmatique que l'économique précède le politique et en ce sens les institutions viendraient *ex post* encadrer des phénomènes économiques en grande partie autonomes¹⁹. Ce faisant, elles sont dans l'incapacité de percevoir les structures politiques de l'accumulation capitaliste. De manière plus générale, Antoine Roger considère que la production et l'entretien de cette croyance en l'autonomie des forces du marché ou de ce principe de vision et de division économique/politique – qui concerne l'ensemble des champs entrepreneurial, administratif, scientifique – participe d'un travail politique d'invisibilisation des structures politiques de l'accumulation capitaliste nécessaire à la poursuite de cette l'accumulation. « La “séparation conceptuelle” des activités économiques et politiques repose en somme sur une articulation de pouvoirs symboliques locaux. Les luttes politiques observées dans différents champs conditionnent l'organisation de celles qui animent le champ entrepreneurial : elles sont nécessaires à la formation d'un espace structuré et structurant qui pousse lui-même les producteurs à chercher des profits toujours plus élevés . Toutes participent des structures politiques de l'accumulation »²⁰. La compréhension des processus d'accumulation capitaliste suppose donc d'identifier dans les différents espaces d'une formation sociale les luttes politiques qui structurent ces processus. Dans le cas des pays du Sud en voie d'industrialisation, les rapports de force politiques qui se jouent au niveau de la coalition dominante ainsi que les modes d'intervention de l'Etat, via ses institutions et ses agences, dans le tissu productif apparaissent comme des facteurs déterminants de l'accumulation initiale du capital ainsi que de sa reproduction élargie.

¹⁹ Roger, Antoine, « Néo-institutionnalisme(s) », Colin Hay éd., *Dictionnaire d'économie politique. Capitalisme, institutions, pouvoir*. Presses de Sciences Po, 2018, pp. 325-339.

²⁰ Roger, Antoine, *Le capitalisme à travers champs. Etudier les structures politiques de l'accumulation*, Les Editions du Bord de l'eau, 2020, p. 358.

1.2. Les facteurs de la prédominance du politique dans la seconde transition industrielle

Même si les courants de l'économie politique (hétérodoxe) paraissent le plus souvent réagir à des problématiques imposées par les théoriciens de l'économie libérale néoclassique, rarement être à l'initiative dans la confrontation et les débats théoriques, ils ont toutefois accumulé une masse considérable de preuves scientifiques accréditant le rôle déterminant de l'Etat dans les processus d'industrialisation du Sud. De manière générale, les tenants du courant libéral ne peuvent plus continuer à produire sur le plan académique qu'en feignant d'ignorer la robustesse des apports scientifiques de leurs adversaires et surtout en écartant, parce qu'ils ne concordent pas avec leurs modèles de base, une somme de faits historiques tous plus têtus les uns que les autres. D'où ces tendances intellectuelles à se réfugier dans des recherches ultraspecialisées et hyper-mathématisées ou dans des modélisations idéales-typiques, c'est-à-dire en somme dans des approches théoriques déshistorisant et dépolitisant l'objet étudié.

De manière plus spécifique, les théoriciens de l'approche standard ont été victime de l'illusion idéologique selon laquelle il existerait une sorte de linéarité dans l'évolution au long cours du capitalisme fonctionnant selon une schéma de reproductibilité et d'universalisation du modèle capitaliste occidental. Or, il existe une discontinuité fondamentale, liée aux changements de stade du capitalisme mondial, entre la première transition industrielle, celle du Nord au 19^{ème} siècle, et la seconde qui s'est manifestée à partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle dans les nations du Sud. Alors que l'industrialisation du Nord se produit dans le cadre d'un capitalisme concurrentiel, celle du Sud éclot au sein d'un capitalisme monopoliste déjà solidement constitué. Or le type d'Etat qui correspond au stade concurrentiel est un Etat libéral dont les fonctions économiques restent secondaires et adossées aux fonctions politiques de maintien de la cohésion sociale²¹. Si l'Etat s'assure des conditions politiques générales de la domination de classes et de sa reproduction, la classe capitaliste peut aussi compter sur un marché national en plein essor pour écouler ses marchandises. L'élargissement du marché national, s'il découle directement de l'augmentation des capacités de production, dépend structurellement de l'avancée concomitante de tous les étages de la production, en particulier des secteurs des biens de consommation et des biens de production, ce qui fournit généralement un débouché aux biens lancés dans les circuits d'échange. A mesure que le capitalisme industriel se déploie, les rapports sociaux de classe s'aiguisent, se tendent et l'Etat connaît en

²¹ Poulantzas, Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Editions du Seuil, 1974.

conséquence un développement et une complexification de ses appareils administratifs, répressifs, idéologiques au point qu'il apparaît désormais comme une puissance étrangère à la société selon la formule marxienne²². Cette séparation des instances de l'économique et du politique propre au mode de production capitaliste a été perçue par les libéraux comme une dualité, perdant par-là de vue que ces instances, bien que désencastrées, n'en conservaient pas moins un ensemble de liens d'interpénétration et de déterminations réciproques. Il faut attendre la fin du « long XIXe siècle », la période allant de la grande dépression des années 1880-1890 au début de la première guerre mondiale, pour observer une systématisation des actions économiques de l'Etat. Si la crise et le conflit mondial ont poussé conjoncturellement l'Etat à s'impliquer dans le fonctionnement de l'économie, la formation d'un Etat interventionniste correspond sur le plan structurel au nouveau stade monopoliste du capitalisme. Le déploiement des fonctions économiques de l'Etat, son rôle direct dans le procès de valorisation du capital, répondent à la nécessité de faire face à la baisse tendancielle du taux de profit induite par le phénomène de concentration du capital (Poulantzas, 1978²³). Ainsi, la période de la transition industrielle était largement révolue en Occident lorsque le rôle économique de l'Etat est devenu stratégique pour la poursuite de l'accumulation du capital.

La seconde transition industrielle n'a pas, loin s'en faut, emprunté un chemin analogue à la première en raison de la dissemblance radicale des contextes économiques mondiaux de leur éclosion. Elle ne pouvait tout simplement pas revêtir la forme d'un capitalisme concurrentiel comme son aînée parce que la production et les marchés à l'échelle internationale – et en l'occurrence dans les pays du Sud – étaient dominés par les capitaux du Nord. La puissance de frappe de l'industrie du Nord ne laissait que peu d'espace à un développement régulier et séquentiel d'une industrie au Sud. Comme des arbres naissant en pleine jungle, les firmes industrielles des pays du Sud devaient atteindre dans des délais très courts une taille critique leur permettant de rivaliser avec les groupes du Nord, faute de quoi elles n'auraient pas survécu. Seuls les Etats du Sud qui ont assuré une protection et un soutien massif et continu aux industries locales, seuls ceux qui se sont érigés en organisateurs du procès de production et d'accumulation du capital ont véritablement ouvert la voie à l'industrialisation. Placées dans l'alternative historique entre d'un côté l'industrialisation par enjambement du capitalisme concurrentiel et de l'autre l'enlisement dans une économie primaire/stationnaire, les nations du Sud sont très peu nombreuses à avoir réussi la sortie par le haut et la réorganisation de l'Etat autoritaire-patrimonial en Etat autoritaire-développementiste. Bien que formellement

²² Marx, Karl, *La guerre civile en France 1871*, Editions sociales, 1968.

²³ Poulantzas, Nicos, *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF, 1978, 300 p.

ressemblants par le poids que représentent leurs fonctions économiques, l'Etat interventionniste du Nord et l'Etat développementiste du Sud se distinguent et dans leurs fondements par le fait que le premier cherche à limiter les tendances dépressives du capitalisme monopoliste quand le second veut l'y conduire et dans leurs structures, le premier affichant une autonomie vis-à-vis des classes dominantes moins grande que le second.

Par ailleurs, l'action de soutien de l'Etat du Sud au privé s'est avérée d'autant plus impérieuse que celui-ci n'a pas pu bénéficier de l'élan que fournit la constitution d'un marché intérieur. En raison du caractère dominant du capital étranger, les économies du Sud ont dû progresser par spécialisations successives – spécialisation dans certaines branches d'activité, dans les produits de moyenne technologie, dans les produits de consommation, etc. – et cette absence de diversification a priori a privé les firmes locales d'un marché intérieur porteur. La nécessaire commercialisation de leurs produits sur les marchés internationaux ne pouvait pas cependant se produire sans que l'administration publique n'intervienne à tous les niveaux du procès de production et de circulation pour rendre le capital national plus productif et plus compétitif (financement de l'investissement et de la concentration, politique fiscale avantageuse, protectionnisme stratégique, dépréciation des taux de change, constitution de sociétés publiques d'export, ...). En outre, si l'Etat est intervenu pour enclencher et dynamiser la phase industrielle simple (phase première de poussée industrielle fondée sur la production de biens de consommation et de biens de basse/moyenne technologie), son rôle a été tout aussi indispensable lors de la bascule de cette phase industrielle simple vers la phase industrielle complexe (phase seconde de sophistication industrielle fondée sur la production de biens durables/d'équipement et de biens de moyenne/haute technologie). Cette transition capitaliste/technologique dans la transition industrielle n'a rien d'automatique et suppose un ensemble de politiques publiques dirigées vers l'innovation et la qualification de la main-d'œuvre (captation des IDE, constitution de joint-ventures, négociation des transferts de technologie, mise en place d'un système éducatif performant, construction de technopoles, ...) et plus en amont un réagencement institutionnel de l'Etat. En isolant certains faits particuliers de la seconde transition industrielle comme la spécialisation, la montée en gamme, l'insertion sur les marchés internationaux, la théorie libérale a cru assister à une répétition en règle de la première transition industrielle, une confirmation de la toute-puissance des marchés ou des institutions marchandes, perdant en réalité de vue l'essentiel à savoir que la coordination globale du procès d'accumulation du capital était produite par l'Etat.

1.3. Du gouvernement pro-marché au gouvernement pro-entreprise : une lecture critique de l'approche de Dani Rodrik

Nous avons fait le choix de présenter et de discuter ici les travaux de Dani Rodrik non seulement parce qu'ils constituent une contribution actuelle majeure dans le champ de l'économie politique du développement mais aussi parce qu'ils ont eu le mérite de poser comme problématique centrale le rôle de l'Etat dans les processus d'industrialisation du Sud. Par ailleurs, comme ses travaux se situent à l'interface de l'orthodoxie et de l'hétérodoxie – et ce, même si Dani Rodrik se revendique d'une tradition intellectuelle iconoclaste – nous pourrions descendre, par-delà la pensée de l'auteur lui-même, jusqu'à la critique des fondements des diverses approches engagées dans la controverse scientifique et proposer des pistes de réflexion alternatives. En dernier lieu, notre choix de discuter, dans la phase préliminaire de cette recherche, plus spécifiquement les théories issues de la science économique tient au fait que cette discipline s'est arrogée au cours des trois dernières décennies et ce, au détriment de la sociologie et de la science politique, le quasi-monopole de l'objet « émergence économique » (Cf. Encadré 3 ci-dessous). Cela ne signifie nullement que les dimensions sociales et politiques de l'émergence économique soient absentes ou niées dans la mesure où cet objet relève en grande partie du champ de l'économie politique du développement. En outre, notre projet intellectuel est bien sûr de tendre vers le décroisement disciplinaire et de réinscrire pleinement cet objet dans le cadre de la sociologie politique et de la science politique (Cf. la section 2 du présent chapitre).

Encadré 3 : Les disciplines des sciences sociales face à l'objet « émergence économique »

Si les approches théoriques des années 1960 et 1970 tendaient à croiser les outils et les savoirs des différentes sciences sociales dans une démarche globale, on assiste au cours des années 1980 à une tendance à l'autonomisation disciplinaire des champs de recherche. La critique par les théoriciens de la dépendance de l'évolutionnisme et de l'ethnocentrisme des conceptions développementalistes va porter un coup fatal à l'ensemble des approches qui avaient fait du développement leur crédo intellectuel et politique. Se produit alors une sorte de recroquevillement théorique des différents courants de la recherche, chaque discipline cherchant à surmonter le péril, à sauver sa propre demeure, en redéfinissant plus modestement son objet.

La sociologie en particulier connaît une profonde métamorphose en abandonnant les aspects économiques et politiques qui venaient conforter et enrichir ses travaux sur le Tiers-Monde. Selon Maxime Haubert, « ces nouvelles orientations donnent à la sociologie du développement un caractère de plus en plus sociologique. Mais dans le même temps, paradoxalement, elle paraît perdre son objet, le " développement " et le " Tiers monde " ».

Le constat réalisé par Maxime Haubert est tout à fait juste mais il faudrait préciser que l'impasse paradigmatique a conduit à une espèce de métamorphose de ce champ de recherche. S'opère alors la transmutation d'une sociologie « dure » du développement intégral en une sociologie « douce » du développement humain. La recherche dans le domaine va se doter de méthodes plus microsociologiques pour se concentrer sur les phénomènes de pauvreté qui ne sont que le pendant de l'étude des niveaux de vie. Bernard Hours résume parfaitement le virage théorique pris par la sociologie lorsqu'il affirme que « la manière d'aborder les sociétés a changé. Une approche davantage naturaliste, plus gestionnaire que révolutionnaire s'installe partout. Il s'agit d'optimiser le fonctionnement des sociétés pour qu'elles échappent à leurs « problèmes » par des solutions plus techniques que politiques, et les sciences sociales, et la sociologie en particulier, problématisent alors des difficultés sociales ou économiques. ». Mais, même pour les chercheurs qui se ne se sont pas contentés des simples descriptions des écarts de niveaux de vie entre nations ou entre déciles d'une population, qui ont voulu aller plus avant dans le travail de conceptualisation, il semble qu'ils n'aient théoriquement plus rien en commun avec la longue tradition développementaliste. Amartya Sen est représentatif à cet égard du renouvellement épistémique et ses travaux sur le développement humain en termes de « capacité » l'inscrivent davantage dans la thématique de la justice sociale que dans le courant de réflexion sur les causes de l'essor ou de la stagnation des pays du Sud. Au final, la sociologie, en s'efforçant de renoncer aux biais idéologiques du développementalisme, a en quelque sorte été réduite au silence devant un phénomène qui continuait pourtant à exister et à connaître des bouleversements d'ampleur avec l'essor des BRICS notamment.

La science politique va elle aussi subir les effets de l'onde de choc provoquée par la critique dépendantiste mais va se redéployer selon des modalités qui vont lui permettre de garder contact avec son objet originel. En premier lieu, les tendances culturalistes expliquant les blocages du développement par des valeurs autochtones incompatibles avec la modernité capitaliste, représentées aux Etats-Unis par Samuel Huntington et en France par Bertrand Badie, vont laisser place dans les années 1980 au courant de recherche sur la transition démocratique en Amérique Latine (Guillermo O'Donnell). Le changement de perspective, de la culture vers le politique, permet de repenser le développement en termes de démocratisation ou de « consolidation démocratique » en évitant le piège ethnocentriste. La problématique de la transition va dans les années 1990 être enrichie grâce aux apports théoriques de l'économie institutionnelle (Douglass North, Oliver E. Williamson) et être appliquée à la transformation des régimes de l'Europe de l'Est dans le cadre de leur passage vers l'économie de marché. Les nouvelles théories de la transition vont mettre l'accent sur le rôle déterminant des institutions dans le processus de démocratisation mais leur optique est beaucoup plus standard comparée à celle des années 1980, assimilant le passage vers la démocratie parlementaire au développement lui-même. D'autres travaux, plus épars, vont questionner les liens entre le type de système politique, démocratie ou autoritarisme, et le processus d'industrialisation dans les pays du Sud (Robison, Payne, Bellin).

A n'en pas douter, c'est la science économique qui a su le mieux rebondir au cours des années 1990 en s'engageant dans deux voies de recherche différentes, celle du passage des économies planifiées de l'Europe de l'Est à des économies de marché (« économie de la transition ») et surtout celle des processus d'industrialisation dans l'hémisphère sud (« économie de l'émergence »). La réorientation de la recherche dans ces nouvelles directions, si elle s'accompagne d'une redéfinition de l'objet, ne rompt pas les liens théoriques avec la tradition de l'économie du développement. Les théories de l'émergence en particulier s'inscrivent dans un continuum idéologico-politique avec les approches libérales des décennies précédentes en considérant que la conversion au marché des économies du Sud et leur insertion dans les échanges internationaux constituent le moteur de leur essor industriel.

Les approches relevant de l'économie politique du développement vont considérer à l'inverse que la seconde transition industrielle n'a été possible que par l'interventionnisme stratégique de l'Etat.

Dans son ouvrage de 2008, *Nations et mondialisation*. Les stratégies nationales de développement dans un monde globalisé²⁴, Dani Rodrik cherche à identifier, en prenant pour angle d'approche la dichotomie Etat/marché, les facteurs qui ont rendu possible l'émergence économique de nations d'Asie ou d'Amérique latine. La thèse centrale de l'auteur est aux antipodes des théories libérales-néoclassiques puisque celui-ci soutient que dans leur très grande majorité, les pays du sud qui ont réussi à émerger ont mis en place des institutions et des politiques non conventionnelles, atypiques, éloignées des règles d'orthodoxie économiques prônées par le consensus de Washington (excepté Hong Kong). La raison en est que les pays du sud ne gravitent pas dans un univers de 1^{er} choix comme les Etats-Unis ou l'Union européenne faute d'intégration économique (intégration superficielle dans leur zone économique) mais dans un univers de 2nd choix. Dans ce cadre, leur développement économique ne peut aucunement s'appuyer ou être stimulé par des institutions de marché classiques ou des politiques publiques « standard » telles que celles recommandées par le FMI ou la Banque mondiale. Leur succès a en revanche reposé dans une large mesure sur leur capacité à mettre en place des stratégies de 2nd choix de développement national adaptées aux spécificités de leur économie et opposées en tout point à la logique d'ouverture économique. C'est ce qui explique les réussites économiques des pays d'Asie dans les années 90, hermétiques aux injonctions des grandes institutions internationales et protégeant leur industrie par une série de mesures, comparativement à la stagnation de l'Amérique latine sur la même période.

En se penchant plus précisément sur les conditions du développement, Dani Rodrik identifie deux grandes approches dans la théorie économique : la première met en avant la nécessaire destruction des obstacles à l'activité des entreprises tandis que la seconde accorde un rôle prépondérant à la politique publique d'investissement dans la phase de « décollage » économique. La première approche qu'il qualifie d'« échecs des gouvernements » considère que l'essor d'une économie dépend fondamentalement de la capacité de l'Etat à instaurer un environnement institutionnel propice aux affaires ou un « climat d'investissement » selon l'expression de Stern en supprimant l'ensemble des distorsions ou des imperfections affectant le fonctionnement de l'économie (traitements publics élevés, réglementation du marché du

²⁴Rodrik, Dani, *Nations et mondialisation. Les stratégies nationales de développement dans un monde globalisé*, Editions La Découverte, 2008.

travail inefficace, fiscalité trop lourde, ...). La seconde approche dite « échecs des marchés » dont se réclame l'auteur part de l'observation que les pays à faible revenu présentent des marchés structurellement imparfaits (et non pas à cause de l'immixtion de l'Etat) et pour cette raison seul le rôle pro-actif de l'Etat peut permettre à ces économies de sortir d'un équilibre de bas niveau. De ce point de vue, la croissance ne peut être tirée que par une politique publique qui par un ensemble d'incitations permet de stimuler l'investissement privé. Ainsi, pour l'auteur, « l'une des premières leçons qu'enseigne l'histoire économique récente est que des interventions créatives peuvent avoir un effet remarquable même quand le « climat d'investissement », selon des critères standard, est plutôt maussade. Les premières réformes en Corée du Sud ont ainsi eu lieu dans un contexte où la classe politique dirigeante était hostile aux milieux d'entreprise. De même, les entreprises chinoises de bourg et de village ont remporté des succès remarquables en dépit des droits de propriété privé et d'un système judiciaire indigne de ce nom. Et l'expérience de l'Amérique latine dans les années 1990 montre que les critères standard ne garantissent nullement un climat d'investissement approprié. Les gouvernements peuvent sans doute décourager l'esprit d'entreprise lorsqu'ils en font trop ; ils le peuvent également lorsqu'ils n'en font pas assez. »²⁵ Ainsi, l'élément fondateur de l'essor économique et le moteur qui va actionner la dynamique économique sont constitués de ce « *big push* » selon les termes de Rosenstein-Rodan²⁶, c'est à dire d'un ensemble coordonné d'investissements publics, et non pas d'institutions qui assureraient un climat serein pour les affaires.

Si on confronte la théorie avancée ici par Dani Rodrik au cas de l'Algérie, il semble que les propositions énoncées par l'économiste ne soient pas corroborées. L'histoire économique des deux dernières décennies de l'Algérie apparaît comme une application du modèle théorisé par Dani Rodrik, celui d'un investissement public initial massif pour assurer le déclenchement de la dynamique économique, mais ne débouche en aucune façon sur un processus d'émergence économique ou de formation d'une économie productive²⁷. Certes, les dépenses publiques ont généré de la croissance, environ 3% en moyenne depuis 2001, mais même ce taux apparaît faible au regard de l'importance des montants budgétaires qui y ont été alloués dans le cadre des plans pluriannuels (1000 milliards de dollars). Comme nous le verrons en détail par la suite, nos entretiens avec les dirigeants de grandes entreprises en Algérie montrent que l'élément fondamental qui bloque le déploiement de l'activité capitaliste et l'essor industriel dépend du

²⁵ Rodrik, Dani, op. cit., p 72-73.

²⁶ Rosenstein-Rodan, Paul, «Problems of Industrialization of Eastern and South-Eastern Europe», *Economic Journal*, Vol 53, n°210/211, 1943, pp 202-211.

²⁷ La question des obstacles économiques, politiques, institutionnels à l'industrialisation de l'Algérie seront traités dans le chapitre 2 de la première partie et dans la deuxième et troisième parties.

climat délétère des affaires qui règne en Algérie et l'un des aspects les plus inhibants pour l'investissement est généré par le manque de lisibilité de l'environnement économique sur le moyen-long terme en raison de la grande variabilité des lois et des réglementations économiques. Certains patrons vont même jusqu'à affirmer qu'ils pourraient sans difficulté se passer des dispositifs publics de soutien à l'entreprise, des exonérations d'impôts et des bonifications de taux d'intérêt pour peu que l'Etat ne change pas en permanence les règles du jeu.

Et surtout la manifestation d'un phénomène de croissance n'implique nullement la transformation des structures économiques constitutive du développement, l'édification de capacités industrielles, la diversification du tissu économique et *in fine* la création soutenue et durable de valeur ajoutée et de richesses. A l'évidence, faute d'une définition précise des processus d'émergence qu'il décrit, Dani Rodrik partage avec les économistes orthodoxes – dont il se démarque sur maints aspects théoriques – la confusion entre croissance et développement. Par ailleurs, la distinction qu'il dresse entre les approches prescrivant une élimination des barrières à l'investissement privé et celles qui réclament un investissement public massif comme condition du développement recoupe en grande partie l'opposition traditionnelle entre les théories libérales du tout-marché et la théorie keynésienne de l'interventionnisme public. En adoptant une telle perspective, Dani Rodrik et l'ensemble des économistes du développement qui se positionnent dans cette dichotomie ont tendance à plaquer sur les économies du Sud une grille de lecture forgée pour analyser les économies du Nord. Or, les économies du Sud ne partagent ni les mêmes structures ni les mêmes problèmes que les celles du Nord et en particulier le débat qui oppose néoclassiques et keynésiens en Occident sur la nature de la relance économique à court terme en situation de crise ne correspond pas à la réalité plus complexe des conditions d'émergence économique sur un horizon temporel long dans l'hémisphère sud.

Plus loin, Dani Rodrik envisage les modalités du développement de manière séquentielle, avec d'abord le lancement d'une politique d'investissement pour initier la croissance suivie de l'édification d'une architecture institutionnelle pour la faire durer. Ce découpage séquentiel ne semble pas pertinent dans la mesure où rien ne garantit que la croissance tirée par les dépenses publiques soit suivie par des ébauches institutionnelles visant à la pérenniser. Le raisonnement de l'auteur pourrait laisser penser que la croissance peut se métamorphoser en développement alors qu'en pratique c'est le développement économique qui seul peut alimenter une croissance soutenue et durable. Albert Hirschman fait remarquer dans

son ouvrage *Vers une économie politique élargie*²⁸ que les pays du Sud ont développé séquentiellement leurs étages de production (biens de consommation courante puis machines et biens d'équipement) à l'opposé des pays occidentaux qui étaient obligés de mener conjointement les différents secteurs de production faute de pouvoir s'approvisionner sur le marché mondial. En ce qui concerne les politiques publiques, les choses semblent inversées. Si les économies avancées du Nord permettent un séquençage des politiques publiques ou une alternance de la relance budgétaire et des mesures libérales en faveur du privé, les pays du Sud, dont les bases économiques sont précaires, se trouvent dans l'obligation de mener de front d'une part la politique conjoncturelle et l'élimination des entraves à l'activité capitaliste et d'autre part la politique structurelle et la construction d'un échafaudage institutionnel. C'est ainsi une tâche titanesque à laquelle doivent s'atteler les élites politiques dans les Etats en voie d'émergence économique, qui suppose de leur part un niveau élevé de compétence et d'intelligence stratégique, une capacité à analyser les erreurs commises en matière de réformes engagées et à rectifier rapidement le tir.

Enfin, la dernière critique que l'on pourrait adresser à l'analyse proposée par Dani Rodrik concerne l'exemple qu'il choisit pour étayer ses propos, celui de la Corée du Sud du début des années 1960, dans laquelle un conflit entre la classe dirigeante et les milieux d'affaire n'a pas empêché la mise en place de réformes en faveur du développement économique. Ceci pourrait laisser penser qu'il n'est nul besoin de supprimer le carcan politico-administratif pesant comme un poids mort sur l'activité industrielle et plus fondamentalement que le conflit inter-élitaire n'est pas antinomique avec la croissance et le développement. Présentée de cette manière, cette vision des choses nous apparaît erronée parce qu'elle ne distingue pas ce qui relève de tensions conjoncturelles entre pouvoir politique et milieux industriels (Corée du Sud des années 1960 ou Russie des années 2000) et ce qui correspond à un conflit structurel (Algérie depuis son indépendance). Dans le premier cas, il s'agit de maintenir un équilibre des forces au sein d'une coalition développementaliste entre la fraction politique et la fraction économique alors que dans le second la classe dirigeante cherche à maintenir au moyen de tous les instruments légaux ou officieux un rapport de domination sur la bourgeoisie industrielle. D'ailleurs, dans un autre passage de son ouvrage, Dani Rodrik fait remarquer que l'Etat autoritaire sous Park Chung-hee était un Etat développemental dont la politique économique servait en priorité les intérêts du secteur privé : « L'expérience de la Corée du Sud au début des années 1960 est assez similaire. Le régime de Park Chung-hee, qui prit le pouvoir en 1961,

²⁸ Hirschman, Albert, *Vers une économie politique élargie*, Les Editions de minuit, 1986.

avait peu de conviction en matière de réforme économique, mais faisait du développement sa priorité. Il mit en œuvre un processus progressant par essais et erreurs, lança de façon expérimentale divers projets d'investissement publics. Les principales réformes que l'on associe au « miracle coréen » - dévaluation de la monnaie, augmentation des taux d'intérêt – ne sont intervenues qu'en 1964 et sont loin d'avoir libéré les marchés monétaires et financiers. Comme ces exemples le montrent, un changement d'attitude des dirigeants en faveur d'un cadre politique plus orienté vers le marché et l'entreprise peut souvent jouer un rôle tout aussi (voire plus) important que la réforme elle-même. L'Inde en est peut-être la meilleure illustration : un changement d'attitude comparable semble avoir eu un effet déterminant dans le décollage du pays au début des années 1980, soit dix ans avant la libéralisation de 1991. »²⁹

Au final, la critique adressée à l'ouvrage de Dani Rodrik, peut se résumer à l'idée que sa critique des théories libérales du développement ne va pas assez loin, qu'il mobilise des concepts et des conceptions (keynésianisme, institutionnalisme) forgées dans l'espace des économies occidentales pour analyser le fonctionnement des économies du Sud. Pourtant, les structures sectorielles de ces économies (en particulier l'informel), les phénomènes de dépendance externe et d'extraversion, le poids du capital international dans l'économie, la distribution clientélaire de la rente ou des ressources, le manque d'autonomisation des classes, etc. ne cadrent que très imparfaitement avec ces approches théoriques. Pour être tout à fait juste avec l'auteur, s'il n'a pas totalement réussi à s'extraire des schémas théoriques dominants dans l'espace occidental, sa pénétration d'esprit lui permet de cerner ou d'entrevoir certains aspects importants du fonctionnement des économies du Sud. Le premier aspect renvoie à l'analyse de la pluralité des formes institutionnelles qui peuvent conduire à l'émergence économique, formes institutionnelles totalement hétérogènes à ce qui peut exister dans les démocraties occidentales³⁰. Le deuxième aspect véritablement intéressant est la mise en lumière de la variabilité des stratégies économiques qui ont conditionné des modes de développement spécifique à chaque pays : « Je terminerai sur ce point en répétant ce que j'ai déjà dit plus haut :

²⁹ Rodrik, Dani, op. cit., p 59.

³⁰ L'idée de la pluralité des formes institutionnelles pouvant accompagner le développement économique a le mérite de battre en brèche le préjugé ethnocentriste de l'universalité ou du caractère universalisable des institutions des démocraties libérales. Mais, là encore, Dani Rodrik ne rompt que partiellement avec les conceptions idéologiques de l'orthodoxie économique puisque qu'il affirme, aussitôt après avoir montré la dimension novatrice des dispositifs institutionnels des Etats émergents que « de même qu'il serait erroné de croire qu'il s'agit là de prérequis à la croissance économique des pays pauvres, il serait tout aussi erroné de ne pas vouloir reconnaître que ces institutions sont aujourd'hui devenues nécessaires pour permettre une pleine et entière convergence économique. De ce point de vue, il faut mettre particulièrement l'accent sur les institutions démocratiques et les libertés publiques, non seulement parce qu'elles sont importantes en soi, mais aussi parce qu'elles peuvent être considérées comme des méta-institutions, permettant à la société d'opérer une sélection pertinente parmi l'ensemble des institutions économiques possibles. » (p. 76-77).

les stratégies qui se sont avérées payantes sont multiples. Ainsi, le modèle traditionnel d'industrialisation par substitution aux importations a permis de stimuler la croissance de nombreux pays en développement (Brésil, Mexique, Turquie), tout comme l'orientation externe de l'Asie de l'Est, qui combinait l'interventionnisme massif et la priorité accordée aux exportations (Taïwan, Corée du Sud). A partir de 1983, la stratégie du Chili s'est fondée sur un tout autre type d'orientation externe, reposant sur une forte dépréciation réelle, sans politique industrielle explicite (à l'exception du soutien aux exportations agroalimentaires, un secteur industriel non traditionnel) ; le Chili mobilisa également l'épargne en privatisant les retraites et en décourageant les entrées de capitaux à court terme. On emploie en général à propos de l'expérience de pays comme la Chine ou Maurice l'expression « réforme à deux voies » ou réforme « duale ». L'Inde a emprunté une approche gradualiste presque aussi pure que pourrait l'imaginer la théorie. »³¹ Cette synthèse sur les trajectoires différentielles des pays émergents bat en brèche les prétentions de la doxa néoclassique selon laquelle la voie unique du développement reposerait sur la libéralisation des marchés et l'ouverture extérieure.

Mais la distinction conceptuelle sans doute la plus pertinente apparaît dans la deuxième moitié de l'ouvrage, dans le chapitre consacré à l'émergence de l'Inde, distinction entre « gouvernement pro-marché » et « gouvernement pro-business » qui permet de sortir des débats internes aux PDEM entre libéralisme et keynésianisme ou entre théorie du choix rationnel et institutionnalisme et offre une clé de compréhension des dynamiques économiques des PED. Cette idée, restée latente dans les chapitres théoriques précédents ou à l'état d'intuition, est formalisée avec plus de clarté dans l'analyse du cas concret de la transition économique indienne. « Nous proposons ici une autre interprétation de l'expérience indienne et soutenons que la croissance économique de l'Inde a été provoquée par un changement d'attitude du gouvernement vis-à-vis de l'entreprise privée, en 1980 [...] Il est important de définir précisément la nature de ce revirement. Nous distinguerons ici l'orientation promarché et l'orientation probusiness (ou proentreprise). La première vise à supprimer les obstacles au marché à travers la libéralisation de l'économie. Elle privilégie les nouveaux entrants et les consommateurs. La seconde vise à accroître la rentabilité des établissements industriels et commerciaux existants. Elle tend à favoriser les entreprises et les producteurs déjà installés, par exemple comme le fit l'Inde dans les années 1980, en diminuant les restrictions à l'extension des capacités de production, en supprimant les contrôles de prix et en réduisant la fiscalité pesant sur les sociétés. »³² C'est effectivement cette « orientation pro-business » selon les

³¹ Rodrik, Dani, op. cit., p 74.

³² Rodrik, Dani, op. cit., p 97.

termes de Dani Rodrik ou l'alliance développementaliste entre les élites politiques et les élites économiques qui constitue la condition fondamentale du développement et le dénominateur socio-politique commun aux pays émergents. Cette hypothèse qui n'a pas le statut de thèse centrale puisque l'objet avoué de l'auteur est de démontrer la grande variabilité ou hétérogénéité des stratégies et des institutions qui ont favorisé le développement économique constitue à n'en pas douter le véritable fil directeur sous-jacent de l'ouvrage. Dans leur grande majorité, les écrits qu'ils soient scientifiques ou romanesques, présentent deux problématiques, l'une affichée et assumée dont se targue l'auteur et l'autre souterraine, cachée entre les lignes et véritablement significative du positionnement intellectuel, scientifique ou idéologique de l'auteur. Ce type de « lecture symptomale » selon l'expression de Louis Althusser a été systématisée par Georges Lukacs dans son travail consacré à l'œuvre de Nietzsche³³ et dans lequel il démontre que le fond de la pensée du philosophe n'est pas tant la « volonté de puissance » qu'une tentative d'abolition décadente de la rationalité. L'évolution de la pensée de Dani Rodrik prend un chemin inverse, non pas vers la négativité mais vers la positivité, puisque l'idée importante de son ouvrage contenue en germe finit par accéder à la lumière du jour et rompt véritablement les attaches avec les catégories de la pensée économique orthodoxe, rendant ainsi possible une analyse en soi de la dynamique des pays du Sud sans recourir à des grilles analytiques toutes faites et que l'on plaque sans discernement sur la réalité de ces pays.

Cependant, il serait possible de faire à Dani Rodrik le reproche que Marx adressait aux économistes classiques quand il remarquait que ceux-ci concluaient leurs ouvrages au moment où ils avaient mis au jour des outils théoriques pertinents. Au contraire, c'est en se servant de ces instruments conceptuels et en approfondissant la théorisation que commence véritablement la recherche scientifique.

Mais peut-être que le cloisonnement à la discipline économique ne permet pas à l'auteur de systématiser sa réflexion et arrivé aux frontières de sa discipline, c'est-à-dire en *terra incognita*, il s'arrête là, peu habitué qu'il est de raisonner en de nouveaux termes. Or, ce qu'il appelle « gouvernement pro-entreprise » renvoie dans les domaines de la sociologie politique et de la science politique aux phénomènes des coalitions de classes et de structure élitaires du pouvoir. La dépendance au sentier scientifique l'a empêché d'aller puiser dans ces disciplines les outils qui auraient pu lui permettre de pousser plus avant dans sa démarche intellectuelle.

³³ Lukacs, Georges, *La destruction de la raison*, Editions Delga, 2010.

2. Configuration du bloc au pouvoir des Etats développementistes

2.1. L'autonomie relative des Etats du Sud

Les travaux hétérodoxes, bien qu'ils aient clairement identifié les stratégies et orientations économiques, les politiques publiques et les dispositifs institutionnels qui, dans un cadre non conventionnel, ont impulsé la transformation structurelle des économies du Sud, bien qu'ils aient en somme démontré le rôle central des Etats dans le mouvement général de seconde transition industrielle, ne permettent pas en général de comprendre ce qui a rendu possible l'adoption d'une stratégie gagnante et plus fondamentalement la formation de « gouvernements pro-business » selon l'expression de Dani Rodrik. D'une certaine manière, le courant hétérodoxe, s'il a décrit et prouvé en compilant les faits historiques que l'essor des capitalismes du Sud relevait des Etats, n'explique pas pourquoi ces Etats sont amenés à un moment donné de l'histoire ou dans certains espaces géographiques à investir cette fonction proactive en termes d'industrialisation. Cet angle mort de la recherche académique, cet écueil sur lequel sont venus butés nombre de travaux sur le sujet résultent sans doute de la tendance au cloisonnement disciplinaire dont l'une des conséquences majeures a été le refoulement de la question des classes, rendant ainsi opaque la dimension sociopolitique qui sous-tendait l'apparition d'un Etat développementiste à savoir le type de coalition dominante capable de formuler et de structurer institutionnellement un projet national d'industrialisation. Mais le facteur essentiel de cette impasse analytique renvoie à la conception globale de l'Etat et à son statut dans l'architecture théorique. L'Etat n'est pas appréhendé dans sa relation dialectique avec la société mais, dans une perspective d'inspiration wébérienne, comme une entité principiellement séparée de celle-ci, dirigée par des élites dotées d'une autonomie, d'une force et d'une rationalité propres. L'administration dans sa version technocratique ou bureaucratique serait capable de formuler des politiques publiques de développement selon des critères universels d'intérêt général et ce, indépendamment des forces sociales ou des intérêts de classe. Poulantzas avait déjà observé que face à un marxisme réducteur développant la conception d'un Etat-Objet comme instrument de la classe dominante se dressait dans la « science officielle » une représentation tout aussi réductrice d'un Etat-Sujet, caractérisé par son monolithisme institutionnel, son extériorité à la société et sa capacité à soumettre l'ensemble des groupes sociaux à sa volonté rationalisante³⁴.

³⁴ Poulantzas, Nicos, *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF, 1978, 300 p.

La théorie du « *developmental state* » de Chalmers Johnson³⁵, dont l'influence se fait encore sentir aujourd'hui sur des pans entiers de la recherche scientifique sur le sujet, s'inscrit parfaitement dans cette optique qui pose comme condition de l'essor industriel l'existence d'un Etat transcendant animé par des élites politico-administratives dotées d'une « rationalité de plan » et d'une bureaucratie économique impartiale et imperméable aux pressions des agents sociaux. Outre que cette approche tend à verser dans le culturalisme parce qu'y affleure en permanence l'idée d'une supériorité du modèle socio-culturel asiatique sur les autres modèles du sud, elle est impuissante à rendre compte du moment historique de transition vers un Etat développeur et d'apparition d'une bureaucratie rationnelle en finalité et en valeur. Par ailleurs, les travaux ultérieurs sur le *crony capitalism* dans les pays en voie d'industrialisation d'Asie du Sud-Est ont, bien qu'indirectement, mis à mal ce présupposé d'une bureaucratie surplombante et neutre à l'égard des intérêts catégoriels ou particularistes.

Or, l'Etat capitaliste du Sud comme celui du Nord n'est pas indépendant de la société puisque sa capacité à assurer sa fonction première de cohésion sociale par la légitimation ou la répression, c'est-à-dire l'extériorité de ses actions sur la société (économiques, sociales, juridiques, administratives, ...) dépend du processus de réfraction-intériorisation en son sein des contradictions sociales. Plus précisément, pour éviter que le rapport social fondamental entre classes possédantes et classes populaires ne déborde le cadre politique institué de la domination sociale, l'Etat se pose comme le lieu d'affrontement-conciliation des fractions de classes dominantes. C'est par le processus d'organisation et d'unification politique des forces sociales dominantes – qui dans le cadre du capitalisme n'a pas de caractère immanent – que l'Etat assoit la domination de classes. En ce sens, comme l'a montré Poulantzas³⁶, l'Etat capitaliste possède une autonomie relative vis-à-vis des classes et fractions de classes dominantes en tant qu'instance de priorisation des intérêts collectifs des capitalistes sur leurs intérêts sectoriels et de leurs intérêts de long terme sur leurs intérêts immédiats. S'il est autonome vis-à-vis des classes considérées isolément, l'Etat n'est pas indépendant de la société puisqu'au sein de ses diverses institutions se condensent les rapports de force sociaux d'où émergent les politiques et les dispositifs publics comme produits synthétiques de ces luttes en haut lieu. Sur un plan plus historique, les transformations de la structure sociale ont tôt ou tard des incidences sur la composition du pouvoir (entrée ou éviction de composantes de classe) et plus généralement sur son architecture institutionnelle (nouvel équilibre entre les fonctions

³⁵ Johnson, Chalmers A., *MITI and the Japanese Miracle : The Growth of Industrial Policy, 1925-1975*, Stanford University Press, 1982, 393 p.

³⁶ Poulantzas, Nicos, *Pouvoir politique et classes sociales*, Maspero, 1968.

économiques, sociales, idéologiques, répressives et croissance/atrophie de certains appareils institutionnels).

Pour autant, l'Etat capitaliste du Sud présente des différences essentielles avec l'Etat capitaliste du Nord tant au niveau de son ossature institutionnelle (autoritarisme caractérisé par la prépondérance des appareils répressifs sur les appareils idéologiques³⁷) qu'au niveau de la composition de son bloc au pouvoir que Poulantzas définit comme « l'unité contradictoire particulière des classes ou fractions de classe politiquement dominantes, dans son rapport avec une forme particulière de l'Etat capitaliste »³⁸. Dans les Etats démocratiques du Nord, le pouvoir politique est ainsi exercé par une coalition de fractions de classes bourgeoises sous l'hégémonie de l'une d'entre elles – en l'occurrence, la bourgeoisie financière dans le cadre du capitalisme monopoliste – qui fait prévaloir l'intérêt collectif des capitalistes par un processus de polarisation/subsorption des intérêts particuliers des diverses fractions de classe. Le personnel de l'Etat, bien que formant une catégorie sociale ayant une consistance propre, ne possède pas de puissance politique qui lui permettrait de peser sur les rapports de force intra et inter-institutionnels et les décisions publiques qui en émanent. De manière générale, le personnel d'Etat dans ses différentes positions hiérarchiques et professions agit au service de la coalition de classes politiquement dominante par la médiatisation de son pouvoir sur la société. Dans les Etats autoritaires-développementalistes du Sud, le bloc au pouvoir ne se présente pas exactement sous cette configuration d'une union contradictoire de fractions de classes sous l'égide de l'une d'entre elles, la fraction hégémonique. Etant donnée la faible puissance économique et politique des capitalistes dans les sociétés peu industrialisées, aucune fraction de classe bourgeoise ne peut prétendre s'imposer dans la direction des affaires d'Etat, universaliser et représenter les intérêts des diverses fractions de classes et *in fine* organiser via l'instance étatique les procès interdépendants d'accumulation du capital et de reproduction des rapports sociaux. Dans cette configuration sociale où la domination politique des fractions de classe bourgeoises peine à s'installer dans les rapports de production et dans l'Etat, où règne un équilibre social de bas niveau entre groupes sociaux rivaux peu développés et structurés, la catégorie politico-administrative qui tient l'Etat s'autonomise et s'impose à la fois comme catégorie dirigeante et catégorie prépotente³⁹. L'exercice du pouvoir par la sphère haute du

³⁷ Nous formulons plus loin, dans la section 4 de ce chapitre, des hypothèses sur le fait que les Etats du Sud soient originellement et encore majoritairement aujourd'hui des Etats de type autoritaire, hypothèses en lien avec la configuration de classes des sociétés du Sud.

³⁸ Poulantzas, Nicos, , *op. cit.*, p 254.

³⁹ Éric Wolf dans *Les guerres paysannes du vingtième siècle* (Maspero, 1974) avait déjà entraperçu certaines caractéristiques des Etats du sud, en particulier l'apparition d'un pouvoir hétérogène aux classes sociales, lorsqu'il affirmait que « cette situation de conflit entre adversaires faibles incapables de neutraliser le pouvoir du parti

personnel politique et bureaucratique – réaliser l’unification politique des fractions de classe dominantes, assurer la cohésion sociale, intervenir dans le champ économique – a pour contrepartie la soumission des divers groupes de capitalistes à cette catégorie de décideurs politiques. La catégorie des politico-bureaucrates dominant l’Etat⁴⁰ – que nous désignerons dorénavant en tant que classe dirigeante – n’agit au service des intérêts économiques des composantes de la bourgeoisie que dans la mesure où celles-ci acceptent le système politico-institutionnel institué et la suprématie qu’elle y exerce en tant que détentrice de la décision en dernière instance. Si dans les Etats capitalistes du Nord les fractions de classe bourgeoises et plus spécifiquement la fraction hégémonique cadrent ou tendent à modeler l’action du personnel politico-administratif – ce qui n’est pas antinomique avec l’autonomie relative de l’Etat puisque celle-ci ne dérive pas d’une autonomie des agents de l’Etat mais de l’absence de cohésion originelle de la bourgeoisie et de la matérialité institutionnelle historiquement héritée de l’Etat –, dans les Etats capitalistes du Sud ce sont les agents de l’Etat en tant que groupe politiquement organisé qui orientent, posent les jalons de l’action des divers groupes de capitalistes. Ainsi, *a contrario* des Etats du Nord, la classe dirigeante des Etats du Sud occupe une position de prééminence politique à l’égard des groupes de capitalistes.

La capacité de la classe dirigeante à contrôler de manière autonome les différents appareils et institutions d’Etat, à s’ériger en catégorie régnante au-dessus des classes, provient fondamentalement de la fragmentation sociale et de l’impuissance politique partagée de ces dernières et donc du fait qu’aucune d’entre elles n’est en mesure de prétendre à l’exercice d’une hégémonie. La stabilisation au pouvoir de cette classe d’Etat suppose cependant d’autres conditions ayant trait à son unité sociopolitique interne. En premier lieu, sur le plan sociologique, la catégorie des agents de l’Etat tire précisément son homogénéité de la centralisation de l’Etat capitaliste et de l’unité institutionnelle qui lui est consubstantielle⁴¹. Les

opposé semble susciter l’apparition ou la perpétuation d’un pouvoir central fort qui essaie de rester « au-dessus » des parties contestantes ou des groupes d’intérêt et de consolider l’Etat en opposant les divers groupes les uns aux autres ». Cependant, la consolidation de l’Etat par des techniques politiques de division des groupes sociaux opposés si elle constitue une tendance forte des Etats néo-patrimoniaux se manifeste avec une acuité beaucoup plus faible dans les Etats développementalistes.

⁴⁰ Nous avons repris cette terminologie de « politico-bureaucrates » à Richard Robison pour désigner ce groupe qui, dans les pays du Sud, est à la fois politiquement dominant et endogène à l’Etat. Elle a le mérite d’indiquer clairement sa composition sociologique et sa dimension duale mais la formule n’est pas très heureuse en raison de l’image péjorative qu’elle renvoie. Nous désignerons donc par la suite les « politico-bureaucrates » qui dominent l’Etat sous le concept de classe dirigeante. Celle-ci est comme nous l’avons vu originellement une catégorie sociale mais l’exploitation privée des ressources qu’offre l’Etat la transforme progressivement en une classe spécifique. Elle se distingue de la classe dirigeante en Occident analysée par Wright Mills par son plus grand degré d’autonomie politique à l’égard des fractions de classes capitalistes.

⁴¹ Poulantzas, Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme d’aujourd’hui*, Editions du Seuil, 1974.

fonctionnaires et ce, quel que soit leur niveau hiérarchique, occupent une place spécifique dans la division sociale du travail, place qui consiste à contenir la lutte des classes dans les limites politiquement acceptables pour la formation capitaliste en question. Malgré l'hétérogénéité des tâches qu'accomplissent les fonctionnaires en raison de la complexité institutionnelle des Etats capitalistes modernes, se manifeste une transversalité fonctionnelle qui tient au travail de perpétuation de la domination sociale et qui les conduit à constamment s'opposer aux diverses composantes de la société dont ils ont la charge. Quel que soit le corps de fonctionnaires considéré (armée, police, justice, école, services sociaux, médias, ...), cette lutte incessante avec les divers « publics » développe à la fois en son sein des liens de solidarité corporatistes et une idéologie universaliste de l'Etat comme instance au-dessus des parties et garante de l'intérêt général. En deuxième lieu, dans le cas spécifique des Etats du Sud, la présence durable au sein de l'Etat d'une force politique organisée comme un parti, l'armée ou un clan dynastique a tendance à cimenter la catégorie sociale des agents de l'Etat et, dans le même mouvement, à singulariser le pouvoir politique en le dotant d'une certaine épaisseur politique et idéologique. Cet instinct politique grégaire infuse tous les étages de l'administration mais se manifeste avec une acuité forte au niveau de ses échelons supérieurs, là où les grands commis de l'Etat forment un cercle relativement intégré avec les décideurs politiques. D'ailleurs, dans cette catégorie duale dominant les institutions d'Etat, les politiques ont généralement l'ascendant sur les bureaucrates, les décisions ultimes ou stratégiques leur revenant de fait en tant qu'agents et garants de la cohérence politique et idéologique du régime en place. En troisième et dernier lieu, l'exercice historique du pouvoir et la confrontation avec les diverses fractions de classes capitalistes – dont l'essor s'accompagne de velléités d'indépendance et de contestations de la gestion politique – a tendance à resserrer les rangs de la classe dirigeante et à la persuader que son existence et sa destinée en tant que catégorie dominante dépend de la force de ses solidarités.

2.2. L'alliance classe dirigeante/patrons d'industrie comme axe hégémonique des Etats développementistes

Si tous les Etats du Sud sont caractérisés par ce type de bloc au pouvoir dans lequel les dirigeants constituent, en tant que groupe social organisé et endogène à l'Etat, le groupe politiquement dominant et sont par là même chargés de réaliser la synthèse partielle des intérêts des fractions de classe dominantes, les Etats développementistes se distinguent des Etats patrimoniaux par le lien privilégié qui a pris corps entre la classe dirigeante et la bourgeoisie

industrielle. C'est l'enracinement au sein de l'Etat de cette liaison, de cette collaboration intime entre dirigeants politiques et patrons d'industrie qui conditionne sur le plan sociopolitique le développement sur le plan économique, le procès d'accumulation industrielle du capital qui constitue le ressort essentiel de l'émergence économique.

Très variables sur le plan de leurs modèles/stratégies économiques et de leurs politiques publiques, les Etats développementalistes partagent tous le même dénominateur sociopolitique à savoir une collaboration étroite entre les autorités politiques et les milieux industriels, une gestion politique asymétrique et conjointe, en particulier en matière économique, sociale et fiscale. Plus précisément, l'essor de l'industrie, dans sa phase d'accumulation initiale du capital, a pour réquisit sociopolitique la cristallisation d'une puissante liaison entre dirigeants nationalistes et propriétaires des grandes firmes industrielles, connexion politique fondée sur des intérêts croisés : recherche du développement économique par les élites politiques nationalistes en s'appuyant sur cette bourgeoisie monopoliste naissante et recherche par cette dernière d'une consolidation de ses positions économiques en acceptant la tutelle de la classe dirigeante. Bien plus que les modèles théoriques dont l'attention est la plupart du temps restée focalisée sur la seule dimension institutionnelle des politiques publiques, certaines études monographiques ont relevé l'importance de cette dimension structurelle et classiste de l'industrialisation tardive.

Ainsi, la poussée industrielle de la Corée du Sud et à Taïwan dans les années 1960/1970 a reposé sur une « alliance développementaliste » de nature autoritaire entre la bureaucratie étatique et les dirigeants des grands groupes, alliance entre le régime de Park Chung-hee et les *cheabols* d'un côté et les dirigeants du Guomindang et les grandes entreprises publiques de l'autre. Ce n'est, d'après Yin-Wah Chu, que dans les années 1990/2000 que se dessinent, sous les effets combinés des processus de mondialisation et de démocratisation, une nouvelle alliance développementaliste incluant les dirigeants de PME ainsi qu'une recomposition des formes d'intervention de l'« Etat développeur » plus axées sur la régulation institutionnelle que dans le soutien économique direct à proprement parler⁴². L'émergence de l'Indonésie sous Suharto (1966-1998) a aussi reposé pour l'essentiel sur une alliance discrétionnaire, sur un « pacte de domination » entre les « politico-bureaucrates » et les grands groupes privés essentiellement dirigés par des membres de la diaspora chinoise, alliance au sommet qui a marginalisé et entraîné le déclin du petit capital musulman. Plus précisément, le processus d'industrialisation a en grande partie reposé sur un groupe social particulier, des

⁴² Chu, Yin-Wah, « La reconstitution de l'alliance développementaliste en Corée du Sud et à Taïwan », *Critique internationale*, n° 63, avril-juin 2014, p. 41-58.

capitalistes autochtones issus de la haute bureaucratie politique et militaire qui ont joué un rôle stratégique de relais entre l'Etat et les classes possédantes en général (Richard Robison, 1990⁴³). L'essor économique de la Malaisie a été impulsé par la Nouvelle Politique Economique (NEP) mise en place en 1971, politique de discrimination positive qui a permis à une nouvelle classe de capitalistes malais (les Bumiputra), autrefois dominée par les autres communautés et plus spécifiquement par la communauté chinoise, de se développer progressivement jusqu'à devenir l'acteur-clé du projet d'industrialisation. L'essor d'une bourgeoisie musulmane, directement imputable aux connexions politiques tissées avec les membres de l'UMNO (United Malays national organization), le parti nationaliste dominant l'Etat, ne s'est pas réalisé au détriment des grands capitalistes chinois qui ont pu maintenir leurs positions économiques grâce à leurs réseaux d'influence au sein du pouvoir politique mais a clairement fait décliner le petit capital chinois et appauvri les segments paysans et ouvriers de cette minorité ethnique (Elsa Lafaye de Micheaux, 2014⁴⁴ ; 2012⁴⁵). La transition vers une économie productive industrielle au Brésil, si elle avait commencé avec les politiques de substitution d'importation instaurées dès les années 1930⁴⁶, a connu une nette accélération pendant la phase de dictature militaire au cours de laquelle les dignitaires de l'armée se sont associées aux milieux industriels dans une sorte de bloc antipopulaire. La phase de démocratisation à partir de 1985, si elle a sonné le glas pour les militaires, a en revanche consolidé les positions de la bourgeoisie au sein de l'Etat puisque le nouveau pouvoir civil associe désormais et très régulièrement les grands patrons à la prise de décision en matière économique et sociale⁴⁷.

L'analyse des différents cas nationaux d'industrialisation tardive laisse transparaître une voie générale de développement économique par le haut, une modernisation autoritaire reposant sur la relation privilégiée quoiqu'asymétrique entre la classe dirigeante et bourgeoisie industrielle autochtone. Ce processus de formation d'un capitalisme industriel sous l'égide du pouvoir politique correspond au modèle sud-est asiatique d'émergence économique et dans lequel la Chine apparaît comme le cas national archétypal à la fois d'une séparation et d'un rapport autoritaire/tutélaire de la classe dirigeante sur les classes possédantes. Les nations appartenant à d'autres régions de l'hémisphère Sud et qui ont entamé leur révolution industrielle

⁴³ Robison, Richard, « États autoritaires, classes possédantes et politique des nouveaux pays industriels : le cas de l'Indonésie », in *Bourgeoisie des Tiers Mondes d'hier à aujourd'hui*, *Revue Tiers-Monde*, tome 31, n°124, 1990.

⁴⁴ Lafaye de Micheaux, Elsa, « Aux origines de l'émergence malaisienne : la Nouvelle politique économique », in *Emergents : le temps des désillusions*, *Revue Tiers-Monde*, n°219, juillet-septembre 2014.

⁴⁵ Lafaye de Micheaux, Elsa, *La Malaisie, un modèle de développement souverain ?*, Lyon : ENS Éditions, 2012.

⁴⁶ Hirschman, Albert, *Vers une économie politique élargie*, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1986.

⁴⁷ Payne, Leigh, « Brazilian business and the democratic transition: new attitudes and influence », *The Helen Kellogg Institute Working Paper Series*, 179, 1992.

comme la Turquie, le Brésil ou l’Afrique du Sud relèvent par certains côtés de ce modèle dans lequel le pouvoir politique impulse et coordonne le changement économique mais les frontières entre la classe dirigeante et la classe capitaliste y apparaissent avec beaucoup moins de netteté. Le fait que les classes possédantes dans le cadre de la seconde transition industrielle renoncent au règne politique, acceptent au non de leurs intérêts économiques la tutelle politique d’un groupe qui leur est sociologiquement hétérogène et politiquement non organique, n’est pas sans rappeler le cas de la bourgeoisie dans les pays retardataires de la première transition industrielle comme le Japon ou l’Allemagne. En effet, ces deux nations à la fin du 19^{ième} siècle présentent comme les émergents actuels une disjonction entre le pouvoir social (des classes possédantes) et le pouvoir politique alors qu’ils se confondent généralement dans les nations industrielles et démocratiques du Nord. Ce point commun a conduit de nombreux analystes hétérodoxes, appartenant au courant néo-institutionnaliste de l’industrialisation tardive, au paradigme de l’Etat développeur et à certains pans du marxisme à classer les *latecomers* actuels dans la continuité et la lignée du modèle industrialiste vertical et autoritaire japonais et allemand sans voir que la similitude formelle recouvrait des phénomènes de coalition foncièrement dissemblables dans leur contenu. L’industrialisation tardive du 19^{ième} siècle a reposé sur une alliance politique de classe qui a vu l’aristocratie foncière en tant que classe régnante organiser l’expansion de la bourgeoisie industrielle⁴⁸ tandis que celle du 20^{ième} siècle a été rendue possible par une alliance dissymétrique entre le groupe social des politiques et bureaucrates dirigeant l’Etat et les milieux industriels.

Il apparaît aussi, dans le concert des nations du Sud, une voie plus marginale d’émergence économique par le bas dans lesquelles des forces sociales issues de la « société civile » sont parvenues à démanteler un système politique qui maintenait un capitalisme extraverti et sans base d’accumulation et à mettre en œuvre un plan de développement à caractère nationaliste. Cette voie révolutionnaire est essentiellement représentée par le modèle iranien de développement. Dans le cas iranien, la domination économique et politique de la pétro-bourgeoisie a été supplanté par l’alliance atypique de classes entre la bourgeoisie nationale (bourgeoisie du bazar) et les classes populaires (classe ouvrière, classes rurales), alliance dominée et structurée par les divers organes, instances et leaders du mouvement islamique (dignitaires du clergé et politiques). C’est cette alliance qui a assuré une relative stabilité au régime chiite mais cela ne signifie pas que les classes populaires fassent partie du bloc au pouvoir. Celles-ci sont les alliées du régime en ce sens qu’elles entrent dans un rapport

⁴⁸Moore, Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Maspero, 1983.

de soutien mutuel, politique et matériel, avec cet axe fondamental du bloc au pouvoir constitué du mouvement politico-religieux chiite et de la bourgeoisie nationale, rapport de solidarité politique qui n'implique pas leur présence dans les centres institutionnels de décision politique. Cette alliance au pouvoir se caractérise aujourd'hui par une tension entre la promotion des intérêts des différentes catégories du patronat (bourgeoisie traditionnelle du bazar, bourgeoisie industrielle, bourgeoisie spéculative) et les politiques sociales en direction des masses populaires, tension qui s'exprime politiquement à travers l'opposition entre les conservateurs fidèles à l'alliance aux classes populaires et les réformateurs plus enclins à la promotion des intérêts des capitalistes nationaux, à une ouverture en direction des classes moyennes et à une négociation avec les puissances occidentales. Quoiqu'il en soit, si le modèle iranien de développement se démarque du modèle asiatique par son caractère autocentré et l'alliance anti-impérialiste entre pouvoir politique et classes populaires, il s'en rapproche par le fait que les classes possédantes, ne peuvent prétendre exercer directement de responsabilité politique, encore moins dominer l'appareil d'Etat et ce, en raison, comme l'expliquent Bernard Hourcade et Fährad Khosrokhavar, de leur fragmentation politique et de l'absence de base économique autonome⁴⁹. Leur essor est donc, comme dans les autres pays du Sud, entièrement dépendant du système d'alliances nouées avec le pouvoir politique et des réformes plus ou moins bienveillantes et judicieuses prises à leur égard.

Au final, une collaboration permanente entre les gouvernants et le grand patronat industriel s'avère indispensable pour la transition vers une économie productive parce que, sans elle, il est impossible de définir une stratégie économique efficace c'est à dire qui soit adaptée aux particularités du contexte local. Pour Dani Rodrik, la stratégie d'émergence économique comporte formellement deux grands axes sur lesquels s'opposent traditionnellement les économistes : l'amélioration du climat des affaires des entreprises par le ciblage et la destruction des entraves administratives à l'investissement privé et l'élaboration de politiques publiques d'investissement visant à dynamiser l'appareil productif⁵⁰. Mais quel que soit le volet considéré, pour enclencher la dynamique d'accumulation du capital, la classe dirigeante doit avoir une connaissance intime du monde de l'entreprise qui ne peut naître que d'échanges permanents entre les deux types d'élite. Cette liaison privilégiée avec la bourgeoisie industrielle ne devient féconde économiquement que si les politiques finissent par épouser les intérêts de

⁴⁹ Hourcade Bernard, Khosrokhavar Fährad, « La bourgeoisie iranienne ou le contrôle de l'appareil de spéculation », *Tiers-Monde*, tome 31, n°124, pp. 877-898, 1990.

⁵⁰ Rodrik, Dani, op.cit.

cette classe en cherchant tout autant à organiser au quotidien les conditions de sa rentabilité qu'en bâtissant une stratégie de valorisation du capital sur un horizon de long terme.

Si les processus d'émergence économique dans le cadre de ce qu'Alexander Gerschenkron nomme l'industrialisation tardive⁵¹ ont eu pour moteur la collaboration entre la bureaucratie étatique et le grand patronat, cela tient à la spécificité des configurations socio-économiques des Etats du Sud dans lesquelles les classes industrialisantes demeurent partiellement développées, manquent de la puissance économique qui leur permettrait de devenir politiquement indépendantes. Pour prospérer et profiter des ressources qu'offre l'Etat (infrastructures, subventions, crédits, licences, mesures protectionnistes, ...), la bourgeoisie est contrainte dans un premier temps d'accepter une forme de tutelle politique de la part de la classe dirigeante, une soumission-collaboration qui progressivement connaît un rééquilibrage avec l'essor de cette classe. A l'inverse, la classe dirigeante en s'associant à la bourgeoisie industrielle élargit sa sphère de domination et consolide par la même occasion son pouvoir. Mais il s'agit d'un pari risqué pour ces élites politiques parce que les évolutions induites par la modernisation économique et institutionnelle vont dans une large mesure saper les ressorts traditionnels du pouvoir (néo-patrimonialisme, clientélisme, ...) et occasionner le déclin d'une partie de ces mêmes élites. A la lecture des trajectoires de nombre de pays émergents, il apparaît évident que s'est manifestée une tendance lourde au remplacement des élites militaires par des élites civiles comme en Corée du Sud, en Indonésie, au Brésil ou en Turquie.

3. Les conditions de transformation de l'Etat patrimonial en Etat développementaliste

Si les nations émergentes du Sud affichent toutes sur le plan sociopolitique ce dénominateur commun constitué de l'alliance au sommet de l'Etat entre la classe dirigeante et les classes possédantes, et parmi elles la bourgeoisie manufacturière, les conditions socio-historiques présidant à la formation de cet axe développemental du bloc au pouvoir sont extrêmement variables. Les recherches théoriques sur le sujet ont le plus souvent considéré comme situation originelle soit l'existence d'un Etat développemental en essayant de déterminer les caractéristiques intrinsèques de cet Etat qui favoriseraient l'essor industriel soit la permanence

⁵¹ Gerschenkron, Alexander, *Economic Backwardness in Historical Perspective: A Book of Essays*, Belknap Press of Harvard University Press, 1962.

d'un Etat patrimonial qui s'érigerait en obstacle quasi-insurmontable au procès d'accumulation du capital. Pourtant, la question fondamentale du développement économique se situe précisément dans la métamorphose de l'Etat patrimonial hérité de la phase impérialiste/coloniale de la première moitié du 20^{ième} siècle en Etat développemental. De ce point de vue, il est possible d'isoler deux séries de facteurs généraux à l'origine de la restructuration du bloc au pouvoir dans le sens de la cristallisation d'une relation privilégiée entre pouvoir politique et capitalistes d'industrie : les facteurs relevant du contexte historique international et les facteurs liés à la configuration sociétale de classes.

3.1. Les facteurs exogènes de formation d'Etats développementalistes : la question du *politic space*

Le fait que près d'un siècle sépare les retardataires de la première transition industrielle (années 1860) et les premiers émergents de la seconde (années 1960) indique qu'il existait sur le plan international des conditions historiques structurellement limitatives des possibilités d'accumulation industrielle pour les économies du Sud.

Parmi les conditions de la domination impérialiste, la division internationale du travail avait assigné les pays du sud à la production et à la commercialisation de biens primaires, engrenage dont il devenait difficile de s'extirper puisqu'il fallait pour importer tous les biens qui n'étaient plus produits localement, générant davantage de devises par l'export et donc se spécialiser davantage. Cette phase montante de l'impérialisme se traduisait ainsi par des phénomènes de dépendance économique et politique tels qu'aucune politique industrielle à velléité nationaliste ne pouvait se manifester dans les nations périphériques. La phase des processus de décolonisation est venue toutefois jouer dans le sens d'un desserrement des contraintes de la domination internationale Nord/Sud, de même que l'installation concomitante d'un monde bipolaire Est/Ouest et la dépression des années 1970 y ont contribué grandement, en créant un climat politique dans lequel les puissances occidentales ne pouvaient plus, sans un coût élevé⁵², continuer à imposer péremptoirement des régimes-relais dans certaines pays du sud ou pour le moins à interférer directement dans leurs affaires politiques internes. Cet affaiblissement économique et politique du capitalisme du Nord a ouvert des possibilités pour les Etats du Sud animés de velléités nationales-développementalistes d'engager un

⁵² Les expériences de la guerre du Viet Nam et la révolution iranienne de 1979 sont à cet égard représentatives de ce changement paradigmatique dans les relations internationales.

développement industriel. Cet espace politique n'est pas un *policy space* institutionnel au sens de Dani Rodrik⁵³ mais un *politic space* structurel. Il ne s'agit donc pas de la marge de manœuvre tactique laissée par les grandes institutions internationales (OMC, FMI ou zones d'intégration régionale) aux Etats les autorisant à dévier momentanément par rapport aux critères qu'elles ont édictés mais d'une latitude stratégique acquise par ces Etats dans le jeu des rapports de force internationaux leur permettant de faire prévaloir dans l'ensemble des politiques menées les intérêts nationaux sur ceux des puissances étrangères.

Cette hypothèse de constitution d'un *politic space* comme macro-condition préalable à l'émergence économique est corroborée en creux par trois types de fait historique. En premier lieu, les pays qui n'ont pas subi de colonisation au 20^{ème} siècle apparaissent dotés d'une plus grande autonomie dans la définition de leur stratégie industrielle et sont surreprésentés parmi les émergents actuels à l'image de la Chine, Taïwan, la Thaïlande, les Philippines, la Turquie, l'Iran, la Russie ou le Brésil. En deuxième lieu, parmi les ex-pays colonisés, ceux qui ont été soumis à des formes de colonisation à administration indirecte disposent dans la période post-coloniale d'Etats disposant de plus de liberté dans les choix des orientations économiques/politiques que ceux qui ont ployé sous des formes de colonisation de peuplement, à administration directe ou à visée assimilatrice. Il est beaucoup plus difficile de se relever de ces dernières formes de colonisation en raison des effets destructeurs sur l'économie indigène et des effets déstructurants sur la société. Le cumul de ces effets a littéralement privé les peuples décolonisés d'une élite un tant soit peu consistante, disposant des ressources économiques et du niveau d'instruction nécessaires pour porter un projet de développement industriel. A cet égard, les succès industriels sont plus nombreux dans les ex-colonies des empires britanniques ou néerlandais (Inde, Malaisie, Indonésie, Singapour, Hong Kong, Afrique de l'Est) que dans celles des empires français, belges ou portugais (Afrique de l'Ouest, Afrique centrale). En troisième lieu, la prise en compte de facteurs plus actuels comme les zones d'influence des grandes puissances s'avère indispensable parce que l'explication par les legs historiques de la colonisation n'épuise pas l'ensemble du spectre des phénomènes économiques d'émergence et de non-émergence. De ce point de vue, les processus d'industrialisation tardive ont d'autant plus de chances d'apparaître que les nations considérées se situent géopolitiquement à distance ou en marge des zones d'influence des grandes puissances impérialistes. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'Asie a vu se développer en son sein des capitalismes plus dynamiques que ceux d'Amérique latine ou d'Afrique directement aux prises avec la domination rapprochée des

⁵³ Rodrik, Dani, op.cit.

Etats-Unis et de l'Europe occidentale. Le fait que la zone asiatique ait connu un développement industriel plus intense que la zone latino-américaine laisse d'ailleurs penser que l'amplitude du *politic space* dépend davantage des facteurs actuels (effets de l'impérialisme sur les Etats et les économies du Sud) que des facteurs historiques (effets de la colonisation).

Nous avons ainsi montré que la condition première de la genèse d'Etats développementistes tient aux mutations du contexte international dans les deux décennies postérieures à la seconde guerre mondiale, mutations ayant entraîné, dans le même mouvement, un desserrement des rapports de domination/dépendance entre le Nord et le Sud et la constitution d'un *politic space* en tant que matrice d'une recomposition du bloc au pouvoir et de la mise en place de stratégies économiques, politiques publiques et dispositifs institutionnels féconds sur le plan de l'accumulation industrielle du capital.

3.2. Les facteurs endogènes de formation d'Etats développementistes : configurations de classes et crises politiques

Aucun Etat du Sud ne peut se muer en Etat développementiste si les conditions économiques et politiques du contexte global ne lui en créent la possibilité. Pour autant, le contexte international contemporain, caractérisé par une recomposition des relations impérialistes dans le sens de la transnationalisation du capital, n'ouvre que la potentialité d'apparition d'Etats développementistes mais n'agit pas comme cause d'effectivité. Si les rapports de domination Nord/Sud se sont déformés ou distendus à la suite des processus de décolonisation, créant par là une tendance à l'autonomisation des Etats du Sud, cela ne signifie pas que ces derniers aient tous pu, en pratique, exploiter économiquement cette opportunité politique. La conversion économique du *politic space*, sa traduction efficace en politique nationale d'industrialisation, suppose sur le plan interne une configuration particulière de classes. Plus précisément, si l'Etat développementiste se caractérise formellement par un *politic space*, son contenu, à savoir un bloc au pouvoir structuré par ce que nous qualifierons d'axe hégémonique unissant les hautes sphères politico-bureaucratiques et la bourgeoisie industrielle, est déterminé par un ensemble de facteurs propres à la structure et à la conjoncture historique de classes de la formation sociale en question. Nous avons ainsi distingué trois facteurs généraux de métamorphose de l'Etat patrimonial en Etat développementiste que nous avons choisis d'exposer dans leur ordre

d'apparition : la formation d'une bourgeoisie comme classe semi-consolidée/mobilisée (facteur structurel en lien avec l'accumulation primitive du capital), le risque d'effondrement imminent de l'Etat (facteur conjoncturel en lien avec la lutte des classes) et la fusion partielle de la bureaucratie étatique et de la bourgeoisie industrielle (facteur structurel en lien avec la composition du bloc au pouvoir).

3.2.1. Le seuil d'accumulation primitive du capital comme condition nécessaire de l'Etat développementaliste

Sur le plan structurel, le facteur fondamental et fondateur de l'axe hégémonique entre classe dirigeante et industriels renvoie au degré de puissance sociale acquis par ces derniers en tant que classe. Comme le souligne à juste titre Richard Robison, « si l'Etat peut effectivement s'opposer aux intérêts à long terme des classes dominantes, cette possibilité dépend néanmoins largement des configurations spécifiques du pouvoir politique, économique et social, ce qui nous ramène en fait au rôle fondamental des éléments de structure. Contrairement à Skocpol, je pense personnellement qu'un affrontement réel et durable ne peut se produire que là où les classes dominantes sont en position de faiblesse ».⁵⁴ De ce point de vue, l'Etat capitaliste du Sud ne recherche naturellement ni à poursuivre des objectifs industrialistes ni à établir des connexions politiques solides avec les groupes sociaux susceptibles d'opérer la modernisation de l'économie sous la forme de la diversification/complexification productive via une remontée des filières ou une progression le long des chaînes de valeurs mondiales. Le patrimonialisme originel des Etats du Sud implique un fonctionnement politique et institutionnel dans lequel les intérêts de la classe dirigeante prévalent sur ceux des classes possédantes. Par exemple, le Zaïre sous Mobutu, ainsi que l'a montré Jean François Bayart⁵⁵, a connu un long déclin économique malgré les ressources naturelles gigantesques dont disposait le pays. En ayant fait main basse sur l'ensemble des ressources minières et forestières, le cercle de Mobutu pouvait jouir des revenus colossaux que généraient les concessions d'exploitation aux multinationales étrangères et consolider par ce moyen son pouvoir en entretenant les réseaux de clientèle. Ce patrimonialisme despotique dans lequel les richesses nationales étaient divisées entre l'entourage de Mobutu, les réseaux d'allégeance politique et le capital étranger a laminé toute perspective de croissance de l'entrepreneuriat local. Il se dégage ainsi une tendance à la

⁵⁴ Robison, Richard, *loc.cit.*, p 856.

⁵⁵ Bayart, Jean-François, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Librairie Fayard, coll. L'espace du politique, 1989, 439 p.

défiance, voire à l'antagonisme, entre le pouvoir politique et la classe capitaliste qui obère les possibilités d'accumulation industrielle du capital. Le cercle vicieux de la stationnarité économique ne peut être rompu que si la bourgeoisie industrielle réussit à peser dans les rapports de force sociopolitiques et à forcer la classe dirigeante à une coalition industrialiste et à un pacte moderniste. L'accès du groupement des patrons d'industrie au bloc au pouvoir ne peut en revanche se produire que si cette fraction de classe possède déjà des positions économiques assez solides qui la constituent en protagoniste de l'arène sociale et au-delà une organisation associative assez dense pour l'ériger en acteur incontournable de la scène politique. Le renforcement des positions économiques des industriels au cours de cette phase antérieure à l'émergence économique ne suit pas de processus uniforme et dépend en réalité d'une multitude de facteurs spécifiques à l'histoire de chaque pays (colonisation ou non, type de colonisation, modernisation capitaliste des campagnes, exode rural, disponibilité d'une main-d'œuvre ouvrière, investissement de la bourgeoisie commerciale dans les activités industrielles, collaboration du capital financier et du capital industriel, investissements publics dans l'industrie, ...). De manière générale, les nations qui ont vu naître en leur sein un « dialogue discrétionnaire » entre les hauts fonctionnaires et les grands capitalistes (Alexander Gerschenkron, 1962) sont celles qui disposaient déjà dans les faits, avant les années 1970⁵⁶, d'une base industrielle. Il n'est pas possible de construire à partir de rien et, pour émerger, les nations doivent s'appuyer sur une accumulation primitive du capital cristallisée dans un ensemble d'infrastructures ou d'unités industrielles. Les pays latino-américains comme le Brésil ou le Mexique ont profité de la grande dépression des années 1930 et des difficultés d'approvisionnement en raison du protectionnisme généralisé pour pratiquer une politique de substitution d'importations qui a profité à l'essor progressif de leur industrie nationale. D'un autre côté, la Chine et la Russie se sont dotées, sous l'ère socialiste, d'une large base industrielle qui a rapidement donné naissance à une classe capitaliste au moment de leur passage au capitalisme. Dans le cas de ces pays, c'est l'appropriation privée de pans entiers de la propriété étatique qui a créé la bourgeoisie, le capital faisant le capitaliste et non l'inverse. Et, par une ironie de l'histoire, c'est le système socialiste qui a jeté les fondements du capitalisme et comblé le retard économique que ces deux nations pouvaient avoir sur le monde occidental.

⁵⁶ La fin des années 1960 constituent véritablement le tournant historique du décollage économique d'un nombre important de pays de l'hémisphère sud.

3.2.2. La crise politique comme facteur de bascule vers l'Etat développementiste

Lorsque la bourgeoisie industrielle a atteint un certain degré de puissance sociale et politique, les dirigeants politiques ne peuvent plus demeurer dans l'indifférence à l'égard de ses récriminations, sauf à risquer la fragilisation de leur pouvoir propre si jamais cette classe montante aux multiples points d'ancrage et relais dans la société venait à rejoindre les rangs de l'opposition et de la contestation. Le caractère systémique du problème posé par cette classe montante est tel que son inscription ne figure pas à l'agenda politique officiel qui est la rampe de lancement des politiques publiques mais à l'agenda politique officieux ou caché, là où se trouvent hiérarchisées les menaces les plus graves et qui donne lieu à des orientations et des réorientations stratégiques du système politique. Les dirigeants politiques se retrouvent placés de fait face à l'alternative d'engager un bras de fer risqué avec le patronat ou d'essayer de l'intégrer politiquement en réorientant les politiques économiques dans le sens d'une plus grande profitabilité du capital industriel, voire en l'associant directement à la prise de décision politique. Dans les faits, l'arrimage du pouvoir politico-bureaucratique à la bourgeoisie industrielle, la consolidation de cet axe sociopolitique en tant qu'axe hégémonique et in fine la progressive métamorphose de l'Etat patrimonial en Etat développementiste suppose au préalable que la tendance moderniste/industrialiste au sein du pouvoir ait pris l'ascendant sur les autres tendances. Cependant, dans le cadre politique patrimonial, rien ne prédispose cette tendance nationale-bourgeoise au sein de l'administration à jouer un rôle prédominant dans l'appareil d'Etat. Ordinairement relégué au second plan par les courants conservateurs organiques à un capitalisme de reproduction stationnaire (libéral/commercialiste, étatiste/bureaucratique, nationaliste/populiste, ...), le courant industrialiste ne conquiert les organes décisionnels de l'Etat et ne devient la force politique dominante que dans les situations de crises politiques majeures.

L'hypothèse développée par Richard Robison pour expliquer l'émergence économique indonésienne est selon nous généralisable à l'ensemble des phénomènes d'industrialisation tardive, hypothèse selon laquelle la recomposition de la coalition au pouvoir dans le sens de la constitution d'un « pacte de domination » entre l'élite politico-bureaucratique et les milieux industriels ne dérive pas de circonvolutions propres au sommet de l'Etat mais repose sur des variables de structure, plus précisément sur l'exacerbation de la lutte des classes et le risque d'effondrement qu'elle fait encourir à l'Etat. « Just as the state is negatively constrained from confronting the long-term interests of an entrenched, existing social order, so it is forced to

intervene in conflicts and respond to crises within the system and to provide the political, legal and, often, the economic infrastructure necessary for its survival and development.⁵⁷». Lorsque les conflits opposant les différentes classes se multiplient et entraînent la fonte des bases sociales du pouvoir en place, lorsque la situation sociopolitique se tend au point qu'elle fasse peser une menace existentielle sur l'Etat, il apparaît un carrefour historique pour l'industrialisation. S'ouvre alors une ère où le bloc au pouvoir en pleine recomposition prend en charge les revendications des classes possédantes lésées ou brimées à travers un ensemble de réformes et de politiques publiques.

Dans le cas indonésien analysé par Richard Robison, c'est une situation quasi-insurrectionnelle à la fin de règne de Soekarno (milieu des années 1960) qui a déterminé la réorientation de l'action de l'Etat dans un sens développementaliste⁵⁸. L'incapacité de l'Etat à protéger les intérêts des classes possédantes autochtones a généré une vague de contestation multiforme contre le régime militaire en place, en particulier ceux de la bourgeoisie nationale dont les marchés étaient happés par le capital international et ceux des petits propriétaires ruraux pressurés par le circuit de distribution et de crédit chinois. Cette contestation a été rejointe par les classes moyennes urbaines qui voulaient desserrer l'étau de l'autoritarisme, situation intenable pour l'oligarchie militaire puisque l'ensemble des classes qui avait soutenu le coup d'Etat de Soeharto de 1965 s'étaient retournées contre elle. Profitant de la crise politique, Soeharto va écarter Soekarno et son entourage du pouvoir – Soekarno sera démis de la présidence en 1967 –, travailler à consolider ses relations avec la bourgeoisie nationale et prendre un virage dans les orientations et mesures économiques pour soutenir les industries nationales.

La Malaisie de la fin des années 1960 affiche sur le plan de la fragilisation des assises sociopolitiques de l'Etat une situation analogue à celle de l'Indonésie. Le recul aux élections de 1969 de l'Alliance au pouvoir (United Malays National Organization, UMNO, the Malayan Chinese Association, MCA, the Malayan Indian Congress, MIC) a été immédiatement suivie par de violentes émeutes interethniques opposant la communauté malaise des Bumiputra, aux autres communautés, indienne et surtout chinoise. Cantonnés pour l'essentiel au secteur traditionnel de l'agriculture⁵⁹ générant en moyenne des revenus plus bas que dans le reste de l'économie, exerçant pour une moitié d'entre eux comme métayers sur de très petites parcelles, les Malais vont tenir pour responsables de l'inégalité et de l'injustice dont ils sont victimes les

⁵⁷ Robison, Richard, *Indonesia : The rise of capital*, Allen & Unwin, 1986, p 120.

⁵⁸ Robison, Richard, *op. cit.*

⁵⁹ En 1970, les Bumiputra représentent 55,5 % de la population et constituent les trois quarts de la population employée dans le secteur rural traditionnel (agriculture, pêche, cueillette, extraction minière).

riches commerçants chinois (Lafaye de Micheaux, 2014⁶⁰). Mais les événements vont prendre une tournure dramatique lorsque l'opposition originelle de classe va se transformer en conflit interethnique sous l'effet, comme l'a montré Elsa Lafaye de Micheaux (2012⁶¹), de manipulations politiciennes au cours de la campagne pré-électorale. Les effets des affrontements raciaux sur le terrain étaient potentiellement dévastateurs pour la coalition au pouvoir. Les risques qu'elle se déchire en entraînant dans son sillage une sorte de chaos institutionnel n'étaient pas négligeables. Un compromis s'est finalement dessiné pour éviter la chute commune des partis de la coalition au pouvoir dans lequel l'UMNO, l'organisation nationaliste malaise, a émergé comme force politique prééminente. Pour mettre un terme à une conflagration sociale qui dévorait comme un acide la légitimité institutionnelle, l'UMNO va lancer, sous le nom de la Nouvelle Politique Economique (NEP), des mesures de discrimination positive en faveur de la population malaise visant d'un côté à réduire les inégalités intercommunautaires et de l'autre à développer une classe d'entrepreneurs malais. Sur la base de la NEP va se construire un nouvel axe hégémonique entre nationalistes malais de l'UMNO et bourgeoisie malaise – liaison fondamentale qui n'exclut pas les connexions entre le parti malais et les grands patrons chinois – qui constitue le véritable ressort sociopolitique de l'émergence économique malaisienne et structurer la vie politique jusqu'à aujourd'hui.

En Chine, la prise du pouvoir à partir de 1977/1978 par la tendance droitiste-réformiste emmenée par Deng Xiaoping et le virage pris vers l'« économie socialiste de marché », matérialisé par le retour de la propriété privée et d'un secteur capitaliste, avait été précédée par une période de fragmentation sociale et de chaos au sein de l'appareil politique communiste. Le Grand bond en avant avait déjà entraîné une situation de détresse sociale au sein des masses paysannes. La collectivisation à marche forcée des terres s'était traduite par une désorganisation de la production agricole et une partie significative du faible surplus dégagé avait été ponctionnée pour financer les nouveaux chantiers industriels. En réponse aux risques de délégitimation du nouveau pouvoir communiste auprès des couches paysannes, la ligne de gauche sociale-populaire de Mao Zedong et de Lin Biao va lancer la Révolution culturelle. L'objectif vise la reconquête des masses populaires en dirigeant sa colère vers les classes privilégiées et la ligne « révisionniste » de Deng Xiaoping et de Liu Shaoqi qui apparaissait comme leur représentation au sein du Parti. La Révolution culturelle aboutit à une situation de guerre des classes permanente opposant les franges les plus déshéritées de la paysannerie,

⁶⁰ Lafaye de Micheaux, Elsa, « Aux origines de l'émergence malaisienne : la Nouvelle politique économique, 1971-1990 », *Revue Tiers Monde* 2014/3 (n° 219), p. 97-117.

⁶¹ Lafaye de Micheaux, Elsa, *La Malaisie, un modèle de développement souverain ?*, ENS Editions, 2012.

rejoints par des secteurs de la classe ouvrière, aux possédants, aux classes moyennes, à la bureaucratie et à l'intelligentsia. Si sur le plan sociétal une situation de quasi-guerre civile s'était installée conduisant même à la radicalisation et l'autonomisation des gardes rouges par rapport au pouvoir maoïste (« Incident » de Wuhan)⁶² et à leur répression/déportation par l'Armée populaire de libération, au niveau des sommets de l'Etat la bataille entre les tendances avait créé une situation proche de l'entropie. La ligne droitiste de Deng Xiaoping et la ligne modérée de Zhou Enlai avaient certes été momentanément affaiblies mais il n'en restait pas moins que la victoire de Mao et de ses partisans était une victoire à la Pyrrhus qui avait été coûteuse en termes d'alliances tant au sein des masses et qu'à l'intérieur des institutions. Mao avait incité le peuple à se soulever contre les bureaucrates, les apparatchiks, les Etats-Majors du Parti – appel au peuple parfaitement résumé dans son premier dazibao de 1966 : « Bombardez le quartier général » – mais en agissant de la sorte, il avait instillé une crainte tenace et suscité un profond ressentiment chez tous les cadres communistes à l'origine de l'isolement de ses partisans dans les différents organes de direction politique. En 1975/1976, une décennie après le lancement de la Révolution culturelle, l'économie est désorganisée et la société profondément divisée par des conflits multiformes tandis que l'Etat, déchirée par des luttes intestines entre adversaires faibles, se trouve au bord de l'implosion. L'échec de la Révolution culturelle et la mort de Zhou Enlai puis de Mao en 1976 vont ouvrir la voie à une recomposition politique, les cadres du Parti communiste se détournant progressivement des derniers fidèles de Mao – la Bande des quatre⁶³ – et se rangeant massivement derrière la bannière de Deng Xiaoping. Le contrôle du Parti et des institutions par la tendance autrefois honnie du réformisme, celle qui a toujours privilégié le développement des forces productives sur la transformation des rapports sociaux, sera le prélude à la grande transformation capitaliste de la Chine. C'est la naissance d'une nouvelle ère industrielle dont les ressorts sociopolitiques se situent dans la formation d'un bloc antipopulaire, d'une coalition de pouvoir entre dignitaires du Parti communiste et néo-bourgeois animés par une peur commune des masses de paysans pauvres et des semi-prolétaires.

⁶² Dans différentes provinces de Chine, les Gardes rouges (étudiants et lycéens), qui constituaient les agents sur le terrain devant conduire la Révolution culturelle, se sont radicalisés au contact des masses populaires et ont fini par déborder sur la gauche la ligne de gauche de Mao. Face au péril de déstabilisation de l'Etat, Mao confie à l'armée, à partir de 1967, le rôle de défendre la Révolution culturelle face aux « déviationnistes de gauche », implication de l'armée qui se traduira par une violente répression et la marginalisation progressive des Gardes rouges sur la scène politique.

⁶³ Les membres de la Bande des Quatre regroupant la femme de Mao, Jiang Qing, Zhang Chunqiao (membre du comité permanent du Bureau politique), Yao Wenyuan (membre du Comité central), et Wang Hongwen (vice-président du Parti) seront définitivement exclus du Parti en juillet 1977 et condamnés à la prison à vie en 1980.

Nous avons ainsi montré que même si la bourgeoisie nationale présentait un certain degré de consolidation et même si les élites politiques affichaient un nationalisme bien enraciné, leur liaison et leur collaboration ne pouvaient pas s'enclencher mécaniquement. Il s'agit en quelque sorte d'un mariage forcé dans une conjoncture de crise grave où pointent le risque d'ingouvernabilité du pays et la perspective d'un effondrement de la structure étatique. Sans doute faut-il conclure ce point sur les changements d'hégémonie au sein du bloc au pouvoir par la question prosaïque des sources de revenu des élites. Les élites politiques considérées dans leur ensemble acceptent avec d'autant moins de résistances les nouvelles recompositions du bloc au pouvoir et les changements dans les orientations économiques globales que si elles y perçoivent la possibilité de nouvelles sources de revenu qui puissent compenser le progressif tarissement des sources patrimoniales traditionnelles. Habituees à engranger des revenus qui vont largement au-delà de leurs traites de fonctionnaires en convertissant leurs ressources politiques en ressources économiques (accès au crédit bancaire, aux licences d'importation, à la propriété foncière et immobilière, aux aides publiques dans le cadre de dispositifs institutionnels, aux avantages fiscaux, ...), les élites peuvent hésiter dans un premier temps à rejoindre le train en marche du développementalisme mais généralement celui-ci finit par faire miroiter des revenus licites et illicites substantiels via les relations de type *crony capitalism*. Ainsi, les *crony incomes* issus des réseaux de relations avec la bourgeoisie tendent progressivement à remplacer les *patrimonial incomes* et c'est la raison pour laquelle les premiers âges de l'Etat développementaliste sont généralement drapés dans un voile de collusion et de corruption qui tend à masquer les transformations structurelles profondes. A cet égard, la Corée du Sud et Taïwan, durant leur phase de « décollage », sont des modèles archétypaux de formation/consolidation d'une coalition développementale dans une atmosphère généralisée d'accointances politico-économiques et de corruption.

Contrairement à ce que laisseraient penser différents travaux de l'orthodoxie libérale pour lesquels les relations de connivence entre dirigeants politiques et hommes d'affaires constitueraient un facteur bloquant de l'essor industriel en réduisant les performances économiques des firmes par rapport à une situation de transparence des marchés, ces relations sont non seulement une production endogène d'un capitalisme dans une trajectoire d'expansion débridée mais raffermissent aussi par mille liens invisibles le nouvel axe structurant du bloc au pouvoir entre classe dirigeante et magnats de l'industrie.

3.2.3. La formation d'un groupe hybride stato-capitaliste comme facteur de consolidation de la coalition développementiste

En dernier lieu, la consolidation de la coalition industrialiste, la cristallisation de l'axe hégémonique politiques/capitalistes et la poursuite sur le long terme de l'essor industriel ne se sont effectivement réalisés que dans les pays où la collusion des intérêts a donné lieu à la coagulation d'un groupe syncrétique de politiques et de bureaucrates convertis aux affaires, en particulier à l'activité manufacturière. La nouvelle liaison privilégiée entre dirigeants politiques et chefs d'entreprise secrète, dans la plupart des nations économiquement émergentes, ce type de groupe stato-capitaliste qui, bien que minoritaire, va jouer un rôle déterminant dans le succès industriel. Profitant d'une conjoncture politique peu stabilisée et riche en opportunités, capable de mobiliser à la fois les ressources économiques traditionnelles d'origine néo-patrimoniale et le nouveau capital social façonné par le *crony capitalism*, une fraction de la haute fonction publique a investi dans les firmes locales, nouveauté qui tranche avec le passé peu industriel des élites politiques. En Indonésie, sous Soeharto, les cercles politico-bureaucratiques ont investi ou pris des participations dans les conglomérats industriels et commerciaux activant le plus souvent dans le cadre de joint-ventures avec le capital international ou ont occupé, en guise de rétribution, des postes de gestionnaires dans les grandes firmes privées qui avaient profité de connexions politiques (Robison, 1990⁶⁴). A Taïwan, la poussée des relations de *crony capitalism* au cours des années 1960-1970 a aussi abouti à la constitution au sein de l'Etat de ce type de groupe syncrétique mais, à la différence de l'Indonésie, les frontières entre le politique et l'économique ont offert une porosité dans les deux sens.

Pour Gilles Guiheux, « si le Guomindang associe quelques entrepreneurs à sa politique, inversement, les hommes d'affaire associent à leurs activités économiques les hommes politiques qui défendent leurs intérêts auprès de la bureaucratie. »⁶⁵ Le procès d'intégration des élites économiques et politiques s'est ainsi réalisé par des trajectoires croisées d'entrepreneurs devenus maires, directeurs d'institutions publiques, conseillers ministériels ou à la présidence et de cadres du Parti nationaliste récompensés par des postes de conseillers ou directeurs généraux de sociétés privées. La Chine des années 1990-2000 connaît un phénomène analogue d'intégration inter-élitaire, les cadres du régime investissant massivement le monde des affaires, en particulier les hauts dignitaires du Parti communiste (« Princes rouges ») tandis qu'à

⁶⁴ Robison, Richard, « États autoritaires, classes possédantes et politique des nouveaux pays industriels : le cas de l'Indonésie », in *Tiers-Monde*, tome 31, n°124, 1990. Bourgeoisie des Tiers Mondes d'hier à aujourd'hui, p. 853-875.

⁶⁵ Guilheux, Gilles, *Les grands entrepreneurs privés à Taïwan : la main invisible de la prospérité*, CNRS Editions, Paris, 2002, p 88.

l'inverse les grands chefs d'entreprise se lançaient en politique pour occuper des postes électifs dans les différentes assemblées populaires locales et l'Assemblée nationale populaire. Si Nicos Poulantzas a raison de relever qu'en raison d'effets de structure du mode production capitaliste les classes ou fractions de classes ne peuvent pas entièrement s'amalgamer, il n'en reste pas moins que des processus de fusion partielle se manifestent dans certaines configurations socio-historiques comme par exemple la fusion de certains segments du capital industriel et du capital bancaire analysée par Hilferding⁶⁶/Lénine⁶⁷ au début du 20^{ième} siècle et qui a donné naissance au capital financier et à la fraction de la bourgeoisie monopoliste. Dans le cadre des phénomènes d'industrialisation tardive, il s'agit d'un procès circonscrit de fusion par le haut de la classe dirigeante et de la bourgeoisie industrielle ayant soudé la nouvelle coalition dominante.

Au-delà de son rôle économique qui demeure somme toute exigu au regard de la production nationale, c'est le rôle politique de ce groupe de bureaucrates-bourgeois qui apparaît hautement stratégique en cela qu'il va sceller dans le marbre le nouveau pacte entre les cadres du régime et les milieux industriels nationaux. En premier lieu, s'il ne fait pas de doute que les capitalistes nationaux sont dépendants quant à leur profitabilité et à l'accumulation du capital des politiques publiques, la partie des dirigeants politiques entrée dans le monde des affaires se retrouve elle aussi attachée objectivement et subjectivement à la classe des industriels. Objectivement parce que leurs destins sont désormais liés par la puissance des intérêts matériels, par la nécessité d'une coopération de tous les instants en vue de maximiser le profit conjoint. Subjectivement, parce que ce groupe de bureaucrates commence à perdre le vieil éthos ritualiste de l'administrateur-rentier et à développer des réflexes capitalistes, un éthos politique bourgeois qui faisait défaut jusque-là et qui irradie, par le prosélytisme de ces néo-convertis aux affaires, les instances du pouvoir bien au-delà de leur cercle restreint. En second lieu, ce groupe stato-capitaliste occupe la fonction stratégique d'intermédiation entre l'administration publique et le secteur privé. Par ces réseaux économiques et politiques et en tant que groupe-relais, il fait remonter les demandes des différentes branches de l'industrie et permet au pouvoir politique de réaliser une synthèse sélective des intérêts, d'élaborer des politiques adaptées à l'environnement local, voire de réajuster les dispositifs institutionnels lorsqu'ils sont jugés peu efficaces. En sens inverse, il joue un rôle-clé dans la formulation des politiques publiques à destination du secteur privé et agit en tant qu'agent de légitimation des décisions publiques auprès des fédérations patronales.

⁶⁶ Hilferding, Rudolph, *Le capital financier : étude sur le développement récent du capitalisme*, Paris, Éditions de Minuit, 1970 [1910].

⁶⁷ Lénine, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Le temps des cerises, 2001 [1917].

4. Le rôle de l'autoritarisme dans la seconde transition industrielle

Si des débats houleux ont agité les sciences sociales quant au rôle de l'interventionnisme étatique dans le développement économique, ils se sont aussi focalisés sur le type d'Etat autoritaire ou démocratique le plus à même de conduire la transition industrielle, le plus souvent dans une perspective englobant à la fois la révolution industrielle du 19^{ième} siècle (première transition industrielle) et les processus d'industrialisation tardive du 20^{ième} siècle (seconde transition industrielle). L'idée selon laquelle l'autoritarisme érigerait des entraves au développement économique tandis que la démocratie en constituerait le berceau semble très ancrée dans la littérature sur le sujet. Différents arguments ont été mobilisés pour montrer que le processus d'industrialisation est directement lié à l'une ou l'autre des caractéristiques des pouvoirs démocratiques, que ce soit la capacité à apaiser les tensions sociales, la protection du droit de propriété, la diffusion des valeurs favorisant l'activité capitaliste, etc. La thèse d'une relation causale entre démocratie et développement ou pour le moins d'un rapport symbiotique entre les deux phénomènes semble avoir acquis le statut d'un impensé paradigmatique, voire la force d'un présupposé idéologique à la fois par son caractère de *leitmotiv* et surtout par le fait qu'on en cherche constamment les preuves sans en questionner les fondements. Pourtant, sur le plan politico-institutionnel, les transitions industrielles du 19^{ième} siècle et du 20^{ième} siècle présentent des discontinuités foncières et leur assimilation, sous une même marque de fabrique démocratique, ne résiste pas à l'analyse des faits. Nous essaierons ainsi de mener un travail de déconstruction de ce schème théorico-politique à partir de l'article de Philippe Marchesin publié en 2004 et intitulé « Démocratie et développement »⁶⁸. Nous montrerons ensuite que les approches structurelles ou critiques (Robison, 1990 ; Payne, 1992 ; Bellin 2000) tendent à accréditer l'hypothèse d'une contingence des régimes politiques dans le cadre de la seconde transition industrielle et d'un pragmatisme politique des classes dominantes. Enfin, nous voudrions démontrer que c'est l'hypothèse inverse d'une relation de détermination entre autoritarisme et industrialisation tardive qui présente une certaine robustesse sur le plan historique.

⁶⁸ Marchesin, Philippe, « Démocratie et développement », *Tiers-Monde*, tome 45, n°179, 2004.

4.1. La rupture du lien entre démocratie et développement économique

Philippe Marchesin entreprend de montrer que l'idée récurrente chez les politistes – depuis les années 1950 et la théorie rostowienne du décollage industriel – selon laquelle le développement suppose comme réquisit institutionnel la démocratie de type occidental ne possède pas réellement de fondement objectif. La démonstration dans laquelle s'engage l'auteur est une sorte de démonstration par l'absurde qui consiste à infirmer une idée en montrant qu'elle conduit à une incohérence. En effet, si l'émergence suppose la démocratie alors les régimes autoritaires seraient incapables de produire l'essor économique et l'industrialisation. Or, il est indéniable, et les exemples fourmillent, que des Etats autoritaires ont réussi à créer des dynamiques fortes de développement économique. La démonstration de Philippe Marchesin est d'autant plus pertinente qu'elle s'appuie sur une sélection exhaustive de cas empruntés à l'actualité ou à l'histoire longue. Son approche se veut à la fois synchronique (analyse de situations de développement de pays du Sud appartenant à différents continents) et diachronique (étude des processus d'industrialisation des pays du Nord).

L'idée d'un lien causal entre démocratie et développement est fortement écornée lorsque Philippe Marchesin multiplie les exemples de nations du Sud ayant réussi, dans une cadre politique autoritaire, leur industrialisation. Les cas les plus probants d'une synergie entre autoritarisme et développement sont donnés par l'Asie du Sud-Est et l'essor Nouveaux pays industrialisés (Dragons et Tigres asiatiques). Plus récemment encore en Asie, le « miracle chinois » – l'accession de ce pays au stade d'atelier du monde – s'est réalisé sur fond de régime autoritaire. En Amérique du Sud, ce sont des régimes politiques autoritaires comme celui du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au Mexique et les dictatures brésilienne et chilienne des années 1960/1970 qui ont connu les réussites industrielles les plus significatives. Cette démonstration de la possible coexistence de l'autoritarisme et du développement est complétée à la marge par une argumentation tendant à montrer que la démocratisation ne s'accompagne pas mécaniquement d'un essor économique. Ainsi en est-il dans les années 1990 de certains pays d'Asie comme le Pakistan, le Bangladesh ou le Népal. Certains pays d'Afrique ont connu la même trajectoire d'évolution vers la démocratie sans gain économique notable à l'instar du Nigéria, de la Zambie ou du Malawi des années 1990.

Sur le plan de l'histoire longue, Philippe Marchesin insiste sur les cas de la France et de

l'Allemagne pour montrer l'existence d'un lien manifeste entre phases autoritaires du pouvoir et industrialisation. Les périodes retenues sont celles du Second empire en France et de l'Empire allemand sous Bismarck qui ont connu des régimes qualifiés par les théoriciens marxistes de bonapartistes, régimes autoritaires nés de l'incapacité des bourgeoisies locales à assumer la direction politique du pays. Ces modèles dirigistes ont donné une impulsion forte à la modernisation économique et Philippe Marchesin cite à cet égard Barrington Moore qui qualifie cette situation de « révolution par le haut ». Dans un passé plus proche, les régimes fascistes au Japon, en Allemagne et en Italie ont été à l'origine de la constitution d'industries extrêmement puissantes.

Après avoir infirmé empiriquement la thèse libérale d'une relation causale entre démocratie et développement, l'auteur réalise une revue de la littérature et expose les arguments expliquant le lien entre régime autoritaire et développement économique. Les explications présentées sont dotées d'une certaine pertinence dans la mesure où elles mettent clairement en rapport une spécificité de l'Etat autoritaire avec les conditions nécessaires à l'industrialisation. En premier lieu, les régimes autoritaires sont capables de faire taire les revendications sociales qui pourraient parasiter ou freiner la modernisation économique. En deuxième lieu, une administration autoritaire pourrait envisager les projets d'industrialisation sur un horizon de long terme, ce qui n'est pas le cas des démocraties caractérisées par l'alternance (Hirschman⁶⁹). En dernier lieu, le processus d'industrialisation suppose la formation d'un pouvoir discrétionnaire structuré par une alliance et une collaboration entre élites politiques et élites économiques qui ne peut guère se produire dans le cadre du parlementarisme (Gerschenkron⁷⁰ ; Schweinitz⁷¹). D'une certaine manière, ces différentes explications tendent à montrer le différentiel développementaliste que présentent les pouvoirs autoritaires par rapport aux démocraties.

Au final, lorsqu'on suit pas à pas l'exposé de Philippe Marchesin, son analyse des cas concrets et la présentation des théories, il ressort en filigrane l'idée que les processus d'émergence se produisent davantage en contexte autoritaire que sous des gouvernements démocratiques. Le raisonnement de Philippe Marchesin pouvait déboucher sur deux types de conclusion : soit l'affirmation selon laquelle les régimes autoritaires sont seuls en capacité de donner l'impulsion nécessaire au démarrage de l'industrialisation, soit à minima l'idée selon laquelle il ne se dégage pas de relation significative entre démocratie et développement.

⁶⁹ Hirschman, Albert, op. cit.

⁷⁰ Gerschenkron, Alexander, *Economic Backwardness in Historical Perspective: A Book of Essays*. Cambridge, Mass.: The Belknap Press of Harvard University, 1962.

⁷¹ De Schweinitz, Karl, *Industrialization and democracy*, London, Collier-Macmillan, 1964.

Pourtant, l'auteur ne semble pas vouloir s'engager dans cette voie comme s'il ne pouvait assumer les conclusions générales de ses analyses concrètes. Il entreprend plutôt de changer de braquet théorique, de basculer de l'explication causale à une description wébérienne en termes d'affinités et de montrer *in fine* qu'il existerait un ensemble d'interactions positives entre les deux phénomènes (homologies structurales entre démocratie et développement, corrélation entre institutions démocratiques et développement humain). Ce choix théorique réalisé par l'auteur affaiblit la démonstration d'ensemble qui tendait à nier l'existence d'un lien entre Etat démocratique et modernisation économique et fait rentrer subrepticement par la fenêtre le credo libéral qu'il avait chassé par la porte.

4.2. Développement économique et régimes politiques : vers la thèse d'une indétermination politique

4.2.1. Les soubassements théoriques d'une problématique émergente

Un courant de recherche s'est développé et structuré à partir des années 1990 autour de la réflexion sur le rôle politique que pouvaient jouer les classes possédantes dans le cadre des Etats en voie d'émergence économique. Essentiellement anglo-saxons et souvent d'inspiration marxiste, les chercheurs inscrits dans ce champ d'étude ont été animés d'une double ambition : proposer une théorie alternative à l'approche libérale dominante qui prédisait une chute des régimes autoritaires en raison de leur incompatibilité avec l'essor de l'économie de marché mais surtout repenser le rôle historique de la bourgeoisie dans les processus de démocratisation à l'aune des Etats à industrialisation tardive. Ce projet de recherche a nécessité de croiser les apports théoriques de trois auteurs dont les travaux ont été précurseurs dans le domaine, à savoir Alexander Gerschenkron, Barrington Moore et plus récemment Guillermo O'Donnell. En premier lieu, les approches structurelles contemporaines retiennent des travaux de Gerschenkron⁷² (sur l'Europe de l'Est) que les pays retardataires sur le plan de l'industrialisation peuvent emprunter des voies différentes pour initier leur développement économique contrairement à ce qu'affirme la perspective linéaire et séquentielle du décollage économique de Rostow⁷³. Les Etats à industrialisation tardive divergent ainsi quant à leurs

⁷² Gerschenkron, Alexander, op. cit.

⁷³ Rostow, Walt Whitman, *The Stages of Economic Growth: A non-communist manifesto*, Cambridge University Press, 1960.

stratégies et aux politiques publiques mises en œuvre mais partagent un dénominateur commun qui est le rôle central joué par la puissance publique pour impulser la dynamique d'industrialisation, interventionnisme qui doit nécessairement s'accompagner d'un « dialogue discrétionnaire » avec le monde patronal. Si l'empreinte de Gershenkron est indéniable – sans doute plus forte encore dans les écrits d'économie politique du développement – c'est l'influence de Barrington Moore⁷⁴ qui a été la plus décisive en sociologie politique parce qu'elle pose clairement les hypothèses relatives au rôle de la classe capitaliste dans l'avènement des Etats démocratiques et autoritaires, hypothèses qui vont faire l'objet d'une intense discussion par ces approches structurelles.

La première hypothèse qui va susciter une véritable controverse dans les milieux académiques associe la formation historique des Etats démocratiques à la constitution d'une bourgeoisie puissante et indépendante⁷⁵. La seconde hypothèse qui sera reprise et réadaptée dans le contexte des Etats émergents du Sud situe l'origine des Etats autoritaires du Japon et de l'Allemagne de la fin du 19^{ième} siècle dans le développement industriel tardif de ces deux nations. Plus précisément, l'absence de consolidation économique et d'autonomie politique de la bourgeoisie l'oblige à s'allier aux élites traditionnelles comme l'aristocratie foncière (« alliance du fer et du seigle ») pour créer les institutions répressives nécessaires à la modernisation économique. Enfin, ce sont les travaux plus récents de Guillermo O'Donnell sur les dictatures latino-américaines des années 1960 et 1970, puis ses écrits sur les processus de démocratisation des années 1980 qui vont dessiner les contours de la réflexion contemporaine sur les rapports entre milieux d'affaire et pouvoir politique dans les Etats autoritaires et démocratiques⁷⁶. Reprenant les analyses initiées par les théoriciens de la dépendance sur les dictatures latino-américaines⁷⁷ mais en leur donnant une inflexion plus wébérienne, Guillermo O'Donnell définit l'autoritarisme moderne comme un « autoritarisme bureaucratique » correspondant à la domination d'une élite technocratique recrutant ses membres dans l'armée, le secteur public et les grandes firmes privées. Les régimes autoritaires-bureaucratiques ont émergé dans les années 1960 en réaction à la puissante contestation des masses populaires dans

⁷⁴ Moore, Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Maspero, 1966.

⁷⁵ Cette controverse, essentiellement anglosaxonne, a opposé depuis les années 1960 deux courants de la sociologie politique entre d'un côté des auteurs comme Barrington Moore ou Eric Hobsbawm pour qui la démocratie parlementaire a été historiquement édifiée par la bourgeoisie et de l'autre des auteurs comme Edward Thompson ou John Stephens qui considèrent que la démocratisation a résulté du combat des classes populaires.

⁷⁶ O'Donnell, Guillermo and Wolfson, Leandro, «Acerca del estado, la democratización y algunos problemas conceptuales: Una perspectiva latinoamericana con referencias a países poscomunistas», *Desarrollo Económico*, Vol. 33, No. 130, Jul. - Sep., 1993, pp. 163-184.

⁷⁷ En particulier les travaux de Cardoso et Faletto sur les différents types de régime en Amérique latine intitulé *Dependencia y desarrollo en América latina* (1977).

le cadre d'un essor industriel fondé sur la substitution d'importations et s'affichent en même temps comme les garants de la poursuite de la concentration industrielle⁷⁸. Cependant, les années 1980 vont sonner les glas de ces bureaucraties autoritaires confrontées à trois séries d'impasse. Sur le plan externe, les régimes autoritaires apparaissaient comme un obstacle ou pour le moins comme un frein aux échanges de marchandises et aux flux de capitaux dans le cadre d'une économie mondialisée. Sur le plan interne, ces régimes ont été affaiblis par la crise économique et surtout n'ont pas su créer les médiations nécessaires avec les différents secteurs de la société pour amortir les effets néfastes de cette crise au niveau social⁷⁹.

4.2.2. La transition autoritaire (Richard Robison)

S'appuyant sur certaines conclusions de Guillermo O'Donnell mais adoptant une perspective résolument marxiste (moorienne), Richard Robison formule l'hypothèse qu'une catégorie des Etats du Sud en voie d'émergence économique traversent non pas un processus de transition démocratique mais à l'inverse se trouvent engagés dans un processus de transition autoritaire⁸⁰. L'autoritarisme apparaît comme une phase historique pendant laquelle l'Etat s'érige en artisan de l'industrialisation et corrélativement de la formation et de la consolidation d'une bourgeoisie nationale. S'il reconnaît la justesse de vue de Guillermo O'Donnell sur les limites des Etats autoritaires, sur leur déstabilisation en période de récession prolongée sachant que leur légitimité reposait sur leur capacité à assurer le développement économique, il n'en demeure pas moins qu'une évolution démocratique ne constitue pas la seule issue possible pour ces Etats. Quelques nations comme la Corée du Sud, la Thaïlande ou le Brésil ont, dans un contexte de forte mobilisation de la société civile, adopté un fonctionnement politique pluraliste, la bourgeoisie étant désormais assez puissante pour se désolidariser de l'oligarchie politico-administrative. Cependant, les nations à industrialisation tardive présentent des trajectoires politiques dissemblables déterminées en grande partie par la nature du conflit sociopolitique qui prévaut dans la société et le changement politico-institutionnel correspond plus souvent à une recomposition de la forme autoritaire du pouvoir qu'à son abandon. Ainsi en est-il de l'Indonésie, cas spécifique étudié par Richard Robison, où le pouvoir autoritaire sous Suharto

⁷⁸ Guillermo O'Donnell, «Reflexiones sobre las tendencias de cambio del Estado burocrático-autoritario», *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 39, n° 1, Jan. - Mar., 1977, pp. 9-59.

⁷⁹ Guillermo O'Donnell, "Tensions in the Bureaucratic-Authoritarian State and the Question of Democracy", in David Collier (ed.), *The New Authoritarianism in Latin America*, Princeton University Press, 1979, pp. 285-318.

⁸⁰ Robison, Richard, « États autoritaires, classes possédantes et politique des nouveaux pays industriels : le cas de l'Indonésie », *Tiers-Monde*, tome 31, n°124, 1990, pp. 853-875.

était structuré par un « pacte de domination » associant les « politico-bureaucrates », la grande bourgeoisie et le capital international. A l'origine fondée sur le clientélisme, la relation entre la bureaucratie autoritaire et les capitalistes nationaux va progressivement évoluer dans le sens d'une intégration croissante entre les deux types d'élite. La dépendance initiale de la bourgeoisie à l'égard des soutiens et des protections politiques s'est muée au fil du temps en une interdépendance dès lors que les gouvernants ont commencé à prendre des participations dans le capital privé et que leurs revenus – et ceux de l'Etat - étaient de plus en plus tributaires de l'essor des conglomérats. La démarche historique adoptée par l'auteur nous permet de suivre pas à pas les mutations de l'appareil politique indonésien et surtout de lire en filigrane la métamorphose d'un Etat patrimonial en Etat développementaliste, phénomène dont la compréhension est capitale et pourtant encore peu étudié par la science politique⁸¹. Ainsi, cette collaboration-fusion de la classe dirigeante et de la haute bourgeoisie a constitué le moteur du processus d'industrialisation durant deux décennies allant du coup d'Etat militaire de 1965 au contrechoc pétrolier du milieu des années 1980. La crise pétrolière et financière des années 1980 a affaibli la position des « politico-bureaucrates » qui ne pouvaient plus mener tambour battant la politique d'industrialisation, obligés désormais de tenir compte des contraintes de l'économie mondiale et des secteurs de la bourgeoisie lésés jusque-là (syndicat Kadin des fabricants de matières premières et de biens de consommation, entrepreneurs musulmans). La perte d'autonomie de la classe dirigeante à l'égard des différents groupes de capitalistes ne s'est pas traduite cependant par le dépérissement du régime autoritaire mais par sa reconfiguration dans le sens d'une plus forte régulation (lutte contre la corruption et limitation des pratiques arbitraires). Selon Richard Robison, l'on assiste à une complexification administrative de l'Etat indonésien dont la régulation n'est sans doute que l'expression du passage d'un régime à base sociale étroite à un régime à base sociale plus étendue. Si tel est le cas, il serait possible de pousser le raisonnement de l'auteur pour conclure à un processus que l'on pourrait qualifier de consolidation autoritaire puisqu'une base sociale plus large confère plus de stabilité au pouvoir. Richard Robison reste toutefois prudent sur cette question d'autant plus qu'il considère que la position des « politico-bureaucrates » a été affaiblie par les récentes évolutions économiques. Alors faut-il y voir une contradiction de l'auteur ou plutôt la capacité qu'a eu l'élite dirigeante de transformer une faiblesse en force pour assurer la pérennité du régime ? D'autre part,

⁸¹ Tous les Etats émergents actuels ont connu une transformation de pouvoirs patrimonialistes en pouvoirs développementalistes mais ce le processus politique et institutionnel a été rarement analysé sur le plan historique. La question centrale qui se pose au sujet de cette modernisation économique par le haut est de cerner les facteurs et les intérêts qui ont poussé l'oligarchie dirigeante à rompre avec la dépendance économique par la mise en place de politiques d'accumulation industrielle.

l'analyse de Richard Robison influencée par le modèle de l'autoritarisme bureaucratique de Guillermo O'Donnell laisse en suspens la question de l'origine de la puissance de l'élite dirigeante. D'où les « politico-bureaucrates » tirent-ils cette force qui leur a permis une si grande longévité au pouvoir ? De l'institution militaire ? Et dans ce cas comment s'est opérée cette fusion entre civils et cadres de l'armée au sein de l'appareil d'Etat ?

4.2.3. Le pragmatisme démocratique de la bourgeoisie (Leigh Payne)

Analysant le Brésil des années 1980, un autre cas de capitalisme émergent, Leigh Payne montre à l'inverse que la bourgeoisie y a joué un rôle pro-démocratique même si elle n'a pas toujours été à l'initiative de la contestation anti-régime⁸². Soutien de la première heure de la dictature militaire (coup d'Etat de 1964 du Maréchal Castelo Branco), la bourgeoisie brésilienne affichera pendant près de deux décennies une adhésion au projet autoritaire de l'élite technomilitaire. Le début des années 1980 verra en revanche le consensus des élites économiques autour de la caution à apporter au régime se lézarder pour déboucher sur une désolidarisation assez massive vis-à-vis de l'élite dirigeante. Partageant les observations de Guillermo O'Donnell et Philippe Schmitter⁸³ sur le virage démocratique de la classe capitaliste, Leigh Payne conteste cependant de manière vigoureuse les hypothèses que les deux politologues avancent pour expliquer ce changement de positionnement politique. En effet, les variables structurelles (crise économique, contestation populaire) sur lesquelles s'appuie ces derniers pour expliquer l'adoption de conceptions politico-idéologiques pro-démocratiques ne sont pas pertinentes dans la mesure où il n'y a pas eu de réel changement de contexte sur ce plan-là entre les années 1970 et les années 1980. Le caractère conflictuel des relations capital-travail (qui serait le facteur-clé de l'adhésion de la bourgeoisie à l'autoritarisme) est toujours aussi prononcé sous les gouvernements républicains de José Sarney (1985-1989) et de Fernando Collor de Mello (1989-1992). D'autre part, la crise économique (qui aurait mis en lumière les limites de la gestion de l'oligarchie au pouvoir) s'avère plus virulente sous ces deux mandats républicains que ce qu'elle a pu être sous le régime autoritaire. Pour comprendre le changement d'optique en faveur de la démocratie des milieux d'affaire, il faut tenir compte de leur capacité à analyser les avantages et les coûts de chaque type de régime à un moment donné. De ce point

⁸² Payne, Leigh, «Brazilian business and the democratic transition: new attitudes and influence», *The Helen Kellogg Institute Working Paper Series*, 179, 1992.

⁸³ Guillermo O'Donnell and Philippe Schmitter, *Transitions from Authoritarian Rule: Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*, The University of Johns Hopkins Press, 1986.

de vue, l'auteure nous invite à considérer le positionnement politique pro ou anti-autoritaire de la classe capitaliste comme relevant d'une attitude fondamentalement pragmatique, guidée par ses intérêts présents ou anticipés. Deux éléments majeurs sont venus peser dans la balance du côté du soutien au parti du Mouvement démocratique brésilien. En premier lieu, le régime autoritaire s'est révélé incapable de répondre aux exigences de libéralisation économique et de transparence d'un contexte international en pleine mutation. En second lieu, le nouveau pouvoir républicain a sans nul doute obtenu les bénédictions de la classe capitaliste dans la mesure où il a immédiatement associé le FIESP, principal syndicat patronal, aux décisions en matière économique et sociale. L'analyse très détaillée de Leigh Payne peut être subsumée sous l'idée que le nouveau pouvoir n'a pas seulement gouverné *pour* la bourgeoisie (comme à l'époque de la dictature) mais *avec* la bourgeoisie et la capacité qu'a acquis cette classe d'influencer projets de réforme et politiques publiques lui a permis de chasser les vieux démons qui la hantaient à savoir les craintes relatives à la gestion de la crise économique et à la gestion de la crise sociale. Leigh Payne, très critique envers les conclusions auxquelles étaient parvenus O'Donnell et Schmitter, reconnaît malgré tout leur justesse de vue quand ils affirment que la bourgeoisie ne peut accepter qu'une démocratie limitée et qu'elle exècre au plus haut point tout ce qui pourrait s'apparenter à une démocratie sociale⁸⁴. « Second, business elites are capable of mobilizing to limit social democracy. For example, by defeating the agrarian reform measure, landholders prevented the distribution of land and political resources to peasants. Similarly, by defeating the job security measure, business elites retained the right to fire labor leaders who mobilize workers to defend their rights. As long as they are able to restrict democracy by acting collectively within the system they will not perceive the transitional government as having gone "too far," thus safeguarding the democratic transition.»⁸⁵ Autant Leigh Payne a-t-elle réussi à isoler le facteur politique clé ayant convaincu la bourgeoisie d'adhérer au projet démocratique (son association au pouvoir), autant sa critique d'O'Donnell et Schmitter ne semble pas toujours justifiée. Sa critique repose sur l'idée que la bourgeoisie ne serait pas prête à soutenir un renversement autoritaire alors même que les paramètres économiques et sociaux ne montrent pas de différence significative entre les années 1960 et 1980. Mais comme elle analyse séparément les facteurs (crise économique, politiques publiques, prix et salaires, relations capital-travail,...), elle ne perçoit pas le changement politique qualitatif qui s'est produit au niveau du contexte général à savoir que le climat révolutionnaire qui prévalait au début des

⁸⁴ Cette idée que la bourgeoisie fera toujours des pieds et des mains pour empêcher que l'on puisse donner un contenu social aux principes formels de la démocratie représentative avait déjà été développée par Marx dans son ouvrage *Les luttes de classes en France*.

⁸⁵ Payne, Leigh, op.cit., p 21.

années 1960, et qui a jeté la bourgeoisie dans les bras de l'armée, est depuis longtemps révolu et les mobilisations des années 1980, aussi nombreuses soient-elles, n'avaient pas de caractère insurrectionnel.

4.2.4. De la contingence politique des capitalistes (Eva Bellin)

Ainsi, des recherches portant sur des cas nationaux différents ont montré que le rôle politique de la bourgeoisie pouvait diverger, celle-ci pouvant en fonction du contexte et de ses intérêts pousser dans le sens de l'autoritarisme ou opter pour la démocratisation des institutions. Actant de la pluralité des trajectoires politiques de la bourgeoisie dans les pays du Sud, Eva Bellin va se lancer dans un travail de synthèse ayant pour objectif de cerner les déterminants structurels généraux à l'origine du positionnement pro ou anti-démocratique de cette classe⁸⁶. Eva Bellin pose donc comme assertion préliminaire que l'adhésion des industriels au projet démocratique dans le cadre du développement tardif est tout à fait contingente et varie selon les pays et les conjonctures historiques. Et d'ajouter que si Barrington Moore a raison d'insister sur le rôle prééminent des capitalistes dans l'avènement de Etats démocratiques au cours de la première transition industrielle, le contexte a fondamentalement changé au moment de la seconde transition industrielle parce que les Etats autoritaires développementalistes et même patrimoniaux ont une attitude moins hostile et plus collaborative avec le capital que les Etats féodaux d'antan. Les classes sociales dans les pays à industrialisation tardive, capitalistes du privé comme travailleurs, ont tendance à développer une attitude opportuniste quant à la démocratisation en raison des leurs intérêts matériels. Contrairement aux pays à industrialisation précoce dans lesquels l'adhésion au projet démocratique des classes possédantes et laborieuses a été déterminée par leur opposition à l'Etat, les pays à industrialisation tardive font apparaître des classes qui ne sont pas organiquement enclines à la démocratisation en raison de leurs liens puissants à l'Etat autoritaire et de leurs intérêts croisés avec les élites politiques. Plus précisément, le positionnement politique pro ou anti-démocratique des capitalistes s'explique par leur degré de dépendance économique à l'Etat et leur niveau de crainte politique des masses. Eva Bellin dresse ainsi une typologie dans laquelle elle oppose un pays comme l'Indonésie dans lequel les capitalistes manifestent une aversion à la démocratisation à des nations comme le Brésil ou la Corée du Sud dont les classes

⁸⁶ Bellin, Eva, op. cit.

possédantes soutiennent le processus de démocratisation depuis les années 1980. Si l'on ne peut que reconnaître la pertinence globale de l'hypothèse de l'opportunisme politique des capitalistes dans le cadre des Etats à développement tardif, la démonstration souffre en maints endroits d'une comparaison qui assimile des nations aux degrés d'industrialisation très hétérogènes et sans doute incommensurables. Cet aspect est négligé dans l'analyse et pourtant il fonde le niveau de puissance économique de la classe capitaliste, facteur qui peut à son tour déterminer la capacité de cette dernière à s'opposer au pouvoir politique institué. Ainsi, la bourgeoisie saoudienne est décrite comme ambivalente à l'égard du projet démocratique mais il se peut que cette ambivalence ne soit pas tant liée à sa dépendance à l'égard de l'Etat qu'à sa faiblesse économique. D'autre part, la variable explicative centrale, la dépendance à l'égard de l'Etat, est soumise à un traitement mécanique, à savoir qu'elle générerait automatiquement assentiment et soutien à l'autoritarisme. Dans le cas d'un Etat développementaliste comme l'Indonésie⁸⁷, la dépendance est perçue positivement par les capitalistes parce qu'elle s'accompagne d'une croissance au long cours et donc d'une perspective de profit sur un vaste horizon temporel. Il n'est pas sûr que la dépendance dans les Etats bloqués dans la sous-industrialisation soit appréciée de la même manière par les capitalistes qui peuvent craindre à tout moment un arrêt brutal du soutien des pouvoirs publics en raison d'un retournement de conjoncture ou même des changements erratiques dans la législation à l'égard des entreprises. Ainsi, dans les pays non émergés, la dépendance économique à l'Etat est elle-même ambivalente, attrayante par le profit facile mais aussi repoussante en raison d'une soumission qui n'est pas toujours récompensée. Enfin, l'expression « contingent democrats » pour décrire le comportement politique des capitalistes paraît pour le moins inappropriée quand les diverses analyses des cas nationaux tendent à montrer que le contexte socio-économique a en grande partie déterminé la trajectoire politique empruntée par la bourgeoisie.

L'absence de loi sociologique quant au rôle politique de la bourgeoisie dans les Etats du Sud ne signifie nullement l'indétermination de cette classe sociale mais traduit seulement la grande variabilité de ses attitudes politiques possibles. De ce point de vue, la contingence relève davantage d'un effet d'optique qui se produit lorsque l'observateur tente de se distancier de son objet pour formuler une généralisation.

⁸⁷ Eva Bellin classe l'Indonésie dans le groupe des Etats patrimoniaux mais nous pensons qu'elle fait ici fausse route.

4.2.5. Le contexte autoritaire de l'industrialisation tardive

Au final, dans l'ensemble des travaux sur la question du rapport à l'Etat du patronat, les approches structurelles sont, à n'en pas douter, les plus complètes dans la mesure où ce rapport politique est toujours analysé en lien avec les conditions économiques globales. Dans une perspective historique, elles fusionnent la science politique et l'économie politique, la problématique de la démocratisation et celle du développement économique et se proposent d'expliquer le positionnement pro ou anti-autoritaire de la bourgeoisie à partir de ses intérêts objectifs (présents et anticipés) qui sont eux-mêmes déterminés à la fois par le contexte macro-économique (structure sectorielle de l'économie, structure de l'export, dépendance des entreprises aux marchés publics, degré de concentration économique, niveau technologique atteint,...) et la configuration socioolitique (nature de l'Etat patrimonial/développementaliste, niveau de conflictualité sociale, degré d'association des classes possédantes à la décision politique, stratégie économique et politiques publiques,...). Ces approches structurelles ont mis en lumière le fait que les bourgeoisies du Sud aux 20^{ième} et 21^{ième} siècles n'ont pas été à proprement parler, comme les bourgeoisies du Nord des 18^{ième} et 19^{ième} siècles, de puissants vecteurs de la démocratisation. Les travaux inscrits dans ce paradigme d'inspiration marxiste aboutissent donc à la conclusion que le pragmatisme caractérise le positionnement politique de la classe capitaliste dans les Etats à industrialisation tardive et que des trajectoires politico-institutionnelles (autoritaires ou démocratiques) variées peuvent en découler. Aussi heuristiques et pénétrantes soient-elles, ces approches structurelles ne mènent pas toujours les déductions jusqu'à leur terme et en ce sens elles peinent à dresser un tableau d'ensemble suffisamment clair et fidèle du rôle historique de la classe capitaliste dans les Etats du Sud. La thèse d'une variabilité des contextes politiques des capitalismes émergents ne reflète pas tant une réalité historique qu'elle n'est le produit d'une photographie à l'instant t de pays engagés dans des temporalités économiques différentes et des stades de développement industriel hétérogènes. Si au lieu de considérer les capitalismes émergents du Sud à un moment donné, l'attention est portée respectivement sur leurs phases initiales d'accumulation industrielle, il devient alors possible d'observer qu'à l'exception de l'Inde, tous ont grandi sous la protection tutélaire de régimes autoritaires.

Sur le plan politico-institutionnel, la seconde transition industrielle (20^{ième} et 21^{ième} siècles) offre ainsi une image inversée de la première transition (18^{ième} et 19^{ième} siècles). Au cours de la première transition, la modernisation capitaliste s'est opérée dans la cadre de systèmes institutionnels démocratiques à l'exception de l'Allemagne et du Japon. D'un côté, en

ce qui concerne l'essor des capitalismes du Nord, le contexte historique était caractérisé par la lutte contre les structures féodales, l'essor du capitalisme nécessitant leur anéantissement. Comme l'a montré Barrington Moore, les pays occidentaux ont suivi dans ce cadre deux voies différentes. Pour les pays qui avaient connu une révolution bourgeoise (Angleterre, France, Etats-Unis), une trajectoire démocratique s'est mise en place et les nouvelles institutions ont effectivement été favorables aux révolutions industrielles. Pour ceux qui n'ont pas connu de révolution et qui se débattaient avec les legs du féodalisme (Allemagne, Japon), la modernisation économique a été réalisée à marche forcée par des pouvoirs autoritaires qui ont finalement débouché sur le fascisme. Dans le premier groupe de nations, la bourgeoisie a pris le pouvoir et aussi son destin en main (si l'on excepte la phase particulière du Second Empire pour la France) pour élargir les bases du capitalisme par l'industrialisation. Dans le second groupe de nations, la bourgeoisie, peu développée et trop fragmentée, était dans l'incapacité de prendre et d'assumer le pouvoir. Elle a confié son destin à des pouvoirs autoritaires dont l'ossature était constituée par l'aristocratie foncière, pouvoirs qui bien que d'origine terrienne ont paradoxalement ou par une ironie de l'histoire œuvré au développement industriel.

De l'autre côté, les processus d'émergence de la seconde transition industrielle se sont quant à eux globalement appuyés sur des pouvoirs répressifs parce qu'ils se sont déployés dans un contexte économique et politique radicalement différent. La bataille que doivent livrer les forces sociales pro-capitalistes nationales n'a pas lieu contre les puissances féodales mais bien contre les grandes puissances capitalistes (les nations du Nord) et leurs relais en interne (bourgeoisie compradore), l'enjeu primordial se situant donc dans la possibilité de s'affranchir des rapports de domination internationaux dont les rapports de dépendance en constituent une des modalités. Si la grande majorité des pays du Sud se trouvent sous l'emprise de pouvoirs autoritaires, cette situation est créée par les rapports de domination Nord/Sud, rapports qui bloquent ou contrarient la transformation de la bourgeoisie autochtone en classe économiquement indépendante et politiquement dominante et obère par voie de conséquence toute possibilité d'évolution politique de type occidental vers une système pluraliste-représentatif. C'est pourquoi l'essor du capitalisme industriel dans les pays du Sud ne se produit généralement que dans l'enceinte d'États dirigistes-répressifs. Pour autant, l'effectivité d'un tel développement économique dépend de l'existence d'intérêts communs ou convergents entre l'oligarchie politico-bureaucratique et les milieux industriels, de leur collaboration permanente dans et en-deçà des institutions et *in fine* de la fondation d'une alliance stratégique autoritaire-développementale. Cette forme de coopération doit en particulier s'instituer à l'encontre du capital étranger et de la bourgeoisie compradore qui tendent à imprimer à l'économie indigène

des structures incompatibles avec le procès d'accumulation du capital. Mais en l'absence de cette collaboration entre classe dirigeante et capitalistes nationaux ou lorsque leurs intérêts divergent ou s'opposent, la stationnarité économique s'impose comme seul horizon possible.

Si les capitalismes émergents se développent originellement dans une matrice institutionnelle autoritaire, ils peuvent par la suite se déployer en contexte démocratique comme le montre le cas sud-coréen depuis les années 1980. La mise en place d'institutions démocratiques apparaît ici davantage comme une conséquence des transformations sociales induites par le processus d'industrialisation – consolidation des positions de la bourgeoisie, émergence des classes moyennes urbaines – que comme un facteur déterminant du développement économique. Le Brésil a lui aussi connu, après une phase de dictature militaire (1964-1985) ayant jeté les bases de l'industrialisation, un processus de démocratisation. Le changement de régime s'est cependant accompagné d'un certain nombre d'insuccès ou de déboires tant sur le plan politique qu'économique. L'installation des institutions démocratiques correspond à une transformation de la structure du pouvoir politique par laquelle la bourgeoisie a rompu l'alliance historique avec l'oligarchie régnante et prétend gouverner seule, par elle-même et pour elle-même. Pourtant, assez puissante pour revendiquer le contrôle des institutions d'Etat et des instances décisionnelles, elle ne l'est pas assez pour faire émerger l'unité politique de la classe qui garantirait la stabilité du pouvoir. Depuis le milieu des années 2000, le système politique est traversé par une instabilité chronique faite de coups d'Etat parlementaire (destitution de Dilma Rousseff en août 2016), de guerres de tranchée institutionnelles (jugement et condamnation de Luiz Inacio Lula da Silva), d'oscillations du pouvoir entre la gauche populiste du Parti des travailleurs et la droite libérale-conservatrice emmenée par Jair Bolsonaro. Le procès de synthèse des intérêts des diverses fractions de classe capitalistes au sein du bloc au pouvoir ne peut se concrétiser que sous l'égide et l'hégémonie de l'une d'entre elles. Dans le Brésil des deux dernières décennies règne un équilibre des forces entre la bourgeoisie associée au capital international (opposée à la politique néo-développementaliste du Parti des travailleurs) et les groupes de capitalistes constituant la bourgeoisie intérieure⁸⁸ (premiers soutiens du Parti des travailleurs). Plus précisément, l'instabilité politique s'explique

⁸⁸ Nicos Poulantzas distingue les concepts de bourgeoisie nationale et de bourgeoisie intérieure. La bourgeoisie nationale est une classe qui possède une base d'accumulation propre et se dresse économiquement, politiquement et idéologiquement contre la domination du capital étranger. Cette bourgeoisie nationale apparaît dans les formations capitalistes au cours des premières phases de l'impérialisme. Les recompositions récentes des rapports impérialistes ont donné naissance à la bourgeoisie intérieure en tant que classe qui, du point de vue de son autonomie, se trouve dans une situation médiane, à la fois dominée par le capital américain en raison des rapports complexes de dépendance économique qui l'attachent à lui mais possédant aussi une assise économique qui lui permet de défendre ses intérêts propres au sein de l'appareil d'Etat (Poulantzas, Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Editions du seuil, 1974).

d'après Armando Boito⁸⁹ par le « mouvement pendulaire » de certains segments de la bourgeoisie intérieure, en particulier des puissantes fédérations du FIESP et de la Confédération nationale de l'industrie (CNI), qui ont déserté le camp du Parti des travailleurs sous Dilma Rousseff puis contesté les politiques commerciales néolibérales des gouvernements suivants. Si les institutions démocratiques se sont avérées inopérantes pour régler les différends politiques des différentes fractions de la bourgeoisie, elles n'ont pas non plus réussi à enrayer le processus de désindustrialisation amorcé à la fin des années 1980. Pour Mylène Gaulard, le processus de désindustrialisation qui affecte le Brésil mais aussi d'autres pays d'Amérique du Sud ne relève pas du schéma de désindustrialisation des pays du Nord proposé par Nicholas Kaldor et dont la cause essentielle réside dans la hausse des gains de productivité industrielle. Dans le cas du Brésil, Mylène Gaulard analyse la bascule d'une industrialisation tardive en désindustrialisation précoce comme un effet de la concurrence des produits industriels asiatiques et en particulier chinois tant au niveau des produits écoulés sur le marché national que des produits exportés. Dans le même temps, la forte demande chinoise en produits agricoles a créé un appel d'air pour l'essor de l'agriculture brésilienne et c'est la raison pour laquelle la désindustrialisation précoce a été synonyme de reprimarisation⁹⁰. Sans doute est-il possible d'en tirer la conclusion que, contrairement à ce que pourrait laisser penser les approches *mainstream*, le développement économique du Sud ne peut pas se dérouler à l'infini, que l'essor industriel de l'Asie du Sud-Est ne fragilise pas seulement les positions des économies occidentales mais aussi celles du Sud qui étaient jusque-là inscrites dans une trajectoire d'industrialisation. Le capitalisme à l'échelle globale ne peut pas supprimer les inégalités de développement économique, il peut seulement les déplacer.

Conclusion

Nous avons montré au cours du premier chapitre le rôle fondamental de l'Etat dans la seconde transition industrielle en tant qu'agent d'impulsion et de coordination du procès d'accumulation capitaliste et mis en lumière ses caractéristiques classistes et les conditions sociopolitiques qui président à sa formation. L'Etat développementaliste se présente ainsi comme un Etat

⁸⁹ Boito, Armando, « Au Brésil coup de barre à droite », *La Pensée*, n° 395, 2018/3, p. 33-44.

⁹⁰ Gaulard, Mylène, « Les responsabilités de la désindustrialisation précoce dans la crise brésilienne actuelle », *Outre-Terre*, n° 47, 2016, p. 66-81.

structuré par une alliance hégémonique entre la classe dirigeante et le grand capital industriel autochtone, alliance qui impose ses intérêts propres aux autres fractions de classes et qui organise en même temps économiquement et politiquement l'accumulation globale du capital en réalisant la synthèse partielle des divers intérêts en présence. Seconde spécificité de l'Etat développementiste, il se trouve originellement sous l'enveloppe d'un régime autoritaire qui s'explique à la fois par des facteurs externes et internes. Sur le plan international, les groupes dominant l'Etat ne ressentent pas la nécessité de se doter d'institutions démocratiques dans la mesure où ils sont précisément dans une lutte, le plus souvent sourde et parfois ouverte, contre des impérialismes qui se targuent du modèle démocratique. Sur le plan national, le faible degré de consolidation de la classe capitaliste et son incapacité à s'ériger en classe politiquement indépendante et dominante conduit à une situation où le pouvoir est initialement assumé par un groupe endogène à l'Etat constitué de politiques et de bureaucrates qui, parce qu'il n'exerce pas de domination sociale directe et n'a donc pas d'emprise immédiate sur la société, compense cette faiblesse politique par l'instauration d'institutions à caractère essentiellement répressif. A l'échelle de l'hémisphère Sud, les pays dont l'Etat patrimonial a accompli sa métamorphose en Etat développementiste forment un groupe minoritaire non seulement parce que le développement économique dans le contexte impérialiste d'aujourd'hui s'apparente à une ascension de l'Everest mais surtout parce que cette transformation de l'Etat suppose la conjonction de conditions socio-historiques spécifiques : amplitude du *politic space* de la classe dirigeante, semi-consolidation de la classe bourgeoise, risque d'effondrement de l'appareil étatique, formation d'un groupe stato-capitaliste⁹¹.

Le fait que seules des zones relativement restreintes du Sud aient réussi à émerger économiquement renvoie aussi à la question posée par Immanuel Wallerstein – et les théoriciens de l'économie-monde capitaliste – à savoir la possibilité/impossibilité d'un développement général des nations historiquement dominées. A cette question, le courant Wallersteinien répond par la négative en raison du principe fondamental d'inégalité et de hiérarchie du système de relations interétatiques propre au capitalisme. Dès 1975, le sociologue et historien américain soutenait cette thèse dont il ne variera pas dans les écrits ultérieurs : « Mais le fait qu'un État change sa place dans l'économie-monde, disons, de la semi-périphérie vers le centre, ou vice-versa, ne change pas la nature du système. On enregistrera ces déplacements individuels des États comme « développement » ou « régression ». Le facteur-clé à noter est qu'au sein d'une économie-monde capitaliste, tous les États ne peuvent se

⁹¹ Cf. Section 3 du chapitre : Les conditions de transformation de l'Etat patrimonial en Etat développementiste.

développer simultanément par définition, étant donné le principe de l'inégalité entre les États du centre et les régions périphériques. »⁹² Dans cette perspective, il peut se produire des glissements individuels d'États du centre capitaliste en tant que lieu de concentration des activités monopolistes⁹³ vers la périphérie ou l'inverse sans que la structure globale de domination centre/périphérie ne soit affectée. Plus précisément, ce sont les États de la semi-périphérie dans lesquels règne un équilibre entre activités monopolistes et activités non-monopolistes qui sont les plus susceptibles de monter vers le centre ou de descendre vers la périphérie. Nous souscrivons pleinement à cette idée que le marché capitaliste mondial est beaucoup trop étroit pour offrir une chance d'émerger à toutes les nations périphériques ou semi-périphériques. Par voie de conséquence, il sera beaucoup plus ardu à l'avenir pour les capitalismes stationnaires ou retardataires, étant donné le poids économique des émergents actuels sur la scène internationale, de s'immiscer dans la cour des nations centrales.

Cependant, certaines transformations du contexte international induites par la dynamique historique de la seconde transition industrielle sont venues bousculer la théorie du système-monde qui, bien que plus plastique que la théorie de la dépendance dans la mesure où elle admet l'existence de phénomènes d'émergence économique, ne parvient pas à subsumer ou proposer une lecture adéquate de faits saillants comme le caractère global et non pas individuel des processus d'industrialisation tardive. Dans son ouvrage de 2009, *Comprendre le monde : introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Immanuel wallerstein considère que l'Inde, la Corée du sud et le Brésil ont réussi à se hisser, au début du 21^{ème} siècle, au rang d'États semi-périphériques, observation qui, si on l'analyse en creux ou d'un point de vue symptomal selon la terminologie althussérienne, confirme l'idée que le développement industriel des pays du Sud n'est perçu par l'auteur que sous l'angle de phénomènes individuels ou isolés⁹⁴. Par ailleurs, l'existence du groupe de la semi-périphérie ne constitue jamais pour l'auteur une remise en cause de la division axiale du travail au niveau international ni ne menace les intérêts systémiques des États centraux. Pour lui, « les États semi-périphériques sont en effet surtout en concurrence entre eux »⁹⁵, en particulier pour la captation des IDE. Ainsi la dimension globale de la seconde transition industrielle et la concurrence qu'elle impose aux économies occidentales, même au niveau des technologies de pointe, apparaissent comme un

⁹² Wallerstein, Immanuel, « L'état actuel du débat sur l'inégalité mondiale », in Wallerstein Immanuel (dir.) *Les inégalités entre les États dans le système international. Origines et perspectives*, pp. 7-25, 1975, 244 pp.

⁹³ Wallerstein, Immanuel, 2018, « Capitalisme, crise structurelle et mouvements sociaux contemporains », *Revue du MAUSS*, n° 51, p. 361-371.

⁹⁴ Wallerstein, Immanuel, *Comprendre le monde : Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, La Découverte, 2009, 174 p.

⁹⁵ Wallerstein, Immanuel, op. cit., p 93.

angle mort de son analyse.

Le découpage de l'économie-monde capitaliste en centre/périphérie est sans doute trop rigide pour cerner l'ampleur de la mutation de l'ordre mondial en cours et toutes ses implications économiques et politiques. Le modèle wallersteinien est soumis au présupposé d'un centre unique et stable – correspondant au cycle géopolitique séculaire ou cycle hégémonique – constitué des pays du Nord que pourraient rejoindre marginalement des pays de la semi-périphérie ayant connu un succès industriel. Pourtant le caractère global des processus d'industrialisation tardive matérialisé par les vagues successives d'émergence – Dragons asiatiques, Tigres asiatiques, grands émergents comme les BRICS, la Turquie ou l'Iran – et la structuration de courants d'échange sud-sud font apparaître un décentrement du monde ou plutôt une double centralité avec d'un côté le bloc occidental et de l'autre le bloc émergent dont l'intégration politico-institutionnelle a commencé à se dessiner sous la houlette de la Chine. Un équilibre des forces Nord/Sud est en voie de se consolider, équilibre jamais vu depuis le début de la première révolution industrielle et l'avènement de l'Angleterre comme puissance dominante à l'échelle internationale, et l'ordre mondial correspondant à la domination économique, technologique, politico-institutionnelle et militaire du bloc occidental apparaît nettement fragilisé et menacé par cet affrontement incessant et essentiellement souterrain mais qui avec le temps dégénère plus fréquemment en conflit armé comme en Syrie (2011), en Centrafrique (2021), en Ukraine (2022), au Mali (2022) au Burkina Faso (2022) ou en tensions géopolitiques majeures comme à Taïwan (2023). Si le capitalisme est d'après Immanuel Wallerstein « en phase terminale de sa crise structurelle »⁹⁶, il est tout à fait certain que l'hégémonie du bloc du Nord touche à sa fin et que, dans l'ordre des séquences historiques, elle a toutes les chances de précéder celle de la fin du capitalisme⁹⁷. D'autres théoriciens du système-monde à l'instar de Michael Mann entrevoient cependant la possibilité de la cristallisation sur le long terme d'un monde multipolaire⁹⁸ mais une telle hypothèse affaiblit la portée analytique de la dichotomie conceptuelle centre/périphérie. Par ailleurs, les

⁹⁶ Wallerstein, Immanuel. « Chapitre 1. La crise structurelle du capitalisme : pourquoi les capitalistes risquent de ne plus y trouver leur compte », Immanuel Wallerstein éd., *Le capitalisme a-t-il un avenir ?* La Découverte, 2016, pp. 19-60.

⁹⁷ Pour être tout à fait juste avec l'auteur, celui-ci a perçu dans différents écrits le déclin des Etats-Unis en tant que puissance hégémonique amorcé dans les années 1970 mais il semble le concevoir comme un déclin isolé et jamais relié à un dépérissement global de la puissance des puissances centrales. Pourtant, si l'hégémonie américaine est effectivement largement contestée, la perte de puissance économique et politique de l'Europe se manifeste avec une célérité plus grande. Dans la guerre économique et politique qui les oppose aux grands émergents, c'est l'Europe qui a cédé le plus de terrain au point que ses prétentions à l'autonomie dans les relations internationales ont en grande partie disparu au profit d'un leadership américain plus resserré et oppressant.

⁹⁸ Mann, Michael. « Chapitre 3. La fin est sans doute proche, mais pour qui ? », Immanuel Wallerstein éd., *Le capitalisme a-t-il un avenir ?* La Découverte, 2016, pp. 117-163.

contradictions d'intérêts manifestes entre les blocs Nord et Sud indiquent que, loin de voir le monde se diriger vers une coexistence pacifique, c'est plutôt les prémices d'une conflagration généralisée qui semblent se dessiner.

Les processus d'émergence économique du Sud ont donné lieu à la superposition de deux types de contradiction à l'échelle mondiale : contradictions des émergents avec les pays du Sud non émergés et avec les pays du Nord. A la question de savoir si l'essor de zones économiques puissantes dans le Sud a entraîné une périphérisation croissante des pays pauvres, la réponse mérite d'être nuancée. Effectivement, au regard des flux mondiaux de capitaux et de marchandises, l'on assiste à une marginalisation de certaines régions d'Afrique, d'Amérique latine et même d'Asie. Mais dans le même temps, les phénomènes de synergie économique liés à l'intégration croissante des pays du Sud ainsi que la concurrence entre les pays industriels du Nord et ceux du Sud ouvrent de nouvelles opportunités de développement économique pour ce groupe dominé dans la division internationale du travail. Les contradictions entre pays du Nord et émergents ont créé un espace politique de développement dont ont pu profiter par exemple quelques pays d'Afrique de l'Est comme l'Ethiopie, le Kenya ou le Rwanda⁹⁹. Les grands perdants de la formation du bloc émergent sont bel et bien les pays historiquement « centraux » dans la mesure où la tendance à la complexification économique de ce groupe de *latecomers* et leur rapprochement de la frontière technologique privent les entreprises occidentales de leur dernier espace de refuge productif¹⁰⁰. Objectivement, l'essor des émergents se traduit par une désindustrialisation du Nord sur le plan économique et un affaissement de leur domination sur le plan politique.

En dernier lieu, certains théoriciens du système-monde ont ouvert le débat sur la viabilité des processus d'émergence économique, à savoir s'il s'agit d'acquis industriels irréversibles ou si les tendances à la repériphérisation vont l'emporter. Dans le cas du Brésil en particulier, diverses études ont montré une évolution vers la reprimarisation de l'économie au cours des deux dernières décennies sous l'effet spécifique de la demande chinoise en produits agricoles. D'autres pays émergents éprouvent par ailleurs des difficultés à franchir le mur de la complexification économique comme l'Indonésie, l'Afrique du Sud, la Colombie ou le Chili. Malgré ces phénomènes de balancier ou de blocage, les pays émergents considérés dans leur globalité se sont dotés d'infrastructures industrielles pérennes qui leur confèrent un rôle dans l'économie mondiale incomparablement plus important par rapport à la période de pré-industrialisation. Les sauts qualitatifs réalisés forment des effets de cliquet dont l'existence est

⁹⁹ Cf. Annexe 1-Graphiques 27, 28 et 29.

¹⁰⁰ Cf Annexe 1-Graphiques 19, 29, 30 et 32.

révélée par la manière dont les pays émergents ont affronté et surmonté les grandes périodes de récession économique depuis la crise asiatique de 1997. Bien au contraire, chaque nouvelle dépression mondiale semble consolider la puissance économique et politique des émergents au détriment des pays du Nord.

Chapitre 2 : Les coalitions dominantes des capitalismes périphériques

Nous proposons dans ce chapitre une explication sociopolitique de la non-émergence économique – qui caractérise aujourd’hui la majorité des pays du Sud – à partir de la composition de la coalition dominante et des types de rapport qu’entretient la classe dirigeante aux fractions de classes possédantes, c’est-à-dire en mobilisant une même axiomatique de classe que pour l’explication des phénomènes d’émergence économique. Notre volonté de tendre vers une théorie unifiée de l’émergence et de la non-émergence économiques est née du constat assez déroutant intellectuellement que les paradigmes optimistes de l’industrialisation et les paradigmes pessimistes de la stagnation infra-industrielle, s’ils ne versaient pas toujours dans une spécialisation disciplinaire, étaient restés enfermés dans une spécialisation des objets qui les rendaient définitivement incommensurables, ne partageant aucun paramètre analytique, comme si les économies émergées n’avaient pas eu à s’affranchir des même types de rapports sociaux bloquants qui affligent les capitalismes périphériques d’aujourd’hui.

Dans cette optique, nous avons retourné la question théorique de départ en nous demandant si l’absence de collaboration entre les élites politiques et les élites économiques ou leur rapport conflictuel pouvait expliquer les blocages observés du processus d’industrialisation et de la transition vers une économie productive. Parce qu’elle analyse les blocages d’une économie du Sud selon une perspective classiste, notre démarche pourrait être assimilée aux innombrables travaux de l’Ecole de la dépendance. Pourtant, à y regarder de plus près, et même si nous considérons que certains apports théoriques de cette Ecole restent pertinents, notre approche s’en démarque dans la mesure où elle focalise davantage son attention sur les facteurs internes du non-développement économique que sur ses facteurs externes. En ce sens, notre approche ne prévoit pas, comme le fait le modèle dépendantiste, comme seule issue pour les pays du Sud le « développement du sous-développement » mais propose de montrer comment des tendances immanentes à l’émergence peuvent être favorisées dans certains cas et à l’inverse bloquées dans d’autres en fonction du type de configuration sociopolitique entre la classe dirigeante et les classes possédantes. C’est assurément en nous inspirant des méthodes

d'analyse léguées par Barrington Moore¹⁰¹ et Éric Wolf¹⁰² qui insistent sur les facteurs endogènes des trajectoires d'évolution des sociétés sur le long terme que nous avons perçu l'intérêt de déplacer la focale vers les contradictions internes d'une société pour comprendre comment celles-ci étaient surmontées, libérant par là-même les forces productives nationales ou à l'inverse s'aggravaient pour conduire à une asphyxie des voies possibles de développement économique.

L'hypothèse qui ressort de nos travaux de recherche et que nous démontrerons ici peut être résumée de la façon suivante : la non-émergence économique de l'Algérie, à savoir l'échec du processus d'industrialisation, tient au fait que le système d'alliances propre au bloc au pouvoir que les dirigeants politiques ont tissé avec les fractions de classes possédantes s'est avéré excluant pour la bourgeoisie industrielle. Dans cette perspective, nous discuterons dans une première section les propositions théoriques avancées par l'Ecole de la dépendance pour expliquer le non-développement économique en les confrontant aux expériences nationales/régionales d'émergence économique. Nous montrerons dans une deuxième section que le blocage de l'accumulation capitaliste est grande partie imputable aux tendances à la dissociation et à l'antagonisme entre dirigeants politiques et milieux industriels, hypothèse que nous étayerons à travers les cas du Venezuela et de l'Algérie. Nous expliquerons dans une troisième section les raisons pour lesquelles, en Algérie, l'incorporation des oligarques dans la coalition dominante n'a pas constitué un facteur politique favorable au développement du tissu industriel. Enfin, nous verrons dans une quatrième section que *le crony capitalism* a conduit en Algérie non pas à l'essor économique mais à la formation d'un néo-compradorisme.

1. De la dépendance anti-développementale au développement dépendant : retour critique sur les approches dépendantistes

Les années 1960 constituent sans doute la période la plus importante sur le plan de la théorisation du phénomène de développement économique parce que c'est au cours de cette décennie que vont être jetées les bases des grands paradigmes qui orientent encore aujourd'hui la réflexion des chercheurs sur la question. D'un point de vue historique, il n'était pas possible de penser la question du développement économique du « Tiers-monde » dans le cadre des

¹⁰¹ Moore, Barrington, op. cit.

¹⁰² Wolf, Eric, op. cit.

empires coloniaux. Les théories du développement (et du sous-développement) n'ont pu apparaître qu'à partir du moment où les processus de décolonisation étaient largement avancés et que l'objet de recherche, à savoir les trajectoires d'évolution économique des pays du Sud, ait acquis un certain degré de généralité et d'autonomie. De même que les grands paradigmes explicatifs du capitalisme (marxisme, weberianisme) n'ont été édifiés qu'à une époque où l'industrialisation a atteint un stade d'avancement prononcé, la théorisation du développement avait pour condition la constitution des nations du Sud en Etats indépendants et maîtrisant dans une certaine mesure leur destinée économique, sociale et politique.

Trois courants de pensée foncièrement divergents vont ainsi voir le jour au cours des années 1960. Dans l'ordre, la première à naître est la théorie libérale du « décollage économique » (*take off*) de Walt Rostow avec l'ouvrage fondateur publié en 1960 « Les étapes de la croissance économique »¹⁰³. L'auteur y avance l'hypothèse d'un phénomène de rattrapage des pays économiquement avancés par les pays en développement selon un modèle linéaire en cinq étapes qui a pour cadre de référence et horizon ultime l'économie de marché de type occidental. Les économistes qui s'inscrivent aujourd'hui dans cette perspective de recherche ont tendance à concevoir la « convergence économique » comme dérivant de la libéralisation des marchés et de l'insertion des économies en développement dans les échanges internationaux. Deux ans plus tard, en 1962, Alexander Gerschenkron, dans un ouvrage intitulé « Economic Backwardness in Historical Perspective »¹⁰⁴, pose les fondements d'une approche qui prend le contre-pied de la théorie libérale des « étapes de la croissance » en insistant sur le rôle central de l'Etat et des banques dans le processus d'industrialisation des pays en développement. Croisant l'économie et l'histoire, il montre notamment que les processus de développement des « *latecomers* » empruntent des voies différentes par rapport aux pays occidentaux. Ses travaux seront en particulier une source d'inspiration pour les théoriciens de l'économie politique du développement et surtout pour ceux qui s'inscrivent dans le courant de réflexion sur les processus d'« industrialisation tardive » comme Peter Evans¹⁰⁵ ou Alice Amsden¹⁰⁶. Enfin, les premières pierres de la théorie de la dépendance, troisième grande approche d'inspiration marxiste, sont posées par l'article fondateur d'André Gunder Frank « Le

¹⁰³ Rostow, Walt Whitman (1960), *Les étapes de la croissance économique*, Seuil, Paris, 1970.

¹⁰⁴ Gerschenkron, Alexander, *Economic Backwardness in Historical Perspective: A Book of Essays*. Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1962.

¹⁰⁵ Evans, Peter, *Instituciones y desarrollo en la era de la globalización neoliberal*, Colección En Clave de Sur, 1^a Edición: ILSA, Bogotá, Colombia, avril de 2007.

¹⁰⁶ Amsden, Alice, *The Rise of "The Rest": Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*, Oxford University Press, 2004.

développement du sous-développement »¹⁰⁷ publié en 1966. Très rapidement, un nombre important de travaux scientifiques vont s'inscrire dans cette perspective et donner corps à un vaste courant de pensée à la fois riche et divers, dont il est difficile d'extraire un fil directeur si ce n'est en se situant à un haut niveau de généralité. Ainsi, il est possible de subsumer les savoirs produits par cette théorie sous l'idée générale que les phénomènes de dépendance économique et politique des Etats de la périphérie par rapport aux Etats centraux conduisent soit à un phénomène de développement déséquilibré soit à l'aggravation du sous-développement.

Avec le recul de cinq décennies, il est possible de remarquer que ces trois grandes approches économiques du développement n'ont pas eu la même influence sur le monde de la recherche ni la même longévité. Si la théorie libérale de la convergence ou la théorie hétérodoxe de l'industrialisation tardive continuent à irradier la production scientifique, les heures de gloire de la théorie de la dépendance se sont depuis longtemps évanouies et les rares écrits qui s'en réclament attestent d'un irrémédiable déclin. Des facteurs politico-institutionnels expliquent en partie cet état de fait, les deux premières théories recevant un meilleur accueil dans le monde universitaire parce que moins critiques de l'ordre politique, surtout en ce qui concerne la théorie d'inspiration rostowienne. Mais il existe aussi des facteurs propres aux paradigmes, relatifs à leur capacité heuristique ou à la justesse analytique de leurs hypothèses, qui sont à l'origine des réussites différentielles des théories. C'est sans doute sur l'essor des NPI dans les années 1970 puis des émergents au cours des décennies suivantes qu'est venue buter la théorie de la dépendance dont le modèle général ne laissait que peu de place à la possibilité de voir les pays du Sud s'industrialiser au point de rivaliser avec les pays du Nord. Les deux approches concurrentes postulaient au contraire l'existence de trajectoires de développement économique, dans une logique de conversion au marché pour l'approche libérale ou de propulsion par l'Etat pour la théorie hétérodoxe. Ceci ne préjuge en rien de la qualité des argumentations avancées par l'une ou l'autre des théories mais le fait de laisser la porte ouverte, d'adopter une posture qui envisage analytiquement parlant l'essor industriel des pays à bas ou moyen revenu ont été déterminants pour consolider leur statut de théorie acceptable et légitime ou de programme de recherche en mesure de drainer une majorité de chercheurs. A l'inverse, l'échec dans leur ensemble des travaux affiliés à la théorie de la dépendance ne signifie pas que tous les arguments avancés aient manqué de pertinence ou ne soient pas dotés d'une certaine validité. Il suffit de raisonner un moment par l'absurde pour comprendre que la réussite des deux premières approches et l'échec de la troisième ne sont que relatifs. Effectivement, si la focale

¹⁰⁷ Frank, André Gunder, « The Development of Underdevelopment », *Monthly Review* 18(4), p 17–31, 1966.

est placée sur le phénomène d'émergence économique, il apparaît clairement que la théorie de la dépendance a failli par rapport aux théories optimistes du développement. En revanche, à regarder les pays qui n'ont pas réussi leur transition industrielle – ils représentent la majorité, l'Afrique dans son ensemble, la plupart des pays d'Amérique latine et quelques pays d'Asie – il ne serait pas impossible ou étonnant que la théorie de la dépendance n'ait quelques vérités profondes ou explications pénétrantes à proposer sur le sujet. Ainsi, il s'agit de réaliser un bilan critique de la théorie de la dépendance, d'analyser ce qui du point de vue analytique a posé problème pour la compréhension des dynamiques d'évolution économique des pays du Sud et de faire ressortir les éléments conceptuels qui permettent encore aujourd'hui de penser les obstacles à l'émergence économique.

1.1. Les limites théoriques du paradigme dépendantiste

La théorie de la dépendance a été forgée dans les années 1960 et 1970, à une époque où ont commencé à se dessiner dans l'hémisphère sud les premières tendances à la formation d'économies industrielles. Ainsi, dès le départ, la théorie s'est trouvée dans une sorte de décalage si ce n'est en porte-à-faux par rapport aux transformations réelles qui agitaient les pays du « Tiers-monde ». A la décharge des théoriciens dépendantistes, essentiellement latino-américains, ces phénomènes d'émergence se sont manifestés avec plus de vigueur sur le continent asiatique. Mais, fondamentalement, ce qui a pêché et qui a provoqué une sorte de cécité sur les évolutions en cours, c'est le manque d'études d'expériences concrètes ou pour être plus précis, le déséquilibre manifeste entre la tendance à la généralisation théorique et la tendance à l'analyse empirique détaillée de situations nationales particulières. Nous rejoignons en ce sens la critique lucide d'Antonio Carlos Peixoto qui dès 1977 affirmait que « la quête d'une totalité a eu pour résultat la formation de quelques ensembles de « longue portée » dont la faiblesse opérationnelle et le vieillissement se révèlent au fur et à mesure du développement du processus social réel. L'inexistence de théories de « portée moyenne » et l'insuffisance des études empiriques (qualitatives et quantitatives) ont alors, un double effet. D'abord chaque fois que le processus social impose une redéfinition des cadres théoriques et analytiques, les éléments qui auraient pu donner la base de cette redéfinition sont rares, ou, même inexistants. »¹⁰⁸ Très souvent, le recours aux études historiques fonctionne comme un procédé

¹⁰⁸ Carlos, Peixoto Antonio, « La théorie de la dépendance : bilan critique. », *Revue française de science politique*, n°4-5, 1977, p 604.

d'exemplification venant justifier le cadre théorique global et, en conséquence, l'architecture théorique subit une forme de réification, se meut en une grille abstraite avec laquelle doit cadrer le réel au lieu de servir d'instrument pour l'interpréter. Antonio Carlos Peixoto va jusqu'à considérer que la théorie, en raison de sa visée totalisante, se trouve dans l'incapacité structurelle de se réformer au point qu'« on peut même dire “ad absurdum”, que, dans certains cas, la théorie fonctionne comme un mécanisme d'inhibition des études de cas. Souvent, ces études sont plus concernées par les fondements théoriques de l'analyse de la réalité, que par la réalité elle-même. »¹⁰⁹ Parmi les théoriciens de la dépendance, c'est sans doute chez André Gunder Frank que la tendance à la généralisation prend le plus le pas sur le souci de la concrétude, qu'elle finit par la brimer. Ainsi, dans *Le développement du sous-développement. L'Amérique latine*¹¹⁰, l'auteur évoque des phénomènes d'industrialisation au Brésil générés par la politique de substitution aux importations menée depuis la grande dépression des années 1930 mais ne leur accorde pas l'importance qu'ils méritent, n'y voyant que des épiphénomènes régionaux concernant quelques rares villes comme Sao Paulo. Au final, l'optique abstraite et subsumante adoptée par les théoriciens de la dépendance les empêche de manière quasi-inconsciente de pouvoir repérer et analyser les processus à l'œuvre de mutation industrielle en Asie et dans quelques Etats d'Amérique du Sud comme le Brésil, l'Argentine et le Chili.

Le deuxième aspect qui pose problème au sein du paradigme dépendantiste ne relève pas de la forme structurale de la théorisation (abstrait/concret) mais plus spécifiquement du contenu de la théorie, en l'occurrence la dimension centrale et récurrente du rapport entre le centre et la périphérie. On a souvent fait le reproche aux chercheurs affiliés à ce courant théorique d'accorder plus d'importance aux facteurs exogènes qu'aux facteurs endogènes mais certains chercheurs à l'instar de Fernando Henrique Cardoso et Enzo Faletto¹¹¹ ont essayé de penser les caractéristiques propres des économies et sociétés latino-américaines en focalisant leur attention sur le rôle des élites locales. Ce qui semble avoir empêché de concevoir l'hypothèse d'un développement national autonome tient bien davantage à la surestimation de la puissance du capitalisme du Nord dans sa relation aux Etats périphériques. Pour la plupart des auteurs, le déséquilibre des forces paraît tellement important que les économies et les sociétés du Sud s'en trouveraient désarticulées, incapables de résister à la pénétration massive des produits et des capitaux étrangers, surclassées technologiquement et acculées industriellement par la présence hégémonique des firmes multinationales. Dans l'optique dépendantiste, les conditions de la

¹⁰⁹ Carlos, Peixoto, op. cit., p 604.

¹¹⁰ Frank, André Gunder, *Le développement du sous-développement. L'Amérique latine*, Paris, Maspéro, 1969.

¹¹¹ Cardoso, Fernando H. et Faletto, Enzo, *Dependencia y desarrollo en América Latina*, Siglo XXI, México, 1969.

division internationale du travail imposées par les Etats capitalistes centraux rendent totalement improbables des perspectives d'industrialisation et plus globalement de développement intégral des sociétés latino-américaines. Pour André Gunder Frank, l'asymétrie radicale entre le « capitalisme mondial » et la périphérie non seulement empêche le développement mais produit sans cesse le sous-développement : « La première hypothèse, que nous avons mentionné plus haut, est la suivante : à savoir que, contrastant avec le développement de la métropole mondiale, qui n'est le satellite de personne, le développement des métropoles subordonnées, nationales et autres, est limité par leur condition de satellite. »¹¹² Plus loin, il ajoute dans le même sens : « Au cours de ce processus, qui est celui du développement capitaliste et du développement économique de la métropole capitaliste en Europe et en Amérique du Nord, la physiologie sociale de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Amérique latine a été totalement (et de façon remarquablement uniforme) transformée en ce qu'elle est aujourd'hui, c'est à dire en une structure de sous-développement créée, et aujourd'hui encore consolidée, par le développement et la structure du système capitaliste mondial. »¹¹³ L'économiste emploie à tort la métaphore coloniale en termes de « métropole » et de « satellite » pour décrire les relations économiques Nord-Sud mais cette erreur sur le plan analytique trahit en outre une vision du monde dans laquelle la domination de l'Occident capitaliste serait sans partage, incontestée, totale. L'économiste marxiste verse ici dans un structuralisme strict ou mécaniste, raisonne en termes de totalité ou de système capitaliste global mais ne voit pas les contradictions internes propres aux pays riches d'un côté et aux pays pauvres de l'autre, ni ne saisit les évolutions historiques qui modifient les rapports de force entre les deux groupes de pays. Les crises économiques mondiales ainsi que les processus de décolonisation affaiblissent tendanciellement le capitalisme occidental, libérant par là des espaces dans lesquels peuvent se manifester des velléités d'indépendance économique. Par ailleurs, l'impérialisme, en tant que stade du capitalisme dans lequel les rapports de domination de classe s'élargissent en domination internationale Nord/Sud, a changé de forme entre le début du 20^{ième} siècle et les années 1950. Dans sa première phase, les capitaux internationaux se dirigeaient essentiellement vers le contrôle de la production de matières premières ou de biens primaires dans les économies du Sud, ce qui entraîna une spécialisation productive de ces économies, l'essor de bourgeoisies mercantiles locales profitant de ce système d'exploitation et la marginalisation des rares secteurs industriels. Dans ces conditions, l'essor d'une bourgeoisie nationale industrielle était objectivement limité et le développement économique totalement inhibé. A la fin des années

¹¹² Frank, André Gunder, op. cit., p 25.

¹¹³ Frank, André Gunder, op. cit., p 132.

1950, la domination impérialiste commence à opérer selon de nouvelles modalités en raison de l'immense accumulation de capital liée à la croissance post-guerre et la baisse du taux de profit qui en découle. Désormais, la recherche de débouchés pour les capitaux surnuméraires passe par les investissements directs étrangers dans les pays pauvres où les taux de profit sont largement plus élevés que dans les pays riches. Certains Etats du sud vont alors essayer de bénéficier de l'afflux des capitaux étrangers en les intégrant dans des projets plus vastes d'industrialisation pour créer une dynamique de développement au long cours.

De l'autre côté, les élites économiques des nations périphériques ne sont pas nécessairement antinationales comme le suggèrent les écrits d'André Gunder Frank (1966) ou structurellement soumises au capital occidental comme le supposent Fernando Henrique Cardoso et Enzo Faletto (1969)¹¹⁴ et plus généralement l'Ecole de sociologie de Sao Paulo. La participation des milieux industriels au putsch militaire de 1964 au Brésil dans le cadre d'une coalition avec les élites technocratiques et les multinationales est interprétée par cette Ecole comme l'incapacité de la bourgeoisie à porter un projet de développement national. Pourtant, cette coalition antipopulaire, de manière assez proche de ce qui s'est passé en Corée du Sud dans les années 1960 sous la présidence de Park Chung-hee ou en Indonésie dans les années 1970 avec Suharto, va donner une impulsion décisive au processus d'industrialisation nationale. Les bourgeoisies locales poursuivent par définition leurs intérêts de classe et peuvent adopter telle ou telle position, antinationale ou pro-développementale, en fonction du contexte historique et des coalitions de classe auxquelles elles participent ou d'où elles sont exclues. En dernière analyse, l'élément déterminant dans le déclenchement ou le blocage du processus d'émergence économique relève davantage du rôle de la classe dirigeante que de la bourgeoisie locale, de l'« orientation pro-business » du gouvernement selon la formule de Dani Rodrik que du caractère national ou de la « trahison » de la bourgeoisie locale.

1.2. Les hypothèses dépendantistes au regard des processus d'émergence économique

Parler de la théorie de la dépendance relève sans doute d'un abus de langage ou d'un souci de simplification parce qu'il s'agit en réalité d'un courant marqué du sceau de l'hétérogénéité, davantage assimilable à un paradigme, à un cadre référentiel qu'à une théorie à proprement dite.

¹¹⁴ Cardoso, Fernando H. et Faletto, Enzo, *Dependencia y desarrollo en América Latina*, Siglo XXI, México, 1969.

Luiz Carlos Bresser-Pereira dresse à ce titre une typologie assez claire et pertinente des trois grandes tendances théoriques qui ont dominé ce courant de pensée : la variante de la surexploitation (André Gunder Frank, Mauro Marini, Theotonio Dos Santos), la variante de la dépendance associée (Fernando Henrique Cardoso et Enzo Faletto, l'Ecole de Sao Paulo) et la variante nationale-dépendante (Celso Furtado, Oswaldo Sunkel)¹¹⁵. En nous appuyant sur cette classification, nous confronterons ces différentes théories aux processus récents d'industrialisation tardive pour voir quelles hypothèses ou quels concepts il est pertinent de retenir.

Concernant la variante de la surexploitation, nous avons déjà montré qu'elle était globalement démentie par les évolutions industrielles qu'ont connues l'Asie et l'Amérique du Sud depuis les années 1960 (Nouveaux pays industrialisés puis Nouveaux émergents). Dans sa version la plus radicale, celle d'André Gunder Frank, elle considère la dépendance comme un obstacle infranchissable et nie la possibilité d'un développement économique et social des nations périphériques, hypothèse que les vagues successives d'émergence sont venues contredire. L'auteur évoque pourtant une idée intéressante sur le plan analytique qu'il n'a toutefois pas su exploiter ou mener à son terme : celle d'un possible relâchement des liens de dépendance au moment des crises du capitalisme central qui jouerait comme un creuset pour l'industrialisation. Cependant, l'hypothèse d'une continuité structurelle entre la domination coloniale et la domination impériale le conduit à surestimer la puissance des économies centrales et à ne voir dans les phénomènes d'industrialisation du Sud que des processus de faible portée et régionalement limités. Si Theotonio Dos Santos partage l'idée d'une surexploitation des travailleurs des Etats dépendants par le centre impérial et leurs bourgeoisies locales, il admet cependant l'existence d'un « développement inégal » à la différence d'André Gunder Frank, idée qui si elle n'est pas totalement fondée, a le mérite de se rapprocher de la réalité.

Pour la variante de la « dépendance associée » de Fernando Henrique Cardoso et Enzo Faletto, un développement autonome porté par les classes industrialisantes autochtones est impossible dans le cadre du nouveau contexte historique caractérisé par une rupture du pacte politique entre les industriels locaux et les masses laborieuses. En s'alliant dans le cadre d'une coalition autoritaire à l'armée et au capital étranger, la bourgeoisie du Brésil et plus généralement celles du Cône sud ont perdu la capacité de transformer économiquement le pays. Les deux sociologues considèrent malgré tout que le développement industriel comme développement dépendant peut être généré par l'afflux des investissements étrangers et

¹¹⁵ Bresser-Pereira, Luiz Carlos, « Amérique latine : De l'interprétation nationaliste à l'interprétation par la dépendance », *Revue Tiers Monde* 2009/3 (n° 199), p. 533-546.

l'implantation des multinationales. Cardoso, dans un article de 1973, résume ainsi le rôle majeur des groupes monopolistes internationaux dans le procès d'industrialisation des économies périphériques : « Strictement parlant – si nous considérons les indicateurs purement économiques – il n'est pas difficile de montrer que le développement et la pénétration des monopoles dans les secteurs industriels des pays dépendants ne sont pas incompatibles. L'idée qu'il se produit une sorte de développement du sous-développement, en-dehors du jeu de mots, ne nous aide pas à mieux comprendre. De fait, la dépendance, le capital monopolistique et le développement ne sont pas des termes contradictoires : il se produit une sorte de développement capitaliste dépendant dans les secteurs du Tiers-monde intégrés dans la nouvelle forme d'expansion des monopoles. »¹¹⁶ Cette hypothèse d'un développement dépendant-associé, d'une industrialisation dans le cadre d'une collaboration entre le pouvoir politique et le capital étranger dans laquelle la bourgeoisie locale ne joue qu'un rôle secondaire, peut être vérifiée de manière conjoncturelle, en l'occurrence dans le cadre des dictatures militaires latino-américaines des années 1960. Cependant, cette hypothèse ne peut aucunement prétendre à une validité plus générale dans le temps et l'espace parce que ce type d'industrialisation animée et contrôlée par les FMN est fondamentalement limité par le fait que le capital fixe (machines, biens d'équipement) continue toujours à être produit dans les pays riches et que les transferts de technologie ne sont pas négociés. Cette situation est caractéristique aujourd'hui de nombreux pays d'Afrique dans lesquels l'implantation des multinationales ne s'accompagne pas d'un essor industriel significatif. Il s'agit là d'un « développement dépendant » et limité dans son extension mais les pays qui ont réellement réussi une industrialisation poussée de leur économie se sont dotés d'un cadre politique où l'alliance primordiale s'est établie entre l'Etat et la bourgeoisie locale et non pas entre l'Etat et le capital étranger. Seule une collaboration solide entre la classe dirigeante et les milieux industriels indigènes peut permettre de créer un rapport de force avec les « Etats centraux » et les groupes étrangers pour passer des usines de montage à une vraie intégration industrielle, les forcer au partenariat avec des sous-traitants locaux, obtenir l'accès à certaines technologies, leur imposer l'ouverture de centres de formation pour la main-d'œuvre locale. Ce n'est que lorsque le capital étranger est amené ou contraint à coopérer avec le capital privé national dans des conditions relativement avantageuses pour ce dernier que la production peut monter en gamme, l'industrie se diversifier et remonter les filières et l'économie mieux se positionner dans les chaînes de valeur mondiales. C'est en

¹¹⁶ Cardoso, Fernando Henrique, « Impérialisme et dépendance en Amérique latine », *L'Homme et la société*, n° 27, 1973, p 69.

suivant ce modèle que la Chine est d'abord devenue l'atelier du monde et qu'elle a pu ensuite rivaliser avec la Triade dans les productions de haute technologie¹¹⁷.

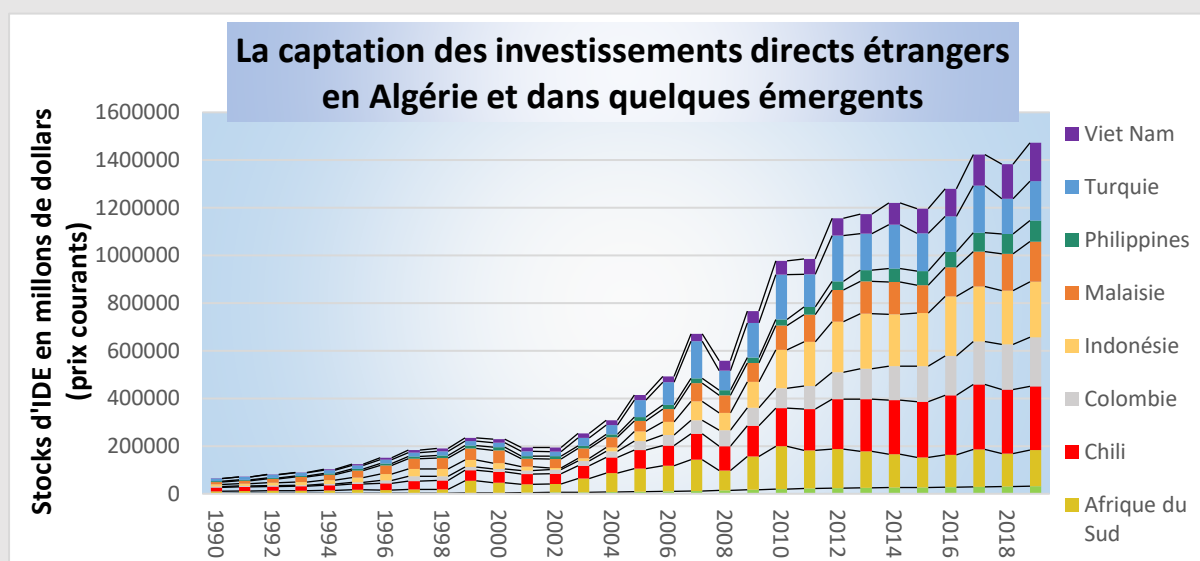
L'hypothèse d'un « développement dépendant » ou d'une « dépendance associée » selon laquelle l'industrialisation des nations périphériques pourrait résulter de l'ouverture des marchés nationaux à l'appétit insatiable des firmes multinationales n'est pas corroborée par l'expérience des processus d'émergence qui se sont produits à partir des années 1970 en Asie puis ailleurs dans le monde (Cf. Encadré 4).

Encadré 4 : Processus d'industrialisation et captation des IDE

L'implantation des firmes multinationales sur un territoire national ne conditionne pas le procès de développement économique contrairement à ce que supposait dans les années 1970 le théoricien de la dépendance Fernando Enrique Cardoso mais agit comme facteur stimulant pour le capital autochtone via les débouchés pour les entreprises insérées dans la sous-traitance et les transferts de technologie négociés. D'ailleurs, si tous les pays émergents ont réussi à drainer des volumes importants d'IDE comme il est possible de l'observer sur le graphique ci-dessous, ce ne sont pas ceux qui sont les mieux classés sur ce plan-là qui affichent les meilleures performances économiques. A titre d'exemple, en 2019, les stocks d'IDE du Chili (267, 82 milliards de dollars) et de la Colombie (205, 89 milliards de dollars) sont largement supérieurs à ceux de la Malaisie (168, 981 milliards de dollars) et de la Turquie (164, 906 milliards de dollars) mais pourtant leurs performances économiques en termes de croissance, d'export, d'industrialisation et de complexification économique sont nettement inférieurs. Ces statistiques sur la non-correspondance des montants d'investissement étranger et du niveau de performance économique globale viennent soutenir l'hypothèse d'Amsden, Takashi et Wolfson selon laquelle les IDE sont attirés par le développement mais ne le créent pas : « Pero, en la práctica, situar a la empresa multinacional en el núcleo del drama del desarrollo ha demostrado ser problemático. Después de la Segunda Guerra Mundial, pocos países en desarrollo lograron atraer individualmente montos significativos de inversión extranjera. Aun en los países asiáticos favorecidos por las multinacionales, las inversiones externas sólo representaron una pequeña fracción de las necesidades globales de capital (Amsden, 1992). Lo típico es que el capital

¹¹⁷ Voici le bilan que dresse Han Zhihong de la Loi de 1979 (modifiée en 1990) sur les coentreprises à capitaux chinois et étrangers : « Cette forme d'utilisation des capitaux a été implantée la première et compte aujourd'hui le plus grand nombre d'entreprises, dans de nombreux domaines. En comparaison avec les entreprises à capitaux uniquement étrangers, cette forme mixte s'est souvent révélée avantageuse pour la rénovation technologique des vieilles entreprises chinoises, et facilite l'exportation des produits à travers les réseaux de distribution des entrepreneurs étrangers » (Zhihong, Han, « La législation chinoise sur les investissements étrangers et son évolution », *Les Cahiers de droit*, 37(3), 799–811, 1996). Ainsi la Chine n'a autorisé au départ les investissements étrangers que dans le cadre d'une coopération avec des entreprises locales. Il faudra attendre 1986 pour que les firmes à capitaux totalement étrangers soient acceptées mais avec des clauses stipulant que leur autorisation est soumise à l'apport d'une technologie avancée ou qu'une fraction majoritaire de leur production soit destinée à l'exportation. Par ailleurs, en faisant évoluer la législation, les autorités chinoises ont progressivement réorienter les capitaux internationaux vers les régions centrales (qui affichaient un retard économique par rapport aux régions côtières), vers les filières industrielles et vers les productions à plus haute intensité technologique. La loi de 1986 sur les investissements productifs et non productifs par exemple, en accordant des avantages fiscaux aux premiers par rapport aux derniers, a permis de diriger les investissements étrangers vers l'industrie au détriment des services. Les études académiques sur le sujet tendent à confirmer le caractère judicieux de ce choix, en particulier celle de Laura Alfaro (2003) qui montre que les effets des IDE en termes de croissance sont négatifs dans le secteur primaire, ambigus dans le tertiaire et positifs dans l'industrie manufacturière.

extranjero vaya a la zaga del desarrollo industrial, en lugar de ponerse a la cabeza de él, y tiende a dirigirse hacia los países atrasados cuya industrialización ya comenzó, y sólo la acelera (Herman, 1991).»¹¹⁸



Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED

Les IDE peuvent selon les contextes nationaux jouer un rôle stimulant pour les entreprises locales comme agir en tant que facteur bloquant. Les capitaux étrangers sont d'autant plus favorables à l'essor économique national (par leurs effets d'entraînement) qu'ils viennent s'investir dans les industries manufacturières. Les bénéfices pour le pays d'IDE dans les industries extractives (mines, hydrocarbures) ou les services (banques, télécommunications) sont peu probants en raison de la faiblesse des effets de liaison c'est à dire des débouchés en amont et en aval pour le reste de l'économie et les multinationales installées dans ces filières se comportent comme des « pompes à profit ». Cependant, les effets potentiellement bénéfiques des IDE dans les industries manufacturières ne se matérialisent que sous certaines conditions : taux d'intégration élevé de la production, contrats de sous-traitance ou accords de joint-venture avec les entreprises locales, transferts de technologie, formation de la main-d'œuvre indigène, etc. De telles conditions ne peuvent être imposées que par l'Etat aux FMN mais encore faut-il que cet Etat soit inscrit dans une réelle dynamique développementaliste.

Il peut paraître assez paradoxal qu'un penseur comme Fernando Henrique Cardoso, qui se réclame du marxisme et qui cite abondamment Lénine, aboutisse à une hypothèse-conclusion que les libéraux les plus orthodoxes seraient incapables de renier. Mais avec le précieux recul de l'histoire, quand on sait que le sociologue a accédé à la présidence avec le soutien du patronat brésilien et qu'il a ensuite déroulé des politiques néo-libérales d'ouverture des marchés et d'austérité, l'étonnement disparaît parce qu'une certaine continuité se dessine entre ses écrits des années 1970 et les politiques qu'il a menées dans les années 1990, à la différence près qu'avec le temps les options idéologiques pro-marché ont été assumées sans fard.

¹¹⁸ Takashi Hikino, Alice H. Amsden and Leandro Wolfson, «La industrialización tardía en perspectiva histórica», *Desarrollo Económico*, Apr. - Jun., 1995, Vol. 35, No. 137, pp. 3-34.

Si l'hypothèse d'un développement sous l'égide du capital international est empiriquement non fondée, il faut reconnaître cependant que la théorie de Fernando Henrique Cardoso et Enzo Faletto a été féconde sur le plan de l'analyse sociopolitique. La démarche analytique adoptée permet une étude fine des coalitions de classe autour desquelles se structure le pouvoir politique à un moment donné. Elle montre en particulier comment les vastes plans industrialistes des années 1950 dans le cadre du populisme au Brésil (gétulisme) et en Argentine (péronisme) ou de l'« Etat développementaliste » au Mexique et au Chili ont permis de renforcer les positions des secteurs modernes de la bourgeoisie et des classes moyennes urbaines tout en associant et en mobilisant les classes populaires qui trouvaient un intérêt en termes d'emplois dans cette nouvelle politique économique. A bien des égards, ce type d'analyse qui met en avant l'importance des coalitions de classes et l'action déterminante de l'Etat dans le développement économique (« Etat développementaliste ») a été vraiment précurseur des travaux plus récents de l'économie politique du développement, bien plus que les écrits de Chalmers Johnson¹¹⁹ à qui on attribue la paternité du concept d'« Etat développeur ».

Enfin, la troisième variante dite « nationale-dépendante » est celle qui a sans doute le mieux saisi la situation contradictoire des pays du Sud, tiraillés entre des forces d'inertie et de dépendance et des forces développementalistes incarnées par les secteurs « modernistes » et nationalistes de la société. L'approche de Celso Furtado est parmi les différentes théories dépendantistes la seule qui admet théoriquement la possibilité d'un développement relativement autonome des pays périphériques. Luiz Carlos Bresser-Pereira résume ainsi le fond de cette approche dont il se réclame ouvertement : « Cette interprétation nationale-dépendante admet la dépendance des élites latino-américaines et, pour cette raison, peut être considérée comme faisant partie de l'interprétation par la dépendance ; mais comme elle considère que cette dépendance est relative et contradictoire, elle peut aussi être considérée comme une interprétation indépendante. Elle admet que les élites locales tendent vers l'aliénation et le cosmopolitisme, mais met l'accent sur la contradiction entre les intérêts objectifs des pays riches et ceux des pays à revenus moyens, comme le Brésil [...] La classe capitaliste ou bourgeoise latino-américaine est souvent divisée entre, d'un côté un groupe mercantile et financier associé aux pays riches et, de l'autre, une bourgeoisie industrielle en permanente contradiction entre le désir d'identification des entrepreneurs industriels à leur nation, en comptant sur les politiques publiques pour augmenter les profits et soutenir l'accumulation du

¹¹⁹ Bresser-Pereira, Luiz Carlos, « Amérique latine : De l'interprétation nationaliste à l'interprétation par la dépendance », *Revue Tiers Monde* 2009/3 (n° 199), p 543.

capital, et la tentation de s'allier avec les élites financières dans les pays centraux respectifs. »¹²⁰

Deux points évoqués dans ce passage méritent notre attention parce qu'ils sont cruciaux pour la compréhension des possibilités et des limites du développement économique des nations. En premier lieu, un « développement associé » ne peut pas avoir lieu parce que les intérêts des bourgeoisies du Sud et des bourgeoisies du Nord sont contradictoires. Les bourgeoisies du Sud peuvent adopter des positions nationalistes ou à l'inverse accepter la sujétion à l'étranger (« Etats centraux ou FMN) selon la conjoncture historique, en particulier en fonction de la menace d'insurrection populaire. En second lieu, et il s'agit de l'élément peut-être le plus important, les bourgeoisies du Sud sont scindées en deux groupes, la bourgeoisie nationale et la bourgeoisie compradore. La puissance de l'une ou de l'autre à un moment donné et sa capacité à nouer des alliances avec les gouvernants et l'élite politico-bureaucratique vont infléchir l'évolution économique dans le sens du développement ou de la stagnation¹²¹. C'est en tenant compte de ce paramètre sociopolitique qu'il est possible de comprendre la réussite de l'industrialisation de l'Asie de l'Est où des coalitions entre les élites politiques et les milieux industriels se sont formées et la sous-industrialisation de la plupart des pays d'Afrique dans lesquels les réseaux du pouvoir politique et les réseaux de la bourgeoisie compradore sont profondément imbriqués. L'Amérique du Sud est de ce point de vue dans une situation intermédiaire, certains pays comme le Brésil ayant émergé économiquement en s'appuyant sur la collaboration entre l'Etat et la bourgeoisie nationale tandis que d'autres, à l'instar du Venezuela, continuent d'importer toutes les marchandises consommées malgré l'importance de leurs ressources naturelles. C'est pourquoi Celso Furtado a raison de dire que la dépendance première avec laquelle se débattent les nations dominées concerne l'import des marchandises, et dans la plupart des cas, la nouvelle forme de dépendance relative à l'afflux de capitaux étrangers et à l'implantation des multinationales vient se surajouter à la première plutôt que la

¹²⁰ Bresser-Pereira, Luiz Carlos, op. cit., p 543.

¹²¹ Luiz Carlos Bresser-Pereira se réclame ainsi clairement, sur le plan intellectuel, de l'héritage légué par Celso Furtado. Cependant, le marxisme théorique de l'auteur ne semble pas empêcher le libéral-monétarisme pratique de l'homme politique. Leigh Payne a montré comment Bresser-Pereira, alors Ministre des Finances sous la présidence de José Sarney, s'est montré plus royaliste que le roi en cherchant à limiter l'augmentation des salaires alors que le patronat dans son ensemble s'est élevé contre ce type de mesure : « For example, when finance minister Bresser Pereira recommended in 1987 that employers offer no more than a 10 percent increase in wages, at first individual firms and then FIESP [Fédération des industries de l'Etat de Sao Paulo] as a whole rejected his proposal and granted 46 percent increases. Some petitioned the government for more flexibility in wage-setting. For example, after the Bresser Plan was implemented, FIESP predicted that average real wages would fall by about 10 percent, and recommended that the government allow a wage bonus to reduce the impact of wage losses on industrial production. Some called on the government to allow the market to determine wages and prices. Finally, some industrialists threatened to join workers in their general strike against the wage controls of the Bresser Plan.» (Payne, Leigh, «Brazilian business and the democratic transition: new attitudes and influence», *The Helen Kellogg Institute Working Paper Series*, 179, 1992).

remplacer. « Un aspect fondamental, souvent ignoré, est le fait que les pays de la périphérie se sont rapidement transformés en importateurs de nouveaux biens de consommation, fruit du procès d'accumulation et du progrès technique dans les pays du centre du système. »¹²² Et plus loin d'ajouter : « La dépendance, situation particulière dans les pays dont les modèles de consommation sont imités de l'extérieur, peut exister en l'absence même d'investissements étrangers directs. »¹²³ Ainsi, l'approche de Celso Furtado offre des clés de compréhension des trajectoires économiques très dissemblables qui peuvent se manifester dans les PED, avec de puissantes dynamiques de transformation industrielle d'un côté et des phénomènes de stagnation économique, voire de désindustrialisation de l'autre. Si l'on compare par exemple deux pays comme la Malaisie et l'Algérie qui ont engagé simultanément en 1970 leurs premiers plans de développement économique, on peut constater près de cinq décennies plus tard une transition industrielle réussie pour le premier et un état infra-industriel pour le second. La différence tient au fait que la coalition au pouvoir en Malaisie a dès les origines de sa stratégie de développement intégré la classe des capitalistes malais tandis qu'en Algérie la coalition dans l'Etat associant l'armée, la haute administration et les propriétaires de société d'import a conduit *de facto* à une marginalisation politique de la bourgeoisie industrielle.

Si la théorie de Celso Furtado offre des instruments efficaces pour penser à la fois le développement économique et les phénomènes de stagnation, elle n'en est pas moins victime de certaines tensions et contradictions contrairement à la présentation lisse qu'en donne Luiz Carlos Bresser-Pereira. Plus précisément se manifeste chez Celso Furtado un déchirement dans ses écrits entre le niveau de l'analyse et le niveau de la synthèse. Ainsi, dans ses raisonnements, l'auteur insiste sur les contradictions socio-économiques et la pluralité des trajectoires d'évolution possible et montre le caractère relatif de la dépendance qui peut être surmontée dans le cadre de certaines configurations politiques. Dans cette optique, il évoque clairement la possibilité d'un développement malgré les entraves et les tendances à la stationnarité : « Dans les limites de ce cadre structurel, les bureaucraties qui contrôlent une majorité des pays de la périphérie ont progressé considérablement dans la voie d'une auto-identification avec les « intérêts nationaux » respectifs. Dans des cas particuliers, ces intérêts sont confondus avec ceux du petit groupe qui contrôle l'appareil d'Etat ; mais, en général, la conception de l'intérêt national est plus large et vise à l'amélioration des conditions de vie d'un secteur important de la population, même s'il ne s'agit que du groupe social constitué par les personnes intégrées

¹²² Furtado, Celso, *Le mythe du développement économique*, Editions Anthropos, 1979, p 100.

¹²³ Furtado, Celso, *op.cit.*, p 106.

dans le secteur « moderne » de l'économie. »¹²⁴ L'analyse de la situation des Etats latino-américains conduit l'auteur à affirmer la possibilité d'un essor économique sous l'égide d'élites politiques nationales ou nationalistes mais ses conclusions en viennent très souvent à nier cette voie d'évolution et appauvrissent la teneur des propos. « Nous savons maintenant de manière irréfutable que les économies de la périphérie ne seront jamais développées au sens de devenir pareilles aux économies du centre actuel du système capitaliste. Mais, comment nier que cette idée a été d'une grande utilité pour mobiliser les peuples de la périphérie et leur faire accepter des sacrifices énormes, pour légitimer la destruction des formes de culture archaïque, pour expliquer et faire comprendre la nécessité de détruire le milieu physique, pour justifier des formes de dépendance qui renforcent le caractère prédateur du système de production ? Ainsi, on ne saurait douter que l'idée du développement est un simple mythe. »¹²⁵ Le développement apparaît au final comme un « mythe » traduisant non pas des contradictions réelles des sociétés latino-américaines mais une contradiction de l'économiste brésilien, n'assumant pas jusqu'au bout le contenu de ses analyses parce que prisonnier d'un référentiel dépendantiste ou d'un courant auquel il doit, semble-t-il, donner des gages d'appartenance.

Au final, les théoriciens de la dépendance n'ont pas perçu les transformations qualitatives du contexte international, le desserrement des rapports de domination Nord/Sud induit par la décolonisation et la formation d'un *politic space* dont ont profité certains Etats du Sud pour engager leur processus d'industrialisation. S'ils ont surestimé le poids des variables externes et la puissance du capitalisme occidental et conclu dans cette optique à l'impossibilité d'un développement économique ou au mieux à un développement périphérique-subordonné, il n'en reste pas moins que certaines analyses classistes des blocages économiques en interne restent d'actualité, notamment celles qui mobilisent les concepts de bourgeoisie compradore et de bourgeoisie nationale. La composition classiste du bloc au pouvoir constitue sans doute la piste de recherche la plus fructueuse pour cerner les raisons de l'absence ou de l'échec de l'industrialisation dans des zones entières de l'hémisphère Sud.

¹²⁴ Furtado, Celso, op.cit., p 78.

¹²⁵ Furtado, Celso, op.cit., p 96.

2. La rupture entre classe dirigeante et bourgeoisie industrielle comme facteur de non-émergence économique

Les Etats des capitalismes émergents et des capitalismes périphériques – capitalismes infra-industriels ou non émergés – présentent une homologie dans la structure du bloc au pouvoir mais une dissemblance dans sa composition. Pour les deux types d'Etat du Sud, le bloc au pouvoir ne se présente pas, comme dans les Etats du Nord, sous la forme d'une unité contradictoire des fractions de classes dominantes sous la direction de la fraction hégémonique mais est structuré par les rapports d'alliance et de conflit entre la classe dirigeante politico-bureaucratique et les fractions de classes possédantes. Du point de vue structural, Etats développementistes et Etats patrimoniaux ne se distinguent pas en ce sens que les rapports de classes possédantes viennent ici et là se réfracter dans un espace semi-institutionnel du bloc au pouvoir déjà investi par les agents de l'Etat organisés en force politique. Les rapports politiques qui se nouent entre cette classe dirigeante et les représentants des groupes capitalistes sont des rapports asymétriques caractérisés par la prépotence de celle-ci. Pour autant, le rôle de l'élite dirigeante dans le bloc au pouvoir n'est pas symétrique de celui de la fraction de classe hégémonique dans les Etats du Nord dans la mesure où sa déconnexion de la sphère productive et donc des rapports ordinaires de la domination sociale la prive de l'assise matérielle à partir de laquelle elle pourrait s'instituer en force de polarisation/unification des divers intérêts des classes dominantes et assurer au-delà la fonction plus générale de cohésion sociale. Cette élite dirigeante peut effectivement chercher à compenser cette faiblesse politique originelle par un excès d'autoritarisme, en démultipliant les relais de l'Etat dans la société ou en déployant les appareils de contrôle et de répression mais les risques d'instabilité de l'Etat sur le long terme la contraignent généralement à s'arrimer à l'une ou l'autre des fractions de classe dominantes. Dans la configuration de fragmentation des classes dominantes propre aux pays du Sud, l'alliance de l'élite dirigeante et de l'un des groupes capitalistes s'impose immédiatement comme axe hégémonique assurant la direction conjointe ou duelle du bloc au pouvoir. C'est à ce niveau-là, celui de la composition classiste du bloc au pouvoir, que les Etats développementistes et les Etats patrimoniaux divergent. Alors que dans les Etats développementistes l'hégémonie politique est exercée dans le cadre d'une alliance entre classe dirigeante et bourgeoisie industrielle autochtone, dans les Etats patrimoniaux cette bourgeoisie

industrielle est exclue de la direction du bloc au pouvoir quand elle ne l'est pas du bloc au pouvoir lui-même comme nous le verrons plus loin pour le cas de l'Algérie.

2.1. L'assise fragmentaire de la bourgeoisie industrielle comme facteur de rupture avec le pouvoir politique

Plusieurs facteurs peuvent concourir à la rupture politique entre les élites dirigeantes et les milieux industriels. En premier lieu, l'existence d'une rente liée aux ressources naturelles peut accroître l'autonomie financière et politique de la classe dirigeante qui ne voit pas dans ses conditions la nécessité de coopérer avec le patronat local pour s'orienter vers une économie productive. Et, selon la théorie de l'Etat-rentier de Hazem Beblawi et Giacomo Luciani¹²⁶, elle n'est pas contrainte de rendre des comptes à la société considérée dans sa globalité puisque les ressources financières de l'Etat ne dépendent pas de l'impôt. Cependant, ce type de facteur relève davantage des facteurs aggravants de la segmentation inter-élitaire que des facteurs causaux parce que des pays comme l'Indonésie ou la Malaisie, considérés autrefois comme rentiers, ont réussi à sortir de la dépendance aux hydrocarbures pour créer une économie diversifiée. Ces deux expériences nationales montrent que la rente des hydrocarbures n'est pas un obstacle insurmontable pour une stratégie de diversification économique. Les ressources naturelles ne constituent donc pas une « malédiction » en soi mais en consolidant l'assise financière de l'oligarchie régnante elles peuvent creuser davantage le fossé préexistant entre pouvoir politique et secteur privé.

En revanche, la faiblesse économique de la bourgeoisie (accumulation primitive du capital peu consistante) joue comme un facteur autrement plus déterminant de l'absence de collaboration avec le pouvoir politique. Dans un stade économique où le capital demeure faiblement concentré, la production des diverses filières d'activité encore à l'état larvaire et le tissu industriel dominé par la petite et moyenne entreprise, la classe capitaliste se trouve généralement du point de vue politique dans un état de fragmentation. Ses organisations syndicales et politiques sont marquées du sceau du localisme et quand elles atteignent une dimension nationale qui transcende les corporatismes régionaux et professionnels, elles sont généralement peu représentatives de l'ensemble du patronat parce que largement phagocytées

¹²⁶ Beblawi, Hazem et Luciani, Giacomo (dir.), *The Rentier State*, Kent (Grande-Bretagne), Croom Helm, 1987.

par les organes sécuritaires du pouvoir. En tant qu'expression partielle et divisée d'un petit capital, ces organisations ne pèsent guère dans la balance des rapports de force politiques à l'échelle sociétale. Dans ce type de configuration sociopolitique, la bourgeoisie industrielle n'a que peu de chance de se frayer un chemin d'accès vers le bloc au pouvoir. Ces intérêts économiques ne sont donc ni représentés ni promus dans les instances de décision étatiques et son activité continue à se morfondre dans un environnement institutionnel qui lui est peu profitable et parfois hostile. Jouant un rôle marginal sur la scène politique, les capitalistes d'industrie sont fondamentalement tiraillés entre deux types d'attitude : courtiser les dirigeants politiques dans l'espoir d'intégrer la coalition dominante ou rejoindre l'opposition politique au régime. Déchirée par des tendances centrifuges, la bourgeoisie reste engluée dans l'impuissance politique qui la caractérisait originellement du fait de sa faible envergure économique. L'incapacité de la bourgeoisie à s'ériger en force sociale constitue un facteur de rupture avec le pouvoir, facteur qui a joué de tout son poids dans la plupart des ex-colonies, mais qui ne semble pas pourtant faire office d'obstacle insurmontable dans la mesure où certaines expériences nationales comme celles de la Malaisie ont montré que des alliances pouvaient se nouer entre les décideurs politiques et des groupes de capitalistes encore peu matures. Ce facteur négatif a été contrebalancé dans cette configuration nationale spécifique par la division sociale et ethnique du pouvoir lui-même, la légitimité du parti malais au sein de la coalition dominante (UMNO) dépendant directement du soutien économique et des mesures sociales qu'il pouvait apporter à une communauté majoritaire et largement défavorisée au regard de la situation des communautés chinoise et indienne.

2.2. Le rôle de la bourgeoisie compradore dans la rupture entre pouvoir politique et bourgeoisie industrielle

2.2.1. Le bloc au pouvoir contre-développemental ou l'axe hégémonique dirigeants politiques/bourgeoisie compradore

En dernier lieu, le facteur qui paraît décisif pour expliquer la dissociation et l'antagonisme entre les élites politiques et les élites industrielles dans les capitalismes périphériques renvoie à la présence dans le bloc au pouvoir de la bourgeoisie compradore. Cette classe sociale typique des capitalismes du Sud présente des caractéristiques qui la singularise dans le spectre des classes

possédantes capitalistes. Cette fraction bourgeoise est une production organique des capitalismes périphériques¹²⁷ dans la mesure où la faiblesse de la production nationale couplée à des formes strictes de spécialisation dans les activités primaires crée immédiatement une économie extravertie tournée vers l'importation et donc les conditions de développement de cette classe prospérant dans le négoce international. Parce qu'elle ne génère aucune valeur ni directement ni indirectement pour l'économie nationale, qu'elle ne possède pas de « base propre d'accumulation » selon Nicos Poulantzas¹²⁸, cette classe est une classe non-développementale. Elle se distingue de ce point de vue de la bourgeoisie commerciale qui, si elle ne crée pas de valeur en tant que telle, est un agent essentiel de la circulation des marchandises localement produites. Par sa place dans le cycle de reproduction du capital indigène, la bourgeoisie commerciale peut constituer une composante de la bourgeoisie nationale tandis que la bourgeoisie compradore, étant donnés ses liens de dépendance économique au capital étranger, ne peut prétendre à une telle autonomie politique et idéologique¹²⁹. D'autre part, à la différence des autres fractions de la bourgeoisie, la bourgeoisie compradore est générée par les sommets de l'Etat grâce à l'accès néo-patrimonial aux licences d'importation et aux crédits des banques publiques, l'essentiel de ses effectifs se recrutant ainsi parmi les membres de la haute administration publique. C'est pourquoi la bourgeoisie compradore et la bourgeoisie bureaucratique¹³⁰ sont imbriquées même si en réalité leur recoupement n'est que partiel parce que la « bourgeoisie bureaucratique » puise l'essentiel de ses revenus dans l'appropriation indirecte et à titre collectif du surplus dégagé par les segments excédentaires du secteur public. En se développant dans l'enceinte de l'Etat, la bourgeoisie compradore possède ce privilège unique au regard des autres classes possédantes d'être immédiatement représentée au sein du pouvoir politique. A partir d'un certain seuil d'intégration avec la classe dirigeante, cette classe de l'import accède à l'hégémonie politique dans le cadre de l'axe formé avec ces derniers. Son caractère non développemental se transforme dès lors en force sociale et politique contre-développementale dans la mesure où les leviers du pouvoir lui permettent d'imprimer sa marque

¹²⁷ Dans les pays du Nord, cette classe sociale existe mais ne peut pas prospérer en raison même du procès d'accumulation du capital qui mine en permanence ses fondements économiques. En outre, les composantes industrielles et financières de la bourgeoisie sont assez puissantes pour organiser de manière autonome les circuits d'échange de produits avec le reste du monde. Cette bourgeoisie compradore est donc dans les économies capitalistes du Nord atteinte d'un défaut congénital de croissance.

¹²⁸ Poulantzas, Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Editions du Seuil, 1974, p 70.

¹²⁹ A titre d'exemple, la bourgeoisie commerciale algérienne a joué un rôle-clé dans le mouvement indépendantiste par sa contribution à la formulation de l'idéologie nationaliste et à l'organisation politique du mouvement. En particulier, le mouvement des Oulémas était essentiellement constitué d'éléments émanant de cette classe sociale et la frange la plus jeune de ce mouvement rejoindra massivement en 1954 le FLN, lui fournissant ainsi ces cadres politico-administratifs. Par ailleurs, les négociants algériens qui pendant la guerre s'étaient réfugiés au Maroc et en Tunisie soutenaient matériellement et financièrement le FLN.

¹³⁰ Amin, Samir, « *L'impérialisme et le développement inégal* », Éditions de Minuit, 1973.

dérégulatrice aux institutions, aux orientations économiques et aux dispositifs de politiques publiques. L'afflux massif et tous azimuts des marchandises en provenance des capitalismes industriellement avancés modifie l'équilibre des rapports de force entre le capital étranger et le capital autochtone au détriment de ce dernier. Sur le plan politique, l'opposition diamétrale des intérêts de la bourgeoisie compradore et ceux de la bourgeoisie industrielle – un cadre politico-institutionnel tourné vers l'extraversion est incompatible avec l'essor d'une économie productive diversifiée et inversement – conduit toujours celle-ci à s'opposer énergiquement à la pénétration de celle-là dans le bloc au pouvoir. L'alliance patrimoniale-compradore qui a pris corps au sein de l'Etat devient politiquement excluante et opprimante pour les capitalistes d'industrie. En revanche, cette alliance s'étend au capital transnational – qui peut s'installer dans les activités dans lesquelles l'import est impossible ou non rentable – dont les intérêts sont représentés au sein du pouvoir local par un processus d'intériorisation¹³¹.

2.2.2. L'alliance dominante patrimoniale-compradore au Venezuela

Le Venezuela représente à cet égard l'archétype d'un modèle économique négativement extraverti dans lequel l'activité d'import écrase toute possibilité de développement industriel. Le pouvoir politique, structuré par une alliance entre le parti bolivarien (Partido Socialista Unido de Venezuela ou PSUV) et l'armée, a permis à une classe d'affairistes dans le négoce international de prospérer, en particulier parmi la caste des officiers (nouveaux « milliardaires rouges » ou « bolibourgeoisie »). Ceux-ci ont profité au début des années 2000 du plan national d'alimentation lancé par Chavez et de leur contrôle des ministères-clé des Finances, de l'Intérieur, de l'Energie et de l'Alimentation, pour se constituer des fortunes colossales en organisant l'approvisionnement en denrées importées de l'ensemble du circuit de distribution étatique. Les capitaux privés amassés dans le cadre de ce négoce international financé en grande partie par la rente publique des hydrocarbures ont permis par la suite à ces opérateurs de diversifier leurs activités dans l'exploitation minière, le raffinage et l'export de produits pétroliers, le transport, la construction et la banque. Le régime chaviste n'a donc pas modifié les structures compradores de l'Etat et en ce sens il s'inscrit dans la continuité avec les régimes libéraux qui l'ont précédé. Le changement s'opère au niveau des têtes, dans la constitution d'une classe de nouveaux patrons qui vient concurrencer et affaiblir les positions économiques

¹³¹ Poulantzas (1974) utilise en particulier ce concept d'intériorisation pour décrire les modalités par lesquelles les intérêts du capital américain sont pris en compte dans le cadre des blocs au pouvoir en Europe structurés par les alliances entre les diverses composantes de la bourgeoisie intérieure.

d'une bourgeoisie traditionnelle arc-boutée, via sa centrale syndicale Fedecamaras, dans l'opposition politique au pouvoir bolivarien. Par ailleurs, le régime assure sa stabilité, comme l'explique José Manuel Puente, en finançant grâce aux devises générées par la vente des hydrocarbures la politique sociale de lutte contre la pauvreté en permettant aux plus démunis d'accéder au logement et à l'éducation¹³². Cependant, cette politique de redistribution vient en quelque sorte compenser ou masquer l'absence de stratégie économique d'industrialisation qui seule permettrait d'élever de manière sûre et durable le niveau de vie de la population. Faute d'un modèle économique de développement, le pouvoir chaviste a condamné le Venezuela à sombrer dans une crise économique profonde et une crise sociopolitique majeure, prêtant ainsi le flan à la contestation de son pouvoir par cette bourgeoisie traditionnelle et ultra-conservatrice liée aux Etats-Unis.

2.2.3. L'alliance dominante patrimoniale-compradore en Algérie

En Algérie, l'alliance qui s'est matérialisée entre l'armée – faction politique hégémonique depuis l'indépendance – et la bourgeoisie compradore a, comme dans le cas vénézuélien, joué contre les intérêts de l'industrie. Durant les trois premières décennies qui ont suivi l'indépendance, cette classe ne pouvait prétendre à une existence légale en raison du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur. Cependant, loin d'assister à leur disparition, les membres de cette classe se sont réfugiés dans l'informel en profitant de leurs réseaux au sein des sociétés publiques d'import ou dans l'administration pour importer, via ces intermédiaires étatiques, les marchandises qu'ils revendaient sur le territoire national. A partir de 1990 et la fin du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, cette classe d'importateurs qui était jusque-là économiquement peu consistante va connaître une croissance fulgurante. C'est à l'initiative du gouvernement réformateur de Mouloud Hamrouche que la loi organisant la désétatisation du commerce extérieur a été adoptée dans une logique de libéralisation des activités économiques. Pourtant, dans les faits, cette loi a été subvertie et loin de créer un marché concurrentiel de l'importation, n'a eu comme effet que le remplacement du monopole public par des monopoles privés¹³³. Pour Mehdi Abbas, c'est la loi de finances complémentaires de 1990 qui en

¹³² Puente, José Manuel, « Histoire d'un désastre économique et social », *Les Temps Modernes*, 2018/1 n° 697, p 197-209, traduit de l'espagnol par Juliette Simont.

¹³³ Mohamed Hachemaoui a clairement identifié ce phénomène : « Le marché des importations, qui représente durant ces années de « guerre civile » entre 10 et 11 milliards de dollars, tombe ainsi sous le contrôle de magnats liés à l'élite militaire et civile de l'État prétorien. Les gouvernants érigent, à l'ombre de l'extraversion de

provoquant la désétatisation du commerce extérieur conduit à la formation d'un groupe socio-économique spécifique au sein de l'appareil d'Etat qu'il qualifie de « commercialiste », groupe à l'ascension rapide qui a su aussi profiter des nouvelles réformes libérales engagées dans le cadre du plan d'ajustement structurel (1994-1998) pour marginaliser complètement les groupe des « industrialistes »¹³⁴. Structurellement, cette classe des importateurs est en permanence générée par la faiblesse de la production nationale (tant en produits de consommation courante qu'en biens d'équipement) mais l'Etat, par les autorisations administratives et les licences d'importation qu'il délivre, la transforme immédiatement en classe consubstantiellement liée aux hautes sphères dirigeantes. La hiérarchie militaire, même si elle voyait d'un mauvais œil la présence dans le bloc au pouvoir des réformateurs – tendance politique démocrate-bourgeoise avec laquelle elle a dû composer depuis la crise politique d'Octobre 1988 et jusqu'à la démission de son gouvernement en juin 1991 – et certaines de leurs mesures politiques, a su profiter de l'opportunité économique ouverte par la fin du monopole étatique sur le commerce extérieur pour avoir la mainmise sur plusieurs filières d'importation. Cette hypothèse selon laquelle les hauts gradés de l'armée seraient au centre des réseaux d'import est indirectement corroborée par le fait que leur région de recrutement, les villes de l'Est telles que Bordj Bou Arreridj, Sétif ou El Eulma, constitue l'épicentre de l'activité d'import en Algérie. Si les hauts dignitaires de l'armée composent le noyau dur de cette classe en expansion, il reste toutefois peu aisé d'identifier précisément les entreprises d'import qu'ils contrôlent en raison de l'utilisation répandue de prête-noms mais surtout à cause de l'impossibilité d'accéder à un annuaire complet des entreprises qui s'adonnent à ce type de négoce, annuaire qui doit forcément exister soit au niveau du Ministère du Commerce et de son antenne statistique, le Centre national du registre du commerce (CNRC), soit au niveau de la Direction centrale des douanes et de son Centre national de l'informatique et de la statistique (CNIS). Pourtant, ces données ne sont pas mises à la disposition du public et notre journal d'observation permet sans doute de saisir les raisons pour lesquelles ces informations restent cachées :

l'économie et de la privatisation de la violence, des oligopoles commerciaux grâce auxquels ils sont très rapidement devenus – l'insécurité favorisant la prédation rapace – de puissants (protecteurs de) magnats dans l'importation des produits alimentaires de première nécessité, des médicaments, des matériaux de construction, etc. » (Hachemaoui, Mohammed, « Institutions autoritaires et corruption politique. L'Algérie et le Maroc en perspective comparée », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, no. 2, 2012, pp. 141-164).

¹³⁴ Abbas, Mehdi, « L'ouverture commerciale de l'Algérie. Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme », *Revue Tiers Monde*, n° 210, pp. 51-68, 2012.

Encadré 5 : L'opacité du monde de l'import en Algérie (Fragment 1 du journal d'observation)

Présent à Alger en ce mois de novembre 2018 pour réaliser des entretiens avec des grands patrons, je pris l'initiative, pendant une plage libre, de me rendre au Centre national de l'informatique et de la statistique pour accéder à des données que je ne réussissais pas à trouver sur les sites internet. Après un trajet à pied de près d'une heure sous un soleil encore de plomb en cette saison automnale, je dus traverser une sorte de contrôle douanier avant de pénétrer dans l'enceinte. Le service de la documentation était situé non loin de l'entrée et l'employée qui en avait la charge me reçut avec affabilité. J'étais venu ici pour deux obtenir deux types de statistiques bien précises mais tactiquement je n'ai demandé initialement que celles qui semblaient les moins sensibles, les statistiques de l'import par produit de la filière agroalimentaire. C'est avec diligence que la quinquagénaire répondit à ma requête, et ragailardi par ce premier succès, je me lançais dans ma deuxième demande qui touchait au listing des sociétés de l'import et de leurs propriétaires et si possible leur classification par taille, chiffre d'affaires et type de produit importé. La prévenance et la sollicitude de la documentaliste virèrent immédiatement à la franche hésitation. Au bout de quelques secondes, elle finit par m'emmener auprès de son supérieur hiérarchique, le chef du bureau des études statistiques, qui se renfrogna sur le champ lorsqu'elle lui annonça avec précaution la raison de ma venue. Il m'expliqua qu'il ne pouvait pas communiquer ce type de données à n'importe qui et qu'il restait à ma disposition pour d'autres types de requête. J'insistais cependant en mettant en avant le caractère stratégique de ces données pour la recherche, pour la compréhension du fonctionnement de l'économie algérienne, etc. La crispation chez mon interlocuteur fut palpable et le son de sa voix monta de quelques décibels :

« Je vais vous dire une chose, même si un ministre se présente maintenant et qu'il me demande ce type d'information, je ne lui donnerai pas ! »

Au cours des années 2000, la classe compradore va étendre ses frontières au-delà du cercle de l'armée, s'élargir et se diversifier sociologiquement sans pour autant que le lien qui l'attache à l'Etat ne s'en trouve affaibli. La capacité d'importation étant adossée au montant de la rente pétrolière, l'envolée des cours du baril à partir de 2003/2004 a conduit les dirigeants politiques, dans une logique clientélaire, à ouvrir l'accès aux licences d'importation à des catégories de population qui en étaient privées jusque-là. Le dédoublement de la classe de l'import avec les grands opérateurs historiques issus du pouvoir d'un côté et les nouveaux businessmen d'extraction plus modeste de l'autre a eu l'effet dévastateur d'un essaim de sauterelles sur la production industrielle nationale, en particulier sur la production des industries publiques¹³⁵. Cette collusion entre le pouvoir politique et les marchands de « l'import-import »¹³⁶ et ses effets délétères sur l'économie nationale sont parfaitement résumés par Farid¹³⁷, un grand industriel dans les matériaux de construction :

¹³⁵ Cf. Annexe 1 Section 2.3.2.

¹³⁶ Expression d'origine populaire .

¹³⁷ Dans un souci d'anonymisation, les prénoms des patrons interviewés ont été changés. Les lieux de réalisation des entretiens avec les grands patrons ainsi que les lieux d'implantation de leurs entreprises ne sont pas précisément indiqués parce qu'ils les rendraient identifiables.

« Au niveau de l'importation, l'importation a permis à des gens, je dirais loin de leur secteur, de devenir importateurs. Donc tout le monde peut devenir importateur, les gens ont commencé à importer du n'importe quoi en Algérie, à prendre des marges de la folie, s'enrichir et puis sans valeur ajoutée pour le pays, à transférer aussi des devises de l'autre côté. Il y a eu beaucoup, beaucoup de gens qui ont transféré beaucoup de devises à l'étranger avec ce phénomène d'importation. Et donc l'Etat a permis je dirais à une nouvelle classe entre guillemets d'hommes d'affaires d'émerger alors qu'ils n'ont rien à voir avec les affaires. Beaucoup étaient des voyous, il faut le dire ! Les gens qui ne payent pas leurs impôts, les gens qui...etc. Et puis il a délaissé le côté industrie, le côté agricole, donc on importe toujours notre alimentation et tout. »¹³⁸

La problématique de la dépendance à l'importation est en particulier reliée avec une grande justesse de vue à la problématique du rapport de l'Etat à la classe des industriels. L'environnement institutionnel en Algérie a historiquement toujours été plus favorable à l'activité d'import qu'à l'activité industrielle. Plus de facilités et moins de contraintes réglementaires ont permis aux importateurs d'obtenir des marges beaucoup plus importantes que les entrepreneurs et dans des délais beaucoup plus courts (« marges de la folie »). Cette tendance s'est aggravée au cours des années 1990 au point que nombre d'entrepreneurs se sont reconvertis dans l'importation à tout-va, ce qui a provoqué un processus de désindustrialisation assez prononcé. Pour saisir les facteurs qui ont conduit à la progressive décomposition de l'industrie algérienne, il faut sans doute resituer ce processus dans le contexte historique de l'époque. Le climat de guerre civile (1992-2000) n'est en effet jamais propice aux activités du capitalisme productif qui a besoin de stabilité politique et de lisibilité de l'environnement macroéconomique pour investir et prospérer. La cause principale de la désindustrialisation réside toutefois dans la défaite politique du camp des réformateurs emmené par Mouloud Hamrouche et leur éviction du bloc au pouvoir (Gouvernement Hamrouche de septembre 1989-juin 1991). Leur ascension au pouvoir en septembre 1989 était davantage due à la faiblesse conjoncturelle de l'armée devant faire face à une crise multiforme – économique depuis le contre-choc pétrolier de 1986 et politique depuis les émeutes d'octobre 1988 – qu'à la puissance sociale et politique, demeurée étriquée, de la classe dont ils étaient l'émanation et la représentation, à savoir la bourgeoisie. En outre, ils souffraient d'un déficit de légitimité auprès des classes populaires qui les percevaient, par contraste avec la rupture politique qu'incarnait le Front islamique du salut (FIS), comme une continuation du système sous une autre forme.

¹³⁸ Entretien réalisé le 20/04/2017, région Ouest.

Pourtant, le projet de cette nouvelle aile réformatrice du Front de libération nationale (FLN) qui pouvait se résumer à la fin du dirigisme sur le plan économique et à la fin du monopartisme sur le plan politique commençait à susciter de vives inquiétudes au sein de l'armée et du département du renseignement et de la sécurité (DRS). Si les réformes économiques pouvaient faire peser un risque de long terme sur les sources de revenu compradores-rentières des groupes tenant de l'Etat (armée, DRS, FLN, bureaucratie), les réformes politiques avaient généré une menace imminente pour la préservation de leur pouvoir. L'Etat-Major n'acceptait en réalité ni la normalisation politique du FIS qu'avaient entraîné le pluripartisme et l'existence d'un jeu partisan ni son ascension politique matérialisée par ses victoires électorales. Par ailleurs, l'armée ne partageait pas du tout la stratégie légaliste des réformateurs qui visait à battre le mouvement islamiste sur le terrain électoral tout en lui abandonnant le monopole de la mobilisation de la rue. Pour Myriam Aït-Aoudia, la crispation des tensions autour de la réforme électorale d'avril 1991 en vue des prochaines élections législatives, prévues en juin de la même année, constitue l'élément qui va sonner la rupture entre l'armée et les réformateurs. En effet, la situation politique était devenue explosive, quasi-incontrôlable, lorsque les islamistes ont lancé un mouvement de contestation de la réforme électorale qui prévoyait des découpages favorables aux wilayas traditionnellement pro-FLN¹³⁹. Du point de vue de l'armée, la stratégie d'endiguement du mouvement islamiste par les réformateurs avait montré ses limites, la réforme électorale ayant tourné au fiasco tandis que le FIS gagnait chaque jour en popularité et en force de mobilisation. Sous pression de l'armée, le gouvernement de Mouloud Hamrouche est contraint de quitter ses fonctions le 18 juin 1991. La parenthèse historique réformatrice n'aura ainsi duré que deux ans, laissant ainsi en grande partie inachevés et le chantier des transformations institutionnelles politiques et celui des réformes économiques en vue d'une transition vers une de marché. En lieu et place du déploiement d'une stratégie d'industrialisation, les années 1990 ont été le théâtre d'un vaste démantèlement de l'infrastructure industrielle publique par la multiplication de tendances anarchiques à la privatisation ayant permis, non pas au secteur privé et à la bourgeoisie historique de consolider leurs positions économiques, mais à quelques hommes issus des arcanes du pouvoir de s'enrichir. Ces fortunes accumulées à moitié par les rentes que procurent les monopoles d'importation existant de fait et à moitié par les mécanismes de corruption ne font pas office d'accumulation primitive du capital mais sont transférées pour l'essentiel à l'étranger et généralement investies dans l'immobilier et autres placements générateurs de rente.

¹³⁹ Aït-Aoudia, Myriam, *L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992). Apprentissages politiques et changement de régime*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015, 300 p.

L'expatriation des capitaux par la classe compradore tient à sa liaison organique avec le capital étranger, au fait que, si elle est une classe dominante dans son pays, elle demeure une classe-relais dominée par les bourgeoisies centrales. Le défaut de base propre d'accumulation implique pour cette classe que la poursuite et la profitabilité de ses affaires dépendent de la qualité de ses relations avec la partie étrangère dont elle cherche à s'attacher les faveurs par le jeu des intérêts économiques croisés. Les facteurs sociaux et politiques jouent un rôle tout aussi important dans l'explication de l'extraversion complète de cette classe sociale. Son activité commerciale à l'interface de plusieurs pays la conduit de manière inconsciente ou volontaire à abandonner son chez-soi pour le confort et les commodités qu'offre l'Occident, à adopter les modes de vie et les modes de pensée des élites européennes qu'elle fréquente ou avec lesquelles elle a noué affaire, bref induit chez elle une acculturation consommée ou tout au moins un processus d'acculturation anticipatrice. Enfin, l'instabilité politique chronique de l'Algérie qui s'enracine dans l'absence de développement économique génère à la fois chez ces patrons de sociétés d'import une aversion pour les investissements locaux et la volonté de se ménager un point de chute doré hors des frontières nationales.

Au final, différents facteurs concourent dans les capitalismes périphériques à la dissociation et à l'antagonisme entre la classe dirigeante et la bourgeoisie industrielle. Si l'existence d'une rente pétrolière accroît l'autonomie en général du pouvoir politique vis-à-vis de la société et entretient la rupture existante avec les secteurs du capital industriel, la genèse de cette rupture dépend fondamentalement de la configuration de classe prévalant à une époque donnée. La faiblesse économique et politique de la bourgeoisie industrielle, le fait qu'elle ne se soit pas parvenue à se doter d'une base indépendante d'accumulation et qu'elle demeure fragmentée sur le plan organisationnel et politique, tous ces éléments creusent la segmentation avec le pouvoir politique. Plus précisément, la classe des patrons d'industrie n'a pas atteint le degré de consistance qui lui permettrait de s'ériger en force sociale capable de peser sur les équilibres politiques et de se frayer un accès vers le bloc au pouvoir. D'une certaine manière, cette classe n'est pas assez puissante pour prétendre à une représentation dans les instances décisionnelles d'Etat mais suffisamment pour apparaître comme une menace potentielle pour la catégorie dirigeante des politico-bureaucrates. Cependant, le facteur décisif de la tendance à la dissociation et à la confrontation entre la classe dirigeante et la bourgeoisie industrielle réside dans la participation au bloc au pouvoir de la bourgeoisie compradore. Outre que cette classe de l'import secrète un type de relations capitalistes qui tend structurellement à entraver le procès d'accumulation de la bourgeoisie industrielle, son mariage et sa tendance à la fusion avec la

classe dirigeante produit un refoulement des industriels du bloc au pouvoir. La liaison privilégiée entre classe dirigeante et bourgeoisie compradore forme un axe politiquement hégémonique qui ne se réalise et ne se consolide qu'au travers de la domination et de la marginalisation des différents segments de la bourgeoisie industrielle. Si en Algérie, à l'exception de la courte période du gouvernement des réformateurs, cet axe sociopolitique a fait barrage à l'entrée de la bourgeoisie industrielle dans le bloc au pouvoir, il a montré cependant un certain pragmatisme dans la cohabitation avec d'autres fractions de classe capitaliste. Dans le cas algérien, la période Bouteflika (1999-2019) se caractérise en particulier par l'apparition dans le bloc au pouvoir d'un axe secondaire reliant la faction du pouvoir politique agrégée autour de Saïd Bouteflika¹⁴⁰ – le réseau dit de la Présidence – et la bourgeoisie des oligarques, cette fraction de classe capitaliste dont l'essor a été conditionné par les relations de connivence avec les dirigeants politiques.

3. La bourgeoisie des oligarques en Algérie : une position périphérique dans le bloc au pouvoir

L'essor des capitalismes du Sud au cours des dernières décennies et la formation de puissants groupes capitalistes ont généralement conduit à des reconfigurations politiques dans lesquelles les chefs d'entreprise ont été associés à la décision politique sous différentes modalités. Les phénomènes d'hybridation des systèmes politiques du Sud, si abondamment étudiés dans la littérature en sciences politiques, ont, pour l'essentiel, reposé sur ce processus de pénétration/incorporation des capitalistes dans la coalition dominante. Face aux thèses libérales de la transition démocratique, ces travaux ont généralement montré que les tendances d'évolution des systèmes politiques correspondaient à des processus de recomposition/transition autoritaires. Toutefois, engagées dans cette vaste controverse sur la démocratie et l'autoritarisme, les productions scientifiques n'ont que peu questionné les conditions sociales d'accession au pouvoir des patrons ainsi que leur profil sociologique ou le poids réel des chefs d'entreprise dans la prise de décision politique.

Or, une nette opposition se dessine entre pays émergents et pays arabes – nous restreignons ici à dessein le champ des capitalismes périphériques étudiés à celui des

¹⁴⁰ Saïd Bouteflika, le frère cadet du Président Abdelaziz Bouteflika., n'occupe sur cette période aucune fonction officielle dans l'Etat mais occupe un rôle stratégique en tant que leader du réseau sur lequel s'appuie le régime et à partir duquel se recrute le personnel appelé aux hautes fonctions politiques et administratives.

capitalismes arabes pour offrir un point de comparaison plus précis pour le cas de l'Algérie – en termes de participation au pouvoir des groupes de capitalistes. Dans les pays industriels du Sud, une alliance solide s'est formée au sein de l'État entre les élites politico-bureaucratiques et les milieux industriels, qui a donné lieu à des formes de gestion conjointe dans les domaines économiques et sociaux et cette collaboration a pris une forme globale, engageant le patronat en tant que classe *via* ses organisations politiques ou syndicales (travaux de Dilek Yankaya sur la Turquie, d'Elsa Lafaye de Micheaux sur la Malaisie, de Leigh Payne sur le Brésil, de Richard Robison sur l'Indonésie)¹⁴¹. Dans le monde arabe, des formes de collaboration entre élites politiques et élites économiques ont aussi vu le jour ces dernières décennies mais se distinguent des précédentes par leur caractère plus fragmentaire (association au pouvoir de groupes restreints de patrons ou de patrons individuels). Deux problématiques relatives au lien de coopération entre dirigeants politiques et entrepreneurs se dégagent de la littérature sur la question : la problématique de la coalition autoritaire et celle de l'intégration sociopolitique de l'entrepreneuriat. En premier lieu, le nouveau rôle politique des entrepreneurs a été analysé comme un phénomène de cooptation de la fraction haute du patronat au sein de la coalition autoritaire dominante et perçu généralement sous l'angle du capitalisme de connivence (*crony capitalism*) et du factionnalisme (travaux de Laurence Louër sur l'Égypte et Bahreïn, d'Éric Gobe sur la Tunisie et l'Égypte, de Michel Camau sur le monde arabe)¹⁴². En second lieu, c'est un mode d'intégration plus horizontal des organisations patronales dans le champ politique qui est mis en avant, soit par des pactes officiels noués aux échelons locaux du pouvoir (travaux de Béatrice Hibou sur la Tunisie)¹⁴³, soit par les possibilités officielles qui leur sont offertes d'investir la scène partisane (travaux de Myriam Catusse sur le Maroc)¹⁴⁴. Quelques que soient ces formes d'association des entrepreneurs au pouvoir politique, celles-ci sont généralement demeurées limitées et dominées et, loin de conduire à la structuration d'une alliance

¹⁴¹ Yankaya, Dilek, « Étude des reconfigurations patronales de la dérive autoritaire en Turquie entre contestation, domination et crise », *Mouvements*, n° 90, 2017, 38-47 ; Lafaye de Micheaux, Elsa, « Aux origines de l'émergence malaisienne : la Nouvelle politique économique », in *Emergents : le temps des désillusions, Revue Tiers-Monde*, n°219, juillet-septembre 2014 ; Payne, Leigh, « Brazilian business and the democratic transition: new attitudes and influence », *The Helen Kellogg Institute Working Paper Series*, 179, 1992 ; Robison, Richard, *Indonesia : The rise of capital*, Allen & Unwin, 1986.

¹⁴² Louër, Laurence, « Soulèvements et factionnalismes des élites autoritaires en Égypte et au Bahreïn », *Critique internationale*, n° 61, 2013, 35-50 ; Gobe, Éric, « Les syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme », in O. Dabene, V. Geisser, G. Massardier (dir.) *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires : convergences Nord-Sud*, Paris, La Découverte, 2008, 267-284 ; Camau, Michel, « Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe », *Critique internationale*, n° 30, 2006, 59-81.

¹⁴³ Hibou, Béatrice, *Anatomie politique de la domination*, La Découverte, 2011.

¹⁴⁴ Catusse, Myriam, *Le temps des entrepreneurs ? Politique et transformations du capitalisme au Maroc*, Maisonneuve et Larose, 2008.

développementaliste, ont correspondu à des recompositions-reproductions de pouvoirs néo-patrimoniaux.

À l'instar des autres Etats arabes, l'Algérie a connu ces changements de paysage politique qui ont vu des chefs d'entreprise se hisser dans les réseaux du pouvoir. Pour autant, cela signifie-t-il que le patronat algérien s'est mué en force politique capable de peser sur les décisions politiques ? Quel est son degré d'implication dans le choix des orientations économiques et la définition des politiques publiques ? Et ces recompositions factionnelles ont-elles induit un changement notable dans le fonctionnement du pouvoir ?

Nous développerons l'hypothèse – en l'appuyant sur nos analyses d'entretien et des articles de presse algérienne – selon laquelle l'élargissement de la coalition dominante à la fraction oligarchique du patronat n'a pas mis un terme au procès historique de dissociation des élites économiques et des élites politiques, dissociation que le contexte de crise politique du Hirak¹⁴⁵ a fait basculer dans une sorte de conflit larvé ou de basse intensité. Nous analyserons ainsi, au prisme des approches en termes de coalition autoritaire, les transformations de la coalition dominante induites par la nouvelle alliance entre politiques et hommes d'affaire. Nous montrerons, ensuite, que l'incorporation des oligarques algériens dans la coalition dominante n'a pas permis de repousser les frontières du pouvoir politico-militaire régnant et n'a pas par conséquent induit de rupture politique par rapport au passé. Enfin, nous verrons que le *crony capitalism* algérien, loin d'impulser une dynamique industrialisante, a donné lieu à un néo-compradorisme des oligarques.

3.1. Le rôle politique des entrepreneurs dans les approches en termes de coalition autoritaire

Les travaux de recherche inscrits dans le cadre de la problématique de la coalition autoritaire ont pour dénominateur commun d'expliquer la résilience ou la consolidation autoritaire dans la région Machrek-Maghreb à partir d'une alliance politico-économique entre la classe dirigeante

¹⁴⁵ Le Hirak est une vaste mobilisation populaire qui débute le 22 février 2019 avec pour revendication initiale le refus d'un 5^{ième} mandat de A. Bouteflika. L'ampleur des manifestations pousse à la démission le Président le 2 avril 2019. Le mouvement se poursuit toutefois pendant plus d'un an et réclame plus globalement la fin de la corruption, la justice sociale et un changement de régime. Des élections présidentielles organisées en décembre 2019 ont vu la victoire de A. Tebboune, élections contestées par les acteurs mobilisés. Le mouvement s'épuise progressivement au cours de l'année 2020 en raison d'une conjugaison de facteurs : crise de la Covid, répression des opposants politiques, défaut de structuration politique et organisationnelle.

et un groupe restreint de capitalistes (fraction haute du patronat ou « oligarques »). Ce courant de recherche croise souvent les apports de travaux plus généralistes sur les formes d'hybridation des régimes autoritaires (travaux de Steven Heydemann et de Michel Camau)¹⁴⁶ avec l'approche en termes de « *crony capitalism* » (travaux de Chekir et Diwan)¹⁴⁷. Ainsi pour Steven Heydemann, le courant de recherche transitologique sur les seuils de passage à la démocratie ou au pluralisme politique (seuil d'effondrement des régimes autoritaires et seuil de démocratisation) est venu buter sur « l'exception arabe » qui, au moment de la troisième vague mondiale de démocratisation des années 1990, voyait se maintenir des régimes autoritaires. Selon le politologue américain, de nouvelles tendances de la recherche très fécondes commencent à s'intéresser aux phénomènes politiques qui se situent en-deçà du seuil d'effondrement des régimes autoritaires, plus particulièrement aux formes d'hybridation politique qui permettent aux Etats autoritaires de se préserver ou aux modalités de cohabitation d'un espace politique répressif avec des formes de participation civique.

3.1.1. La consolidation autoritaire (M. Camau)

Dans la même perspective, Michel Camau considère que les prédictions du paradigme de la transition sont en total décalage avec l'évolution sociopolitique des pays arabes dans lesquels les effets de la globalisation et de l'essor du marché, loin de conduire au pluralisme démocratique, aboutissent à un autoritarisme consolidé. S'il partage avec Steven Heydemann l'idée que les pouvoirs en place dans le monde arabe ne se sont maintenus qu'au prix de nouvelles formules politiques incorporant la règle minimale de l'élection pluraliste, il s'en distingue cependant en montrant comment l'autoritarisme moderne (« autoritarisme de marché ») correspond à une recomposition des alliances au sein d'une coalition élitare. « La coalition dirigeante de l'autoritarisme consolidé s'adosse à une sectorisation des différentes agences de pouvoir, publiques et privées, et à leur mise en réseau. Elle englobe un personnel ministériel issu de la technostructure d'État (haute administration, entreprises publiques, Université), les dirigeants de l'appareil de sécurité, les hauts cadres de l'armée et les « capitaines

¹⁴⁶ Heydemann, Steven, « La question de la démocratie dans les travaux sur le monde arabe », *Critique internationale*, 2002/4 n° 17, P54-62 ; CAMAU, Michel, « 2 : Le leadership politique aux confins des démocraties et des autoritarismes », in Olivier Dabène et al., *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXI^e siècle*, La Découverte « Recherches », 2008, p. 57-87.

¹⁴⁷ Diwan Ishac I., Malik Adeel., Atiyas, Izak (Eds), *Crony Capitalism in the Middle East: Business and Politics from Liberalization to the Arab Spring*, Oxford, Oxford University Press, 2019, 464 pp ; Chekir Hamouda., Diwan Ishac., « Crony Capitalism in Egypt », *Journal of Globalization and Development*, 5(2), 2012, 177-211.

d'industrie » qui chapeautent le milieu des affaires. »¹⁴⁸ Michel Camau insiste sur un mode de fonctionnement nouveau des élites dirigeantes qui prendrait la forme d'une organisation en réseau avec comme axe central le tandem constitué de la personne du chef suprême et du parti unique. Mais le changement majeur qui semble s'être opéré dans le cadre des Etats autoritaires du monde arabe, outre la tendance à la technocratisation des élites, est l'incorporation d'une aristocratie patronale dans les instances de pouvoir, une sorte de collaboration entre les élites politiques et une oligarchie capitaliste. Cet autoritarisme, hybride et consolidé, trouve selon le politiste ces manifestations les plus abouties dans le régime tunisien de Ben Ali et le régime égyptien de Moubarak, les autres Etats arabes s'inscrivant davantage dans une phase de transition vers cet autoritarisme moderne. Si dans l'analyse proposée par Michel Camau, le phénomène d'hétérogénéisation-complexification des Etats arabes dans le contexte de globalisation est tangible, l'hypothèse d'une consolidation autoritaire semble souffrir à l'épreuve des faits, surtout avec le recul historique et l'explosion des soulèvements arabes. Paradoxalement, ce sont les deux régimes les plus avancés dans le procès d'hybridation, la Tunisie et l'Egypte, qui ont subi les premiers la vague de déstabilisation politique provoquée par les mobilisations populaires de 2011, conduisant dans le premier cas à une démocratisation avortée et dans le second à une domination sans partage de l'armée sur l'Etat suite au coup d'Etat d'A.F. al-Sissi en juillet 2013. Il est sans doute possible que les recompositions des réseaux du pouvoir aient pu structurellement donner un second souffle à des régimes post-coloniaux frappés d'illégitimité mais l'inférence de la consolidation autoritaire s'apparente à tout le moins à une extrapolation.

3.1.2. La verticalité de la coalition autoritaire (E. Gobe)

Une série de travaux portant sur des cas nationaux appartenant à l'espace arabo-musulman s'inscrivent et alimentent cette perspective d'une coalition autoritaire fonctionnant selon une logique de « *crony capitalism* ». Dans le cas égyptien, Éric Gobe montre que le processus de réforme et l'essor du privé, loin d'entraîner un effondrement des ressorts patrimonialistes de l'Etat, ont conduit à la formation de réseaux informels liant l'administration à un groupe

¹⁴⁸ Camau, Michel, « Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe », *Critique internationale*, 2006/1 n°30, P 59-81.

restreint d'hommes d'affaire puissants qui profitent conjointement des ressources publiques au travers de la distribution sélective d'avantages (marchés publics, licences d'importation, crédits bancaires, ...) et de sa face cachée, la corruption¹⁴⁹. Plus précisément, ce groupe d'oligarques industriels est venu s'agglomérer au clan politique de Moubarak et du Parti National Démocratique (PND), autour de la personnalité de Gamal Moubarak, le fils cadet du Président qui devait, selon les souhaits du père, lui succéder. Cependant, à la différence de Michel Camau, Éric Gobe voit dans cette coalition autoritaire une asymétrie fondamentale dans la distribution du pouvoir entre les politiques et les entrepreneurs, au détriment de ces derniers. Malgré les changements intervenus, le politique continue à primer sur l'économique et la gente au pouvoir peut décider à tout moment de couper court aux privilèges accordés, d'évincer ou de détruire n'importe quel entrepreneur qui aurait montré une hostilité ou des velléités d'indépendance. Au final, la bourgeoisie, malgré son essor, demeure encore trop faible pour espérer contester le pouvoir institué et son intégration au sein de la coalition autoritaire ne s'est faite qu'au prix de sa vassalisation. Ce phénomène de domination rapprochée peut prendre la forme dans certains cas d'une « corporatisation »¹⁵⁰ des organisations syndicales comme en Tunisie où le régime de Z. Ben Ali a réussi mettre sous tutelle au moyen de la cooptation de ses dirigeants la principale fédération de chefs d'entreprises, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), et à lui faire jouer un rôle de contrôle social¹⁵¹. Dans les écrits de Gobe, il reste cependant difficile de percevoir les conditions historiques qui ont présidé à la formation d'une telle coalition autoritaire entre la classe dirigeante et la fraction haute du patronat. La thèse du *crony capitalism*, si elle permet de décrire subtilement un certain type de relations politico-économiques, ne nous dit rien sur les origines d'une telle alliance. D'autre part, la seconde thèse avancée, celle de la corporatisation, pourrait s'avérer plus féconde au niveau explicatif en montrant comment l'Etat a cherché à désamorcer toute tentative de contestation en intégrant les grands capitalistes dans le jeu politique. Mais comme il s'agit d'une catégorie restreinte du patronat qui est concernée par ce processus d'enrôlement et étant données les divisions qui traversent la coalition dominante, il devient difficile d'accréditer l'idée d'un processus de consolidation autoritaire. Certes, on assiste effectivement à un processus

¹⁴⁹ Gobe, Eric, « Secteur privé et pouvoir politique en Égypte : entre réformes économiques, logiques rentières et autoritarisme néo-patrimonial. », in G.D. Khoury et N. Méouchy. *États et sociétés de l'Orient arabe en quête d'avenir 1945-2005. Dynamiques et enjeux*, II, Geuthner, p. 253-265, 2007.

¹⁵⁰ La « corporatisation », concept formulé à l'origine par R. Bianchi, correspond dans l'analyse de Gobe au processus de contrôle/neutralisation des groupes sociaux par l'État, qui réussit ainsi à leur faire jouer un rôle instrumental pour sa propre stabilité et hégémonie.

¹⁵¹ Gobe, Eric, « Les syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme », in Olivier Dabène, Vincent Geisser, Gilles Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires : Convergences Nord-Sud*, La Découverte, p. 267-284, 2008.

d'adaptation-recomposition d'un pouvoir néo-patrimonial mais les tendances structurelles à la fragilisation de l'autoritarisme semblent prévaloir sur les tendances à son affermissement.

3.1.3. Les dissensions factionnelles en contexte autoritaire (L. Louër)

Les soulèvements arabes de 2011 et les changements de contexte politique qu'ils ont induits conduisent progressivement à une inflexion des analyses propres à ce champ d'étude dans le sens d'une plus grande prise en compte des facteurs de fragilisation des pouvoirs autoritaires et de divisions, voire de scissions des coalitions dominantes. L'étude comparative de Laurence Louër sur l'Egypte et Bahreïn montre comment les mobilisations populaires dans ces deux pays ont rapidement entraîné une dislocation des alliances entre élites politiques et élites économiques qui structuraient jusque-là le pouvoir autoritaire¹⁵². L'essor du privé avait en quelque sorte obligé les pouvoirs en place à pactiser avec cette nouvelle puissance de l'argent mais il s'agissait davantage d'un « mariage forcé » que d'une véritable relation de collaboration entre dirigeants politiques et patrons comme elle a pu se manifester dans les Etats émergents de Corée du Sud, de Malaisie ou du Brésil. Dans le tableau dressé par Laurence Louër, les factions au pouvoir se font face, se neutralisent et n'apparaissent à aucun moment les signes d'une possible entente débouchant soit sur une évolution du système politique, soit sur une dynamique de développement économique. Il s'agit d'une configuration sociopolitique de blocage qui est décrite, se manifestant à deux niveaux : blocage au sein de l'appareil d'Etat lié à l'opposition entre les factions qui se meut immédiatement en un blocage par l'Etat des possibilités de transformation de la société. Cependant, derrière la façade de l'autoritarisme se dessinent des tendances structurelles à la fragmentation des anciennes élites politiques corrélatives de l'ascension au pouvoir des grands capitalistes. En effet, des personnalités politiques de premier plan vont tisser des réseaux incluant les « oligarques » pour consolider leurs positions dans les cercles du pouvoir et s'opposer aux factions rivales. Ainsi, Laurence Louër montre dans le cas égyptien comment l'aile politique et réformatrice du pouvoir dont le pivot est le clan de Gamal Moubarak cherche au moyen de la promotion des grands industriels à s'autonomiser de l'aile militaire et à contrebalancer son pouvoir. Loin d'une consolidation autoritaire, c'est davantage une tendance au « factionnalisme » selon les termes de Laurence Louër ou une guerre larvée qui agissait les sommets du pouvoir. Cette fragilisation du régime a constitué une « structure d'opportunité » pour les acteurs du soulèvement populaire de 2011 mais en même temps l'Etat-

¹⁵² Louër, Laurence, « Soulèvements et factionnalismes des élites autoritaires en Egypte et au Bahreïn », *Critique internationale*, 2013/4 n° 61, p 35 à 50.

Major militaire a profité de ces turbulences sociopolitiques pour démanteler le réseau politico-économique adverse aggloméré autour du fils Moubarak. De la même manière, le maréchal Al-Sissi et le clan militaro-industriel ont saisi l'occasion de la contestation anti-Morsi de 2013 pour installer en lieu et place du semi-autoritarisme une véritable dictature. Menant de front l'analyse du cas égyptien et du cas bahreïni même si la comparaison pouvait paraître osée au départ tant les situations diffèrent, Laurence Louër arrive à la conclusion que les vieilles gardes ont, dans les deux pays, gagné la bataille et restauré leur hégémonie sur l'appareil d'Etat. Est-ce à dire qu'il s'agit d'un retour des vieilles formules autoritaires comme le suggère la politologue en conclusion ? Cette hypothèse est plausible mais sans doute faut-il ajouter que si les anciennes élites sont encore en place, elles le sont dans des conditions qui sont en réalité beaucoup plus précaires. La contestation populaire n'est maîtrisée qu'au prix d'une accentuation de la répression et l'autoritarisme, privé de ses soutiens et loyautés traditionnels, connaît une bascule vers la dictature. Surtout, dans le cas égyptien, faute d'une devanture civile, l'armée se retrouve directement exposée et forme désormais la cible potentielle de toute nouvelle mobilisation à venir.

3.1.4. Le nouvel autoritarisme islamique (Dilek Yankaya)

Dans la même optique que Laurence Louër, Dilek Yankaya s'intéresse à la dynamique interne de la coalition autoritaire et aux tensions qui la traversent et qui l'animent. Mais à la différence des autres chercheurs s'inscrivant dans cette perspective analytique, son objet d'étude porte non pas sur un Etat patrimonial mais sur un Etat développementaliste, la Turquie¹⁵³. Le cas turc, par son atypisme, apparaît ainsi comme un moyen de tester la robustesse de la perspective analytique de la coalition autoritaire en tant qu'approche générale explicative de la pérennité des régimes dans un contexte de changement économique. De prime abord, l'alliance entre les gouvernants et le capital privé présente certaines caractéristiques en commun avec les Etats patrimoniaux comme les privilèges accordés par l'administration à certaines catégories de patrons ou les phénomènes d'allégeance politique du patronat. Cependant, ces deux caractéristiques similaires ne permettent pas de conclure à une homologie de fonctionnement de l'autoritarisme des Etats patrimoniaux avec celui des Etats développementalistes parce que le contenu des rapports politiques entre la classe dirigeante et les capitalistes diffère sur des aspects essentiels. En premier lieu, la collaboration entre le pouvoir et le patronat ne concerne

¹⁵³ Yankaya, Dilek, « Etude des reconfigurations patronales de la dérive autoritaire en Turquie entre contestation, domination et crise », *Mouvements*, 2017/2 n° 90, P 38 à 47

pas seulement une élite de patrons triés sur le volet mais des secteurs larges de la classe capitaliste. L'étude de Dilek Yankaya montre que le pouvoir turc, animé par une logique de développement économique, négocie et coopère depuis les années 1980 avec des syndicats puissants d'entrepreneurs, représentant chacun des intérêts économiques et des tendances politiques spécifiques. Avant les années 2000, dans le cadre du régime kémaliste, les dirigeants avaient une relation privilégiée avec le Tüsiad, le syndicat dominant à l'époque, regroupant les grandes entreprises d'Istanbul et développant une idéologie laïciste, pro-occidentale et européiste. Si l'ascension au pouvoir des islamistes de l'AKP à partir de 2002 correspond à une phase de collaboration équilibrée avec les trois grandes fédérations patronales, le Tüsiad mais aussi les deux syndicats d'obédience islamiste, le Müsiad et le Tukson, les relations vont profondément changer la décennie suivante avec les turbulences sociopolitiques qui vont secouer le pays. Cette période va connaître la promotion quasi-exclusive du Müsiad dont une partie des membres de l'AKP sont issus tandis que le Tüsiad va tomber en disgrâce et voir les contrôles fiscaux à l'égard de ses adhérents se multiplier dès lors qu'il se met à dénoncer la politique étrangère (prise de distance avec les puissances occidentales) ou les politiques en interne (islamisation de l'administration et de la société). Mais les foudres de l'AKP vont s'abattre principalement sur le syndicat islamiste rival, le Tukson, regroupant le patronat proche de Fethullah Gülen, dont les membres vont être accusés de trahison au moment de la tentative ratée de coup d'Etat de l'été 2016 : fermeture d'une multitude d'agences locales du syndicat et confiscation des capitaux de nombreux hommes d'affaire. Il s'agit effectivement d'une évolution autoritaire du régime comme le souligne Dilek Yankaya avec une coalition au sommet AKP-Müsiad qui se présente comme un bloc exclusionnaire pour les autres tendances du patronat turc. Cependant, et c'est là sans doute la seconde différence avec les Etats patrimoniaux, le rapport du Parti de la Justice et du Développement au Müsiad n'est pas une simple relation prébendière mais une collaboration dans une logique d'accumulation capitaliste qui va jusqu'à l'intégration-fusion des deux types d'élite, économique et politique. De ce point de vue, l'autoritarisme sous Erdogan ne se pose pas en blocage par le haut d'une évolution socio-économique par le bas mais s'érige en instrument d'une réorientation de l'accumulation privée de la province d'Istanbul vers les régions anatoliennes et d'un repositionnement géopolitique privilégiant les relations avec les Etats du Sud au détriment des Etats occidentaux. En résumé, dans les Etats patrimoniaux, l'autoritarisme naît de la faiblesse de la classe capitaliste tandis que dans un Etat développementiste comme la Turquie, il résulte des divisions économiques et politiques de la bourgeoisie.

Ces approches stato-centrées ont eu le mérite de mettre en évidence que les processus de libéralisation économique ne conduisaient pas mécaniquement à des processus de libéralisation politique mais pouvaient s'accompagner au contraire d'une recomposition des alliances inter-élitaires au sein de l'Etat dans le cadre d'une formule autoritaire renouvelée. Le changement majeur entre l'ancien et le nouvel autoritarisme réside dans l'intégration de l'élite patronale dans la sphère dirigeante, dans la formation d'une coalition autoritaire entre l'oligarchie politique – et/ou militaire – et l'aristocratie patronale. Cette restructuration des alliances au sein de l'appareil d'Etat, agrémentée de certaines formes d'hybridation (liberté d'association, système électoral), devait en quelque sorte donner une assise à un pouvoir que les forces du marché en interne et en externe avaient fragilisé, conduire en somme à un processus de consolidation autoritaire.

3.1.5. De l'autoritarisme moderne à l'autoritarisme modernisé

L'hypothèse de la consolidation autoritaire se trouve, en revanche, rapidement mise à mal par les évolutions politiques post-2010 et les écrits plus récents sur les régimes arabes laissent entrevoir des facteurs de division entre élites beaucoup plus grands que les facteurs de collaboration. Sans doute que la plupart des écrits affiliés à cette problématique de la coalition autoritaire ont eu tendance à surestimer les dynamiques de changement par rapport aux éléments de continuité, à considérer les re compositions élitaires comme un autoritarisme moderne, alors qu'il s'agissait d'un autoritarisme modernisé. S'il est indéniable que les pouvoirs arabes ont dû s'adapter bon an mal an aux mutations du contexte international et local, il n'en reste pas moins que ne pointe pas de rupture franche entre les autoritarismes post-coloniaux et les autoritarismes actuels, les factions historiques ayant conservé un rôle stratégique dans l'appareil d'État, que ce soit l'armée en Égypte, au Soudan et en Algérie, les anciens du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) en Tunisie, la royauté au Maroc et à Bahreïn, etc. Cela tient au fait que si les sociétés des pays arabes ont connu une extension des rapports capitalistes, l'incomplétude des classes constitue toujours le substrat social sur lequel s'édifient des pouvoirs politiques, qui ne représentent pas la société dans une ou plusieurs de ses composantes, mais seulement les intérêts des différentes factions – politiques, bureaucratiques, militaires, sécuritaires, claniques, dynastiques – qui les composent. Face à des groupes sociaux faibles économiquement et politiquement, l'État apparaît moins comme l'agent par le haut d'une domination sociale par le bas – celle de la classe capitaliste –

que comme la structure institutionnelle qui domine l'ensemble de la société. Cette configuration sociale segmentaire constitue donc le creuset dans lequel se forment des États caractérisés par l'autoritarisme et le néo-patrimonialisme, à savoir une configuration politique caractéristique des États du Sud où le pouvoir fait l'avoir, où les dirigeants politiques contrôlent et/ou s'approprient les ressources économiques essentielles de la nation. Dans ce cadre, les mutations du contexte national et international, si elles n'ont pas entraîné la genèse d'un autoritarisme d'un type nouveau, ont concouru, en revanche, à une progressive structuration dyarchique du pouvoir dans laquelle des élites politiques renouvelées autour d'une alliance avec une oligarchie patronale sont venues faire face aux élites instituées. Si l'espace du pouvoir s'est déformé, il a aussi imprimé son mode factionnel de fonctionnement aux groupes entrants. Les relations tissées au sein de la coalition dominante ont ainsi pris la tournure d'alliances de circonstance fondées sur des intérêts catégoriels ou personnels et généré une instabilité du système politique, à la différence des États développementistes comme la Malaisie, l'Indonésie ou la Turquie, où les processus d'intégration entre élites économiques et politiques ont là, bel et bien, abouti à un autoritarisme consolidé.

3.2. L'ascension politique en trompe-l'œil des oligarques algériens

Les processus concomitants de libéralisation économique et de recomposition politique à l'œuvre dans les pays arabes n'ont pas manqué de se manifester en Algérie bien qu'avec un certain décalage temporel, décalage s'expliquant sans doute par la guerre civile des années 1990 mais probablement dû aussi à la rigidité du dirigisme économique de l'Etat algérien. Deux séries de facteurs vont concourir à faire bouger les lignes d'une domination de près de quatre décennies de l'alliance Armée-Front de Libération nationale (FLN)¹⁵⁴ et jeter les bases d'une modification des rapports entre groupes activant au sein de l'Etat. Les évolutions économiques avec l'essor du secteur privé – à la faveur des réformes en vue d'une transition vers l'économie de marché engagée entre 1989 et 1991 – et l'interconnexion croissante du capitalisme algérien avec les économies étrangères (Plan d'ajustement structurel de 1994, Accord d'association avec

¹⁵⁴ Dans le contexte de guerre civile, entre 1992 et 1999, le FLN est écarté du pouvoir exécutif, l'Etat-Major de l'armée occupant directement les hautes fonctions de l'Etat : le général Ali Kafi prend la tête du Haut comité d'Etat (HCE) qui dirige l'Algérie entre 1992 et 1994 puis c'est le général Liamine Zeroual qui devient Président de la République à partir de 1994. La présidence d'Abdelaziz Bouteflika à partir de 1999 correspond au retour sur le devant de la scène politique du FLN. Cependant, à partir des années 2000, l'Armée ne se cantonne plus à seule alliance avec le FLN mais la redouble d'une alliance avec le Rassemblement national démocratique (RND) créé en 1997 par des proches du général Liamine Zeroual, en particulier le général Mohamed Betchine.

l'UE en 2005, adhésion à la Zone arabe de libre échange en 2009, diversification des partenaires commerciaux, essor des investissements directs étrangers) forment un ensemble de conditions qui suppose de nouveaux mode de gestion politique et donc un renouvellement des élites dirigeantes, une transition vers des élites moins militaires et sécuritaires et plus civiles, moins bureaucratiques et plus technocratiques. Par ailleurs, si l'armée peut se targuer d'avoir vaincu sur le terrain le mouvement islamiste, elle est cependant sortie politiquement fragilisée de la guerre civile, en particulier sa tendance éradicatrice¹⁵⁵ délégitimée par une répression à grande échelle et se trouve donc dans l'obligation de faire appel et de composer avec des factions nouvelles.

3.2.1. Les oligarques dans la tourmente des luttes factionnelles

Durant le contexte de concorde civile, le pouvoir politique évolue vers une structuration duale avec, d'un côté, l'État-Major progressivement débarrassé de ses généraux éradicateurs et, de l'autre, le réseau hétéroclite de civils progressivement constitué sous l'égide du président A. Bouteflika (1999-2019) et composé de politiques du FLN et du Rassemblement national démocratique (RND), d'administrateurs, d'hommes d'affaire activant pour l'essentiel dans les filières du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH), de l'industrie automobile (plus précisément du montage automobile, sachant que le taux d'intégration de la production est resté très faible) et de la concession automobile¹⁵⁶. Un compromis politique s'instaure, dans lequel règne un partage tacite des prérogatives et des lieux de pouvoir (ministères, administrations, entreprises publiques), compromis qui donne lieu toutefois à un équilibre instable, puisque faute d'intérêts économiques croisés aucun processus d'intégration des élites n'est venu cimenter l'unité de cette alliance, les deux factions tirant des revenus patrimoniaux de positions économiques différenciées : tendanciellement, l'import pour les dignitaires de l'armée et les marchés publics pour la faction civile. Par opposition, dans un pays émergent comme l'Indonésie, les politico-bureaucrates ont fini par partager une destinée commune avec les grands patrons par les prises de participation financières qu'ils ont réalisées dans les firmes

¹⁵⁵ Les généraux éradicateurs constituent un groupe au sein de l'Armée nationale populaire qui a orchestré le coup d'Etat de janvier 1992 à la suite de la victoire du Front islamique de salut (FIS) aux élections législatives et qui pendant la guerre civile a soutenu l'option d'une répression à grande échelle du mouvement islamiste et a fait barrage à toute solution négociée. Parmi ses représentant les plus éminents, il est possible de citer en autres Khaled Nezzar, Mohamed Mediène, Mohamed Lamari, Larbi Belkheir.

¹⁵⁶ Parmi les grands chefs d'entreprise connus pour leur connivence avec le pouvoir politique, il est possible de citer Ali Haddad (BTP), les frères Kouninef (BTP, pétrole), les frères Benhamadi (électronique), les frères Tahkout (transports, concession automobile), les frères Oulmi (concession automobile), Hassan Larbaoui (concession automobile), Ahmed Mazouz (montage automobile), Mohamed Bairi (montage automobile).

industrielles¹⁵⁷. En Algérie, dans la première décennie qui a suivi la guerre civile, l'alliance entre les militaires emmenés par le chef d'état-major Ahmed Gaïd Salah et le camp de la présidence était plus tactique qu'organique et ne tenait en réalité que par leur opposition commune et acharnée au Département du renseignement et de la sécurité (DRS), l'appareil sécuritaire algérien dirigé par ses deux figures tutélaires, Mohamed Mediène et Athmane Tartag et dont le rôle stratégique pendant la guerre civile lui avait valu d'être associé à la sphère de la décision politique.

Au début des années 2010, pendant que cette guerre inter-factionnelle dirigée par le tandem Bouteflika-Gaïd Salah contre les services de sécurité faisait rage, le camp de la Présidence sous la houlette de Saïd Bouteflika a vu dans les relations qu'il pouvait tisser avec les dirigeants de multinationales et à travers eux avec les dirigeants des grandes puissances un moyen d'envelopper et d'isoler la hiérarchie militaire et in fine de prendre l'ascendant sur elle. Lorsque le DRS fut enfin démantelé, en 2016, et les nouveaux services de sécurité mis sous tutelle de la Présidence¹⁵⁸, les tensions autrefois réprimées entre militaires et civils au niveau de l'État ont redoublé d'intensité. Par ailleurs, affaibli par la maladie, Bouteflika ne pouvait plus assumer son rôle de chef suprême au-dessus des parties adverses et de machine à concilier les différends. Plus rien ne semblait pouvoir mettre un frein à la bataille qui s'annonçait et les inimitiés anciennes et tenaces entre le chef d'état-major, Ahmed Gaïd Salah, et le frère du Président, Saïd Bouteflika, ont trouvé l'occasion souhaitée de s'épancher. L'affrontement connaîtra plusieurs rebondissements qui se solderont, *in fine*, par la désintégration du réseau de la Présidence et la victoire définitive de l'armée. Le premier acte de cette bataille fut pourtant à l'avantage du camp de Saïd Bouteflika qui réussit, en août 2017, à faire tomber un gouvernement Abdelmajid Tebboune considéré comme proche de Gaïd Salah et qui, par-dessus tout, avait « franchi une ligne rouge », en décidant d'enquêter sur la corruption dans le cadre des marchés publics. Le second s'est produit en 2019 dans le contexte du Hirak, l'armée surfant sur la contestation populaire pour démanteler le camp adverse que les slogans du vendredi avaient qualifié de « *îssaba* » (le gang). Dans les premiers temps de la mobilisation populaire initiée le 22 février 2019, la première réaction de l'armée, par l'intermédiaire de son chef d'Etat-major, a été d'apporter son soutien à la présidence : Ahmed Gaïd Salah accuse publiquement les manifestants d'ingratitude envers A. Bouteflika au vu de l'ensemble des réalisations qu'il

¹⁵⁷ Robison, Richard, op. cit.

¹⁵⁸ Le Département de surveillance et de Sécurité (DSS) a remplacé, en janvier 2016, le DRS. Cette nouvelle structure, placée directement sous l'autorité du Président, est donc en théorie moins autonome que l'ancienne. Par ailleurs, sa division en trois directions distinctes permet d'éviter une trop grande concentration de l'information et donc du pouvoir.

aurait léguées¹⁵⁹. Mais sous la pression d'une mobilisation d'une ampleur inédite, l'armée fait rapidement volteface – dès la mi-mars, A. Gaïd Salah déclare que l'armée partage avec le peuple « les mêmes valeurs et principes »¹⁶⁰ – et engage un bras de fer avec l'exécutif (issu du réseau de la présidence) qui prend la forme, ainsi que l'explique Myriam Aït-Aoudia, d'un conflit politique d'interprétation des solutions constitutionnelles de sortie de crise¹⁶¹. L'armée finit par imposer l'utilisation de l'article 102 sur l'état d'empêchement d'un président, poussant ainsi A. Bouteflika à la démission le 2 avril 2019. Aussitôt le Président démis de ses fonctions, c'est l'ensemble du réseau aggloméré autour de Saïd Bouteflika qui subit les foudres de la hiérarchie militaire¹⁶². La vague d'arrestations qui s'est abattue sur ses membres, les politiques comme les oligarques¹⁶³, a été précipitée par des facteurs conjoncturels comme des suspicions de collusion entre ce réseau de la Présidence et les agents dormants de l'ex-DRS pour évincer le général Gaïd Salah. La chute de la faction civile s'est accompagnée d'un recentrage du système politique autour de la vieille alliance entre militaires et politico-bureaucrates et du retour de A. Tebboune en tant que président de la République, lui qui avait été chassé deux ans plutôt par le tandem constitué de Saïd Bouteflika et de Ali Haddad, le grand magnat du BTP et président du Forum des chefs d'entreprise (FCE). De ce point de vue, l'Algérie et l'Égypte offrent deux modèles d'évolution du pouvoir politique très proches, dans lesquels l'armée a profité des soulèvements populaires pour mettre fin à un épisode d'hétérogénéisation de la coalition dominante qui avait fragilisé l'ordre politique.

3.2.2. Les oligarques comme maillon faible de la coalition dominante

Le bref intermède durant lequel les chefs d'entreprise auront participé au pouvoir traduit la fragilité de leur insertion dans le champ politique. Les oligarques n'ont même pas pu, à titre

¹⁵⁹ Yassin Ciyow, « Chronologie : le réveil algérien en dates », *Le Monde*, 12 mars 2019.

¹⁶⁰ Zerrouky, Hassane, « L'Algérie et le Hirak [Présentation et chronologie] », *Recherches Internationales*, n°118, 2020, pp. 27-36.

¹⁶¹ Aït-Aoudia, Myriam, « Gestion de crise et légalité constitutionnelle : le pouvoir face au Hirak », *Pouvoirs*, n°176, 2021, pp. 67-79.

¹⁶² Tous les grands personnages qui avaient dominé au cours des deux dernières décennies les scènes politique et économique ont été condamnés à de lourdes peines de prison et placés sous les verrous dans les prisons d'El Harrach ou d'El Kolea : du côté des dirigeants politiques, Mohamed Mediène, Saïd Bouteflika, deux anciens premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et les ex-ministres Youcef Yousfi, Mahdjoub Bedda, Abdelghani Zaalane, Amar Tou, Boudjemaa Talai, Amar Ghoul, Amara Benyounès, Karim Djoudi et Abdeslam Bouchouareb, ... et du côté des oligarques, Ali Haddad, les frères Kouninef, les frères Benhamadi, Mahieddine Tahkout, Ahmed Mazouz, Hassen Arbaoui, Mohamed Bairi, Mourad Oulmi, ...

¹⁶³ Zerrouky, Madjid, « En Algérie, le général Gaïd Salah ouvre la chasse aux oligarques », *Le Monde*, 3 avril 2019.

individuel, obtenir des postes en tant que ministres, conseillers ou *walis*, comme cela a pu être le cas au Maroc ou en Égypte, pour essayer d'infléchir dans un sens plus développemental les politiques publiques mises en œuvre. Malgré leur intégration dans la coalition dominante sous l'ère Bouteflika, ces *businessmen* sont restés sous la coupe des politiques : s'ils ne peuvent pas occuper de poste de pouvoir, il leur est aussi impossible d'exprimer publiquement toute divergence politique. L'association des chefs d'entreprise à la décision publique est demeurée très limitée et cela tient au fait que, contrairement aux pays émergents, ils n'ont pas participé à la coalition dominante en tant que groupe organisé syndicalement ou politiquement dans la défense de leurs intérêts de classe¹⁶⁴.

L'organisation la plus importante du grand patronat, le Forum des chefs d'entreprise (FCE), n'a jamais réussi à s'extirper du carcan politique dans lequel le pouvoir l'a enfermée et son activité de *lobbying* n'a, par conséquent, eu qu'un impact négligeable sur les choix des décideurs politiques. En promouvant dans le cadre de relations de *crony capitalism* les patrons dépendants de l'État (marchés publics, prêts des banques publiques, licences d'importation), le pouvoir politique a réussi à diviser le patronat et, ainsi que l'explique Chérif Driss, cette fracture s'est retrouvée au sein du FCE entre les patrons soutenant le cercle présidentiel et les patrons opposés à toute forme d'allégeance politique¹⁶⁵. Pour Ilies, grand entrepreneur dans l'agroalimentaire :

*« Cette association [le FCE] aurait pu être un véritable acteur du changement en Algérie. Elle est devenue un acteur du statu quo et de l'immobilisme ! Elle porte le statu quo et l'immobilisme. C'est dommage ! Parce que tout était là pour qu'on avance. Mais il y a eu un jeu assez étrange à un moment donné. Mais la rente a commencé, pour employer un terme à la mode en France, a ruisselé plus que de mesure sur l'entrepreneuriat privé algérien qui n'était pas préparé et qui n'avait pas la capacité d'absorber tout ce ruissellement ».*¹⁶⁶

Effectivement, ce « jeu étrange » du pouvoir, ce « ruissellement de la rente », vont provoquer, en 2014, une redistribution des cartes au sein du FCE. La nouvelle puissance financière des oligarques et leur activisme immodéré au sein de l'association leur permettra d'en prendre la direction au moyen de deux coups de force. Ils réussissent, en mars 2014, à faire voter une

¹⁶⁴ En Turquie, comme l'a montré Dilek Yankaya (2017), les décisions prises au sommet par le Parti de la justice et du développement (AKP en turc) se sont appuyées sur une profonde collaboration avec les grands syndicats patronaux que sont le MÜSİAD, le TİSİAD et le TÜKSON, même si, récemment, un recentrage néo-autoritaire des relations entre gouvernants et capital privé se dessine au seul profit du MÜSİAD, organisation la plus proche du pouvoir, idéologiquement, politiquement et stratégiquement.

¹⁶⁵ Dris, Chérif, « Algérie 2014 : De l'élection présidentielle à l'émergence des patrons dans le jeu politique », *L'Année du Maghreb*, 13 | 2015, 149-164.

¹⁶⁶ Entretien réalisé le 02/10/2018, région Centre.

motion de soutien à la réélection de Bouteflika à la présidence de la République pour un 4^{ième} mandat, qui poussera à la démission des leaders influents de l'autre camp, comme Issad Rebrab ou Slim Othmani. Puis, en novembre 2014, l'élection de Ali Haddad à la tête du FCE, en consacrant la victoire politique des patrons pro-régime parachève l'évolution de l'organisation vers un statut de structure-relai du pouvoir. Quoique mis sous tutelle, le FCE n'a jamais été associé à la décision publique et sa marge d'action est restée contenue dans le périmètre étroit d'un discours à visée performative incertaine. Sur le volet des propositions économiques émises à intervalles réguliers par le FCE, la classe dirigeante n'a généralement affiché qu'indifférence, manière souple sans doute de réaffirmer où se situaient les lignes du pouvoir et de décision politique. En revanche, il est possible que le FCE ait réussi à faire bouger les lignes idéologiques au niveau de la classe dirigeante en imposant progressivement le référentiel de l'entreprise dans le débat public. De ce point de vue, les propos de Mourad, grand entrepreneur dans le domaine des services financiers, affichent un certain optimisme :

« Aujourd'hui, le FCE ou CARE [Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise], ils apportent aussi la contradiction, le débat, des propositions, beaucoup de propositions. Bien sûr, des fois, on a l'impression que les propositions n'aboutissent pas mais déjà la plus grande avancée, c'est de changer l'état d'esprit des pouvoirs publics, des gouvernants, des politiques, c'est-à-dire la perception du secteur privé, sa participation en termes de création d'emploi, en termes de création de richesse, de la nécessité de l'égalité de traitement. »¹⁶⁷

Quoiqu'il en soit, les changements idéologiques au niveau de la classe dirigeante semblent encore bien timides au regard de la prégnance qu'ils peuvent avoir dans les pays émergents, où de véritables « gouvernements pro-entreprise » ont vu le jour (Rodrik, 2008).

Malgré les gages de loyauté politique affichés par le FCE, le pouvoir a longtemps hésité à lui accorder l'agrément qui lui permettrait de se transformer en syndicat et de participer à la fois comme observateur et comme membre de droit aux négociations tripartites, à l'instar d'autres organisations représentatives des petites et moyennes entreprises (PME), telle que la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA). Il est possible que le pouvoir ait voulu rester ferme dans sa stratégie de minorisation politique du grand patronat d'autant plus que les risques d'un retour à la tête de l'organisation de patrons opposés au régime n'avaient pas totalement disparu. Par une sorte d'ironie de l'histoire, l'autorisation sera finalement accordée le 4 février 2019, à la veille des grandes mobilisations contre la candidature du

¹⁶⁷ Entretien réalisé le 03/10/2018, région Centre.

président Bouteflika a un 5^{ème} mandat, et de la mise sous verrous au motif de corruption des patrons qui gravitaient dans la périphérie du duo Bouteflika-Haddad. S'en est suivie une profonde crise au sein du FCE, qui voit le retour à la direction de l'organisation des patrons peu dépendants de la commande publique, par l'intermédiaire de son nouveau président Sami Agli, grand patron dans l'agroalimentaire (dattes, céréales, biscuits). Ayant, en outre, changé de dénomination en juillet 2020, pour devenir la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), l'organisation annonce vouloir mettre un terme aux pratiques de collusion avec le politique et concentrer ses efforts sur la défense des stricts intérêts économiques du patronat

Au final, les tendances diffuses à la formation d'un *crony capitalism* à l'algérienne n'ont pas mis fin au procès historique de segmentation globale des élites politiques et des élites économiques. Ce groupe de patrons triés sur le volet et invité au partage officieux de la rente n'a jamais, de près ou de loin, représenté les intérêts du patronat algérien considéré dans son ensemble ni même joué un rôle d'intermédiation entre élites politiques et élites économiques. L'incorporation de la fraction haute du patronat dans les réseaux du pouvoir s'est réalisée au prix de sa neutralisation politique dans une logique de deal à peine masqué conditionnant l'enrichissement au soutien au régime et, en ce sens, cette promotion a joué contre les intérêts du patronat en général. Plus précisément, elle a été génératrice de scissions politiques au sein de la classe capitaliste et, au-delà, elle a surtout permis d'invisibiliser les agissements du pouvoir en vue de maintenir la bourgeoisie classique dans un statut de marginalité politique¹⁶⁸. En focalisant leur attention sur l'enchevêtrement des relations entre dirigeants politiques et *businessmen* au sommet de l'Etat, les travaux sur le *crony capitalism* ont involontairement instiller l'illusion d'une intrication globale ou d'une connivence généralisée entre l'Etat et le capital privé. Pourtant, dans le cas de l'Algérie et des pays maghrébins, l'essor des relations collusives politico-économiques au sein des coalitions dominantes a creusé la rupture existante entre tenants du régime et bourgeoisie. En réalité, le *crony capitalism* ne constitue pas un mode global de fonctionnement du capitalisme mais s'apparente à un sous-ensemble régional du système capitaliste qui exacerbe les tendances déjà présentes à la collaboration ou à l'antagonisme entre la classe dirigeante et les classes possédantes. Dans les Etats développementistes où préexiste une alliance entre classe dirigeante et industriels, les relations de connivence auront tendance à cimenter la collaboration tandis qu'elles contribueront à segmenter les deux types d'élite dans les Etats patrimoniaux.

¹⁶⁸ Cet aspect de rupture politique entre la classe dirigeante et la bourgeoisie classique sera plus spécifiquement traité dans la partie 2, chapitre 4.

3.3. Le néo-compradorisme des oligarques ou le caractère non-développemental du *crony capitalism* algérien

Au sein du groupe des théories d'économie politique visant à expliquer les blocages de l'accumulation capitaliste et l'échec de la transition industrielle dans l'hémisphère Sud, l'approche en termes de *crony capitalism* (capitalisme de connivence), depuis les travaux pionniers de Yahya Sadowski, a connu un succès académique tel qu'elle tend actuellement à supplanter, en particulier dans le monde de la recherche francophone, les théories de la dépendance et de l'Etat rentier. Apparaissant comme l'une des théories les plus radicales dans la littérature francophone dans laquelle le courant marxiste est quasiment inexistant, elle occupe plutôt une position médiane dans le spectre théorico-idéologique anglosaxon dans lequel elle est d'ailleurs parfois rapprochée ou associée à la théorie d'inspiration néoclassique du *rent seeking*¹⁶⁹. Plus précisément, les théories du *rent seeking* et du *crony capitalism* décriraient une même réalité de connivence politico-économique mais appliquée à deux champs différents : les pays du Nord pour le *rent seeking* et les pays du Sud pour le *crony capitalism*. Et les deux théories convergent vers la même conclusion d'une sous-performance économique globale en présence de ce type de relations capitalistes conduisant à la concurrence déloyale, à la captation privée des dispositifs et des bénéfices des politiques publiques, à la rente de monopole et au monopole de rente ainsi qu'à la corruption. Cependant, la teneur analytique plus critique de l'approche en termes de *crony capitalism* tient à deux différences importantes par rapport à la théorie du *rent seeking* : en premier lieu, si cette dernière considère que l'intrication des intérêts des élites politiques et des élites économiques résulte prioritairement des comportements des *businessmen* chasseurs de rente, l'approche en termes de *crony capitalism* la fait dériver des agissements des bureaucrates et en ce sens l'analyse débouche sur une critique plus globale de l'Etat et des institutions ; en second lieu, pour l'approche en termes de *crony capitalism*, les rapports de collusion ne constituent pas un épiphénomène dans une économie qui fonctionnerait dans son ensemble selon un principe de transparence propre au marché mais le cœur du fonctionnement des capitalismes du Sud.

Si dans la recherche francophone sur le sujet, particulièrement influencée par les nombreux travaux de Chekir et Diwan, la thèse d'une transition industrielle bloquée par le

¹⁶⁹ Rubin, Paul H., « Crony Capitalism », *Supreme Court Economic Review*, University of Chicago Press, vol. 23(1), 2015, pp 105-120.

déploiement de réseaux de connivence a toujours le vent en poupe, les critiques et les contestations de ce type d'explication ont tendance à gagner du terrain dans les sciences sociales anglosaxonnes. Dans la science économique, les nombreuses monographies de pays émergents ont apporté une série de preuves empiriques qui infirmaient ou pour le moins relativisaient les effets économiquement délétères du *crony capitalism*¹⁷⁰. Dans la science politique aussi, la remise en cause n'a pas tardé et dès 1994, Eva Bellin montrait que les effets économiques et sociopolitiques potentiels des relations de connivence et des comportements de recherche de rente étaient en réalité conditionnés par le type de système politique et de coalition dominante prévalant à un moment donné : « Where the state mediates private sector profitability, opportunities are indeed created for machination that can result in welfare loss, the emasculation of social forces, and the cannibalization of the state. Still, it must be stressed that political mediation of profits creates only the possibility, not the necessity, of such consequences. Whether or not political mediation leads to losses in general welfare, societal autonomy, or state capacity turns on a number of intervening political variables, specifically the nature of state structure and the logic of the regime's sustaining political coalition. »¹⁷¹. Partageant totalement ce point de vue, nous voulons montrer, à partir du cas algérien, que le *crony capitalism* correspond à une détermination secondaire dont les effets, moulés par le type d'Etat en place – Etat développementaliste/Etat patrimonial – prolongent les tendances existantes à l'essor ou à la stationnarité économique.

Alors que dans les Etats développementalistes, les relations de *crony capitalism* ont eu pour effet de cimenter l'alliance entre dirigeants politiques et patrons d'industrie et donc agi, bien qu'indirectement, comme catalyseurs du processus de développement économique, dans le cas des Etats patrimoniaux comme l'Algérie, ces relations de connivence politico-économiques ont été en quelque sorte déformées et façonnées dans leur contenu par la force gravitationnelle exercée par l'alliance patrimoniale et compradore dominante. D'une certaine manière, les relations de *crony capitalism* ont tendance à reproduire et à étendre les rapports économiques et politiques ambiants et affichent un caractère développemental lorsque la connexion politique concerne des entreprises industrielles et des effets économiques neutres, voire contre-développementaux, lorsque la connexion politique touche à d'autres filières

¹⁷⁰ A titre d'exemple, il est possible de citer les travaux de Jomo et Gomez sur le développement économique malaisien (Jomo K.S., & Gomez, E., « The Malaysian Development Dilemma », In M. Khan & K. Jomo (Eds.), *Rents, Rent-Seeking and Economic Development: Theory and Evidence in Asia*, 2000, pp. 274-303) ou ceux de Gilles Guiheux sur le grand patronat taïwanais (Guiheux, Gilles, *Les grands entrepreneurs privés à Taïwan : la main invisible de la prospérité*, CNRS Editions, Paris, 2002, p 88.).

¹⁷¹ Bellin, Eva, « The Politics of Profit in Tunisia: Utility of the Rentier Paradigm ? », *World development*, Vol. 22, n° 3, pp 427-436, 1994.

d'activité. Dans le cas algérien, nous voulons soutenir l'hypothèse que le *crony capitalism* s'est mué en néo-compradorisme confortant par-là la reproduction stationnaire du capitalisme algérien.

Si au cours des deux décennies de règne de Bouteflika, l'axe hégémonique du bloc au pouvoir constitué de la hiérarchie militaire, de la bureaucratie et de la classe de l'import a été structuré en tendance par des relations de type patrimonial et clientéliste, l'axe secondaire reliant le réseau politico-bureaucratique de la présidence aux oligarques s'est essentiellement édifié sur la base de relations de *crony capitalism*. Les patrons politiquement connectés à la faction présidentielle activent pour l'essentiel dans le BTPH et les services, en particulier les transports, la concession automobile et les médias (presse et télévision). Les patrons d'industrie sont assez rares parmi le groupe des oligarques et sont tous situés dans la filière automobile, à l'exception sans doute du groupe Condor des frères Benhamadi qui opère dans le montage électronique/électroménager. Ces patrons qui se sont lancés dans la fabrication automobile ont profité de leurs relations de proximité avec les membres du gouvernement pour obtenir les accréditations nécessaires leur permettant de nouer des partenariats avec les multinationales étrangères dans le cadre de la loi dite du 51/49¹⁷², sachant que tous les investissements lourds excédant un montant de 5 milliards de dinars (environ 36 millions d'euros dans les années 2010) doivent recevoir l'aval de l'organe politique que constitue le Conseil national d'investissement (CNI) (Cf. Encadré 6 ci-dessous). C'est ainsi que s'est constituée, à partir de 2014, l'industrie automobile algérienne faite d'un ensemble de joint-ventures associant le groupe de Tahkout à Hyundai, le groupe d'Oulmi à Volkswagen, le groupe Hasnaoui à Nissan, les groupes de Benhamadi et de Belarbi à PSA, le groupe d'Arbaoui à Kia, la Société, etc.

**Encadré 6 : Les données incommunicables du Conseil national d'investissement
(Fragment 2 du journal d'observation)**

Nous avons appris à travers nos entretiens et la lecture d'articles de presse que plusieurs grands projets d'investisseurs nationaux avaient été refusés par le CNI et en conséquence nous voulions obtenir des données plus précises sur la proportion de dossiers rejetés, sur leur répartition sectorielle et sur leur origine nationale ou internationale. Nous nous sommes alors rendus dans les bureaux du CNI situés dans le bâtiment du Ministère du tourisme et de l'artisanat à Alger. On me demanda de patienter dans une salle d'attente dans laquelle le mobilier était réduit à sa plus simple expression, quelques chaises éparses, et le décor interpellait tout visiteur par son absence. On me dit que le président du Conseil d'administration était en réunion et qu'il ne pouvait me recevoir pour l'instant, façon sans doute polie de me signifier qu'il ne désirait pas

¹⁷² Adoptée dans le cadre de la Loi de finance complémentaire de 2009, cette règle stipule que la partie étrangère désirant investir en Algérie ne peut le faire que dans le cadre d'un partenariat avec une société algérienne dans lequel cette dernière ne peut détenir une participation inférieure à 51% du capital (49 % au maximum pour la partie étrangère).

me recevoir. Mais déterminé à obtenir ce que j'étais venu chercher, je rétorquais que j'étais disposé à patienter. Après 3 h 30 d'attente, un employé vint me dire que le président était attendu à l'extérieur et qu'il devait partir en urgence. Il passa effectivement devant moi quelques minutes plus tard et il ne daigna me laisser en guise de première entrevue qu'un regard en coin dénué de toute empathie. Malgré tout, les guichetiers à l'accueil réussirent à me faire monter auprès du directeur financier qui m'accueillit avec méfiance et froideur. Il me demanda la raison de ma venue et, après m'avoir écouté, il m'asséna cette sentence qui laissait transpirer une menace en bonne et due forme :

« Vous savez qui préside le CNI ? C'est le Premier ministre lui-même ! »

Il me fit ainsi comprendre que la prudence élémentaire devrait me conduire à ne pas enquêter sur des choses d'une si haute importance et pour mettre un terme à l'entretien, il nota mon email sur un bout de papier, me laissant entendre qu'il m'enverrait certaines données. Je sus immédiatement qu'il n'en serait rien et le temps confirma mon intuition.

Le Conseil national de l'investissement qui se réunit trimestriellement est effectivement présidé par le premier ministre et regroupe en son sein les ministres des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie et promotion des investissements, du Commerce, de l'Énergie et mines, du Tourisme, de la Petite et moyenne entreprise et artisanat, de l'Aménagement du territoire, environnement et tourisme. Il s'agit donc d'un organe politique qui est théoriquement chargé d'avaliser les projets d'investissement présentant un intérêt pour la diversification de l'économie nationale et de rejeter ceux qui pourraient lui être préjudiciables. Dans les faits, le CNI a joué le rôle d'instrument de contrôle du patronat, favorisant les chefs d'entreprise gravitant dans le cercle des décideurs politiques et brimant ceux qui avaient manifesté des vellétés d'indépendance ou émis des critiques à l'encontre du régime. En 2021, quelques rares informations émanant des sphères dirigeantes ont commencé à filtrer sur le nombre de dossiers en attente au niveau du CNI. Il apparaît que 2500 projets étaient bloqués à cette date, ce qui représentait une somme minimale d'investissement de 90 milliards de dollars¹⁷³. Tout laisse à penser que le pouvoir politique cherche, par les barrières institutionnelles érigées sur la route des investisseurs, à limiter la croissance du secteur privé et à contenir l'essor de la bourgeoisie classique. A titre d'exemple, le projet de création d'une usine sidérurgique dans la zone de Bellara à Jijel par le patron de Cevital, Issad Rebrab, et qui prévoyait un montant d'investissement de 7,7 milliards d'euros, a été rejeté dès 2011 par le CNI au profit d'investisseurs qataris.

L'alliance industrielle du capital indigène avec le capital étranger sous la bénédiction des dirigeants algériens devait théoriquement jouer, comme cela a été effectivement le cas dans les économies émergentes, un rôle stimulant pour l'économie nationale, produire des effets d'entraînement pour le tissu local des PME et contribuer à la réindustrialisation du pays. Pourtant, dans les faits, le taux d'intégration de la production dans l'industrie automobile, taux qui mesure la part de la production réalisée localement, est invariablement resté à des niveaux extrêmement faibles, pour ne pas dire nuls. Cette situation d'une industrie politiquement connectée mais économiquement non intégrée était perceptible, pour des observateurs avertis,

¹⁷³ Hamadi, Riyad, « Investissements : au moins 90 milliards dans les tiroirs de l'administration », *TSA*, 23 novembre 2021.

dès les premiers temps de son édification. Voici le bilan implacable qu'en dresse, dès février 2017, Ghani, un grand entrepreneur et promoteur dans le domaine de l'immobilier :

« Ecoutez Monsieur, regardez, le développement c'est quoi ? C'est l'exportation. Nous, nous avons un problème avec les usines de véhicule. En principe un véhicule fabriqué en Algérie coûte moins cher qu'à l'extérieur, d'accord ? Moi, ce que j'ai entendu, c'est qu'il coûte plus cher. Ça, c'est le premier problème. Segundo, on amène la voiture démontée et on la remonte ici. On doit exiger qu'au moins 60 % des pièces soient fabriquées en Algérie. C'est l'intégration. S'il n'y a pas d'intégration, ça ne sert à rien. Tercio, il ne faut pas que les véhicules soient destinés seulement à l'Algérie. Il faut qu'on puisse les vendre à l'étranger. On n'a pas ça, comment voulez-vous qu'on se développe ? Il faut absorber la main d'œuvre c'est-à-dire le chômage. Il faut qu'au moins 80 % du véhicule soit fabriqué en Algérie. Tout vient de là-bas donc on ne fait que du boulonnage. Et tu les vends plus cher que les véhicules qui viennent de l'extérieur. C'est anormal et en plus la main d'œuvre elle coûte dix fois moins cher par rapport à l'étranger. Parce qu'eux, s'ils sont venus ici, c'est pour nous sucer, excuse-moi le terme. »¹⁷⁴

Du « boulonnage », c'est effectivement la conclusion à laquelle est parvenue la commission d'enquête dépêchée par le gouvernement au printemps 2017, seulement deux mois après que nous ayons rencontré l'entrepreneur en question. Les usines Hyundai de Tiaret et Volkswagen de Relizane ont été accusées de pratiquer des « importations déguisées » via le système des Semi Knocked Down (SKD) qui consiste à assembler localement des kits prémontés de véhicules fabriqués à l'étranger¹⁷⁵. L'entreprise Renault installée depuis 2014 à Tlelat dans la wilaya d'Oran n'a pas échappé au fiasco lorsque les dirigeants algériens furent obligés d'admettre que la société française évoluait avec des taux d'intégration incomparablement moins élevés que chez le voisin marocain¹⁷⁶. De fait, c'est la chute de la faction présidentielle (réseau Bouteflika) au moment du Hirak qui va sonner le glas de la jeune industrie automobile algérienne dans la mesure où elle donnera lieu à un ensemble de révélations sur l'ampleur du scandale¹⁷⁷. Au final, en décidant en mai 2020 de l'interdiction de l'importation kits automobiles prémontés, la nouvelle administration Tebboune a mis à l'arrêt ou poussé à la

¹⁷⁴ Entretien réalisé le 20/02/2017, région Ouest.

¹⁷⁵ « En Algérie, comment l'industrie automobile a tourné au fiasco », *Le Monde*, 15 février 2021.

¹⁷⁶ Benali, Arezki, « Arrêt de l'usine Renault d'Oran », *Algérie Eco*, 3 mars 2021.

¹⁷⁷ En 2020, ce scandale du montage automobile conduira d'ailleurs en prison les responsables en charge de ce dossier au moment des faits, en particulier deux ex-ministres de l'industrie Mahdjoub Bedda et Abdeslam Bouchareb, deux ex-premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal et les dirigeants des sociétés algériennes partenaires Mahieddine Tahkout (Hyundai) ou Mourad Oulmi (Volkswagen). Ce procès du « scandale automobile » a estimé la perte pour le Trésor public à un montant s'élevant à 793 millions d'euros.

fermeture les chaînes de montages de la totalité des usines automobiles présentes sur le territoire national¹⁷⁸.

Il apparaît ainsi que l'incorporation de la fraction d'élite du patronat dans la coalition dominante n'a pas insufflé une dimension industrialiste au pouvoir, loin s'en faut. C'est en réalité l'inverse qui s'est produit à savoir la conformation de la bourgeoisie des oligarques aux pratiques patrimoniales et compradores en vigueur dans la sphère du pouvoir. L'axe hégémonique constitué de l'armée, de la bureaucratie et de la classe des importateurs (faction militaire) a en quelque sorte enveloppé dans son mode fonctionnement politico-économique l'axe secondaire structuré par l'alliance du réseau Bouteflika et des oligarques (faction civile). En raison du déséquilibre des forces entre les deux camps adverses au profit de la faction militaire et ce, même si la faction civile exerçait les fonctions gouvernementales, c'est le mode ancien d'appropriation/distribution de la rente – celui des élites historiques – qui a globalement prévalu et qui a fait subir une diffraction sociale aux relations de *crony capitalism* typiques de la faction civile. Plus précisément, les oligarques ont eu tendance à délaisser les activités productives pour s'adonner à des pratiques compradores d'un nouveau genre – phénomène que nous qualifions de néo-compradorisme – dans le cadre d'une alliance avec le capital étranger. Ce néo-compradorisme exploite, pour exister, les chaînes de valeurs mondiales en se positionnant au niveau de leur échelon le plus bas, celui où la valeur générée est la plus faible. Le profit dégagé à ce niveau-là correspond donc essentiellement à un profit commercial mais ce néo-compradorisme suppose, à la différence des activités compradores traditionnelles, une base minimale d'accumulation, représentée par exemple dans l'industrie automobile algérienne par les chaînes d'assemblage dans lesquelles sont rivetés les différents kits importés. Pour le capital étranger, l'intérêt réside autant dans l'exploitation de l'avantage comparatif que constitue les bas salaires que dans la possibilité de réalisation de la plus-value par la pénétration d'un marché local généralement protégé par des barrières tarifaires¹⁷⁹.

S'il est possible de considérer sous un angle généraliste le néo-compradorisme comme un produit synthétique de l'interpénétration de relations de *crony capitalism* et de relations patrimoniales-compradores classiques, des facteurs situationnels interviennent comme déterminations secondaires dans la formation de ce mode de fonctionnement économique du politique. En premier lieu, la dimension compradore du pouvoir exerce une pression

¹⁷⁸ « L'importation de kits automobiles prémontés interdite », *L'Orient-Le Jour*, 11 mai 2020.

¹⁷⁹ A titre de comparaison, l'Etat chinois a réussi à empêcher ce type de stratégie purement commercialiste de la part des firmes multinationales (FMN). Lors de l'ouverture de son territoire aux FMN – Loi du 12 avril 1986 sur les entreprises à capitaux étrangers – l'Etat chinois a imposé un ensemble de contraintes aux FMN telles que l'exportation de 50 % de leur production, l'apport de technologies avancées ou des délais limités d'exploitation.

ambivalente sur les patrons politiquement connectés : d'un côté elle marque de son sceau les relations et pratiques économiques de ces outsiders et de l'autre elle obère leurs chances de développer une activité véritablement lucrative en ce domaine dans la mesure où les monopoles d'importation sont déjà institués. Le renouvellement des pratiques compradores apparaît dès lors comme un moyen de contournement des barrières monopolistes érigées par les importateurs historiques. En deuxième lieu, le fait qu'une activité a priori industrielle bascule en opération d'import comme c'est le cas la filière automobile en Algérie tient sans doute pour partie au caractère néophyte des entrepreneurs nationaux – ils ne sont pas issus de ce domaine d'activité – qui par leur absence de maîtrise des process de fabrication ne pouvaient donc négocier un certain seuil minimal d'intégration de la production. Par exemple, de l'avis même des responsables de l'usine automobile TMC située à Tiaret, propriété de Mahieddine Tahkout et en partenariat avec Hyundai, le taux d'intégration de la production n'excédait pas les 5 à 6 % en 2017¹⁸⁰. Bien que détenant juridiquement 51% du capital dans le cadre des joint-ventures, ils en sont rendus à servir de courroie de transmission des groupes étrangers sur le sol national. En troisième lieu, ce néo-compradorisme a pu se développer grâce au rôle stratégique d'intermédiation joué par la catégorie des politico-bureaucrates – dans le cas algérien il s'agit de la faction civile sous la houlette des frères Bouteflika – entre les patrons des groupes locaux politiquement adoubés et les multinationales. Les dirigeants politiques acceptent de remplir ce rôle parce qu'ils y trouvent à titre personnel une source de revenu au travers de la corruption mais aussi parce qu'il répond à un intérêt catégoriel de rééquilibrage du rapport de force avec les factions rivales via les alliances nouées en interne (fraction haute du patronat local) et en externe (multinationales, puissances étrangères. Au final, des facteurs structurels et situationnels propres à la configuration sociopolitique algérienne se sont ainsi conjugués pour faire de l'incorporation des patrons dans la coalition dominante un phénomène non/contre-développemental et assurer à l'Etat patrimonial sa reproduction sous des formes renouvelées.

Conclusion

Cette première partie de la thèse s'est attachée, dans une perspective comparée, à distinguer la structuration sociopolitique des Etats du Sud de celle des Etats du Nord pour ensuite saisir, dans le spectre des Etats du Sud, les types de coalition dominante qui animent les Etats

¹⁸⁰ Rahmouni, Zahra, « C'est quoi le SKD, le CKD et le taux d'intégration ? », *TSA*, 3 avril 2017.

développementistes et celles qui régissent les Etats périphériques. Nous avons ainsi montré que les Etats du Sud divergeaient des Etats du Nord sur le plan de leur structuration sociopolitique interne. Si l'Etat capitaliste du Nord repose fondamentalement sur l'existence d'un bloc au pouvoir défini comme l'alliance contradictoire des fractions de classes capitalistes dont la direction politique est assurée par la fraction hégémonique, l'Etat capitaliste du Sud apparaît plus hétérogène dans sa constitution dans la mesure où le pouvoir vient se concentrer dans un axe hégémonique reliant la force politique dominante (parti, armée, services sécuritaires, dynastie) à l'une des fractions de classes possédantes. La spécificité des Etats développementistes tient à la relation privilégiée qui s'est nouée entre la catégorie dirigeante de politiques et de bureaucrates et la bourgeoisie indigène, axe hégémonique qui a constitué le moteur du développement économique. En revanche, les Etats périphériques, dont le rôle ne peut excéder structurellement celui de l'organisation d'une reproduction stationnaire du capital, sont caractérisés par une alliance à leur sommet entre le cercle dirigeant des politiques et bureaucrates et les groupes capitalistes organiquement liés au capital étranger, qu'ils soient compradors ou néo-compradors. Le modèle économique et institutionnel qui émane de cette coalition politiquement dominante a tendance à étouffer l'activité industrielle indigène pour deux raisons majeures : d'une part parce que l'import débridé a tendance à saper les bases des entreprises industrielles existantes et d'autre part parce que les capitaux existants ont tendance à se diriger vers les activités de négoce international qui sont hautement et rapidement lucratives.

En Algérie, les patrons d'industrie n'ont jamais été intégrés à la coalition dominante en tant que fraction de classe ou groupe syndicalement organisé au cours des deux décennies qui ont suivi la guerre civile. Cela ne signifie pas que le bloc au pouvoir n'ait témoigné d'aucune certaine plasticité. Dans les faits, un groupe d'hommes d'affaires constituant l'élite du Forum des chefs d'entreprise, l'association la plus puissante du patronat en Algérie, a pu profiter des luttes entre factions qui agitaient les sommets de l'Etat pour se hisser dans les réseaux du pouvoir. En particulier, la faction présidentielle, faction civile agglomérant politiques (du FLN et du RND) et membres de la haute administration et dirigée officieusement par Saïd Bouteflika, le frère du Président, a noué un ensemble de relations de type *crony capitalism* avec cette fraction haute du patronat dans une logique de renforcement face à la faction adverse incarnée par l'armée. Cependant, l'incorporation de ces grands patrons dans la coalition dominante ne s'est pas traduite par une alliance développementaliste, par une relation globale de collaboration économique. L'entrée dans la coalition dominante de ces patrons triés sur le volet n'a pas conduit à une inflexion industrialiste du pouvoir mais à l'inverse ce sont ces derniers qui ont

adopté les pratiques économiques néo-compradores typiques des sphères dirigeantes. Cela tient au fait que la plupart des patrons en question n'appartenaient pas au monde de l'industrie ou n'avaient que très peu d'expérience dans le domaine. Mais surtout la promotion politique de ces chefs d'entreprise, loin de conduire à une représentation des intérêts du patronat au sein du pouvoir, a participé de la scission politique de ce groupe social. Les patrons politiquement connectés ne représentaient donc pas une force au sein de la coalition dominante capable de modifier les orientations économiques du pouvoir. Dominés dans la coalition dominante, taire leurs revendications politiques ou n'exprimer aucune opinion politique divergente était la condition par laquelle les patrons pouvaient profiter individuellement des largesses du pouvoir.

Le Hirak en 2019-2020 a eu pour conséquence directe la désagrégation de la faction présidentielle. Délégitimée par la mobilisation populaire qui dénonçait la corruption endémique du système politique, le réseau politique des frères Bouteflika a aussi subi les attaques incessantes de l'Etat-major militaire qui, armé du moyen institutionnel de la Justice, a profité du contexte de crise politique pour solder ses comptes et envoyer derrière les barreaux dirigeants politiques et oligarques. Sur le plan politique, le régime s'est recentré autour de l'armée, mettant ainsi fin à un épisode d'hétérogénéisation de la coalition dominante. Sur le plan économique, la multiplication des procès à l'encontre des patrons a en quelque sorte tétanisé l'activité économique qui fonctionnait à tous les étages grâce aux relations de connivence ou à la corruption. Mais plus fondamentalement, le nouveau pouvoir semble toujours baigné de l'illusion de pouvoir créer un capitalisme dynamique sans s'appuyer sur la classe des capitalistes nationaux. Dans cette perspective, l'accueil des multinationales et l'alliance avec le capital étranger ont été renforcés, prolongeant ainsi les orientations économiques et politiques de l'ère Bouteflika.

**Partie 2 : Le grands chefs d'entreprise face à
l'Etat. Polarisation sociopolitique et impossible
accumulation du capital**

Si les phénomènes d'industrialisation ou de stationnarité économique dépendent des rapports élitaires entre patrons et dirigeants politiques, ils ne peuvent être totalement réduits ou expliqués par ces interrelations au sein de l'Etat. En focalisant leur attention sur les tendances récentes à la formation d'une bourgeoisie oligarchique au sein de la coalition dominante, les travaux académiques ont involontairement jeté un voile sur ce qui se passait plus bas, à la périphérie des grandes institutions politiques, à savoir les rapports entre la bourgeoisie classique – bourgeoisie peu ou pas connectée politiquement et donc n'occupant pas de place dans la coalition dominante – et le pouvoir politique. Or, le rôle développemental ou économiquement inhibiteur de l'Etat ne découle pas uniquement des relations politico-économiques nouées à son sommet mais aussi des interactions entre autorités politiques et patrons à tous les étages de la société (de la très grande société à la microentreprise, de l'échelle nationale à l'échelle wilayale ou départementale). Plus fondamentalement, c'est le continuum des rapports de classe entre capitalistes et dirigeants politiques dont les rapports élitaires ne sont que l'excroissance visible qui conditionnent la mise en place d'un modèle économique productif. Le succès de l'industrialisation dans les économies du Sud a reposé sur la sédimentation, en-deçà de la coalition élitare (alliances entre factions), d'une coalition sociopolitique large (alliances de classes) structurée par un faisceau de relations de collaboration et de soutien mutuel entre l'Etat et la classe capitaliste considérée dans sa globalité.

Dans le cas de l'Algérie, l'essor de la classe capitaliste n'a historiquement jamais constitué une priorité pour le pouvoir politique. Dans le cadre d'une stratégie de développement fondée depuis les années 1970 sur les industries publiques, le secteur privé était réduit à la portion congrue, toléré mais peu soutenu, vivant dans les espaces économiques laissés libres par les entreprises étatiques. Toutefois, les processus de libéralisation économique des années 1990 vont favoriser l'essor du secteur privé et la constitution de grands groupes, ce qui a eu pour conséquence de modifier sensiblement le rapport de l'Etat au patronat. Loin de voir dans cette classe montante une force sociale sur laquelle ils pouvaient s'appuyer pour enclencher une dynamique industrielle, les dirigeants algériens sous l'ère Bouteflika (années 2000 et 2010) vont renforcer l'ensemble des dispositions qui confinent économiquement et politiquement les patrons depuis l'indépendance en 1962, à cela près que l'indifférence qui caractérisait autrefois les relations va progressivement virer à la confrontation. Dans la configuration sociopolitique algérienne, la consolidation des positions économiques du patronat a été perçue par le pouvoir politique comme une menace pour ses intérêts, pour sa stabilité, pour sa survie. Nous voulons montrer dans cette partie que la domination des autorités politiques sur les grands patrons et le rapport conflictuel qui lui est consubstantiel, aux échelles nationale et wilayale

(départementale), ont balayé les chances de toute modernisation économique par le haut ou par le bas. Dans un premier temps, nous verrons que les institutions qui encadrent le fonctionnement économique agissent comme une force d'inertie contrariant les activités industrielles et l'accumulation du capital en général (chapitre 3). Nous montrerons ensuite que la domination et la marginalité politiques dans laquelle l'Etat, dans ses dimensions centrale et territoriale, tient la bourgeoisie algérienne conduit à une situation de rupture et de polarisation politiques incompatible avec la mise en place d'une stratégie industrielle d'émergence (chapitre 4). Nous analyserons enfin le processus de formation d'une conscience de classe subversive de la bourgeoisie en lien avec les conditions structurelles de sa subordination (chapitre 5).

Chapitre 3 : Une bourgeoisie algérienne institutionnellement contrariée

Depuis les travaux fondateurs de Douglass North et Oliver Williamson¹, la recherche académique a focalisé son attention sur le rôle développemental des institutions capitalistes dans les pays anciennement industrialisés ou dans les pays en voie d'industrialisation de l'ex-bloc de l'Est ou de l'hémisphère Sud. Plus rares sont les travaux scientifiques qui ont cherché à analyser les institutions en tant que source de blocage du développement économique comme si les institutions étaient originellement et nécessairement frappées du sceau du développementalisme et du progrès social. Or, dans une perspective d'histoire longue, les mêmes institutions peuvent jouer dans un moment donné un rôle moteur dans le procès d'industrialisation et s'ériger en barrière du développement économique dans un contexte postérieur. Comme l'a montré Marx, les institutions en tant que rapports sociaux de production stimulent jusqu'à un certain degré les forces productives mais finissent par entrer en contradiction avec elles. Dans cette optique, nous essaierons de démontrer que l'architecture institutionnelle ayant conditionné l'industrialisation des années 1970 en Algérie affiche aujourd'hui une incongruence avec les modes de fonctionnement et les standards de production de l'entreprise capitaliste moderne. Cette hypothèse sera déclinée en quatre sections dans lesquelles nous étudierons successivement les blocages de l'accumulation capitaliste en lien avec le système de formation (section 1), avec le système bancaire (section 2), avec l'administration en charge de l'entreprise (section 3) et enfin avec l'Etat central dans sa fonction de régulation économique (section 4).

¹ North, Douglass C., *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, 1990; Williamson, Oliver E., *The Economic Institutions of Capitalism: Firms, Markets, Relational Contracting*, Free Press, 1985.

1. La sous-production des qualifications ou le délitement du système de formation

Parmi toutes les conditions institutionnelles qui structurent l'environnement économique d'une entreprise, le système de formation, en tant qu'il participe à la production de la force travail, en particulier de ses caractéristiques de disponibilité, de qualification, de productivité, apparaît comme la dimension déterminante parce qu'il affecte de manière la plus immédiate les niveaux de création de valeur et de rentabilité de la production industrielle. C'est pourquoi, même si les autres dimensions de l'environnement institutionnel peuvent promouvoir l'activité du capital privé, c'est *in fine* la capacité productive des travailleurs qui déterminera et le niveau de marge de l'entreprise et ses possibilités de croissance. La tendance générale qui touche à des degrés divers l'ensemble du grand patronat algérien est l'extrême difficulté à accéder à une main-d'œuvre capable de répondre aux standards de la production en termes de technicité, de productivité et de compétitivité. Toutefois, l'analyse du recrutement et de la gestion de la main-d'œuvre par les grandes entreprises affiche des problèmes de nature et d'intensité différentes en fonction du niveau de qualification du salariat.

Du point de vue de la production, du recrutement et de la mobilisation du travail qualifié, l'histoire de l'Algérie indépendante n'a pas été indemne des évolutions les plus paradoxales. Lorsqu'au tournant des années 1970-1980, le système de formation avait réussi à produire à grande échelle des compétences de haut niveau pour répondre aux besoins techniques et managériaux de l'industrie publique, celle-ci a commencé à montrer des signes patents d'essoufflement, prélude à un long dépérissement². Les travailleurs diplômés sont ainsi devenus surnuméraires dans le contexte de marasme économique des années 1980-1990, ce qui a produit un effet de rétroaction sur le système de formation publique qui est entré en crise, les jeunes générations ayant perdu tout espoir d'insertion professionnelle et de promotion sociale via la réussite scolaire. Cependant, cette période de déclin de l'entreprise publique correspond aussi à celle de l'essor de la grande entreprise privée dont l'activité suppose désormais davantage de technicité et d'organisation et donc un recours croissant au travail qualifié et aux compétences managériales. Pourtant, au cours des deux décennies 1980 et 1990, le secteur privé n'est pas

² Talahite, Fatiha, « Désindustrialisation et industrialisation en Algérie. Le rocher de Sisyphe », *Outre-Terre* 2016/2 (N° 47), p. 130-151.

perturbé par la baisse tendancielle des performances du système de formation dans la mesure où les diplômés des années 1970 sont encore sur le marché du travail. Mais surtout, ces nouveaux groupes privés vont puiser les compétences nécessaires dans le personnel d'encadrement du public qui outre son niveau de qualification présente l'avantage d'une solide expérience professionnelle. Voici comment Abbas, consultant en investissement auprès de grands groupes industriels, résume le phénomène d'absorption des compétences du public par le privé :

« Si on revient à l'ENIE [Entreprise nationale des industries électroniques]³, il y a eu une véritable gabegie parce qu'ils ont liquidé tout l'encadrement. Et toute l'élite qui a été renvoyée⁴ se trouve actuellement au Canada ou aux États-Unis. D'autres sont actuellement à la retraite, ce sont des gens de ma génération [génération née dans les années 1950] et ils ont occupé de très hauts postes dans le privé, ils ont fait le bonheur de certaines entreprises comme par exemple Chiali⁵. La restructuration de l'entreprise Chiali a été faite par d'anciens cadres de l'ENIE qui ont été mis à la porte. Le groupe Hasnaoui⁶ a lui aussi été restructuré par d'anciens cadres de l'ENIE. »⁷

L'évolution du grand capital privé algérien a été scandée par trois phases différentes. Au cours d'une première phase (années 1970 et 1980), les entreprises courent de manière anarchique après le résultat, la rentabilité, la croissance et toutes les autres considérations apparaissent à cet égard futiles ou pour le moins secondaires. Au cours d'une deuxième phase (années 1990 et 2000), lorsque les marchés commencent à s'encombrer et que les entreprises sont parvenues à une taille critique, les questions d'organisation se posent avec acuité et conditionnent la poursuite de la croissance. C'est au cours de cette phase organisationnelle du privé que les ex-cadres du public ont joué un rôle stratégique de par leur expérience dans les grands conglomérats étatiques. Ils ont été à l'origine de la restructuration des sociétés privées évoquée par Abbas. Et celles qui n'ont pas pris la mesure de l'importance fondamentale de la restructuration ont généralement périclité. Enfin, la dernière phase dans laquelle semblent engagées les grandes entreprises (années 2010 et 2020) est celle de la « bonne gouvernance »

³ L'ENIE, ex-SONELEC, est une entreprise publique créée en 1978 et située à Sidi Bel Abbes. Elle a constitué un fleuron industriel, produisant des ordinateurs, des télévisions, des appareils électro-ménagers, des systèmes de télé-surveillance, ...

⁴ Après le contre-choc pétrolier de 1987, l'entreprise ENIE traverse une crise sévère qui la conduit quasiment au bord de la faillite. Des plans de restructuration vont être mis en place qui entraînent des licenciements massifs estimés entre 2000 et 3000 salariés entre la fin des années 1980 et le début des années 1990.

⁵ Le groupe Chiali est un leader national dans le domaine des matériaux de construction. Il possède aussi des activités dans le BTPH, en particulier dans le domaine de l'hydraulique.

⁶ Le groupe Hasnaoui est un leader national dans le domaine du BTPH.

⁷ Entretien réalisé le 24/02/2020, région Ouest.

au niveau de l'actionnariat, c'est-à-dire de formalisation des instances et mécanismes décisionnels à l'origine de la formulation des axes stratégiques du groupe.

Les problèmes en termes de recrutement du capital humain ont commencé à se poser à la fin de la deuxième phase de restructuration, dans la période de post-guerre civile, au moment où les cadres formés dans les années 1970 arrivaient à la fin de leur carrière professionnelle. Pour Éric Verdier, « la déconnexion entre les dispositifs de formation et les milieux professionnels se manifeste par des déphasages entre les contenus de la carte des spécialités de formation et les attentes du système productif : ils ont partie liée avec les insuffisances de la programmation des besoins et de l'implication des entreprises dans l'élaboration de l'offre de formation. En Algérie, ce fonctionnement engendre une formation de qualité souvent médiocre, au point de dissuader les employeurs d'investir dans le développement des ressources humaines (Ben Yaou, 2010) »⁸. La question de la régénération du personnel qualifié est devenue une question cruciale, quasi-existentielle pour le grand patronat, dans un contexte où les formations scolaires étaient frappées d'obsolescence au regard des standards modernes de production de la grande entreprise capitaliste⁹. Mounir, le directeur adjoint d'une société de matériaux de construction, dresse un bilan implacable de la situation de décrochage du système scolaire par rapport au système économique, situation qui affecte tant le recrutement des ouvriers qualifiés que les postes d'encadrement et de direction managériale :

*« Tout à fait, c'est un souci (le recrutement) très important mais il y a plusieurs étages. Rechercher un certain niveau de compétence, on souffre de ce problème. Au niveau le plus grand, c'est-à-dire quand on recherche un niveau de compétences élevé comme les managers, comme les DRH avec une vision moderne des ressources humaines, on n'en trouve pas en Algérie. L'Algérie n'en a pas formés. Pour revenir à des opérations comme le BTP ou comme la plasturgie chez nous, le paradoxe c'est que l'Algérie a investi énormément de milliards dans la formation professionnelle. Mais là c'est un autre problème, encore une fois on n'arrive pas à trouver la recette qui fait que l'individu au terme de sa formation professionnelle devienne employable, opérationnel. Le problème, c'est celui-là, c'est qu'on trouve sur le marché des maçons, des couvreurs, des plombiers, des peintres, des électriciens mais ils ne sont pas employables. »*¹⁰

⁸ Verdier, Éric, « La fabrique de la non-qualité dans les systèmes d'éducation et de formation du Maghreb », *Critique économique*, n° 31, 2014, pp. 35-53.

⁹ Ben Yaou, Madjid, « La formation professionnelle initiale en Algérie. Etatisme et équilibre de bas niveau de régulation » in Catusse M., Destremau B. et Verdier E. (ed.), *L'Etat face aux débordements du social au Maghreb : formation, travail et protection sociale*, coll. Sciences-Po Aix, Karthala Editions, Paris, 2010 p. 323-360 ; Ben Sedrine, Saïd et al., « Les réformes de la formation des jeunes au Maghreb : entre référentiels internationaux et recherche de cohérence sociétale », *Revue Tiers Monde*, n° 223, juillet-septembre 2015.

¹⁰ Entretien réalisé le 01/03/2017, région Ouest.

En premier lieu, les grandes entreprises se trouvent donc confrontées au problème épineux et structurel de l'« employabilité » des ouvriers qualifiés, produits en abondance par le système public de formation professionnelle mais non opérationnels sur le terrain ou quasiment inexploitable en l'état. Les grands patrons rencontrés, tous secteurs confondus, décrivent cette situation de blocage qu'ils essaient tant bien que mal de dénouer en dispensant en interne les formations nécessaires sachant que la solution consistant à rechercher les rares éléments « employables » sur le marché local s'apparente toujours à la recherche d'une aiguille dans une meule de foin. Farid, grand industriel dans la filière des matériaux de construction, porte un jugement sévère sur l'éducation nationale :

« Surtout qu'en termes de formation par exemple technique, vous cherchez aujourd'hui des gens formés techniquement, il n'y en a pas. Vous cherchez des tourneurs, il n'y en a pas, des fraiseurs il n'y en a pas, des outilleurs, des plasturgistes, dans tous les métiers, il n'y a pas eu de formation. Et donc du coup l'industrie est handicapée. Donc l'industriel est obligé de se prendre en charge, de former lui-même ses éléments en interne pour pouvoir développer l'industrie. Sinon, il ne peut pas. Aujourd'hui, dans les pays développés, vous cherchez un menuisier, vous le trouvez, donc il suffit de lui faire les tests nécessaires mais il est déjà formé. Donc vite il peut se mettre dans le bain. [...] Ça commence à peser lourd sur les coûts de l'activité. Il faudrait que les gens montent en performance pour pouvoir être plus rentables. Et ça c'est la déformation de l'éducation nationale, on ne leur a pas appris à être performant dès le départ [...] Donc le système mis en place a permis à la médiocrité d'émerger. Vous êtes en France et vous connaissez un petit peu le système éducatif français, comment il est sélectif et on ne peut pas passer à une autre étape si vraiment l'étape d'avant n'est pas vraiment réussie. C'est important. Donc c'est tout ça qu'il faut revoir je dirais. L'Algérie a opté pour la quantité, pas pour la qualité. Donc on a formé des masses. Aujourd'hui au niveau universitaire, il y a des milliers qui sortent chaque année et allez-y faire le tri ! Pour aller dans le marché de l'emploi, pour qu'ils soient efficaces, vous allez prendre peut-être 3-4 %, c'est tout. Le reste ce n'est pas efficace. C'est dommage ! C'est dommage ! »¹¹

Le constat dressé par ce patron d'industrie est sans appel, « le système mis en place qui a permis à la médiocrité d'émerger » bloque l'essor de la grande entreprise et plus globalement l'émergence du secteur privé. Les chefs d'entreprise vont donc puiser dans ce volant extrêmement réduit de capital humain efficace, 3 à 4 % de l'offre de travail qualifié selon

¹¹ Entretien réalisé le 20/04/2017, région Ouest.

l'estimation de l'industriel cité, mais les coûts de prospection sont tels (« *allez-y faire le tri !* »), sans parler de la concurrence des autres entreprises, que la voie la plus rationnelle économiquement sur le long terme consiste à créer des écoles de formation propres à la firme, souvent en partenariat avec des instituts ou des universités étrangères. Si dans les pays industrialisés, l'Etat se charge dans la mesure du possible d'offrir par la réforme institutionnelle et par la politique structurelle les conditions qui permettent au capital privé de prospérer, les grandes entreprises algériennes, si elles veulent assurer leur développement, sont condamnées à compenser les carences institutionnelles et *in fine* à se substituer à une puissance publique défaillante.

Si les très grandes sociétés se sont dotées d'écoles de formation polyvalentes à l'instar du groupe BTPH Hasnaoui (Centre de formation Phare créé en 2005) ou de la société Chiali dans les matériaux de construction (Ecole de formation Chiali Académie créée en 2017), tous les grands chefs d'entreprise ne possèdent pas les ressources financières et humaines de projets aussi ambitieux. Les patrons comme Chafik qui appartiennent à la fraction basse du grand patronat¹² se cantonnent à un système de « *débrouille* » reposant sur des formations sur le tas :

*« On rencontre énormément ce problème de recrutement de main-d'œuvre qualifiée. On a de grands soucis, parce que nous formons aussi nous-mêmes des jeunes, mais on rencontre des difficultés parce que la formation professionnelle n'est pas adaptée à la demande. Le privé ne va pas vers la formation professionnelle et la formation professionnelle ne va pas vers le privé. On se débrouille comme on peut. Par exemple, les conducteurs d'engin on les forme avec les anciens, ça se passe comme ça. »*¹³

En définitive, une évolution en ciseaux s'est dessinée entre un système de formation scolaire et professionnelle fonctionnant en vase clos et un secteur capitaliste privé qui se modernise pour se rapprocher des normes de production internationale en termes de productivité, de qualité et de compétitivité. Il s'agit d'une véritable dérive des continents amorcée dans les années 1980, qui s'est accélérée avec l'essor du secteur privé dans les années 1990 et qui se poursuit inexorablement jusqu'à aujourd'hui.

A côté du défaut d'« *employabilité* » des ouvriers qualifiés se pose le problème crucial de l'indisponibilité des hautes compétences qui forment les équipes d'encadrement et à un niveau supérieur les équipes managériales ou de direction, problème à « *plusieurs étages* » comme l'a

¹² La catégorie basse du grand patronat possède des effectifs qui gravitent autour de 300 salariés tandis que pour la catégorie moyenne ils tournent autour de 500 salariés. Quant à la fraction haute, ils sont généralement supérieurs à 1000 salariés.

¹³ Entretien réalisé le 26/09/2018, région Centre.

signalé plus haut Mounir, le directeur adjoint d'une société de matériaux de construction. Oussama, cadre dirigeant d'un fonds d'investissement, dresse sensiblement le même bilan que celui de Mounir, à savoir que les ressources humaines, comme l'oxygène avec l'altitude, se font plus rares au sommet de la hiérarchie et la responsabilité en incombe pleinement à l'Université :

« On a beaucoup de mal à trouver des cadres compétents [...] Après si on monte plus haut dans l'échelle, pour les niveaux n , $n-1$ et tout, on a beaucoup de mal à trouver des directeurs financiers, des directeurs généraux, des directeurs de ressources humaines, des directeurs marketing, ces postes-là sont souvent demandés au niveau des sociétés que nous accompagnons. Et on a parfois fait appel à des expatriés pour remplir ce poste-là. On essaie un peu de draguer la diaspora algérienne à l'étranger. Les gens ici des fois ils viennent, des fois ils ne viennent pas parce qu'on parle aussi de niveau de vie, de qualité de vie en Algérie, c'est tout notre sujet aussi, qui n'attire même pas les Algériens. Donc c'est vrai que les bons profils, les bons profils sont généralement dans leurs entreprises stables donc ils ne sont pas sur le marché. L'entreprise qui trouve un bon, elle ne le lâche plus. [...] Et je pense que la compétence existe en Algérie. D'un point de vue intrinsèque, l'Algérien est compétent. Après la formation a été faite en déconnexion avec le besoin. Moi j'ai été étudiant, j'ai été enseignant, et on n'a jamais senti qu'on est en train de former selon ce que le marché nous demande. L'université elle-même pour moi, elle est dans sa bulle, les enseignants-chercheurs universitaires à 90 %, 95 % d'entre eux, sont dans leur bulle, font peu ce travail-là de sortir, de discuter et de voir ce qui se passe exactement à l'étranger, à l'extérieur pardon. [...] Il y a la quantité et tout, on ne forme pas moins d'un million d'universitaires et tout mais généralement les gens compétents qu'on trouve sur le marché, c'est généralement des gens qui ont fait un travail individuel pour développer leur compétence. Mais ils ne sont pas le fruit standard de l'Université. »¹⁴

Ainsi, le marché du travail souffre d'un manque criant de hautes compétences non seulement parce que l'Université est dans sa « bulle », qu'elle est aujourd'hui dans l'incapacité d'harmoniser sa formation généraliste avec les attendus des postes d'encadrement et de direction mais aussi parce que les entreprises semblent disposées à des sacrifices financiers pour la conservation de leurs compétences. Certaines des plus grosses entreprises en Algérie ont déjà commencé à démarcher des personnels hautement qualifiés à l'étranger, en particulier chez les émigrés algériens comme l'indique Oussama, et il est fort probable que cette tendance prenne de l'ampleur dans les années à venir si le secteur privé algérien venait à poursuivre son développement. D'autres grands patrons ont opté pour une solution en interne qui consiste à

¹⁴ Entretien réalisé le 02/10/2018, région Centre

dispenser des enseignements aux managers mais il apparaît que cette méthode, en l'absence d'une structure élaborée et permanente de formation, offre des résultats moins probants que le démarchage à l'étranger comme le montre le retour d'expérience d'Ilies, industriel dans l'agroalimentaire représentatif de la fraction moyenne du grand patronat :

« Je pense qu'on fait face à un grand problème de compétences. Ça se reflète sur la compétitivité de l'entreprise algérienne. Dans notre cas, on a eu ce problème au niveau du management. On est dans l'obligation de relever le niveau du collaborateur. Plus qu'une obligation, c'est une nécessité sur laquelle je n'ai jamais transigé. Ce que j'ai essayé de faire, c'est de leur dispenser des formations à 360° sur quasiment tous les concepts liés au management afin qu'ils aient une culture générale managériale. C'est ensuite à eux d'identifier quelle est la fonction qui leur permettrait de pleinement s'épanouir. Malheureusement, les résultats ne furent pas du tout à la hauteur de nos attentes. »¹⁵

Comme nous pouvons l'observer à travers le cas d'Ilies, la catégorie moyenne du grand patronat expérimente la formation en interne du personnel, à l'instar des très grands patrons, mais avec moins de succès parce leurs ressources financières ne les autorisent pas à créer ce pôle de formation propre à l'entreprise qui seul pourrait structurer en profondeur les qualifications managériales.

Ces difficultés de recrutement des cadres affectent négativement la structure organisationnelle des entreprises et c'est la raison pour laquelle les entreprises structurées, qui possèdent une répartition rigoureuse de leurs différentes activités, sont peu nombreuses en Algérie. Voici ce que dit à ce propos Abbas, le consultant en investissement cité plus haut :

« Et on trouve très peu d'entreprises qui ont une véritable organisation. Regardez l'entreprise de Slim Othmani [patron de l'entreprise de jus de fruits NCA Rouiba] est organisée parce que c'est un intellectuel. Une entreprise ne commence à se structurer qu'à partir du moment où les enfants de l'entrepreneur font des études [...] L'entreprise Chiali [entreprise dans les matériaux de construction] est structurée, pas à cause du père mais parce que les enfants ont fait des études. Il reste que la grande majorité des entreprises n'est pas structurée. Une entreprise qui n'a pas d'unité de développement, comment peut-elle vivre à l'avenir ? »¹⁶.

L'absence de ressources managériales sur le marché force à une concentration des pouvoirs qui n'est pas forcément optimale¹⁷. En effet, toute forme d'extension de l'entreprise suppose une

¹⁵ Entretien réalisé le 02/10/2018, région Centre.

¹⁶ Entretien réalisé le 24/02/2020, région Ouest.

¹⁷ Adam, le directeur technique d'une agence foncière – une agence foncière est un organisme public en charge de la distribution des terrains constructibles pour les particuliers et les entreprises – explique ainsi les difficultés

délégation des pouvoirs qui permet à la gestion entrepreneuriale de gagner en fluidité et en efficacité. Abbas considère que pour cerner les problèmes organisationnels de l'entreprise algérienne, il est nécessaire de regarder au-delà de la qualification du personnel managérial, au niveau de la formation même des propriétaires de l'entreprise. Ainsi le déficit de compétences managériales qui handicape l'industrie algérienne descend du sommet de l'entreprise, la propriété du capital, vers les échelons hiérarchiques inférieurs. Cependant, si l'observation d'Abbas est juste, il n'en demeure pas moins que le niveau moyen de qualification des patrons algériens est aussi le produit d'un mode de fonctionnement peu performant du système scolaire.

Au final, la situation des grandes firmes sur leurs marchés respectifs est caractérisée par des tendances contradictoires. Le faible coût de la main-d'œuvre et le niveau faiblement capitalistique de l'économie algérienne sont des éléments qui participent à la création d'un *potentiel* de rentabilité élevé. Mais les conditions institutionnelles de l'environnement économique viennent d'une certaine manière empêcher la coagulation de cette rentabilité et limiter la croissance des entreprises. Sans aucun doute, la contrainte la plus forte qui pèse aujourd'hui sur l'essor des grandes entreprises est représentée par un système public de formation en totale inadéquation avec l'éventail de compétences attendues par le secteur privé. Si les discours des dirigeants politiques affichent depuis le début des années 2000 une volonté de transition à l'économie de marché et de soutien au monde de l'entreprise, il apparaît qu'objectivement les blocages institutionnels sont plus forts que leurs effets de stimulation, possiblement en raison d'un manque de clairvoyance stratégique mais plus sûrement à cause d'un désintérêt manifeste à l'égard de la situation, des préoccupations et des revendications de la bourgeoisie classique.

concrètes des entreprises non structurées : « *Les entreprises qui réussissent par rapport aux autres, ce sont à mon avis les entreprises encadrées, qui ont un responsable des finances, un responsable des recouvrements, des responsables techniques pour la réalisation, l'étude de marché, la coordination. [...] Par exemple, à Sidi Bel Abbas, l'entreprise Hasnaoui a réussi parce qu'elle est bien structurée. Et il y a des entreprises qui n'ont aucune notion dans la gestion ou dans leur spécialité, elles s'écroulent. C'est ça le problème. Ces patrons disent qu'ils ont de l'argent, des fonds propres, mais ils finissent par bloquer. Par exemple, si tu ne finis pas le projet dans les délais, tu prends des pénalités de retards ou si tu n'as pas fait ton avenant à temps, tu rencontres des problèmes. Les entreprises qui ont un bon encadrement, elles avancent. Il y a des entrepreneurs qui veulent tout faire dans l'entreprise, chef de chantier, acheteur, faire la comptabilité, aller à la CASORAN [Caisse d'Assurance Sociale Région d'Oran], ... C'est impossible ! Il faut pour réussir un service du personnel, un service de la cotisation, un service de la comptabilité pour faire face aux impôts et ne pas prendre de pénalités de retard.* » (Entretien réalisé le 28/02/2017, région Ouest.)

2. Un accès inégalitaire au crédit ou le virage du système bancaire vers le *crony capitalism*

Etant donné le rôle dérisoire de la Bourse d'Alger puisqu'en 2024 elle ne compte que six sociétés cotées, le financement externe en Algérie est essentiellement un financement par crédit bancaire et qui plus est, un financement à caractère public puisque les banques privées étrangères¹⁸ ne détiennent guère plus de 15 % du marché en 2022¹⁹. Ces banques publiques algériennes ont été historiquement édifiées après l'indépendance pour répondre aux besoins de financement d'un développement industriel porté par les conglomérats étatiques et leur mode de fonctionnement bureaucratique ne pouvait que réfréner les appétits de croissance d'un secteur privé émergent. Après des décennies d'éviction par les banques publiques, le secteur privé a pu cependant profiter des réformes introduites dans le système bancaire à partir des années 1990 et obtenir un accès plus large au crédit d'investissement²⁰. Si la tendance observée d'amélioration des conditions de financement bancaire se confirme au cours des deux décennies de présidence de Bouteflika (1999-2019), il n'en reste pas moins que la relative démocratisation du crédit bancaire s'est accompagnée d'un traitement inégalitaire au sein même du monde de la grande entreprise. Plus précisément, les lourdeurs bureaucratiques des banques publiques et l'encadrement politique du crédit qui affectaient l'ensemble du secteur privé, s'ils n'ont pas disparu, ont progressivement été supplantés par un financement bancaire inégalitaire en fonction de l'envergure de l'entreprise, de sa notoriété ou de son degré de connexion politique.

Une fraction des grands patrons rencontrés se montre assez laudative à l'égard du système bancaire et des progrès réalisés en matière de financement de l'investissement. Ils considèrent que l'accès aux capitaux n'est plus problématique en Algérie malgré la survivance de quelques héritages bureaucratiques et insistent sur le coût relativement bas du crédit grâce à la mesure adoptée en 2016 de bonification de 3% du taux d'intérêt dans le cadre de la politique de soutien à l'investissement. Les banques publiques, comme les banques privées, ne pourraient pas se permettre selon eux de prendre des risques inconsidérés en prêtant à tout-va et le critère

¹⁸ De 1962 à 1994, la loi interdisait la création de banques privées en Algérie. Les premiers jalons de la libéralisation du secteur bancaire sont posés par la loi bancaire de 1990 mais c'est la loi de finances de 1994 qui la rendra effective. Les scandales financiers auxquels ont donné lieu ces nouvelles banques privées, en particulier celui la Khakifa Bank, ont cependant conduit en 2003 à une nouvelle interdiction de tous les établissements bancaires nationaux privés. (« Hadjas, Khalifa, des pionniers et des scandales qui ont fermé l'activité bancaire au privé algérien » Algérie 360°, 6 avril 2015). De ce fait, les seules banques privées qui opèrent sur le territoire algérien sont étrangères et issues dans leur grande majorité de France ou du Golfe persique.

¹⁹ Banque d'Algérie, « Rapport 2022 Evolution économique et monétaire », Septembre 2023, 133 p.

²⁰ Boukhezer-Hammiche, Nacira, « Libéralisation financière et effet sur l'investissement en Algérie », *Mondes en développement*, n°162, 2013/2, p. 131-146.

discriminant d'accès au crédit serait la transparence des bilans, le professionnalisme de l'entrepreneur et in fine la réputation de l'entreprise. Il n'en reste pas moins que la notoriété d'une société à l'échelle locale entretient une corrélation forte avec son envergure et la puissance de ses réseaux, dimensions qui la positionnent dans un rapport de force favorable lors de la négociation d'un crédit. Ce discours sur la synergie banque-industrie apparaît cependant minoritaire dans le champ du patronat et reste l'apanage de la tranche supérieure de la grande entreprise, celle dont les effectifs vont bien au-delà des 1000 salariés.

Ainsi, toutes les grandes entreprises ne sont pas logées à la même enseigne du point de vue de la qualité de leurs relations aux institutions bancaires. Bien que le boom pétrolier de 2000-2015 ait créé une surabondance de liquidités bancaires, les modalités d'accès au crédit pour la masse des grandes entreprises sont caractérisées par la rigidité et par la restriction. Dans la série d'entraves que rencontrent les grands chefs d'entreprise dans leur parcours d'obtention du crédit, la valeur des gages réclamés par la banque publique s'avère la plus rédhibitoire. Chafik, dirigeant d'un groupe familial dans le BTPH, en dresse l'amère constat :

« Au niveau des banques, je vous ai déjà dit que les banques ne prennent pas de risques. Elles vous prêtent 100 et vous devez donner comme gage 300. Normalement, les banques doivent prendre des risques avec les investisseurs. Si elles voient que le projet est bien, elles doivent s'engager avec lui. Une banque aujourd'hui doit être un partenaire à côté de l'entreprise. Aujourd'hui, les banques publiques tiennent 90 % du marché mais n'ont pas cette réflexion. »²¹

Chafik interprète l'importance des gages exigés en contrepartie du crédit comme une volonté de faire peser l'ensemble des risques inhérents à l'activité industrielle sur les seules entreprises. D'autres chefs d'entreprise comme Karim, industriel dans l'agroalimentaire, développent une analyse plus critique encore en considérant qu'il s'agit pour ces banques publiques de faire main basse sur le patrimoine des agents économiques privés :

« Maintenant le marché est dominé par des banques publiques totalement irrationnelles dans leur décision, extrêmement corrompues, qui fonctionnent plus comme des caisses politiques, qui fonctionnent avec des techniques archaïques. C'est plus des prêteurs sur gage, c'est-à-dire que ce qui les intéresse c'est des hypothèques plus que les projets, plus que les promoteurs. Mais il existe suffisamment de banques privées donc de banques étrangères puisqu'il n'y a pas de banque privée algérienne, il existe suffisamment de banques étrangères qui fonctionnent bien pour qu'on arrive à financer nos opérations. »²²

²¹ Entretien réalisé le 26/09/2018, région Centre.

²² Entretien réalisé le 25/09/2018, région Centre.

La disproportion des gages et hypothèques au regard du montant de crédit alloué interroge effectivement sur les motivations des banques publiques dans leur activité de financement du secteur privé. Il est sûr cependant qu'un tel principe de fonctionnement du crédit détériore la relation banque/industrie et a des effets dissuasifs sur la contraction de prêts par les entreprises. Le caractère délétère des rapports entre les banques publiques et les industriels est aussi entretenu par la persistance d'un encadrement politico-administratif du financement matérialisé par la centralisation des décisions d'octroi du crédit. Pour Abdelghani, le patron de BTPH devenu promoteur immobilier, le contrôle exercé par les autorités centrales sur le crédit crée une dépendance très inconfortable des entreprises à l'égard du système bancaire :

« Nous avons des caisses pas plus. Ce ne sont pas des banques qui courent après les investisseurs. Chez nous, ce sont les investisseurs qui vont les voir et pour avoir son crédit... Il n'y a pas d'autonomie parce que pour avoir un certain montant, on va voir à Sidi Bel Abbes. Pour un deuxième montant plus élevé, on va à Oran et un troisième montant c'est Alger. Il faut d'abord décentraliser, donner les pleins pouvoirs aux locaux. C'est-à-dire que le directeur de la banque il me connaît, il sait à qui il a affaire. Mais le dossier est transféré à Alger, il est traité à Alger. Non, ce n'est pas comme ça qu'on fait ! Le problème, c'est au niveau de l'État [...] Quand je vous ai dit que nous avons des incompetents dans les banques. Soit de l'incompétence, soit ils ont les mains liées, c'est-à-dire qu'on décide de rien sans passer par le haut. Les gens qui ont des crédits, ils ont les bras longs. »²³

L'Etat central s'est ainsi doté de mécanismes de surveillance politique du crédit qui semblent démentir l'idée d'une libéralisation du marché financier, mécanismes visant à la fois à réfréner la croissance du secteur privé et à sélectionner les patrons en fonction de leur degré de proximité politique et idéologique avec le pouvoir. En outre, avec l'ouverture du marché financier aux banques privées et le fait qu'une partie du financement échappe désormais au contrôle de l'Etat, ce dernier s'est forgé un nouvel organe en 2001, le Conseil national de l'investissement (CNI)²⁴, qui lui permet de réaliser un tri, en amont du financement, parmi l'ensemble des dossiers d'investissement dépassant les 5 milliards de dinars (environ 35 millions d'euros). Dans les faits, cette instance politique a joué un rôle de verrou pour la croissance du secteur privé

²³ Entretien réalisé le 20/02/2017, région Ouest.

²⁴ Le conseil national de l'investissement qui se réunit trimestriellement est présidé par le premier ministre et regroupe en son sein les ministres des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie et promotion des investissements, du Commerce, de l'Énergie et mines, du Tourisme, de la Petite et moyenne entreprise et artisanat, de l'Aménagement du territoire, environnement et tourisme.

puisque'en 2021 quelques rares révélations émanant des sphères dirigeantes ont fait état de 2500 projets bloqués pour un montant minimal cumulé de 90 milliards de dollars²⁵.

Ainsi, les grands chefs d'entreprise, malgré la disparition du rationnement du crédit depuis les années 1990, font face à des entraves de nature administrative ou politique dans leur accès au financement. Plus précisément, la pénurie institutionnellement organisée des moyens de financement a progressivement cédé la place à un filtrage politiquement centralisé de l'accès au crédit. Sans doute que la seule façon laissée au patronat de passer outre ce système d'obstacles a consisté à nouer des liens étroits avec les autorités politiques, de connecter politiquement leur entreprise via les relations de *crony capitalism*. C'est ce que laisse entendre Abdelghani lorsqu'il affirme que « *les gens qui ont des crédits, ils ont les bras longs* ». Cette hypothèse selon laquelle les banques publiques fonctionnent moins comme des entreprises dotées d'une rationalité économique que comme des caisses à résonance politique semble partagée par la plupart des grands patrons. Cette conception, défendue plus haut par Karim, est ici résumée par Ilies même si pour lui les banques publiques ne sont pas dénuées de toute logique de rentabilité économique :

*« Pour les grandes entreprises, c'est moins compliqué [l'accès au crédit] parce que je pense que les gestionnaires de ces entreprises-là, ou bien ont des liens très forts avec le pouvoir et donc leur financement se fait sur injonction, ou bien ils ont suffisamment d'actifs qu'ils peuvent donner en garantie comme les maisons, appartements, immeubles, terres, ce qui permet d'obtenir rapidement des crédits. Ou bien ils ont suffisamment de cash, ce qui leur permet d'apporter une bonne contribution, faisant que la banque perçoit positivement l'engagement du chef d'entreprise, ce qui la met en confiance. »*²⁶

Si l'on suit le raisonnement d'Ilies, les calculs économiques de rentabilité du système bancaire sont bien présents mais ont tendance à s'effacer devant les impératifs d'ordre politique. Il s'agit bien de la pénétration du système bancaire par la mécanique du *crony capitalism*, hypothèse que les scandales financiers révélés pendant la période du Hirak sont venus corroborer. Mohamed Loukal, directeur général de la Banque extérieure d'Algérie (et ex-ministre des finances) a ainsi été condamné à sept ans de prison ferme en décembre 2022 pour des faits de corruption, notamment avec le cabinet de conseil Deloitte²⁷. Omar Boudiab, président-directeur général du Crédit populaire algérien (CPA), avait lui aussi été condamné en mars 2022 à deux

²⁵ Déclaration du Premier ministre Aïmene Benabderrahmane le 22 novembre 2021 devant le Conseil de la nation (Sénat) (Rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation sur le texte de loi de Finances pour l'exercice 2022).

²⁶ Entretien réalisé le 02/10/2018, région Centre.

²⁷ « Mohamed Loukal, ex-ministre des Finances, lourdement condamné », *Le Matin d'Algérie*, 29 décembre 2022.

années de prison ferme pour son implication dans l'affaire dite des « crédits pharaoniques » accordés au groupe Sovac des frères Oulmi qui opérait dans le montage automobile en partenariat avec l'entreprise Volkswagen²⁸.

Ainsi, en dépit de quelques progrès, le système bancaire algérien demeure globalement peu adapté au financement de l'accumulation du capital. Sa pénétration par des logiques politiques (mécanismes de supervision étatique du crédit, *crony capitalism*) crée une inégalité foncière dans l'accès au crédit entre les très grandes entreprises possédant leurs propres réseaux dans les ministères et la majorité des grandes entreprises (tranche basse du grand patronat) qui ne disposent pas de tels relais. Ce mode de financement sous le régime du capitalisme de connivence a eu des effets d'étirement de la structure économique, créant d'un côté des géants artificiels entièrement dopés à l'endettement et circonscrivant de l'autre la poussée des entreprises aux fondamentaux relativement assurés.

3. Le poids mort de l'administration publique sur l'activité du capital privé

Tous les pays du Sud qui ont réussi à s'engager dans une trajectoire d'émergence économique ont connu au cours de leur processus développemental des phases plus ou moins intenses de réforme de leur administration. En Chine par exemple, à partir de 1993, dans le cadre du passage à une « économie socialiste de marché », des réformes de grande ampleur visant à rationaliser l'administration publique sont lancées : processus de décentralisation qui accorde plus de prérogatives aux gouvernements provinciaux ; réduction de la taille et des effectifs des agences gouvernementales ; recrutement des agents publics sur la base du « mérite » et pas uniquement sur des critères politiques ; simplification et transparence des procédures.²⁹ La modernisation de l'administration apparaît à la fois comme le produit de l'expansion des rapports de production capitalistes et le catalyseur de cette transformation économique. Pour autant, ce passage à une administration moderne capable de traiter avec efficacité les demandes des agents économiques et sociaux est médiatisé par le pouvoir politique. C'est in fine la classe dirigeante

²⁸ Belgacem, Farid, « Clap de fin pour le groupe Sovac », *Liberté*, 21 mars 2022.

²⁹ Xue, Lan, et Zhong, Kaibin, « Réforme nationale et intégration mondiale : la réforme de l'administration publique en Chine ces trente dernières années », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 2012/2 (Vol. 78), pp. 301-322.

qui façonne cette nouvelle matérialité institutionnelle de l'administration dans le cadre de son interaction avec la classe montante des capitalistes indigènes. Ce changement structural de l'administration qui accompagne le développement économique capitaliste a très souvent été interprété par la littérature académique comme le processus de formation d'une élite d'administrateurs caractérisée par son indépendance à l'égard des intérêts catégoriels qu'ils soient économiques ou politiques³⁰. Mais, comme nous allons l'observer dans le cas algérien, ce n'est pas tant le degré d'indépendance de l'administration qui fonde l'ossature du changement institutionnel que le phénomène de débureaucratization et de mise en adéquation des différentes instances administratives avec les standards et les exigences du système économique. Du point de vue de grand patronat algérien, les changements introduits dans l'administration publique au cours des trois dernières décennies sont loin d'avoir apporté une contribution à l'essor du secteur privé et ses récriminations vont de l'existence de lourdeurs bureaucratiques jusqu'à la dimension d'obsolescence de l'administration en passant par le défaut de compétence des administrateurs.

Pour les grands chefs d'entreprise, le fonctionnement actuel des administrations publiques a pour effet de ralentir la réalisation des projets industriels quand celui-ci n'est pas purement et simplement un effet bloquant. L'ensemble des grands chefs d'entreprise rencontrés se plaignent de lenteurs, de pesanteurs, de tracasseries qui auraient pour conséquence de gêner ou de perturber l'activité au quotidien de l'entreprise et de manière plus aiguë encore les plans d'investissement sur le moyen-long terme. Toutes les administrations à caractère économique sont passées au crible de la critique, que ce soient les agences en charge du foncier industriel, les commissions d'appel d'offre, les douanes ou les ministères, à l'exception notable de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI³¹) dont les procédures simplifiées et le guichet unique ont apporté un peu de fluidité dans un univers bureaucratique où tout marche au ralenti. Abdelghani, le patron dans la construction devenu promoteur immobilier, ne mâche pas ses mots à l'encontre de la lourdeur bureaucratique :

« C'est la bureaucratie, on consomme beaucoup de papier, ça veut tout dire. On a un très beau pays, il est très riche, mais la bureaucratie ... Ils ont commencé à enlever des trucs mais c'est pas assez. Pour un permis de construire, il faut une commission, il faut ci, il faut

³⁰ Le paradigme de l'Etat développeur, inspiré des travaux pionniers de Chalmers Johnson, est sans doute le champ de l'économie politique du développement celui qui a apporté la formalisation la plus complète du rôle de l'indépendance de l'administration dans le processus d'émergence économique.

³¹ L'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) créée en août 2001 s'est transformée en Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en septembre 2022.

ça, il faut attendre deux ou trois mois, quatre mois. Actuellement, ils ont fait un guichet unique, on présente le dossier puis il est traité dans leurs services. Avant, non, ça traîne deux, trois mois, quatre mois. Il faut alléger l'administration. Comment faire ? C'est à eux de voir. »³²

La lourdeur bureaucratique dénoncée par le promoteur immobilier freine la marche des affaires et l'entreprise est obligée de se caler sur le rythme de l'administration alors que l'administration dans les capitalismes industriellement avancés s'est mise au diapason de l'entreprise. Il faudrait donc selon lui « *alléger l'administration* » pour que celle-ci gagne en efficacité et ne gêne pas un entrepreneur déjà aux prises avec les contraintes de son propre marché. Cette conception d'une administration caractérisée par ses pesanteurs bureaucratiques est la plus courante dans le monde de la grande entreprise. Henri, le directeur général d'une filiale de multinationale agroalimentaire, considère comme Abdelghani que le fonctionnement de l'administration est une source de tracas quotidien et chronophage pour l'entreprise à la différence près que le problème renvoie à l'imprécision des textes de lois et dérive donc du sommet de la pyramide administrative et de son interface avec le politique :

« On a très souvent des problèmes à résoudre avec l'administration. Parce que l'administration répond à des textes qui sont d'ailleurs souvent assez imprécis et l'application dépend de la personne, et les mêmes textes sont appliqués de façon différente d'un port sec à un autre port sec par exemple. Donc ça crée des interactions permanentes et on a une toute une équipe qui est en interaction permanente avec l'administration. Donc c'est une complication. On a beaucoup de problèmes et on les résout bien sûr. Mais quand un problème n'arrive pas à être résolu de façon simple par les équipes day-to-day et en tout cas à chaque fois que j'ai eu à monter au créneau que ce soit à la DCP [Direction du contrôle et des prix], que ce soit auprès des ministères, je dois dire que j'ai rencontré des personnes qui d'abord étaient ouvertes, qui étaient à l'écoute et qui à chaque fois ont fait le nécessaire pour débloquer des choses qui n'étaient pas normales par rapport à la loi. Donc oui c'est compliqué mais c'est tout à fait gérable. »³³

Pour faire face au flou de la législation en matière économique et aux difficultés induites qui viennent se réfracter à tous les étages de l'administration, la filiale dirigée par Henri est obligée de mobiliser des moyens humains substantiels. Cependant, ces « *complications* » restent surmontables et même si elles s'avèrent coûteuses, elles sont largement compensées par la rentabilité qu'offrent les marchés algériens. L'ensemble des grands chefs d'entreprise qui

³² Entretien réalisé le 20/02/2017, région Ouest.

³³ Entretien réalisé le 14/11/2018, région Centre.

raisonnent en termes de lourdeurs ou d'entraves administratives estiment la situation non désespérée, qu'il est toujours possible de venir à bout de ce type de difficulté. Dans le même esprit, Karim, le patron dans l'agroalimentaire, considère qu'il n'existe pas de volonté délibérée de l'administration de bloquer la croissance des entreprises, situe lui aussi l'origine des difficultés dans la formulation du cadre législatif et réglementaire mais en fournit au passage une clé d'explication :

« Moi je pense qu'aujourd'hui l'acte d'investir est compliqué mais pas impossible. Mais il n'y a pas une volonté je dirais de l'administration d'empêcher l'investissement, sauf pour deux/trois cas très médiatiques, très connus et pour des raisons qui ne sont pas des raisons d'ordre économique. Mais je dirais que le principal souci aujourd'hui, c'est l'indigence technique de l'administration, la profonde méconnaissance du phénomène économique, de l'entreprise, et puis le niveau, je le dis sans ambages, le niveau qui s'est largement dégradé ces dernières années de notre haute administration. Pour quelle raison ? C'est un vaste sujet. On a des lois de finances en ce qui concerne la partie investissement, la partie économique, on a des lois de finances qui sont mal rédigées, qui ne sont pas logiques, qui ne sont pas cohérentes. L'Etat s'y reprend à plusieurs reprises, d'année en année, pour essayer de régler le problème. Mais il n'y arrive pas. Ils ne font pas appel à l'expertise internationale là-dessus. Je dirais que le principal souci c'est un petit peu d'idéologie et beaucoup d'incompétence. »³⁴

En comparant la Loi de Finances algérienne de 2017 à celles de la Tunisie et de la France pour la même année, il apparaît effectivement et de manière frappante une différence dans le style de rédaction des articles de loi. Les textes juridiques émanant du législateur algérien empruntent un mode d'écriture à la fois généraliste et concis et souffrent par conséquent dans leur application par les agents administratifs de multiples interprétations. La faiblesse rédactionnelle des lois, leur indigence sur le plan du contenu et les imprécision ou contradictions de leurs textes s'expliquent pour Karim par le défaut de compétences des élites administratives. Bien que la classe dirigeante ait pris conscience du problème, elle ne semble pas en mesure d'y remédier puisqu'elle s'attaque à ses effets via un travail de réécriture plutôt qu'à ses causes, ce qui supposerait une refonte du système d'enseignement dans les écoles d'administration et de manière plus fondamentale une réforme du système éducatif³⁵. Ainsi lorsqu'une institution est grippée, qu'elle est dans l'incapacité de hisser au niveau des finalités que lui a fixées le

³⁴ Entretien réalisé le 25/09/2018, région Centre.

³⁵ Ce problème de déficit des hautes compétences a été abordé dans la section 1 de ce chapitre.

politique ou au niveau des attendus de la société, elle génère des effets systémiques en cascade sur les autres institutions, les absorbant par-là dans son sillage de turbulence fonctionnelle.

Du point de vue des administrateurs en revanche, l'idée de pesanteurs bureaucratiques qui seraient inhérentes à l'administration et qui inhiberaient l'activité capitaliste est récusée. Les délais dans la gestion des dossiers et les files d'attente n'ont tendance à s'étirer que lorsque certaines catégories de patrons cherchent à outrepasser le cadre légal et réglementaire qui régit le fonctionnement des administrations. La prise en compte de cette focale inversée qui voit dans les pratiques patronales une source de perturbation du fonctionnement des administrations permet de complexifier l'analyse et de mesurer les impacts respectifs des différents facteurs. Adam, un directeur technique d'une agence foncière à la retraite, impute la responsabilité des dysfonctionnements observés à des pratiques de délinquance économique de certains hommes d'affaires :

« Ils emmènent des dossiers incomplets et ils se la jouent fils de ministre ou fils d'un tel. Ils ne veulent pas suivre les procédures du guichet. Si tu veux obtenir un registre de commerce, il faut un bail et un local et tu dois fournir un ensemble de documents. Mais eux ne veulent pas se soumettre à toutes ces procédures. Par exemple aujourd'hui, on impose aux importateurs d'inscrire sur leur licence le code de leur passeport biométrique. Mais ils n'acceptent pas cela. Je t'explique pourquoi. Ce sont des djinns ! Grâce à la corruption, ils obtiennent un registre de commerce au nom de quelqu'un qui est décédé. Ensuite, ils importent la marchandise et au moment de payer la TVA, l'Etat recherche le détenteur du registre de commerce et s'aperçoit qu'il est décédé. Le problème, c'est que l'administration n'a pas eu le courage d'aller rechercher celui qui avait fait le faux. L'administration ne donne jamais les noms de ces personnes-là, elle parle dans le flou ou dans l'abstrait. Qui sont ces personnes qui ont eu droit à ces licences d'importation ? Il faut le dire et ne pas rester dans l'abstrait ! C'est vous-même qui avez eu droit à ces licences d'importation, vous qui êtes dans les postes supérieurs à Alger et qui avez des réseaux de relations, des liens avec les ministres ! Le gros problème qui se pose en Algérie, c'est que tout se fait et se décide à Alger. Si tu veux une licence d'importation, il faut aller à Alger. Si tu veux le code fiscal, il faut aller à Alger. Pour n'importe quelque chose, il faut aller à Alger. Donc ce sont les gens d'Alger qui en profitent et ceux qui ont le bras long. »

L'explication d'Adam situe l'origine des complications administratives non pas dans l'administration elle-même mais dans la sphère supra-administrative du politique. De ce point de vue, l'administration n'est que le réceptacle de phénomènes de collusion politico-

économiques ou de pratiques de *crony capitalism*. Le agissements de patrons peu scrupuleux de la légalité mais qui peuvent se targuer d'une protection et d'un soutien d'officiels basés à Alger viennent parasiter le travail quotidien des agents administratifs et engluier la marche de l'institution. La charge de l'administrateur vise toutefois, à la lecture des exemples qu'il donne, davantage la catégorie des importateurs que celle des industriels mais comme la plupart des guichets administratifs sont communs aux deux catégories (à l'exception de l'ANDI qui ne concerne que les activités productives), il se peut que la méfiance des employés publics frappe indistinctement tous les patrons ou tous les porteurs de projet et rallonge les procédures d'analyse des dossiers par la mise en place de techniques de contrôle des postulants.

Le point de vue d'Abbas, le consultant en investissement, prend aussi le contrepied de celui de la majorité des patrons pour lesquels les blocages économiques observés proviendraient de dysfonctionnements internes à l'administration. Il développe, sans doute en raison de sa longue expérience passée en tant que haut cadre au sein de l'Entreprise nationale des industries électriques (ENIE), une conception des rapports administration/entreprise extrêmement proche de celle d'Adam. Le fonctionnement de l'administration mais aussi du système bancaire et plus généralement de toutes les institutions a été perverti par un groupe d'hommes d'affaires délinquants politiquement protégés :

« A l'ouverture du marché dans les années 94-95, lorsque les privés ont commencé à créer leurs entreprises, ce qui était en possession de l'argent, c'était les illettrés. Ces gens-là, qu'est-ce qu'ils ont fait ? Ils ont créé des entreprises familiales soit EURL, soit SARL. Et ils ont eu l'opportunité d'avoir des prêts de la part des banques, des largesses des banques. Et comme ils n'avaient pas peur des lois de la République, ils ont soudoyé des banquiers et ils ont obtenu ce qu'ils voulaient. C'est ce qu'on est en train de payer maintenant. Certains d'entre eux sont devenus des empires et je peux vous citer des grands groupes comme ceux-là. Certains de ces illettrés étaient parrainés par des hommes du pouvoir. Ils se sont installés, ils ont obtenu les meilleurs terrains à des prix symboliques, ils ont obtenu des prêts sans intérêt et ils ont lancé les premières usines d'agroalimentaire ou industrielles. L'intérêt principal de ces entrepreneurs, c'est de faire de l'argent, c'est de s'enrichir [...] Et le pire du pire, ce sont ces soi-disant investisseurs ont pompé la devise. Comment ils ont fait ? Une ligne de production coûte un million d'euros, ils la multiplient par deux. En Algérie, ils se sont enrichis de cette manière³⁶. Ces gens-là sont devenus tellement

³⁶ Depuis le début des années 1990, il existe un encadrement strict des opérations en devises, en particulier des flux sortants du territoire national (Règlement de la Banque d'Algérie n°92-04 du 22 mars 1992 relatif au contrôle des changes). Les prêts en devises de la part des établissements publics ne sont accordés que dans des cas spécifiques mentionnés par la réglementation. Dans ces circonstances de rationnement par l'Etat de l'accès aux

puissants qu'ils ont noyauté l'État. Et c'est ce qu'on a aujourd'hui comme problème ici. Et maintenant on est en train de voir des ministres et des premiers ministres qui sont en prison. Ces gens-là n'ont pas de culture, d'éducation, de savoir-faire et pour eux tout s'achète avec l'argent »³⁷

L'absence de moralité, les pratiques de délinquance économique et de corruption tous azimuts des administrateurs ont permis à cette catégorie d'hommes d'affaires d'ériger des « *empires* » industriels mais le facteur décisif semble avoir été constitué par leur capacité à phagocyter le pouvoir politique (« *ils ont noyauté l'Etat* »). Il s'agit du même phénomène de collusion politico-économique que celui exposé par Adam, phénomène qui, lorsqu'il pénètre l'enceinte des institutions, les détourne de leurs finalités de service originelles en générant au passage chaos et instabilité. La différence d'analyse entre l'ex-administrateur d'agence foncière et l'ex-cadre d'entreprise publique n'est autre que la différence qui existe entre la théorie du *crony capitalism* et la théorie *rent seeking* : la relation asymétrique de connivence est dominée par le politique dans le premier cas tandis qu'elle est imposée par le capitaliste dans le second.

Il n'en reste pas moins que l'administration demeure globalement impuissante face à une délinquance économique politiquement orchestrée ou protégée, constat d'impuissance que l'ex-directeur technique d'agence foncière exprime derrière les formules telles que « *l'administration n'a pas eu le courage d'aller rechercher celui qui avait fait le faux* » ou « *elle parle dans le flou ou dans l'abstrait* » et que l'ex-cadre dirigeant de l'ENIE résume sous l'aphorisme « *ces gens-là sont devenus tellement puissants* ». L'administration dans ses échelons intermédiaires et inférieurs ne constitue pas à proprement parler une force sociale et ne possède donc pas la consistance catégorielle capable de s'opposer à la pénétration entropique relations capitalistes de connivence.

Il ressort de cette double perspective – focale des patrons et focale des administrateurs – que la réalité des lourdeurs bureaucratiques est un phénomène plurifactoriel amalgamant des causes à la fois internes et externes à l'administration. Cette optique des lourdeurs bureaucratiques a tendance à pointer le rôle ou les comportements des agents qu'ils soient

devises étrangères, l'obtention de prêts en euros, pour importer des produits ou des équipements par exemple, n'est le plus souvent débloquée qu'au moyen de l'activation des réseaux relationnels. Certains entrepreneurs qui bénéficient de ce privilège des crédits en devise étrangère ont détourné le système à leur avantage. En pratiquant la surfacturation des équipements achetés à l'étranger, ils peuvent obtenir un montant de devises supérieur à leurs dépenses en importations et ainsi échanger la différence sur le marché parallèle qui leur offre un taux de rachat de leurs devises (taux officieux de 210 dinars pour un euro en 2022) bien supérieur à celui pratiqué par les banques publiques (taux officiel de 150 dinars pour un euro). Si par exemple la surfacturation atteint un montant d'un million d'euros, l'entrepreneur devra rembourser pour ce montant à la banque 140 000 000 millions de dinars mais en obtiendra sur le marché parallèle 210 000 000 millions. Il empoche donc par cette opération 70 000 000 millions de dinars ce qui correspond approximativement à une valeur de 333 333 333 euros.

³⁷ Entretien réalisé le 24/02/2020, région Ouest.

administratifs, économiques ou politiques même si des effets de structure affleurent parfois dans l'analyse.

Cependant, à considérer les choses sous un angle plus macrosocial et historique, le problème des pesanteurs bureaucratiques apparaît comme un phénomène subsumé et surdéterminé par le processus structurel de disjonction du système administratif et du système économique. Alors que le secteur privé connaissait au cours des trois dernières décennies un essor rapide et une mutation qualitative de ses méthodes de production et de commercialisation, l'administration publique connaissait une sorte de processus involutif de ses modes de fonctionnement et d'organisation. Dans cette perspective de la disjonction, l'administration ne pèse pas tant sur l'activité du capital privé par ses lourdeurs internes que par sa masse systémique inerte. Comme il est possible de le voir dans le passage d'entretien qui suit, Mounir, le directeur adjoint d'une société de matériaux de construction, s'inscrit pleinement dans cette approche :

« L'administration est relativement lourde de mon point de vue mais ce n'est pas la lourdeur qui gêne parce que dans la wilaya on arrive finalement à tisser de bonnes relations avec l'administration et on vient à bout de cette lourdeur. Le problème, c'est que l'administration ne s'est pas modernisée, ne s'est pas hissée au défi dont elle a la charge. Le problème de l'administration algérienne, c'est celui-là. Si tu vas voir, on travaille encore avec des registres, c'est archaïque, leur mode de fonctionnement est archaïque. L'État n'a rien fait par rapport à ça et c'est son relais, d'accord ? Le relais de l'État, c'est-à-dire quand tu les rencontres, tu as en face de toi l'administration qui symbolise l'État. Et si elle a un fonctionnement archaïque, ça se reflète sur toi d'une manière ou d'une autre. Vous voyez, c'est cela qui est gênant. »³⁸

L'administration algérienne a été conçue à l'origine pour régler les affaires courantes d'une société dans laquelle le secteur privé n'occupait qu'une place marginale. L'administration des années 1970 et 1980 se trouvait donc en phase avec une économie où dominaient des entreprises publiques peu soucieuses d'efficacité économique et de compétitivité. Cependant, la formation d'un secteur privé dynamique dont la logique de rentabilité suppose de calibrer sa production selon les standards internationaux en vigueur a de fait créé une obsolescence structures administratives. En raison de temporalités évolutives disparates, le système administratif est, au regard du système économique, régi par un « *mode de fonctionnement archaïque* ». Plus précisément, les défauts de communication entre les services, la dispersion de l'information, le

³⁸ Entretien réalisé le 01/03/2017, région Ouest.

faible degré d'informatisation, la centralisation excessive de la décision, etc. impactent négativement le procès d'accumulation du capital. Comme le conclut Mounir, l'« archaïsme » de l'administration finit par se refléter sur le monde l'entreprise par un processus d'intériorisation de ses modes de fonctionnement alors qu'au sein des capitalismes émergents, c'est l'administration qui a fini par absorber les normes organisationnelles propres au secteur privé. L'administration constitue de ce point de vue un poids mort qui s'exerce sur l'ensemble des activités de production et d'accumulation du capital par le parasitage transversal des impératifs économiques modernes de productivité, de qualité et de compétitivité.

Ainsi, il ne se rencontre pas de patrons en Algérie qui n'ait développé une conception critique du fonctionnement de l'administration. En tendance, les chefs d'entreprise appartenant à la catégorie basse du grand patronat considèrent que l'administration pêche par ses pesanteurs internes et leur critique met en avant les entraves bureaucratiques. Pour les dirigeants de sociétés de plus grande taille, l'élite du patronat, les lourdeurs peuvent être surmontées mais les obstacles les plus sérieux proviennent du désajustement des fonctions et des modes de fonctionnement de l'administration par rapport aux nécessités de la production économique moderne. La conscience critique semble plus aiguisée lorsqu'on s'élève dans la hiérarchie du patronat sans doute parce que l'étendue de leur échelle de production leur permet d'entrepercevoir l'étendue des limites administratives de l'action publique. Quelques chefs d'entreprise, partis initialement d'une critique des dysfonctionnements internes de l'administration publique, ont commencé à saisir sous forme intuitive certaines de ses (dés)articulations globales avec le système économique. Dans l'éventail des patrons interviewés, Mourad se dégage comme profil atypique par sa conception synthétique des deux approches, l'approche micro/méso des pesanteurs et l'approche macro de la disjonction, en encastrant la première dans la seconde. Le caractère panoramique et singulier de sa conception tient sans doute à sa position d'entrepreneur dans le secteur des assurances qui le confronte quotidiennement et à l'administration publique et à une multitude de chefs d'entreprise tous ployant sous les rouages de celle-ci :

« Je pense cependant que sur le plan construction d'une économie, réforme de l'administration, construction d'un marché financier moderne, modernisation de l'économie en général et de l'administration, je pense qu'on doit revoir la copie, on a pris beaucoup de retard, on a fait beaucoup de réformes mais on n'a pas fait de réforme cohérente [...] Moi, sur un autre secteur dans lequel on a investi, on a eu un blocage pour un permis de construire de 8 mois sans raison valable. Bien sûr après on peut aller voir le ministre, on peut aller voir le wali mais ça se passait au niveau de la mairie parce qu'il y a

quelqu'un qui a décidé de ne pas marcher. J'ai été voir le chef de daïra, j'étais voir le wali, moi je n'ai pas voulu aller voir le ministre alors que c'est un problème local. Donc peut-être des fois, le médiateur, il peut être utile quand des projets sont bloqués sans raison. Aujourd'hui notre gros souci en Algérie je pense, c'est la redevabilité de l'administration. C'est-à-dire que l'administration peut prendre tout son temps, elle peut prendre six mois, elle peut prendre une année, elle casse un projet, elle bloque un projet, elle bloque une idée sans que personne ne lui demande des comptes. Je vous donne un autre exemple. Au mois d'août, on a reçu une chaîne de production pour créer 170 emplois. Sur 70 containers, il y a 2 containers que le douanier n'a pas voulu liquider du 16 août au 23 septembre. Il fallait que j'intervienne pour que ça soit réglé. Sans aucune raison valable ! Vous imaginez une chaîne avec un bout qui manquait ! Et comme ça, il n'y avait pas de raison. Le matériel était neuf, la chaîne neuve, la facture claire. C'est comme ça, il n'a pas voulu ! Il a fallu que j'intervienne. Moi je suis intervenu mais peut-être que d'autres ne pourront pas [...] Je dirais oui, elle a le potentiel pour être un pays émergent. Elle a une rente pétrolière, elle a des chefs d'entreprise, elle a des universités. Malheureusement, elle n'a pas l'administration qui peut faire ça. Malheureusement, c'est ça notre gros souci, c'est qu'appuyer les politiques publiques sur un secteur public qui n'a pas évolué, qui a des procédures et des process obsolètes et qui est destructeur de richesses aujourd'hui, c'est-à-dire des assainissements sur assainissements, que ce soit les banques ou les entreprises publiques, sur une administration qui n'est pas redevable de ses actes et de ses blocages, et avec ça on peut pas se leurrer et dire que l'Algérie deviendra un pays émergent [...] Aujourd'hui, l'Algérie pour devenir un pays émergent, il faut régler le problème de la vision politique, de la vision sur dix ans et aussi accepter d'investir sur la réforme qui est la mère des réformes, la réforme des marchés financiers et la réforme de toutes les administrations, leur numérisation, leur modernisation et surtout, surtout, la redevabilité sur les décisions qu'elles prennent. Comme je le dis toujours, et je vais terminer sur ça, et je l'ai dit même à la télé nationale, ça m'a valu des remontrances mais je vous le dis, je ne comprends pas pourquoi on pénalise l'erreur médicale alors qu'on ne pénalise pas l'erreur administrative quand l'erreur administrative coule des projets ou tue des sociétés. Il faut la pénaliser [...] Tant qu'on n'arrivera pas à ça, l'administration continuera à massacrer des initiatives et les chefs d'entreprise continueront à n'être pas très énergique, à chercher des créneaux à rentabilité rapide, à prendre le moins de risques. »³⁹

³⁹ Entretien réalisé le 03/10/2018, région Ouest.

Le raisonnement de Mourad commence par poser le cadre de réflexion à savoir le problème systémique que pose l'administration publique au regard de la trajectoire de développement de l'économie algérienne et de ses velléités d'insertion dans l'économie mondiale. L'Algérie a pris du « *retard* » dans les réformes qui visent la modernisation de son administration – mais aussi de ses entreprises publiques et de ses marchés financiers – dont les modes de fonctionnement sont littéralement devenus « *obsolètes* ». Cette administration qui « *n'a pas évolué* » avec son temps a tendance à écraser l'initiative privée à titre individuel mais aussi à un niveau plus global par le découragement généralisé qu'elle produit au sein du patronat et la fuite des capitaux de l'industrie vers les activités rapidement lucratives comme le commerce ou l'import. Les exemples donnés des entraves administratives (celui du blocage du permis de construire en mairie et celui du blocage de la chaîne de production à la douane) ne sont que la conséquence d'une mode de fonctionnement systémique de l'administration qui a érigé l'impunité en règle⁴⁰. Au terme de son analyse, Mourad propose trois types de réformes qui permettraient de rehausser l'administration au niveau des engagements qui devraient être les siens dans le cadre d'une économie qui prétend à l'émergence : modernisation technique du travail administratif (numérisation), redevabilité des administrateurs à l'égard de leurs décisions, création d'un mécanisme de médiation entre l'administration et les administrés.

Au final, l'administration publique algérienne dresse devant l'activité économique une série d'obstacles. Ses modes de fonctionnement en interne, en particulier l'arbitraire des petits chefs, bloquent des projets industriels même si ce constat doit être nuancé par le fait que les comportements délinquants de certains groupes d'hommes d'affaire peuvent avoir un effet entropique sur le déroulé de l'activité administrative. Quoiqu'il en soit, le problème fondamental posé par l'administration se situe au niveau de son interaction globale avec l'économie et le politique. D'un côté, le caractère obsolète de ses procédures affecte négativement la profitabilité et la croissance du secteur privé. De l'autre, en tant que structure de médiation du politique vers l'économique, elle déforme et a tendance à vider de leur contenu les politiques publiques à destination de l'entreprise. En tant que système institutionnel, elle exerce une puissante force d'inertie mais le pouvoir politique ne semble ni prendre la mesure de la gravité de la situation ni manifester la moindre volonté de changement.

⁴⁰ Pour rappel, Adam, le directeur technique d'agence foncière à la retraite, développe l'argument miroir d'une impunité des hommes d'affaire dans leur relation à l'administration.

4. Régulation institutionnelle et blocage de l'accumulation capitaliste

4.1. La présence-absence du travail non qualifié : problème économique et problème institutionnel

En premier lieu, les grandes entreprises éprouvent des difficultés de recrutement et de stabilisation de la main-d'œuvre ouvrière peu ou pas qualifiée, difficultés à l'origine de coûts financiers additionnels. La tendance inhérente et première de l'entrepreneur face à la carence d'ouvriers spécialisés est de développer localement la prospection, solution qui a la force de l'évidence mais qui n'est pas en réalité des plus fécondes. Confronté de manière récurrente à une recherche vaine d'ouvriers, Abdelghani, associé dans le cadre d'une société par actions (SPA) dans le BTPH, a fini par jeter l'éponge et se délester de ses parts dans l'entreprise pour se reconvertir dans l'activité de promotion immobilière. Il décrit ainsi la situation de tracasseries quotidiennes auquel il était soumis lorsqu'il activait encore dans le domaine de la construction :

« Vous trouvez 100 médecins et un OJ [ouvrier journalier], tu ne le trouves pas. Un maçon idem, un peintre c'est pareil. C'est-à-dire qu'il y a des peintres, il y a des maçons, des coffreurs, des ferrailleurs, mais ils ne veulent pas travailler⁴¹. C'est-à-dire je m'explique, je ne critique pas la politique algérienne mais ils te disent : “ dans la chaleur on ne travaille pas à la journée, à la tâche, au mètre. On travaille seulement de 9 h jusqu'à 14 h ”. Pour vous, c'est pas un truc intéressant. Surtout maintenant. Moi, j'ai arrêté à cause de ça. Vous cherchez 100 médecins vous les trouvez, vous cherchez un OJ, vous le trouvez pas. Ils ne veulent pas travailler. »⁴²

Si le constat dressé est sans appel, les causes du problème sont peu détaillées, voire reléguées dans la sphère de l'implicite. L'analyse du discours d'Abdelghani permet d'identifier deux sources possibles de l'impasse dans laquelle se trouve l'entreprise algérienne quand il s'agit de recrutement du personnel subalterne : le rôle de l'Etat et l'attitude des travailleurs. Bien que la réponse finale de l'entrepreneur reste évasive (« *ils ne veulent pas travailler* »), son propos a le mérite de poser les termes du débat, l'alternative politique par rapport à laquelle l'ensemble du patronat est amené à se positionner, à savoir la dénonciation critique des institutions politiques

⁴¹ La question des ouvriers qualifiés à l'instar « *des maçons, des coffreurs, des ferrailleurs* » évoquée ici sera traitée dans la sous-section suivante.

⁴² Entretien réalisé le 20/02/2017, région Ouest.

ou l'incrimination à teneur conservatrice du monde du travail⁴³. Si l'entrepreneur verse a priori dans une conception qui désigne le comportement réfractaire des ouvriers au travail comme source du blocage, son positionnement semble en réalité plus tiraillé qu'il n'y paraît au premier abord. En premier lieu, parce que la façon d'évacuer les responsabilités de l'Etat indique qu'il le fait davantage par crainte des autorités politiques et souci de protection (« *je ne critique pas la politique algérienne* ») que par une conviction assurée⁴⁴. En second lieu, parce que le martellement inexplicable du « *ils ne veulent pas travailler* » renvoie probablement à un processus d'auto-persuasion ou de dénégation sociologique.

C'est le même constat sans appel de la carence du marché du travail en travailleurs subalternes que dressent d'autres grands industriels situés dans la branche du BTPH. Cependant, certains d'entre eux, à l'image de Ziad, ont réussi à trouver des solutions locales qui permettent de faire face de manière toute relative à cet écueil :

« Le problème de main-d'œuvre en Algérie, on le sait, il persiste. Moi j'ai réglé relativement ce problème. C'est d'abord un problème de personnel plus ou moins fidèle. Il faut sélectionner des gens et puis au bout d'une certaine période d'exercice, tu vas trouver automatiquement des gens qui ont cet esprit d'appartenance à un groupe. J'ai fait un tri et j'essaie de les attacher à l'entreprise. Quand ils auront en tête cette idée d'appartenir à l'entreprise, il est plus simple de s'adapter ensuite au marché. Il y a toujours un problème de main-d'œuvre, je ne sais pas mais nous les Algériens nous n'aimons pas travailler [...] Sans doute parce que l'État les a gâtés à un certain moment donné. Ils leur ont donné les crédits de l'ANSEJ ⁴⁵. Lorsque ton fils ne se lève pas le matin pour travailler, il ne faut pas lui donner de l'argent, il ne faudrait pas l'encourager. »⁴⁶

Le discours de Ziad est sensiblement le même que celui d'Abdelghani sur le rapport au travail des ouvriers (« *nous les Algériens nous n'aimons pas travailler* ») à la différence près qu'il

⁴³ Le conservatisme en tant qu'idéologie ne repose pas en tant que tel sur l'idée que les travailleurs ne fournissent pas d'effort, qu'ils ne sont pas productifs. Il s'agit d'ailleurs d'une observation qui est partagée dans la société algérienne, y compris par le monde ouvrier. Le conservatisme dérive de l'essentialisation culturelle d'un type de rapport au travail historiquement déterminé par une série de facteurs comme la gratuité des services collectifs (santé, Ecole), la subvention par l'Etat des produits de base, le financement rentier des salaires dans le secteur public, la faiblesse du salaire minimum, etc.

⁴⁴ Cette méfiance politique est confirmée par d'autres passages de l'entretien, en particulier au moment de la question sur le rôle développemental/non développemental des autorités politiques locales à laquelle il refuse littéralement de répondre : « *En matière politique je ne préfère pas parler ... Je ne suis pas là pour critiquer l'État. Si je me mets à parler, je vais tout de suite toucher des choses...* ». Cette autocensure est révélatrice en creux du rapport de domination entre politiques et entrepreneurs. Avec la progression de l'entretien toutefois et des questions plus indirectes sur le rôle de l'Etat au travers de son administration, de sa politique commerciale, etc., l'entrepreneur s'est rasséréné et a affiché des positions nettement plus critiques à l'égard de l'Etat.

⁴⁵ L'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) est un dispositif public créé en 1996 et qui vise à aider les jeunes chômeurs à créer leur propre entreprise via des prêts à taux zéro.

⁴⁶ Entretien réalisé le 20/02/2017, région Ouest.

envisage une piste d'explication mettant en cause l'Etat qui, par ses dispositifs institutionnels d'aide à la création d'entreprise, aurait asséché le marché du travail. Ce positionnement entre deux eaux, qui perçoit les carences du marché du travail sous l'angle d'une responsabilité partagée des travailleurs et de l'Etat, est en réalité représentative du grand patronat du BTPH et plus généralement des chefs d'entreprise économiquement dépendants de l'Etat. Parce que les marchés publics assurent l'essentiel de leur activité et de leur profit, la critique qui point çà et là du fonctionnement institutionnel demeure à l'état embryonnaire et ne réussit jamais à se départir totalement de son enveloppe conservatrice faite d'un ensemble de récriminations à l'égard des classes dominées.

Pour parer à ce problème général de main-d'œuvre, Ziyad pense avoir trouvé la solution non pas dans une prospection effrénée⁴⁷ mais par la fidélisation et la fixation du travailleur qui supposent la création d'une « *culture d'entreprise* ». Si cet « *esprit d'appartenance* » est effectivement nécessaire pour contrecarrer la tendance élevée au turn-over sur le marché du travail, les modalités par lesquelles ce résultat est obtenu ne sont que très rarement définies par les patrons rencontrés. La question reste ouverte de savoir par quels mécanismes le travail idéologique de la direction d'entreprise se transforme en loyauté des travailleurs envers les objectifs de l'entreprise ou se cristallise en « *culture d'entreprise* ».

Une partie du grand patronat considère ainsi que la prospection n'est qu'une option de second choix aux effets marginaux et lui préfère la stabilisation des équipes de production. Mounir, le directeur adjoint d'une société dans les matériaux de construction, offre une clé de compréhension de la fixation de la main-d'œuvre, de sa fidélisation et possiblement de l'émergence d'une « *culture d'entreprise* » qui n'est autre que le niveau de rémunération :

« Nous avons aujourd'hui, en 2016, dix millions d'élèves entre primaire, collège, lycée et université. Dix millions de personnes, vous voyez un peu l'armée de réserve qu'on a en Algérie. Combien l'ANSEJ [l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes est un dispositif public d'aide à la création d'entreprise pour les jeunes chômeurs créée en 1996] peut nous en prendre ? Nous aussi on en a souffert un petit peu mais ce n'est pas le problème fondamental. Mais plutôt c'est que les gens ne sont pas employables d'une part et d'autre part, et c'est mon avis personnel, les gens ne sont pas tout à fait d'accord avec

⁴⁷ Certains industriels ont d'une certaine manière fait le deuil de la prospection de main-d'œuvre sur le marché local et se tournent vers le recours à l'immigration comme solution alternative à l'image de Karim, grand patron dans le domaine de l'agroalimentaire : « *Et aujourd'hui je dirais que ce qui est paradoxal, c'est que notre principal souci, c'est la main d'œuvre non qualifiée. Elle n'existe pas en quantité suffisante dans un pays où il y a beaucoup de chômage dit-on Moi la principale question, c'est de trouver de la main-d'œuvre non qualifiée. On a un turn-over sur ces postes-là qui est incroyable. Je pense qu'il y a quelque chose à faire avec l'immigration subsaharienne.* » (entretien réalisé le 25/09/2018, région Centre).

moi, nous avons des emplois que nous méprisons trop c'est-à-dire qu'ils ils sont ingrats et très faiblement rémunérés. Nous croyons que seuls les cadres doivent bénéficier de rémunérations honorables mais pas du tout. Et c'est très problématique [...] Il faut les traiter avec considération au niveau rémunération je veux dire. »⁴⁸

C'est en versant des salaires supérieurs au niveau du salaire de marché que les dirigeants des grandes entreprises parviennent à fixer et rendre efficace la main-d'œuvre subalterne. Ces « salaires d'efficience », selon la terminologie de la science économique, constituent, dans le cadre d'un marché du travail peu régulé, un moyen d'obtenir de la part des salariés, si ce n'est l'adhésion aux objectifs de l'entreprise, du moins leur consentement aux tâches « *ingrates* » du travail industriel. Le paiement de salaires plus élevés réduit automatiquement la marge par salarié et c'est pourquoi cette solution n'est praticable qu'au sein des très grandes entreprises qui compensent par la quantité le surcoût salarial induit par unité. Le discours du directeur adjoint est caractérisé par la bienveillance à l'égard des travailleurs peu qualifiés et sa tonalité laisse deviner une gestion globalement apaisée de la relation salariale. Nous avons observé chez la totalité des très grands patrons rencontrés cette pratique des salaires d'efficience qui permet de circonscrire la conflictualité entre le capital et le travail et d'obtenir par là même stabilité et productivité de la part des ouvriers.

Sur le plan de l'explication de la distorsion entre marché potentiel du travail et marché effectif du travail, Mounir s'écarte quelque peu de l'hypothèse d'un effet d'éviction de l'offre de travail peu qualifié par le dispositif ANSEJ. Selon lui, son impact sur le réservoir de main-d'œuvre est demeuré limité et oriente plutôt la focale sur le niveau du salaire minimum qui au tournant des années 2010-2020 se situe à 18 000 dinars, c'est à dire dans une fourchette de 90 à 130 euros selon que l'on considère respectivement le taux de change parallèle ou le taux de change officiel. La faiblesse du salaire minimum constitue l'un des facteurs décisifs de l'absence d'intégration du marché du travail⁴⁹. Concrètement, la médiocrité du salaire des ouvriers spécialisés empêche la reproduction de la force de travail dans des conditions qui seraient socialement acceptables pour le capital privé. Elle accentue le nomadisme du salariat et contrarie la transformation du semi-prolétariat en prolétariat. Là encore, le problème puise son origine dans un défaut de régulation politique de la relation salariale mais peut-être que le

⁴⁸ Entretien réalisé le 01/03/2017, région Ouest.

⁴⁹ Ici l'on peut remarquer que l'explication du niveau de salaire par la seule loi de l'offre et de la demande est réductrice. L'offre de travail des ouvriers est rare au regard de la demande patronale mais les salaires stagnent à des niveaux très bas. Ce niveau de salaire est en grande partie déterminée par les rapports de force sociaux entre patronat et monde ouvrier – que l'axiomatique libérale exclut d'emblée puisqu'elle suppose une égalité des contractants – dans lesquels l'Etat est partie prenante en tant qu'agent de coordination du mode de production capitaliste et aussi en tant que garant de la cohésion sociale.

fait que l'Etat soit le premier entrepreneur du pays via son vaste réseau d'industries publiques n'incite pas les dirigeants politiques à s'orienter vers une hausse substantielle des salaires⁵⁰. Pour être tout à fait exhaustif, il faudrait sans doute considérer deux autres types de facteurs qui peuvent éloigner les travailleurs de la grande industrie privée. En premier lieu, à niveaux de salaire équivalents entre le public et le privé, les ouvriers peuvent effectuer un arbitrage en faveur du premier dans la mesure où les rapports hiérarchiques sont beaucoup plus relâchés et les taux d'exploitation beaucoup plus faibles que dans le second. Le financement par la rente des salaires du public dans le cadre d'une gestion plus politique qu'économique de la classe ouvrière tend à saper les bases du marché du travail pour le secteur privé. En second lieu, l'essor fulgurant du secteur informel à partir des années 1990 a participé à vider le marché du travail à disposition des industries privées de ses segments les moins qualifiés.

Au final, les difficultés permanentes de recrutement et de stabilisation des travailleurs peu qualifiés induites par le caractère infra-institutionnel et peu intégré du marché du travail limitent la profitabilité des entreprises, freinent leur possibilité de croissance et contrarient de manière générale le processus d'accumulation du capital. Les grands patrons tentent à leur échelle individuelle de parer à ce problème mais au prix de solutions coûteuses (salaires d'efficiences, recours aux filières d'immigration, ...). Mais ces solutions de second choix ne peuvent pas totalement se substituer à une régulation politique défaillante c'est-à-dire à l'incapacité structurelle du système politique algérien à produire un cadre institutionnel et réglementaire porteur pour le capitalisme industriel.

4.2. Le rôle de l'Etat dans la distorsion de la concurrence capitaliste sur les marchés

Le fonctionnement des marchés des biens en Algérie est considéré par les grands patrons comme problématique parce que le capital privé s'y trouve en quelque sorte pris en étau entre le secteur public et le secteur informel, entre la présence économique massive de l'Etat dans l'économie et son absence sur le plan de la régulation économique. Les conditions de fonctionnement des marchés subissent une déformation liée à cette implication paradoxale de l'Etat dans l'économie qui produit des effets démultiplicateurs des pressions inhérentes à la concurrence inter-capitaliste.

⁵⁰ En 2021, le salaire minimum national garanti (SNMG) a été revalorisé, passant de 18 000 à 20 000 dinars, mais cette hausse ne correspond qu'à un phénomène de compensation partielle de l'inflation.

En premier lieu, en l'absence d'un cadre de collaboration industrielle public/privé – qui aurait pu prendre la forme d'accords de sous-traitance, de création de co-entreprises, de transferts de technologie ou de partenariat dans la recherche – la présence économique et financière de l'Etat dans chaque filière d'activité s'érige davantage en entrave pour le capital privé qu'elle ne produit des effets d'entraînement. Si la faiblesse de l'accumulation du capital dans le secteur privé est un phénomène plurifactoriel, la domination du secteur public dans la plupart des filières de l'économie n'y est pas étrangère. Les filières considérées comme stratégiques par l'Etat sont intégralement sous monopole public comme la production de pétrole (Sonatrach) et sa commercialisation (Naftal), la production et la distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), la production et la distribution d'eau (Algérienne des eaux), les réseaux de téléphonie fixe et d'internet (Algérie Telecom), etc. Dans les branches d'activité ouvertes au privé, il n'est pas rare de constater aussi la présence de conglomerats étatiques comme Cosider dans le BTPH, le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) dans les matériaux de construction, l'Office national des aliments du bétail (ONAB) dans l'agro-industrie ou Mobilis dans la téléphonie mobile. L'ouverture du capital des entreprises publiques, maintes fois annoncée au cours des deux dernières décennies, a toujours été renvoyée aux calendes grecques en raison de l'hostilité du courant politique conservateur à la désétatisation de l'économie et cette résilience du dirigisme économique est à l'origine du double cantonnement des entreprises privées dans les filières non stratégiques et à l'intérieur même de ces filières. L'hypertrophie du secteur public a ainsi tendance à contrarier la concentration du capital dans le secteur privé et c'est la raison pour laquelle les plus grands groupes privés algériens ne dépassent guère les 3 000 salariés à l'exception notable de Cevital (agroalimentaire) d'Issad Rebrab et de ETRHB (BTPH) fondé par Ali Haddad et nationalisé en 2021 suite à sa condamnation à 18 années de prison ferme⁵¹ et du groupe Hasnaoui (BTPH). Par ailleurs, les tendances monopolistiques caractéristiques de l'évolution du capitalisme s'en trouvent réfrénées et le marché est figé dans une situation intermédiaire entre concurrence et oligopole incoordonné. Il en découle une situation très inconfortable pour les entreprises, coincées entre la rudesse de la concurrence inter-capitaliste et la domination des monopoles publics. L'ensemble des grands patrons que nous avons rencontrés, que ce soit dans les matériaux de construction, dans le BTPH, dans la promotion immobilière ou dans l'agroalimentaire se plaignaient des affres de cette guerre semi-oligopolistique parce que leurs entreprises sont assez grandes pour se nuire mutuellement mais n'ont pas atteint la taille suffisante pour se prémunir contre les agressions de la concurrence.

⁵¹ Tadjer, Rafik, « Le groupe ETRHB devient propriété de l'État algérien », *TSA*, 6 juin 2021.

La déformation des conditions de la concurrence sur les marchés est provoquée non seulement par la présence physique de l'Etat sous la forme des sociétés publiques mais aussi par sa présence financière à travers l'importance des marchés publics. Le dynamisme de plusieurs filières d'activité est directement lié aux dépenses publiques massives engagées dans le cadre des plans pluriannuels depuis 2001, en particulier les industries du BTPH, des matériaux de construction et de l'électronique dont le chiffre d'affaires dépend en grande partie des commandes publiques. L'injection de capitaux publics dans l'économie pendant la phase du boom des hydrocarbures (2002-2015) a été telle qu'elle a permis à un grand nombre d'entreprises peu structurées de continuer à exister ou même de prospérer. Comme l'explique Zyad, architecte de formation et patron dans le BTPH, la concurrence entre petites et moyennes entreprises a progressivement dérivé au cours de cette période vers une concurrence oligopolistique en raison du poids des investissements publics :

« Surtout durant la décennie où l'Algérie était prospère, au moment où les hydrocarbures montaient en flèche, l'Algérie a lancé pas mal de chantiers au niveau national, tout le monde a voulu faire entrepreneur. Comme quoi, c'était une mine d'or. Maintenant, ça ne marche pas tellement à cause de la crise. Personnellement, je travaillais déjà avant la période de prospérité, quand l'Algérie s'est lancée, on arrivait à travailler. Il y a eu des problèmes quand l'argent est beaucoup est rentré, la concurrence s'est développée parce que les projets ont beaucoup augmenté. Mais d'ici quelques années, on aura moins de concurrence. Mais dans ce métier-là, moi je suis là et je reste là inch'Allah. Moi je suis entrepreneur, je suis architecte, et je vais rester toujours entrepreneur et architecte. A un certain moment donné, il y avait une concurrence mais qui nous a pas vraiment gêné. Actuellement, ça commence à se serrer, comme ça a été auparavant. Les problèmes commencent à apparaître. Avant, il n'y avait pas beaucoup de charges, les entreprises étaient de taille moyenne ou petite. Maintenant toutes les entreprises ont grandi, elles ont toutes acheté du matériel, tout le monde a profité de la période du boom des hydrocarbures. Maintenant je ne sais pas comment ça va se passer, il faudrait s'adapter. »⁵².

Les investissements massifs de l'Etat dans les infrastructures⁵³, s'ils ont permis de dynamiser la filière, ont entraîné plusieurs répercussions négatives pour les entreprises anciennement installées dans le métier. L'importance des capitaux publics dans cette filière attire de nouveaux hommes d'affaires, véritables chasseurs de rente, et ceci a pour conséquence d'exacerber

⁵² Entretien réalisé le 20/02/2017, région Ouest.

⁵³ Mezouaghi, Mihoub. « L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente », *Politique étrangère*, vol. n° 3, 2015, pp. 17-29.

artificiellement la concurrence. Ces patrons qui courent derrière la manne financière publique s'apparentent à des micro-oligarques, répliques édulcorées à l'échelon local des oligarques gravitant dans la coalition dominante. Les sociétés édifiées sur ce modèle de captation de rente connaissent généralement une ascension fulgurante mais la probabilité est très forte qu'elles s'écroulent aussi rapidement qu'elles se sont élevées. Les industriels classiques possèdent quant à eux des sociétés dont l'essor est plus lent mais comme leurs fondamentaux économiques sont plus solides, leur longévité est en moyenne plus grande. En revanche, n'ayant pas les soutiens de la classe politique, ces firmes arrivées à un certain stade de développement éprouvent des difficultés à se métamorphoser et réaliser le bond salvateur qui leur permettrait d'étendre radicalement leur échelle de production et de franchir le cap de l'exportation. La prédominance de l'Etat dans l'économie déforme l'évolution du capitalisme algérien et l'oblige à progresser d'une façon désordonnée, par le soutien apporté à des entreprises sans assise ou peu viables et les entraves érigées devant celles qui auraient pu espérer un véritable avenir industriel. Ici se trouve sans doute une des grandes contradictions du pouvoir algérien qui mène officiellement une politique développementaliste et qui en pratique limite l'essor de l'industrie nationale.

Paradoxalement, plus l'embellie financière de l'Etat s'étale dans le temps, plus les marges des patrons dans la branche d'activité en question se resserrent et les difficultés atteignent leur paroxysme au moment du retournement de la conjoncture, c'est-à-dire lorsque survient le contrechoc pétrolier. Les entreprises sont nombreuses, ont grandi en taille mais le dopage financier de la filière par l'Etat a disparu en raison du creusement de son déficit budgétaire. Il se produit alors un tassement douloureux par l'écroulement des firmes les moins structurées ou les moins diversifiées à moins qu'elles ne puissent activer les relations politiques qui leur permettent d'obtenir quelques-uns des marchés publics encore disponibles et de continuer à vivoter sous perfusion. Lorsque les débouchés d'une branche d'activité dépendent pour l'essentiel de l'Etat, la concurrence s'en trouve déformée au point qu'elle ne puisse plus jouer son rôle d'aiguillon du capital et de décantation du marché par la sélection des entreprises viables. Il s'ensuit aussi une évolution du capitalisme beaucoup plus chaotique avec des phénomènes de croissance accélérée et des arrêts de l'activité tout aussi brutaux, évolution assez semblable dans ses manifestations à celle des marchés financiers. Enfin, l'injection massive de capitaux publics dans certaines activités économiques spécifiques déforme l'ensemble de la structure économique en vidant certaines branches de leurs capitaux privés comme les industries manufacturières au profit de ces activités soutenues par l'Etat. Un déséquilibre général apparaît avec un surinvestissement dans certains pans de l'économie tandis que d'autres souffrent d'un sous-investissement alors même que la concurrence y est très faible. Sous l'effet

de l'interventionnisme étatique, l'économie algérienne avance à cloche pied jusqu'au moment où la chute présente les signes de l'inéluctabilité. Faute de diversification économique, une baisse du prix du baril conduit à un rapide étranglement des industries du BTPH et des matériaux de construction et la crise sectorielle se transforme immédiatement en crise générale en raison de la centralité de ces filières dans l'économie algérienne.

La déformation des conditions de la concurrence qui se traduit par son intensification dans certaines branches d'activité en total déphasage avec la jeunesse du capitalisme industriel algérien tient tout autant à l'interventionnisme économique de l'Etat qu'à ses carences en matière de régulation des marchés. Le défaut de règles régissant le fonctionnement des marchés a joué comme facteur de facilitation de l'essor de l'économie souterraine et donc d'exacerbation de la concurrence. Les industriels classiques se trouvent donc aux prises sur un flan avec les monopoles publics et les entreprises politiquement soutenues et sur l'autre avec les entreprises gravitant dans le monde de l'informel. Cette pression exercée par ces hommes d'affaires activant dans l'illégalité est considérée par la bourgeoisie traditionnelle comme plus acerbe et plus impitoyable encore que celle qui émane des patrons chasseurs de rente. Pour Abbas, le consultant en investissement, la concurrence du monde de l'import informel est à proprement parler insoutenable pour une entreprise qui respecte la légalité :

« Un autre aspect de l'informel, c'est que toi tu produis ici en Algérie, tu paies des impôts, tu paies des taxes, tu paies la TVA et un importateur fait venir de l'extérieur avec des registres fictifs sans payer de charge. Il te bousille le marché. Et comme pour l'Algérien, tout ce qui vient de l'étranger brille, alors on est victime d'une concurrence déloyale. Et il n'a pas les mêmes charges que nous, nous nous avons le personnel, un ensemble de frais qui pèse sur nous. L'importateur a seulement un petit hangar et il n'est pas contrôlé par la DCP [Direction du contrôle et des prix]. Nous, pour un produit, on est suivi à la lettre, ils emmènent ton produit au laboratoire. Mais par contre l'importateur, il peut disparaître facilement, il lui suffit d'arrêter un registre et d'en ouvrir un autre. Il n'y a pas de traçabilité et ça c'est un gros problème ici en Algérie. »⁵⁴

Pour Abbas, les entreprises de l'économie informelle font peser une menace existentielle sur les entreprises légales en raison de la modicité de leurs charges et de la concurrence déloyale qu'elles exercent sur le marché (« *Il te bousille le marché* »). L'activité d'import constitue historiquement un repaire pour ces hommes d'affaires de l'informel à la fois parce qu'il est

⁵⁴ Entretien réalisé le 24/02/2020, région Ouest.

beaucoup plus aisé de tordre ou de contourner des réglementations administratives plus simples que dans les activités productives et parce que cette activité suppose des investissements initiaux assez peu onéreux. Le discours d'Abbas ressemble à s'y méprendre à celui d'Adam, le directeur d'agence foncière cité plus haut au sujet des patrons délinquants. Le consultant comme l'administrateur donnent l'exemple d'importateurs qui utilisent des registres de commerce fictifs pour opérer en toute discrétion et les deux dénoncent l'absence de mécanismes étatiques de contrôle : pour Abbas « *il n'y a pas de traçabilité* » tandis que pour Adam « *l'administration n'a pas eu le courage d'aller rechercher celui qui avait fait le faux* ». Le peu d'entrain des autorités politiques pour combattre l'économie informelle, pour imposer une régulation marchande qui éviterait la fragilisation ou l'effritement des positions des industriels classiques, peut s'expliquer par le fait qu'elles sont organiquement liées à cette catégorie de patrons délinquants ou plus probablement qu'elles secrètent elles-mêmes ce genre d'opérateurs économiques peu scrupuleux de légalité.

Cette hypothèse, quel que soit son niveau de recevabilité, n'épuise pas toute la réalité sociologique du pan informel du patronat. L'ampleur du phénomène résulte sans doute comme l'explique Kouider, un grand patron dans l'agroalimentaire, d'une équation politique qui permet d'assurer la paix sociale :

« Il y a une concurrence déloyale comme je te le disais plutôt et il y a une absence de planification qui fait naître les entreprises parallèles. Ces entreprises parallèles nuisent à l'activité parce qu'elles créent une surproduction sur tous les produits. Toutes les activités sont touchées, l'agroalimentaire bien sûr. Pourquoi l'agroalimentaire ? Parce que c'est un créneau facile, tout le monde s'est orienté dans ce domaine [...] Les entrepreneurs au noir activent dans des locaux qui n'ont rien à voir avec la réglementation imposée. Mais ils sont là, ils sont là ! Et tout ça, c'est uniquement pour préserver la paix sociale. Donc ce que fait l'Etat algérien n'a rien à voir avec l'économie. Au contraire, il est en train de détruire l'économie. Et les entreprises aux normes qui activent essaient par tous les moyens de se maintenir sur le marché. Au départ, elles avaient une part de marché mais cette part de marché, elles commencent à la perdre. Normalement, cette part de marché aurait dû augmenter mais chez nous elle baisse. Toutes les entreprises de l'agroalimentaire perdent des parts de marché à cause de la concurrence déloyale, à cause de l'absence de planification. Les entreprises de l'agroalimentaire poussent comme des champignons, on en voit dans tous les coins. Il y a absence de réglementation, absence de procédure,

absence d'infrastructure, absence de conditions de travail décentes, absence d'installations adéquates, absence de compétences : c'est l'absence totale ! »⁵⁵

Le laxisme de l'Etat à l'égard de ces entreprises parallèles qui « *poussent comme des champignons* » relève d'une stratégie délibérée de laisser-faire dont la finalité est de prévenir la contestation sociale des catégories sociales vivant en marge du système économique. La conséquence de cette prévalence des considérations sociopolitiques sur les objectifs économiques est la déstabilisation de l'assise économique de la bourgeoisie classique confrontée à la concurrence déloyale et aux phénomènes de saturation des marchés. La sous-régulation des marchés et la non-application des réglementations, en somme le défaut d'institutionnalisation de l'économie, favorisent les patrons de l'informel au détriment des industriels installés, phénomène que Kouider assimile à une politique contre-développementale assumée (« *Donc ce que fait l'Etat algérien n'a rien à voir avec l'économie. Au contraire, il est en train de détruire l'économie.* »).

Face à ce que le grand patronat perçoit comme une incurie institutionnelle de l'Etat, certains chefs d'entreprise ont choisi de prendre les devants et de s'organiser pour normer et normaliser le fonctionnement de leurs filières d'activité. Des associations professionnelles qui habituellement ont vocation à défendre l'ensemble des intérêts des patrons de la branche sont créées dans l'objectif spécifique d'élaborer un système de règles communément accepté pour essayer d'aplanir le fonctionnement du marché, réfréner son caractère entropique, contenir ses tendances destructrices. Farid, l'industriel dans les matériaux de construction, décrit comment les industriels dans son domaine d'activité ont cherché à pallier la carence réglementatrice de l'Etat :

« Concernant la concurrence, il y a quelques années, donc il y a quand même 14 ans, j'ai créé une association de fabricants de ⁵⁶. L'objectif essentiel de cette association est de mettre un petit peu les règles dans un milieu de concurrence déloyale. Aujourd'hui, on sait que l'État est un petit peu absent concernant tout ce qui est norme, tout ce qui est réglementation, tout ce qui est suivi, tout ce qui est contrôle. Nous avons voulu mettre en place un petit peu tous les éléments nécessaires pour mener à bien cette mission. C'est-à-dire de réglementer tout ce qui est normes de production de Les normes ont été mises en place pour la première fois en Algérie. Depuis 40-50 ans d'indépendance, il n'y a jamais eu de normes. C'est cette association qui a permis de mettre en place ces normes. On a mis en place des documents réglementaires pour régir tout ça [...] Malgré ça on est leader

⁵⁵ Entretien réalisé le 24/02/2020, région Ouest.

⁵⁶ Dans un souci d'anonymisation, nous avons supprimé le nom du produit fabriqué.

sur le marché. Malgré qu'on est plus cher que les autres, on arrive à s'imposer par la qualité. Ça a toujours été je dirais notre règle, c'est de ne pas déroger à la qualité. Tout le personnel est formaté qualité de telle manière que même si la concurrence est déloyale, même si l'environnement n'est pas adéquat, on doit toujours s'imposer par la qualité [...] Ça nous a permis de rester toujours leader sur le marché mais il faut faire attention quand même, il faut faire attention parce qu'une telle concurrence déloyale, quand vous êtes 25 ou 30 fabricants, à un certain moment, elle devient pénible. Elle devient difficile à supporter. »⁵⁷

Les grands patrons pointent à l'unisson un vide institutionnel qu'ils essaient tant bien que mal de colmater : il serait même quasiment possible de superposer le constat Farid (« Aujourd'hui, on sait que l'État est un petit peu absent concernant tout ce qui est norme, tout ce qui est réglementation, tout ce qui est suivi, tout ce qui est contrôle. ») et celui de Kouider (« Il y a absence de réglementation, absence de procédure, absence d'infrastructure, absence de conditions de travail décentes, absence d'installations adéquates, absence de compétences : c'est l'absence totale. »). La régulation par le bas impulsé par le tissu associatif patronal permet effectivement de limiter les forces déprédatrices tournoyant dans le marché mais elles sont dans l'incapacité de les annihiler en l'absence d'organe de contrôle étatique. Sans doute, comme nous l'avons dit précédemment, la défaillance institutionnelle de l'Etat est-elle due aux accointances de politiques avec une couche délinquante du patronat ou à une inaction guidée par le souci de pacification de l'ordre social mais il faut ajouter à ce niveau un troisième facteur transversal lié à la profonde méconnaissance par la gent politique du monde économique, des spécificités des marchés et des modalités de leur organisation réglementaire, des problématiques contemporaines et des doléances patronat. Cela tient au fait que le pouvoir politique en Algérie émerge de forces sociales foncièrement étrangères au monde de l'entreprise et qu'il œuvre, dans sa logique propre de domination, à maintenir sa fermeture à la société et aux classes qui la composent.

Face aux contraintes qu'impose l'environnement économique et institutionnel et en particulier face à la violence d'une guerre des prix typique d'une situation oligopolistique incoordonnée les grands chefs d'entreprise n'ont pas d'autres choix que de miser sur des stratégies alternatives qui leur permettent de se singulariser sur le marché (recherche de la qualité et de la différenciation du produit) ou de réduire les risques économiques et financiers par la diversification de la production. Ainsi il n'est pas rare de voir des patrons dans le BTPH

⁵⁷ Entretien réalisé le 20/04/2017, région Ouest.

ouvrir des surfaces commerciales dans les résidences qu'ils viennent de construire ou de s'adonner à l'agriculture. Farid, qui a opté initialement pour une stratégie fondée sur la qualité, se tourne désormais vers une diversification qui prend la forme de la réorientation de la production vers les biens de grande consommation :

« Concernant l'importation, dans les produits professionnels il n'y a pas beaucoup d'importation. Mais dans le grand public oui, il y a de l'importation. En termes de diversification, on était que dans le professionnel à 100 %. Donc on s'est dit qu'il fallait aller un petit peu vers le grand public, c'est-à-dire qu'on touche les personnes directement sans passer par les marchés de l'État. Et là ça nous permet quand même de nous imposer un petit peu. Malgré qu'il y ait une concurrence très rude, les niveaux de marge ne sont pas les mêmes, elles sont petites les marges, mais ça nous permet quand même d'avoir une certaine activité dans des produits pareils. »⁵⁸

Se positionner sur différents marchés permet de réduire les risques que font encourir et les patrons politiquement connectés et les patrons de l'informel qui, selon la branche d'activité, happent les appels d'offre publics ou se comportent en casseurs de prix. La stratégie de diversification vise aussi à faire d'une pierre deux coups en permettant à l'entrepreneur de gagner en indépendance vis-à-vis de l'Etat, indépendance qui se décline sur le plan économique mais aussi sur le plan politique. Enfin, une minorité de grands patrons a opté pour la stratégie d'exportation qui permet de ne plus dépendre d'un marché national au mode de fonctionnement erratique et qui donne en même temps accès aux devises étrangères historiquement contrôlées par les banques publiques et donc in fine par le pouvoir politique.

En définitive, les institutions publiques ainsi que le processus politique de régulation institutionnelle sont inscrits dans une trajectoire historique de divergence à l'égard du système économique qu'ils sont censés théoriquement encadrer et structurer. Que ce soit le système de formation scolaire et professionnelle, le système bancaire, les administrations en charge de l'entreprise, les modes de régulation des marchés du travail et des biens, toute l'architecture institutionnelle paraît en déphasage avec les principes de fonctionnement d'un secteur privé moderne qui tend à adopter les standards mondiaux de la production capitaliste. Se manifeste une bifurcation des temporalités du système institutionnel et du système économique : une relative inertie semble engluier le fonctionnement du premier tandis que le second est soumis à une accélération des transformations. Il s'ensuit que les institutions sont frappées de désuétude

⁵⁸ Entretien réalisé le 20/04/2017, région Ouest.

ou d'obsolescence au regard des nécessités de la production capitaliste moderne. Quand les structures institutionnelles n'enrayent pas tout simplement les procès de production et d'accumulation du secteur privé, elles sont dans un décalage tel avec le monde de l'entreprise que celui-ci se trouve livré à lui-même pour résoudre des problèmes qui, dans les pays industriellement avancés, sont absorbés et résolus par la puissance politique. Les capitalistes algériens perdent ainsi un temps, une énergie et un budget précieux pour essayer de pallier la carence de l'Etat dans le domaine institutionnel. La classe des grands patrons algériens est ainsi tiraillée par des forces contraires, une poussée de croissance consubstantielle à la jeunesse même du capitalisme algérien et une atonie provoquée par l'inertie politique et institutionnelle. Le résultat global en est un retard de croissance du capital privé algérien qui ne peut profiter paradoxalement que des phases d'affaiblissement du pouvoir politique ou des situations de crise pour réaliser quelques bonds salvateurs.

Chapitre 4 : Une bourgeoisie algérienne politiquement marginalisée

La dynamique d'évolution dans laquelle est engagé un Etat est dépendante de sa structuration interne et du type de coalition dominante qui l'anime (ainsi que nous l'avons montré dans la Partie 1) mais aussi du rapport qu'il entretient à la société par la médiation de ses institutions et de manière plus immédiate par l'activité de ses autorités politiques. Les modalités par lesquelles l'Etat se reproduit ou se transforme reposent, en particulier, sur le type de relations que le pouvoir politique entretient avec les divers groupes de patrons situés en périphérie de la coalition dominante. Les travaux académiques sur le sujet, ceux portant sur le Maghreb en particulier, ont tendance à montrer que les rapports ordinaires d'opposition-collaboration entre dirigeants politiques et entrepreneurs trouvent un aboutissement dans la formation d'un pacte social qui assure la stabilité du système politique autoritaire (nous l'aborderons dans la Section 1). Nous essaierons de démontrer que dans le cas algérien ce schéma théorique d'intégration sociopolitique du grand patronat n'est pas transposable et que se dessinent au contraire une tendance à la segmentation et une logique de rupture entre élites politiques et élites économiques qui contrarient l'accumulation du capital et minent toute possibilité d'émergence économique. Dans cette perspective, nous étudierons les rapports des autorités politiques locales aux grands chefs d'entreprise qui, s'ils présentent une assez grande variabilité en fonction des groupes de capitalistes envisagés, n'en restent pas moins non collaboratifs dans leur ensemble (Section 2). Nous verrons en dernier lieu que les rapports du pouvoir politique central aux grands patrons sont inscrits dans un engrenage relativement stable de domination/exclusion/confrontation (Section 3).

1. Les approches en termes d'intégration sociopolitique de l'entrepreneuriat

Les travaux académiques venant alimenter la réflexion sur l'action politique des entrepreneurs dans le cadre d'un système institué, qu'il soit autoritaire ou semi-autoritaire, présentent une grande hétérogénéité tant sur le plan des catégories analytiques mobilisées, des hypothèses sur lesquelles ils se fondent que sur celui de leur inspiration théorique. Ils ont néanmoins pour dénominateur commun d'appréhender le rapport au politique des entrepreneurs comme une modalité par laquelle ce groupe social cherche à se ménager un espace dans le cadre d'un système politique coercitif, à défendre son existence et ses intérêts sur les plans économique et symbolique en détendant les contraintes d'un ordre social qui a priori les marginalise ou les exclut. Les recherches inscrites dans cette problématique se distinguent des approches par le haut (approches stato-centrées de la coalition autoritaire¹) en ce sens qu'elles ne cherchent pas à analyser ce qui se passe au niveau de la coalition dirigeante mais à cerner la manière dont les entrepreneurs agissent politiquement au quotidien, officiellement ou officieusement, dans tous les espaces de la société. Elles ne constituent pas non plus des approches par les bas dans la mesure où les paramètres économiques, bien que pris en compte, n'acquièrent jamais un statut explicatif majeur. Ces perspectives se situent dans une zone médiane, à l'interface du social et du politique, et parmi elles, deux se distinguent par leur originalité et surtout par l'intérêt qu'elles ont suscité dans le champ académique : la perspective de « l'entrée en politique » de Myriam Catusse et celle de la « domination » de Béatrice Hibou.

1.1. La semi-institutionnalisation du patronat (Myriam Catusse)

Si Myriam Catusse pose comme objet de son analyse les formes d'intégration de l'entrepreneuriat dans le système politique marocain, elle envisage cette question non pas sous l'angle d'une modalité discrète de la lutte mais au travers de sa participation officielle et de son engagement public dans la scène politique. Certes, la configuration du système politique marocain des années 2000 présente des différences notables avec celle qui prévaut en Tunisie à la même période, mais le changement de perspective tient aussi beaucoup au cadre analytique utilisé. En effet, la démarche théorique de Myriam Catusse, si elle emprunte certains concepts

¹ Les approches stato-centrées inscrites dans le paradigme de la coalition autoritaire ont été présentées dans la partie 1, chapitre 2, section 3.

au paradigme bourdieusien comme la détention et la conversion des capitaux, paraît plus solidement arrimée aux conceptions boltanskiennes qui érigent en principes explicatifs la dimension symbolique de la réalité sociale et plus précisément les mutations idéologiques du capitalisme et le caractère performatif des discours managériaux². Le point de départ de l'analyse de la sociologue est constitué du changement de contexte qui s'opère à partir des années 1990 et qui a offert des conditions propices à l'entrée en politique des entrepreneurs marocains. Le processus de libéralisation économique s'est accompagné d'une véritable révolution sur le plan des représentations sociétales qui font désormais reposer la bonne gouvernance en politique sur des formes de rationalité économique et de gestion managériale. Les échelles de valeurs ont tendance à se moderniser dans le sens d'une montée en légitimité des qualités entrepreneuriales (« entrepreneurisation du politique ») et du recrutement croissant de ce type de compétences dans les postes de pouvoir (« économicisation du politique »). C'est l'avènement du « temps des entrepreneurs » dans lequel le capital symbolique attaché à la fonction de chef d'entreprise peut être aisément convertible en ressources politiques. Le premier canal d'intégration politique du monde entrepreneurial conduit ainsi les hommes d'affaires à investir massivement les rangs du parlement ou à être promus à des postes de responsabilité au sein de l'Etat comme ministres, walis, conseillers de la royauté. Cependant, cette intégration des élites économiques dans la sphère politique se réalise sur le mode individuel et sous des étiquettes politiques différentes. Myriam Catusse va plus particulièrement s'intéresser à la construction d'une force politique représentative des intérêts patronaux (le parti Forces citoyennes fondé par le patron des patrons Abderrahim Lahjouji en 2001) et à la manière dont elle tente de briguer le pouvoir en se lançant dans le champ de la compétition partisane, plus précisément les élections législatives de 2002 et 2007³. Le système politique présente donc un degré d'ouverture qui permet à un acteur collectif patronal de pénétrer dans l'arène politique mais l'échec électoral retentissant de cette formation sur le plan national et de son dirigeant dans la circonscription de Casablanca montre que cette ouverture reste partielle. Il existe bien une transformation du système partisan dans le cadre du changement global de contexte

² Myriam Catusse, dans son ouvrage *Le Temps des entrepreneurs* (Myriam Catusse, *Le Temps des entrepreneurs. : Politique et transformations du capitalisme au Maroc*, Maisonneuve et Larose, 2008, 348 p.) expose ainsi sa méthode de recherche : « En suivant les méandres politiques de « l'entrepreneur » marocain dans les années de l'ajustement structurel, en débusquant les artifices ou encore les convictions qu'ils véhiculent, en examinant les conflits d'intérêts et de pouvoirs qu'ils génèrent, c'est une histoire récente des métamorphoses de leurs interactions complexes aux normes, représentations et institutions politiques qui m'intéresse. Cela passe par une approche compréhensive, c'est-à-dire qui tourne le dos à une lecture finie de l'histoire et qui s'attache à décrypter le monde social et politique à l'aune des subjectivités et des valeurs et pas seulement des contraintes ou causalités externes. »

³ Catusse, Myriam, « Une tentative manquée de conversion politique au Maroc. L'échec électoral de l'ancien "patron des patrons" (2001-2007) », *Politix*, 2008/4 (n°84), p. 91-113.

économique et idéologique (libéralisation des années 1990 sous le règne de Hassan II) mais celle-ci ne débouche pas sur une autonomisation et un renforcement des formations politiques des patrons. Bien que modernisé, le système partisan reste fermé à l'avènement de nouvelles formations politiques et demeure largement tributaire des logiques de réseau et de clientélisme à l'échelon local. Le fonctionnement du système politique marocain favorise l'intégration politique individuelle des entrepreneurs marocains mais fait globalement obstacle à leur émergence politique collective et ce, en dépit des possibilités réelles de participation politique. La thèse de Myriam Catusse renvoie ainsi à une approche en termes de semi-institutionnalisation de l'espace politique dans le sens où l'entrepreneuriat peut jouer un rôle politique actif mais sans jamais espérer accéder aux commandes du pouvoir.

La faiblesse politique du patronat marocain est attribuée à des facteurs exogènes comme le fonctionnement de l'arène politique mais jamais directement imputée à des facteurs endogènes à la formation patronale. Or le parti islamiste PJD (Parti de la Justice et du Développement) a réussi là où Forces citoyennes a échoué et cela tient assurément à sa capacité de représentation interclassiste qui a fait défaut au parti de Lahjouji. Les facteurs structurels ont été sous-estimés dans l'analyse et pourtant ils offrent une explication de la défaite politique du patronat. La bourgeoisie marocaine ne dispose pas à ce stade de la puissance économique suffisante pour prétendre s'autonomiser politiquement, secréter une idéologie à prétention universaliste et rassembler les masses sous une même bannière. Un discours fondé sur la promotion des valeurs entrepreneuriales et la justification de la libéralisation n'a par ailleurs que peu de chance de prendre corps dans la société marocaine, en particulier dans les catégories défavorisées qui se débattent quotidiennement avec les questions de salaires, du coût de la vie, du chômage, de l'accès au logement ou au système de santé. Ainsi, à l'inverse, les facteurs idéationnels (transformation « des imaginaires collectifs ») ont été surestimés d'autant plus qu'aucun indicateur objectif n'indique que les classes populaires marocaines aient été pénétrées par cette nouvelle hiérarchisation des valeurs où trônent les qualités sublimées de l'entrepreneur. Enfin, sur le plan méthodologique, il n'est jamais fait mention de la composition sociologique de l'entrepreneuriat étudié, de la répartition en termes de taille ou de filière d'activité des entrepreneurs interviewés. Même si Myriam Catusse fait montre d'un regard critique à l'égard de la notion d'entrepreneur qui dans une large mesure ressort d'une construction sociale à l'heure néolibérale, elle n'en distingue pas moins la grande société de la PME, l'industrie du commerce, les patrons dépendants des marchés publics des patrons indépendants, ce qui jette un trouble sur la thèse centrale de l'entrée en politique des entrepreneurs. Quel groupe d'entrepreneurs décide à un moment donné de pénétrer le champ de la compétition partisane

pour faire prévaloir ses intérêts ? Ces travaux laissent deviner qu'il s'agit des grands patrons à l'image de A. Lahjouji et des cadres dirigeants de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), principal syndicat patronal que ce dernier a présidé de 1994 à 2000. Mais rien n'est moins sûr. Et surtout on ne sait pas à quel domaine d'activité appartiennent ces chefs d'entreprise qui ont osé briguer le pouvoir et dans quelle mesure la réalisation de leur profit est indépendante des faveurs de la royauté. L'organisation politique des patrons dans le cadre du Parti Forces citoyennes ne correspond-elle pas à une réaction/résistance de patrons économiquement indépendants face au déploiement, depuis les années 1980, d'un capitalisme de connivence et au progressif contrôle des élites économiques par le pouvoir central dont Mohamed Oubenal et Abdelatif Zeroual nous livrent une analyse détaillée⁴ ?

1.2. Le pacte infra-politique (Béatrice Hibou)

A la différence de Myriam Catusse qui concentre son analyse sur la participation politique officielle des entrepreneurs, Béatrice Hibou considère que la dimension politique ou l'agir politique de l'entrepreneuriat ne peut se comprendre qu'en analysant les modalités discrètes par lesquelles ce groupe social tente de faire face et de s'accommoder de la domination exercée par l'Etat⁵. Son cadre théorique croise ouvertement des emprunts à la théorie wébérienne dont elle retient l'idée d'une domination de nature essentiellement politique émanant de l'Etat (et non économique comme dans la conception marxiste) et à la théorie foucaldienne, en particulier les analyses relatives aux mécanismes insidieux de contrôle du pouvoir. Ainsi, dans son étude du cas tunisien sous la présidence de Zine el-Abidine Ben Ali (1987-2011), l'Etat qui se dresse devant les entrepreneurs n'est jamais perçu comme une entité centrale mais toujours à travers ses ramifications et ses relais dans la société, qu'ils soient économiques, politiques ou administratifs. Au niveau de ces points de contact décentralisés entre l'Etat et le monde entrepreneurial se forment des relations complexes de pouvoir, des sortes de « micro-pouvoirs » qui participent dans un même mouvement à l'intégration des entrepreneurs et à l'intégration du système politique par la médiation de la violence contenue ou du conflit euphémisé, de la négociation ou de l'accommodement. Aussi répressif qu'il soit, le pouvoir offre à l'échelon

⁴ Oubenal, Mohamed et Zeroual, Abdellatif, « État actionnaire et capitalisme de connivence au Maroc : le cas de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) », *Revue de la Régulation*, n° 30, 1^{er} Semestre 2021 ; Oubenal, Mohamed et Zeroual, Abdellatif, « Gouverner par la gouvernance : les nouvelles modalités de contrôle politique des élites économiques au Maroc », *Critique internationale*, n° 74, janvier-mars 2017, pp. 9-32.

⁵ Hibou, Béatrice, *Anatomie politique de la domination*, La découverte, 2011.

local, au niveau des antennes du RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique, parti dominant au pouvoir depuis 1988) et de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA, fédération patronale autorisée) des espaces dans lesquels peuvent s'exprimer les demandes des entrepreneurs et auxquelles il tente de répondre pour s'assurer d'une légitimité-stabilité. Ne pouvant contester frontalement l'ordre sociopolitique, les entrepreneurs l'acceptent sans y adhérer et leur stratégie consiste à promouvoir leurs intérêts en exploitant au mieux les opportunités offertes par les organisations étatiques. En deçà de sa dimension répressive, le pouvoir autoritaire tire sa force du « pacte de sécurité » qu'il a su nouer avec les acteurs économiques (et sociaux), d'un véritable système de dépendances mutuellement profitables pour les dirigeants et les entrepreneurs fait de sollicitations entrepreneuriales, d'interventions politico-administratives et de contreparties en tout genre. Béatrice Hibou dresse ainsi un tableau de la modalité discrète de régulation des conflits, de la construction souterraine d'un pacte sociopolitique entre élites dirigeantes et élites économiques. Plus qu'une théorie de la domination, la perspective analytique déployée par Béatrice Hibou est celle d'un pacte infra-politique⁶. A cet égard, le fond de son analyse, même s'il se réclame expressément des référentiels wébérien et foucaldien, puise davantage ses racines théoriques dans les approches intégrationnistes comme celles de Durkheim, de Simmel ou de Coser. La dialectique des rapports de force et du conflit entre acteurs politiques et acteurs économiques est une dialectique qui ne conduit jamais à des points de rupture, à des sauts qualitatifs ou à une transformation radicale. Les relations d'opposition sont stables et les logiques qui prévalent entre acteurs relèvent davantage de l'antinomie que de la contradiction. De ce point de vue, les tensions sociopolitiques qui s'expriment dans les différents espaces de la société se résolvent généralement par un arrangement entre les parties permettant d'un côté aux entrepreneurs de continuer à prospérer et de l'autre au pouvoir autoritaire de se préserver, voire de se renforcer. Cette dialectique formelle sans horizon de dépassement, condamnée à se reproduire indéfiniment, est en partie déterminée par une conception diluée du social dans laquelle les acteurs sociaux agissent la plupart du temps à titre individuel face à un Etat dont l'ombre plane partout sans jamais apparaître comme une entité historique consistante. La philosophie de la contingence qui anime les écrits de part en part participe aussi de cette atmosphère éthérée où

⁶ Le terme d'infra-politique pour qualifier l'approche de Béatrice Hibou est emprunté à James Scott, terme sous lequel il désigne l'ensemble des formes inorganisées et souterraines des luttes sociales. D'ailleurs, dans un écrit de 2011 (Hibou, Béatrice, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, 2011/1, p. 5-22.), Béatrice Hibou affiche clairement ses liens avec cette tradition sociologique de l'économie politique et morale, en particulier avec l'approche d'Edward Thompson. Elle conçoit ainsi le mouvement social de 2011 en Tunisie comme une révolte face à l'abandon des valeurs qui fondaient le « pacte de sécurité ».

le passé semble n'avoir aucune incidence sur le présent, où des acteurs sans profondeur sociologique font varier à la marge un système sans jamais pouvoir le changer puisque par hypothèse rien n'atteint son paroxysme⁷, où l'absence de détermination et de structure semble condamner le chercheur à la description sans jamais pouvoir descendre au fond des choses pour y déceler une explication. Considérer par ailleurs l'entrepreneuriat comme une entité homogène sans jamais distinguer des groupes d'entrepreneurs en fonction de leur envergure économique, de leur domaine d'activité ou de leur réseau politique, loin de permettre une montée en généralité, réduit la portée de l'analyse en question. Enfin, le soulèvement de 2011 et le soutien apporté par les chefs d'entreprise aux groupes mobilisés ne plaident pas en faveur de cette perspective intégrationniste. Il est difficile de comprendre comment des groupes sociaux pris dans la toile du pouvoir et dont les conceptions idéologiques convergent vers une acceptation, même désenchantée, de l'ordre politique, basculent avec une telle promptitude dans la mobilisation contestataire. L'idée d'une fissuration du pacte de stabilité avancée par Béatrice Hibou⁸, qui aurait motivée le passage à l'action collective, apparaît comme une explication insuffisante en l'absence d'un procès, forcément inscrit dans la durée, de politisation subversive des dominés. Sans doute que la perspective analytique d'une inclusion systémique de l'entrepreneuriat dans des régimes autoritaires/non développeurs constitue une impasse théorique dérivant d'un effet de loupe porté sur les entrepreneurs dépendants de l'État dont le loyalisme politique résigné n'est que peu partagé par l'ensemble de la classe capitaliste.

Ces deux approches par les acteurs, même si elles présentent une grande hétérogénéité entre elles, ont tendance à montrer que les entrepreneurs participent au fonctionnement – et indirectement à la stabilité – du système politique, qu'il soit autoritaire ou semi-autoritaire. Cette inclusion politique du monde entrepreneurial peut prendre des formes diverses empruntant soit des voies officielles, soit des voies officieuses. D'un côté, le système politique peut leur offrir la possibilité d'occuper au grand jour des responsabilités politiques à titre individuel ou leur donner l'occasion de se lancer dans le jeu de la compétition électorale en tant qu'acteur collectif. De l'autre, les entrepreneurs peuvent, dans les rapports ordinaires d'opposition-collaboration avec les dirigeants politiques, négocier un ensemble d'avantages

⁷ Dans son ouvrage de référence, Béatrice Hibou définit ainsi ce qu'elle considère comme un résultat central de sa recherche : « L'un des résultats importants de ma démonstration est, me semble-t-il, de mettre en évidence l'indétermination et l'inachèvement des pratiques de domination. » (Hibou, Béatrice, *Anatomie politique de la domination*, La découverte, 2011, p 240)

⁸ Hibou, Béatrice, « “ Nous ne prendrons jamais le maquis ”. Entrepreneurs et politique en Tunisie », *Politix*, 2008/4 n°84, pp 115 à 141.

matériels et symboliques, une sorte de « pacte de sécurité ». D'une certaine manière, les écrits inscrits dans cette perspective sociopolitique font apparaître des similitudes frappantes entre les modes de fonctionnement politique des sociétés du Sud et des sociétés du Nord. Plus précisément, les développements analytiques se trouvent traversés dans une large mesure par cette hypothèse sous-jacente ou cet impensé sociologique d'une homologie structurale entre les systèmes politiques autoritaires ou hybrides et les régimes démocratiques tant dans le degré d'ouverture politique qu'ils affichent que dans leur capacité à dispenser une protection sociale. Or, ce présupposé paradigmatique jette assurément un voile sur les agissements dont peuvent faire preuve les pouvoirs autoritaires qui, loin de converger réellement vers les systèmes politiques du Nord, peuvent donner l'illusion d'un rapprochement avec des formes démocratiques de gestion des demandes sociales et politiques de la « société civile ». En ce sens, la conformation à certains standards des démocraties du Nord, purement formelle, relève d'une stratégie de division et de neutralisation des forces d'opposition politique, en particulier celle qui est la plus directement menaçante en termes de prétention au pouvoir, à savoir l'entrepreneuriat.

2. Le grand patronat dans son rapport aux autorités locales : de la marginalisation politique à la domination inversée

En Algérie, la configuration des rapports entre autorités politiques locales et grand patronat se démarque nettement des modèles intégrationnistes ou pour le moins inclusifs décrits par la littérature francophone pour les pays de la région Maghreb. Si des intérêts croisés peuvent lier des catégories déterminées les dirigeants d'entreprise aux dirigeants politiques à la méso-échelle et franchir parfois le seuil de la connivence et de la collusion, l'histoire générale de leurs relations s'écrit sous le signe de la méfiance, des tensions et de la rupture. L'étude des rapports entre le grand patronat et les autorités politiques locales nécessite toutefois au préalable d'apporter quelques précisions sur l'organisation institutionnelle des pouvoirs en Algérie. A l'échelon local, les trois structures décisionnelles que sont la Wilaya (le wali est nommé par le Président de la République), l'Assemblée populaire de wilaya (l'APW est un conseil départemental de wilaya élu au suffrage universel) et l'assemblée populaire communale (l'APC

est un conseil municipal de commune élu au suffrage universel) sont caractérisées par un déséquilibre dans l'attribution des prérogatives et la distribution du pouvoir au profit de la Wilaya. Le wali et son secrétariat général sont non seulement les garants du maintien de l'ordre dans leur circonscription administrative mais disposent de compétences étendues en matière économique et sociale en tant que représentants de l'Etat chargés de la mise en œuvre des politiques publiques. Le wali s'apparente donc à un superpréfet dont les attributions surpassent et dominent celles du président d'APC (P-APC ou maire) et du président d'APW. Le phénomène de toute-puissance du wali à l'échelon local déborde la définition en droit de son rôle comparativement aux rôles dévolus aux présidents d'APC et d'APW et découle dans sa substance de l'organisation verticale du pouvoir à l'échelle nationale. Rachid Zouaïmia résume ainsi le type de rapport entre pouvoir central et collectivités locales : « Si l'on tente de dépasser le cadre étroit de l'analyse juridique des textes édictés depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1989 pour les replacer dans leur contexte écologique, force est de constater que les relations de pouvoir qui lient l'Etat aux collectivités locales restent marquées du sceau de la centralisation. Le phénomène de dérégulation ou de retrait de l'Etat qui aboutit à une redéfinition du champ de pouvoir entre divers acteurs, n'a pas entamé les rapports entre Etat et collectivités locales. »⁹. C'est en tant que médiation au niveau local du pouvoir central que le pouvoir wilayal surplombe celui des collectivités locales. Les décisions stratégiques concernant l'aménagement du territoire et le développement local sont de son ressort et ce, d'autant plus que l'APC et l'APW ne disposent que de recettes fiscales très limitées¹⁰. C'est pourquoi, lorsque nous nous sommes entretenus avec les chefs d'entreprise, ces derniers ont répondu aux questions relatives aux autorités locales en évoquant de manière immédiate et quasi-exclusive la figure du wali, les seules mentions aux APC ou aux APW émanant de dirigeants de fédérations patronales qui par leur fonction associative étaient amenés à entrer en contact avec l'ensemble des représentants des autorités locales.

Les rapports du grand patronat aux autorités locales et en particulier aux autorités wilayales ne présentent les caractères ni de continuité dans la concertation ni ceux d'une coopération mutuellement profitable qui pourraient sceller un pacte infra-politique ou mieux encore sous-tendre une dynamique d'alliance politique. De la configuration des rapports objectifs et subjectifs entre les deux types d'élite perçoit une tendance à la segmentation, à une fragmentation relationnelle dans laquelle chaque partie semble camper sur des positions

⁹ Zouaïmia, Rachid, « L'introuvable pouvoir local », *Insaniyat*, n° 16, 2002, pp. 31-53.

¹⁰ « Réforme du système fiscal local algérien : les propositions de Benabderrahmane disséquées », *Maghreb émergent*, 26 septembre 2021.

difficilement conciliables avec celles de la partie adverse, à une confrontation de basse intensité dont l'équilibre instable des forces ne présage pas de l'issue de la domination. Si le panorama général est celui d'un système précaire de relations, les autorités politiques locales n'affichent toutefois pas un modèle de comportement unique ou stéréotypé avec tous les entrepreneurs. La nature plus ou moins froide ou plus ou moins suivie des relations semble dépendre en dernière instance de l'envergure économique de l'entreprise.

Aucun espace de concertation effectif n'existe aujourd'hui en Algérie qui permettrait aux relations autorités locales/patronat d'acquérir la régularité et la stabilité qui seules autorisent la transmutation de simples contacts ou échanges en dynamique de coopération. Les chambres de commerce et d'industrie¹¹ qui ont pour vocation institutionnelle originelle d'assurer ce dialogue n'ont jamais été prises en considération par les décideurs locaux et sont donc généralement désertées par les patrons. Elles s'apparentent dans les faits à des coquilles vides ne pouvant exercer la moindre force motrice sur le plan du développement local. Abbas, le consultant en investissement, en montre toute l'inanité à travers l'exemple des zones industrielles :

« Notre entreprise¹² fait aussi partie de la Chambre de commerce et d'industrie de Sidi Bel Abbès. Mais cette dernière chargée d'améliorer le fonctionnement de la zone industrielle n'a pas eu trop d'impact. Elle a mené des actions mais en général c'est des échecs. Regarde l'état où se trouve la zone industrielle, ça montre que la réorganisation a échoué. »¹³

De ce fonctionnement institutionnel léthargique, il découle que les rapports des patrons aux autorités locales prennent la forme de relations interpersonnelles. Ce mode de fonctionnement présente un avantage notable pour les dirigeants politiques locaux qui se placent ainsi en position d'accorder ou de refuser certains avantages. Il en ressort aussi une grande variabilité d'attitudes, de postures, de modes de cohabitation des autorités locales avec le grand patronat.

Pour la catégorie basse des grands chefs d'entreprise – ceux dont les effectifs se situent en deçà des 500 salariés et dont l'envergure n'excède que rarement le périmètre régional – la qualité et la fréquence des liens avec les autorités locales n'ont rien de systématique et dépendent avant tout de la personnalité du wali, du maire ou de tout autre élu. Les échanges

¹¹ La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et ses antennes locales sont une institution publique placée sous la tutelle du Ministère du commerce et dont la vocation est d'assurer la représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics. Elles forment selon leurs statuts un espace de concertation et de délibération d'où émanent à intervalles réguliers des propositions sur la promotion du développement local qui sont transmises aux pouvoirs publics (Cf. Site de la CACI : <https://www.commerce.gov.dz/fr/chambre-algerienne-de-commerce-et-d-industrie-caci>).

¹² Il ne s'agit pas de son entreprise propre mais du groupe dont il avait la charge, au moment de l'entretien, d'orienter la stratégie d'investissement.

¹³ Entretien réalisé le 24/02/2020, région Ouest.

avec les autorités locales prennent la forme d'une relation en dents de scie et le développement local suit une même évolution avec des années fastes et des années plus difficiles. Abdallah, patron d'une société de construction immobilière, considère qu'avec le temps les relations avec les autorités politiques ont tendance à se distendre et à se dégrader :

« A l'époque, les relations étaient bonnes, ce sont les autorités politiques qui nous soutenaient. A l'époque, mais il fallait réaliser un travail propre. Mais maintenant, même le paiement, ils ne le réalisent pas. Ça fait six mois qu'ils ne payent plus, certains ont même fermé leurs chantiers. C'est la crise et c'est pour ça qu'ils ne paient plus les entrepreneurs. C'est l'austérité ! L'Etat paie par tranche mais ça fait six mois qu'il n'a rien versé. Par le passé, les autorités locales agissaient dans l'intérêt des entrepreneurs. Maintenant, les choses ont changé, hahaha. Les relations sont beaucoup plus difficiles. Ils m'ont aidé dans le temps mais si j'avais ouvert mon entreprise aujourd'hui, ça aurait été plus compliqué. »¹⁴

Abdallah, ancien instituteur qui s'est lancé dans la construction immobilière à la fin des années 1970, soutient ainsi l'idée totalement contre-intuitive que les relations entre le patronat et les autorités locales avaient un caractère plus coopératif sous l'ère dite socialiste que sous la mandature de Boureflika qui avait pourtant affiché sa volonté de faire transiter l'économie de marché¹⁵. L'effet de conjoncture, à savoir la crise des hydrocarbures à partir de 2014 et les retards de paiement de l'Etat qu'ont subis les chefs d'entreprise dans le BTPH, a pu impacter négativement les relations patronat/autorités locales. Mais pour Abdallah, la rupture semble plus profonde dans la mesure où il ne mentionne même pas la période de boom pétrolier et de croissance des années 2000-2014 comme ayant pu améliorer les choses de ce point de vue. Il est possible que la dégradation relationnelle observée par l'entrepreneur en bâtiment soit liée au fait, qu'avec la formation de très grands groupes dans la filière BTPH, les autorités locales aient détourné le regard des sociétés moins grandes ou se préoccupent nettement moins de leur réussite.

De manière plus générale, les patrons situés dans la catégorie basse du grand patronat dénoncent le caractère intermittent des échanges et l'irrégularité des phases de coopération. Zyad, le patron d'une entreprise familiale dans le BTPH, considère ainsi que l'action des autorités locales, surtout celle du wali, peut impacter favorablement l'essor économique local mais que ce volontarisme public est beaucoup trop irrégulier dans le temps et disparate dans l'espace :

¹⁴ Entretien réalisé le 19/02/2017, région Ouest.

¹⁵ Lemaître, Frédéric, « L'Algérie accélère sa conversion à l'économie de marché », *Le Monde*, 16 décembre 2005.

« Auparavant, sont arrivés chez nous à Sidi Bel Abbes des walis qui ont fait du bon travail. Et puis il y en a eu d'autres, c'était pas ça. Le fait d'avoir quelqu'un dans l'administration centrale d'Alger, ça peut vraiment aider la wilaya. Je te cite par exemple Monsieur Tou¹⁶, l'ex-ministre issu de Bel Abbes, tu le connais peut-être. Tous les ministères qu'il a eus en charge ont entraîné des changements, en particulier pour Sidi Bel Abbes, que ce soit à l'université, les transports, les affaires sanitaires, les PTT. Ça joue un rôle. Quand tu as un ministre de ta région, ça t'aide. Il y a des ministres qui soutiennent la région et d'autres non, ça dépend aussi des personnes. Nous ici au pays, il y a un budget qui est attribué à la wilaya. Il y a des wilayas qui consomment leur budget en un an alors que d'autres vont plus lentement dans leurs projets et utilisent leur budget en deux voire trois ans. C'est là que se trouve le rôle de l'administration locale. Ça dépend donc quel wali on a parachuté dans la wilaya et ça dépend aussi des ressources dont dispose la wilaya. Il y a des wilayas qui ont vraiment stagné, par exemple certaines du Sahara comme à Saïda ou à El Bayadh. Tu vas être surpris, elles n'ont même pas un café potable ou un bon restaurant. On ne peut pas reprocher cette situation ni à l'Etat ni à la population. La population n'a rien connu d'autre et ils n'ont aucun travail, ils chôment toute la journée. Qui est à blâmer ? Je ne sais pas. »¹⁷

Le fait même que les chefs d'entreprise de dimension régionale espèrent qu'un wali obtienne un poste de ministère pour donner localement un coup de fouet à leurs affaires en dit long sur la distribution des pouvoirs entre l'échelon national et l'échelon local et par voie de conséquence sur le rôle dévolu au développement local dans la planification économique globale. En outre, en raison de la valse régulière des walis, aucune wilaya ne connaît la stabilité politique qui lui permettrait d'inscrire un éventuel projet de développement économique sur un horizon de moyen/long terme. Ainsi, malgré la rigidité verticale de l'organisation du pouvoir politique, la gestion sur le plan économique et social dégage une impression d'anarchie, avec des régions qui se développent quand les autres stagnent, des wilayas dont l'essor est entrecoupé par des phases de stagnation et cela en raison d'un mode de fonctionnement du système politique qui érige la fonction de wali en potentat local (« *Ça dépend donc quel wali on a parachuté dans la wilaya* »), faisant dépendre de sa personnalité, de ses dispositions idéologiques ou de son bon vouloir le sort d'une wilaya entière.

¹⁶ Amar Tou, enseignant en économie à l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel Abbes, a occupé tour à tour les fonctions de Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (1997-1999), de Ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (2003-2005), de Ministre de la Santé (2005-2008) et de Ministre des Transports (2008-2013).

¹⁷ Entretien réalisé le 20/02/2017, région Ouest.

De nombreux chefs d'entreprise rencontrés abondent dans le même sens, celui d'un développement économique fondamentalement aléatoire des espaces régionaux. Comme Ziad, Ilies, l'industriel dans la filière agroalimentaire, considère que le volontarisme du wali est la variable-clé pour expliquer la promotion économique d'une région :

« Mais bon globalement, un wali c'est toujours très difficilement accessible. Les chefs d'entreprise, très souvent, font appel au wali pour obtenir un terrain dans le cadre d'un projet et/ou pour accélérer des connexions d'électricité qui tardent à se mettre en œuvre. Dans certaines régions, il y a des walis qui sont très efficaces, très engagés, qui ont envie d'impulser une véritable dynamique dans leur environnement, conscients qu'ils sont de l'augmentation des revenus de la fiscalité locale que cela induirait, alors que d'autres sont enfermés dans une logique réfractaire au secteur privé. Certains walis sont les véritables initiateurs de ce dialogue tant attendu par les chefs d'entreprise ainsi les entendrez-vous dire : " Qu'est-ce que je peux faire pour vous ? Je suis là, le téléphone est là, qu'est-ce qu'on peut faire ? " ».¹⁸

Pour Ilies, la « dynamique » locale de développement est strictement dépendante des prédispositions idéologiques du wali à l'égard du privé. S'il montre un certain degré d'ouverture à l'égard du patronat et qu'il instaure en conséquence un dialogue constructif avec ses membres, alors le tissu économique local a toutes les chances de se renforcer. De ces observations de patrons sur les modes de gestion politique des wilayas, il est possible de conclure à l'existence de deux profils sociaux de wali qui ne sont que l'émanation de la division du pouvoir politique central entre une tendance conservatrice étatiste (« réfractaire au secteur privé ») et une tendance modernisatrice et libérale. Dans cette perspective, les nominations à intervalles réguliers des walis apparaissent comme un compromis politique entre les deux tendances politiques mais ce type de compromis a pour effet de générer des discontinuités temporelles et spatiales sur le plan développemental, insufflant à l'espace économique national une allure de mosaïque. Il apparaît aussi cependant dans les discours des patrons rencontrés que les walis « entreprenants » et « modernisateurs » constituent plutôt l'exception que la règle. Ils sont généralement évoqués comme le passage d'une météorite dans un ciel sempiternellement obscur. Il découle enfin de ces extraits d'entretiens une relation fondamentalement asymétrique entre l'autorité wilayale et le patronat. Cette frange basse du grand patronat ne pèse que très peu dans le rapport de force dans la mesure où le wali est de par sa fonction « très difficilement accessible » et donc ne répond qu'avec parcimonie aux doléances des chefs d'entreprise. Par

¹⁸ Entretien réalisé le 02/10/2018, région Centre.

ailleurs, il est seul à décider de l'ouverture d'un dialogue constructif sur le devenir économique de la wilaya et donc de l'établissement de relations plus ou moins soutenues avec les patrons¹⁹.

Face à l'indifférence chronique des autorités wilayales et à la marginalité politique qu'elle subit, cette catégorie basse du grand patronat réagit en adoptant deux types d'attitude très contrastés. Une fraction majoritaire de cette catégorie du patronat maintient des relations même précaires et distendues dans une démarche stratégique pour, le cas échéant, débloquer certaines situations critiques. Plus rarement, les patrons vont développer face l'absence de considération sociale une stratégie de défense qui consiste à pousser la logique de rupture jusqu'à son terme. A la question posée à Chafik, entrepreneur dans le bâtiment, sur la qualité de ces relations avec les autorités locales, sa réponse est on ne peut plus claire et condensée :

« La méfiance elle existe, l'indifférence aussi. »

Comme Chafik, un nombre restreint de patrons a en quelque sorte pris acte de l'impossibilité communicationnelle avec les dirigeants politiques locaux et fini par se résoudre à une posture de distanciation critique, renvoyant « l'indifférence » au défaut de reconnaissance et la négation. Chaque partie reste arcbutinée sur ses positions dans une ambiance générale d'adversité froide parfois entrecoupée de frictions et de tensions ainsi que le décrit Karim, patron dans l'agroalimentaire :

« Alors, je vais vous faire un aveu, ça ferait presque pleurer. Moi je suis dans une commune qui est à 9 km d'ici, j'y suis depuis 19 ans, j'ai créé 500 emplois, je n'ai jamais eu la visite de mon maire. Je n'ai jamais eu la visite de mon maire. Je n'ai jamais eu la visite du wali, même pas du wali délégué. J'ai eu beaucoup de contrôles fiscaux, beaucoup de contrôles de toutes les administrations possibles et imaginables, mais il n'y a jamais eu quelqu'un qui est venu me taper sur l'épaule pour me dire : "Merci, qu'est-ce qu'on peut faire pour toi ? En quoi on peut vous aider ?". Ça c'est le premier point. Donc mes relations avec les administrations locales sont inexistantes. Je paye chaque mois des sommes énormes d'impôts locaux, je n'ai jamais eu de retour de mon administration locale. Je suis à 200 mètres, mon terrain est à 200 mètres d'une petite route nationale, enfin d'une petite route départementale, je ne sais pas comment on appelle ça. C'est moi qui ai dû goudronner la

¹⁹ L'anecdote rapportée par Abbas, le consultant en investissement, atteste de manière concise et dense de toute l'étendue du pouvoir du wali sur sa sphère d'action administrative : « Il y a des injonctions de la part du pouvoir. Une entreprise a des règles commerciales. Parfois il y a l'intervention d'un wali qui nous demande de l'aider pour telle ou telle chose et si tu dis non, c'est le marteau qui te tombe sur la tête. Cela signifie que l'entreprise va sortir de l'argent. Je vous donne un exemple mais sans que vous nous citiez comme source. Par exemple, le wali vous appelle pour vous demander de donner 100 ou 200 millions à l'équipe de football locale. Si vous ne donnez pas, vous devenez une cible. Et ça ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. » (Entretien réalisé le 24/02/2020, région Ouest).

route, c'est moi qui ai dû faire l'éclairage public de cette route, c'est moi qui ai payé l'arrivée de gaz jusqu'à mon usine, c'est moi qui ai payé l'électrification de mon terrain. Mon terrain, je l'ai acheté à un opérateur privé, au prix du marché. Donc mes relations avec l'administration, pour moi, à part les blocages que j'ai de temps en temps, de décisions totalement irrationnelles de l'administration et je pourrais vous en citer 200 en 5 minutes, non je n'ai pas de rapport avec l'administration. L'administration n'est pas au service du citoyen. Le wali, je l'ai jamais vu, je l'ai jamais vu ! Je l'ai jamais sollicité mais on est trois ou quatre employeurs dans ce petit village, je suis deuxième en termes d'emploi, je ne connais pas les chiffres en termes d'impôts mais j'imagine que je suis probablement 2^{ème} ou 3^{ème}, jamais le maire n'est venu me voir, jamais il ne m'a appelé. C'est pas étonnant, c'est comme ça ! On n'est pas considéré comme ceux qui créent de l'emploi dans notre commune [...] En 19 ans, il y a eu cinq ou six élections municipales, donc c'est pas juste un, c'est pas le même qui est là depuis 19 ans et avec qui je ne m'entendrais pas, je ne connais même pas son nom d'ailleurs. Il n'y a pas une compréhension de nos administrateurs que nous créons de l'emploi et que nous sommes un facteur de développement. »²⁰.

Ce n'est ni plus ni moins qu'une atmosphère de guerre froide dans laquelle sont plongés les rapports de Karim à l'ensemble des décideurs politiques locaux. L'Etat est aux abonnés absents et ses rares manifestations prennent la tournure du règlement de comptes comme si la simple existence d'une grande entreprise dans l'environnement proche constituait une menace en soi qu'il fallait contenir.

Lorsqu'elles atteignent une taille critique ou un niveau élevé de concentration capitaliste, les entreprises sont soumises à une série de contraintes politico-administratives serrées qui forment comme un carcan venant contrarier la poursuite de l'essor de l'entreprise et de l'accumulation du capital. Pour les autorités locales, l'évolution des entreprises privées vers une stature plus grande de dimension nationale ou continentale est perçue plus ou moins confusément comme un risque de déstabilisation du rapport de force historiquement en leur faveur et en ce sens la promotion du privé par le développement local ne fait pas partie, à de rares exceptions près, de leur agenda politique. Le statu quo économique apparaît donc comme l'option la plus rationnelle politiquement pour les autorités locales d'autant plus jalouses d'un pouvoir qui, s'il est important dans leur périmètre administratif, est étrié du point de vue national, écrasé par les autorités centrales. La seule issue réellement tolérée par le régime pour les entreprises qui prétendent à devenir de très grandes sociétés est celle d'un loyalisme affiché

²⁰ Entretien réalisé le 25/09/2018, région Centre.

et sans faille à l'Etat assorti de pratiques de corruption. Pour celles qui n'entrent pas dans le rang, elles sont soumises à un conflit de basse intensité fait d'un ensemble de manœuvres politiques et administratives d'endiguement. Du côté du patronat qui se situe politiquement dans l'opposition, émergent des pratiques de résistance qui prennent les formes variées de la diversification économique pour gagner en autonomie, de l'association au capital étranger pour se constituer des protections politiques internationales ou de l'auto-organisation dans le cadre de groupements professionnels.

La marginalisation sociopolitique de la fraction basse des grands patrons par les dirigeants politiques locaux, les rapports distendus et fragmentaires, les phénomènes de rupture relationnelle ne transparaissent pas dans les échanges que nous avons pu avoir avec la fraction haute du grand patronat. Au contraire, tous les très grands chefs d'entreprise rencontrés décrivent des rapports globalement pacifiés avec les élites politiques locales, rapports vécus sous la forme d'une entente cordiale. Nous avons ainsi pu observer que plus l'entreprise était grande et plus le chef d'entreprise avait tendance à percevoir sa relation aux dirigeants politiques locaux comme fonctionnelle. Pour Henri, directeur général de la filiale algérienne d'une multinationale agroalimentaire, si les discussions avec les autorités locales concernent essentiellement le règlement de questions matérielles, il n'en reste pas moins qu'elles affichent une grande régularité :

« Les relations ne sont pas fréquentes mais régulières. Par exemple, on a un wali ici que j'ai vu pour des questions de sécurité du site, pour des questions de recyclage parce qu'on a un bureau qui est complètement "zero waste". Donc on recycle tout le papier, le carton, le plastique et donc on essaie d'étendre ça au bâtiment. Voilà, c'est donc pour des raisons concrètes, pratiques, qu'on voit les administrations en dehors de ce qu'on discutait tout à l'heure. On voit aussi beaucoup les militaires pour débloquer des dossiers qui sont en souffrance. »²¹

Comme le laisse entendre Henri, la filiale qu'il dirige s'adresse aux autorités politiques locales pour les problèmes qui ne présentent pas de complication majeure tandis qu'elle en réfère à la hiérarchie militaire pour les problèmes les plus épineux ou dont le blocage paraît plus durable. Sans doute faut-il aller chercher l'explication de la fluidité des relations avec les autorités locales dans cette possibilité détenue par le directeur général de traiter directement avec cette instance politique suprême, ou du moins supérieure à l'administration wilayale, que constitue

²¹ Entretien réalisé le 14/11/2018, région Centre.

la hiérarchie militaire. La crainte que suscitent les dignitaires de l'armée joue comme un puissant facteur de lissage des relations des autorités locales aux dirigeants de sociétés étrangères.

Il en est de même pour Farid, dirigeant d'une SPA dans les matériaux de construction, pour qui les relations entretenues avec les représentants du pouvoir politique local sont au beau fixe :

« Moi je pense que localement il n'y a pas de souci. Sincèrement, quand on sait que vous êtes sérieux, nous sommes peut-être une des rares entreprises qui paie ses impôts à 100 %. Ça, toute la wilaya le sait, donc on a une certaine citoyenneté, je dirais, et on a un certain rang social dans la wilaya. Nous sommes quand même implantés un petit peu partout en Algérie. Donc pour ça, il n'y a pas de souci, pas de problème [...] C'est tout à fait normal, l'entreprise a toujours des relations avec les autorités locales, avec tout le monde, on vit dans un environnement, on ne peut pas être totalement déconnectés. Nous maintenons de très bons rapports je dirais avec tout le monde, pour ça il n'y a pas de souci. »²²

Pour Farid, aucune véritable anicroche ne se manifeste dans ses rapports aux autorités locales (« localement il n'y a pas de souci » ; « très bons rapports ») et attribue cette fluidité relationnelle à la notoriété, au prestige de l'entreprise dans son environnement régional (« certain rang social dans la wilaya »). Il est certain que la dimension réputationnelle de l'entreprise suscite les égards du wali et du maire mais le facteur décisif de cette entente est livré presque de manière accessoire par l'entrepreneur dans la suite de l'entretien, à savoir l'envergure nationale de l'entreprise (« Nous sommes quand même implantés un petit peu partout en Algérie »). Dès qu'une entreprise est en capacité de mobiliser des ressources au-delà du champ régional, ressources sur lesquelles le pouvoir wilayal n'a pas prise, elle réussit à le tenir en respect et à lui imposer un mode de fonctionnement relationnel qui, s'il n'est pas collaboratif, est du moins opérant pour le traitement des affaires courantes.

Si les relations entre la catégorie des très grandes entreprises et les autorités locales montrent des attributs de concorde, de continuité et de fonctionnalité, de telles relations ne découlent pas d'une dynamique de coopération dans le cadre d'un projet industrialiste mais résultent d'un rapport de domination en faveur de ce grand capital. Dans les années 1970 et 1980, le wali, en tant que représentant local de l'Etat central, affichait une toute-puissance dans sa circonscription – sauf à l'égard des gradés de l'armée qui opéraient dans sa zone administrative – et les chefs d'entreprise avaient à son égard un statut de courtisans. La

²² Entretien réalisé le 20/04/2017, région Ouest.

dynamique de renforcement du secteur privé au cours des trois dernières décennies a sensiblement modifié la donne politique en conduisant à un renversement du rapport de domination au profit des chefs d'entreprise de dimension nationale. Nous avons consigné dans notre journal d'observation les propos d'Othmane, directeur financier d'une très grande société dans le BTPH et avec lequel nous avons eu des échanges – il refusa l'enregistrement mais ne s'opposa pas à la prise de notes – qui détaillent certaines des modalités par lesquelles les dirigeants politiques locaux se retrouvent à la merci des grands chefs d'entreprise²³ (Cf. Encadré 7 ci-dessous).

**Encadré 7 : Puissance du réseau patronal et inversion de la domination locale
(Fragment 3 du journal d'observation)**

Après un long travail d'approche, j'avais réussi à obtenir un rendez-vous avec un grand patron dans le BTPH dont l'entreprise était située à Sidi Bel Abbes. Le jour du rendez-vous, il m'annonça par téléphone qu'il ne pouvait pas s'entretenir avec parce qu'une urgence professionnelle l'avait appelée à Constantine. Mais il me proposa à la place de rencontrer le directeur financier de l'entreprise, proposition que j'ai acceptée sans rechigner. Lorsque je me suis rendu au siège de l'entreprise, l'agent d'accueil m'indiqua son bureau au premier étage. En haut, des membres du personnel me demandèrent de patienter quelques instants, puis un jeune homme, de stature imposante, d'une trentaine d'années tout au plus, entra et s'adressa de telle manière aux secrétaires qui l'avaient accompagné qu'il était facile de deviner, que malgré son jeu âge, il avait déjà contracté des habitudes de commandement, mis en place un ensemble d'attitudes corporelles et verbales qui signifiaient à tout moment la place hiérarchique de chacun. Il s'assit en face de moi, me toisa quelques secondes et me lâcha que pour une candidature dans l'entreprise il fallait transmettre un CV. Mon expression incrédule lui indiqua qu'il faisait fausse route. Je lui expliquai que ce n'était pas cette raison qui m'avait amené. Pensant à haute voix, il se demanda pourquoi le PDG l'avait missionné à lui pour cette tâche. Il me questionna alors sur ma provenance et mon université, ce qui le rassénéra parce qu'il était lui-même issu d'une grande ville française. Ma présence lui ramena à l'esprit son ancienne vie et à n'en pas douter une corde sensible avait été touchée. La distance fonctionnelle qu'il imposait habituellement à ses subordonnés ou aux étrangers avait disparu et il se lança dans un quasi-monologue critique d'une vingtaine de minutes sur le caractère anti-conventionnel du fonctionnement des marchés, des relations économiques et de l'intervention étatique. Comme l'échange était informel, j'essayais de me concentrer sur les aspects saillants de son discours et de les mémoriser. J'avais déclenché le feu nourri de sa diatribe en évoquant la présentation enjolivée du processus d'émergence économique par la presse algérienne. A cette remarque, il répondit qu'en Algérie il y avait une totale déconnexion entre la réalité économique et ce qu'en montraient les journaux algériens. Pour le cadre supérieur, « *l'Algérie c'est la jungle, c'est la loi du plus fort* ». Il affirmait sans hésiter qu'il fallait instaurer de manière permanente des rapports de force pour obtenir les choses. Si une administration ou une autorité locale s'avisait de mettre « *des bâtons dans les roues* », les dirigeants du grand groupe qu'ils étaient pouvaient contacter un ministre qui risquait de les « *faire payer* ». Sachant cela, ils évitaient de leur créer des problèmes. « *C'est pourquoi seuls les plus forts réussissent ici* ». Il considérait aussi qu'en Algérie, tout fonctionne par les relations, que celui qui n'avait pas de relation était « *mort* ». Le réseau constituait donc la chose essentielle pour s'en sortir ou réussir.

²³ La rencontre avec Othmane, directeur financier d'un groupe de BTPH, a eu lieu le 17/04/2017.

Lorsque le micro est éteint, les patrons évoquent très fréquemment, outre les phénomènes de corruption, la puissance des réseaux accumulés par les dirigeants des grands groupes qui a réussi à faire plier les leaders politiques locaux. Ces derniers craignent en particulier les remontrances et les recadrages qui viendraient d'Alger, de ministres, de personnalités politiques ou de généraux. Pour cette raison, les problèmes entre autorités locales et grands groupes se règlent généralement avec célérité et ne prennent que très rarement une tournure conflictuelle.

Nos analyses empiriques ont ainsi montré que les autorités locales, et au premier chef les autorités wilayales, entrent dans des rapports diamétralement opposés avec les patrons de stature régionale et les patrons de stature nationale. Avec les premiers, les dirigeants politiques locaux sont dans une position dominante et ont tendance à ériger plus de barrières que de canaux de communication. Le processus dominant sur le long terme est celui d'une marginalisation sociopolitique de cette catégorie basse du grand patronat qui prend la forme soit de liens sociaux fragmentaires soit d'une rupture relationnelle. Avec les seconds, les autorités politiques se trouvent dans une relation asymétrique inversée, dans une position défavorable qui les contraint à cultiver des relations suivies et cordiales et surtout à ménager les intérêts de ces grands patrons dans leur propre intérêt. Cependant, les deux modèles de relations des autorités locales au grand patronat ne correspondent en aucune façon à un phénomène d'alliance politique et de collaboration économique qui verraient l'établissement d'un dialogue permanent sur les problématiques transversales au patronat, l'association des patrons à la définition d'une stratégie locale de développement ou leur implication dans la définition et la mise en place des politiques publiques.

3. Des rapports entre grand patronat et pouvoir central sous le signe de l'antagonisme

Les rapports que le patronat peut entretenir avec le pouvoir central ne revêtent pas la même forme que ceux qu'il a pu établir avec le pouvoir local en raison de l'asymétrie de leurs champs d'action propres, essentiellement régional pour le premier en raison de la surface des entreprises et national pour le second. De ce fait, seules les très grandes entreprises sont en mesure de créer des connexions directes avec les dirigeants du pouvoir central et parfois aussi quelques grandes

entreprises de taille inférieure mais implantées dans la capitale, à proximité des centres politiques décisionnels. Pour la majorité des membres du grand patronat, le rapport au pouvoir central est médiatisé par une série d'institutions et d'organisations dont les plus importantes dans ce rôle de courroie de transmission semblent être l'administration publique et les structures associatives des chefs d'entreprise. L'étude de ces rapports directs et indirects entre dirigeants politiques centraux et patrons nous conduit à penser que le processus de marginalisation politique de la bourgeoisie classique – par opposition au groupe des oligarques – observé à l'échelle régionale se poursuit à l'échelle nationale à ceci près que les linéaments de la mécontente prennent, avec le changement d'échelle, la tournure d'une rupture consommée. Tout se passe comme si l'État algérien ne pouvait tolérer de cohabitation avec les groupes sociaux qui à un moment donné s'érigent ou prétendent s'ériger en puissance économique ou en force politique. Dans les années 1960 et 1970 le pouvoir politique a réussi à se débarrasser du potentiel révolutionnaire de la paysannerie par la révolution agraire et la collectivisation par le haut et pour Yves Guillermou « s'il y a échec [échec de la révolution agraire], c'est plus par rapport aux objectifs proclamés de la classe dirigeante que par rapport à ses objectifs réels à court et moyen termes : à savoir le renforcement de son contrôle technoeconomique et idéologique sur les campagnes dans la logique de son modèle de « modernisation » et d'« intégration nationale »²⁴. Aujourd'hui, le pouvoir politique est aux prises avec la classe capitaliste dont l'essor récent pèse comme une menace et sur le modèle économique *compradore*-rentier et sur le système politique autoritaire qui s'enracine dans ce fonctionnement stationnaire de l'économie. Nous caractériserons de ce point de vue les rapports du grand patronat à l'Etat central en analysant les formes spécifiques qu'ils revêtent à l'égard du pouvoir exécutif, dans le champ de l'administration publique et sur le terrain de l'engagement associatif.

3.1. Le pouvoir contre le capital

Jean Peneff remarquait qu'au tournant des années 1970-1980, le secteur privé algérien se trouvait dans une sorte de « liberté surveillée »²⁵ parce que chaque filière d'activité se trouvait dominée par une société d'Etat ou un office public contrôlant l'approvisionnement en matières premières ou en équipements des entreprises. Les évolutions ultérieures sont venues confirmer la justesse de cette observation à cela près que si ce type de dispositif politico-économique

²⁴ Guillermou, Yves, « Villes et campagnes en Algérie, *Autrepart*, n°11, 1999, pp. 47-60.

²⁵ Peneff, Jean, « Carrières et trajectoires sociales des patrons algériens », *Actes de la recherche en sciences sociales* Vol. 41, février 1982, pp. 61-72.

suffisait généralement surveiller et à contenir un secteur privé encore balbutiant, l'Etat est aujourd'hui obligé, face à sa poussée, de déployer un contrôle multidirectionnel et toute une panoplie d'instruments coercitifs.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, les rencontres officielles entre les leaders politiques et le très médiatique Forum des chefs d'entreprise (FCE) – devenu Confédération algérienne des patrons citoyens (CAPC) depuis le Hirak – ne traduisent pas une alliance ou un rapport de collaboration global entre l'Etat et le patronat mais simplement des accointances politico-économiques limitées à un cercle de privilégiés. Karim, l'industriel dans l'agroalimentaire, expose les différences de comportement économique et d'attitude politique entre ces patrons gravitant dans le sérail du pouvoir et la bourgeoisie classique qui active à la périphérie du système politique :

« Je vais vous dire une chose : aujourd'hui il y a deux types d'opérateur économique. Il y a des opérateurs économiques qui tournent autour de la commande publique, qui sont des opérateurs qui sont plus ou moins liés à tout ce qui est le politique, qui sont dans la sphère politique pour tirer les dividendes de ce dont vous parlez. Ces gens-là sont les gens que vous voyez le plus, que vous entendez le plus à la télévision, dans les journaux et qui gravitent autour du pouvoir et de la commande publique. J'ai pas grand-chose à vous dire, vous les rencontrerez. Ils vous raconteront leurs histoires, ils vous raconteront leurs expériences. Et puis un jour, vous les trouverez à la une des faits divers en disant qu'ils n'ont pas remboursé leurs banques publiques, etc. Et vous avez, de mon point de vue, une multitude de petites entreprises, de PME qui grandissent, se développent, qui ne sont pas l'œuvre de l'État et c'est ce qui me donne beaucoup d'espoir. Ces entreprises je les vois, ce sont des fournisseurs, ce sont des clients, ce sont des gens que je côtoie. Ils n'apparaissent pas dans la sphère du politique. Ce sont des gens discrets, ce sont des gens qui n'appellent pas à voter X ou Y aux élections municipales, législatives ou présidentielles. Et ce sont ceux qui de mon point de vue vont développer l'économie. Ils ne sont pas aimés comme je vous l'ai décrit mais ils prennent de la place, ils prennent des parts de marché, ils se développent, ils trouvent des financements, ils forment des gens, ils créent des choses qui ont de la valeur et qui sont avant tout un actif pour ce pays. C'est la majorité silencieuse. C'est pas celle que vous verrez à la télé. Ce n'est pas celle que vous avez dans vos listes d'interviews possibles. Mais ce sont des gens qui sont là, qui sont discrets, qui ne sortent pas la tête de l'eau pour ne pas trop apparaître, qui font leur boulot et qui le font bien je crois. »²⁶

²⁶ Entretien réalisé le 25/09/2018, région Centre.

Karim décrit ici l'une des fractures transversales majeures du monde patronal algérien, l'opposition économique et politique entre le groupe des oligarques et le groupe des industriels classiques, le premier s'enrichissant en actionnant ses relations politiques tandis que le second crée de la valeur en fuyant tout type lien ou de proximité avec le personnel politique. Bien plus, cette « *majorité silencieuse* » s'affaire en essayant dans la mesure du possible de ne pas attirer l'attention des décideurs politiques (« *n'apparaissent pas dans la sphère du politique* » ; « *gens discrets* » ; « *ne sortent pas la tête de l'eau* » ; « *ne pas trop apparaître* ») parce qu'ils savent pertinemment qu'« *ils ne sont pas aimés* » et craignent au plus haut point les agissements de l'Etat à leur encontre. A la défiance du politique à l'égard du patron répond la méfiance de ce dernier dont la stratégie consiste à faire profil bas, à cultiver le secret pour continuer à croître. Ainsi, le processus central qui régit les rapports des élites politiques et des élites économiques est la tendance à la segmentation et de ce point de vue les relations collusives de *crony capitalism* qui forment une texture serrée pour la coalition dominante ne représentent à l'échelle sociétale qu'un épiphénomène, ne constituant en somme que l'arbre qui cache la forêt. Ni intégration inter-élitaire sous le mode du capitalisme de connivence, ni pacte politique ou infra-politique de domination intégrée, les rapports du pouvoir politique au patronat renvoient à un modèle de rupture sociopolitique, à un schéma de lutte des classes.

Les rapports des grands patrons aux autorités centrales, bien que plus souvent intermédiés au regard de leurs rapports aux autorités locales, affichent malgré tout un niveau de tension et de conflictualité bien supérieur. Ceci tient tout à la fois à la faiblesse de l'intégration relationnelle (caractère plus distendu des liens sociopolitiques entre les deux parties) et à la force de contrainte du pouvoir central incomparablement plus grande que celle des autorités locales. Si globalement la classe dirigeante et le grand patronat constituent deux mondes séparés et qui n'entrent en contact que lorsque leurs intérêts s'entrechoquent, le niveau de tension et d'adversité qui animent les rapports n'est pas exactement identique en fonction de la catégorie patronale considérée. A la différence des rapports aux autorités locales où la variable taille de l'entreprise apparaissait déterminante, les rapports aux autorités centrales sont largement conditionnés par l'appartenance sectorielle de l'entreprise. Plus précisément, les filières d'activité économiquement dépendantes de l'Etat, dont le chiffre d'affaires repose pour l'essentiel sur les marchés publics comme le BTPH, affichent un degré de défiance et de critique à l'égard des dirigeants nationaux qui ne déborde pas du cadre du système, qui met en cause l'action de l'Etat sans remettre en cause l'Etat lui-même. En revanche, les grands patrons activant dans les filières indépendantes comme l'agroalimentaire ou semi-dépendantes comme

les matériaux de construction se trouvent dans une logique de rupture et d'opposition radicale à l'establishment et au système politique qu'il incarne.

Si les grands patrons économiquement dépendants de l'Etat – il ne s'agit pas des oligarques mais des patrons classiques du BTPH – n'ont pas totalement fait le deuil de leur relation aux dirigeants du pays, demeurant dans la critique feutrée et gardant l'espoir d'une réconciliation, les grands patrons des filières semi-dépendantes comme les assurances ou les matériaux de construction n'hésitent pas à parler en termes de crise de confiance. Pour Farid, industriel dans les matériaux de construction, l'action de l'Etat sur le terrain économique balaie comme une tempête les derniers filaments de la confiance :

« Maintenant il [l'Etat] veut revenir un petit peu à l'industrie et à l'agriculture et tout mais avec tout le massacre qu'il y a eu, c'est difficile pour les gens sérieux de regagner confiance. C'est une sorte de confiance : "aujourd'hui tu es avec moi et deux ou trois ans après, j'ai des pétrodollars et je te calcule plus. Moi je peux importer et faire ce que je veux". Donc les gens ont du mal à être confiants. Et puis si on veut développer l'industrie à long terme, il faudrait qu'il y ait une relation de confiance à 100 %. Il faudrait qu'on croie en ce pays. Voilà tout simplement. Si on ne croit, pas on ne peut pas se développer, c'est pas possible. La confiance concerne bien sûr le rapport entre le monde des entrepreneurs et les politiques. »²⁷

L'atmosphère décrite par l'industriel est celle d'une rupture quasi-irréversible entre les deux mondes (« difficile pour les gens sérieux de regagner confiance ») qui a pour incidence du côté des patrons de ne pas pouvoir se projeter sur la longue durée. Les revirements permanents de l'Etat qui alterne entre mesures de soutien au privé en période de récession et mesures contraignantes pour l'activité capitaliste en période faste perturbent au plus haut point les plans des industriels privés et les empêchent de planifier leurs investissements. L'entrepreneur dans les matériaux de construction dénonce un comportement opportuniste des politiques qu'il est possible d'expliquer par une volonté de leur part de conserver une autonomie vis-à-vis de la classe capitaliste. Les gouvernants actuels ont ce degré de conscience politique qui leur fait entrevoir leur maintien au pouvoir comme dépendant de leur capacité à assurer un fonctionnement de l'économie qui empêche de nouvelles forces sociales d'émerger. Parce que dans son fondement historique, le pouvoir politique en Algérie ne se présente pas comme une représentation ou une synthèse politique de forces sociales ou des fractions de classes capitalistes mais s'érige de manière inversée au-dessus du manque de consistance économique

²⁷ Entretien réalisé le 20/04/2017, région Ouest.

et de la fragmentation politique de ces fractions de classes. Les blocages structurels que l'Etat dresse face au développement économique des classes se prolongent sur le plan de l'action politique par un ensemble de dispositions et de dispositifs visant à étouffer toute prétention à la contestation, à l'organisation et, qui plus est, à la domination politique. Karim, l'industriel dans l'agroalimentaire, dresse une esquisse extrêmement nette de cette configuration politique dans laquelle la classe dirigeante, totalement dissociée et étrangère aux groupes sociaux qui structurent l'espace économique, entretient et cultive le séparatisme social :

« L'enjeu en Algérie ça a toujours été que le pouvoir politique se protège du pouvoir de l'argent et en ce sens le pouvoir politique actuel a réussi. C'est-à-dire qu'en Algérie, l'argent n'est pas un pouvoir. Le pouvoir aujourd'hui est au sein de l'institution militaire, de l'institution politique, de ce que nous appelons le système et très, très, très, très peu dans l'argent, malgré ce qu'on a voulu faire en donnant à la vindicte populaire ce que nous appelons les oligarques qu'on a jetés en prison avec des politiques d'ailleurs. Mais ce n'est qu'une partie de l'iceberg, le système ce n'est pas les oligarques que nous connaissons. Ce n'est pas qu'eux. Je considère que dans ce système, c'est probablement ceux qui ont le moins de pouvoir. »²⁸

Comme l'explique Karim, le capital n'exerce pas de domination politique en Algérie (« *en Algérie, l'argent n'est pas un pouvoir* ») et ne se trouve associé à la coalition dominante que de manière extrêmement marginale via la promotion des oligarques. Bien au contraire, le monde du capital se trouve objectivement dominé par l'alliance historique entre la hiérarchie militaire et la nomenklatura constituée de leaders politiques du FLN et du RND et de membres de la haute administration. Le rapport de cette coalition dominante à la bourgeoisie classique est un rapport d'antagonisme particulier en ce sens qu'il se joue dans une large mesure sur la scène politique (« *le pouvoir politique se protège du pouvoir de l'argent* »). En effet, le renforcement du secteur privé peut conduire à terme à deux types de conséquences fâcheuses pour l'establishment. D'une part, si l'économie productive du secteur privé finit par produire plus de richesses que l'économie de rente du secteur public, l'Etat risque fort de dépendre des ressources procurées par la première et in fine de perdre son autonomie vis-à-vis de certains secteurs de la société, en particulier du monde patronal. Ceci peut conduire probablement à une reconfiguration du pouvoir de laquelle des pans entiers de l'élite politique actuelle risquent de faire les frais. D'autre part, si les grands chefs d'entreprise finissent par constituer une puissance économique et sociale, ils ne tarderont pas à revendiquer leur participation au pouvoir ou au

²⁸ Entretien réalisé le 27/04/2020, région Centre.

minimum leur association à la prise de décision en matière économique et sociale. Cette perspective provoque une peur irrépressible chez les dirigeants qui, dès que les finances le permettent, travaillent à recréer les conditions de leur autonomisation politique en confinant le secteur privé, en engluant son accumulation du capital dans un enchevêtrement de mesures politico-administratives.

3.2. De la violence institutionnelle

Dans le chapitre précédent, nous avons mis en lumière le rôle structurel de l'administration dans le blocage de l'accumulation du capital à la fois par les pesanteurs de son fonctionnement interne et par sa dissociation fonctionnelle du système économique dans une optique plus globale. Les obstacles que l'administration peut dresser dans le parcours entrepreneurial peuvent toutefois relever d'actions plus délibérées lorsque celle-ci se met au service du politique dans ses attaques à l'encontre des capitalistes manifestant des velléités d'indépendance ou entrant dans des logiques de contestation. De ce point de vue, le capitalisme algérien offre une image inversée des capitalismes industriels dans lesquels les conflits économiques se règlent au niveau politique. En Algérie, les conflits politiques plongent immédiatement et se prolongent indéfiniment dans l'arène économique avec pour conséquence que la logique de la force a tendance à chasser la logique du compromis. Cette modalité d'instrumentalisation de l'administration par le pouvoir politique pour asseoir sa domination sur le patronat parcourt l'histoire de l'Algérie depuis son indépendance mais a tendance à prendre des proportions inédites au cours de la dernière décennie, en particulier depuis la mobilisation du Hirak.

Le durcissement des relations de l'Etat au grand patronat a commencé à être visible en 2017 avec la médiatisation du conflit entre Issad Rebrab, patron du groupe agroalimentaire Cevital²⁹, et l'administration au sujet de la création d'une usine de trituration des oléagineux à Bejaïa. La direction du port de Bejaïa a refusé le débarquement du matériel importé destiné à l'usine en invoquant des problèmes d'identification du contenu des conteneurs ainsi que l'absence de justificatif délivré par le ministère de l'industrie d'acheminer les équipements. Ce genre de blocage qui normalement aurait dû trouver une résolution rapide – il s'agit a priori de problèmes techniques et administratifs – s'est étalé sur près de cinq ans, l'usine n'ayant pu être

²⁹ Cevital constitue le groupe privé le plus puissant en Algérie avec 18 000 salariés et une valeur estimée à 2,5 milliards de dollars. Il se classe en 2024 dans le top 30 des plus grandes entreprises familiales du monde arabe (« Classement Forbes des entreprises familiales : Cevital dans le Top 30 du monde arabe », *Algérie 360* °, 21 mars 2024).

inaugurée qu'en mai 2023, et ceci laisse à penser que les origines du conflit se situent ailleurs, dans la sphère supérieure du politique³⁰. L'adversité qui s'était teintée d'une inimitié et d'une détestation farouches entre Issad Rebrab et le tandem constitué d'Abdelaziz Bouteflika et du chef d'Etat-Major Gaid Salah n'étaient, depuis longtemps, plus un secret pour personne. En raison de sa puissance économique et de son opposition ancienne au régime, les deux personnages les plus importants de l'Etat algérien soupçonnaient Issad Rebrab de prétentions politiques, de vouloir briguer le siège de la présidence, accusations dont le magnat de l'industrie se défendait avec énergie. Ces soupçons avaient été en particulier alimentés au cours de l'année 2016 par le désir du patron de Cevital de faire acquisition du groupe de presse El Khabar, transaction finalement interdite par la justice le 15 juin de la même année. Du point de vue du pouvoir algérien, Issad Rebrab avait franchi la ligne rouge tacite qui veut que pour faire des affaires il ne faut pas s'immiscer en politique³¹. Le 20 mai 2016, par la voix du secrétaire général du FLN, Amar Saâdani, le pouvoir avait publiquement menacé l'homme d'affaires : « Issad Rebrab doit choisir entre les affaires et la politique, s'il veut faire de la politique, il va perdre son argent »³². La menace était d'autant plus violente que le Président A. Bouteflika et son entourage soupçonnaient, derrière le rachat d'El Khabar, la main du général Mohamed Mediène, l'ex-patron des services de sécurité dont la faction présidentielle cherchait depuis des années à se débarrasser. Pour la Présidence, via l'acquisition par son « ami » du groupe de presse, M. Mediène voulait se remettre en selle après la dissolution en janvier 2016 du Département du renseignement et de la sécurité (DRS qu'il dirigeait depuis 1990) et influencer la prochaine élection présidentielle. En tout état de cause, I. Rebrab semble avoir assimilé le message en annonçant la fermeture en avril 2022 du quotidien Liberté qu'il possédait et le déblocage par le Président A. Tebboune lui-même du projet de trituration des oléagineux en octobre 2022 est sans doute à mettre en lien direct avec le fait précédent.

Cette affaire du blocage de l'usine de trituration a suscité un débat enflammé dans la société algérienne opposant ceux qui percevaient en Rebrab un opposant et un héros défiant courageusement le pouvoir établi et les autres qui voyaient en lui l'homme qui avait profité des largesses du système à ses débuts et qui, devenu puissant, avait eu l'outrecuidance de tourner le dos à ses anciens bienfaiteurs. Dans le monde patronal, cette ligne de démarcation sociétale

³⁰ « Blocage de l'usine de Cevital : chronique d'un (mauvais) feuilleton sans fin », *TSA*, 9 août 2018.

³¹ « Algérie : comment Issad Rebrab s'est-il retrouvé dans le viseur du nouveau pouvoir ? », *Le Point*, 24 avril 2019.

³² « Saâdani à Tébessa : c'est le général Toufik qui veut racheter le journal El Khabar », *Algérie 360 °*, 21 mai 2016.

est l'objet d'une sensible réfraction qui fait pencher la balance du côté du patron de Cevital : l'opposition se situe ici entre le groupe considérant que les tords sont partagés mais que la liberté d'entreprendre devrait constituer un droit inaliénable et supérieur et celui qui estime que l'industriel a été victime de l'arbitraire du pouvoir et d'une injustice inqualifiable. Le premier groupe correspond globalement aux patrons économiquement dépendants et semi-dépendants de l'Etat et le discours de Chafik, dirigeant d'une société familiale dans le BTPH, en est assez emblématique :

« Maintenant, ce que je comprends et ce que j'ai entendu dans une interview que le ministre a faite, il a dit : "Nous avons proposé qu'il aille faire son extension ailleurs, dans la zone portuaire il n'y a pas de place". Voilà ce que j'ai compris. Peut-être qu'il y a des choses qui ne sont pas apparentes, je ne peux pas vous dire. Mais tout ce que j'ai compris, c'est ça. Mais l'investissement, il doit être ouvert à tout le monde. Et c'est le marché qui doit sélectionner les meilleurs. »³³

Le second groupe compte en revanche ses membres parmi les filières indépendantes des marchés publics et les discours qu'il développe tranchent par le caractère inconditionnel du soutien au patron de Cevital. Le positionnement politique de ce groupe de patrons qui se définit volontiers dans l'opposition est résumé ici par cet extrait d'entretien d'Ilies, dirigeant d'un groupe agroalimentaire :

« Le pouvoir, je pense, a eu peur de la taille de Rebrab en autre, et il s'est fixé une taille maximum que pouvait atteindre un entrepreneur privé. Ayant dépassé cette limite qu'eux n'avaient pas encore fixée, il a placé ses pions en quelque sorte à l'international³⁴ et donc il s'est créé une visibilité, une espèce de gilet par balle, d'ombrelle, de parapluie de sécurité. Il s'est prémuni d'attaques trop fortes. »³⁵

Par l'instrumentalisation politique de l'administration, le pouvoir cherche à endiguer la croissance du grand capital privé, craignant que le renforcement économique du patronat ne déstabilise l'équilibre politique de la domination en place. Outre le fait qu'interdiction est faite aux patrons d'interférer dans la politique, il existe une autre règle tacite que le pouvoir a instauré plus récemment – le tacite est toujours plus lourd de sens et de conséquences que l'officiel dans le système politique algérien – concernant la taille limite qu'une entreprise peut atteindre. Par définition, il est difficile d'apporter la preuve irréfutable de l'existence d'une telle règle mais un faisceau de présomptions semble converger dans ce sens : les mécanismes de contrôle

³³ Entretien réalisé le 26/09/2018, région Centre.

³⁴ Ici, Ilies fait référence au rachat par Issad Rebrab des sociétés françaises Oxxo et Brandt (2013), de l'entreprise espagnole Aluminium Alas (2013) ainsi que des aciéries italiennes Lucchini de Piombino (2014).

³⁵ Entretien réalisé le 02/10/2018, région Centre.

politique de l'investissement (CNI³⁶) et des crédits alloués par les banques publiques, la marginalisation du secteur privé algérien dans le cadre des grands projets publics d'infrastructure³⁷, ou même l'absence de politique publique à destination des grandes entreprises³⁸. En contraignant politiquement l'accumulation du capital, la classe dirigeante oblige en retour les très grands patrons à politiser leur stratégie économique en développant des alliances à l'international visant à les protéger en interne. Cependant, la condamnation d'I. Rebrab à 18 mois de prison dont six ferme le 31 décembre 2019 pour mouvements illégaux de capitaux vers l'étranger et pratiques de surfacturation des importations montre que les soutiens internationaux sont loin de constituer un « *parapluie de sécurité* » efficace face à la puissance de feu institutionnelle du pouvoir politique et ce, d'autant plus que les relations de l'Etat algérien avec des pays comme la France ou plus récemment l'Espagne sont caractérisées par une forte instabilité.

Par-delà les positionnements des grands patrons sur « l'affaire Rebrab », il ressort que le rapport classe dirigeante/classe capitaliste est caractérisé par un degré élevé de violence politique et institutionnelle. Les modalités plus discrètes des usages politiques de la contrainte administrative dans le cas de patrons moins médiatiques qu'Issad Rebrab n'en diminuent pas moins leur caractère coercitif. Ainsi que l'explique Ilies, dirigeant d'une SPA dans l'agroalimentaire, certains ministères ont littéralement abdiqué leurs fonctions économiques originelles pour se spécialiser dans les fonctions politiques de répression :

« Honnêtement, pour moi l'administration qui est la plus bloquante, celle qui est la moins intelligente, dans l'ordre c'est d'abord le ministère de l'Industrie. Il fait preuve d'un niveau

³⁶ Cf. Chapitre 2-Section 3.

³⁷ Les grands projets infrastructurels sous les présidences d'A. Bouteflika puis d'A. Tebboune ont été réalisés dans le cadre de partenariats entre des sociétés publiques algériennes et des multinationales étrangères.

³⁸ Il n'existe pas en Algérie de politique publique adressée à la grande entreprise et étonnamment pas de données statistiques décrivant ses caractéristiques économiques sur lesquelles pourrait se fonder la formulation d'une telle politique. Pourtant, les sources statistiques sur les PME sont extrêmement variées, plusieurs ministères ainsi que l'Office national de la statistique fournissant à leur sujet des données régulières. Ce « trou » dans la statistique publique est pour le moins révélateur de la manière dont les pouvoirs publics envisagent leur rapport aux dirigeants des grandes entreprises. En premier lieu, si la nécessité d'une production statistique sur le monde de la grande entreprise ne s'est pas fait ressentir, cela peut signifier que le pouvoir politique n'appréhende pas les grands entrepreneurs comme un acteur global de l'économie en direction duquel des politiques publiques peuvent être menées mais comme une juxtaposition d'entités qu'il serait de possible de gérer au cas par cas. En second lieu, ce « non-dit » de la statistique publique peut aussi être l'indicateur de la grande faiblesse du secteur privé et du capitalisme algériens, faiblesse que les dirigeants politiques ne veulent pas afficher au grand jour parce qu'elle prouverait l'échec des réformes engagées depuis 2000 et écornerait indubitablement une légitimité reposant sur le développementalisme. Voici ce que dit à ce propos Chafik, patron d'une grande société familiale dans le BTPH et dirigeant d'une grande fédération patronale : « *En Algérie, les grandes entreprises ne sont pas nombreuses, elles ne dépassent pas les 500. Elles sont peut-être 300 et quelques. A un moment donné elles étaient 340 ou 350. Elles se trouvent surtout dans le bâtiment et les travaux publics. Mais des grandes entreprises, nous n'en avons pas.* » (Entretien réalisé le 26/09/2018, région Centre).

d'incompréhension sur ce qu'est l'industrie d'un pays, il n'a aucune stratégie claire, aucune relation avec les acteurs, aucune discussion avec les entreprises. Mais dès qu'il y a des autorisations à obtenir, c'est le ministère qui met des mois et des semaines pour délivrer ces autorisations. Incompétence, paresse, départ massif des cadres de la nation remplacés par des gens qui n'ont absolument aucun niveau. Et c'est un ministère qui depuis quelques années s'est inscrit dans une logique de règlement de comptes pour le compte du pouvoir. Tel industriel nous embête, on lui crée des obstacles. Ce n'est pas un ministère qui apporte une réelle contribution et une réelle valeur ajoutée à l'industrie. En deuxième, on a le ministère des Finances. On essaie tout simplement d'obtenir qu'il y ait concertation sur certaines taxes ou sur la cohérence fiscale. Mais ce n'est pas un ministère qui est retors. C'est un ministère qui avant était le bras armé du pouvoir mais qui ne l'est plus heureusement pour le monde des affaires. Avant, il était l'exécuteur des basses manœuvres, avec des contrôles fiscaux à X ou Y, certains se plaignent encore de ça, mais honnêtement, moi je ne les ai jamais vus dans cette logique-là. La seule chose qu'on peut lui reprocher, c'est qu'il continue d'être plutôt à l'ancienne, avec un fonctionnement archaïque, un peu réfractaire voire beaucoup, à l'informatique et aux techniques modernes de contrôle et de suivi de la fiscalité d'un pays. »³⁹

D'après Ilies, le ministère de l'industrie qui en théorie devrait porter la stratégie d'émergence économique s'est vu assigné comme rôle par les décideurs politiques le sabotage de l'industrie au moyen des « *règlements de comptes* » et de « *l'exécution des basses manœuvres* » à l'encontre du patronat. Ce discours qui peut surprendre par sa virulence à l'égard du pouvoir central ne déroge pas en réalité au positionnement politique des patrons qui ont peu d'attaches économiques avec l'État, qui sont actifs dans les diverses filières de l'industrie manufacturière et qui constituent la majorité peu médiatique du grand patronat. Certes, la contestation de la classe dirigeante par le patronat n'est pas nouvelle en Algérie et, dans les années 1970, les industriels dénonçaient déjà la rude concurrence qu'exerçaient les sociétés nationales et de manière plus générale la stratégie algérienne de développement qui cantonnait le secteur privé à une place exiguë⁴⁰. Cependant, jamais les rapports entre parties adverses n'ont atteint un tel niveau d'hostilité et de tension qu'aujourd'hui, jamais la situation politique n'a semblé autant polarisée.

La crispation du rapport des dirigeants algériens au patronat est allée crescendo en raison directe de la crise de légitimité qui a caractérisé les troisième et quatrième mandats d'A.

³⁹ Entretien réalisé le 02/10/2018, région Centre.

⁴⁰ Peneff, Jean, *Industriels algériens*, Editions du CNRS, 1981.

Bouteflika (2009-2014 puis 2014-2019) et a culminé avec la crise politique du Hirak (mobilisation populaire massive de 2019-2020, certaines de ses manifestations ayant rassemblé plusieurs millions de personnes) et ce, d'autant plus que les patrons avaient majoritairement soutenu ou participé aux mobilisations hebdomadaires du vendredi. Après avoir déployé ses instruments administratifs pour pourchasser la prise de parole publique des patrons d'un côté et réfréner l'essor de la grande entreprise de l'autre, le pouvoir politique traque dorénavant l'engagement des entrepreneurs dans les mouvements sociaux ainsi que l'explique Karim, l'industriel dans l'agroalimentaire :

« Mais je pense que le Hirak est un mouvement largement partagé par toutes les branches de la population même si les chefs d'entreprise ou les entrepreneurs ne le font pas de manière visible parce qu'ils ont peur des représailles de l'administration qui est une administration qui ne pardonne pas d'être dans l'opposition et qui use de ses prérogatives pour servir un pouvoir politique ou des clans comme ça a été le cas par le passé et d'ailleurs ça a été largement dénoncé y compris par le pouvoir actuel [...] Lorsque vous avez des clients privés, vous vendez des produits à tout le marché et que vous avez des banques privées, notamment des banques étrangères, ça veut dire que vous n'êtes pas dans une dépendance financière vis-à-vis de l'État. Et si vous payez vos impôts, si vous vous comportez correctement, vous pouvez tout à fait avoir une activité légale, normale, sans influence politique. Maintenant si vous faites tout bien mais que de l'autre côté vous faites de la politique, vous aurez les instruments ou les acteurs de l'État qui vont vous trouver des poux sur la tête. C'est un petit peu ça le jeu. C'est pour ça que la parole politique est assez parcimonieuse et discrète pour ne pas dire plus chez beaucoup d'opérateurs. Parce qu'on considère que l'administration est un instrument au service de l'État et ça a été prouvé pendant les années Bouteflika et c'est certainement le cas aujourd'hui encore. Les mêmes causes ont les mêmes effets. Pas de presse indépendante, pas de justice indépendante, une administration aux ordres, le système ne change pas et il n'y a aucune raison pour lesquelles les choses pourraient évoluer. »⁴¹

Le mouvement populaire du Hirak de 2019, par la fébrilité qu'il a suscitée chez les dirigeants algériens, a entraîné un raidissement du système politique et l'exacerbation de ses tendances répressives à l'égard du monde patronal. La chute de la faction présidentielle et le remplacement de la présidence de A. Bouteflika par celle de A. Tebboune, changement à la tête de l'Etat traduisant le processus hégémonique de la hiérarchie militaire sur l'appareil d'Etat, se sont accompagnés non pas d'une détente des relations pouvoir/patronat mais d'une violence diffuse

⁴¹ Entretien réalisé 27/04/2020, région Centre.

accrue. Dans l'optique des dirigeants politiques, le seul fait pour un patron de montrer une proximité avec l'opposition au régime constitue désormais un *casus belli* et l'expose à la puissance de feu de l'arsenal administratif (« *administration qui ne pardonne pas d'être dans l'opposition* » ; « *vous aurez les instruments ou les acteurs de l'État qui vont vous trouver des poux sur la tête* »). La nouvelle direction politique qui a émergé à l'occasion du Hirak a mené une lutte anti-corruption dans un souci de relégitimation après les scandales financiers ayant éclaboussé la présidence Bouteflika⁴², lutte anti-corruption qui participait aussi indirectement à accentuer la pression existante sur le patronat. Le contexte post-Hirak a ainsi été caractérisé par un environnement politique des affaires exécrable, l'activité économique ayant en quelque sorte été tétanisée par la peur des patrons d'entrer tout simplement en contact avec les autorités politiques de quelque importance qu'elles soient. Plus récemment, a été révélée l'existence d'un comité interministériel – cinq ministres dont faisait partie celui de la Justice chargé de la lutte anti-corruption – qui infligeait des amendes à certains chefs d'entreprise accusés de surfacturation, amendes dont les montants dépassaient la valeur même des entreprises sanctionnées. En abattant son glaive de manière indiscriminée, ce comité faisait régner la terreur parmi le monde du patronat⁴³. Cette affaire a éclaté le 7 septembre 2023 suite à une lettre adressée à A. Tebboune par la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza, dans laquelle elle dénonçait des redressements fiscaux exorbitants réalisés en dehors de tout cadre légal⁴⁴. Quelques jours plus tard, face au scandale, A. Tebboune a décidé de geler le comité interministériel en question.

En définitive, le processus historique de marginalisation politique du grand patronat par la classe dirigeante a redoublé d'intensité en utilisant plus systématiquement les instruments de coercition administrative. Cependant, l'exercice de cette domination politique excluante a débouché paradoxalement sur la formation d'une opposition politique patronale qui s'affirme progressivement, même si cela reste en filigrane étant donné le contexte répressif auquel elle est soumise.

⁴² « Algérie : des caciques de l'ère Bouteflika lourdement punis pour corruption », *Le Monde*, 1^{er} juillet 2020 ; « En Algérie, le pouvoir d'Abdelmadjid Tebboune traversé de contradictions », *Le Monde*, 5 septembre 2020.

⁴³ Amrouche, Karim, « En Algérie, un comité interministériel qui semait la terreur chez les patrons finalement gelé », *Le Monde*, 26 septembre 2023 ; « Algérie : des patrons se “plaignent d'un comité qui leur inflige des amendes” », *TSA*, 8 septembre 2023.

⁴⁴ Suite à sa révélation, Saïda Neghza a dû quitter l'Algérie pendant plusieurs mois par mesure de précaution.

3.3. L'impuissance des associations patronales

Outre le canal administratif, les rapports entre pouvoir central et patronat empruntent le canal associatif. Sans doute faut-il signaler au préalable que pour des raisons structurelles (diversité des filières de production, diversité des tailles des entreprises) le monde de la représentation patronale dans l'ensemble des pays où est reconnue la liberté d'association est extrêmement divisé. Il est constitué de plusieurs types d'organisation telles que les syndicats, les organisations professionnelles spécialisées, les institutions légales comme les chambres de commerce, les mouvements de pensée ou les *think thanks* et chaque type d'organisation est lui-même composé d'une myriade de structures⁴⁵. L'Algérie n'échappe pas à ce phénomène d'hétérogénéité organisationnelle du patronat mais nous focaliserons toutefois notre attention sur deux types de structures qui, par leur nombre d'adhérents, dominent la scène de la représentation patronale, à savoir les structures interprofessionnelles (syndicats et associations) qui comptent de quelques centaines à plusieurs milliers de membres et les structures professionnelles spécialisées (groupements de producteurs) dont les effectifs peuvent varier de quelques dizaines à quelques centaines de membres. Ces deux types d'organisation patronale ne sont cependant pas soumises aux mêmes types de pression et de contrôle de la part du pouvoir central, comme si elles représentaient des niveaux différents de menace politique. Paradoxalement, le traitement étatique des organisations de producteurs affiche aujourd'hui un caractère plus rigide et oppressif que celui des fédérations interprofessionnelles.

De prime abord, la kyrielle de fédérations patronales interprofessionnelles comme la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC ou ex-Forum des chefs d'entreprise), du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), de la Confédération algérienne du patronat (CAP), de la Confédération des industriels et des producteurs algériens (CIPA), etc. offre un paysage associatif fragmenté, divisé entre des organisations aux visions, aux stratégies et aux alliances dissemblables. Certaines d'entre elles ont obtenu l'agrément syndical et peuvent participer aux tripartites en tant que membres de droit à l'image du CREA, de la CGEA ou de la CAP tandis que d'autres ne le possèdent pas comme la CAPC (ex-FCE). Il semble difficile à ce stade de distinguer les raisons sur lesquelles s'appuie

⁴⁵ Offerlé, Michel, *Sociologie des organisations patronales*, La Découverte, 2009 ; Offerlé, Michel, « Un patronat entre unité et divisions. Une cartographie de la représentation patronale en France », *Savoir/Agir*, vol. 10, no. 4, 2009, pp. 73-84.

le pouvoir politique pour sélectionner les confédérations qui ont le droit d'évoluer vers des syndicats et celles qui se voient refuser l'accord. Il est possible d'avancer deux hypothèses non concurrentes pour expliquer cette gestion politique différentielle des grandes organisations patronales : en premier lieu, l'Etat pourrait s'inscrire dans une stratégie consistant à reléguer les organisations patronales dominées par les grands chefs d'entreprise comme la CAPC et favoriser les structures plus représentatives du monde la PME pour conserver le monopole de la décision politique et sans doute aussi dans une logique de division du monde patronal ; en second lieu, la promotion d'une organisation au statut de syndicat pourrait s'expliquer par l'existence de relations de sa direction avec la hiérarchie militaire qui disposerait de toute prérogative en la matière dans le cadre d'une partition/répartition des espaces décisionnels avec la faction civile. Par exemple, la comparaison du FCE et la CGEA au moment du Hirak montre que les deux organisations n'avaient pas tissé les mêmes types d'alliance avec les autorités politiques. Alors que le FCE semblait à cause de sa compromission avec la faction déchue de la présidence, la CGEA affichait par l'intermédiaire de sa présidente Saïda Neghza, son soutien à l'armée algérienne en tant que « pilier de stabilité du pays », en l'occurrence durant la période de transition⁴⁶. Notre enquête empirique ne nous permet pas en l'état de corroborer ou d'infirmer l'une ou l'autre de ces conjectures qui sur le plan déductif cadrent toutefois avec nos analyses précédentes et auxquelles certaines informations révélées dans la presse donnent le caractère de plausibilité.

A la fragmentation associative du monde patronal vient s'adjoindre le problème tout aussi grave que constitue la faible représentativité des structures associative des chefs d'entreprise. Sachant que les plus grandes organisations patronales comme la CGEA peinent à atteindre les 5 000 membres, il apparaît clairement, même en l'absence de statistiques officielles, que toutes ces organisations réunies ne comptent parmi leurs adhérents qu'une minorité du monde patronal. L'analyse des matériaux d'entretien fait ressortir que les patrons sans affiliation syndicale sont ceux qui en général affichent les positionnements politiques les plus radicaux. Deux types de facteurs politiques permettent d'expliquer le désintérêt ou la défiance de ces patrons politisés et contestataires à l'égard des structures associatives. En premier lieu, ils considèrent que les fédérations patronales sont incapables d'infléchir un tant soit peu les orientations économiques et les politiques publiques en raison de l'asymétrie fondamentale des rapports avec le pouvoir politique central. De manière unanime, les grands chefs d'entreprise estiment que la marge de négociation des organisations patronales est

⁴⁶ « Saïda Neghza : 'L'armée garantit la stabilité en période de transition », *El Watan*, 15 avril 2019.

extrêmement réduite et leur capacité d'influence négligeable. Pour Farid, patron dans les matériaux de construction, le pouvoir politique agit sans tenir compte des desiderata des patrons :

« Elles [les organisations patronales]peuvent arriver à quelques résultats mais on ne voit pas l'impact. Le pouvoir politique décide de manière totalement indépendante par rapport aux patrons. »⁴⁷

Le discours d'Abdallah, patron d'une entreprise familiale dans le BTPH, abonde dans le même sens :

« Les organisations patronales suivent le pouvoir, elles ne décident pas. L'Etat, c'est tout ! Si elles avaient une puissance, on le saurait. L'Etat ne craint aucune organisation. »⁴⁸

Même les leaders syndicaux, totalement désabusés, admettent la stérilité de leurs échanges avec les autorités politiques centrales à l'image de Chafik, patron dans le BTPH et secrétaire général d'une grande confédération patronale :

« Wallah, on n'a pas de réelle influence. On ne fait que du lobbying. On rapporte, ça nous fatigue tellement quand on prépare des dossiers, on prépare des choses. Mais sincèrement ça nous mène de temps en temps à baisser un petit peu les bras. Pourquoi ? Parce qu'on n'avance pas, sincèrement on n'avance pas. Le retour est difficile, c'est-à-dire, lorsqu'on fait des propositions, on ne nous prend pas en considération ou on nous prend en considération qu'une année ou deux ans après. »⁴⁹

Sur le mode l'aveu, Chafik reconnaît que, face aux fins de non-recevoir du pouvoir central, les organisations syndicales en sont réduites à conduire un travail de lobbying en lieu et place de l'activité plus noble de militantisme en faveur de la cause patronale qui, dans le contexte actuel, se confond avec la construction d'une économie de marché productive et intégrée mondialement. Les fédérations patronales sont ainsi en demande de dialogue, de concertation, de négociation mais se heurtent à un mur, à cette surdité du pouvoir qui non seulement génère du découragement chez les militants (« ça nous fatigue tellement » ; « baisser un petit peu les bras ») mais éloigne aussi les potentiels adhérents qui ne perçoivent plus le syndicalisme que sous le prisme de la perte de temps et d'énergie.

Tant que les organisations patronales n'auront pas réussi à résorber le fossé communicationnel qui les séparent de l'Etat, leur action syndicale demeurera vaine. Ilies, patron d'une industrie agroalimentaire et ex-membre d'une autre grande fédération patronale, rejoint

⁴⁷ Entretien réalisé le 20/04/2017, région Ouest.

⁴⁸ Entretien réalisé le 19/02/2017, région Ouest.

⁴⁹ Entretien réalisé le 26/09/2018, région Centre.

le constat de Chafik sur l'impossible dialogue avec la classe dirigeante mais s'en distingue sur le plan de l'analyse des responsabilités qui sont d'après lui partagées :

« On manque de canaux de communication et je peux vous expliquer ce que je pense de ça. Il y a quelques espaces, les mouvements associatifs, donc professionnels, il y a le mouvement associatif patronal, etc., mais vous vous rendez compte que ces mouvements-là, pour agir par exemple ailleurs dans le monde, agissent à travers soit des canaux qui sont institutionnalisés donc un dialogue permanent, ça peut être l'assemblée, ça peut être directement le ministère, ça peut être le premier ministre mais c'est un dialogue qui est continu et ininterrompu. Nous n'avons pas cela, ce qu'on constate c'est que les associations professionnelles ou patronales sont plus dans la réaction que dans l'anticipation. Elles se sont essayées par moment à un petit peu de prospective entre guillemets mais ce sont des documents qui ont plus une valeur cosmétique qu'une valeur de fond. Il n'y est pas inscrit une véritable vision du pays et on a l'impression que les pouvoirs publics ne sont pas demandeurs d'une discussion officielle et permanente avec les associations professionnelles et patronales. On a l'impression que ce sont deux mondes qui vivent au même endroit et qui ne se parlent pas. Un qui dirige tout et qui dit « je sais » et un qui se plaint en permanence mais qui ne recherche pas à remettre en cause sa stratégie de communication ou sa stratégie d'approche du pouvoir afin d'ouvrir une véritable brèche de dialogue. »⁵⁰

L'Etat est certes à la source du problème communicationnel (*« on a l'impression que les pouvoirs publics ne sont pas demandeurs d'une discussion officielle et permanente avec les associations professionnelles et patronales » ; on a l'impression que ce sont deux mondes qui vivent au même endroit et qui ne se parlent pas »*) puisque la construction de *« canaux de communication »* avec le patronat et plus généralement avec l'ensemble des secteurs de la société relève de son domaine d'action et de sa responsabilité politique mais les organisations patronales ne sont pas indemnes de tout grief dans la mesure où elles n'ont pas cherché à établir de stratégie qui pouvait rebattre la donne avec le pouvoir et *« ouvrir une véritable brèche de dialogue »*. Ilies ne décrit ni plus ni moins qu'une double impuissance des organisations patronales déconsidérées et infériorisées par le pouvoir central et incapables de se défaire de cette assignation à la subordination qui aurait supposé de mener un travail en profondeur de construction d'une *« vision du pays »* et de tendre à l'unification du mouvement patronal pour peser dans le rapport de force politique.

⁵⁰ Entretien réalisé le 02/10/2018, région Centre.

En second lieu, la défiance que génèrent chez une grande partie du patronat les organisations patronales tient au fait de leur instrumentalisation à des fins catégorielles ou personnelles par une minorité influente et corrompue de leurs membres. L'utilisation des ressources offertes par l'organisation pour approcher les décideurs politiques et le travestissement de ses finalités collectives en poursuite d'intérêts particuliers crée un effet répulsif et sur le patronat en général et sur ses propres membres et leaders. Abdelghani, le promoteur immobilier, narre son expérience à la tête d'une grande fédération patronale qui a pris la tournure d'une déconvenue et laissé place à beaucoup de dépit :

« J'étais président de l'UGEA pendant une année mais ça n'a pas marché. L'UGEA, c'est l'Union générale des entrepreneurs algériens. Mais elle fonctionnait mal. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas d'homme. Du moment qu'il y a des gens illettrés qui règlent leurs problèmes avec "chkara"[mallette de billets], ça ne peut marcher. On n'a pas besoin de ça. Moi je voulais instaurer une tradition, c'est-à-dire que pour avoir un terrain ou autre chose, on l'obtient directement sans passer par la "chkara"(geste des doigts). Mais ça n'a pas marché parce que tout fonctionne à l'argent. Je me suis fatigué pendant un an et j'ai démissionné, c'est comme ça. »⁵¹

Le fléau de la corruption agit comme un dissolvant sur les structures associatives patronales en les vidant de leurs membres les plus sincèrement dévoués à la cause de l'entreprise. Et si les scandales politico-financiers du Forum des chefs d'entreprise (FCE) ont eu un grand retentissement médiatique au cours des années 2019 et 2020 de mobilisation du Hirak, le phénomène semble à vrai dire toucher à des degrés divers toutes les grandes organisations patronales ainsi que l'explique Karim, le patron dans l'agroalimentaire :

« Vous avez des gens qui le font avec leur cœur, qui le font sans arrière-pensée. Mais aujourd'hui l'ensemble, je dis bien l'ensemble des associations connues, et je ne vais pas dire le sigle pour ne vexer personne, ne sont pas dans cette logique. Ils sont dans une logique de défense d'intérêts personnels ou claniques ou politiques. Ils ne sont pas dans la défense des intérêts de l'entreprise. Il y a une ou deux associations à caractère régional ou à caractère professionnel qui font un boulot plus valorisant. Et toutes les autres en tout cas sont plus dans une dimension politique, d'intérêt individuel, d'intérêt corporatiste. »⁵²

Les propos de Karim laissent transparaître une délégitimation complète des organisations patronales interprofessionnelles, discrédit dont l'épicentre se situe dans le monde patronal lui-même mais dont les ondes se propagent à la société entière, redoublant ainsi la faiblesse

⁵¹ Entretien réalisé le 20/02/2017, région Ouest.

⁵² Entretien réalisé le 25/09/2018, région Centre.

politique originelle de ces organisations. Celles-ci ne peuvent aucunement compter, dans leur confrontation aux autorités politiques, sur d'éventuels soutiens émanant des autres groupes sociaux ou forces politiques constituant la société. Si l'Etat par ses agissements participe à cette périlclitation prématurée des structures fédératives du patronat, cet état de fait est principalement imputable aux directions de ces structures soit par leur corruption propre, soit par leur incapacité à nettoyer ces écuries d'Augias. Pour la majorité des grands patrons, le salut ou la lueur d'espoir n'est pas à attendre du côté des grandes fédérations interprofessionnelles mais provient plutôt des organisations de plus petite taille comme les associations professionnelles.

Parce que les grandes fédérations patronales sont instrumentalisées à des fins privées par une minorité de patrons et phagocytées par les organes du pouvoir politique, les grands patrons ont tendance à leur préférer les associations professionnelles. La très grande majorité d'entre eux sont affiliés à un ou plusieurs de ces groupements de producteurs dont l'envergure ne dépasse que très rarement l'échelon de la wilaya. Il est possible d'avancer trois raisons pour lesquelles les patrons ont jeté leur dévolu sur ces microstructures. En premier lieu, les patrons les perçoivent sous un jour favorable parce qu'elles permettent d'obtenir des résultats pour la filière considérée qui, bien que modestes, n'en sont pas moins tangibles⁵³. En deuxième lieu, dans le cadre des associations professionnelles, les patrons se sentent davantage à l'abri des tentatives d'infiltration et de contrôle de l'Etat du fait de leur petite taille et de leur très grand nombre. En troisième lieu, ce type de microstructure préserve les patrons d'un affichage politique qui pourrait les décrédibiliser s'il était en faveur de l'Etat ou les exposer à l'appareil répressif s'il manifestait une proximité avec l'opposition au régime.

Dans ce tissu des associations professionnelles qui reste socialement et sociologiquement méconnu, l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) se démarque par le crédit et la notoriété dont elle jouit auprès du monde patronal. L'APAB, créée

⁵³ A titre d'illustration, voici ce que dit Henri, dirigeant d'une filiale multinationale, sur l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) : « On va prendre un exemple récent. Lorsque les autorités ont décidé d'interdire à l'importation une liste de 900 produits en début d'année [janvier 2018], il y a eu dans les produits des produits finis et c'était d'une certaine façon compréhensible. Mais il y a eu aussi beaucoup d'intrants, c'est-à-dire par exemple des arômes, du plastique, des bouteilles, etc. et ça ce n'était pas une intention, c'était une erreur. Encore une fois macro juste et micro erreur. Et donc là quand ça arrive, et c'est normal que ça arrive ce genre de choses, il faut pouvoir opérer des corrections rapides sans conflit et sans heurt. Mais sans aussi conflit d'intérêt. Et donc là, une seule entreprise face aux autorités demanderait par exemple de corriger sur la liste des entrants un arôme, etc. Elle aurait forcément une position de juge et partie. Donc ça ce n'est pas correct et c'est là qu'on a absolument besoin d'association qui elle mutualisera les analyses, les problématiques, qui parle au nom de l'association et pas dans l'intérêt d'une ou de deux entreprises particulières mais parle dans l'intérêt d'une filière. Et ça quand c'est dans le cadre de l'APAB, c'est très bien fait, c'est efficace, la preuve c'est qu'on a pu réimporter les arômes assez rapidement. » (Entretien réalisé le 14/11/2018, région Centre).

en 2003 à l'initiative de Slim Othmani⁵⁴, fait partie des rares associations professionnelles de branche qui possède une envergure nationale et sa quarantaine de membres contrôle les trois quarts du marché des boissons, ce qui lui confère de facto un statut représentatif de la filière. Sa légitimité tient aussi au fait qu'elle ait réussi le tour de force de s'imposer comme interlocuteur permanent des autorités politiques et pu ainsi défendre avec efficacité les intérêts de la filière boissons. Abbas, le consultant en investissement, comme de très nombreux chefs d'entreprise rencontrés, ne tarit pas d'éloges à l'égard de cette association :

« L'APAB est une association très intéressante parce que son encadrement est top. C'est une organisation très professionnelle. Son image est encore clean aujourd'hui. Si cette équipe dirigeante constituée de M. Hamani, de M. Bouattou reste, on peut faire avancer les intérêts des producteurs de boissons. »⁵⁵

Cette association, grâce à son niveau d'organisation, a réussi, pour reprendre les termes d'Iliès, à « ouvrir une brèche de dialogue » avec le pouvoir politique mais il s'agit plus d'une exception que de la règle. Le rapport de la classe dirigeante à l'ensemble des associations professionnelles de branche prend davantage la tournure d'une relation conflictuelle que d'une coopération surtout quand elles prétendent acquérir une dimension nationale. De ce point de vue, le Hirak et la fébrilité qu'il a entraînée chez les dirigeants algériens ont joué comme un facteur de crispation de la gestion politique du patronat d'autant plus que celui-ci avait majoritairement soutenu ou participé aux mobilisations hebdomadaires. Ainsi, après le travail de contrôle et de mise sous tutelle des grandes fédérations patronales sous Bouteflika, le pouvoir depuis le Hirak s'attaque expressément à ces structures de taille plus modeste comme les groupements corporatifs. Karim, l'entrepreneur dans l'agroalimentaire, a ainsi été victime de ce raidissement du pouvoir à l'égard des tentatives d'organisation de la société civile puisqu'il s'est vu refuser, après plusieurs mois de démarches, la création d'une association professionnelle dans sa filière de production et, ayant revu ses ambitions à la baisse pour une association de dimension wilayale, il a dû essuyer un nouvel échec. La comparaison qu'il dresse avec la création de l'APAB est révélatrice du durcissement autoritaire de la gestion du tissu associatif :

⁵⁴ Slim Othmani est le dirigeant de l'entreprise de boissons NCA-Rouiba et est connu dans le monde patronal et au-delà pour ses écrits et ses prises de positions anticonformistes. Il dénonce dans plusieurs des articles qu'il a publiés les décisions politiques arbitraires en matière économique et leurs effets désastreux pour l'investissement des entreprises et la croissance du secteur privé en général (Othmani, Slim, « Les 6 Syndromes Phobiques de l'Economie Algérienne et comment en Guérir », Maghreb émergent, 18 avril 2017 ; Entretien avec Slim Othmani, « L'acte d'investir est fortement handicapé par divers verrous », in *La lettre d'Al Djazaïr*, Banque mondiale, troisième trimestre 2015, n° 6, p. 6-9).

⁵⁵ Entretien réalisé le 24/02/2020, région Ouest.

« C'est exactement le double discours qui dit " il faut que la société civile s'organise, elle n'est pas organisée" mais de l'autre côté on empêche la société civile de s'organiser. On l'empêche par les moyens de la loi, par des moyens de loi qui sont attentatoires aux libertés [...] De la même manière qu'il y a des syndicats d'entrepreneurs ou des associations d'entrepreneurs qui sont agréés, d'autres ne le sont pas. Il y a l'Association des producteurs de boissons [APAB] qui est agréée, elle est assez ancienne, elle a beaucoup d'aura même si elle est plutôt aujourd'hui dans l'opposition. Mais je pense que s'ils déposaient aujourd'hui une demande d'agrément, ils ne seraient pas de nouveau agréés. C'est-à-dire qu'il y a eu plutôt une fermeture ces dernières années de l'espace entrepreneurial ou associatif [...] Imaginez si je demande de faire un syndicat d'entrepreneurs proche du Hirak ! Bien sûr qu'on me dira non, on fermera mon entreprise et on me jettera en prison en disant qu'un jour j'ai traversé en dehors des passages cloutés. »⁵⁶

La sélection de plus en plus partielle des associations autorisées, en fonction du degré d'allégeance au pouvoir de leurs fondateurs, traduit effectivement les craintes d'un régime dans l'impasse politique, dans l'incapacité de s'adapter à une société dont le rythme d'évolution surpasse le sien. Sans doute aussi que ces craintes ne sont pas dénuées de tout fondement quand l'histoire de l'Algérie fourmille d'exemples où la contestation est partie d'espaces sociaux qui, *a priori*, n'avaient pas vocation à être des espaces politiques comme les stades avant le Hirak de 2019, les mosquées avant la guerre civile des années 1990 ou, plus loin dans le passé, l'association religieuse des Oulémas avant la guerre d'Algérie. Étant donné le niveau de contrôle étatique auxquels sont soumis les espaces officiels du politique comme les partis, les syndicats et les médias, les dominés ont tendance à investir politiquement les lieux non dédiés au politique. Les associations professionnelles du patronat, même quand elles ne dépassent pas l'échelle de microstructures, peuvent exercer un rôle politique, et ce, indépendamment de la volonté de leurs fondateurs ou membres et par la seule pression qu'exerce la fermeture du système politique. Nos observations empiriques nous ont montré que les patrons affiliés à des associations de producteurs affichent des positionnements politico-idéologiques plus radicaux que les membres ou leaders de syndicats interprofessionnels. À l'image des cafés, qui constituaient le « parlement du peuple », selon la belle formule de Balzac, ces associations de producteurs sont aujourd'hui le laboratoire où fermente la conscience de classe de la bourgeoisie algérienne et d'où peuvent éclore des projets alternatifs de société.

⁵⁶ Entretien réalisé le 27/04/20, région Ouest.

Chapitre 5 : Une bourgeoisie algérienne dans la subversion idéologique

Comme dans un système de vases communicants, la domination politique et institutionnelle subie par la classe des grands industriels a déclenché chez elle un processus d'autonomisation idéologique. En fonction des contextes historiques, la domination en tant que système institué de contraintes sociales peut produire chez les dominés l'aliénation aussi bien que la révolte. La bascule de la soumission à la résistance a été analysée par certaines approches de l'économie morale, en particulier celle de James Scott, comme le résultat d'une rupture du pacte social qui liait les dominés aux dominants, comme la conséquence de l'abandon du système d'obligations traditionnel qui offrait aux groupes subalternes une satisfaction partielle ou minimale de leurs intérêts matériels et venait tempérer la rudesse de l'exploitation et des conditions de vie quotidienne¹. Autant cette approche affiche une certaine pertinence pour expliquer les soulèvements de paysans que l'avancée du capitalisme dans les campagnes avait fragilisés, notamment en abolissant les protections et les avantages dont ils jouissaient sous la domination féodale, autant il paraît difficile de souscrire à l'idée d'un pacte qui adoucissait la domination économique dans l'univers glacial des intérêts et des rapports de force de l'industrie capitaliste contemporaine. Tout au plus, le travail de légitimation entrepris par la classe dirigeante peut-il occulter les rapports de classes en déployant une sorte de contrat moral fictif qui laisserait croire que dominants et dominés seraient mutuellement tenus par des engagements respectifs. La contestation active d'un ordre de domination par les classes dominées ne résulte donc pas de l'abandon d'un accord social tacite et d'un système de valeurs autrefois partagé mais se produit lorsque celles-ci se trouvent empêchées dans leur développement ou menacées dans leur existence par le resserrement du cadre historique des rapports sociaux : la compression sociale vécue par les dominés lorsqu'elle atteint le seuil de l'intenable finit par engendrer des cycles de protestation, d'organisation et de lutte.

¹ Scott, James C., *The Moral Economy of the Peasant: Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, Yale University Press, 1976, 254 p.

Nous avons montré que les rapports institutionnels et politiques sont devenus beaucoup trop étroits et contraignants pour un secteur privé capitaliste en expansion. Cependant, bien qu'en expansion, la classe des grands capitalistes n'en constitue pas pour autant une force sociale – force sociale comme résultante de la combinaison de la puissance économique et de la capacité organisationnelle – en mesure de mener un combat politique frontal. La contestation de l'ordre sociopolitique par cette classe s'est engouffrée dans le domaine qui offrait relativement le plus d'espace, à savoir le domaine idéologique. Notre enquête empirique nous a en particulier permis de mettre en lumière ce processus de formation et de cristallisation d'une conscience de classe bourgeoise peut-être à la manière dont un télescope pourrait saisir ces instants de condensation de nuages de poussière et de gaz qui précèderaient la naissance d'une étoile.

Les travaux de recherche sur le rôle politique des bourgeoisies du Sud ont souvent présenté celles-ci comme des forces sociales de conservation politique, comme si en tant que classes possédantes elles devaient forcément faire corps avec l'Etat ou agir comme soutiens indéfectibles des régimes en place. Sans doute que la littérature sur le sujet a forcé le trait du conservatisme politique et du conformisme idéologique de la bourgeoisie des capitalismes périphériques en péchant par théoricisme – en voulant faire des bourgeoisies du Sud un cas concordant avec le modèle considéré comme général des bourgeoisies du Nord – ou simplement par ce dogmatisme idéologique qui considère cette classe comme ontologiquement contre-révolutionnaire. Aux antipodes de ces conceptions qui viennent se coaguler en doxa académique, nous montrerons que la bourgeoisie algérienne est animée par une idéologie subversive, par une conscience de classe dont l'élément structurant est la mise en cause de l'Etat dans l'échec industriel (Section 1). Nous analyserons ensuite les tensions qui traversent l'idéologie du grand patronat comme l'expression d'un radicalisme sans débouché politique (Section 2). Nous avancerons en dernier lieu l'hypothèse que cette polarisation politico-idéologique a tendance à compromettre la possibilité d'une évolution du capitalisme algérien selon le modèle asiatique de développement (Section 3).

1. La bourgeoisie et la condensation d'une conscience de classe subversive

1.1. Les conditions sociales de la subversion idéologique

L'étude des rapports objectifs et subjectifs des grands patrons aux institutions publiques ainsi qu'aux autorités politiques locales et nationales a montré que le positionnement politique et idéologique de ce groupe social s'inscrivait dans une forme de critique systématique du pouvoir politique. Ce faisceau convergent de conceptions politiquement radicales qui, au détour de chaque phrase, subvertit l'ordre sociopolitique de manière aussi corrosive que l'esprit négateur de Méphistophélès pour qui « *tout ce qui existe mérite de périr* »², nous a amené à formuler l'hypothèse de l'émergence d'une conscience de classe bourgeoise qui correspond à une généralisation de la critique des conditions de production ou, pour le dire autrement, au passage de la critique de l'environnement économique immédiat à la dénonciation de l'ordre sociopolitique existant. C'est ainsi la mise en cause de l'Etat dans l'échec industriel – et donc la critique du modèle économique national – qui forme l'axe central de cette idéologie subversive du grand patronat autour duquel tournent toutes les critiques locales, ponctuelles ou spécifiques à chaque branche d'activité³.

Les premiers germes de cette conscience des intérêts de classe se forment, comme nous l'avons montré dans le chapitre 3, au contact des entraves institutionnelles qui s'érigent devant le financement bancaire, l'accès aux marchés publics, le recrutement du travail qualifié et non qualifié, la régulation des relations de travail, le fonctionnement de l'administration, etc. C'est le caractère économiquement dirimant du rapport aux institutions qui fait éclore ces éléments originels de pensée antisystème parce qu'il s'agit du rapport le plus immédiat et le plus constant à l'Etat et en ce sens le plus susceptible de creuser le sillon de la critique. Les rapports des

² Goethe, Johann Wolfgang (1806), *Faust I et II*, Flammarion, 2015

³ Cette conscience des intérêts du monde capitaliste a tendance à se cristalliser non pas autour des tensions caractéristiques du rapport salarial comme dans les pays industriellement avancés mais autour des relations conflictuelles à l'Etat. Il en est sans doute toujours ainsi des consciences de classe naissantes qui se forment par opposition à une instance plus haute, qui les domine, et qui, pour cette raison, affichent une dimension critique. Les tendances conservatrices n'apparaissent qu'après une longue phase de maturation, lorsque la position structurelle de la classe en question a changé, qu'elle a réussi à étendre sa domination sur la sphère économique et qu'elle a pu accéder au bloc au pouvoir. La gestion de la domination sociale et politique modifie en profondeur le contenu des représentations politiques de classe dans le sens de la préservation de l'ordre sociopolitique en vigueur. En Algérie, la relative jeunesse du capitalisme couplée aux obstacles politico-administratifs que rencontrent les grandes entreprises dans leur procès d'accumulation du capital donne à la vision du monde patronal un contenu politique situé entre la critique froide et la subversion idéologique.

dirigeants politiques au grands patrons, ainsi que nous l'avons analysé dans le chapitre 4, par leurs dimensions de négation, de violence et de corruption étend la dénonciation, approfondissent la critique et confère une certaine consistance idéologique à la conscience de classe. Dans ces processus de maturation de la conscience politique, les effets de conjoncture ne sont à l'évidence pas absents et les phénomènes de crise politique par exemple y jouent un rôle indéniable de catalyseur. Mais cette conscience de classe ne commence à se cristalliser et à se structurer que lorsque les échanges entre patrons atteignent un certain degré de fréquence et d'intensité, degré lui-même corrélé à l'essor du secteur privé. La multiplication des échanges de nature politique entre grands patrons de l'industrie et du commerce est consubstantielle à la densification des échanges économiques et tient concrètement à plusieurs facteurs objectifs comme le déploiement récent des zones industrielles, les voyages d'affaire dans et hors du pays, les créations foisonnantes de groupements d'intérêt locaux ou professionnels et parfois l'affiliation à des fédérations syndicales d'envergure nationale. Grâce à la superposition de ces divers réseaux entrepreneuriaux, la conscience des entraves institutionnelles imposées à l'activité capitaliste locale se transforme alors en conscience des blocages politiques du développement économique national. Les limites du procès d'accumulation industrielle sont immédiatement pensées comme des limites de l'Etat lui-même étant donnée la forte structuration étatique des rapports sociaux de production.

Le modèle économique prévalant en Algérie se trouve dans une relation d'imbrication serrée, d'enchevêtrement avec le système politique institué et ce, d'autant plus que les détenteurs du pouvoir politique, civils et militaires, occupent en partie des positions économiques dominantes. A titre d'exemple, Khaled Nezzar, général et ex-ministre de la défense pendant la décennie noire, possédait deux sociétés dans les télécommunications (au nom de ses fils), une autre dans l'agriculture saharienne (palmeraie de plusieurs hectares à Biskra)⁴ ainsi que des biens immobiliers à Alger et en Espagne⁵. Chakib Khelil, ex-ministre de l'énergie et des mines (1999-2010), était propriétaire de dizaines d'appartements et de maisons dans les quartiers huppés d'Alger (Hydra) et d'Oran (Canastel) et titulaire de plus 200 comptes bancaires en Algérie et à travers le monde⁶. Les familles Nezzar et Khelil sont deux illustrations des phénomènes de captation et d'appropriation privée de la rente externe qui impliquent la classe dirigeante algérienne dans de vastes proportions. Les contradictions mêmes du modèle économique se répercutent au niveau du système politique, le procès d'accumulation étatique

⁴ « Les biens de la famille de Khaled Nezzar mis sous séquestre en Algérie », *TSA*, 2 juin 2020.

⁵ « Les investissements de Lotfi Nezzar en Espagne », *TSA*, 27 juin 2017.

⁶ « Biens immobiliers, plus de 200 comptes bancaires à l'étranger... : l'empire Chakib Khelil », *Algérie 360 °*, 28 mars 2023.

et le néo-compradorisme rentier⁷ ayant respectivement leurs pendants au niveau du bloc au pouvoir dans la faction nationaliste et conservatrice dont A. Tebboune est l'incarnation et la faction commercialiste et dérégulatrice représentée sous la présidence d'A. Bouteflika par les premiers ministres A. Ouyahia et A. Sellal, la faction industrialiste et libérale – la plus représentative des intérêts de la bourgeoisie classique – ayant été évincée depuis la chute du gouvernement de Mouloud Hamrouche en juin 1991. Ainsi, en raison du degré élevé d'interpénétration du modèle économique et du système politique, toute forme de blocage économique ou tout type de dysfonctionnement sur les marchés est directement imputé par les grands patrons à des défaillances de l'Etat ou pour le moins à son incapacité à définir des orientations économiques et produire des politiques publiques adaptées à l'objectif de réindustrialisation.

Historiquement, cette conscience de classe de la bourgeoisie classique est assez récente et ses prémisses remontent au tournant des années 2000. Dans le cadre de l'économie dirigiste qui a prévalu jusqu'au début des années 1990 et dans laquelle les grands monopoles publics dominaient toutes les filières d'activité, les récriminations du patronat algérien ne pouvaient pas pour des raisons structurelles se transformer en conscience critique de l'ordre social et politique existant. Sous la présidence de H. Boumediene (1965-1978), les grands patrons étaient rares et disséminés à travers le territoire, peu organisés associativement et ne constituaient donc pas une force sociale en mesure de contester des décisions administratives ou de porter des revendications économiques. Dans le contexte postindépendance, le Front de libération nationale (FLN) constituait le seul parti autorisé et les organisations de masse qui lui étaient affiliées comme l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA créée en 1956) et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA créée en 1956) dominaient totalement la scène associative. Ne disposant pas d'une assise économique solide, privé de relais sociaux et politiques dans la société et faisant face à un régime des plus coercitifs – la reconnaissance constitutionnelle de liberté d'association date de 1990⁸ – le groupe social des industriels qui dans les pays en voie d'industrialisation a joué le rôle d'avant-garde politique et de porte-voix du patronat devait généralement faire profil bas ou habiller ses doléances d'une grande retenue⁹. La transition entre H. Boumediene – il décède le 27 décembre 1978 – et le président Chadli

⁷ Cf. Chapitre 2, Section 3.

⁸ *Journal officiel de la République algérienne*, Loi 90-31 du 4 décembre 1990.

⁹ Faire profil bas pour le patronat est une stratégie de survie qui se déployait même au niveau économique. Craignant les décisions arbitraires de l'administration, il n'était pas rare que les industriels scindent leurs sociétés en divers ateliers de fabrication autonomes. Ils pouvaient ainsi limiter les risques de perte économique lorsque les autorités ordonnaient abusivement la fermeture d'une usine. Il s'agissait donc de vivre ou se survivre caché et plus précisément de dissimuler la grande entreprise sous la petite.

Benjedid correspond à une période de relative détente dans les relations entre le pouvoir politique et le monde patronal¹⁰, période qui va voir émerger, quoiqu'encore peu structuré, un récit patronal sur la société et l'Etat. Pour Djillali Liabès, le patronat en ce début des années 1980, s'il s'autorise quelques critiques éparses sur l'ambition démesurée du secteur public à vouloir tout produire ou sur le monopole étatique du commerce extérieur qui gêne l'accumulation du capital privé, a surtout soif de reconnaissance sociale et veut être considéré comme un acteur à part entière du développement national et du progrès social¹¹. D'ailleurs, l'auteur observe que le patronat fait progressivement siens, et sans aucune espèce de réflexivité, le discours technocratique de l'Etat et sa « mystique industrialiste », processus d'intériorisation qui accompagne une perception plus favorable de l'Etat et que le sociologue qualifie de « rapport de soumission positive ». Ainsi, il est possible de tirer à ce niveau la conclusion que les conceptions de classe du patronat n'évoluent pas vers la formation d'une conscience de classe mais vers une fossilisation idéologique dont une grande partie des segments sont aliénés.

La crise du modèle étatiste d'industrialisation à la fin des années 1980 et la libéralisation économique anarchique des années 1990 vont constituer un moment de rupture idéologique pour le grand patronat et conduire à la formation d'un discours au contenu plus incisif à l'égard de l'Etat. Sortie affaiblie de la crise politique d'ampleur qu'a entraînée le soulèvement d'octobre 1988 et de la guerre civile qui a fait rage par la suite, la classe dirigeante a perdu ce capital de légitimité qui lui permettait d'imposer sans coup férir ses vues au patronat. Une autonomisation politique et idéologique se dessine qui progresse d'autant plus rapidement que le secteur privé a profité de l'ouverture économique et de l'instabilité politique pour se développer. « *L'histoire avance toujours par le mauvais côté* »¹². C'est au cours des années 1990 et 2000 que le tissu associatif patronal essaime tant au niveau des grandes fédérations syndicales (création de la CGEA en 1989, de la CAP en 1990, du FCE en 2000) que des groupements plus spécialisés de producteurs à base locale (Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja ou CEIMI créé en 1998) ou à recrutement professionnel (Association des producteurs algériens de boissons ou APAB créée en 2003). Ces diverses évolutions économiques et politiques ont formé le substrat dans lequel a pris racine une conscience de classe de la bourgeoisie classique. Plus précisément, cette conscience de classe se cristallise au moment où l'essor du capital privé, objectivement possible, se trouve entravé ou endigué par

¹⁰ En 1982, la promotion du secteur privé est inscrite pour la première fois dans le cadre des objectifs du plan national de développement (*Journal officiel de la République algérienne*, Loi 82-11 du 21/08/1982).

¹¹ Liabès, Djillali, « Entreprises, entrepreneurs et bourgeoisies d'industrie en Algérie. Quelques éléments pour une sociologie de "l'entreprendre" », *Cahiers du CREAD* n°1, 1er trimestre 1984, pages 97-113.

¹² Marx, Karl, *Misère de la philosophie*, 1968 [1847].

les grandes orientations économiques d'un côté et les instances institutionnelles à caractère administratif ou politique de l'autre. Avec le processus de « réconciliation nationale » engagé en 2005¹³ et le retour de la stabilité politique, les dirigeants algériens ont commencé à craindre les transformations sociopolitiques en cours et à manifester une réelle méfiance vis-à-vis de la montée en puissance du monde patronal. Le régime semble s'arc-bouter contre des changements dont il craint de ne pouvoir maîtriser les issues économiques (perte de souveraineté) et politiques (fragilisation de la coalition au pouvoir) et dès 2007, un coup d'arrêt est donné au processus de privatisation ainsi qu'aux négociations d'adhésion à l'OMC¹⁴. Le changement de cap économique coïncide avec un changement de gouvernement et l'arrivée d'Abdelaziz Belkhadem, le représentant de l'aile islamo-conservatrice du FLN, au poste de Premier ministre (24 mai 2006 au 23 juin 2008). Ainsi, les Assises nationales de l'industrie organisées en 2007 par le nouveau Ministre de l'industrie, Abdelhamid Temmar, positionnent les sociétés publiques nationales comme les acteurs-clé de la diversification industrielle, plaçant *de facto* les entreprises privées dans un rôle économique auxiliaire. Mais c'est la Loi de finances de 2009¹⁵ qui rompt clairement avec le principe d'une transition vers l'économie de marché via l'instauration du principe 51/49¹⁶. En effet, l'obligation qui est faite aux entreprises étrangères de s'associer de manière minoritaire à un partenaire algérien crée un effet d'éviction pour le secteur privé algérien dans la mesure où seuls les grands groupes étatiques ont la surface capitalistique suffisante pour nouer de tels partenariats avec le capital étranger¹⁷. De cette manière, l'Etat envoie le signal aux opérateurs économiques qu'il veut garder la mainmise sur l'économie nationale. En outre, pour Fatiha Talahite, cette loi traduit la volonté du pouvoir politique de faire machine arrière dans la mesure où « la démarche adoptée – recours à des dispositions d'exception et absence d'une concertation avec les acteurs socio-économiques –

¹³ La « réconciliation nationale » est un processus en deux temps visant à tourner la page de la violence politique et à restaurer la paix après une décennie de guerre civile : en 1999 est adoptée la Loi de concorde civile qui vise à réintégrer dans la vie civile les islamistes qui acceptent de déposer les armes ; en 2005, la Charte pour la paix et la réconciliation nationale vient consolider la paix en amnistiant les islamistes qui ne sont pas accusés de crimes de sang, de viols ou d'attentats à l'explosif.

¹⁴ Voici ce que dit à ce sujet Chafik, grand patron dans le domaine de la construction : « *Je vais vous dire une chose, les gens ont une mentalité qui est toujours liée à l'ancien système. Je vais vous dire pourquoi on n'a pas réussi à intégrer l'OMC. Le porte-parole officiel qui s'occupait du dossier de l'OMC ici en Algérie, c'est quelqu'un qui avait une mentalité socialiste. On lui a confié ce dossier-là et il a calé, il ne pouvait pas avancer. Il avait un logiciel ancien. Il fallait mettre des jeunes qui avait l'économie de marché comme modèle. Voilà on regrette cette lenteur d'application des réformes.* » (Entretien réalisé le 26/09/2018, région Centre).

¹⁵ *Journal officiel de la République algérienne*, Loi 09-09 du 30 décembre 2009.

¹⁶ Le rachat des cimenteries de Mascara et de M'sila appartenant au groupe égyptien Orascom par Lafarge en décembre 2007 avait échaudé le pouvoir algérien puisqu'elle s'était réalisée sans concertation avec lui. C'est pour éviter à l'avenir ce type de mésaventure que les dirigeants algériens ont adopté le principe 51/49 en 2009.

¹⁷ El Kadi, Ihsane, « Le retard de croissance du capital privé, luxueux archaïsme politique des années Bouteflika », *Les Cahiers de l'Orient* 2017/4, n° 128, p. 59-71.

relève de pratiques héritées de l'économie centralisée/administrée procédant d'un encadrement des opérations commerciales et bancaires, pourtant désormais laissées, en principe, à la libre appréciation des entreprises et des banques.¹⁸ ». Par ailleurs, étant données les profondes mutations économiques et en l'absence d'une réforme globale, l'administration publique tend vers un fonctionnement en vase clos qui a pour conséquence d'handicaper lourdement l'investissement privé. Structurellement contrariée, l'accumulation du capital privé est aussi sciemment endiguée par des instances de contrôle politique telles que le Conseil national de l'investissement. L'agrégation de ces différents éléments économiques, politiques, institutionnels foncièrement défavorables aux activités d'exploitation et d'accumulation du capital privé ainsi que le conflit à bas bruit qui en a découlé entre industriels et pouvoir politique ont largement contribué à façonner le caractère subversif de la conscience de classe bourgeoise. La dimension idéologique partagée par les grands patrons et ce, quels que soient leur secteur d'activité ou leur gabarit, est donc la dénonciation de l'Etat et sa mise en cause dans le marasme économique chronique. Cette critique est spontanément et quotidiennement alimentée par les rapports sous tension vécus avec les institutions publiques (Chapitre 3) et les autorités politiques (Chapitre 4). Lorsque les entrepreneurs ont, dans le cadre des entretiens réalisés, épuisé la critique des entraves institutionnelles et des blocages politiques, ils en viennent à une troisième forme de critique, plus réflexive, qui correspond à la tentative de caractérisation globale du modèle économique ambiant. L'analyse des discours des grands patrons montre à ce niveau une divergence idéologique entre une vision en termes de modèle rentier et une vision en termes de modèle importateur ou comprador.

1.2. La critique patronale du modèle économique : perspective rentière versus perspective comprador

Lorsqu'ils essaient de généraliser leurs observations et analyses, les grands patrons aboutissent à des caractérisations du modèle économique qui recoupent assez largement les paradigmes en vogue dans le monde académique comme s'il existait une certaine capillarité entre les deux univers. Comme nous allons le montrer par la suite, l'interactivité des modes de pensée du monde académique et du monde patronal correspond à ce que Ian Hacking a décrit sous le concept de *looping effect* ou d'effet de boucle à savoir que les phénomènes de classification ont

¹⁸ Talahite, Fatiha, *Réformes et transformations économiques en Algérie*, Economies et finances, Université Paris-Nord - Paris XIII, 2010.

des incidences pratiques et intellectuelles sur les individus classifiés et en retour les comportements et les représentations des individus transforment les classifications que les institutions leur apposent¹⁹. Ian Hacking définit son approche théorique comme un nominalisme réaliste, définition qui met l'accent sur la performativité du langage et des catégorisations. Nous verrons dans le cas des rapports intellectuels et/ou idéologiques entre monde académique et monde patronal que la performativité du langage, si elle est indéniable, suppose toutefois des conditions sociales spécifiques à sa manifestation. Les patrons, en fonction de leurs caractéristiques économiques, sociales et biographiques, ne sont pas réceptifs de la même manière aux différentes théories des sciences sociales en vogue dans un contexte historique donné.

Si le paradigme rentier domine parmi les chercheurs en économie politique algérienne, les grands patrons sont plus nombreux à défendre l'idée d'un modèle économiquement et commercialement extraverti. Le fait que les grands patrons n'affichent pas les mêmes conceptions quant au modèle économique ne fonde pas à proprement parler une division qui pourrait affaiblir cette fraction de classe face à l'Etat mais une divergence qui participe de la dynamique évolutive de la conscience de classe. D'ailleurs, ce qui importe fondamentalement, c'est que la bourgeoisie classique fasse siennes – ou retombe sur – les approches parmi les plus critiques de l'hétérodoxie académique et dote ainsi sa vision subversive du monde d'une armature théorique. La formation de ces deux courants de pensée résulte en grande partie d'une coupure entre la bourgeoisie de la capitale et la bourgeoisie provinciale en termes de formation universitaire et d'influence culturelle. La bourgeoisie algéroise qui verse dans le modèle rentier a pour particularité d'avoir souvent réalisé son cursus scolaire ou universitaire à l'étranger et est donc la plus sujette à des formes d'acculturation (influences culturelles francophones ou anglophones). A l'inverse, la bourgeoisie provinciale qui défend une approche compradore a généralement suivi ses études secondaires et supérieures dans le système scolaire algérien, semble tendanciellement moins coutumière des grandes théories de l'économie politique et affiche aussi un plus grand conservatisme sur le plan culturel.

Pour les grands patrons algérois, la source de blocage de l'industrialisation se trouve dans l'existence d'une rente externe et, parmi les diverses théories relevant du paradigme de la rente, leurs analyses s'inscrivent ou abondent dans le sens de celle de l'Etat rentier (Cf. Encadré

¹⁹ Hacking, Ian (2001-2002). *Façonner les gens (1). Résumé du cours de l'année 2001-2002*. Texte en ligne sur le site du Collège de France. <https://www.college-de-france.fr/site/ian-hacking/course-2001-2002.htm> ; Mourey, Damien, « Chapitre 6. L'apport de Ian Hacking pour penser les "effets de boucle" des outils de gestion », in *Philosophie et outils de gestion Entre dévoilement des impensés et nouvelles potentialités de théorisation*, EMS Editions, 2021, p.142-166.

8 ci-dessous). Pour Ilies, dirigeant d'une grande société dans l'agroalimentaire, les effets contreproductifs de la rente externe résultent en particulier des mécanismes politiques internes de sa distribution :

« Non, ce n'est pas des orientations données à l'import, ça j'en suis sûr. Si on considère la rente, ça bien sûr. Le syndrome hollandais dans toute sa splendeur ! C'est un pouvoir qui est plein d'argent, qui le distribue de façon conséquente à travers des subventions. Entre le direct et l'indirect, vous touchez quasiment la barre des 30 % du PIB. C'est énorme ! Enorme ! Donc forcément le citoyen s'est habitué à cette distribution et le citoyen n'a pas envie de voir arriver quelqu'un qui va remettre en cause cette distribution. Il obtient du logement gratuit, le lait subventionné, l'huile subventionnée, le sucre subventionné, l'hôpital quasi-gratuit, l'école est gratuite. Pourquoi voulez-vous qu'il change ?²⁰ »

Bien qu'Ilies évoque le « syndrome hollandais » – phénomène communément qualifié dans la littérature économique de *dutch disease*²¹ – son analyse déploie un argumentaire typique de théoriciens de l'Etat rentier. Les gouvernants déversent sur la société une masse considérable de capitaux issue de la manne des hydrocarbures qui leur permet d'assurer la stabilité de leur pouvoir en obtenant des citoyens une adhésion positive ou du moins une acceptation passive. Dans le cadre de cette légitimation clientélaire à grande échelle, il ne pourrait se produire ce changement de régime politique qui apparaît comme la condition préalable à un changement économique. D'une certaine manière, le schéma interprétatif d'Ilies n'est pas très éloigné dans ses fondements de la théorie de « l'autoritarisme rentier » proposée par Smaïl Goumeziane, économiste et ancien ministre du commerce du gouvernement de M. Hamrouche (1989-1991), pour qui la conjonction dans un même pays de la rente et de l'autoritarisme entraîne

²⁰ Entretien réalisé le 02/10/2018 à Alger.

²¹ Le modèle du *dutch disease* est un modèle économique qui veut expliquer les processus de désindustrialisation observés à l'origine dans les pays du Nord par l'apparition d'une rente liée aux hydrocarbures. Ainsi, dans les années 1970, la découverte et l'exportation de gaz par les Pays Bas ont été à l'origine d'un déclin de pans entiers de l'industrie manufacturière par le biais de deux mécanismes de transmission : le surinvestissement dans l'industrie extractive génératrice de gains substantiels en devises (rente externe) corrélative d'un sous-investissement dans les autres filières industrielles et une appréciation des taux de change – liée à l'afflux de devises étrangères – qui pénalise les exportations de produits manufacturés. Ce modèle, valable pour certaines nations industrialisées dans la conjoncture des années 1970, a été par la suite étendu à l'ensemble des pays sous-industrialisés qui jouissaient d'une rente générée par les hydrocarbures et en particulier à l'Algérie. Cependant comme le remarque Fatiha Talahite « conçue à l'origine pour expliquer la relation entre inflation et taux de change dans de « petites » économies ouvertes développées sans contrôle étatique (Australie, Pays-Bas, Irlande) soumises aux effets d'une manne permanente, cette théorie n'était pas transposable telle quelle aux économies en développement à cause de différences structurelles (absence de marchés financiers, ouverture de l'économie, chocs commerciaux externes temporaires, importance du contrôle de l'État sur l'économie) » (Talahite, Fatiha, « La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? », *Revue Tiers Monde* 2012/2, n°210, p. 143-160). Effectivement, l'Algérie ne présente pas au niveau de ses variables macroéconomiques les symptômes de la « maladie hollandaise » puisque la croissance des revenus de la rente externe ne s'est pas accompagnée d'une appréciation du taux de change du dinar (taux de change parallèle qui est le taux de change réel) mais au contraire de sa dépréciation permanente au cours des dernières décennies.

irréremédiablement le blocage du développement économique. « *Autrement dit, l'autoritarisme ne mène au mal développement que lorsqu'il se combine, structurellement, à un système économique rentier* »²². Chaque facteur pris isolément, rente ou autoritarisme, ne peut à lui seul expliquer l'impasse de l'industrialisation ou le « mal développement ». C'est ainsi que des États autoritaires comme la Corée du Sud, la Turquie ou la Chine ont réalisé avec succès leur transition vers une économie productive tandis que l'Algérie et les pays arabes en général, en raison de la concomitance de la rente et de l'autoritarisme, restent enfermés dans un cercle infernal de stationnarité économique.

Encadré 8 : Le modèle de l'Etat rentier

La théorie de l'Etat rentier, formulée à l'origine dans le cas iranien par Hossein Mahdavi (1970) et étendue ensuite par Hazem Beblawi et Giacomo Luciani (1987) aux pays arabes producteurs de pétrole, est un modèle de la science politique ayant comme visée première d'expliquer l'autoritarisme politique de ces Etats et incidemment la faiblesse de leurs performances économiques. L'argument politique général repose sur l'idée que l'existence d'une rente externe importante confère à l'élite au pouvoir une autonomie qui l'exonère de rendre des comptes à sa population, contrairement aux démocraties où la représentation étant adossée à l'impôt, les gouvernants sont tenus en quelque sorte de respecter leur agenda politique. D'autre part, la redistribution clientélaire d'une partie des revenus de cette rente externe fonde un compromis social qui assure la stabilité du système politique et la pérennité de l'oligarchie au pouvoir. Ce modèle théorique, parce qu'il offrait une vision globale ou une conception unifiée des problèmes rencontrés par les sociétés arabes, a rencontré un franc succès dans l'ensemble des disciplines des sciences sociales, en particulier l'économie. L'extension interdisciplinaire de son champ d'application a fait dériver la problématique originelle de l'explication de l'autoritarisme vers celle de la stagnation économique de ces Etats.

Plusieurs types d'argument sont avancés par les théoriciens de l'Etat rentier pour montrer que celui-ci n'est pas mû par une recherche d'efficacité économique, condamnant ainsi toute possibilité de développement économique. En premier lieu, la redistribution en interne de la rente externe relève prioritairement de visées socio-politiques d'achat de la paix sociale et de stabilisation de l'ordre qui se réalisent au détriment des investissements réellement productifs pour la nation. La sphère de la circulation des marchandises finit par dominer la sphère productive, les ressources sont littéralement consommées au lieu d'être affectées aux secteurs productifs et ce phénomène correspond en pratique à un immense gaspillage de la richesse nationale. En deuxième lieu, en situation rentière, la productivité du travail est maintenue à des niveaux faibles parce que les agents économiques ne sont pas incités à améliorer les rendements et à opérer les réajustements nécessaires dans un objectif de croissance. Dans le cas algérien, le renflouement périodique des entreprises publiques, la subvention des produits de base, les politiques d'attribution de logements sociaux, les dispositifs de création d'entreprise à destination des chômeurs ou les revalorisations permanentes des salaires de la Fonction publique introduisent une déconnexion de la

²² Goumeziane, Smaïl, *Le mal algérien, Economie politique d'une transition inachevée, 1962-1994*, Ed. Fayard, 307 p., Août 1994 ; Goumeziane, Smaïl, « Le coût économique de l'autoritarisme », *El Watan*, 9 novembre 2013.

rémunération salariale et de la contribution effective à la création de richesses. Au final, l'Etat-rentier génère de manière chronique les conditions d'une sous-performance économique que Youcef Benabdallah résume sous cette formule synthétique : « *Le gap productivité/salaire réel s'apparente à une exonération de productivité garantie par la rente pétrolière* »²³. En troisième lieu, les pouvoirs publics, devenus dépendants de la manne rentière, vont privilégier les investissements dans l'industrie pétrolière au détriment des investissements productifs dans les industries manufacturières. Se produit alors un déséquilibre entre une industrie pétrolière transformée en enclave – Sonatrach est la plus grande entreprise d'Afrique – et les autres branches d'activité industrielle qui ont tendance à végéter ou à péricliter. En dernier et quatrième lieu, la volatilité des cours du pétrole et des revenus de la rente rend l'environnement incertain et conduit très souvent à l'arrêt brutal des politiques publiques mises en œuvre. Faute de continuité dans les projets entrepris et d'assurance dans l'avenir, l'Etat se trouve dans l'incapacité d'élaborer une stratégie économique cohérente d'émergence.

A l'instar d'Iliès, les grands patrons algérois mettent en cohérence leurs expériences du terrain, leurs connaissances intimes du monde économique et leurs jugements de l'action de l'Etat en mobilisant des cadres théoriques de l'économie politique, ce qui leur confère assurément un profil intellectuel mais surtout injecte une consistance idéologique à cette conscience de classe en formation. Karim, autre grand industriel dans l'agroalimentaire, partage la perspective théorique de l'Etat rentier et semble, plus qu'Iliès encore, proche analytiquement de la pensée des grands fondateurs comme H. Beblawi et G. Luciani pour qui les recettes de la rente dotent l'Etat d'une autonomie financière qui le dispense de mener les réformes nécessaires à la construction d'une économie productive :

« Si l'on regarde dans l'histoire contemporaine depuis 86/88, les seules petites réformes qui ont eu lieu étaient inversement proportionnelles au prix du baril. Et je pleure, aujourd'hui est une mauvaise date, aujourd'hui le pétrole a redépassé les 80 dollars. C'est la plus mauvaise nouvelle pour le développement économique et pour le développement de l'entreprise des 4 dernières années. Parce que ça fait 4 ans qu'on était en dessous des 80 dollars, on repasse au-dessus des 80 dollars. On sent que c'est de nouveau une lame de fond et que de nouveau il y aura plus d'obstacles au développement économique, plus d'obstacles au développement socio-économique de ce pays. Les réflexes traditionnels de nos gouvernants vont aller à redistribuer cette rente d'une manière ou d'une autre. Ils le font bien, ils sont très doués là-dedans, que ce soit sous forme d'appartement, de subvention, de prime énergie, de subvention alimentaire et alimenter leurs relais politiques dans la société et donc dans les entreprises [...] Ce pays n'émergera pas avec le pétrole à 80 dollars ! Ce pays va continuer sous cette forme d'allées et venues, de réformes

²³ Benabdallah, Youcef, « État développementiste vs État rentier : Qu'en est-il en Algérie ? », *NAQD* 2018/1, N° 36, p. 81

et de réformettes, de retour en arrière comme nous l'avons depuis 88. C'est à dire qu'on libéralise, si on prend le code des investissements de 93 qui a été rédigé dans des périodes de disette économique, il est infiniment plus libéral que le code des investissements de 2016. Et en 2015-2016, quand le prix du pétrole a baissé, on a lâché deux-trois points et puis là vous verrez que dans un an, on va de nouveau donner un tour de vis. On a un niveau de réformes qui est inversement proportionnel au prix du pétrole. Donc si vous voulez, la première chose que je regarde le matin, c'est le cours du pétrole. Puis à chaque fois que je le vois monter, ça ne m'aide pas à me lever le matin et ça me tient éveillé tard le soir avant de dormir. »²⁴

Karim considère ainsi qu'il existe une sorte de cycle politico-rentier qui conduit les décideurs politiques à réformer lorsque les recettes pétrolières se tarissent et abandonner le trend des réformes, voire à le contrecarrer, lorsque les prix du baril remontent. La transition tant attendue par le patronat vers l'économie de marché est dans ce contexte en permanence amorcée et différée parce que chaque loi ou dispositif juridique vient détricoter le précédent. Outre l'absence d'évolution vers une économie à régulation marchande, le cycle politico-rentier a tendance à créer une instabilité juridique et réglementaire préjudiciable à l'investissement. Karim prend à dessein, dans l'ensemble des mesures législatives et réglementaires, l'exemple du code des investissements en ce qu'il constitue la condition juridique déterminante de l'accumulation du capital et par conséquent aussi un baromètre de la volonté du politique de réformer l'économie. En effet, le décret législatif de 1993 relatif à la promotion de l'investissement²⁵, en abolissant les différences de régime et de traitement entre investissements publics et privés et entre investissements nationaux et étrangers, a eu un effet dynamisant sur l'accumulation du capital privé malgré la conjoncture économique peu porteuse de la décennie noire²⁶. Les codes des investissement ultérieurs (2001, 2006, 2016, 2022), formulés dans des périodes d'aisance financière de l'Etat, vont davantage mettre l'accent sur l'octroi d'avantages fiscaux et financiers aux entreprises que sur les réformes de structure et ce faisant, auront un moindre impact sur l'essor du secteur privé. Il apparaît ainsi clairement que dans cette conscience de classe de la bourgeoisie algéroise s'opère un croisement singulier entre la théorie critique de l'Etat rentier et la revendication de libéralisation économique, croisement qui est loin d'être paradoxal parce que, contrairement aux sociétés du Nord dans lesquelles cette

²⁴ Entretien réalisé le 25/09/2018, région Centre.

²⁵ *Journal officiel de la République algérienne*, Décret législatif n° 93-12 du 5 octobre 1993.

²⁶ Cf. Abdenour, Mouloud et Lalali, Rachid : « L'investissement privé en Algérie. Chronologie de 60 années de réformes inachevées », *Les Cahiers du CREAD*, Vol 38, n° 3, 2022.

revendication est traditionnellement associée à la doxa orthodoxe, elle possède dans le contexte algérien une dimension foncièrement progressiste.

Comme nous avons pu l'observer avec Ilies et Karim, les grands patrons algérois ne cèdent pas à la facilité dogmatique de plaquer une grille théorique sur la réalité économique et politique algérienne mais s'adonnent à une véritable réinterprétation du cadre analytique de l'Etat rentier en fonction de leurs expériences sur le terrain de la production industrielle. C'est la raison pour laquelle ils ne sélectionnent pas le même type d'argument dans la foisonnante littérature sur le sujet, Ilies défendant l'idée d'une rente comme ressource de légitimation clientélaire du régime tandis que Karim considère la rente comme source d'une autonomie de l'Etat antinomique avec un processus de réformes. Un troisième type de critique s'inscrivant dans cette perspective théorique est soutenu par Oussama, le senior manager d'une plateforme de capital-investissement, critique qui met l'accent sur la rupture entre travail et rémunération qu'impliquent les usages et mésusages politiques de la rente :

« Le fait d'avoir cette rente pétrolière, c'est à la fois une bonne chose et c'est à la fois une malédiction. Pourquoi ? Parce qu'à la fois ça nous donne l'opportunité, le privilège d'avoir les moyens de notre politique. On a les moyens de mener n'importe quelle politique parce qu'on peut se permettre mais en même temps, si on n'est pas très rationnel et si on tombe dans la facilité, on est foutu. C'est pour ça que je dis c'est un tout. Nous malheureusement, on a commencé par saisir l'opportunité et on a terminé dans la facilité de faire les choses et on a perdu entre-temps plusieurs valeurs dont la valeur du travail. Moi j'estime aujourd'hui que l'Algérien a perdu la valeur du travail. Le rapport effort/revenu est perdu en Algérie. On veut tous gagner de l'argent tout de suite. À tous les niveaux, soit au niveau de l'administration, ce qui nous pousse vers la corruption, soit au niveau des entreprises et des hommes d'affaires ce qui nous pousse vers l'informel et la corruption aussi, soit au niveau du salarié qui fait beaucoup moins d'efforts [...] Je pense que c'est ça la malédiction un peu de cette rente pétrolière qui a poussé à ces résultats. Ça c'est la base, vraiment c'est le noyau qui explique un peu que les gens partent dans l'importation. On a beaucoup d'argent, on a des augmentations salariales, il suffit de faire une grève pour avoir une augmentation avec effet rétroactif et le gars du jour au lendemain il achète une voiture et c'est beaucoup d'argent qui entre en même temps dans son compte de salarié, etc., etc. et du coup ça a encouragé la consommation sans encourager la production. Il faut dire aussi, en termes de politique aussi, on n'a pas, on n'a pas distingué du point de vue réglementaire entre l'entreprise qui importe un ordinateur et l'entreprise qui le monte en Algérie. J'ai rencontré quelqu'un qui importe du matériel informatique et il s'est dit : " tiens je vais

m'amuser à monter une petite boîte de montage en Algérie". Il a commencé, il avait des salariés, avec toutes les difficultés bureaucratiques, administratives, de gestion, de trouver des ressources humaines, de recruter, etc. il s'est retrouvé qu'en fin de compte, en fin d'année, il a gagné l'équivalent de ce qu'il gagne en un mois d'importation. L'arbitrage est vite fait, sinon il n'est pas rationnel. Il a arrêté, il a fermé l'usine, il a remercié les gens, il s'est rabattu un peu sur l'importation. Et aussi on observe que celui qui importe la matière première paie exactement le même droit de douane que celui qui importe le produit fini. J'ai rencontré des gens à gauche à droite, quelqu'un qui fait des stations de traitement d'eau qui me dit : " moi ça me coûte beaucoup plus de monter ici une station que de ramener une station démontée de là-bas et l'installer sur site directement." »²⁷

Les modes de distribution sociale et d'appropriation privée de la rente produisent selon Oussama une perturbation générale du rapport de la rémunération à la création de valeur qui sape les bases de l'accumulation du capitalisme algérien. La situation est d'autant plus alarmante qu'au fil du temps s'est installée une sorte d'habitus rentier dont aucune couche de la société ne semble indemne, que ce soit les agents d'administration, les hommes d'affaire ou les salariés. Mais l'intérêt de l'analyse d'Oussama réside dans la connexion qu'il établit entre le caractère rentier de l'économie et l'hypertrophie du secteur importateur, créant ainsi une unification des schémas interprétatifs alors qu'ils demeurent exclusifs ou concurrents pour la plupart des grands chefs d'entreprise. La distribution sociale de la rente, en détendant le rapport entre rémunération salariale et productivité, poussent les détenteurs du capital à délaisser les activités productives gourmandes en travail salarié pour les activités d'import qui le sont beaucoup moins. La rente enfanterait par conséquent les tendances au compradorisme que les dispositions commerciales en vigueur, et donc in fine les choix politiques en matière de grandes orientations économiques, auraient renforcées. Dans les conditions économiques et commerciales en vigueur, l'activité d'import devient beaucoup plus profitable que l'activité de production et Oussama présente à cet égard des exemples éloquentes (les sociétés de montage informatique et de montage de station de traitement d'eau). La singularité de la position théorique d'Oussama dans la pléiade des grands patrons algérois s'explique dans une certaine mesure par ses caractéristiques sociologiques, à savoir ses origines provinciales et sa profession antérieure d'enseignant-chercheur²⁸. De ses origines provinciales, il a hérité du cadre

²⁷ Entretien réalisé le 02/10/2018, région Centre.

²⁸ Originaire des quartiers les plus déshérités de Constantine, Oussama est le premier de sa famille à obtenir le baccalauréat et après des études en gestion-finance, il réussit à obtenir un poste d'enseignant-chercheur qu'il occupera pendant quelques années. C'est en fréquentant assidument la capitale pour ses activités de recherche que s'offrira à lui l'opportunité d'intégrer les sphères dirigeantes d'un grand fonds d'investissement.

interprétatif compradoriste partagé par une grande partie de la société algérienne – il s’agit d’un fonds commun idéologique – tandis que sa culture académique et son acclimatation à Alger l’ont incliné vers l’approche rentière. Au final, le grand patronat algérois, en s’appropriant le cadre théorique de l’Etat rentier et en le recombinaison accessoirement à d’autres perspectives analytiques comme le compradorisme, a réussi à insuffler une cohérence à sa vision du monde et à affûter sa critique du modèle économique et par voie de conséquence du système politique.

Les grands patrons situés dans les autres grandes villes algériennes ne mobilisent pas les mêmes schèmes ou cadres interprétatifs que la bourgeoisie algéroise, loin s’en faut. La rente n’est généralement pas perçue sous le prisme de la malédiction des ressources mais au contraire comme le moyen inespéré de maintenir à flot une économie qui menace de sombrer à tout moment. La bourgeoisie provinciale inscrit davantage ses analyses dans un référentiel intellectuel de type comprador ou dépendantiste sans que l’on puisse dire a priori si elle est allée y puiser ses arguments ou si elle les a rejoints intuitivement. Les discours tenus par cette fraction du grand patronat présentent un degré de formalisation moins grand que ceux des grands patrons algérois mais possèdent cette pénétration que confèrent l’expérience et l’observation in situ. Cette critique du modèle comprador ou d’import-import selon l’ironie populaire – critique qui n’en demeure pas moins radicale que celle de l’Etat rentier – forme le véritable liant de la conscience politique de la bourgeoisie provinciale. La dénonciation du compradorisme est à tel point structurante de la vision du monde des grands patrons qu’il n’est nul besoin d’une maïeutique sociologique pour la faire advenir ; elle pointe naturellement au détour de chaque explication ou anecdote. Les grands patrons provinciaux affirment ainsi à l’unisson que l’import exerce des effets de compression de la structure productive, qu’il est la cause du non-développement économique et de l’atrophie du secteur industriel. Pour Mounir, directeur adjoint d’une société de matériaux de construction, la primauté accordée aux intérêts des importateurs depuis les années 2000 a littéralement laminé les positions des industriels :

« Parce que l’Algérie a des intentions mais l’action est différente des intentions c’est-à-dire que les politiques disent qu’ils sont pour l’industrie mais dans les actions ils ont favorisé ces 10 ou 15 dernières années beaucoup plus l’importation. L’importation est beaucoup plus facile. On a besoin d’un entrepôt, de magasiniers, d’une secrétaire alors que dans l’industrie tu as toutes les misères du monde. Donc naturellement les gens vont vers la facilité. On avait une tendance disons beaucoup plus facile vers l’importation qui a fait que d’ex-industriels se sont transformés en importateurs. Ils ont abandonné l’industrie en disant que l’importation c’était beaucoup plus facile. Donc faisant ainsi l’Etat n’a pas su

encourager l'industrie concrètement. C'est pourquoi nous sommes restés très, très faibles.

»²⁹

Comme il est possible de l'observer, Mounir développe sensiblement la même explication du mal industriel de l'Algérie qu'Oussama, à savoir que la politique commerciale en vigueur a conduit les entrepreneurs à désertier les activités industrielles pour l'import, à la fois moins compliqué techniquement et beaucoup plus lucratif. Mounir évoque au sujet de la politique industrielle du milieu des années 2000³⁰ le décalage entre les intentions du pouvoir politique et ses actions, décalage qu'il n'interprète pas comme un double jeu des dirigeants mais plutôt comme un échec de nature stratégique et opérationnelle (« *l'Etat n'a pas su encourager l'industrie concrètement* »). La question qui demeure est de savoir pourquoi les dirigeants ne parviennent pas à élaborer et mettre en pratique une stratégie industrielle digne de ce nom. Pour Mounir, l'explication est à rechercher du côté d'un décrochage des élites politiques sur le plan de la « *gouvernance* », élément qu'il évoque plus haut dans l'entretien qu'il nous a accordé :

*« En un mot, c'est qu'on a tous les ingrédients. C'est comme une femme dans sa cuisine qui a tous les ingrédients mais pas la recette. On a tous les ingrédients mais on n'a pas la recette pour aller vers une économie efficiente et pour devenir un pays émergent. Ce serait injuste de dire que l'Etat algérien n'a rien fait. Pas du tout. Il a fait énormément. Pas plus tard qu'hier, je discutais avec un consultant à ce sujet, mais mon point de vue, je peux me tromper bien entendu, c'est que malheureusement dans la gouvernance, on n'a pas d'élite qui assimile un petit peu la modernité, qui est capable d'assimiler une vision nouvelle de la modernité et de faire émerger le pays en tant que tel. »*³¹

L'argument avancé par Mounir n'est pas dénué de validité dans la mesure où le courant conservateur au sein de l'Etat, arc-bouté sur un modèle historique étatiste et rentier, a réussi à marginaliser au sein de l'Etat le courant industrialiste et réformateur. Cependant, les rares

²⁹ Entretien réalisé le 01/03/2017, région Ouest.

³⁰ En 2007, le Ministre de l'industrie du gouvernement Belkhadem (mai 2006-juin 2008), Hamid Temmar, lance la « nouvelle stratégie industrielle » qui s'inscrit en rupture avec la stratégie industrielle des années 1970 axée sur la substitution d'importations et le développement autocentré et dont l'échec avait été retentissant au cours des années 1980. La stratégie de 2007, d'inspiration idéologique plus libérale, se donne comme priorités l'insertion dans l'économie mondiale et la promotion des exportations par l'édification de pôles industriels compétitifs en lien avec les avantages comparatifs existants (naturels ou construits). Mais paradoxalement, comme le fait remarquer Rachid Mira (Mira, Rachid, *Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période*, Economies et finances, Université Sorbonne Paris Cité, 2015), cette stratégie n'associe le secteur privé que très marginalement (dans le cadre éventuel d'une sous-traitance) et se concentre essentiellement sur la transformation et l'essor des industries publiques. En ce sens, bien que formellement plus libérale dans ses modalités, la « nouvelle stratégie industrielle » renoue avec ses démons du passé que sont l'étatisme économique et la croyance dans la construction d'un capitalisme émergent sans émergence d'une classe capitaliste. Les résultats de cette stratégie s'avèreront décevants au regard de la poursuite de la désindustrialisation au cours de la décennie 2010.

³¹ Entretien réalisé le 01/03/2017, région Ouest.

projets développementalistes qui se manifestent au sein de l'appareil d'Etat peuvent aussi ne jamais se matérialiser en raison des oppositions qui peuvent émaner de forces politiques aussi puissantes que l'armée. L'échec de la « nouvelle stratégie industrielle » lancée en 2007, s'il est lié à des défauts de construction interne (non prise en compte de l'atout que constitue la faiblesse du coût du travail en Algérie) s'explique en premier lieu, d'après Rachid Mira, par une levée de boucliers de l'institution militaire qui craignait d'être doublée dans sa volonté d'édifier un complexe militaro-industriel³².

La critique du modèle économique par la bourgeoisie provinciale monte en radicalité et flirte avec les analyses de l'approche néo-dépendantiste³³ lorsqu'elle pointe les phénomènes de collusion et d'imbrication entre la coalition au pouvoir et la classe des importateurs. Plus précisément, cette bourgeoisie compradore est dans le cas algérien un produit endogène à l'Etat et l'activisme politique de ses réseaux finit en retour par imprimer sa marque aux grandes décisions politiques en matière économique. Farid, dirigeant d'un grand groupe dans les matériaux de construction et le BTPH, analyse les effets délétères sur l'économie nationale de l'essor de cette classe d'importateurs organiquement liée à l'Etat :

« Au niveau de l'importation, l'importation a permis à des gens, je dirais loin de leur secteur, de devenir importateurs. Donc tout le monde peut devenir importateur, les gens ont commencé à importer du n'importe quoi en Algérie, à prendre des marges de la folie, s'enrichir et puis sans valeur ajoutée pour le pays, à transférer aussi des devises de l'autre côté. Il y a eu beaucoup, beaucoup de gens qui ont transféré beaucoup de devises à l'étranger avec ce phénomène d'importation. Et donc l'Etat a permis je dirais à une nouvelle classe entre guillemets d'hommes d'affaire d'émerger alors qu'ils n'ont rien à voir

³² Mira, Rachid, *Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période*, Economies et finances, Université Sorbonne Paris Cité, 2015.

³³ Les grands patrons se montrent conséquents sur le plan des idées puisque l'analyse du modèle comprador les conduit en majorité à la conclusion pratique que l'Algérie doit réorienter sa structure des échanges économiques et commerciaux du Nord vers le Sud. Voici ce que dit à ce sujet Farid, industriel dans les matériaux de construction : *« Il faut la bénédiction des gens du Nord parce que quand vous voyez un peu Trump comment il réagit aujourd'hui, c'est un petit peu dangereux. Donc il faut avoir leur bénédiction, c'est important. Mais tout en travaillant aussi Sud-Sud parce que nous avons plus de chance de travailler Sud-Sud et nous sommes mieux considérés que de travailler avec le Nord. »* (Entretien réalisé le 20/04/2017, région Ouest). Dans le même esprit, Ziad, entrepreneur dans le domaine de la construction considère que le salut de l'Algérie suppose une remise en cause intégrale des rapports commerciaux avec le Nord : *« On importe du blé, on importe des voitures, je te dis qu'on importe même des pastèques, hahaha. Certes c'est vrai, on avait de l'argent mais on est dépendant. Certes, sur le plan politique, c'est vrai qu'on arrive à bien jongler, par rapport à l'Afrique on est bien, par rapport à l'Europe ils ont toujours le dessus parce qu'on n'est pas libre. Pour avoir une liberté, il ne faut plus les solliciter. Mais tout est importé, tu le vois bien. Tu importes tout donc tu ne peux pas être totalement indépendant, tu es dépendant. Il me semble que tant qu'on n'a pas dépassé cette phase, on ne peut pas parler de liberté. »* (Entretien réalisé le 20/02/2017, région Ouest). Comme il est possible de le constater, la critique politique des grands patrons rejoint certaines des conclusions de l'approche dépendantiste. Elle s'en démarque cependant par son optimisme, considérant que le contexte international offre encore des possibilités historiques d'industrialisation.

avec les affaires. Beaucoup étaient des voyous, il faut le dire ! Les gens qui ne payent pas leurs impôts, les gens qui...etc. Et puis il a délaissé le côté industrie, le côté agricole, donc on importe toujours notre alimentation et tout. »³⁴

Le développement de la classe des importateurs affecte négativement les intérêts économiques nationaux à plusieurs niveaux. En premier lieu, par les transferts illégaux mais non moins organisés de devises à l'étranger qu'évoque Farid, elle dépouille l'économie nationale d'une partie de ses richesses et se pose donc, ainsi que l'ont montré les théoriciens de la dépendance, en intermédiaire objectif du capital étranger. En deuxième lieu, la masse de produits importés exerce une concurrence quasi-insoutenable pour un grand nombre de filières industrielles. Selon Youcef Benabdallah, « *l'Algérie a entrepris unilatéralement un démantèlement tarifaire bien avant la signature et l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union Européenne* »³⁵ [...] *A l'exception de la Turquie et d'Israël, l'économie algérienne était devenue la plus ouverte des économies de la rive sud de la Méditerranée, qui, exception faite de la Libye et de la Syrie, sont toutes membres de l'OMC.* »³⁶ Les phénomènes de dérégulation du commerce extérieur et d'exacerbation de la concurrence étrangère ont eu des effets catalysant sur la désindustrialisation en poussant les patrons algériens vers le refuge des biens non-échangeables comme le BTP ou les services. En troisième lieu, parce qu'elle est générée par l'Etat, en particulier pour ses segments supérieurs – exploitation des ressources politiques par les décideurs civils et militaires pour édifier des sociétés d'import – la classe des importateurs dispose immédiatement d'un accès et d'une représentation au sein du bloc au pouvoir et en conséquence jouit d'une certaine latitude pour réguler/déréguler le commerce extérieur selon ses intérêts. Depuis l'accession de Bouteflika à la présidence à la fin des années 1990 s'est ainsi dessiné un mouvement contradictoire d'extraversion économique et de contrôle de l'ouverture économique en interne qui s'explique dans une large mesure par le compromis scellé au sommet de l'Etat entre la faction commercialiste et la faction étatiste et conservatrice.

Bien que la classe des importateurs ne se soit formée qu'à la suite de la loi de finances complémentaires de 1990 instaurant la fin du monopole d'Etat sur le commerce extérieur, le modèle économique comprador avait déjà planté de profondes racines au cours de la période

³⁴ Entretien réalisé le 20/04/2017.

³⁵ L'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne a été signé en 2002 et est entré en vigueur en 2005. Il prévoit la suppression à terme des droits à l'importation des produits industriels provenant de l'UE ainsi que ceux des produits agricoles des deux parties. Cet accord jugé désavantageux par la plupart des experts algériens en raison du déséquilibre de la balance commerciale qu'il a entraîné en faveur de l'UE (export hors hydrocarbures de l'Algérie vers l'UE d'une valeur de 14 milliards de dollars sur la période 2005-2022 pour un montant d'importations de l'UE de 220 milliards). Le Président Abdelmajid Tebboune a demandé la révision clause par clause de cet accord en 2022.

³⁶ Benabdallah, Youcef, « Rente et désindustrialisation », *Confluences Méditerranée*, n°71, p 85-100, 2009.

dite « dirigiste » (1962-1990). Le contrôle intégral des échanges extérieurs par les sociétés et organismes publics n'a pas empêché l'économie algérienne d'importer l'essentiel de ses biens de consommation et d'équipement mais, ce qui est bien plus grave encore, c'est que la diversification des exportations a décliné au fil des années. Le modèle comprador étatique s'est historiquement avéré tout aussi fatal à l'industrie locale ainsi que le laisse entendre Abbas, le consultant en investissement auprès de grands groupes industriels :

« Un autre aspect de l'informel, c'est que toi tu produis ici en Algérie, tu paies des impôts, tu paies des taxes, tu paies la TVA et un importateur fait venir de l'extérieur avec des registres fictifs sans payer de charge. Il te bousille le marché. Et il n'a pas les mêmes charges que nous, nous nous avons le personnel, un ensemble de frais qui pèse sur nous. L'importateur a seulement un petit hangar et il n'est pas contrôlé par la DCP [Direction de la concurrence et des prix]. Il peut disparaître facilement, il lui suffit d'arrêter un registre et d'en ouvrir un autre. Il n'y a pas de traçabilité et ça c'est un gros problème ici en Algérie. C'est la politique qui pousse à ce type de comportement [...] Regarde l'entreprise SNVI [Société nationale des véhicules industriels]. Elle a produit à l'époque un camion qui a remporté le Paris-Dakar³⁷. C'était à l'époque l'un des meilleurs camions. Mais jusqu'à aujourd'hui ils n'ont pas changé un seul boulon de ce camion alors qu'ailleurs les camions ont évolué. Ça se passe au niveau de l'État et alors que penser du privé ? Ce camion de la SNVI avait à l'époque un taux d'intégration de plus de 70 % ! L'ENIE [Entreprise nationale des industries électriques]³⁸ a été l'une des premières entreprises à développer un micro-ordinateur dans les années 84 parce qu'elle avait une équipe de recherche et de développement du MIT et de Stanford. Elle a produit un premier cœur qui s'appelle Atacore³⁹. Même son système, son cœur a été développé par un ingénieur algérien issu de Stanford. Lorsqu'il a commencé à marcher, on a dit au niveau de l'Etat, du Ministère de l'industrie, que ce n'était pas à l'ENIE de réaliser des micro-ordinateurs mais à l'ENSI, l'Entreprise nationale des systèmes informatiques. Alors l'ENSI qu'est-ce elle a commencé à faire ? Elle a commencé à importer des micro-jouets qui existaient à l'époque et ils ont ainsi tué le micro-ordinateur de l'ENIE. Le PDG de l'époque de l'ENIE avait inclus à peu près

³⁷ La SNVI (l'entreprise publique basée à Alger s'appelait encore en 1980 Société nationale de construction mécanique ou SONACOME) a remporté la deuxième édition du Paris-Dakar en 1980 avec son modèle de camion M210. Les trois camions alignés pour l'unique participation à cette compétition se sont classés à la première, troisième et quatrième places.

³⁸ L'ENIE est une entreprise publique située à Sidi Bel Abbes qui est née en 1982 de la restructuration de la SONELEC (Société nationale de fabrication et du montage du matériel électrique et électronique). Elle fabrique aujourd'hui des biens grand public (téléviseurs, ordinateurs portables, smartphones, vidéoprojecteurs, ...) et des biens d'équipement industriel (panneaux photovoltaïques, systèmes de vidéo-surveillance).

³⁹ Appellation donnée au cœur du processeur en référence au massif de l'Atakor situé dans le cœur du Hoggar algérien.

8% du chiffre d'affaires pour la recherche-développement. La structure s'appelait PNN. Et l'ENIE développait un taux d'intégration qui dépassait les 70 %. Il n'y a pas d'émergence, il n'y a pas de montée des escaliers mais au contraire on tourne en rond. »⁴⁰

Pour le consultant en investissement et ancien cadre de l'ENIE, le rôle du pouvoir politique considéré dans une perspective longue ne s'est pas limité à endiguer l'essor du secteur privé mais, ce qui paraît encore plus difficilement concevable, c'est qu'il ait enrayé le développement de l'industrie publique. Des sociétés nationales aussi prometteuses que l'ENIE et la SNVI (taux d'intégration élevé, qualité des produits, capacité d'innovation, ...) ont été déroutées et bloquées dans leur ascension par des décisions émanant des plus hautes sphères dirigeantes. Il semble ainsi que le développement économique national et ce, bien avant que le conflit entre pouvoir politique et patronat ne devienne politiquement prépondérant, ait fait les frais de luttes intestines entre factions du pouvoir. A priori, des décisions aussi importantes que le sabotage de fleurons de l'industrie publique ne peuvent être prises sans l'accord de la hiérarchie militaire qui au début des années 1980 s'affiche comme la faction hégémonique. Il est possible que les généraux influents dans l'appareil d'Etat aient voulu, par l'asphyxie des sociétés publiques, contrecarrer le courant industrialiste alors en plein essor et susceptible de leur faire de l'ombre. Une seconde hypothèse, de nature plus économique, peut être avancée pour expliquer les résistances au procès d'industrialisation au sein de la classe dirigeante. Celle-ci craignait avant tout les menaces que laissait planer un essor industriel sur la pérennité du modèle comprador d'Etat, modèle qui générait un ensemble d'avantages économiques (revenus liés à la corruption avec les fournisseurs ou les importateurs locaux, circuits privés de détournements des marchandises importées par les sociétés publiques) et politiques (contrôle du secteur privé via les autorisations globales d'importation⁴¹, pacification des relations avec les grandes puissances via l'octroi de marchés).

2. Les tensions idéologiques de la bourgeoisie

Si la dénonciation par les grands patrons des blocages politiques et institutionnels de l'économie est incisive, étayée et touche à l'essentiel, la caractérisation de l'élite au pouvoir ne présente à proprement parler ni profondeur sociologique ni homogénéité entre les différentes catégories

⁴⁰ Entretien réalisé le 24/02/2020, région Ouest.

⁴¹ Les autorisations globales d'importation (AGI) instaurées en 1974 sont délivrées par le Ministère du commerce, dans le cadre de son plan global d'importation (PGI,) aux entreprises du public et du privé capables de produire une prévision annuelle de leurs besoins.

patronales. Globalement, deux tendances opposées se dessinent dans la représentation que se font les dirigeants de grandes firmes des décideurs politiques. La catégorie inférieure des grands entrepreneurs (moins de 500 salariés) voit dans l'élite dirigeante un groupe tout-puissant, groupe qu'elle ne définit jamais clairement et qu'elle se représente sous l'image d'une nébuleuse. Parce qu'elle peine à déchiffrer sociologiquement l'élite politique, elle la désigne généralement sous l'appellation métonymique d'Alger, capitale de tous les pouvoirs et d'où s'abattent toutes les décisions.

Pour ce qui est des dirigeants de très grands groupes (plus de 500 salariés), l'élite politique n'est pas perçue sous cette dimension de l'Hégémon mais à l'inverse sous le prisme de ses défaillances. En particulier, ce qui ressort régulièrement de leurs discours est l'incapacité de l'élite dirigeante à instaurer un environnement de stabilité et de respect des règles juridiques. Pour Farid, l'industriel dans les matériaux de construction, la valse législative et les changements réglementaires intempestifs tuent l'entreprise à petit feu parce qu'ils brouillent toutes les bases du calcul entrepreneurial⁴², créent un contexte d'incertitude maximale et empêchent toute forme de projection sur l'avenir :

« Des fois vous bénéficiez d'un appel d'offres, vous êtes classés premier, c'est bon, tout est ok, et puis d'un seul coup, ils vous disent qu'on va refaire l'appel d'offre. Il y a quelque chose parce que quelqu'un s'est plaint, ça c'est pas normal. Ça dénote, je dirais, un Etat faible. Quand on prend la décision de donner un appel d'offre à quelqu'un, en principe ça y est, c'est décidé, la Commission est passée, c'est fait en toute transparence, il n'y a pas à revenir dessus. Ça, ça déstabilise l'entreprise parce qu'en fait on projette des choses et là ensuite on change les règles du jeu pendant le jeu et ça, ça tue l'entreprise. C'est vrai que nous nous sommes habitués par le temps à ce mode de gestion où on est obligé de prendre des décisions à chaque fois qu'il y a un changement. Chaque jour que Dieu fait, on a des changements. Vous venez le matin, vous avez une licence d'importation, c'est bon. Vous venez demain, on a imposé la lettre de crédit. Vous venez après-demain, au niveau

⁴² Voici ce que dit à ce sujet Henri, directeur général d'une filiale de multinationale agroalimentaire : *« Il y a un potentiel du marché qui est considérable. La population croît aussi très vite, donc tous les indicateurs sont là pour que l'attractivité soit forte. Mais ça reste une attractivité un peu théorique parce que la réalité du "Doing business" est assez complexe et la complexité ne serait pas un problème en soi si elle ne s'accompagnait pas d'une instabilité. C'est-à-dire que les lois changent, les lois changent souvent, souvent sans être rétroactives. Les lois changent sans être appliquées ou applicables. Donc il est extrêmement difficile d'assurer qu'un calcul d'investissement industriel par exemple, qui fait que pour chacun des pays sur la base d'attractivité, que ce calcul va être fiable. Et la réalité montre qu'à cause de tous ces changements, il ne l'est pas, à cause de tous ces changements. Donc il y a un plus déjà d'avoir un pied dans le pays, nous on a deux usines et on sait quand même de quoi on parle, mais pour quelqu'un qui n'est pas déjà dans le pays, je pense que l'attractivité théorique reste théorique. Pour nous, parce qu'on est déjà dans le pays, on essaie de traduire cette théorie par une réalité mais c'est un combat de tous les jours. »* (Entretien réalisé le 14/11/2018, région Centre).

des douanes, il y a tel truc. Toujours du nouveau comme ça, ce qui fait qu'on a appris à gérer comme ça mais c'est difficile. C'est difficile, très, très difficile. Moi je me souviens une fois un Japonais est venu ici en Algérie, un grand directeur général d'une entreprise. Je lui ai dit pourquoi vous n'investissez pas en Algérie, nous avons du gaz, du pétrole. Dans notre secteur, vous pouvez faire des polymères, etc. Il m'a dit "Monsieur, vous changez trop de lois et nous on ne peut pas, on veut la stabilité " et il m'a dit " c'est pas possible. " »⁴³

Comme nous l'avons vu précédemment au sujet de la perméabilité du monde patronal aux catégories académiques de la rente et de la dépendance, l'industriel dans les matériaux de construction développe ici et de manière spontanée une conception néo-institutionnelle des blocages de l'accumulation du capital. Il rejoint notamment la perspective analytique de Douglass North – en grande partie par son expérience étant donnée la concrétude de l'exemple des appels d'offre donné et sans doute aussi en partie par sa formation universitaire en management sachant la prégnance des idées néo-institutionnalistes dans la littérature scientifique moderne – selon laquelle les institutions réduisent l'incertitude inhérente à l'environnement économique et permettent de créer les conditions de la prévisibilité et du calcul économique⁴⁴. Dans le cas algérien, la volatilité institutionnelle produit une situation quasi-équivalente à l'absence de régulation institutionnelle en empêchant la transformation de de cette incertitude délétère pour l'activité économique en risque que les entrepreneurs sont prêts à assumer. Pour Farid comme pour l'ensemble des grands patrons, mieux vaut la stabilité que la qualité des institutions parce que l'entreprise peut toujours s'adapter à un environnement compliqué mais jamais à un environnement tourbillonnant. Derrière l'instabilité institutionnelle et réglementaire percent l'inconstance et la faiblesse de la classe dirigeante qu'Oussama, le cadre dirigeant d'un fonds d'investissement, attribue à des facteurs structurels :

« On a un pouvoir qui change, des visages qui changent, parce qu'on n'est pas des pays d'institutions, on est des pays d'hommes. Y a pas des institutions stables dans le temps comme dans les plus grandes nations qui ont pris plusieurs siècles pour se structurer. Nous sommes des nations jeunes qui continuent à tourner autour d'hommes. Et du coup, chaque décennie ou chaque 5 ans, il y a des hommes qui partent et il y a des hommes qui viennent dans une démocratie jeune et du coup chaque homme d'affaires a sa période de prospérité où il profite de l'existence de gens avec qui il est facile de traiter pour faire tourner ses affaires [...] Donc pour moi je pense que le problème est plutôt structurel. Donc si Rebrab est opposé à l'actuel gouvernement, dans quelques années on va avoir un autre homme

⁴³ Entretien réalisé le 20/04/2017, région Centre.

⁴⁴ North, Douglass C., *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, 2005, traduction française, *Le processus du développement économique*, Paris, Editions d'Organisation, 2005.

d'affaires avec un autre gouvernement, etc., etc., comme on avait d'autres hommes d'affaires avec d'autres gouvernements précédents. C'est juste pour moi structurel, ça résume le fait que l'Algérie est un pays d'un point de vue institutionnel qui est basé sur la relation personnelle, il est basé sur les hommes. À chaque fois que les hommes changent, les politiques changent. Et comme on n'a pas cette stabilité dont je parlais tout à l'heure, d'institutions et de lois, les gens profitent. Et du coup ça crée à l'infini cette histoire où seuls changent les noms et les prénoms. »

Pour Oussama, le caractère chaotique de la gestion politique et administrative tient au fait qu'en Algérie et dans les pays africains en général les hommes priment sur les institutions. Ainsi la catégorie supérieure des grands patrons considère, à l'opposé de la catégorie inférieure, que l'Etat se caractérise par son inconsistance institutionnelle. L'idéologie de la bourgeoisie est ainsi traversée par une contradiction fondamentale dans la perception de ce qu'elle considère comme son adversaire politique, à savoir la classe dirigeante. Mais sans doute que la limite essentielle dans la représentation patronale de la classe dirigeante réside dans l'absence de caractérisation précise, sur le plan sociologique, des factions qui la composent. A la question de savoir qui exerce réellement le pouvoir, grands et très grands patrons demeurent le plus souvent évasifs. Les définitions proposées de la gent au pouvoir se limitent à en dresser des contours négatifs, des descriptions en creux mais jamais ne parviennent à subsumer positivement son contenu. A leur décharge, le régime algérien en raison de la multiplicité des factions qui le composent et des tendances au décollement du pouvoir réel du pouvoir institutionnel (instances exécutives et parlementaires) affiche une opacité qui force l'humilité même des politistes les plus chevronnés en la matière. Il n'en reste pas moins que le combat politique dans lequel les grands patrons se sont engagés ne peut en aucune manière faire l'économie d'une connaissance relativement précise des groupes politiquement dominants et de la composition de la coalition au pouvoir.

La conscience de classe bourgeoise est aussi traversée par un second type de tension entre sa dimension analytique et sa dimension prescriptive. Plus précisément, la connaissance fine des blocages politiques et institutionnels de la production et de l'accumulation capitalistes ne débouche pas sur l'élaboration d'un projet alternatif de société. Si le grand patronat espère un changement de régime, sa subversion s'arrête à l'orée d'une rupture révolutionnaire et en conséquence ne formule aucun contre-modèle cohérent et global à l'ordre sociopolitique existant. Il semble ainsi que les grands patrons soient assez mûrs politiquement pour percevoir et dénoncer les défaillances de l'Etat dans son rôle de coordination du capitalisme mais pas

suffisamment pour accoucher d'une stratégie politique qui permettrait de rompre avec le cercle de la stationnarité économique. La conscience politique de la bourgeoisie classique est d'une certaine manière circonscrite, bornée par le niveau de développement du secteur privé en Algérie. Un groupe social n'échafaude jamais des objectifs et des solutions dont il sait ou pressent qu'il n'a aucune chance de les atteindre. Les seules propositions concrètes (la libéralisation des marchés, la simplification de l'administration, la réorientation sud-sud des échanges internationaux, etc.) ne concernent pas la stratégie politique mais les éléments assez disparates d'un futur modèle économique. Les sources d'inspiration de cette ébauche de modèle économique oscillent d'ailleurs entre l'économie de marché de type occidental et l'économie sous supervision étatique propre au cercle des pays émergents. Seul parmi l'ensemble des grands chefs d'entreprise rencontrés, Farid, l'industriel dans les matériaux de construction, proposait une issue politique que pourrait emprunter la société algérienne dont les grands traits ont été consignés dans notre journal d'observation (Cf. Encadré 9 ci-dessous).

**Encadré 9 : Un modèle islamique embryonnaire chez le patronat algérien
(Fragment 4 du journal d'observation)**

Le manager qui a organisé le rendez-vous avec Farid, dirigeant d'une grande société dans les matériaux de construction, vient me récupérer dans la grande salle d'attente pour m'emmener au deuxième étage où se trouvent les bureaux des responsables. Nous nous installons directement dans le bureau du directeur général et à 14 h précise celui-ci nous rejoint. Après m'avoir brièvement questionné sur ma recherche et commandé le café, nous entrons dans le vif du sujet. Parlant posément, pesant chaque mot, utilisant un français châtié, il m'annonce pour commencer qu'il a été invité le jour même à déjeuner et échanger avec les membres du Forum des chefs d'entreprise (organisation patronale la plus puissante) mais qu'il a préféré avancer dans son travail et assurer l'entretien programmé avec moi. Je me sens honoré mais je comprends rapidement à quel point il abhorre cette organisation patronale dont il me dira plus tard dans l'après-midi qu'elle n'est rien d'autre qu'un groupement de « voyous » et qu'il ne veut surtout pas se mêler à des gens qui n'ont pas de « valeurs ». L'entretien débute et va s'étaler sur près d'une heure. La parole de mon interlocuteur est fluide et les raisonnements précis. La dimension critique vis-à-vis du pouvoir ressort à divers moments de l'interview mais cette dénonciation ne verse jamais dans le dénigrement, elle repose toujours sur des arguments étayés par l'observation des faits. L'entretien se déroule sans anicroche, le directeur général n'exprimant un sentiment de surprise que lorsque je lui soumets des questions relatives à la religion qu'il considère comme un peu personnelles. Mais il ne refuse pas d'y répondre. Au vu de son discours, il présente certaines des caractéristiques de l'entrepreneur religieux mais il n'affiche pas le même profil que ceux décrit par Mohamed Madoui⁴⁵. A aucun moment il ne perçoit la religion comme un mode de gestion idéologique de la main-d'œuvre en vue d'en obtenir soumission à la hiérarchie et exploitation maximale mais il la considère comme un élément constitutif d'un modèle sociétal de développement. La question religieuse pour mon interlocuteur possède donc une dimension à la fois plus

⁴⁵ Madoui, Mohamed, « Islam et capitalisme : quand des entrepreneurs mobilisent l'éthique islamique à des fins de management », *Regards croisés sur l'économie* 2016/2, n°19, p. 178-191.

personnelle et plus politique que dans le cas des entrepreneurs de Kabylie étudiés par Mohamed Madoui. La divergence des conceptions quant au rôle social et politique de la religion s'explique ici par la taille des entreprises contrôlées par les patrons. Le problème fondamental du petit patron se situe en interne et concerne les moyens d'augmenter le niveau de la productivité du travail dans un contexte global où les salariés algériens sont considérés comme peu productifs. La morale religieuse diffusée par le petit patron vise *in fine* à obtenir du salarié engagement dans le travail et respect de l'ordre organisationnel. En revanche, le grand patron souffre beaucoup moins de ce problème de productivité parce qu'il peut relever le niveau de productivité par le versement de salaires d'efficiences. D'autre part, les grandes entreprises ont un ratio entre travailleurs qualifiés et travailleurs non qualifiés plus élevé que celles des petites entreprises, ce qui tend à contenir dans certaines limites ce problème de productivité. Le management musulman dans l'optique de certains grands patrons comme Farid est une sorte de rempart dressé face à la corruption qui affecte les marchés. Mais surtout la mobilisation du référentiel religieux dessine une voie plus générale d'évolution de la société algérienne qui pourrait ressembler à celle de la Turquie sous l'ère de l'AKP. Il s'agit alors d'un projet de dépassement d'un Etat qui a à la fois mis en œuvre une stratégie de développement déconnectée des caractéristiques socio-culturelles du pays (socialisme à l'algérienne, administration calquée sur le modèle français) et échoué dans sa tentative de bâtir un capitalisme dynamique. En outre, l'Etat est considéré comme responsable de la plaie de la corruption qui affecte la totalité du fonctionnement économique, administratif et politique. Pour toutes ces raisons, un nouveau modèle économique, social et politique empreint de religiosité apparaît à certains chefs d'entreprise comme le seul moyen de faire évoluer la société algérienne vers le développement économique et le progrès social, en somme vers un avenir plus radieux.

Farid n'est pas représentatif d'un courant idéologique du patronat algérien et il est assez peu probable qu'une bourgeoisie islamique puisse voir le jour dans les années à venir comme en Turquie, en Egypte ou en Syrie (plus précisément la ville d'Alep avant sa destruction) parce que la décennie de guerre civile (1992-2002) hante encore les esprits et forme en quelque sorte une structure d'opportunité négative. Ainsi, la configuration des rapports sociopolitiques en Algérie a cela de particulier qu'elle génère cet embryon de bourgeoisie islamique et qu'en même temps elle fasse avorter ce type de débouché politique.

Le défaut de consistance de la conscience pratique de la bourgeoisie dépend aussi de l'état de faiblesse organisationnelle de cette classe. En premier lieu, les organisations syndicales du grand patronat souffrent non seulement de leur défaut de représentativité mais aussi de leur division qui s'explique en partie par le contrôle et les manipulations qu'elle subissent de la part de l'Etat. Le problème fondamental de la bourgeoisie reste cependant son statut d'orpheline au niveau politique. Elle n'a pas été en capacité de produire de manière endogène une organisation politique propre et n'est représentée politiquement par aucun des partis existants. Or c'est au parti que revient cette tâche d'étendre la conscience pratique de sa base sociale, de structurer les propositions disséminées chez les membres d'une classe en un projet alternatif de société. Ainsi, en raison d'une capacité limitée d'action politique, la bourgeoisie algérienne s'est

trouvée démunie pour construire une stratégie politique de changement et s'est trouvée par conséquent forcée de surinvestir la dimension analytique de sa conscience de classe.

3. Polarisation politico-idéologique et perspectives d'évolution du capitalisme algérien

Malgré ses tensions et contradictions, la conscience de classe subversive de la bourgeoisie classique constitue l'une des transformations qualitatives majeures du paysage politique algérien des trois dernières décennies et l'acquis politique le plus tangible dont cette classe peut s'enorgueillir. La polarisation sociopolitique qu'elle induit ne manque pas d'impacter la situation économique à court terme et surtout tend à dessiner à long terme les voies possibles d'évolution du capitalisme algérien. La formation de cette idéologie contestataire tend à approfondir la rupture existante entre les élites économiques et les élites politiques : d'un côté, les décideurs politiques renforcent les dispositions administratives de contrôle des grandes entreprises et annihilent par-là les effets des mesures de relance prises par ailleurs et de l'autre les grands chefs d'entreprise évitent dans la mesure du possible les formes d'engagement avec l'Etat ce qui tend à désincarner toute politique publique ou tentative de réforme. Cette polarisation de l'espace sociopolitique interne aux catégories dominantes dévitalise l'action publique et entretient la stationnarité économique. A ce titre, les plans pluriannuels lancés sous les quatre mandats présidentiels de Bouteflika n'ont pas réussi à allumer la mèche de la poussée industrielle mais à l'inverse ont conduit à une sorte de recroquevillement de l'industrie sur elle-même, à un phénomène graduel d'« immergence » ou de périphérisation économique si l'on compare l'Algérie à l'Asie du Sud-Est ou à certains pays d'Amérique du Sud. Sur une échelle de temps plus longue, les tendances à la segmentation et au conflit entre les élites politiques et les élites économiques dessinent une voie d'évolution pour le capitalisme algérien qui contraste fortement avec celles qui ont assuré les succès industriels de quelques économies du Sud.

L'Algérie a, du point de vue de son évolution sociopolitique récente, pris une direction opposée à celle qu'ont empruntée les pays émergents d'Asie de l'Est ou d'Amérique du Sud. Dans ces espaces économiques, les processus d'industrialisation tardive ont reposé sur une alliance et parfois plus profondément sur un processus de fusion entre le pouvoir politique et le grand capital. La formation d'un axe hégémonique au sein du bloc au pouvoir entre politico-bureaucrates et patrons d'industrie a enfanté du changement institutionnel et du modèle économique qui ont impulsé et porté l'essor industriel. En Algérie, les rapports économiques,

sociopolitiques et institutionnels de l'Etat à la classe des capitalistes industriels ont au fil du temps viré à l'antagonisme, à une lutte d'intérêt souterraine mais non moins âpre et violente qui excluent cette possibilité d'une transition industrielle par le haut. Dans ce conflit asymétrique, la bourgeoisie classique est demeurée jusqu'à présent la grande perdante, limitée dans son essor, dans son processus d'accumulation du capital et dans ses capacités d'auto-organisation, à la fois par les contraintes économiques que lui impose le modèle comprador-rentier dominant et les contraintes politico-administratives qui ne forment rien moins qu'un solide carcan institutionnel. Dans ces conditions historiques foncièrement adverses, la bourgeoisie algérienne n'a jamais pu se constituer une base économique indépendante et s'ériger en force sociale capable de peser sur la scène politique et encore moins d'accéder au bloc au pouvoir. Son défaut de consolidation économique et sa faible structuration politique ne lui ont pas permis de bousculer l'alliance comprador-rentière qui dominait l'Etat et travers l'Etat la société tout entière. La voie pacifique de l'émergence économique par le haut était ainsi fermée à double tour, structurellement et politiquement, condamnant la bourgeoisie à survivre et se construire en marge du système politique.

Si la configuration politique algérienne ne donne aucun signe de convergence vers le modèle de développement asiatique (ou sud-américain) fondé sur une alliance/intégration de la classe dirigeante et de la classe possédante, elle semble aussi s'écarter des modèles de développement par le bas de type turc ou iranien. Dans ces deux pays d'Asie moyen-orientale, une bourgeoisie islamique relativement puissante et organisée a pu se hisser au pouvoir – la lutte des classes a pris une forme révolutionnaire en Iran tandis qu'elle est restée en tendance plus institutionnelle en Turquie – et poursuivre grâce aux ressources qu'offre le contrôle de l'appareil d'Etat un processus de transition industrielle dont les linéaments étaient déjà en partie tracés. En Algérie, la bourgeoisie classique n'a pas atteint le degré de consolidation économique et de structuration politique qu'elle présente dans les deux précédentes nations et les aspects islamiques de sa conscience de classe n'ont guère dépassé le stade embryonnaire. Il est ainsi peu probable que l'Algérie s'inscrive dans le sillage de l'Iran ou de la Turquie même si, comme dans ces deux pays, la rupture politique conditionnant la transformation structurelle du capitalisme ne peut provenir que d'en bas, des entrailles de la société. Cela tient au fait que le régime algérien, en raison de son histoire, rechigne à composer avec les forces sociales d'opposition, se montre foncièrement hermétique aux alliances et a tendance à privilégier la répression et le contrôle à la négociation et à l'intégration. Les réponses politiques apportées sur le court-moyen terme par l'administration Tebboune suite à la grande mobilisation populaire du Hirak (2019-2020) sont à cet égard significatives. La gestion politique du Hirak par le

pouvoir algérien n'a pas dévié des standards habituels de gestion de crise en ce qu'elle a consisté à souffler le chaud et le froid, à combiner un volet répressif avec des mesures de re-légitimation. Ainsi, le pouvoir algérien, loin de chercher à trouver un terrain d'entente en réunissant à la table des négociation les représentants des forces politiques et associatives, a mené une campagne de répression à l'égard des manifestants mais qui a surtout pris pour cible les leaders associatifs, les blogueurs et les influenceurs, les intellectuels, les journalistes et les avocats qui avaient participé ou soutenu le mouvement⁴⁶. En particulier, l'arrestation et la condamnation du dirigeant du média privé Interface Médias, Ihsane El Kadi, le 4 juin 2023 à sept ans de prison pour « réception de fonds de l'étranger à des fins de propagande » et pour « des activités susceptibles de porter atteinte à la sûreté de l'Etat et sa stabilité »⁴⁷ envoie un signal extrêmement négatif à au grand patronat. En effet, le site d'information Maghreb émergent et Radio M dirigés par Ihsane El Kadi et dont la dissolution a été prononcée par la justice algérienne constituaient les porte-voix de cette bourgeoisie algérienne critique du régime. Parallèlement, le pouvoir a pris des mesures de ré-légitimation dans deux directions différentes : la lutte anti-corruption qui recoupe en partie la campagne de répression et le lancement de projets industriels⁴⁸ faisant écho à la revendication fondamentale que couvait le Hirak, à savoir une politique de développement national. Cependant, si les nouveaux projets industriels ont une forte visibilité médiatique en raison de leur gigantisme, il est en revanche peu probable qu'ils puissent impulser une dynamique industrialisante en raison du caractère limité des effets d'entraînement et surtout parce qu'ils n'associent pas le secteur privé national. D'une certaine manière, l'administration Tebboune renoue avec les modèles économiques du passé – qui n'avaient pas produit, loin s'en faut, de résultats probants – pour lesquels le secteur public constitue la colonne vertébrale de tout développement économique potentiel ou à venir. En raison de la rupture sociale et de la segmentation entre classe dirigeante et patronat que nous avons analysées dans le chapitre précédent, celle-ci demeure perpétuellement prisonnière de

⁴⁶ « Cinq ans après le Hirak, « la répression de la dissidence se poursuit », affirme Amnesty, *L'orient-Le Jour*, 22 février 2024 ; « Hirak : vague d'arrestations, le FFS dénonce », *TSA*, 14 mai 2021 ; « Hirak : une pétition contre la répression à Oran », *TSA*, 28 février 2021.

⁴⁷ « Ihsane El Kadi, figure de la presse algérienne, voit sa peine alourdie en appel à sept ans de prison », *Le Monde*, 18 juin 2023.

⁴⁸ Deux projets en particulier ont eu par leur gigantisme un retentissement médiatique : en premier lieu, la construction en juin 2023, dans le cadre d'un partenariat entre la société publique FERAAL et le consortium chinois CMH, de l'usine d'exploitation du fer de Gara Djebilet près de Tindouf qui est l'une des plus grandes usines du monde dans ce domaine (réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes) ; en second lieu, la création en avril 2024, dans le cadre d'un accord de joint-venture entre le groupe qatari Baladna Compagny et le Fond national d'investissement (Etat algérien) d'une ferme intégrée d'une superficie de 117 000 hectares dans la wilaya d'Adrar pour la production de poudre de lait (280 000 vaches laitières, 5000 emplois directs, plus grande usine intégrée au monde de ce type).

l'illusion de pouvoir bâtir un capitalisme dynamique en faisant l'économie d'une puissante classe capitaliste.

Majoritairement, les grands patrons algériens aspirent à la fin de l'autoritarisme qu'ils considèrent comme la clé du développement économique. Ils ont historiquement dénoncé le régime algérien pour son incapacité à piloter le développement économique et à initier un cycle d'industrialisation. Cette revendication démocratique est d'autant plus forte que les formes coercitives de contrôle étatique ne s'exercent pas seulement dans l'espace social et politique mais affectent aussi l'espace économique et limitent les possibilités d'accumulation du capital privé. C'est pourquoi pour les grands patrons algériens, la transition économique rime avec transition démocratique. L'expérience démocratique de 1988-1991 est ainsi mobilisée dans le discours patronal comme une référence matricielle, comme une source d'inspiration pour les changements à venir, de même que les grands patrons ont massivement soutenu la récente mobilisation du Hirak. Toutefois, la seconde transition industrielle, dans les régions du Sud où elle s'est manifestée, s'est réalisée dans le cadre d'une transition autoritaire qui correspond à une recomposition sociopolitique du pouvoir (intégration de la bourgeoisie dans la coalition dominante) et à la régularisation de l'Etat (adaptation institutionnelle aux conditions internationales de production). Se pose ainsi la question cruciale de la compatibilité d'un régime démocratique avec le développement économique. L'Algérie et le monde arabe en général peuvent-ils tracer une voie originale de développement économique avec la démocratie pour réquisit politique et institutionnel ? Il est difficile en l'état actuel des choses d'apporter une réponse qui ne serait pas hasardeuse et si jamais les sociétés arabes devaient s'engager sur une telle voie, il s'agirait à n'en pas douter d'une évolution en ligne de crête.

Quoi qu'il en soit, ce préalable que constitue la chute du régime algérien a peu de chances de se réaliser en douceur, par une sorte de révolution des œillets, quand on sait le caractère organique de la relation entre l'institution militaire et le régime. A cet égard, le mouvement non-violent du Hirak – *silmiya* ou pacifique était le mot d'ordre de la mobilisation – s'il a obtenu des gains politique substantiels comme le démantèlement de la faction présidentielle n'a pu, malgré la puissance de sa popularité et le gigantisme de ces manifestations, déraciner le régime ou même conduire à sa transformation. De ce point de vue, il reste à relever le défi majeur de construire une force politique capable de changer le système politique et d'éradiquer les structures sociales héritées de 60 ans de domination de l'armée, du FLN et de la bureaucratie. La bourgeoisie algérienne ne peut pas se lancer seule dans une telle entreprise ni sans doute assumer le leadership d'un mouvement politique d'ampleur en raison de son manque d'assise sociale et de son défaut de ressources politiques. Son salut dépend de

l'organisation d'un large front interclassiste, d'une alliance avec les classes populaires et les classes moyennes, condition sine qua non du succès politique, de la transformation du système et de la production d'un modèle de développement économique. Une telle structure politique ne peut se former que dans la durée, au gré des évolutions et des péripéties du mouvement révolutionnaire, structure qui, si elle ne voyait pas le jour, laisserait un vide propice aux forces centrifuges et aux divisions politiques.

Partie 3 : Les patrons de PME et l'Etat : les limites économiques d'une alliance politique

S'il est un fait marquant de l'histoire économique de l'Algérie depuis son indépendance, c'est l'originalité de ses modèles de développement au regard des expériences menées dans l'hémisphère Sud. Seule après l'Inde à avoir opté pour la stratégie des « industries industrialisantes⁴⁹ » dans les années 1970, l'Algérie a adopté dans les années 2000 des plans de transition vers une économie productive dans lesquels la politique de la PME a été érigée en priorité nationale alors que l'essor des économies industrielles du sud-est asiatique avait clairement été tiré par la locomotive des grands groupes industriels et financiers. L'atypisme des stratégies économiques et des politiques publiques en Algérie peut s'interpréter comme un choix par défaut consistant à écarter d'emblée les grands capitalistes algériens du jeu économique. Craignant de manière instinctive le renforcement de cette classe, les décideurs politiques ont cherché dans un premier temps à édifier un capitalisme dans lequel les grandes industries publiques formeraient le centre de gravité et, face à l'échec de cette stratégie, ont rectifié dans un second temps le tir en visant l'industrialisation par la dynamisation du tissu des PME.

La singularité du modèle économique algérien n'est pas un gage d'échec en soi quand l'observation montre que des nations comme la Chine ont fait reposer leur réussite industrielle sur des dispositifs institutionnels et des politiques publiques qui tranchent par leur caractère non conventionnel. Cependant, le peu de résultats probants en termes d'industrialisation après deux décennies de promotion de la PME conduit à s'interroger sur la pertinence d'un modèle d'industrialisation à rebours qui prétend réaliser l'accumulation du capital à grande échelle en s'appuyant sur les petites unités de production au lieu de la faire reposer sur les grandes firmes. La question est donc de savoir si la PME est capable d'enfanter l'industrie, si les entreprises de taille modeste peuvent à terme fabriquer les grandes sociétés industrielles ou si au contraire ce sont les géants industriels qui donnent naissance à un vaste et dense réseau de PME. Les éléments de réponse à ce type de questionnement économique ne peuvent être formulés uniquement en termes économiques dans la mesure où l'efficacité des politiques publiques est largement conditionnée par leur degré d'acceptation et d'appropriation par les agents concernés, phénomène qui est lui-même dépendant de la qualité de la relation, du niveau de dialogue et de collaboration entre le pouvoir politique et les dirigeants de PME. Dans quelle mesure la relation entre autorités politiques centrales et locales et patrons de PME est-elle une relation pacifiée,

⁴⁹ La stratégie des industries industrialisantes s'inscrit dans la panoplie des stratégies de développement autocentré menées dans les pays du Sud. Il s'agit d'une stratégie atypique dans la mesure où, séquentiellement, elle prend le contrepied des stratégies traditionnelles puisque c'est la constitution par l'Etat d'une industrie lourde, en particulier d'un secteur de biens d'équipement, qui devrait à terme densifier le tissu industriel par ses effets d'entraînement sur l'ensemble des autres filières.

coopérative et constructive ? Cette relation peut-elle être envisagée sous l'angle d'une alliance politico-économique ou au contraire les tendances au conflit manifestes dans le rapport entre la classe des grands capitalistes et l'Etat tendent-elles à irradier le rapport des patrons de PME à l'Etat ?

Il semble difficile de trancher *a priori* cette question ou d'émettre des propositions univoques en guise de réponse car les dirigeants de PME forment un groupe social beaucoup moins homogène que le grand patronat. Bien plus que la grande bourgeoisie, le monde des patrons de PME présente une grande disparité des situations économiques et les fractions de classe, celles de la micro, de la petite ou de la moyenne entreprise, se démarquent nettement les unes des autres tant dans leurs relations ordinaires aux institutions publiques que dans leurs positionnements politiques et conceptions idéologiques. C'est pourquoi nous essaierons de caractériser le rapport à l'Etat de chaque subdivision du monde de la PME pour cerner s'il se forme une alliance à teneur économique i.e. collaborative et développementale, une alliance à visée politique de légitimation-préservation de l'ordre social ou une relation d'opposition d'intérêt et de conflit faisant obstacle à l'essor économique. Nous formulerons ici l'hypothèse que les réformes visant les PME depuis le début des années 2000 n'ont pas permis de faire progresser la relation de loyauté politique entre autorités politiques et dirigeants de PME en alliance développementale et qu'au contraire elles ont contribué à saper le socle de légitimité dont pouvait jouir l'Etat. Dans cette perspective, nous montrerons que le projet politique de développement économique par la promotion de la PME n'offre pas de porte d'entrée vers un projet industrialisant (chapitre 6). Nous verrons ensuite que l'alliance objective et subjective entre dirigeants politiques et patrons de petites entreprises n'a jamais été le socle d'une collaboration économiquement transformatrice et s'est strictement limitée à un pacte politique de conservation des intérêts réciproques (chapitre 7). Enfin, nous analyserons le basculement politico-idéologique du patronat moyen du légitimisme vers la contestation du pouvoir et les modalités par lesquelles il obère toute possibilité d'émergence économique par le haut sur le modèle asiatique (chapitre 8).

Chapitre 6 : Les PME dans la toile des contradictions institutionnelles du capitalisme algérien

A la fin des années 1960, les pays du Sud se sont lancés dans une course à l'émergence économique qui a permis à un certain nombre d'entre eux de sortir de l'état agraire, rentier ou infra-industriel de leur économie pour rivaliser avec les pays industrialisés du Nord. L'affaiblissement structurel des grands pays développés à économie de marché (PDEM) qui se manifeste à la fin des Trente Glorieuses a créé un espace politique dont ont profité quelques pays en voie de développement (PED) pour engager des réformes structurelles et institutionnelles à l'origine d'une dynamique d'industrialisation. Deux grandes vagues d'émergence se sont succédées dans ce que l'on désignait alors sous le vocable de « Tiers-Monde », celle des années 1960-1970 qui a vu l'essor d'économies de petite taille ou de taille intermédiaire (Dragons asiatiques et Tigres asiatiques) et celle des années 1990-2000 qui a correspondu avec la formation des grands émergents (BRICS et Turquie). L'Algérie a participé de ces deux grands moments historiques, d'abord sous la présidence de Boumediene (1965-1978) avec la stratégie des « industries industrialisantes », puis sous celle de Bouteflika (1999-2019) dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle et des plans pluriannuels de développement. Le passage de l'ancienne à la nouvelle stratégie industrielle correspond à un changement notable de modèle économique : le primat autrefois accordé à une industrie lourde portée par les conglomérats publics a cédé la place à l'investissement dans les infrastructures et la promotion de la PME.

Pourtant, si l'émergence se juge à l'importance de l'industrie dans l'économie (mesurée par la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB) ou à la diversification/complexification du tissu économique, le constat qu'il est possible de dresser est celui d'un échec de la stratégie algérienne de développement. Non seulement l'Algérie n'a pas réussi à émerger quand de nombreux pays – aux conditions similaires de sous-industrialisation dans les années 1960 – se sont hissés au rang des capitalismes industriels avancés mais de surcroît elle a connu au cours des trois dernières décennies un processus inverse de désindustrialisation prononcée. L'objectif

de ce chapitre est donc d'expliquer les raisons de la non-émergence économique en se focalisant sur le volet de la politique de promotion des PME sachant que l'absence d'association du privé national dans le cadre du volet infrastructurel condamnait par avance les potentiels effets industrialisants de cette politique structurelle⁵⁰. Les rares publications sur les réformes à destination du secteur privé cherchent le plus souvent à évaluer les effets d'une mesure ou d'un dispositif institutionnel de soutien à la PME pour en montrer l'efficacité ou les limites⁵¹. Certaines recherches affichent une portée plus générale en analysant, sur une période donnée, l'impact des réformes sur le tissu des PME considéré dans sa globalité⁵². Qu'elles soient très spécialisées ou plus généralistes, ces études empiriques sur les PME tendent dans leur grande majorité à montrer le caractère économiquement peu stimulant des mesures ou dispositifs publics et partagent donc le même projet de recherche qui consiste à poser un diagnostic sur une ou plusieurs politiques publiques. Ce faisant, elles restent prisonnières d'une critique interne aux politiques de réformes adressées aux PME qui, si elle permet de constater son manque de résultats, n'offre pas, par construction méthodologique, la possibilité de resituer ces politiques dans leur environnement économique, politique et institutionnel global et ainsi de descendre jusqu'aux causes fondamentales de l'échec industriel. Nous proposons dans le cadre de ce chapitre de tendre vers une critique externe de la politique de la PME en focalisant l'analyse sur les contradictions de ses dispositifs institutionnels avec les conditions institutionnelles globales en vigueur. Dans cette optique, les politiques publiques de promotion de la PME ne seront pas jugées en fonction de leur capacité à faciliter la création ou la modernisation d'entreprises mais plus fondamentalement à l'aune de l'objectif global – que les gouvernants arborent eux-mêmes régulièrement – de transition vers une économie industrielle diversifiée (Section 1). Nous essaierons ensuite d'expliquer l'insuccès des réformes de la PME en montrant que les dispositifs institutionnels s'insèrent dans un environnement institutionnel

⁵⁰ Notre recherche s'appuie sur des données émanant de méthodes d'investigation qualitatives et quantitatives. Outre les entretiens semi-directifs réalisés avec des patrons de PME entre février 2017 et décembre 2020, nous avons utilisé des sources juridiques comme le Journal officiel de la République algérienne pour appréhender le contenu des politiques publiques et les dispositifs de soutien au secteur privé. Nous avons par ailleurs mobilisé les statistiques publiques de nature économique produites par les différents ministères algériens, par l'Office national de la statistique (ONS) et par les grandes institutions internationales (Banque mondiale, FMI, CNUCED) pour cerner les avancées et les limites du processus de transition industrielle.

⁵¹ Leghima, Amina et Djema, Hassiba, « PME et innovation en Algérie : limites et perspectives », in *Marché et organisations*, vol. 20, no. 1, p. 73-98, 2014.

⁵² Berrah, Kafia et Boukrif, Moussa, « La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie », *Revue algérienne de développement économique*, n° 02, p. 19-28, 2015 ; Nemiri Yaici, Farida, « Les PME et l'emploi en Algérie. Une diversité de dispositifs d'appui pour quels résultats ? », *Les Cahiers du CREAD*, n° 110, 2015.

qui leur est fondamentalement adverse et dont la force de pesanteur en annihile les effets potentiels ou émergents (Section 2).

1. Les réformes en direction des PME : croissance artéfactuelle et stagnation infra-industrielle

S'il n'est pas toujours aisé de percevoir une cohérence dans l'ensemble des actions menées depuis 2000 par les pouvoirs publics pour transformer et redynamiser l'économie algérienne, il n'en reste pas moins qu'à côté de la politique de construction d'infrastructures, le deuxième grand chantier ayant acquis dans les faits un caractère prioritaire ou prédominant est celui de la réforme de la PME. L'objectif des pouvoirs publics de créer, via les politiques publiques de soutien aux PME, une économie productive et diversifiée ne semble cependant pas s'être réalisé au regard des performances mesurées par les grands agrégats macroéconomiques.

1.1. La politique de soutien aux PME comme priorité nationale en vue de la transition économique

Le cadre des politiques publiques adressées aux PME est posé très tôt avec la Loi d'orientation sur la promotion de la PME du 12 décembre 2001⁵³ qui vise à soutenir la création, le développement et la modernisation des unités de production de biens ou services comprenant entre 0 et 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de dinars. Si cette loi pose clairement des objectifs quant à l'essor et à la compétitivité des PME, elle affiche aussi des objectifs relatifs au développement de l'économie nationale. En particulier, l'article 11 stipule que « les mesures d'aide et de soutien à la promotion de la PME, objet de la présente loi, ont pour objectif d'impulser la croissance économique » et l'article 20 que « la sous-traitance est l'instrument privilégié de la densification du tissu PME » et qu'« elle fait l'objet d'une politique de promotion et de développement visant le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale ». Pour les législateurs, il ne fait donc pas de doute que l'essor de l'entité PME doit à terme se traduire par une amélioration des fondamentaux de l'économie nationale.

⁵³ *Journal officiel de la République algérienne*, Loi n° 01-18 du 15/12/2001.

En pratique, cette loi sera à l'origine de la restructuration ou de la création de la plupart des dispositifs et des mesures encore en vigueur aujourd'hui et devant assurer la dynamisation et l'essor du tissu des PME. Quatre grandes structures publiques sont alors créées. Elles sont chargées directement de la réalisation de la politique de promotion de la PME définie en 2001. En premier lieu l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes créée en 1996) est une agence qui a pour mission d'aider les jeunes chômeurs (19-35 ans) porteurs de projet à créer leur entreprise notamment par l'octroi de prêt à long terme exonéré de taux d'intérêt ou d'avantages fiscaux comme l'exonération de la TVA sur l'achat de matériel d'équipement. En deuxième lieu, les missions de la CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) seront redéfinies à partir de 2004 pour venir compléter l'ANSEJ en assurant les mêmes prestations et avantages mais aux chômeurs de plus de 35 ans, cet âge étant abaissé à 30 ans en 2010. L'ANGEM (Agence nationale de gestion du micro-crédit créée en 2004) est la troisième grande structure de promotion de la PME mais s'adresse spécifiquement aux créateurs de TPE (très petites entreprises) puisque le montant du prêt totalement bonifié ne peut excéder 100 000 dinars. En outre, les bénéficiaires de ce dispositif profitent d'avantages fiscaux comme l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties ou de l'impôt sur les bénéfices (IBS) au cours des trois premières années d'exercice. Enfin, la quatrième grande structure qui participe de la mise en œuvre de la politique de réforme de la PME est l'ANDI (Agence nationale de développement de l'investissement créée en 2001). Cette agence a pour rôle de favoriser la croissance des entreprises en activité (sans distinction de taille) en accordant un ensemble d'avantages liés à la réalisation d'investissement de capacité. En particulier, les entreprises qui investissent se voient exonérées de l'IBS pendant 3 ou 5 ans, de la TVA sur les produits importés qui entrent dans le cadre du projet d'investissement et reçoivent généralement par la suite des prêts en devise étrangère pour importer des biens d'équipement au taux officiel d'un euro pour 150 dinars en 2022 alors qu'il est beaucoup plus élevé sur le marché parallèle (un euro pour 210 dinars)⁵⁴. L'action de ces quatre grands dispositifs est complétée par des organismes publics périphériques destinés soit à garantir les risques d'insolvabilité des PME comme le FGAR (Fonds de garantie des crédits aux PME créé en 2002) ou la CGCI-PME (Caisse de garantie des crédits aux investissements créée en 2004), soit à assurer leur mise niveau par l'incitation à des pratiques managériales plus compétitives, mission dont a la charge

⁵⁴ Il existe en Algérie un système de rationnement de l'accès aux devises étrangères et les prêts accordées en euros par les banques publiques pour importer des équipements constituent donc une aubaine pour les patrons. En outre, certains patrons pratiquent la surfacturation des équipements achetés à l'étranger ce qui leur permet de conserver une cagnotte en devises qu'ils peuvent échanger ensuite sur le marché parallèle. Ils empochent ainsi la différence entre le taux officiel (1 euro pour 150 dinars) et le taux officieux (1 euro pour 210 dinars).

l'ANDPME (Agence nationale de développement de la PME créée en 2005). Cette architecture institutionnelle de la politique de promotion de la PME, mise en place entre 2001 et 2005, montrera une grande stabilité au cours des mandats présidentiels suivants, ce qui traduit une certaine continuité de la politique et le caractère prioritaire qu'elle a représentée pour les décideurs.

Les textes juridiques ultérieurs viendront généralement confirmer les objectifs fixés en 2001 : multiplier des avantages accordés et les facilitations ou étendre l'éligibilité aux dispositifs à des catégories de porteurs de projets ou d'entrepreneurs jusque-là exclues. Ainsi, la Loi d'orientation sur le développement de la PME du 10 janvier 2017⁵⁵ en modifiant les critères de définition de la PME, notamment le critère du chiffre d'affaires maximal qui passe de 2 milliards de dinars à 4 milliards de dinars, permet par exemple à certaines entreprises cotées en Bourse de pouvoir bénéficier des dispositions et avantages prévus par la loi. Elle réaffirme aussi les objectifs fixés par la Loi du 12 décembre 2001 relatifs à la compétitivité de l'économie nationale en y incluant dans le cadre de l'article 32 « la substitution des importations de biens et services par la production nationale ». Par ailleurs, l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), devenue en septembre 2022 l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a vu ses prérogatives étendues : elle ne se contente plus d'enregistrer dans le cadre du guichet unique les projets d'investissement mais se voit confier pour mission d'accompagner les investisseurs dans leurs démarches notamment via la nouvelle plateforme numérique de l'investisseur⁵⁶. En définitive, si la continuité des mesures sur le long terme constitue la première caractéristique fondamentale de la politique de la PME, la seconde tient sans aucun doute à l'extrême générosité des avantages financiers accordés⁵⁷ aux patrons de PME.

1.2. L'échec de la promotion des PME au regard des performances de l'économie globale

Les dépenses engagées par l'Etat dans la logique de renforcement et de modernisation des PME ont produit en réalité des effets ambivalents, avec d'un côté une croissance rapide sur le plan

⁵⁵ Journal officiel de la République algérienne, Loi n° 17-02 du 10/01/2017.

⁵⁶ Journal officiel de la République algérienne, Décret exécutif 22-298 du 08/09/2022.

⁵⁷ Il aurait été fastidieux et inutile pour la démonstration de présenter point par point tous les aspects avantageux des dispositifs publics. Ainsi, notre exposé a voulu saisir la logique d'ensemble de ces dispositifs en ne sélectionnant que leurs caractéristiques les plus importantes du point de vue de la promotion de la PME.

quantitatif du secteur de la PME et de l'autre des indicateurs macroéconomiques qui enregistrent des résultats très peu significatifs en termes de création de richesse ou de transformation structurelle de l'économie. Les avantages accordés dans le cadre des dispositifs publics ont véritablement stimulé la création des PME puisque leur nombre sur la période considérée a été multiplié par 5,5 passant de 245 348 en 2001 à 1 359 803 en 2022⁵⁸. Cependant, cette réussite en matière de création d'entreprise cache mal le maintien de faiblesses inhérentes au monde de la PME algérienne et in fine l'échec des politiques publiques qui se donnaient pour objectif de dynamiser et de consolider l'activité de l'entrepreneuriat modeste. Ainsi, fin 2022, les PME privées sont constituées à 98 % de TPE⁵⁹ (TPE : très petites entreprises comprenant entre 0 et 9 salariés), ce qui indique que le phénomène de création d'entreprises ne s'est pas accompagné d'un processus de maturation et de consolidation du tissu de la PME. Or l'objectif primordial affiché par les pouvoirs publics de transition vers une économie productive ne peut en aucun cas se réaliser si ne s'enclenche pas un processus de concentration économique, de passage de la très petite entreprise à la petite entreprise, puis à l'entreprise moyenne dont le nombre reste dérisoire (4688 en 2019⁶⁰). L'activité économique reste donc dominée par la production à petite échelle, le plus souvent à caractère familial, essentiellement concentrée dans le secteur des services qui représente 51.7 % du total des PME en 2022, de l'artisanat (23.8 %) et du BTPH (15 %)⁶¹. L'industrie manufacturière qui a constitué dans tous les pays émergents le moteur du développement économique est sous-représentée dans le monde des PME, puisque seulement 8.5 % d'entre elles activent dans ce domaine en 2022. D'autre part, deux indicateurs viennent corroborer l'idée de la grande fragilité et de la faiblesse du monde de la PME en Algérie. En premier lieu, l'inconsistance du monde de la PME, malgré le gonflement statistique récent, est révélée par l'indicateur de densité des PME (nombre de PME pour 1000 habitants) beaucoup plus faible en Algérie (30 PME pour 1000 habitants en 2022) qu'à l'échelle internationale (45 en 2022)⁶². En second lieu, le taux de mortalité des PME algériennes apparaît très élevé puisque le rapport entre les radiations et les créations-réactivations tourne autour de 20 % au cours des deux dernières décennies (20.7 % en 2003, 19.1 % en 2011 et 20.7 % en 2022)⁶³. L'importance de la mortalité des PME sur le long terme trouve sans aucun doute ses origines dans une politique qui a reposé sur une injection massive

⁵⁸ Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME, n° 42, Avril 2022.

⁵⁹ Ministère de l'industrie et des mines, op.cit.

⁶⁰ Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME, n° 35, Novembre 2019.

⁶¹ Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME, n° 42, Avril 2022.

⁶² Ministère de l'industrie et des mines, Bulletin d'information statistique de la PME, n° 42, Avril 2022.

⁶³ Nous avons réalisé ces calculs d'après les données du Ministère de l'industrie et des mines.

de capitaux tous azimuts sans se préoccuper véritablement des secteurs stratégiques pour la création de richesse au niveau macroéconomique ni de la qualité et de la solidité des projets portés par les entrepreneurs au niveau microéconomique.

D'une certaine manière, la mortalité élevée des PME algériennes révèle en creux la précarité de l'assise économique et financière du tissu d'entreprises officiellement recensées. La survie des PME et même leur gonflement statistique ne peuvent être considérés comme des gages de viabilité sur le moyen/long terme ou de robustesse de leurs fondamentaux économiques. Ne créant que peu de valeur en raison de la modicité de leur taille et de leur stade infantile et soumises pour une large partie d'entre elles à la contrainte de remboursement des prêts bonifiés, elles ne dégagent pas de profit ou pas assez pour réaliser cette accumulation du capital qui conditionne leur pérennité sur le marché. Les statistiques du Ministère du commerce dont se targuent les responsables politiques projettent selon Abdelmalek, fondateur d'un bureau d'étude et de réalisation dans le domaine environnemental et dirigeant d'une section syndicale de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE), une image enjolivée mais totalement déformée de la réalité du monde de la PME :

« Les jeunes viennent se plaindre à l'ANSEJ et on leur dit d'aller à la Fédération [FNJE]. Maintenant tous les problèmes nous tombent dessus à nous la fédération. On est en train de régulariser des choses parce qu'il ne faut pas oublier que la microentreprise est divisée en trois parties. La microentreprise qui fait faillite et qui représente un pourcentage élevé, la microentreprise qui est en train de patiner sur place, qui ne s'est pas développée et qui est déficitaire d'une manière ou d'une autre, qui n'a pas trouvé le milieu idéal pour se développer et il y a les 10 % qui représentent les microentreprises qui se sont développées, qui sont en train de faire l'extension. Si on écoute le Ministre de l'Emploi ou le directeur général de l'ANSEJ, ils déclarent que la réussite des microentreprises est de 70 %. La réussite dont ils parlent, ce sont les gens qui sont en train de rembourser leurs dettes. Quand tu me ramènes l'huissier, forcément je vais emprunter ailleurs, rembourser, parce que j'ai peur d'entrer en prison. On se base sur les statistiques de remboursement pour dire que 70 % ont réussi. Mais vu le terrain et la réalité des microentreprises, celui qui a remboursé, cela ne veut pas dire que sa société existe toujours. Ils nous ramènent les statistiques du registre de commerce mais les sociétés qui ont remboursé peuvent être déficitaires. »⁶⁴

⁶⁴ Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen.

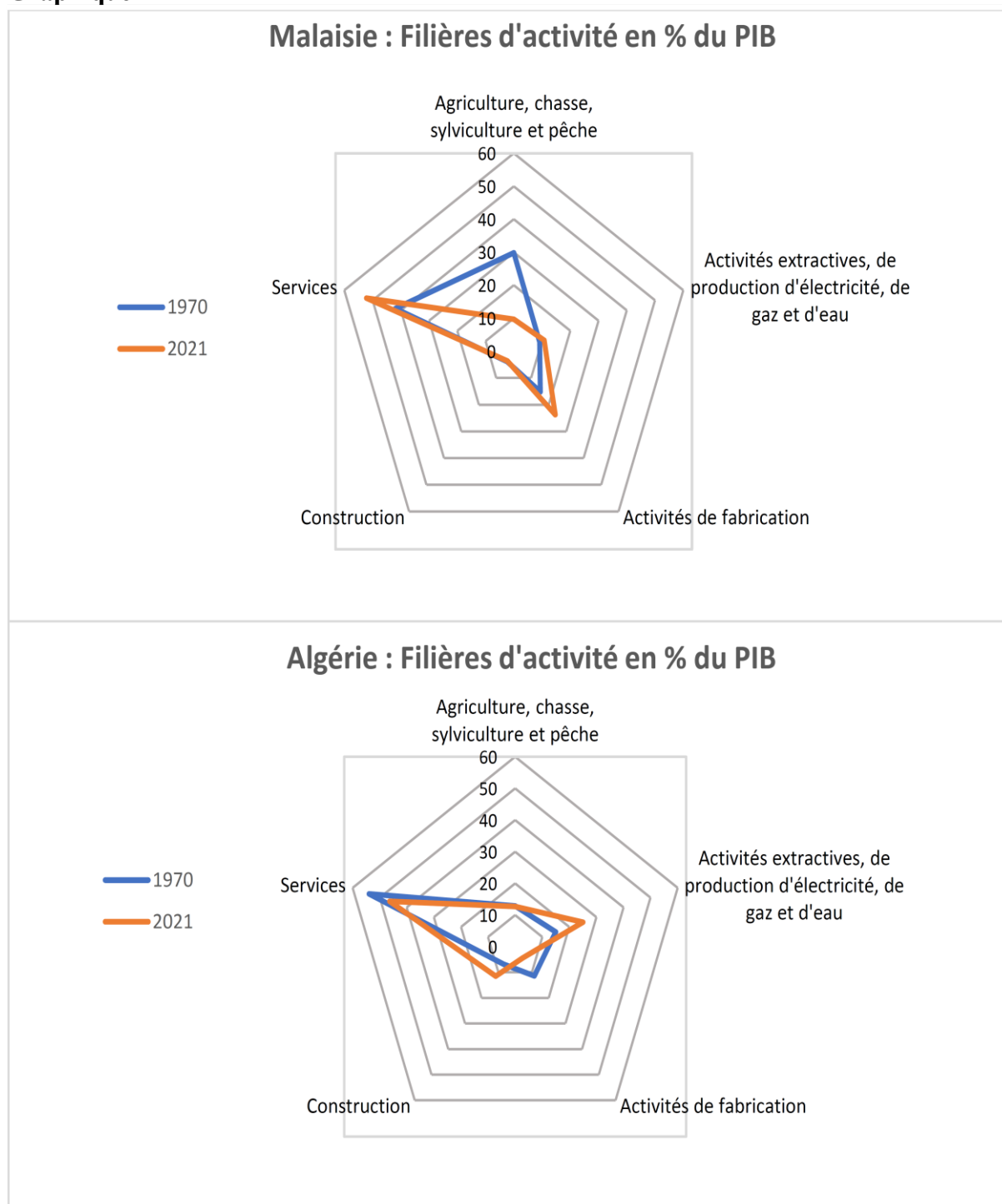
Abdelmalek met ici l'accent sur les limites d'une approche purement quantitative du procès industriel telle qu'elle émane des statistiques ministérielles⁶⁵. Non couplée à une perspective qualitative, l'approche quantitative peut au mieux souffrir d'un manque de profondeur analytique mais risque assez fréquemment de conduire à un travestissement des faits selon le mécanisme de la *camera oscura* décrit par Marx et Engels dans *L'idéologie allemande*, mécanisme ou rouage de la domination de classes qui produit des représentations sociales et politiques dans lesquelles l'ordre objectif des choses se trouve renversé⁶⁶. Le caractère politiquement dénonciateur du discours de Abdelmalek n'est pas emblématique de l'ensemble du spectre des patrons de PME mais semble être l'apanage du segment de la microentreprise, en particulier de la structure syndicale qui la représente, à savoir la FNJE. A première vue et de manière paradoxale, c'est la catégorie d'entrepreneurs qui a bénéficié en priorité de la politique publique à destination des PME qui affiche la critique la plus acérée à l'égard du pouvoir politique. En réalité, cela tient au fait que les micro-entrepreneurs ont perçu, derrière le soutien politique affiché au monde la PME, toute l'ineptie des dispositifs publics mis en place. La critique politique de la très petite entreprise rejoint ici celle de la très grande entreprise, même si comme on le verra par la suite, elle ne possède pas le caractère de systématisme de la seconde. Même si les patrons de microentreprise développent des discours souvent plus radicaux que ceux des autres patrons de PME, il n'en reste pas moins qu'ils font figure de fulgurances subversives au sujet de pratiques locales ou circonscrites du pouvoir politique.

Si l'Etat algérien a accordé la priorité au développement de la PME comme moyen d'atteindre l'objectif central de transition vers une économie productive, les indicateurs macroéconomiques n'affichent quant à eux que peu de signes d'une transformation structurelle de l'économie. La comparaison de l'Algérie et de la Malaisie, deux pays qui ont initié simultanément au début des années 1970 leur première stratégie développementaliste, est assez révélatrice à cet égard (Cf Graphique 1). La structure sectorielle de la Malaisie s'est métamorphosée au cours des 5 dernières décennies, passant d'une économie à dominante agricole à une économie industrielle, quand la structure sectorielle algérienne est restée quasiment figée si ce n'était le reflux des activités manufacturières (activités de fabrication).

⁶⁵ Ce n'est qu'en janvier 2021 que le gouvernement, par la voix de son Ministre-délégué chargé de la microentreprise Nassim Diafat, reconnaît que 70 % des entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ sont en crise et nécessitent un rééchelonnement de leurs dettes (« ANSEJ : plus de 70% des entreprises créées nécessitent une prise en charge », *Algérie Eco*, 02/01/2021).

⁶⁶ Marx, Karl et Engels, Friedrich, *L'idéologie allemande*, Editions sociales, 2012, [1845].

Graphique 1



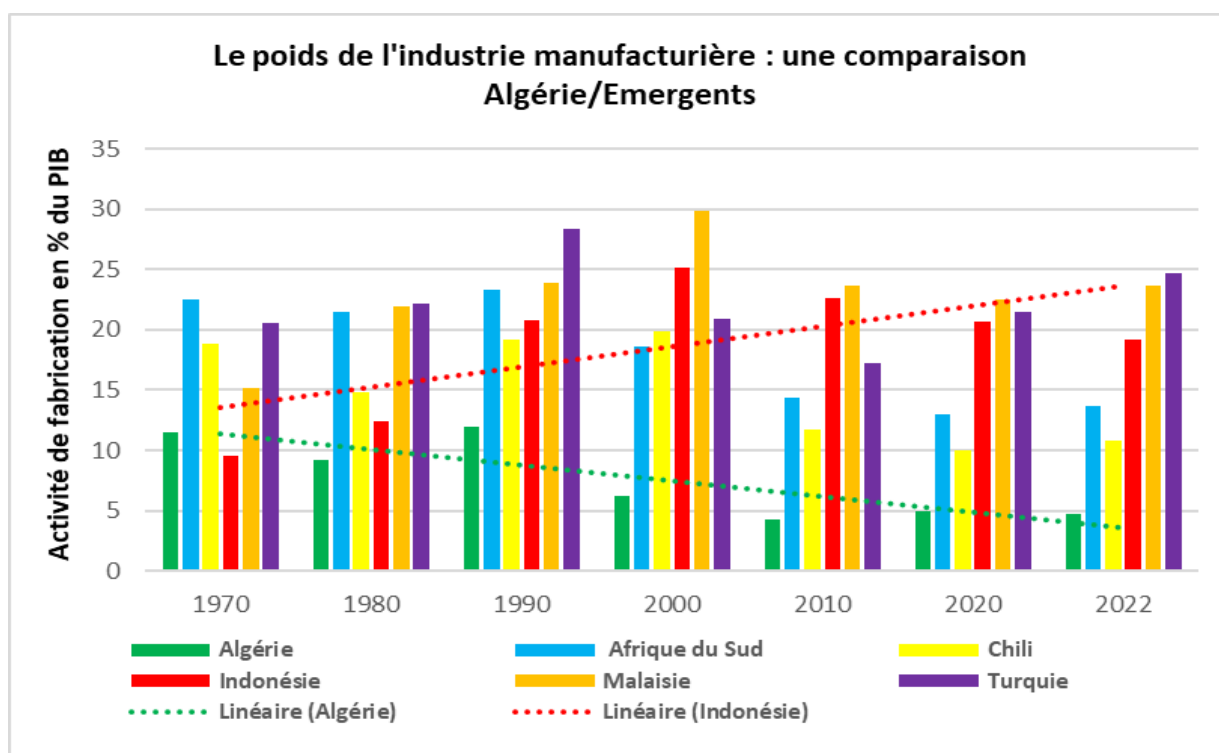
Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED⁶⁷

Non seulement la politique de soutien à la PME n'a pas jusqu'à maintenant réussi à dynamiser la production industrielle mais en outre elle peine à freiner le fléau de la désindustrialisation

⁶⁷ <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/>

qui s'abat sur l'économie algérienne depuis trois décennies (Cf. Graphique 2). Les trajectoires industrielles de l'Algérie et de l'Indonésie affichent de ce point de vue un contraste saisissant : peu industrialisée en 1970, l'Indonésie a réussi à transformer son industrie manufacturière en force motrice de son économie (de 9,5 % du PIB en 1970 à 19,2 % du PIB en 2022) tandis que l'Algérie a vu son industrie manufacturière littéralement dépérir (de 11,4 % du PIB en 1970 à 4,7 % du PIB en 2022).

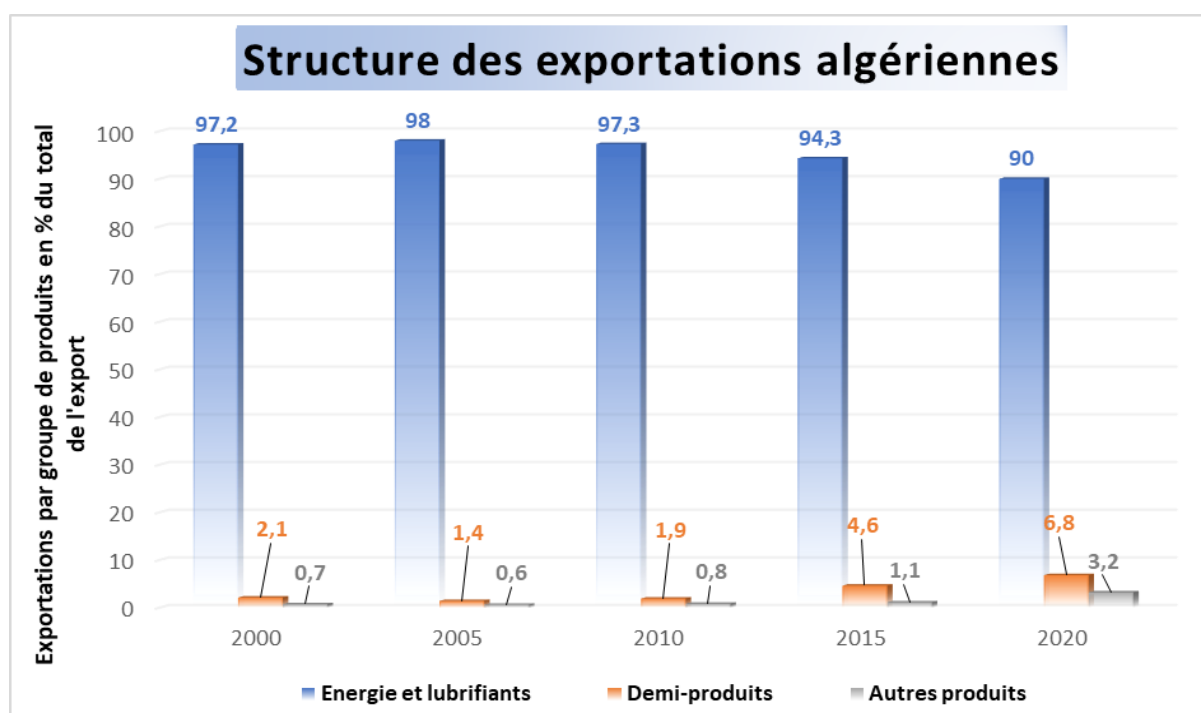
Graphique 2



Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED

Les indicateurs relatifs au commerce international montrent, à l'instar des indicateurs de la production industrielle, une atonie/stationnarité de l'économie algérienne sur le long terme, à savoir une structure d'exportations invariablement dominée par les ventes de gaz et de pétrole (Cf. Graphique 3).

Graphique 3



Calculs⁶⁸ et graphique réalisés par l'auteur d'après les données du CNIS-DGD⁶⁹

En 2000, les exportations d'hydrocarbures constituent 97,2 % des exportations totales, à peu près comme en 1982 où elles s'élevaient à 97 %. Une légère inflexion s'est dessinée à partir de 2015 dans un contexte de choc pétrolier puisque la part des exportations d'hydrocarbures a chuté pour se fixer à 90 % en 2020. Il s'agit d'un résultat en trompe-l'œil dans la mesure où il ne s'explique que par une baisse plus rapide des exportations d'hydrocarbures (-64,3 % entre 2014 et 2020) que celle des exportations hors hydrocarbures (-12,6 %). Par ailleurs, ces exportations hors hydrocarbures sont essentiellement constituées de produits semi-finis (engrais, huiles, ammoniacs, phosphate de calcium) à hauteur de 6,8 % des exportations totales en 2020 et dérivent d'une transformation à faible valeur ajoutée – à l'exception de quelques produits chimiques exigeant une technicité élevée – des ressources en gaz et pétrole du pays. Ainsi, au sein du capitalisme algérien, la diversification industrielle demeure à l'état larvaire étant donné que les produits hors hydrocarbures exportés dépendent essentiellement de l'activité pétrolière, qu'ils représentent une part infime du total de l'export et que la valeur ajoutée unitaire qu'ils dégagent reste généralement faible. Au final, les quelques sursauts

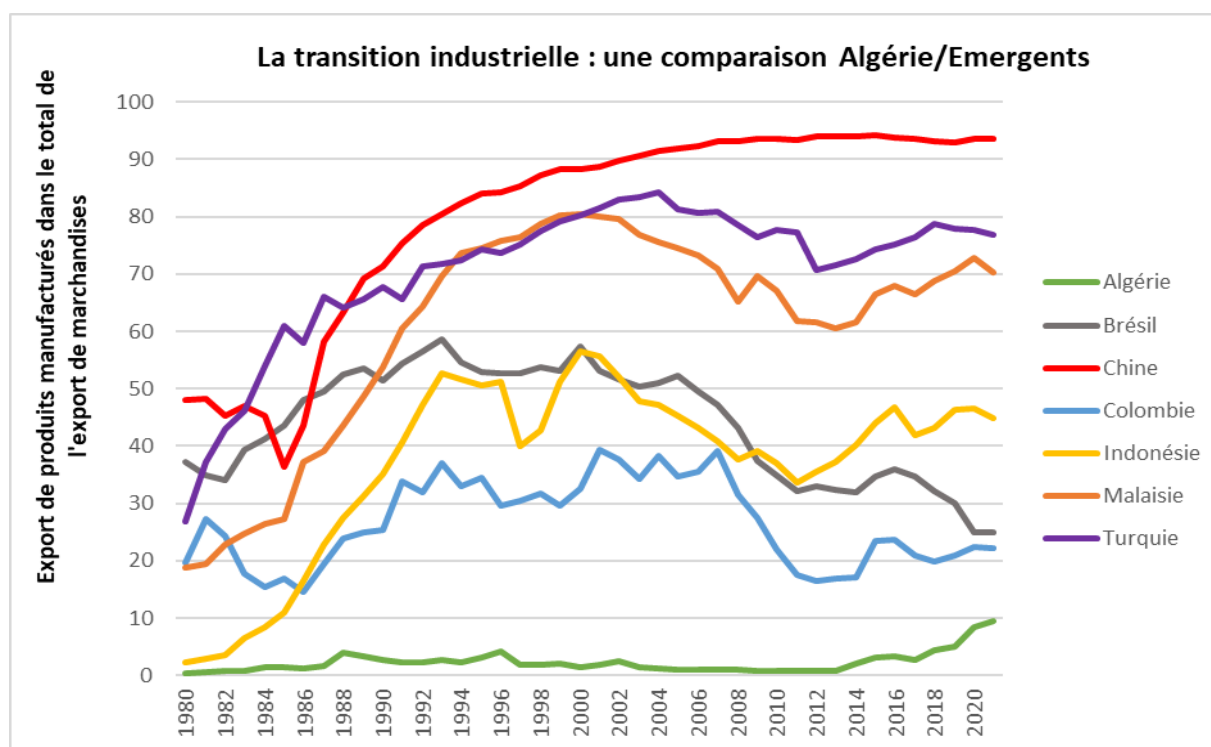
⁶⁸ Nous avons calculé la proportion de chaque groupe de produits aux différentes dates en utilisant les données des exportations en millions de dollars fournies par le Centre national de l'informatique et des statistiques de la Direction générale des douanes d'Algérie (CNIS-DGD).

⁶⁹ <https://www.douane.gov.dz/spip.php?rubrique96>

quantitatifs de l'économie algérienne mesurés par le taux de croissance annuel du PIB, la hausse des exportations en volume ou l'augmentation du nombre d'entreprises ne dissimulent que très mal la tendance à la stagnation économique ou les blocages du processus de transition d'une économie rentière vers une économie industrielle productive.

L'absence d'émergence économique est manifeste si l'on considère que la part de l'export manufacturé dans le total des exportations de marchandises est un indicateur assez fiable du dynamisme industriel d'un pays (Cf. graphique 4). La courbe de ses exportations manufacturières ressemble en tout point à un encéphalogramme plat quand des pays qui partaient du même point à la fin des années 1960 ont connu une véritable révolution industrielle comme la Malaisie, l'Indonésie, la Turquie ou le Brésil. En effet, l'économie algérienne n'affiche pas de signes d'une compétitivité de ses produits sur le marché mondial et encore moins ceux d'une possible émergence économique.

Graphique 4



Calculs et graphique réalisés par l'auteur à partir des données de l'OMC⁷⁰

Une inflexion positive se dessine cependant à partir de 2017 dont il difficile de savoir a priori si elle va se confirmer à moyen terme, si elle relève d'une tendance structurelle ou si elle est le

⁷⁰ <https://stats.wto.org/>

produit d'un effet de conjoncture. L'augmentation des exportations de produits manufacturés sur la dernière période (2017-2021) est essentiellement dopée par les ventes d'engrais azotés qui en 2021 en représentent plus des deux tiers (64,7 % de l'export manufacturé). Il est ainsi probable que la hausse en valeur constatée des exportations algériennes pour ce produit soit imputable au conflit russo-ukrainien qui sévit au Donbass depuis 2014 ayant conduit d'une part à une flambée des prix sachant que la Russie est l'un des grands exportateurs mondiaux et d'autre part à un déplacement de la demande mondiale de la Russie vers d'autres producteurs comme l'Algérie. Quoiqu'il en soit, ces signes positifs apparents au niveau de l'export manufacturé ne peuvent pas être attribués à la politique de promotion des PME dans la mesure où ce type de produit chimique est fabriqué en Algérie par les filiales de l'industrie publique du pétrole, la Sonatrach.

Ainsi, les indicateurs de la production industrielle comme ceux des exportations industrielles n'enregistrent pas d'effets économiques stimulants ou de rupture majeure avec le cercle de la stationnarité économique qui dériverait de la politique publique à destination des PME. L'échec des réformes menées depuis 2000 est sans doute moins imputable à des défauts de construction des dispositifs et à leurs éventuels effets pervers qu'à la tension entre les objectifs économiques affichés de cette politique publique et ses objectifs sociopolitiques latents.

1.3. L'échec des réformes de la PME ou l'instrumentalisation politique d'une politique publique

En redoublant les objectifs économiques initiaux par des objectifs politiques, la politique publique de la PME a en quelque sorte été condamnée *in utero* à ne produire que de très maigres résultats sur le plan industriel. Les dispositifs comme l'ANSEJ, la CNAC ou l'ANGEM, en accordant des prêts bonifiés et des avantages fiscaux indistinctement à tous les porteurs de projet quelles que soient leurs filières d'activité, ont aggravé les tendances déjà existantes dans l'économie algérienne, à savoir la prédominance des activités de service (commerce de détail, transport). Il est en effet plus facile de créer une microentreprise dans le secteur des services que de s'engager dans le domaine de la production industrielle qui réclame à la fois des capitaux importants et une maîtrise technologique. En visant trop large, en ne ciblant pas prioritairement et spécifiquement les activités manufacturières qui constituent à la

fois la faiblesse de l'économie algérienne et le ressort de toute relance économique, la politique de soutien aux PME n'a pu obtenir que des effets très dilués. En outre, comme l'ont fait remarquer la plupart des entrepreneurs que nous avons rencontrés, les jeunes bénéficiaires des dispositifs publics ont vu leurs chances de réussite en affaires largement amputées par l'absence de structure administrative d'encadrement et de suivi. Sans expérience dans l'entrepreneuriat et livrés à eux-mêmes, les bénéficiaires de l'ANSEJ ou de l'ANGEM ne pouvaient guère espérer prospérer, condamnés pour la plupart à la tâche sisyphéenne de maintenir à flot leur entreprise quand ils n'ont pas tout simplement dû mettre les clés sous la porte. Réda, jeune licencié en sciences commerciales et créateur grâce au dispositif ANSEJ d'une petite entreprise de 10 salariés dans le BTPH, explique les raisons pour lesquelles il a dû déposer le bilan après deux années d'activité seulement :

« Mais moi, dès que j'ai obtenu l'ANSEJ de la part de l'État, tout s'est arrêté, il n'y a plus eu d'avenir pour moi. Et ce problème qui me touche à moi concerne tous les bénéficiaires de l'ANSEJ. Ils nous ont étranglés avec l'ANSEJ. Parfois, je me dis que ceux qui ont créé ce dispositif ne sont pas des Algériens, je me dis qu'ils ne sont pas algériens parce qu'ils ne ressentent pas les difficultés qui nous accablent. Comme je te l'ai dit, normalement quand j'ai discuté avec le wali de mes problèmes, il aurait dû me trouver une solution et m'accorder un plan de charge. C'est pourquoi je me dis parfois qu'ils ne sont pas algériens, ce ne sont pas des vrais nationalistes. Parce qu'un vrai nationaliste ressent ce que ressent son frère. Mais aujourd'hui, les dirigeants sont habitués à s'enfermer et ne reçoivent dans leur bureau que les grands promoteurs. Or les grands promoteurs ont déjà beaucoup bénéficié des marchés publics et l'État n'a jamais tiré profit de cela. La conséquence d'un échec comme le mien, moi qui suis sorti de l'Université et qui ai obtenu l'ANSEJ, c'est que les jeunes qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat vont être méfiants à l'avenir [...] Non, ils nous ont donné le matériel mais on est resté coincé avec le matériel. Normalement, ils ne doivent pas nous donner que le matériel, ils doivent aussi nous donner le fonds de roulement avec pour permettre la réussite de chacun. Il faut aussi avec le matériel que soit attribué un plan de charge. Il faut donc trois choses : le matériel, le fonds de roulement et le plan de charge. Normalement, si on n'obtient pas le plan de charge, on ne doit pas recevoir de matériel. Ils ont utilisé l'ANSEJ comme une carte politico-économique. »⁷¹

Sans doute que l'image la plus appropriée pour décrire la courte expérience ANSEJ de Réda est celle d'un étranglement. Grâce au prêt à taux zéro de l'ANSEJ, Réda a pu acquérir le coûteux matériel nécessaire à une entreprise de construction mais il s'est vu refuser le prêt bancaire pour

⁷¹ Entretien réalisé le 27/11/2018 à Sidi Bel Abbès.

les frais de fonctionnement (« *fonds de roulement* ») et surtout il n'a jamais pu accéder aux marchés que l'Etat avait promis aux bénéficiaires de l'ANSEJ (« *plan de charge* »). Sans projet de construction et avec un matériel onéreux entre les bras, Réda dénonce un abandon aux allures de trahison de la part des dirigeants : « *ceux qui ont créé ce dispositif ne sont pas des Algériens* » ; « *ce ne sont pas des vrais nationalistes* ». L'absence d'encadrement et de soutien publics de ces jeunes entrepreneurs ne constitue pas un défaut en soi du dispositif ANSEJ – et accepter une démarche-diagnostic, même si le propos se veut critique, conduit à percevoir les choses sous un angle techniciste, à dépolitiser l'objet d'étude et in fine à raisonner dans le cadre de la problématique officielle d'une finalité développementale – mais découle de l'éviction et de la substitution des objectifs économiques par des objectifs politiques. En pratique, les logiques de distribution clientélaire de l'argent public ont prévalu sur les considérations économiques, les impératifs de légitimation ont phagocyté et supplanté la recherche d'efficacité constitutive de toute politique publique. Zakaria, propriétaire d'une microentreprise dans le recyclage des déchets qu'il a constitué grâce au dispositif ANSEJ, montre une certaine lucidité quant aux visées qu'ont imprimées les dirigeants politiques aux différents dispositifs de la politique de la PME :

*« Les dispositifs comme l'ANSEJ, l'ANGEM ont créé une base non pas pour développer l'économie mais pour combattre le chômage. L'objectif de ces organismes, ANSEJ, CNAC, ANGEM, était plus un développement social et le combat contre le chômage que de relancer l'économie. »*⁷²

Ces dispositifs publics étaient pour Ali, patron d'une société qui active à la fois dans le BTPH et la concession automobile, frappés d'une stérilité congénitale dans la mesure où leurs concepteurs ne leur ont jamais insufflé les attributs d'une potentielle efficacité économique. La politique de la PME révèle en creux l'absence de stratégie économique et plus profondément l'inexistence de volonté développementale de la part des décideurs politiques :

« Les dispositifs mis en place comme l'ANDI ou l'ANSEJ n'ont pas apporté grand-chose à l'économie. Nous, ce dont on a besoin, c'est d'une stratégie claire et de gens engagés. Les dispositifs mis en place par l'État comme l'ANSEJ, c'est pour gagner la paix sociale. Donc, dès le départ, ça ne part pas sur de bonnes intentions. Il n'y a pas un réel engagement de la part de l'État qui fait penser que le dispositif mis en place va vraiment régler un problème comme développer un secteur ou aider la jeunesse. Ces dispositifs ont été faits

⁷² Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen.

pour calmer le peuple et reposent sur des objectifs politiques. Tant qu'il n'y aura pas un engagement réel, on ne pourra pas avancer. »⁷³

La priorité affichée de la promotion de la PME dissimulait ainsi très mal l'officieuse priorité de la paix sociale. Les visées des dirigeants politiques avec la mise en place de dispositifs comme l'ANSEJ n'apparaissent pas cependant dénuées de tout machiavélisme. Au-delà de la recherche de paix sociale, il s'est agi de neutraliser politiquement une catégorie de jeunes chômeurs à fort potentiel contestataire en l'enfermant dans un cercle vicieux de l'endettement et de l'échec économique tout en laissant planer l'illusion d'une annulation prochaine de la dette. En précarisant la situation des chômeurs jeunes par le soutien institutionnel, en soufflant la crainte et l'espoir, l'Etat a réussi le tour de force de réduire cette catégorie sociale à la passivité politique. Réda, l'entrepreneur ANSEJ dans le BTPH, ne décolère pas face à l'absence de scrupules par laquelle l'Etat a pris au piège les jeunes chômeurs :

« Or nous sommes des microentreprises, c'est-à-dire des entreprises dans l'enfance ayant besoin d'une tutelle pour grandir. Elles ont besoin en quelque sorte de parents qui les éduquent et leurs parents ce sont l'Etat. Quand un petit est abandonné par ses parents, il souffre dans la vie. C'est ce qui nous arrive. C'est ça notre problème, c'est un problème politico-économique. D'un côté ils veulent que les jeunes se dirigent vers la microentreprise et dès que les jeunes créent leur entreprise, ils les laissent tomber [...] Les choses apparaissent maintenant avec clarté. C'est en réalité une question politique. Pour l'État, on doit rester dans cette situation de faillite, on ne doit pas travailler, on ne doit pas rendre le matériel et on ne vous demande pas de compte pour l'argent. C'est une carte politique avec laquelle l'Etat joue comme il le veut. Ainsi, demain s'il décide d'effacer l'ardoise des crédits ANSEJ, tout le peuple sera du côté de l'État. »⁷⁴

En définitive, l'ANSEJ a moins fonctionné comme un dispositif économique participant d'une stratégie industrielle globale que comme une entreprise politique d'aliénation des chômeurs et de légitimation de l'Etat auprès des autres groupes sociaux. Si des facteurs purement politiques ont en partie vidé la politique publique de la PME de son contenu économique parce que la nécessité de la conjoncture sociale fait varier la conception que les dirigeants politiques se font des objectifs des dispositifs institutionnels, d'autres facteurs plus structurels liés à l'environnement institutionnel ont aussi contrecarré les effets potentiellement industrialisants de ces dispositifs.

⁷³ Entretien réalisé le 02/03/2020 à Sidi Bel Abbès.

⁷⁴ Entretien réalisé le 27/11/2018 à Sidi Bel Abbès.

2. La PME en proie aux discordances institutionnelles

Par-delà les tensions entre objectifs économiques manifestes et objectifs politiques latents, l'échec de la politique de la PME a été surdéterminé par les conditions de l'environnement institutionnel. Les dispositifs institutionnels érigés dans les années 2000 sont venus butés sur les structures institutionnelles existantes relatives à la concurrence sur les marchés, au mode de financement ou au rapport capital/travail. D'une certaine manière, l'environnement institutionnel a eu l'effet absorbant d'un trou noir sur la masse de capitaux injectés dans le cadre de la politique à destination des PME. Mohamed Madoui, à partir d'une enquête qualitative par entretiens auprès d'une trentaine d'entrepreneurs, constatait que l'environnement économique des années 2000 était peu favorable à l'activité capitaliste⁷⁵. Les patrons interviewés dénonçaient essentiellement les entraves d'origine institutionnelle, la bureaucratie et les difficultés d'accès au crédit bancaire. Notre enquête au sein du patronat algérien confirme la prégnance d'un contexte économique et institutionnel peu propice à l'activité capitaliste observée par Mohamed Madoui. Cependant, si les contraintes liées au fonctionnement bureaucratique de l'administration et du système bancaire demeurent tenaces, nos investigations empiriques font ressortir que le problème majeur rencontré par les patrons de PME a trait à la gestion de la main d'œuvre ouvrière, plus précisément à l'absence de régulation institutionnelle de ce rapport hiérarchique .

2.1. Les distorsions institutionnelles de la concurrence inter-capitaliste

Lorsqu'on s'immerge dans l'univers des entreprises algériennes, on est immédiatement frappé par le profond contraste qu'offrent les conditions d'activité avec celles prévalent dans les pays du Nord. Par conséquent, les catégories et les modèles de la théorie économique qui permettent d'analyser les formes de la production et de l'échange et leurs caractéristiques politiques et institutionnelles sont peu utiles ou n'acquièrent une certaine pertinence que par un remaniement

⁷⁵ Madoui Mohamed, « Les nouvelles figures de l'entrepreneuriat en Algérie. Un essai de typologie », *Cahiers du CREAD* n° 85-86, 2008, p 45-58.

assez complet. Ainsi les formes de la concurrence qu'ont à subir les entreprises en Algérie sur les différents marchés où elles opèrent ne semblent avoir rien d'équivalent dans les pays riches. La jeunesse du capitalisme algérien et la faiblesse de sa concentration économique n'impliquent pas nécessairement un fonctionnement concurrentiel des marchés. Il n'est pas rare à ce titre de trouver des PME de taille modeste en termes d'accumulation du capital et d'effectifs salariés en situation de quasi-monopole. Lakhdar, patron d'une PME commercialisant des pièces détachées pour véhicules industriels, affirme qu'il ne subit aucune contrainte de concurrence, qu'il est le seul à fournir ce service sur le territoire national. Il s'agit d'une petite entreprise tout à fait classique d'une quinzaine de salariés qui contrôle l'intégralité du marché algérien alors que les monopoles dans les pays industrialisés sont soit le résultat de la formation de grands groupes soit celui d'une innovation réalisée par une startup. De même, Mohamed, patron d'une industrie de taille moyenne (une centaine de salariés) spécialisée dans la fabrication de produits électroniques pour automobiles, déclare ne subir aucune concurrence à l'échelle nationale et que la seule concurrence existante vient d'Asie, en particulier de la Chine. Ce type de monopole, que l'on pourrait qualifier de monopole précoce, apparaît ici non pas comme l'aboutissement d'un développement économique mais à l'inverse comme la manifestation d'un développement balbutiant. Deux types de facteurs permettent d'expliquer la coexistence de domaines d'activité à concurrence nulle ou molle avec des marchés où règne une concurrence acharnée. Le premier facteur est d'ordre structurel et caractérise sans doute l'ensemble des pays du Sud, à savoir des temporalités hétérogènes entre les différents étages de la production étant donnée la possibilité de se ravitailler sur le marché mondial pour les produits manquants comme les biens d'équipement par exemple. Par opposition, l'absence d'un tel marché mondial dans les premiers temps de la révolution industrielle de l'hémisphère Nord a rendu les différents étages et filières de production plus interdépendants et les a nécessairement contraints à des évolutions équilibrées et synchrones. Le second facteur, plus spécifique à l'Algérie, tient à la place prépondérante de l'Etat dans l'économie qui, par les marchés publics, fait affluer les capitaux privés dans certaines filières plutôt que d'autres, créant des déséquilibres dans la répartition sectorielle des entreprises et chamboulant ainsi la concurrence sur les marchés⁷⁶.

Ce rôle prééminent de l'Etat dans l'économie déforme aussi la structure des marchés dans le sens d'une concurrence de type segmentaire. La loi de concentration économique prévalant dans les pays industrialisés et qui implique la destruction progressive de la petite

⁷⁶ L'Etat modifie aussi la concurrence sur les marchés par des canaux administratifs, par les licences et les agréments accordés le plus souvent de manière sélective et partielle selon des logiques de réseaux et de connivences. De cette manière-là, les patrons proches du pouvoir, politiquement connectés, peuvent ériger des monopoles qui s'apparentent à des citadelles administrativement imprenables.

entreprise par la grande ne s'applique pas dans de nombreuses filières d'activité de l'économie algérienne. Elle ne s'applique pas autant par manque de maturité du capitalisme algérien que par une distribution de marchés publics qui nourrit l'ensemble des segments (en termes de taille) du tissu patronal. Etant donné le poids économique que représentent les appels d'offre publics, le type de concurrence dominant est celui d'une concurrence segmentaire, c'est-à-dire entre entreprises de même dimension. Voici comment Salah, patron d'une microentreprise (moins de 10 salariés) dans l'installation de systèmes de surveillance électronique, décrit les caractéristiques de la concurrence dans sa branche d'activité :

« Il y a dernièrement, dernièrement, beaucoup de concurrence dans ce domaine. Il y a des projets par exemple, en tant que petite entreprise, il y a des projets que je ne peux pas réaliser. Il y a des petits projets dont nous, les petites entreprises, on profite. Les grandes entreprises qui réalisent des grands projets avec des chiffres d'affaires de 5 millions de dinars, 10 millions de dinars, 20 millions de dinars, ces grands projets, je ne peux pas personnellement les réaliser. Et les grandes entreprises ne peuvent pas par exemple prendre des projets d'un million, deux millions de dinars, ça ne les intéresse pas, ça leur prendrait trop de temps. Donc nous les petites entreprises on profite du vide que laissent les grandes entreprises. Ce vide, c'est nous qui le complétons. »⁷⁷

Cette concurrence segmentaire décrite par Salah peut apparaître spontanément dans les activités à forte intensité capitaliste comme le BTPH en raison de l'existence de coûts fixes importants – les grands investissements nécessitent de grands marchés pour être rentables – mais se trouve partout présente là où l'Etat octroie des marchés. Le secteur des assurances, ainsi que l'explique Bachir, dirigeant d'une PME, est lui aussi structuré par cette concurrence segmentaire :

« Je ne vous cache pas, la gestion politique influe sur le côté économique et financier. A un moment donné, nous les sociétés privées ou les agents généraux, on pouvait toucher soit les sociétés étatiques, soit les sociétés privées. Après quelques années, le gouvernement a donné des instructions aux sociétés étatiques de s'assurer chez les compagnies étatiques. Donc déjà on a été sanctionné de ce côté-là [...] Mais en général, nous ne sommes pas en concurrence avec les compagnies publiques parce qu'elles assurent des montants très importants, comme la Sonelgaz, la Générale des eaux,... Donc elles ont des chiffres d'affaires importants et des primes importantes à payer. Nous on n'a pas cette chance. Pour mon cas, vu les circonstances, j'assure les risques moyens d'un million de dinars jusqu'à dix millions. Quand vous assurez les petits risques, tous les ans vous êtes en

⁷⁷ Entretien réalisé le 24/02/2017 à Alger.

compétition avec les concurrents, donc tous les ans ça recommence. Donc j'ai préféré concentrer les efforts ailleurs et avoir un chiffre moyen. »⁷⁸

Comme le secteur bancaire, le secteur des assurances est dominé en Algérie par les grandes sociétés publiques. En raison de leur surface financière, celles-ci n'acceptent généralement de couvrir que les risques extrêmement coûteux comme les grands projets d'investissement industriel, délaissant les risques moins onéreux telle l'assurance automobile aux entreprises privées. Le marché assurantiel est ainsi segmenté entre d'un côté le monopole des compagnies publiques sur les risques financièrement les plus imposants et de l'autre une concurrence des plus virulentes entre entreprises privées pour les risques plus petits. La clé de la réussite pour Bachir a consisté à élever son entreprise au niveau de la prise en charge des risques moyens à laquelle ne peuvent pas prétendre la majorité des petites entreprises et qui ne constitue pas une priorité pour les grandes compagnies publiques. Il s'agit d'une zone de marché interstitielle dans laquelle règne une concurrence molle et qui a permis à l'entreprise de Bachir de s'ériger en opérateur privé dominant à l'échelle de l'Ouest algérien.

Ainsi, les rapports entre la grande entreprise et la PME n'affichent que peu de heurts et de tensions et les propos d'Ammar, patron d'une PME de dans le BTPH, sont révélateurs de ce climat globalement apaisé quand il décrit les actes de bienfaisance de Hasnaoui, dirigeant de la plus grande société de construction en Algérie, à l'égard du petit patronat local :

« Parce que les grandes entreprises, ça se compte sur le bout des doigts, elles sont bancables, elles ont des projets faramineux, ça se compte sur le bout des doigts. Hasnaoui par exemple, c'est une entreprise qui est très importante. D'ailleurs, Monsieur Hasnaoui, quand on a commencé à travailler dans l'entreprise, il nous a aidés par les matériaux. Je me rappelle très très bien, quand j'ai démarré, il me donnait du béton pour le chantier, des matériaux, il nous aidait pour lancer les petites entreprises. Ça je n'oublierai jamais, jusqu'à ce jour. S'il y a quoique ce soit, on va vers Hasnaoui. C'est le parrain, il aide l'entreprise, les petites entreprises, par les matériaux, le béton, parce qu'il a du béton préparé. Il y a d'anciens cadres qui ont créé leur entreprise donc ils ont acquis une forte expérience chez Hasnaoui et ils ont ouvert leur propre entreprise actuellement. J'en connais pas mal. »⁷⁹

Cette situation où un grand groupe soutient matériellement les PME ou aide ses anciens cadres à créer leur propre entreprise est sans commune mesure avec la situation de concurrence à couteaux tirés des pays industrialisés. Même si dans le cas de la famille Hasnaoui, le parrainage

⁷⁸ Entretien réalisé le 29/09/2018 à Oran.

⁷⁹ Entretien réalisé le 28/02/2017 à Sidi Bel Abbes.

d'entreprises modestes procède d'une dynamique réputationnelle – ce souci de légitimation est d'ailleurs partagé à des degrés divers par l'ensemble du grand patronat algérien – il n'en reste pas moins qu'il aurait été inconcevable dans une configuration de rapports concurrentiels directs et frontaux.

Dans la multitude de branches d'activité dans lesquelles l'Etat recourt aux appels d'offre, cette concurrence segmentaire est régentée par le principe du « moins-disant », au grand désarroi des entrepreneurs qui affichent un certain sérieux et cherchent à percer par la qualité. En effet, et alors que dans le code des marchés publics de 2010⁸⁰ le prix n'était qu'une variable parmi d'autres dans le choix d'attribution du marché, le code des marchés publics de 2015 stipule que le projet soit attribué à l'entreprise qui proposera la facture la moins onéreuse c'est-à-dire « la moins-disante, parmi les offres financières des candidats retenus, lorsque l'objet du marché le permet. Dans ce cas, l'évaluation des offres se base uniquement sur le critère prix. »⁸¹ Il s'en suit, en ne retenant que le critère du prix, que la mauvaise qualité finit par chasser la bonne. Ce phénomène appelé antisélection et analysé par Akerlof⁸² s'explique dans les pays industrialisés par une impasse du marché, celle du manque d'information de l'acheteur⁸³. Dans le cas algérien, cette antisélection a une origine purement institutionnelle, elle est provoquée par l'Etat qui délibérément ne va pas chercher les informations autres que le prix. Le critère de sélection imposé par l'Etat génère un nivellement par le bas aux effets délétères sur les PME qui auraient misé sur la compétitivité structurelle (fondée sur la qualité du produit) et par conséquent aussi sur l'économie globale. C'est en ces termes qu'Ammar, le patron d'une PME dans le BTPH, résume cette concurrence jugée déloyale par la plupart des entrepreneurs que nous avons rencontrés :

« Oui, oui. Les PME souffrent de la concurrence. Surtout quand on essaie de soumissionner. Quand il y a un petit projet et beaucoup de soumissionnaires, il y a ce facteur qui est très important, qui est qu'on prend le moins-disant, le code des marchés parle des moins-disant. Bien qu'il y ait le mieux-disant, le maître d'ouvrage va aller vers le moins-disant : "je ne me casse pas la tête, il y a les prix, il y a la démarche administrative, donc c'est

⁸⁰ *Journal officiel de la République algérienne*, Décret présidentiel n° 10-236 du 7 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.

⁸¹ *Journal officiel de la République algérienne*, Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

⁸² Akerlof, George, « The Market for "Lemons": Quality Uncertainty and the Market Mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, n° 3, 1970, p. 488-500.

⁸³ Akerlof a montré dans le cas du marché des voitures d'occasion que, ne disposant d'informations sur la qualité des véhicules mis en vente, les acheteurs imposent une baisse des prix qui pousse les vendeurs de voiture de bonne qualité à quitter le marché. Il s'agit d'un phénomène d'asymétrie d'information à l'origine de la progressive dégradation du marché, voire à sa disparition sur le long terme.

classique, le moins-disant je le prends". Automatiquement, on est tombé dans le cercle des casseurs de prix parce qu'il y avait beaucoup d'entreprises. Et puis ça quand vous voulez avoir ce projet, et à un certain moment quand on voyait le bonhomme avec quel prix il a pris le projet, on se demandait comment il allait s'en sortir. Il y a ce problème de casseurs de prix qui existe actuellement, à ce jour [...] C'est pour ça que les PME ne grandissent pas et il y a des PME qui ont fermé. Beaucoup de PME ont déposé le registre de commerce. »⁸⁴

Ce système de soumission selon la logique du moins-disant déforme la concurrence dans un sens préjudiciable pour la production nationale, celle-ci ne jouant plus le rôle d'aiguillon pour améliorer la qualité des produits ou des ouvrages. Ammar met ici en exergue un phénomène contrariant ou inhibant le processus d'émergence économique, à savoir que les petites entreprises ont peu de chances d'accumuler du capital, de croître et d'intégrer le cercle des sociétés moyennes en raison de la distorsion de la concurrence en faveur des entreprises les moins structurées, les moins viables et qui érigent la tricherie et la corruption comme armes usuelles de captation des marchés. Le principe du moins-disant joue comme un facteur institutionnel corrosif de la compétitivité structurelle mais paradoxalement aussi de la compétitivité-prix dans la mesure où la fausseté du jeu de la concurrence n'incite guère à rechercher une baisse des coûts de production. Les dispositifs institutionnels de la politique de promotion de la PME, aussi performants et stimulants soient-ils, viennent se fracasser sur ce principe du code des marchés publics. Fayçal qui dirige une entreprise de travaux publics spécialisée dans le béton imprimé et le dallage industriel, abonde dans ce sens en considérant que le caractère végétatif de la PME en particulier et de l'économie algérienne en général est directement imputable au maintien de cette règle du moins-disant :

« La concurrence en Algérie, on parle de notre pays, la concurrence se joue seulement sur les prix. Regarde, la chose qu'il faut changer en Algérie pour que le pays se développe, la chose qu'il faut changer, c'est le système du "moins-disant". En ce qui concerne la concurrence, et je ne te raconte pas des histoires, pour ce qui est de Tlemcen, d'Alger et peut-être de l'Algérie entière, on est imbattable sur la qualité. J'ai signé des conventions avec des sociétés étrangères comme Lafarge et j'ai obtenu la note de 10 sur 10 pour mon travail [...] Mais ils vont faire de la concurrence à partir des prix. Juste hier on en parlait avec un responsable des autorités, on est arrivé à un stade où on pense qu'on est obligé de tricher. Pour un appel d'offre, un entrepreneur propose 2000 et un autre arrive et propose 1200. Les autorités vont choisir ce dernier. On leur demande comment ils ont pu accepter une proposition aussi infondée. Elles nous répondent que c'est la législation qui

⁸⁴ Entretien réalisé le 28/02/2017 à Sidi Bel Abbes.

veut cela, c'est le système du "moins-disant". Si la concurrence avait porté sur la qualité, le pays serait très avancé. Mais la concurrence ne porte que sur les prix et cette forme de concurrence est imposée par le système du moins-disant. S'ils enlèvent la loi du moins-disant, tout va mieux fonctionner en Algérie. Tant qu'il y aura ce système, jamais l'Algérie ne pourra se redresser dans ce secteur du BTP. »⁸⁵

Le maintien contre vents et marées d'un principe institutionnel d'octroi des marchés publics – principe dénoncé unanimement par le patronat et dont une partie des responsables politiques locaux sont prêts à reconnaître le caractère contre-développemental – peut *a priori* sembler incompréhensible sauf à considérer que les décisions du législateur algérien ne sont pas animées par des finalités de promotion et de consolidation du secteur privé. En l'occurrence, l'adoption du principe du moins-disant peut s'expliquer ici par une volonté des dirigeants politiques de limiter les dépenses publiques dans une conjoncture de crise des hydrocarbures (qui a débuté en 2014) et de baisse des recettes budgétaires. La prise en compte des intérêts du patronat n'apparaît donc que comme un élément subsidiaire dans le processus décisionnel de la classe dirigeante algérienne. Celle-ci est comme déchirée par une contradiction fondamentale entre la nécessité d'impulser une dynamique de développement économique pour rattraper le retard industriel sur les économies concurrentes de la région ou pour gagner en légitimité sur le plan interne et le rejet de toute forme d'association de la classe capitaliste à la prise de décision politique (régulation conjointe et coproduction des politiques publiques) qui seule pourrait donner une teneur développementale aux orientations et aux choix en matière économique en adaptant la législation aux conditions spécifiques de l'environnement des entreprises. La classe dirigeante, en raison de sa faible légitimité et surtout de son degré de division factionnelle, n'est pas disposée à prendre le risque d'une déstabilisation voire d'une recomposition du régime en intégrant en son sein les représentants de la classe capitaliste ou du moins les représentants de certaines de ses fractions.

Les contraintes qu'impose la concurrence peuvent être lâches ou fortes en fonction de la filière d'activité et cette disparité dans les degrés de concurrence dérive dans une large mesure du caractère surplombant du rôle économique et institutionnel de l'Etat. La multiplication des appels d'offre publics ou les subventions accordées à certains types de produit⁸⁶ ont tendance à

⁸⁵ Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen.

⁸⁶ Les prix des produits alimentaires de base comme la semoule, le pain, l'huile, le sucre et l'eau potable ainsi que les prix de l'énergie et des transports étaient encadrés depuis 1962 puis subventionnés à partir des années 1990. Les subventions publiques de ces produits considérés comme essentiels expliquent en partie l'afflux des capitaux privés dans les filières de l'agroalimentaire et des transports, la production et la distribution de l'énergie relevant

générer un phénomène de *rent seeking*⁸⁷ et un déséquilibre intersectoriel du point de vue de la répartition des capitaux. Et, alors que la concurrence a constitué le stimulant de l'accumulation capitaliste dans les économies industrialisées, les formes particulières qu'elle revêt en Algérie (monopole précoce, concurrence molle, concurrence segmentaire, antisélection institutionnelle) se sont avérées défavorables à la consolidation du capital privé et à l'essor d'une industrie nationale.

2.2. Lutte anarchique de classes entre petits patrons et ouvriers et pilatisme d'Etat

Si les modalités de la concurrence inter-capitaliste tendent généralement à rabaisser les standards de production, le problème le plus grave rencontré par les dirigeants de PME réside dans la gestion de la main-d'œuvre ouvrière. A la différence des grands entrepreneurs qui, comme nous l'avons montré dans la partie 2, peinent à recruter le capital humain et à le stabiliser, les petits entrepreneurs sont surtout affectés par la conflictualité qui anime les rapports avec le personnel non qualifié. Le souci du recrutement des compétences existe pour la PME mais apparaît secondaire si on le compare à celui de l'exploitation des salariés peu ou non-qualifiés. Hachemi, patron d'envergure moyenne, à la tête de deux SARL, l'une spécialisée dans la fabrication d'agrégats pour les routes et l'autre dans la fabrication de farine supérieure, ne réussit ni à recruter l'ensemble du personnel ouvrier dont il aurait besoin ni à en obtenir le niveau de productivité moyenne escomptée :

« Au niveau de la main-d'œuvre algérienne, c'est catastrophique, catastrophique. Si on cherche un ingénieur, on le trouve. Si tu veux un gestionnaire qui a fait des études supérieures, tu le trouves. Mais tout ce qui est main-d'œuvre ouvrière, opérateur, manœuvre, tous les ouvriers qualifiés et non qualifiés, tu ne les trouves pas. Honnêtement, les gens ont pris l'habitude de ne pas travailler. Face à un travail pénible, ils préfèrent aller se reposer et compter sur leur famille. Ou alors, ils vont faire un petit business qui consiste

essentiellement des grandes sociétés publiques. La loi de finances 2022 a toutefois mis fin à ce système historique de subventions.

⁸⁷ Modèle théorique visant à expliquer un fonctionnement économique non pas par une activité de création de richesse et de recherche du profit mais par une logique de captation de rente en utilisant des réseaux d'influence pour y parvenir.

à acheter une petite chose ici et à la vendre là. Mais pour travailler les 8 heures, ça c'est impossible.»⁸⁸

Cette résistance déployée par les ouvriers face au pouvoir du patron, ce refus de se plier au cadre de l'organisation du travail et de se conformer au moule de l'exploitation, se manifestent dans l'ensemble des filières d'activité. Youcef, patron d'une grosse PME dans l'industrie du plastique, dresse un constat sensiblement identique à celui de Hachemi, à savoir le caractère difficilement exploitable de la classe ouvrière algérienne :

« On rencontre des problèmes pour recruter la main-d'œuvre qualifiée. Si on passe par le bureau de main-d'œuvre, on n'a pas ce qu'on veut. Le bureau de main-d'œuvre s'appelle l'ANEM [Agence nationale de l'emploi]. Et au niveau des ouvriers on rencontre la même difficulté pour recruter la main-d'œuvre. Les plus grosses difficultés se trouvent au niveau de la main-d'œuvre non qualifiée. Je sais pas si c'est un problème de mentalité mais les gens ne veulent pas travailler. »⁸⁹

Si le constat est le même d'une main-d'œuvre faiblement conditionnée ou socialisée au travail industriel, les deux entrepreneurs varient dans leurs explications de cet état de fait. Youcef a tendance à verser dans une hypothèse culturaliste (« *Je sais pas si c'est un problème de mentalité* ») tandis que Hachemi y voit davantage des facteurs structurels, des ressources dont dispose le travailleur et qui le rendent relativement indépendant à l'égard de l'entreprise privée (solidarité familiale, petit business, économie informelle). Effectivement, le patronat semble se débattre avec une particularité du capitalisme algérien qui renvoie à l'état de dépendance partielle des travailleurs algériens à l'égard du monde de l'entreprise, phénomène qui prend racine dans l'histoire longue de l'Algérie. Pour Marx, le salariat ne se développe que par un processus double de déposssession de la paysannerie et de désagrégation de ses attaches économiques et sociales. Dans ces conditions, le travailleur libre se transforme immédiatement en salarié parce qu'il n'a pas d'autre choix que de vendre sa force de travail pour survivre et sa nouvelle liberté est synonyme d'une dépendance généralisée à la classe capitaliste. En Algérie, le manque de vigueur du capitalisme aux époques coloniales et post-coloniales a permis la persistance de solidarités sociales fortes de type communautaire ou familial. En outre, le caractère récent de l'économie de marché en Algérie n'a pas pour l'instant réussi à imposer comme légitime un mode de fonctionnement de l'entreprise dans lequel on soustrait à l'ouvrier le maximum de valeur. Enfin, les mécanismes politiques de distribution de la rente sous forme de transferts sociaux ont étendu les marges de manœuvre des travailleurs à l'égard du patronat

⁸⁸ Entretien réalisé le 01/11/2018 à Sidi Bel Abbès.

⁸⁹ Entretien réalisé le 29/02/2020 à Oran.

et jouer contre le processus de salarisation. Une partie importante du patronat a attribué le défaut de disciplinarisation de la classe ouvrière aux dispositifs récents de la PME alors que leur rôle est sans doute marginal au regard des tendances historiques ayant réfréné ce processus. L'exploitabilité limitée de la classe ouvrière relève davantage de facteurs structurels comme la fragilité de la domination sociale exercée par le patronat et la priorité accordée par l'Etat à la cohésion sociale sur le développement des forces productives.

Par ailleurs, plus la PME est petite et plus les tensions capital/travail sont aiguës à tel point que le patron semble perdre tout contrôle sur la relation salariale. Par opposition aux grands patrons qui disposent d'un personnel d'encadrement permettant d'asseoir et de feutrer la domination sociale, les petits patrons subissent de plein fouet la violence d'une lutte des classes diffuse et en absorbent difficilement les chocs psychologiques. Salah, le patron d'une microentreprise réalisant l'installation de systèmes de surveillance, semble totalement démuni face à des salariés qui règlent eux-mêmes leur rythme de leur travail :

« Sur les six travailleurs que j'ai actuellement, il n'y en a que deux qui me font vraiment plaisir. Les quatre autres sont gérés par ces deux travailleurs. Si ces deux travailleurs s'en vont, les quatre autres c'est fini. Ils viendraient à 9h et puis sortiraient du travail à 3h de l'après-midi. Je ne sais pas, est-ce qu'il n'y a pas une conscience ? Est-ce que... ? Bon, je ne peux pas te dire exactement d'où vient le problème mais Dieu leur a donné quelqu'un qui travaille pour eux, qui fait les courses pour eux et leur permet de faire de leur travail quelque chose de secondaire. Malheureusement dans notre pays, c'est devenu un sujet de discussion. Par exemple, quand je rencontre Reda [technicien au sein de l'entreprise] et qu'on parle des travailleurs, il me dit : "wallah qu'ils me fatiguent, wallah qu'ils me fatiguent, si je quitte le chantier deux minutes, ils me font un problème". Malheureusement, c'est comme ça ! »⁹⁰

L'asymétrie instituée qui caractérise les rapports capital/travail dans la grande entreprise glisse lorsque l'on descend vers les entreprises de dimension plus petite vers un équilibre des forces qui donne lieu à une conflictualité plus chaude, quotidienne, incessante, au point que les patrons finissent par désespérer de la situation, ne percevant aucune lumière au bout du tunnel, aucun moyen de se dépêtrer de la crise (« *Malheureusement, c'est comme ça !* »). De même, Fayçal, le patron d'une petite entreprise de travaux publics (béton imprimé et dallage industriel), décrit une relation aux ouvriers des plus tumultueuses et considère que face à l'impuissance du patron

⁹⁰ Entretien réalisé 24/02/2017 à Alger.

au niveau microéconomique de l'entreprise, la gestion du conflit ne peut relever que d'une échelle plus haute, celle du politique :

« Non, non, dans le BTP, on ne rencontre pas de problème avec les ingénieurs qui sortent des universités. Le problème de main-d'œuvre se rencontre au niveau des ouvriers. Le problème en Algérie, c'est que le droit ne protège que l'ouvrier, il ne protège pas le patron. Par exemple, l'ouvrier peut s'absenter, ne pas venir deux jours, trois jours, ne pas passer de coups de téléphone, aller travailler chez un autre patron et on ne peut rien lui faire et il ne rendra pas de compte. Par contre, s'ils trouvent un salarié non assuré chez toi, alors tu devras rendre des comptes. Pour le dire en dialectal, le salarié est devenu patron et le patron est devenu salarié. On en est arrivé à un point où il faut crier sur le salarié pour qu'il travaille. Il n'y a pas de vrai contrat professionnel qui fait que le salarié est véritablement engagé avec son patron, du moins tant qu'il n'y a pas un problème grave entre le salarié et le patron. Dans les pays étrangers, dans le cadre d'un CDI, seul le patron peut prendre la décision de licencier un travailleur et si celui-ci veut quitter l'entreprise, il doit avoir des raisons valables, il doit expliquer pourquoi il part et il y a une enquête. Chez nous en Algérie, si le matin il n'a pas envie de se réveiller, il ne se réveille pas. Il peut faire ce qu'il veut et tu ne peux rien faire. On forme le salarié et dès qu'il est formé, il change totalement, il devient une autre personne. Et ainsi de suite, chaque jour il y a un nouvel épisode. Généralement, c'est le matin qu'on sait si le salarié va venir ou pas pour la journée. Et le samedi, on sait s'il va venir pour la semaine ou pas parce que le jeudi il reçoit sa paye. Et si je pouvais avoir 30 ou 40 salariés, je l'aurais fait. Mais malheureusement, on est obligé de se débrouiller avec les cinq ou six salariés qu'on a pu trouver. »⁹¹

Fayçal, ce jeune entrepreneur emblématique de la catégorie des petits patrons, ne réussit à obtenir ni l'assiduité du salarié sur le court terme ni sa fidélité sur le long terme. Cette conflictualité diffuse est, d'après notre enquête de terrain, caractéristique des rapports du petit patronat avec le salariat ouvrier. La relation patron-salarié se déroule dans une atmosphère anarchique, de quasi-guérilla, la hiérarchie ne faisant pas autorité, ce qui a pour conséquence que le rapport de domination n'est maintenu qu'au prix d'un affrontement de tous les instants. Les concepts d'« infra-politique » et de « résistance souterraine » développés par James Scott pour analyser les formes de lutte non organisées des paysans malaisiens s'appliquent parfaitement ici dans le cas du monde industriel : « Pour des sciences sociales habituées aux politiques relativement transparentes des démocraties libérales et aux contestations, manifestations et rebellions bruyantes qui font la une des journaux, la lutte circonspecte menée

⁹¹ Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen, traduit de l'arabe.

quotidiennement par des groupes subalternes se situe, tels des rayons infrarouges, au-delà du spectre visible. C'est en grande partie à dessein, comme nous l'avons vu, que cette lutte est invisible : elle correspond à un choix tactique né d'une conscience prudente de l'équilibre des pouvoirs. »⁹² Effectivement, les travailleurs subalternes dans les entreprises algériennes ne sont pas dans un rapport de force tel qu'ils pourraient déclarer une guerre ouverte à la classe des possédants. C'est pourquoi leur lutte reste discrète quoique permanente, visant à desserrer l'étouffement de la domination en profitant des faiblesses des entrepreneurs ou des failles institutionnelles du système.

Du point de vue des petits entrepreneurs, il s'agit, sans aucun doute, du problème vécu le plus grave auquel ils soient confrontés. Fayçal va même jusqu'à considérer que le comportement réfractaire du personnel est à l'origine de la stagnation de la petite entreprise, de son incapacité à sortir de son stade infantile. Une certaine virulence se dégage dans les propos à l'encontre des travailleurs tandis que sont pointés des manquements dans le cadre réglementaire mis en place par l'Etat. D'une certaine manière, à la tonalité du discours, l'on devine clairement que la responsabilité du problème est imputée à la main-d'œuvre tandis que la désignation des failles dans le code du travail semble constituer à un appel à plus d'Etat, comme si l'Etat devait armer juridiquement les chefs d'entreprise face à la menace représentée par les travailleurs. De son côté, Zakaria, le patron de microentreprise dans le recyclage de déchets, n'incrimine pas tant les salariés dont les salaires modiques ne peuvent constituer un socle d'implication et de motivation que l'Etat qui n'assume pas ses responsabilités en matière législative (refonte du droit du travail) et sociale (niveau de salaire) :

« On a un problème de main d'œuvre en Algérie. On a un problème législatif et social, surtout social. Au niveau de la législation, vous savez très bien que la loi de 90 de l'employé et de l'employeur n'a pas été touchée depuis cette date-là. On a touché au droit de la femme, on a touché au droit de la famille, à la loi de finances mais on n'a pas touché la loi de l'employé et de l'employeur. Elle est adaptée par rapport à un système ancien qui est social, celui des années 80. La loi adoptée en 90 est une loi adaptée à une économie des années 80. Et l'économie donne plus de faveurs à l'employé qu'à l'employeur [...] Comment ça se fait qu'un employé a plus de droit que moi ? Si j'ai un problème avec un salarié parce qu'il a des retards et que je lui donne un avertissement, il va faire une déposition au niveau de l'inspection du travail et il aura plus de droit que je n'en ai et je vais devoir payer. On n'arrive pas à contrôler d'une façon sociale et d'une façon législative. Et aussi le salaire minimum est très bas. Et puisqu'il y a une crise économique, les sociétés n'arrivent pas à

⁹² Scott, James C., « Infra-politique des groupes subalternes », *Vacarme*, vol.36, n°3, 2006, pp 25-29.

développer leurs bénéfices et elles ne peuvent pas donner plus que 18 000 [dinars]⁹³ à un salarié malgré qu'on sait très bien que le salaire n'est pas suffisant. Même à 18 000 on n'a pas de rentabilité avec un employé. A 18 000 dinars, le travailleur n'est pas rentable.»⁹⁴

Si le constat d'une domination mal assurée, toujours précaire de l'employeur sur le salarié est partagé avec les autres patrons de PME, le cadre réglementaire est ici nommément désigné comme étant à l'origine de la faiblesse du « contrôle social » au sein de l'entreprise. Prenant le contrepied de la majorité des petits entrepreneurs qui affublent les ouvriers de tous les maux, Zakaria situe l'origine du problème d'ingouvernabilité des entreprises du côté de l'Etat. Plus précisément, la législation du travail en vigueur dérive de la période étatiste et socialisante de l'économie et serait obsolète ou inadaptée au regard des évolutions économiques récentes qui ont permis au capital privé de s'imposer comme un acteur essentiel sur la scène productive. Par ailleurs, l'Etat brille par son absence quant à l'épineux problème que constitue le niveau de rémunération des travailleurs, en particulier celui du salaire minimum.

Les grandes entreprises connaissent ces difficultés dans le recrutement et la stabilisation de la main d'œuvre mais les vivent avec une acuité beaucoup moins grande. Des modèles du nouveau keynésianisme permettent dans une certaine mesure d'approcher cette réalité de gestion de la main d'œuvre par les entreprises algériennes. Les grandes entreprises ont réussi à surmonter relativement ce problème, à apaiser leur relation avec les ouvriers en versant des salaires plus élevés en moyenne que sur le marché ou salaires d'efficience selon Stiglitz et Shapiro⁹⁵, ce qui permet d'obtenir à la fois productivité et fidélisation de la force de travail. Dans le cas des PME, cette option est inenvisageable parce qu'elles ne génèrent pas assez de valeur et ne possèdent donc pas l'aisance financière des grandes entreprises qui leur permettraient d'agir en ce sens (*« elles ne peuvent pas donner plus que 18 000 [dinars] à un salarié malgré qu'on sait très bien que le salaire n'est pas suffisant. »*). En outre, les crises chroniques des hydrocarbures imposant la compression des dépenses de l'Etat pour les infrastructures conduisent automatiquement à la chute des profits des entrepreneurs qui dépendent des marchés publics et condamnent in fine les possibilités d'augmentation des salaires. Dans notre journal d'observation, nous avons consigné la teneur des échanges

⁹³ Pour rappel, un salaire minimum à 18 000 dinars en 2020 (soit un an avant son augmentation à 20 000 dinars) converti selon le taux de change parallèle – qui constitue le véritable taux de change – équivaut à 90 euros. Certes, le coût de la vie est plus bas en Algérie qu'en Europe mais ce salaire minimum est si faible qu'il ne permet pas la reproduction de la force de travail dans des conditions satisfaisantes pour une exploitation rentable sur le marché du travail.

⁹⁴ Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen

⁹⁵ Shapiro, Carl, et Stiglitz, Joseph, « Equilibrium Unemployment as a Worker Discipline Device », *The American Economic Review*, vol. 74, no. 3, 1984, pp. 433–444

téléphoniques avec deux dirigeants de fédération de PME décrivant l'acuité avec laquelle la crise des hydrocarbures de 2015 les avait affectés :

**Encadré 10 : Les petits patrons sous l'effet de massue des marchés publics
(Fragment 5 du journal d'observation)**

Pendant mon séjour à Alger, je profitais du temps libre assez important que m'avait laissé la défection des patrons que je devais rencontrer pour passer quelques coups de téléphones et me rendre dans certaines administrations. Tout d'abord, j'ai appelé le bureau du FNJE (Fédération nationale des jeunes entrepreneurs) en espérant obtenir un rendez-vous. Un dirigeant de la section me répondit et il était disposé à me rencontrer mais une semaine après seulement. Ne pouvant rester à Alger jusque-là, j'ai opté pour un mini-entretien téléphonique informel en improvisant quelques questions. De son discours, ce qui ressortait, ce n'était pas véritablement une critique structurelle de l'Etat algérien mais plutôt une sorte de plainte vis-à-vis de certains agissements de l'Etat, en particulier les fréquents retards de paiement depuis 2015, date du début de la crise liée à la chute du prix du baril. J'allais comprendre plus tard, en interviewant dans une autre ville un dirigeant de la CGEA (Confédération générale des entrepreneurs algériens) et qui me réitérera des propos similaires, que l'ensemble des petits patrons avaient été affectés lourdement par la crise pétrolière, plus précisément par la réduction des marchés publics ou les délais de plus en plus longs de mise en paiement par l'Etat. Avant de le rencontrer, ce dirigeant de la CGEA me déclarera au téléphone que les patrons de PME étaient à « l'agonie ». Dépendant des marchés de l'Etat et pris à la gorge par les retards de paiement, les petits patrons recherchaient, à travers la discussion avec un étranger, quelqu'un qui comprendrait leur souffrance et avec lequel ils pourraient extérioriser le mal qui les rongait. Lorsque deux jours plus tard, je le rencontrai en chair et en os, je pus me faire une idée de la manière dont les petits patrons, ou pour être plus précis les entrepreneurs affiliés à son syndicat, se représentaient le contexte économique dans lequel ils devaient mener leur activité. La crise affectait lourdement leurs affaires, l'époque faste où les marchés très nombreux, et donc faciles à gagner, était révolue, le rétrécissement des marges menaçait nombre d'entre eux de faillite et les licenciements dans une logique de compression des coûts devenaient monnaie courante.

En revanche, la description des tensions sociales capital/travail par Fayçal, le patron d'une petite entreprise de travaux publics, s'apparenterait davantage au modèle du « tire-au-flanc »⁹⁶ théorisé aussi par Stiglitz et Shapiro selon lequel le salarié, après signature du contrat de travail, pourrait se comporter de manière déloyale vis-à-vis de l'entreprise et de ses intérêts en ne fournissant pas les efforts attendus de lui. Le modèle du « tire-au-flanc » est véritablement descriptif de la manière dont les petits entrepreneurs en Algérie perçoivent, ressentent et vivent leur rapport aux ouvriers. Salah, le chef d'entreprise en installation de systèmes de surveillance électronique, se plaint lui aussi de ce qu'il considère comme une défection ou une déloyauté de la part de ses travailleurs :

⁹⁶ Shapiro, Carl, et Stiglitz, Joseph, *op.cit.*

« Moi je pense que c'est un problème, je sais pas, je sais pas si je peux te le dire en dialectal ou non, tu peux dire que ce sont des feignants, des feignants. Donc si je fais une annonce de recrutement, je vais recevoir des milliers de personnes, ces milliers ont tous des diplômes. Mais une fois que tu vas sur le terrain, il va travailler avec toi un mois sérieux, mais dès que tu t'absentes une fois, tu lui dis que tu dois partir pendant une semaine, alors cette semaine-là tu vas avoir des problèmes malheureusement. Donc on a beaucoup de problèmes avec les travailleurs. Je pense que c'est la vie de toutes les entreprises, la plupart des entreprises ont ce problème. »⁹⁷

Cependant, la limite de ce modèle du « tire-au-flanc », c'est qu'en adoptant le point de vue de l'entrepreneur, il ne recouvre pas toute la réalité du rapport complexe entre capital et travail et ce qui est perçu comme un manque de loyauté par le patron est souvent considéré par le travailleur comme un acte de résistance, une façon de se révolter contre des conditions de rémunération et de travail jugées indignes. Il n'en demeure pas moins qu'au final la relation du chef d'entreprise à ses salariés est objectivement très conflictuelle et les modalités peu normées de cette lutte exacerbent le ressenti de souffrance des parties adverses.

Au terme de notre analyse, il apparaît avec une certaine clarté que les dispositifs de promotion de la PME n'avaient que peu de chances de réussir dans le cadre de rapports sociaux de production faiblement institutionnalisés et animés par des formes de conflictualité diffuses et centrifuges. Les investissements que devaient impulser ces dispositifs n'affichaient pas de rentabilité et devenaient littéralement vains lorsque l'entreprise butait sur le recrutement, la stabilisation des équipes et le rendement des travailleurs. Prompt à intervenir ou s'immiscer dans tous les domaines économiques et sociaux, l'Etat algérien n'a pourtant consenti aucun effort pour pacifier le rapport capital/travail. Dans les pays industrialisés ou en voie d'industrialisation, la classe dirigeante prend fait et cause pour la classe capitaliste parce qu'elle la représente politiquement ou parce qu'elle considère que son essor permet d'atteindre le but ultime du développement économique. Le cas algérien ne relève pas de ce modèle, loin s'en faut, l'Etat ayant déserté le champ de la régulation des rapports économiques entre le patronat et le salariat. Ce retrait de l'Etat correspond en réalité à une neutralité stratégique dont la finalité est de voir les adversaires de classes se consumer dans une lutte incessante et sans débouché politique perceptible. Cette stratégie politique à la Ponce Pilate est sans doute la seule modalité par laquelle un Etat faible du point de vue de ses bases sociales et de sa légitimité peut continuer à surnager et se présenter comme au-dessus des parties en lutte. Cette stratégie peut être

⁹⁷ Entretien réalisé le 24/02/2017 à Alger.

coûteuse sur le plan politique si elle est perçue par les différentes parties en lutte comme une abdication de la part de l'Etat et c'est pourquoi, pour ne pas s'aliéner définitivement ces composantes sociales, la classe dirigeante est disposée à réaliser des gestes financiers (dispositifs de la PME) ou à lâcher du lest (tolérance de l'économie informelle).

2.3. Les injonctions contradictoires du financement public

Les contradictions institutionnelles de l'Etat qui fragilisent le monde de la PME en déformant la concurrence inter-capitaliste et le rapport capital/travail ne manquent pas d'affecter aussi la sphère de la finance. L'étude du financement externe des PME algériennes suppose toutefois de distinguer les facilités de financement offertes par les divers dispositifs publics de soutien à la création d'entreprises et à l'investissement des modalités classiques du financement bancaire.

L'Etat a élaboré un ensemble de dispositifs à caractère financier en direction des entreprises dont l'objectif originel était d'atteindre ce seuil minimal d'accumulation du capital (sous forme argent) à partir duquel la création et la croissance des entreprises devenaient possibles. Le tissu des PME en Algérie, livré à lui-même, était structurellement incapable d'enfanter une industrie en raison de la trop faible concentration du capital qui le caractérisait. Les dispositifs publics avaient ainsi pour objectif de dynamiser la petite entreprise privée par une injection de capitaux. Les dispositifs ANGEM (Agence de gestion du micro-crédit), ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) devaient ainsi permettre la création et l'extension des microentreprises au moyen de crédits accordés à taux zéro et d'exonérations fiscales importantes. L'ANDI (Agence nationale de développement de l'investissement), si elle ne constitue pas un organisme de facilitation du financement en tant que tel, devait au moins permettre, par les avantages fiscaux accordés, de consolider les fondamentaux financiers des entreprises et de stimuler leurs investissements. Au cours des années 2010, les avantages octroyés par ces différentes agences publiques ont été augmentés, ce qui a permis à nombre de porteurs de projet et de petits entrepreneurs de recourir massivement à l'emprunt, notamment auprès des banques publiques. Les patrons de PME que nous avons interviewés étaient en effet tous des clients des banques algériennes parce que les banques étrangères, d'installation récente, ne possèdent qu'un maillage territorial très clairsemé et se concentrent quasi-exclusivement sur le financement des très grandes sociétés, se comportant ainsi comme des banques d'affaires.

Cependant, la baisse du coût de crédit induite par ces dispositifs publics était loin de répondre à l'ensemble des besoins de financement des différentes catégories de patrons de PME. Ces avantages financiers n'ont en effet profité qu'aux microentreprises nouvellement créées dans le cadre de ces dispositifs et les PME anciennement installées n'ont pas connu, de ce point de vue, une amélioration de leur situation. Sans doute faut-il signaler à ce niveau-là que tous les patrons de PME ne contractent pas d'emprunt, soit qu'ils se contentent de leur capacité d'autofinancement ou parce qu'ils se refusent, pour des raisons religieuses, à verser des intérêts. D'autres entrepreneurs ont tout simplement été dissuadés de faire appel au financement bancaire en raison du parcours du combattant qu'il suppose. Mohamed, directeur financier d'une grande PME dans la fabrication de boissons, revient ici sur l'amère et unique expérience de constitution d'un dossier d'emprunt :

« Les taux que proposent les banques actuellement sont très élevés et ne nous permettent pas d'être rentables. Pour un emprunt de 10 millions de dinars, tu te retrouves à payer 15 millions de dinars. Malgré tout, nous avons contracté à une seule reprise un crédit. Mais la banque en question était une catastrophe surtout en termes de communication. Quand on a fait le dossier d'emprunt, ça a été aussi compliqué que d'envoyer une navette de la NASA dans l'espace. Ils te demandent trop de paperasse, et quand je dis trop, c'est trop : ils te demandent une étude, le bilan des 4 ans, le bilan prévisionnel et d'autres justificatifs jusqu'à ce que tu t'épuises. On a quand même finalement constitué le dossier mais notre contact au niveau de la banque était vraiment nonchalant. Dès le départ, il ne nous a pas dit tous les éléments nécessaires pour constituer le dossier. Puis petit à petit, on nous a demandé tel et tel papier et ça n'en finissait pas. Déjà, s'il nous avait dit que la procédure serait aussi longue, nous ne nous serions même pas engagés. Le problème ce sont donc les banques étatiques, elles sont restées dans un système ancien et de ce fait, leur fonctionnement est très lourd. Nous on recherche des traitements beaucoup plus fluides parce que ces problèmes de paperasse, nous ne les avons pas qu'avec les banques, nous les avons aussi avec les impôts. »⁹⁸

A l'instar de la classe des grands patrons (Cf. Partie 2-Chapitre 1), les dirigeants de PME qui ont sollicité des prêts bancaires dénoncent les banques publiques algériennes sur deux plans : la lourdeur de leur fonctionnement et leur inadaptation structurelle à l'économie moderne. Le fonctionnement très bureaucratique des banques publiques peut assurément faire ployer une entreprise en raison des coûts financiers, de la longueur des délais et de l'impact psychologique qu'il génère (« ça a été aussi compliqué que d'envoyer une navette de la NASA dans l'espace »).

⁹⁸ Entretien réalisé le 29/02/2020 à Sidi Bel Abbès.

Pour Mohamed, la démarche d'obtention d'un prêt bancaire, loin de constituer un tremplin pour l'entreprise, s'est transformée en un carcan institutionnel. Il peut arriver qu'un projet d'investissement ou qu'une innovation périclite avant même que le délai d'obtention d'un crédit ne soit écoulé et c'est la raison pour laquelle des entrepreneurs renoncent à s'engager avec les banques. Tayeb, qui possède une petite industrie produisant de l'aliment de bétail et des viandes blanches, considère que le recours aux banques publiques a pour eu seul effet de ralentir, de brimer ou d'empêcher les initiatives privées comme la création d'entreprise ou les projets d'investissement :

« Pour te dire les choses de manière claire, le financement étatique et les banques, c'est zéro. Il faut trouver un autre financement parce que si tu attends le financement des banques, le projet que j'ai commencé en 2011, je ne l'aurais certainement pas encore mis en route aujourd'hui, je ne serai toujours pas entré en production. Or, je suis rentré en production ça fait 5 ans. J'ai commencé en considérant que l'État était absent. Et ça, ça reste entre nous. Dès que tu as à faire à l'Etat, c'est un casse-tête, trop de bureaucratie, les problèmes et tout. Donc quand j'ai commencé, j'ai commencé avec l'autofinancement. L'autofinancement ne m'a pas empêché de m'étendre au contraire. Quand tu commences petit, le développement se fait naturellement, il n'est pas dopé, il est réel, il est réel. »⁹⁹

Tayeb ne perçoit que des désavantages dans le financement bancaire que ce soit des délais d'attente industriellement mortifères ou des effets de stimulation purement artéfactuels. La solution de premier choix aurait été effectivement une collaboration féconde banque/industrie comme celle qui existe dans les pays industrialisés mais en Algérie les patrons ne peuvent choisir qu'entre des solutions sous-optimales, c'est-à-dire qu'ils n'ont que le choix de l'embarras : compter sur l'autofinancement seul (premier choix sous-optimal) reste une option moins dommageable qu'une dépendance au crédit bancaire (second choix sous-optimal).

Mêmes les opérations bancaires courantes sont génératrices de coûts supplémentaires pour les entreprises en termes financiers et en termes de temps ainsi que l'explique Sirine, la dirigeante d'une agence de tourisme proposant des séjours en Algérie et dans les pays du Golfe :

« Les banques en Algérie, elles ont un retard monstre sur le développement. Cette fois-ci, je vais vous donner un exemple. Pour payer un terrain, j'ai donné moi-même un chèque au Trésor public, et avant de donner ce chèque, j'ai été à la banque et je dis : " voilà j'ai présenté un chèque d'un montant important, donc voilà il ne faut absolument pas refuser ce chèque. Regardez si tout est bon. Elle m'a dit oui tout est bon. Vous pouvez donner à partir du ..., c'est bon ." Donc moi j'ai donné ce chèque et il revient impayé. Alors quand il

⁹⁹ Entretien réalisé le 27/11/2018 à Sidi Bel Abbès.

revient impayé de la part du Trésor, pour nous les entrepreneurs, on a une taxe de rejet. Cette taxe, elle est importante par rapport au montant. Donc regardez un peu, moi j'ai rien compris ! Là j'ai appelé ma banque, ils me disent : " oui effectivement parce que la conseillère n'était pas là. " Elle était en vacances. Alors quand elle est en vacances, le chèque ne passe pas car c'est elle-même qui reconnaît votre signature. »¹⁰⁰

Plus tard au cours de l'entretien, cette même cheffe d'entreprise fera mention d'un autre type de lourdeur bureaucratique lié à l'archaïsme du fonctionnement des banques :

« On va dire tout ce qui est banque, tout ce qui est structure financière, l'Algérie est vraiment en retard, en retard. Pour faire un transfert à l'étranger, un transfert pour nous-même, même pas pour l'entreprise, ça prend des dizaines de jours. Alors autant prendre un billet qui coûte 300 € et ramener son argent ici. Ça c'est une difficulté majeure, on va dire. »¹⁰¹

Ainsi, une partie des entrepreneurs évitent dans la mesure du possible le système bancaire non seulement en ce qui concerne les engagements financiers lourds comme le crédit mais aussi pour les transactions monétaires ordinaires. Le fonctionnement bureaucratisé des banques – qui n'est pas l'expression d'une modernité capitaliste au sens wébérien du terme mais celle d'une obsolescence des modalités organisationnelles et procédurales d'un capitalisme stationnaire – génère un effet répulsif sur une grande partie des patrons de PME.

Mais le paradoxe économique ou sans doute l'ironie de l'histoire provient du fait que le système bancaire public a tendance à refouler l'autre partie des patrons de PME qui souffre d'un besoin irrépressible de capital et qui en conséquence a sollicité un crédit. De même que la catégorie basse de la grande entreprise, les PME – en général celles qui ont une composition organique du capital¹⁰² relativement élevée et qui pour cette raison peuvent difficilement se passer du crédit – subissent un rationnement du crédit qui limite leur possibilité de croissance. Ali, le patron à la tête de deux sociétés, dans la concession automobile et dans le BTPH, observe une évolution assez nette des banques vers un durcissement d'octroi du crédit :

« C'est vrai que ces dernières années, il existe des difficultés pour obtenir des crédits bancaires. Surtout, le secteur BTPH est ciblé par les banques, donc les banques rejettent les financements pour les projets du BTPH. Parce que les projets du BTPH mettent beaucoup de temps à se mettre en place, question de cautionnement, en particulier le cautionnement des bons d'exécution. Actuellement les banques rejettent le financement

¹⁰⁰ Entretien réalisé le 04/04/2017 à Bordeaux.

¹⁰¹ Entretien réalisé le 04/04/2017 à Bordeaux.

¹⁰² La composition organique du capital correspond chez Karl Marx au rapport capital constant/capital variable.

des entreprises du BTPH. Avant oui, il y a 10 ans, on travaillait à l'aise, même les banques recherchaient les entreprises, elles démarchaient les entreprises solvables et qui travaillaient bien ici dans la région. Même nous, on était sollicité par pas mal de banques.

»¹⁰³

C'est sans doute au niveau de la filière BTPH que les contradictions institutionnelles du capitalisme algérien se manifestent avec le plus d'acuité et de netteté. D'un côté, l'Etat mène une politique de construction d'infrastructures et de logements de grande envergure et attire une masse considérable de capitaux privés par la distribution de marchés publics. Il soutient aussi les entreprises qui activent dans le domaine par ses dispositifs, les plus petites par l'ANSEJ et les PME plus grandes par l'ANDI. De l'autre côté, les banques publiques se montrent très récalcitrantes quand il s'agit d'octroyer les crédits qui leur permettraient de réaliser les projets de construction. Nous avons évoqué plus haut le cas emblématique de Réda, patron d'une petite entreprise de BTPH, qui avait réussi à acheter le matériel grâce au prêt ANSEJ à taux zéro, matériel cependant qu'il n'a jamais pu faire fonctionner parce que les banques lui ont refusé le prêt qui lui aurait permis de se constituer un fonds de roulement.

Sur un mode enjoué, Ammar, entrepreneur dans le BTPH, explique pourquoi l'adage selon lequel « on ne prête qu'aux riches » s'applique parfaitement en Algérie :

*« Vous parlez de la banque, si elle joue le jeu. Le financement, on a ce problème. La banque ne prend pas de risques. Banques publiques comme banques privées, elles dépendent toutes du gouverneur de la Banque [centrale]. Les mêmes lois s'appliquent qu'elles soient privées ou publiques. Moi je pense qu'au niveau du financement des entreprises, les banques ne jouent pas le jeu. Les banques ne prennent pas de risques et ça, ça étouffe les PME. Et puis il y a une anecdote, on dit que les banques en Algérie donnent l'argent à ceux qui en ont. C'est une anecdote et c'est vrai. Ceux qui ont de l'argent, la banque leur fait confiance. Celui qui en a besoin pour lancer un programme, c'est très difficile. Mais les banques ne jouent pas le jeu en Algérie et en connaissance de cause. »*¹⁰⁴

En définitive, les politiques publiques en direction des PME n'ont pas permis à la classe capitaliste de consolider ses positions économiques ni produit d'effet industrialisant à l'échelle macroéconomique. Les divers dispositifs publics ont été privés de toute efficacité économique par un contexte politique et un environnement institutionnel dont les forces surplombantes

¹⁰³ Entretien réalisé le 02/03/2020 à Sidi Bel Abbès.

¹⁰⁴ Entretien réalisé le 28/02/2017 à Sidi Bel Abbès.

agissaient en sens contraire. Les finalités politiques de cohésion sociale ont rapidement écrasé les objectifs économiques affichés de transition industrielle tandis que l'architecture institutionnelle globale héritée de la période étatiste et socialisante a englouti comme un tourbillon les modestes effets que pouvaient laisser filtrer ces divers dispositifs. Toutes les modalités institutionnelles structurant la concurrence inter-capitaliste, le marché du travail et le système financier ont fait périlcliter l'ensemble des réformes et mesures économiques prises depuis le début des années 2000.

Nous avons ainsi montré que la promotion de la PME a échoué sur le plan industriel parce que les visées sociopolitiques qui lui ont subrepticement été assignées ont fini par écraser ses objectifs économiques initiaux. Mais à ce stade, sans doute est-il possible de questionner, au regard des expériences industrielles menées dans les pays du Sud, le choix initial d'une stratégie économique fondée sur la PME qui, pour ses concepteurs, n'était pas totalement dénué de velléités industrialistes. Une perspective de comparatisme international, en particulier avec le cercle des économies émergentes, montre toutefois que la nouvelle stratégie algérienne de développement mise en place depuis 2001 apparaît, au-delà de son atypisme, fondamentalement problématique.

Les expériences historiques des pays émergents d'Asie et d'Amérique du Sud présentent toutes cette caractéristique économique essentielle à savoir que l'essor économique a correspondu à un processus descendant d'industrialisation qui part de la formation de grands groupes industriels et aboutit à la densification du tissu des PME. C'est en s'appuyant sur le grand capital privé, sur les grands groupes industriels et sur des banques modernes que les Etats autoritaires du Sud ont pu enclencher et mener à son terme la transition industrielle. Les grands patrons sont seuls à disposer de la masse de capitaux suffisante pour réaliser des investissements industriels à grande échelle, sortir le pays de son stade agraire ou le défaire de l'emprise des tendances commercialistes et spéculatives de l'import et créer in fine une dynamique économique ascensionnelle grâce à ses effets d'entraînement sur les PME. Quelle que soient les expériences nationales de développement considérées d'Asie de l'Est, d'Amérique latine ou d'Afrique, la transition industrielle a toujours reposé sur une collaboration tacite et puissante entre le pouvoir politique et la classe des grands capitalistes. La classe dirigeante, animée par un projet de développement économique, s'appuie en quelque sorte sur les classes possédantes pour le réaliser en faisant d'elles l'acteur central de la transformation structurelle de l'économie. Les PME n'ayant pas la capacité d'enfanter l'industrie, c'est au contraire l'industrialisation qui crée les débouchés et l'activité des PME. Ce modèle d'industrialisation par le haut et descendant qui enjambe la phase concurrentielle du développement capitaliste tient aux conditions

internationales spécifiques dans lesquelles se déploie la seconde transition industrielle. Le stade impérialiste du capitalisme et les formes acerbes de domination et de concurrence qu'il impose aux pays du Sud forcent ces derniers, s'ils veulent avoir une chance de s'industrialiser, à évoluer précocement et sans délai vers le capitalisme monopoliste et ce raccourci ou ce bond historique ne peut se réaliser que sous l'égide de l'Etat, par le soutien multiforme, énergétique et permanent accordé à la bourgeoisie indigène.

A contrario, la nouvelle stratégie de développement algérienne est une stratégie que nous proposons de qualifier de « modèle ascendant d'industrialisation », la densification du tissu des petites unités productives devant à terme générer des entreprises de taille moyenne dont la production pourrait se substituer aux importations, voire même être exportée. Dans sa phase liminaire, la stratégie d'industrialisation était sans doute pensée comme un processus de gravisement des échelons, d'une montée en puissance des PME soutenue et encadrée par l'Etat. Plus précisément, en raison de l'incapacité des grandes entreprises publiques à générer à elles seules l'industrialisation du pays, les décideurs politiques ont sans doute imaginé que les PME pouvaient créer une industrie pour peu qu'elles s'insèrent dans un rôle de sous-traitance auprès des grands monopoles d'Etat ou des firmes multinationales¹⁰⁵. Rien cependant n'est venu abonder dans le sens de la formation d'une liaison synergique entre les grands groupes industriels et les PME. D'une part, les entreprises publiques algériennes ne pouvaient pas jouer un rôle économique moteur pour les PME dans la mesure où, depuis le milieu des années 1980 et malgré les processus de restructuration, elles se trouvaient elles-mêmes en grande difficulté, comme frappées de léthargie, incapables de dégager du profit et maintenues en vie par les recapitalisations régulières qu'autorise l'existence d'une rente des hydrocarbures. D'autre part, les dirigeants des firmes multinationales percevaient avec dédain le tissu des PME algériennes, essentiellement constitué d'entreprises de taille modique et très peu ancrées dans l'activité industrielle. Comme aucune mesure étatique n'est venue les contraindre à recourir à des fournisseurs locaux, les firmes multinationales ont préféré organiser leurs filières d'importation des intrants.

De manière plus générale, la comparaison sur le temps long des deux grands modèles d'industrialisation adoptés en Algérie – sous Boumediene (1965-1978) et sous Bouteflika (1999-2019) – montre que, s'ils sont fondamentalement différents dans leurs formes, ils

¹⁰⁵ Il faudra attendre la Loi d'orientation sur le développement de la PME du 10 janvier 2017 pour qu'une tentative de mise en cohérence des différentes politiques publiques apparaisse au travers de l'article 30 qui stipule la volonté de développer la sous-traitance des PME. Pour la première fois depuis 2001, la politique de promotion de PME n'est plus pensée isolément mais en relation avec la dynamique de création d'infrastructures dont la charge est essentiellement assumée par des entreprises étrangères.

affichent une similitude frappante dans leurs contenus : une dissymétrie radicale par rapport aux stratégies économiques d'émergence existantes à l'international, dissymétrie liée à l'éviction de la grande bourgeoisie du projet national de développement économique. Dans les pays du Sud qui s'étaient mobilisées pour amorcer la transition industrielle, qu'ils aient opté pour la stratégie de substitution d'importation ou la stratégie de promotion des exportations, l'Etat s'est associé à la bourgeoisie locale qu'il a considérée comme un partenaire-clé ou comme l'agent-vecteur du processus d'industrialisation. A l'inverse, l'Etat algérien a voulu faire reposer la poussée industrielle des années 1970 sur le seul secteur public tandis qu'il a misé dans les années 2000 sur un développement écartelé entre le capital étranger et les PME locales, marginalisant de facto le grand patronat indigène. En Algérie, une sorte d'illusion idéologique tenace a régné dans les milieux politiques, illusion selon laquelle il était possible de transformer économiquement le pays sans véritablement s'appuyer sur la classe des grands entrepreneurs, de créer un capitalisme avancé sans véritables capitalistes. La classe dirigeante algérienne est ainsi animée dans ses rapports à la grande bourgeoisie par des dispositions à la domination et à la négation, dispositions d'autant plus puissantes efficaces qu'elle possède un ancrage historique qui remonte aux premiers temps de l'indépendance. Parmi les facteurs d'explication de la prégnance et de la persistance de cet éthos anti-bourgeois se trouve aussi la crainte irrépressible que suscite la perspective d'une montée en puissance de la classe capitaliste, de sa structuration en force politique autonome. Un tel changement dans la configuration sociétale du pays signifierait une recomposition du pouvoir politique, une mise en cause de l'autoritarisme du régime qui n'offrent aucune certitude aux dirigeants actuels de pouvoir conserver leurs places.

Chapitre 7 : Les petits patrons et les autorités politiques : une alliance non collaborative

La clé de compréhension de l'absence d'une stratégie économique fructueuse ou de l'incapacité de la classe dirigeante à formuler des politiques publiques adaptées aux spécificités du contexte économique national réside dans le type de rapport que l'Etat entretient avec la classe capitaliste, en l'occurrence ici avec ses couches inférieures représentées par les patrons de PME. Nous avons démontré dans la première partie, à la lumière des expériences d'industrialisation d'Asie et d'Amérique du Sud, que la condition sociopolitique fondamentale de l'émergence économique tenait à la cristallisation d'un axe hégémonique unissant la classe dirigeante et le patronat. C'est en effet cet encastrement au sein du bloc au pouvoir et cette alliance collaborative au sommet de l'Etat qui seuls peuvent donner naissance à une stratégie économique et des politiques publiques que les entrepreneurs peuvent investir et s'approprier pour les convertir en succès industriels. Nous avons montré dans la deuxième partie que, dans le cas algérien, les tendances à l'antagonisme qui avaient pris corps dans les rapports entre dirigeants politiques et grands patrons obéraient cette possibilité de réformer l'architecture institutionnelle existante dans le sens de la protection et de la promotion des intérêts du grand capital privé et d'imprimer in fine à l'évolution économique une trajectoire ascendante d'industrialisation.

Notre objectif dans ce chapitre est d'analyser les raisons pour lesquelles, si une alliance globale a été nouée par l'Etat avec les patrons de PME, celle-ci est demeurée stérile sur le plan de la construction d'un modèle de développement industriel. Les rapports entre les petits patrons et le pouvoir politique sont constitués de relations relativement apaisées, d'un ensemble de liens de solidarité qui cependant ne se concrétisent jamais en relation constructive de partenariat économique. L'hypothèse défendue ici veut montrer que les phénomènes de soutien mutuel qui se manifestent dans cette relation asymétrique sont restés cantonnés à la sphère politique étroite de la légitimation et de la loyauté et dérivent bien plus de la position structurelle de classe de la petite propriété capitaliste que des interactions économiques entre l'Etat et les petits patrons qui au contraire semblent jouer négativement sur cette relation. Dans cette

perspective, nous analyserons dans un premier temps le loyalisme politique des petits patrons à l'égard du pouvoir central (Section 1). Nous montrerons ensuite que, dans leurs rapports aux autorités locales, les patrons de PME apparaissent comme un groupe politiquement fragmenté et donc structurellement incapable de tendre vers une alliance coopérative de classe avec l'Etat (Section 2).

1. Le loyalisme des petits patrons à l'égard du pouvoir central et ses déclinaisons

Comme pour les grands chefs d'entreprise, nos investigations nous ont permis de repérer un ensemble de pratiques et de représentations convergentes des petits entrepreneurs à l'égard de l'Etat qui forment une posture politique générale et viennent se condenser en un noyau idéologique de classe. Sans doute faut-il signaler d'emblée que les petits patrons ne présentent pas au niveau politique et idéologique le même niveau de cohésion que le grand patronat et un nombre non négligeable d'entre eux s'écartent ou ne partagent que partiellement les conceptions centrales de leur groupe social. Cela tient tout autant à la plus grande hétérogénéité de leurs conditions objectives d'activité qu'au tiraillement d'ordre structurel, souvent observé par les auteurs marxistes, entre apologie et dénigrement d'un système capitaliste qui promeut leurs intérêts économiques mais dont l'évolution menace régulièrement de les écraser. Pour cerner le type de rapport prévalant entre les petits patrons et l'Etat et ses effets sur le plan développemental, nous avons focalisé l'analyse sur les tendances dominantes ou saillantes de leur éthos politique et idéologique sans toutefois nier les tendances divergentes lorsque celles-ci possédaient un certain enracinement dans ce groupe social.

Afin de caractériser le positionnement politico-idéologique des petits entrepreneurs à l'égard de l'Etat, nous leur avons adressé, dans le cadre des entretiens, une série de questions portant sur les deux grandes thématiques que sont leurs relations concrètes aux instances du pouvoir central – essentiellement le personnel administratif parce que les petits entrepreneurs ne réussissent que rarement à créer des contacts avec les dirigeants centraux – et leurs conceptions du rôle du personnel politique ou administratif dans l'économie. L'étude des rapports objectifs/subjectifs à l'administration (premier axe thématique) nous a permis de cerner de manière globale l'idéologie du petit patronat : il ressort ainsi de nos investigations empiriques que les petits patrons, à l'inverse du grand patronat qui est animé d'une conscience

de classe subversive, développent une idéologie loyaliste à l'égard de l'Etat, de ses institutions et de ses représentants. Mais c'est assurément en questionnant les entrepreneurs sur le rôle économique de l'Etat (second axe thématique) que les éléments typiques d'une idéologie de classe ont affleuré avec le plus de netteté. La stratégie de conduite de l'entretien, qui a consisté à décliner cette thématique en une série de questions convergentes et chevauchantes portant sur les dispositifs de politiques publiques, la stratégie actuelle de développement, les perspectives futures d'une émergence économique ou les relations économiques internationales de l'Algérie, nous a permis de tendre vers une caractérisation plus serrée de la subjectivité politique des petits entrepreneurs et la mise en lumière de foyers idéologiques qui, s'ils ont en partage le dénominateur du loyalisme, n'en sont pas moins disparates. Il apparaît ainsi, d'après l'analyse de nos matériaux d'enquête, que la légitimité et la fidélité témoignées à l'Etat subissent des variations en fonction du groupe de petits patrons considéré et revêtent trois formes contrastées : le loyalisme conservateur des petits patrons économiquement dépendants de l'Etat, le loyalisme optimiste des petits patrons politiquement connectés et le loyalisme critique des petits patrons assistés.

1.1. Le loyalisme comme matrice idéologique des petits patrons

L'indicateur le plus immédiat de l'adhésion ou du soutien politique apporté à l'Etat par les petits entrepreneurs est constitué du rapport objectif et subjectif à l'administration. Dans l'ensemble du spectre des entrepreneurs interviewés (grands patrons du privé, patrons moyens du privé, petits patrons du privé, dirigeants de sociétés publiques), les patrons de la petite entreprise privée sont les seuls à percevoir l'administration sous un jour positif et leurs discours tranchent en particulier avec les conceptions des grands chefs d'entreprise qui la considèrent comme l'obstacle majeur dressé devant l'activité économique, pointant systématiquement ses lourdeurs bureaucratiques quand ce n'est pas l'obsolescence de ses modes de fonctionnement. Pour les petits patrons, l'administration ne constitue ni un frein ni un blocage pour l'essor de l'entreprise et bien plus, ses procédures auraient tendance à gagner en fluidité avec le temps ainsi que le mentionne Fayçal, dirigeant d'une entreprise de travaux publics spécialisée dans le béton imprimé et le dallage industriel :

« Oui, on a rencontré des gens qui nous ont donné un coup de pouce, qui nous ont fait confiance et qui nous ont donné des chantiers au sein de la willaya. On a fait du bon travail, puis petit à petit, on a commencé à nous connaître surtout pour notre qualité supérieure. »

Hamdoullah, on avait le titre de bonne entreprise dans le domaine [...] Quand tu travailles avec l'administration, certes il y a quelques complications au niveau de la paperasse, mais maintenant ça va, les choses commencent à s'améliorer, la paperasse a aussi diminué. »¹⁰⁶

La singularité de ce point de vue sur l'administration tient aussi au fait que celle-ci puisse effectivement jouer un rôle de promotion de l'entreprise (« *des gens qui nous ont donné un coup de pouce* »). Au regard du réquisitoire dressé par les grands patrons à l'encontre de la bureaucratie, le fait-même que des petits patrons soient accompagnés et soutenus par des agents de l'administration relève a priori de l'énigme. Sauf à postuler que les personnels administratifs n'adoptent pas les mêmes types de comportement en fonction des catégories d'entrepreneurs dont ils ont la charge, plus diligents à satisfaire les demandes des petits patrons que celles des grands chefs d'entreprise. Si cette hypothèse d'une absence d'universalité ou d'une plasticité de l'administration dans ses relations au public est avérée, cela signifie que ses modes de fonctionnement et de traitement des dossiers ne sont pas indépendants du politique, qu'ils sont en partie dictés par les intérêts supérieurs des autorités en place. Dans le cas de Fayçal, il est tout à fait probable que le soutien administratif dont il a bénéficié soit lié au fait que son entreprise réponde essentiellement à des marchés publics et que les dirigeants politiques locaux aient besoin d'entrepreneurs comme lui pour réaliser leur agenda politique. Dans cette perspective, l'administration s'érigerait de manière ordinaire en facteur de blocage de l'activité capitaliste tandis qu'elle produirait des effets stimulants de manière plus épisodique. Cette première hypothèse explicative de la positivité de l'administration peut sans doute être redoublée par une seconde liée à la structuration même des perceptions des petits patrons économiquement dépendants de l'Etat. Parce que leur existence économique et la poursuite de leurs affaires ne sont pas concevables sans la commande publique, cette catégorie de petits patrons a tendance à minorer quasi-inconsciemment les entraves posées par l'administration et de manière générale les limites institutionnelles de l'Etat.

Cette approche positive de l'administration en tant que manifestation du loyalisme à l'égard de l'Etat, caractéristique des petits patrons dépendants, irradie l'ensemble du discours de Nawel, une ingénieure en électro-technique promue DRH dans une société de travaux d'électricité industrielle et occupant de fait la fonction d'adjointe du patron :

« Nous n'avons pas véritablement de problème avec l'administration. Les choses sont un peu plus difficiles, c'est vrai, depuis qu'il y a la crise économique. En réalité, lorsque l'administration connaît bien l'entrepreneur, tout se passe bien et ce n'est pas une question

¹⁰⁶ Entretien réalisé à Tlemcen le 23/04/2017, traduit de l'arabe.

de corruption. C'est une question de sérieux. Quand je constitue mon dossier pour un projet et qu'ensuite je vais le déposer à la Sonelgaz [Société publique de commercialisation de l'électricité et du gaz], ils traitent en général rapidement mon dossier parce qu'ils me connaissent et connaissent le sérieux de mon entreprise. On a une très bonne image auprès de l'administration. Quand on se rend auprès de l'ANDI [Agence nationale de développement de l'investissement], ils nous disent : "donnez-nous vos papiers, c'est bon". Au niveau des impôts, ils nous disent : "c'est bon". Au niveau de la CNAS [Caisse nationale d'assurance sociale], c'est pareil. Parce que quand ces administrations font des contrôles, elles trouvent que tout est en règle. Nous ne rencontrons pas de graves problèmes avec l'administration. Le seul problème que l'on rencontre est au niveau du recouvrement, des retards de paiement par l'État. »¹⁰⁷

La seule récrimination de Nawel à l'égard de l'administration renvoie aux délais de paiement par l'Etat qui s'allongent indéfiniment en période de crise économique et qui peuvent handicaper l'entreprise. Pour le reste, le fonctionnement des différentes structures administratives est affublé des qualités de fluidité, de rigueur, de transparence au point que l'on pourrait croire que grands et petits patrons ont affaire à deux administrations parallèles. Mais comme nous l'avons déjà expliqué, le fonctionnement sur injonction politique de l'administration est à l'origine du traitement discriminé des différents segments du patronat. Lorsque les autorités politiques ont, dans le cadre de leur programme de construction d'infrastructures, besoin d'un entrepreneur, elles peuvent faire en sorte d'accélérer les procédures administratives et à l'inverse semer d'embûches le parcours d'un autre patron qui présenterait une menace quelconque, deux postures extrêmes de l'administration qui ne remettent pas en cause un fonctionnement au long cours très bureaucratisé et globalement inhibant pour l'activité industrielle. A suivre les explications de Nawel sur les éventuels blocages administratifs qui dériveraient de la corruption des entrepreneurs, l'on est frappé de la similitude de ce discours avec le point de vue développé par les administrateurs eux-mêmes. Il s'agit effectivement du même argument sur la délinquance patronale que celui avancé par Adam, le directeur technique d'une agence foncière mentionné plus haut (Cf. Chapitre 3-Section 3). En tant que bases sociales du pouvoir politique – sans doute les rares foyers de légitimité dont dispose l'Etat –, le personnel de la fonction publique et les petits patrons produisent des discours qui convergent vers la justification de l'ordre politique institué, discours qui fonctionnent selon les principes universels aux idéologies de filtration des faits et de distorsion des faits par un phénomène d'amplification/atténuation. L'idéologie loyaliste

¹⁰⁷ Entretien réalisé à Sidi Bel Abbès le 26/02/2020, traduit de l'arabe.

partagée par ces groupes d'agents sociaux ne remet pas en cause leur intégrité – ils pensent la réalité sociale en toute bonne foi – mais cette idéologie exerce sur leurs modes de perception une force irrésistible qui les pousse en l'occurrence ici à faire des actes de délinquance économique le facteur exclusif de la paralysie administrative observée. Par ailleurs, les chefs d'entreprise qui se plaignent et dénoncent régulièrement le poids mort de l'administration n'appartiennent pas aux catégories les plus corrompues du patronat qui abhorrent généralement les postures de contestation politique, qui font plutôt profil bas ou revendiquent à l'inverse ouvertement leur positionnement pro-système à l'instar des oligarques. Enfin, même si la délinquance des entrepreneurs était si massive qu'elle figerait l'administration, la responsabilité ultime en reviendrait malgré tout à l'Etat qui n'aurait pas été en mesure de combattre le fléau de la corruption et de régulariser le fonctionnement de ses institutions.

Au final, le loyalisme du petit patronat à l'égard de l'Etat s'explique par deux variables structurelles. En premier lieu, l'absence de base économique indépendante de cette classe sociale – son activité économique est largement tributaire du soutien économique et institutionnel de l'Etat – constitue la variable directe qui la pousse à se poser en base sociale de l'Etat. En second lieu, la faible envergure de l'activité de cette classe sociale constitue une variable indirecte de légitimation de l'Etat en ce sens qu'elle borne son champ de perception politique, le petit patron ne pouvant déceler, ou seulement de manière très sporadique, les limites générales de l'action de l'Etat.

1.2. Le loyalisme conservateur des petits patrons dépendants

Mais, plus encore que pour le sujet relativement circonscrit de l'administration publique, c'est autour de la vaste question de l'émergence économique de l'Algérie que viennent s'agglomérer avec le plus de netteté les traits typiques de l'idéologie loyaliste du petit patronat. Si cette question de l'émergence économique est si polarisante sur le plan idéologique, cela tient au fait que l'Etat a érigé lui-même le développement économique en question prioritaire de son agenda et pilier central de sa légitimation. Par ailleurs, les conceptions idéologiques des agents interviewés ont tendance à s'exprimer d'autant plus aisément que les sujets abordés sont vastes, peu techniques et très politiques comme la question de l'émergence. Il ressort de nos investigations que la majorité des petits entrepreneurs ne souscrivent pas l'idée d'un Etat algérien qui se serait mué en Etat développementaliste. Ils admettent volontiers le constat d'échec

de l'industrialisation à l'instar des grands patrons mais se distinguent de ces derniers au niveau de l'imputation des causes. Si pour les grands patrons, comme nous l'avons montré dans la partie 2, la classe dirigeante a failli dans sa mission de construction d'une économie productive, s'ils vont jusqu'à considérer cette classe dirigeante comme la source-même du blocage économique, les petits patrons n'incriminent pas l'Etat et ne dérogent pas au loyalisme qui reste fermement chevillé à leur conception du monde. Les petits patrons, dans leur grande majorité, s'ils actent l'absence de développement économique, en dédouanent l'Etat et en imputent l'entière responsabilité à un défaut d'éducation populaire. Il apparaît ainsi que le foyer idéologique central régnant au sein du petit patronat est constitué d'un enchevêtrement ou d'une synthèse particulière de conceptions loyalistes avec un système de représentations conservatrices.

Le facteur qui alimente le loyalisme à l'égard de l'Etat dans le cadre d'une approche pessimiste de l'évolution économique se loge de manière souterraine dans les rapports sociaux et idéologiques de classe entre petits patrons et monde populaire. Plus précisément, la crainte et le rejet que suscite le salariat ouvrier au sein du petit patronat vient soutenir le loyalisme à l'Etat et lui fournir une sorte de légitimité en creux. Ainsi pour Messaoud qui dirige une société de BTPH à Mascara, la désindustrialisation de l'économie algérienne a été provoquée par le comportement « tire-au-flanc » des travailleurs :

« Les industries qui ont existé dans les années 70 ont fermé parce que les travailleurs ne travaillaient pas sérieusement. Les ouvriers sabotaient le matériel, coupaient les câbles juste pour ne pas travailler. Les grandes entreprises publiques ont coulé par la faute des travailleurs, c'est le peuple qui les a cassées, ce n'est pas l'Etat. Si tu prends l'exemple d'un chauffeur de camion qui travaille pour l'État, il va rouler dans les trous, il va défoncer les murs avec son camion et ensuite il va garer son camion abîmé dans un parc et le laisser là. Mais si ça avait été son camion, il en aurait pris soin, il l'aurait nettoyé, il l'aurait vidangé dans les temps, il aurait réalisé l'entretien comme il faut. »¹⁰⁸

Le discours de Messaoud donne à voir avec netteté l'articulation du loyalisme et du conservatisme et leur renforcement dialectique. Le dénigrement des agissements amoraux du peuple situés à la limite de l'anomie – à cela près qu'ils possèdent une finalité originelle dans la paresse – permet de disculper les dirigeants politiques de l'effondrement de l'industrie publique et en retour le positionnement pro-Etat a tendance à aggraver la noirceur du tableau dressé par l'entrepreneur et à le conforter dans sa stigmatisation des classes populaires. Le

¹⁰⁸ Entretien réalisé le 13/08/2019 à Mascara, traduit de l'arabe.

conservatisme idéologique repose ici sur le croisement de trois procédés subjectifs. En premier lieu, l'exemple, érigé en norme, perd sa valeur illustrative et fait office de preuve (ici, le chauffeur de camion). En deuxième lieu, il s'agit de l'inversion de l'ordre des causalités puisque le délitement des industries publiques est imputé à la délinquance ouvrière alors que l'écroulement lui-même de ces monopoles d'Etat pourrait expliquer l'éclosion des phénomènes délictuels. En troisième lieu, et cela forme sans doute l'élément dans lequel se meuvent les représentations conservatrices, c'est le déplacement de la focale perceptive du champ politique vers le champ moral.

L'idéologie loyale-conservatrice des petits patrons propose ainsi une lecture du monde social qui va du désordre moral qui traverse le peuple vers le chaos économique et social qui déchire la nation. Pour Moussa, importateurs de bovins et créateur d'une petite industrie laitière, l'ensemble des problèmes économiques et sociaux de l'Algérie contemporaine peuvent à être ramenés à une question d'éducation populaire :

« Et mêmes les citoyens ont participé d'une certaine manière à la casse du pays. Regarde, dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, il y a environ un million d'habitants, si chacun produit un rendement, il va y avoir un développement. Si le wali produit de son côté un rendement et que de l'autre côté les citoyens s'adonnent à la casse, alors ça ne peut pas marcher [...] Nous, il nous faut une éducation et cette éducation, pour qu'elle se mette en place, il va falloir du temps. Ce n'est pas l'Etat qui peut mettre ça en place, cette éducation elle est transmise par les parents. On ne peut pas mettre un policier ou un gendarme derrière chaque citoyen. Par exemple, les jeunes qui se mettent à sortir avec des jeans déchirés, ce n'est pas à Bouteflika de leur dire comment s'habiller. C'est le rôle des parents. Si chaque citoyen veut que l'économie se développe, il doit d'abord commencer par améliorer la situation de son foyer. Je te donne un exemple. Le citoyen algérien se plaint très souvent quand il rentre chez lui que la route est totalement dégradée. Mais une fois que l'État a fait des travaux et remis la route en état, ce même citoyen va déposer ses ordures sur la route. Alors à qui la faute ? Nous devons d'abord nous éduquer. Il nous faut une éducation dans tous les domaines, savoir bien se tenir chez nous, à l'extérieur, dans la rue, dans les cafés, avec les amis [...] Dans une ville comme la nôtre, tu verras que les 800 cafétérias existantes sont pleines toute la journée. Et si tu vas demander à n'importe qui assis dans une cafétéria ce qu'il fait comme profession, l'un va te dire qu'il travaille à la wilaya, l'autre va te dire qu'il travaille dans un garage, etc. Et il va rester assis pendant deux heures à

cette cafétéria alors qu'il devrait être au travail. Comment veux-tu que l'économie du pays puisse se relever ? »¹⁰⁹

Ce morceau d'entretien est une sorte de condensé de l'idéologie régnante au sein du petit patronat et en particulier chez les petits patrons économiquement dépendants de l'Etat soit au niveau des marchés, soit au niveau des autorisations administratives (licences, agréments, qualifications, ...). L'argumentaire de Moussa possède à l'évidence une certaine force rhétorique et il est difficile de nier les effets impactants qu'il peut avoir sur un auditoire. La trame de fond qui déroule l'ensemble des comportements populaires inciviques est scandée à intervalles réguliers par une déresponsabilisation du politique, que ce soient les autorités wilayales ou les autorités centrales. L'indiscipline du peuple, quand elle ne vire pas à la prévarication, viendrait contrecarrer l'action d'un Etat qui agirait pour le bien commun et le développement économique. Les contrastes sont accentués dans la mesure où plus la description des agissements populaires tire vers la noirceur, plus l'action de l'Etat apparaît immaculée. Cependant, la liaison rhétorique entre conservatisme et loyalisme ne signifie pas l'absence d'une liaison structurale entre les deux phénomènes idéologiques. Cette liaison rhétorique est d'autant plus aisée et efficace qu'elle possède des fondements objectifs : le conservatisme en tant qu'idéologie de défense/restauration d'un ordre social menacé, ou perçu comme tel, débouche quasi-nécessairement sur la légitimation de l'Etat en tant que garant de cet ordre en dernière instance.

Par certains aspects, le pessimisme social des petits patrons est beaucoup plus profond que celui des grands patrons mais ne perçoit jamais aucun débouché politique dans la contestation et la subversion. La négativité des constats, aussi loin qu'elle aille, trouve en quelque sorte refuge dans le giron de l'Etat et plus la réalité sociale paraît effrayante et plus la nécessité de l'Etat en tant que pourvoyeur de stabilité et d'ordre se fait ressentir¹¹⁰. Exprimant un point de vue d'une similitude frappante avec celui de Moussa, Nawel, cadre dirigeante dans une entreprise de travaux d'électricité industrielle, organise son deuil du développement économique en absolvant l'Etat et faisant porter l'entière responsabilité sur ce fléau que constitue la faiblesse morale du peuple :

« L'Algérie ne s'est pas vraiment développée au cours des deux dernières décennies, surtout si on la compare à d'autres pays qui avaient moins de moyens. Nous n'avons pas

¹⁰⁹ Entretien réalisé à Sidi Bel Abbès le 05/11/2018, traduit de l'arabe.

¹¹⁰ A bien des égards, le conservatisme des petits patrons algériens diffère en tous points de celui des petits patrons en France pour lesquels la recherche de l'ordre s'accompagne de relents réactionnaires, d'un désir de retourner à une situation passée, tentative illusoire de se protéger des menaces que fait peser l'évolution vers un capitalisme de monopoles. Quand le conservatisme des petits patrons algériens se livre en désespoir de cause à l'Etat, celui des petits patrons français affuble l'Etat de faiblesse et rêve d'autoritarisme.

fait grand-chose en comparaison de l'Indonésie ou de la Malaisie. La seule chose que l'Algérie ait faite, c'est une autoroute. Nous n'avons ni tourisme, ni agriculture, ni quoi que ce soit. En réalité rien n'a changé dans le pays. Nous réussissons à vivre mais le salaire est trop bas. Quand tu te mets à réfléchir à la situation du pays, ton cerveau subit un choc. Parce que nous n'avons pas avancé. Mais le problème ce n'est pas que l'État, parce qu'ici nous avons un peuple de bras cassés. Comme disaient les anciens, il ne faut compter que sur soi et ses propres forces. Si l'autre travaille, toi tu travailles et moi je travaille, on peut peut-être faire quelque chose et arrêter d'accuser en permanence l'Etat. Nous voulons trouver les choses toutes prêtes et n'aller que vers les métiers faciles. Tous les Algériens veulent travailler dans la sécurité ou en tant que chauffeur. Quand tu vas au bureau de main d'œuvre et que tu leur demandes ce que recherchent les Algériens, ils vont te dire qu'ils veulent tous faire gardien ou chauffeur. Nous avons un peuple de bras cassés, un peuple qui ne veut pas travailler. Si chacun travaille correctement dans son domaine, tout irait mieux. Comme il est dit dans le Coran, "Dieu ne change pas la condition d'un peuple jusqu'à ce qu'il change la condition de son âme". Si au départ mon âme n'est pas pure, comment je peux être pure à l'égard du pays et comment l'État peut se comporter de manière pure vis-à-vis de moi ? Quelqu'un qui ne voit autour de lui que des individus totalement incapables, même s'il fait des efforts au début, il finit par se lasser, par être dégoûté. Beaucoup de gens ont essayé ici en Algérie de travailler sérieusement mais au bout d'un moment ils en ont eu assez. Ils sont partis en France, en Espagne, au Canada ou aux États-Unis. Là-bas ils se sont enrichis. Mais ensuite les gens ici disent que ces gens-là n'aiment pas leur pays. Mais ce n'est pas ça le problème. Le problème, c'est qu'on ne peut pas travailler véritablement ici. Comme dit le proverbe, une seule main ne peut pas applaudir. Il n'est pas possible de travailler tout seul, on a besoin des autres. Mais quand tu vois la situation, tu deviens totalement démoralisé. Tous les gens qui réfléchissent, ils finissent par quitter le pays. Parce qu'en Algérie, celui qui travaille, il meurt. Le peuple dans son entier est un peuple de gens fatigués, un peuple entier qui recherche la facilité, qui veut des voitures sans fournir d'efforts. Quand dans un pays tu peux obtenir des voitures sans travailler, et bien ça ne te donne aucune habitude au travail. »¹¹¹

Comme pour les discours de Messaoud et Moussa, la tonalité normative parcourt l'ensemble de cette diatribe de Nawel sur le rapport au travail des Algériens. Le non-développement économique est attribué aux tendances à l'oisiveté, l'impotence et l'incurie du peuple qui prennent racine elles-mêmes dans l'absence de pureté morale. D'autres passages de l'entretien

¹¹¹ Entretien réalisé le 26/02/2020 à Sidi Bel Abbès, traduit de l'arabe.

que nous a accordé Nawel ont tendance à corroborer l'idée que le conservatisme en tant que corps de pensée est une projection idéalisée et moralisée à l'échelle sociétale des rapports de domination directs avec le personnel salarié et plus précisément de l'impasse socio-économique que représente la gestion de la main d'œuvre subalterne¹¹². Pourtant, et de manière assez paradoxale, c'est le désengagement de l'Etat dans la régulation des rapports sociaux, pour le moins conflictuels, entre travailleurs et petits patrons qui durcit les conceptions conservatrices de ces derniers et par ricochet alimente leur loyalisme à l'égard de l'Etat¹¹³. En ce sens, le loyalisme conservateur du petit capital se présente en partie comme une idéologie organique à ce groupe social et en partie comme une aliénation idéologique¹¹⁴.

1.3. Le *crony loyalism* des petits patrons politiquement connectés

Si le loyalisme conservateur s'affiche comme le courant idéologique dominant au sein de du petit patronat, il n'en reste pas moins tous les petits patrons sont loin d'en partager tous les aspects, en particulier pas le pessimisme qui traverse la vision du développement et de l'état moral de la société. Plus précisément, une fraction minoritaire des petits patrons exprime son positionnement pro-système à travers la confiance placée en l'Etat dans sa capacité à amorcer le procès industriel sans jamais verser dans les représentations culturalistes et dénigrantes des classes populaires.

¹¹² Le passage qui suit, morceau d'entretien avec Nawel, est révélateur des difficultés éprouvées par le petit patronat dans le recrutement et la gestion de la main-d'œuvre salariale :

« Nous avons reçu il n'y a pas longtemps un jeune ingénieur. Je lui ai dit que nous allions faire un test avec lui et que si le test était probant, et bien nous n'allions pas lui dérober ce qui lui revient de droit, en somme qu'il serait rémunéré à la hauteur de son travail. Il m'a dit directement que ses amis qui avaient intégré l'entreprise Chiali touchaient 45 000 dinars par mois. Je lui ai répondu que ses amis étaient entrés chez Chiali grâce à leur réseau de relation. Je lui ai dit aussi que s'il désirait s'appuyer sur ses relations, nous n'allions pas le retenir ici. En revanche, s'il désire apprendre un métier, alors bienvenue. Si tu ne recherches qu'un poste haut placé pour rester assis toute la journée, alors là débrouille-toi. Regarde, moi j'ai une formation d'ingénieur, mais quand j'ai commencé dans cette entreprise, j'ai occupé le poste de secrétaire, je faisais de la saisie et des photocopies. Ensuite, j'ai commencé à maîtriser le fonctionnement de l'ordinateur et des logiciels. Quand le patron a remarqué que j'avais vraiment envie de travailler, il m'a payé des formations. Je suis ensuite allée sur les chantiers, j'ai commencé à faire le suivi des chantiers. » (Entretien réalisé le 26/02/2020 à Sidi Bel Abbes).

¹¹³ Ce phénomène a été analysé dans le chapitre 6 en tant que pilatisme d'Etat.

¹¹⁴ L'idéologie d'un groupe social, comme ensemble constitué de conceptions politiques générales sur le monde social et sur ce qu'il devrait être idéalement, est alimentée dans son contenu par deux sources différentes : la position dans la structure socio-économique du groupe social et l'activité de légitimation de l'Etat dans sa direction. L'idéologie se présente donc toujours à un moment historique donné comme une cristallisation de conceptions politiques ascendantes émanant directement des conditions économiques objectives vécues et de représentations politiques descendantes imposées plus ou moins subtilement par l'Etat.

Une composante de du petit patronat exprime son loyalisme à l'égard de l'Etat à travers l'optimisme quant à l'inscription de l'Algérie dans une trajectoire de développement économique. Du point de vue de ces entrepreneurs, non seulement l'Algérie est amenée dans un futur relativement proche à s'industrialiser mais les jalons d'une telle transition économique seraient déjà posés. Les propos d'Ammar, patron d'une petite société dans le BTPH, témoignent ici d'une conviction partagée par nombre de petits patrons quant à l'inéluctabilité du développement :

*« Non, si on continue sur cette stratégie, avec ce contact avec les étrangers, avec ce partenariat, notre pays sortira de cette crise. On est en train de voir ce qui se passe, on le vit au jour le jour, du côté, comme je vous l'ai dit, des industries et des zones industrielles. Dans chaque wilaya, dans chaque daïra, chaque commune, sont créées des zones, des zones d'activité [...] Donc si on continue sur cette politique économique, je pense que notre pays sortira de cette crise et peut-être qu'on sera parmi les pays émergents [...] Mais ces derniers temps, on commence à voir un saut qualitatif, on commence à voir le bout du tunnel, inch'Allah. »*¹¹⁵

Le raisonnement est adossé à une conception fluide du développement qui permet en filigrane de justifier la positivité de l'action de l'Etat. Le développement est à la fois un horizon (« je pense qu'il y aura des choses positives », « on sera parmi les pays émergents ») et une réalité des plus tangibles (« Dans chaque wilaya, dans chaque daïra, chaque commune, sont créées des zones, des zones d'activité, « on commence à voir un saut qualitatif »). L'idéologie loyaliste fonctionne ici selon un principe de bascule entre développement actuel et développement à venir qui permet d'enjamber les éléments factuels récalcitrants (« cette crise ») susceptibles de ternir l'image de l'Etat.

Sirine, dirigeante d'une agence de voyage basée à Alger, développe sensiblement le même argumentaire qu'Ammar à cela près que la tonalité du discours est plus laudative encore en soutenant que l'Etat est bel et bien en train de convertir les opportunités économiques incomparables de l'Algérie en processus effectif de développement :

« On va dire que ces derniers 5 ans, l'Algérie s'est beaucoup développée. Les jeunes ont ouvert les yeux, ils sont face à la réalité. L'Algérie offre la gratuité de l'éducation, la gratuité des transports, la gratuité de la santé. Je ne trouve aucun pays qui présente ça. Je ne vois pas pourquoi l'Algérie ne pourrait pas se développer. Et les Algériens ne voient pas pourquoi l'Algérie ne va pas se développer. Tout le monde veut y croire et la question reste posée jusqu'à maintenant [...] D'ailleurs on ne peut pas comparer l'Algérie à l'Indonésie ou

¹¹⁵ Entretien réalisé le 28/02/2017 à Sidi Bel Abbès.

à la Malaisie. L'Algérie c'est un très grand pays, voire le pays le plus riche en Afrique, en armement, en infrastructure, en termes de niveau de vie, au niveau de sa jeunesse, elle a beaucoup d'avantages. C'est une Algérie vierge, on a tous ces beaux paysages qu'on ne trouve pas partout. Je ne dis pas que l'Indonésie ou la Malaisie ne sont pas de très beaux pays, ce sont des pays de rêve, mais ils restent restreints, on ne trouve pas ce qu'on trouve en Algérie. L'Algérie c'est un pays pétrolier, c'est un pays qui va vers le développement touristique et industriel, qui change un petit peu sa version originale. Je pense que d'ici 5 ou 10 ans, à l'horizon 2020, on aura un petit peu euh, une poussée de développement [...] Les autorités algériennes, elles sont en train de freiner le secteur de l'importation pour que l'Algérie se développe économiquement. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire ouvrir des petites entreprises au niveau local, dans chaque wilaya, des petites d'entreprises de yaourt, d'écémage, de recyclage, de médicaments. Il n'y a pas longtemps, il y a eu beaucoup de lois sur l'importation qui ont tout changé. Dans deux ans, elle aura beaucoup moins d'importations, on va diminuer de 50 % l'importation. »¹¹⁶

Sirine (Cf. Encadré 11 ci-dessous) dresse un tableau idyllique d'une économie algérienne en métamorphose, tableau dans lequel mêmes les pays émergents comme l'Indonésie ou la Malaisie n'ont pas la taille suffisante pour lui faire de l'ombre. La fabrique de cette image idéalisée s'opère par un glissement permanent entre différentes perspectives, entre des approches en termes de développement actuel/positif (« On va dire que ces derniers 5 ans, l'Algérie s'est beaucoup développée »), de développement tendanciel (« c'est un pays qui va vers le développement touristique et industriel ») et de développement potentiel/escompté (« Je pense que d'ici 5 ou 10 ans, à l'horizon 2020, on aura un petit peu euh, une poussée de développement »). L'usage élastique de la notion de développement permet sur le plan idéologique de rebondir face aux objections possibles et surtout de cimenter la défense de l'Etat posé en véritable architecte de la transition économique. L'entretien avec Sirine s'est ainsi conclu sur le rôle proactif de l'Etat qui, par ses mesures anti-importation, aurait donné l'impulsion nécessaire au processus industriel.

¹¹⁶ Entretien réalisé à Bordeaux le 04/04/2017.

Encadré 11 : Sirine, une cheffe d'entreprise politiquement connectée

Sirine est une jeune cheffe d'entreprise dynamique qui, ses études universitaires achevées, s'est lancée dans l'entrepreneuriat en créant un SARL dans le tourisme d'affaires entre l'Algérie et Dubaï, SARL devenue florissante en l'espace de quelques mois. Ses études l'avaient en quelque sorte bien préparée au métier qu'elle occupe aujourd'hui. Après l'obtention de son baccalauréat, son père l'a sommée de faire des études commerciales et en particulier la très exigeante Ecole supérieure de commerce d'Alger. Après une première année exténuante au cours de laquelle elle a envisagé la démission, elle a réussi à remonter la pente et se classer dans le top 10 de sa promotion à partir de la 3^{ème} année. Elle reçoit son diplôme à la fin de quatrième année mais la Société générale lui avait, bien avant la fin de ses études, déjà proposé un poste de conseillère clientèle. Elle travaille un an et demi dans la banque française qu'elle quitte par lassitude : le travail était devenu beaucoup trop « machinal » à son goût. Suite à la déception de la première expérience professionnelle, Sirine rebondit en France et entame des études spécialisées dans l'audit marketing et décroche un master 2 à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Nîmes. Le nouveau diplôme français en poche, Sirine ne tarde guère à s'essayer aux affaires en Algérie. Elle apparaît de ce point de vue comme un cas atypique parmi les entrepreneurs transnationaux. Généralement, ces entrepreneurs transnationaux sont des jeunes issus de l'immigration en France qui se lancent dans une aventure entrepreneuriale en Algérie perçue comme un tremplin vers l'ascension sociale ou comme un moyen d'échapper aux discriminations raciales¹¹⁷. Sirine a quant à elle grandi en Algérie, s'est installée en France à la suite de ses études et a investi son capital non pas dans le pays où elle a choisi de vivre mais finalement dans le pays de ses origines. Son succès fulgurant – après seulement quelques années d'activité dans le tourisme, elle construit un hôtel à Alger – est une histoire de réseaux.

Sirine est initialement entrée dans le monde des affaires par son réseau de sociabilité. Parmi ses amis et fréquentations, plusieurs activaient dans la filière du tourisme et c'est presque tout naturellement qu'ils en sont venus à lui proposer de s'associer à eux. Sa première expérience entrepreneuriale en association réussie (« agence de voyage qui a décollé tout de suite, en trois quatre mois elle a décollé »¹¹⁸), elle peut voler de ses propres ailes et crée une SARL dans le tourisme en son nom propre dont l'essor fulgurant a été rendu possible par une stratégie efficace de publicité sur les réseaux sociaux. Cependant, comme elle le reconnaît elle-même, son réseau familial a été plus déterminant encore que son réseau amical (« 70 % c'est le réseau familial, 30 %, c'est le réseau externe ») en ce sens qu'il constitue un soutien matériel et symbolique de tous les instants. Ce réseau familial a été d'autant plus porteur que Sirine est issue d'une famille bourgeoise. Depuis cinq générations, les membres de sa famille possèdent des industries dans la confiserie et dans le textile. Au-delà du soutien matériel et symbolique, le réseau familial lui a transmis ce capital social qui permet de transformer les opportunités économiques en affaires sonnantes et rébuchantes. Ainsi Sirine a pu régulièrement fréquenter des personnes expérimentées dans la conduite des affaires qui ont selon ses dires « le double de son âge ». Mais surtout, le copinage n'a pas concerné que les milieux entrepreneuriaux mais s'est déployé jusque dans le monde politique. Celui-ci offre sans doute encore plus de clés de réussite dans le monde capitaliste que le monde capitaliste lui-même. Cette faculté de Sirine à naviguer dans l'univers des autorités politiques doit dans doute beaucoup au fait que son père ait par le passé occupé des fonctions ministérielles.

¹¹⁷ Santelli, Emmanuelle, « Entre ici et là-bas : les parcours d'entrepreneurs transnationaux. Investissement économique en Algérie des descendants de l'immigration algérienne de France ». *Sociologie*, 2010/3 Vol. 1, 2010. p.393-411.

¹¹⁸ Entretien réalisé à Bordeaux le 04/04/2017.

Le *crony loyalism* est une idéologie typique des petits patrons entretenant des relations continues avec des membres de la classe dirigeante et partageant avec eux, par un processus d'infusion propre au milieu social fréquenté, leurs conceptions positives sur le rôle développemental de l'Etat. En général, c'est par leur activité associative que ces petits patrons sont amenés à fréquenter régulièrement les autorités politiques au point d'en intérioriser le discours officiel de légitimation fondé sur le développementalisme. Sirine est ainsi membre de l'Organisation mondiale du tourisme et a créé une fondation de jeunes entrepreneurs dans le tourisme. Quant à Ammar, il est le dirigeant à l'échelle de la wilaya de Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA). Le militantisme associatif constitue la variable de rapprochement et de connexion du monde patronal et de la classe dirigeante et ce, pour les petits patrons comme pour les dirigeants des grands groupes. Plus les patrons sont actifs syndicalement, plus leurs relations au pouvoir politique sont intégrées, plus leurs conceptions idéologiques subissent une inflexion loyaliste parce que l'état de faiblesse conjoncturelle des organisations patronales les soumet objectivement à la domination du politique sous la forme d'un *soft power*.

Le loyalisme de connivence et le loyalisme conservateur sont deux idéologies du petit patronat qui résonnent de manière symétrique et qui trouvent dans Sirine (patronne dans le tourisme) et Nawel (cadre dirigeante d'une entreprise de travaux d'électricité industrielle) deux représentantes emblématiques. Si pour l'une l'Algérie est une puissance en devenir que l'Indonésie et la Malaisie ne sauraient concurrencer (*« le pays le plus riche en Afrique, en armement, en infrastructure, en termes de niveau de vie, au niveau de sa jeunesse, elle a beaucoup d'avantages. », « pays qui va vers le développement touristique et industriel »*), pour l'autre l'Algérie est du point de vue développemental à des années-lumière de ces deux émergents (*« La seule chose que l'Algérie ait faite, c'est une autoroute. », « Nous n'avons ni tourisme, ni agriculture, ni quoi que ce soit. »*). De même, sur le plan des ressources humaines, la première considère que l'Algérie est dotée d'une jeunesse dynamique qui se mobilise pour le redressement économique du pays (*« Les jeunes ont ouvert les yeux, ils sont face à la réalité », « Et les Algériens ne voient pas pourquoi l'Algérie ne va pas se développer. Tout le monde veut y croire et la question reste posée jusqu'à maintenant »*) tandis que la seconde affiche son désespoir quant à l'existence d'un ressort populaire (*« Nous avons un peuple de bras cassés », « Le peuple dans son entier est un peuple de gens fatigués, un peuple entier qui recherche la facilité »*). L'optimisme de l'une et le pessimisme de l'autre convergent cependant

vers la reconnaissance du rôle développemental de l'Etat et in fine de sa légitimité¹¹⁹. La probabilité pour un petit patron de s'inscrire dans l'une ou l'autre idéologie dépend de deux variables structurelles : plus les relations aux politiques sont denses et intégrées et moins l'exposition à la main-d'œuvre ouvrière est importante, plus le patron a tendance à percevoir la réalité sociale sous le mode du loyalisme optimiste et inversement pour ce qui relève du loyalisme pessimiste.

Si notre hypothèse sur les déterminants du positionnement idéologique balaye de manière assez large le spectre des petits entrepreneurs, il n'en reste pas moins quelques cas atypiques difficilement classables dans le loyalisme conservateur ou dans le loyalisme de connivence et qui se situent, pour être tout à fait précis, à l'interface des deux foyers idéologiques. A ce titre, Un entrepreneur comme Fayçal fait figure d'exception dans la mesure où son discours extrêmement virulent à l'égard des ouvriers (« *Pour le dire en dialectal, le salarié est devenu patron et le patron est devenu salarié. On en est arrivé à un point où il faut crier sur le salarié pour qu'il travaille* »¹²⁰) aurait dû le conduire à partager le pessimisme propre à l'idéologie conservatrice des petits patrons dépendants et pourtant son loyalisme à l'égard de l'Etat reste empreint d'un puissant optimisme :

« C'est sûr, c'est sûr, c'est sûr. A mon avis personnel, notre pays a changé, il a vraiment changé. Quand on construit une maison, il vaut mieux partir des fondations puis monter. C'est mieux que de démolir une maison et la reconstruire après. Notre pays a été détruit puis on a construit et on est en train de s'élever petit à petit. Cela fait peu de temps que notre pays est en voie de reconstruction et ce n'est pas facile de bâtir un pays qui compte plus de deux millions de kilomètres carrés. Ce n'est pas facile de développer un tel pays en 10 ou 15 ans. Ce n'est pas facile et chacun doit apporter sa contribution [...] C'est sûr, c'est sûr, si on parle de notre président, le président Bouteflika, il a réussi beaucoup de choses, il a réussi pas mal de choses. Mais le temps est court et une seule main ne permet pas d'applaudir. Les gens croient qu'en 5 ou 10 ans il est possible de développer un pays mais en réalité notre pays rencontre beaucoup de problèmes. Pour se développer, il nous faut

¹¹⁹ La guerre civile des années 1990 a eu un impact non négligeable sur le soutien apporté aux différents mandats présidentiels par les petits patrons parce que l'Etat est apparu comme le seul garant de l'ordre dans une société qui a connu le traumatisme du chaos. Cette légitimité du pouvoir politique dépassait la catégorie du petit entrepreneuriat et irradiait de larges pans de la société. Cependant, deux décennies après la « décennie noire », la légitimité du régime en place s'est grandement érodée mais elle est restée intacte au sein de l'entrepreneuriat modeste. De ce point de vue, un véritable fossé idéologique s'est creusé entre les petits patrons qui continuent à accorder leur confiance à l'Etat et le reste de la société pour qui la dénonciation systématique des institutions et du pouvoir politique a acquis la force et la ténacité d'une attitude.

¹²⁰ Cf. Chapitre 6- 2.2. Lutte anarchique de classes entre petits patrons et ouvriers et pilatisme d'Etat.

beaucoup de temps. Juste une entreprise, pour résoudre les problèmes qu'elle rencontre, c'est compliqué. »

A l'écoute de ce jeune entrepreneur, le processus d'émergence serait enclenché et le président Bouteflika, en tant que personnification du pouvoir politique, en serait l'artisan. La métaphore de la construction de la maison est mobilisée pour insister sur le fait que le rôle de l'Etat est décisif dans la mesure où il poserait les fondations du développement économique. Le loyalisme du discours de l'entrepreneur va même jusqu'à justifier l'action de l'Etat quand elle bute sur des écueils ou lorsque les difficultés économiques du pays ne peuvent pas être niées. L'échelle très courte de temps et la taille immense du territoire sont invoquées pour expliquer des résultats visibles qui ne sont pas toujours à la hauteur des attentes. Mais le légitimisme trouve sans doute son expression la plus aboutie dans le recours au proverbe algérien selon lequel « *une seule main ne peut applaudir* ». L'usage de ce proverbe participe du travail de justification au niveau de l'imputation des responsabilités, axe autour duquel tourne l'idéologie loyaliste. L'Etat entreprendrait un ensemble de politiques publiques pour engager le pays sur les rails du développement économique mais ne trouverait aucunement l'appui ou la collaboration du peuple. Dans un contexte historique où les faits, nous l'avons montré, ne tendent que peu à valider l'idée d'un succès de l'Etat sur le plan développemental, l'idéologie justificatrice recourt à des procédés figuratifs constitués d'un enchevêtrement de métaphores, de sentences proverbiales et de comparaisons (« *Juste une entreprise, pour résoudre les problèmes qu'elle rencontre, c'est compliqué* »). Il est ainsi possible de caractériser la vision particulière du monde de Fayçal comme un conservatisme optimiste. Le pessimisme qui accompagne généralement le conservatisme des petits patrons se trouve chez Fayçal dominé et dispersé par la force contendante que constitue le loyalisme optimiste typique des entrepreneurs politiquement connectés (« *Oui, on a rencontré des gens qui nous ont donné un coup de pouce, qui nous ont fait confiance et qui nous ont donné des chantiers au sein de la willaya* »¹²¹). Les tensions avec le salariat ouvrier développent chez lui des conceptions conservatrices mais les relations serrées qu'il entretient avec les politiques viennent imprimer une tonalité optimiste à sa vision du monde.

¹²¹ Cf. Chapitre 7-1.1. Le loyalisme comme matrice idéologique des petits patrons.

1.4. Le loyalisme critique des micro-entrepreneurs

Dans la catégorie du très petit patronat, celle de la microentreprise, apparaît un troisième profil idéologique de patron qui, s'il ne déroge pas de manière générale au loyalisme à l'égard de l'Etat typique de ce groupe social, multiplie les critiques visant l'action de l'Etat, le cadre législatif et réglementaire, les politiques publiques et les dispositifs institutionnels. Les micro-entrepreneurs sont dans l'éventail des petits patrons les seuls à dénoncer systématiquement les entraves de nature politique et institutionnelle à leur activité économique mais la critique s'arrête le plus souvent aux portes d'une remise en cause globale de la légitimité de l'Etat. Les patrons de microentreprise n'envisagent ainsi comme solution, face aux limites du développementalisme public, qu'une plus grande intervention de l'Etat ou une intervention plus avisée. Farouk, patron pendant une dizaine d'une entreprise de BTPH et reconverti depuis 2019 dans l'aviculture, incarne de manière quasi-archétypale l'idéologie à la fois loyaliste et critique des petits patrons assistés – c'est à dire insérés dans les dispositifs institutionnels – en ce sens qu'il exprime un avis très partagé sur les politiques de soutien à la PME, ne niant jamais l'utilité globale de ces politiques comme peuvent le faire les grands patrons mais pointant leurs failles et leurs incohérences :

« Depuis 2000, le bilan des politiques menées par l'État est positif si l'on parle de la réalisation de logements. Il est négatif si l'on parle de la création d'entreprise, c'est un bilan négatif [...] La stratégie de l'Algérie par rapport aux dispositifs ANDI, ANSEJ, CNAC, ANGEM¹²² est beaucoup plus une stratégie sociale et politique qu'une stratégie économique. C'est ça l'inconvénient ! L'objectif de ces dispositifs était d'acheter la paix sociale. Il n'est pas possible d'acheter la paix sociale et de vouloir faire réussir en même temps les entreprises. Il y a un trop grand écart. Je pense qu'il aurait été préférable de basculer les dispositifs ANSEJ et CNAC qui dépendent du Ministère du travail qui est un ministère qui est totalement social et l'ANGEM qui dépend du Ministère des solidarités qui est aussi un ministère social vers le Ministère de l'économie [...] J'ai eu le poste de président au niveau de la wilaya de l'Union générale des jeunes entrepreneurs. Ensuite, on a pris l'initiative de créer la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs. Je suis donc un membre fondateur et président de ce syndicat au niveau de la wilaya et je suis le vice-président au niveau national. Durant le mois sacré du Ramadan de 2019, j'ai rencontré le

¹²² Les détails de ces dispositifs ont été décrits dans le Chapitre 6-1.1. La politique de soutien aux PME comme priorité nationale en vue de la transition économique.

*Ministre du travail et j'ai proposé quelques points pour améliorer la situation de la petite entreprise dans le cadre des dispositifs ANSEJ et CNAC. Et hamdoullah, ils ont pris en compte plusieurs de mes propositions qui ont été validées ensuite par le Premier ministre. Premièrement, j'ai proposé que les délais de remboursement pour ses dispositifs passent de 13 ans à 20 ans. Ça permet aux petites entreprises en difficulté de ne pas avoir des mensualités de remboursement trop élevées. Deuxièmement, j'ai demandé l'arrêt des saisies de matériel jusqu'à nouvel ordre. Troisièmement, j'ai proposé, au lieu d'avoir simplement 20 % des marchés publics, qu'on puisse aussi avoir des marchés en parallèle avec la moyenne entreprise. Si on prend par exemple un marché de 200 logements, la moyenne entreprise réalise le gros œuvre et la petite entreprise pourrait prendre la relève au niveau de l'achèvement, de l'électricité, la peinture, la menuiserie bois, la menuiserie métallique et ainsi de suite. J'ai donc eu l'accord du ministre du Travail et le Premier ministre aussi était d'accord et on attend l'application de ces mesures.*¹²³

A la différence des petits patrons étudiés plus haut, les micro-entrepreneurs n'hésitent pas à dénoncer les blocages institutionnels parce que leur intégration dans les dispositifs publics les place de facto dans la situation de pouvoir en appréhender certaines limites et dysfonctionnements internes. D'une certaine manière, plus les contacts sont nombreux et réguliers avec l'Etat, plus les très petits patrons affichent des conceptions politiques critiques et s'éloignent de sa zone de confort loyaliste. Cependant, ils ne vont pas jusqu'à couper pas le cordon ombilical qui les relie au pouvoir politique parce que la faible étendue de leur activité économique leur permet de saisir avec une certaine perspicacité les entraves politiques, institutionnelles, réglementaires qui les affectent immédiatement en tant que groupe social déterminé mais plus rarement les contraintes structurelles asphyxiant l'économie considérée dans sa globalité. Farouk, conscient du dévoiement des dispositifs de soutien à la petite entreprise qui poursuivent des objectifs plus sociopolitiques qu'économiques, ne milite pourtant pas pour leur disparition. Il s'inscrit plutôt dans une approche réformiste et en tant que syndicaliste de premier plan propose au Ministre du travail un ensemble de mesures visant à desserrer l'étau économique et financier sous lequel ploie la microentreprise. Bien que critique à l'égard de ces dispositifs publics, il reconnaît en son for intérieur leur nécessité – et sans doute au-delà de lui l'ensemble des membres de son organisation syndicale – parce que l'existence de la microentreprise ne peut que difficilement faire l'économie de cette assistance de l'Etat. La dénonciation des limites institutionnelles ne vire ainsi jamais à l'adversité avec l'Etat comme

¹²³ Entretien réalisé le 10/08/2019 à Sidi Bel Abbès, traduit de l'arabe.

c'est le cas pour les grands patrons et débouche *a contrario* sur une démarche progressiste et des dispositions à la coopération politique.

Les micro-entrepreneurs ne mettent donc généralement pas en cause la légitimité de l'Etat algérien ni celle du pouvoir central mais ciblent dans leur réquisitoire ses prolongements institutionnels ou ses dimensions politiques locales. Si une majorité d'entre eux, à l'instar de Farouk, déploie une attaque en règle des dispositifs de politiques publiques censées promouvoir la PME, d'autres passent au crible de la critique les institutions plus classiques régissant le fonctionnement de l'économie. Abdelmalek, à la tête d'un bureau d'étude sur les questions environnementales, ne décolère pas au sujet des modalités d'attribution du foncier industriel et du rôle contre-développemental d'un organisme public comme le Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de la Régulation du Foncier (CALPIREF) :

« De 1999 jusqu'à 2014, c'était plutôt le pétrole, c'était vraiment le pétrole. Et de la fin 2014 à ce jour, il y a eu une volonté de développer de nouvelles entreprises productives et on parle là dans le cadre du CALPIREF, de l'ANDI, ... À partir de là, ils ont compris que l'on doit passer dans un autre contexte de développement. Il y a des entreprises qui viennent faire la régularisation de nos dossiers dans le cadre de l'obtention des autorisations de création, des autorisations d'exploitation et là on sent qu'il y a une volonté. Mais il y a une autre partie qui ne joue pas son rôle, l'autre partie c'est la bureaucratie. Dans le cadre du CALPIREF, je te donne un exemple, les gens commencent à avoir le foncier industriel. Mais de quelle façon ? Exemple, récemment je suis allé dans la zone d'activité de Tamazougha au niveau de Aïn Temouchent, les gens ont commencé à avoir leur lotissement et ont commencé les travaux. Malheureusement, malheureusement, il faut dire autre chose et qui est importante. Telle personne veut obtenir un terrain mais elle ne peut pas l'avoir. Pourquoi ? Parce qu'il y a d'autres gens qui ont ce terrain-là, qui n'est même pas clôturé, qui est en principe à vocation industrielle. Les gens qui ont acquis ce terrain ne vont pas faire cette activité, ils vont attendre et puis ils vont se lancer dans une autre activité comme le commerce ou une autre activité qui n'est pas à visée productive. Et ce monsieur qui a envie d'avoir ce terrain pour commencer une activité, on ne va pas lui donner. Donc celui-ci va casser celui-là. Tu comprends ce que je veux dire ? Il n'y a pas de stratégie. »¹²⁴

L'accès au foncier industriel est une source de tracas pour l'ensemble des patrons, quelle que soit la taille de leur entreprise. Ils se plaignent le plus souvent de la longueur des délais

¹²⁴ Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen.

d'obtention des terrains qui retarde considérablement les investissements au point de rendre caduques les projets novateurs ou de fragiliser les fondements mêmes d'une entreprise. Abdelmalek met l'accent ici sur une autre dimension problématique de la distribution du foncier industriel par laquelle les industriels et les entreprises créatrices de richesses sont évincés au profit des activités commerciales et spéculatives. Cependant, le consultant en environnement ne pointe nullement la responsabilité des politiques et incrimine plutôt les étages hiérarchiques inférieurs dans lesquels se meut la bureaucratie. Les autorités politiques sont d'ailleurs selon lui à l'origine d'initiatives louables sur le plan développemental (« *Et de la fin 2014 à ce jour, il y a eu une volonté de développer de nouvelles entreprises productives* » ; « *À partir de là, ils ont compris que l'on doit passer dans un autre contexte de développement.* »), initiatives contrecarrées en aval par les pratiques opaques de l'administration. Comme il est possible de l'observer, le loyalisme politique à l'égard de l'Etat demeure solidement accroché à la vision du monde des micro-entrepreneurs et la critique aussi virulente soit-elle n'égratigne jamais les fondements ni du régime en place ni de l'ordre politique de manière générale. Sans doute aussi que le loyalisme à l'Etat des micro-entrepreneurs alimenté par leur dépendance aux dispositifs institutionnels est renforcé chez Abdelmalek par son militantisme syndical dans le cadre de la FNJE qui, comme nous l'avons montré précédemment, rapproche plus qu'il n'éloigne des autorités politiques.

Zakaria, le patron d'une société de recyclage des déchets, présente des caractéristiques socio-économiques très proches de Abdelmalek (domaine de l'écologie, dispositif ANSEJ, militantisme FNJE) mais s'en distingue par des positions politiques d'une tonalité plus radicale. Les jugements portés sur le cadre législatif et réglementaire qui enserrait l'activité de la PME sont des plus corrosifs. Dans le cadre de l'entretien que nous avons réalisé avec lui, sont dénoncés sous tous azimuts le droit du travail, le code des marchés publics, les conditions d'octroi du crédit par les banques publiques ou encore la fiscalité des entreprises. Le discours plus critique de Zakaria est très probablement lié à son origine sociale très favorisée, ses parents ayant créé une industrie dans le textile dans les années 1970¹²⁵ tandis que Abdelmalek est issu

¹²⁵ Voici ce que dit Zakaria à propos des origines sociales de sa famille :

« *Mes parents étaient des industriels mais à l'époque la grande entreprise n'existait pas. Quand mes parents ont investi dans l'industrie dans les années 70, il était interdit de créer des grandes entreprises. C'est à dire qu'il fallait constituer des petits ateliers. Donc mes parents ont créé des ateliers un petit peu partout, il n'y avait pas de zone industrielle. Donc la grande entreprise ne pouvait pas apparaître comme ça, elle existait sous forme illégale. On a un atelier qui est déclaré mais on a aussi 100 ateliers qui ne sont pas déclarés. Il y a donc un atelier avec facture et tous les autres ateliers sont au noir. Les unités qu'il possède, il ne peut pas les développer dans un cadre légal, il va avoir des problèmes, le personnel des impôts va venir, il y aura des redressements, des contrôleurs, ceci cela. A l'époque, il suffisait d'acheter une voiture pour payer des impôts dessus.* » (Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen).

d'une famille d'artisans/commerçants. En raison de ses origines sociales situées dans la haute bourgeoisie, Zakaria a hérité de positions et dispositions idéologiques critiques qui, à la différence des grands patrons, n'apparaissent pas en tant que discours structuré mais sous la forme de fulgurances. Evoquant la situation des jeunes entrepreneurs très diplômés ou issus du monde de la recherche, il va jusqu'à considérer que la confiance est brisée :

« Deuxièmement, au niveau des autorités, il y a un problème. L'État ne nous fait pas confiance et nous on ne fait pas confiance à l'Etat. »¹²⁶

Mais la trame de son discours montre en réalité des attitudes politiques plus contradictoires et une rupture avec l'Etat qui n'est jamais totalement consommée, comme si l'entrepreneur était idéologiquement tiré en arrière vers le loyalisme, obligé de recentrer le contenu politique de ses propos par la force qu'exerce sa condition sociale actuelle : celle d'un micro-entrepreneur bénéficiant des dispositifs publics et affilié à un syndicat réformiste. Ainsi sa critique de l'injustice fiscale qui frappe la microentreprise en appelle finalement au secours et à la tutelle de l'Etat :

*« La microentreprise, partout dans le monde, elle est adaptée à des conditions spécifiques, par rapport aux grandes boîtes, par rapport aux SPA [Sociétés par actions]. On ne peut pas avoir une SPA comme la Sonatrach et une microentreprise à égalité devant le fisc. C'est ça le problème ! Ça c'est un bébé et l'autre c'est un adulte. Le bébé a besoin de soutien, il a besoin d'être protégé. Une fois qu'il sera grand, tu pourras appliquer les mêmes conditions ! »*¹²⁷

Le discours de Zakaria frappe par sa similitude avec la théorie du protectionnisme éducateur de l'économiste allemand F. List, à la différence près que l'échelle spatiale retenue n'est pas la même. Si F. List, raisonnant dans le cadre du commerce international, incitait l'Etat à protéger les jeunes industries nationales menacées par la concurrence étrangère au moyen des tarifs douaniers, le patron de micro-entreprise développe étonnamment la même argumentation mais à l'échelle nationale, appelant lui aussi les pouvoirs publics à défendre les petites entreprises par une fiscalité avantageuse. En définitive, la critique, si elle déborde parfois le cadre idéologique loyaliste, y retourne promptement, sans doute désarçonnée par cette audace primitive qui lui a fait entrevoir un univers au-delà de son périmètre social.

Dans l'ensemble des micro-entrepreneurs rencontrés et qui disposent du soutien institutionnel des dispositifs publics, un seul ne crédite le pouvoir politique d'aucune espèce de légitimité et laisse transparaître un profond désabusement au sujet de la classe dirigeante. A la

¹²⁶ Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen.

¹²⁷ Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen.

différence de Zakaria, Adel, patron d'une société de fabrication de verre trempé et d'aménagement intérieur et extérieur, tient un discours froid et structuré sur l'échec du développementalisme et la corruption qui le gangrène :

« Personnellement, j'ai bénéficié de l'ANSEJ. Mais ce n'est pas un bon dispositif. Pourquoi ? Parce l'Etat a commencé à distribuer de l'argent à des gens qui n'étaient pas du métier¹²⁸. Les jeunes achetaient parfois des diplômes juste pour obtenir les crédits ANSEJ. Le grave problème créé par l'ANSEJ, c'est une concurrence insoutenable parce que l'État au lieu de distribuer des crédits à 1000 personnes dans une filière, il distribue ses crédits à 10 000 personnes. Cette concurrence est totalement destructrice pour les entreprises. De plus, l'Etat aurait dû faire un suivi des projets pour soutenir les jeunes entrepreneurs. Or ce qui s'est passé, c'est qu'on a donné de l'argent aux jeunes et puis on les a laissés se débrouiller. Mais au bout de 5 ans, on leur demande de rembourser l'argent prêté. En réalité, l'ANSEJ a surtout profité aux fournisseurs, aux entreprises qui vendent le matériel. Je te donne un exemple. Un jeune demande un crédit ANSEJ de 10 millions de dinars. Grâce à l'ANSEJ, les jeunes sont exonérés de la TVA. Mais ce qui s'est passé, c'est que les fournisseurs de matériel réalisent une facture grâce à laquelle ils s'accaparent le gain lié à cette exonération de la TVA, soit 17 %. Ils rajoutent à cela la marge bénéficiaire d'environ 8 % et donc sur les 10 millions de dinars payés par le jeune, le fournisseur réalise un gain de 2,5 millions de dinars¹²⁹. Mais au final, le jeune se retrouve coincé au moment du remboursement puisque le fournisseur a déjà fait main basse sur un quart de son prêt. L'ANSEJ a aussi profité aux gens haut placés dans le pouvoir parce qu'ils ont pu ainsi détourner l'argent public. Ils ont poussé leurs neveux et nièces ou d'autres personnes de leur famille à contracter des prêts ANSEJ pour récupérer des sommes faramineuses et sans intérêt. Ainsi un homme d'État peut par ce système s'accaparer 20 ou 30 millions de dinars [...] On nous parle du principe du moins-disant mais dans la pratique ce principe est

¹²⁸ Tewfik, directeur d'une antenne de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM, dispositif public de lutte contre le chômage et la précarité par l'octroi de micro-crédit favorisant l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales), confirme les propos d'Adel selon lesquels les dispositifs publics ne profitent que partiellement à leurs bénéficiaires légitimes, ceux qui possèdent la qualification dans le métier :

« Personnellement, je ne parle pas en tant que directeur, je parle en tant que Monsieur, en tant que militant dans une association de l'emploi. Je crois que les études au niveau des commissions, que dans les commissions il y a des complaisances, on donne des accords à des personnes qui n'ont pas la qualification nécessaire, qui n'ont pas le métier adéquat avec le projet. Donc cela pose un problème pour les autres créneaux. Si vous accordez des crédits pour des chauffeurs, pour des plombiers, ça se répercute sur le marché, sur l'offre et c'est négatif dans ce sens. » (Entretien réalisé le 23/04/2017, région Ouest).

¹²⁹ Cela signifie que le fournisseur facture au jeune entrepreneur ANSEJ un matériel qui vaut normalement 8,3 millions de dinars au prix de 10 millions de dinars pour s'accaparer le montant de l'exonération de TVA qui est de 1,7 millions de dinars (17 % du prix facturé). En outre, comme la marge bénéficiaire du fournisseur est de 0,8 millions de dinars (8 % du prix facturé), le jeune entrepreneur aura déboursé 10 millions de dinars mais la valeur du matériel acquis n'est que de 7,5 millions de dinars. Il devra cependant rembourser à l'Etat 10 millions de dinars.

complètement faussé par la corruption. Je vais te raconter une anecdote à ce sujet. Il y a quelques temps, un directeur d'administration m'a proposé de soumissionner pour un projet de livraison de matériel à une société japonaise basée à Arzew. Il m'a dit de demander à des cousins ou à des amis de proposer des devis fictifs et de proposer en même temps mon devis personnel qui passerait donc automatiquement. Il m'a dit ensuite de rajouter 20 % sur le montant initial du devis qui correspond à la retenue de garantie. Je lui ai répondu que dans ce cas-là je ne rentrerai pas dans mes frais. Il m'a dit "non, c'est obligatoire" et qu'il fallait aussi rajouter 20 % supplémentaires qui correspondaient à la commission que lui-même allait empocher. J'ai répondu que je refusais le projet. Il m'a rétorqué qu'il y avait beaucoup d'autres candidats potentiels. Il a pris son téléphone et a immédiatement appelé quelqu'un qui a accepté ses conditions. »¹³⁰

Nulle part dans le discours d'Adel il n'est fait mention de quelconques effets positifs de l'action de l'Etat en tant qu'agent de développement économique ou garant de la stabilité politique. Au contraire, la seule préoccupation de la classe dirigeante semble être, par des procédés plus ou moins officieux ou illégaux, de détourner à son profit l'argent public en écrasant au passage le monde de la petite entreprise. Dans la perspective d'Adel, l'Etat n'est pas perçu sous le mode de l'alliance ou en tant que seul point fixe dans un univers social entropique mais comme une instance dominatrice qui diffuse son fonctionnement erratique à l'ensemble des espaces économiques et sociaux. Pourtant si l'on compare les caractéristiques sociologiques d'Adel et de Zakaria, peu de choses les séparent. Ils ont en partage de diriger des microentreprises de 9/10 salariés, de bénéficier de l'ANSEJ et d'avoir hérité d'une position sociale privilégiée (les deux entrepreneurs sont fils d'industriels). La seule différence manifeste tient au fait qu'Adel n'affiche aucune affiliation associative ou syndicale. Et c'est probablement ce facteur qui explique que le loyalisme à l'égard de l'Etat en tant qu'idéologie caractéristique de son groupe social n'ait pas de prise sur lui¹³¹.

¹³⁰ Entretien réalisé le 29/02/2020 à Oran.

¹³¹ Nous avons analysé dans le chapitre 6 le cas de Réda, patron d'une microentreprise dans le BTPH, qui affichait lui aussi des critiques radicales du fonctionnement des institutions, en particulier des dispositifs publics de soutien à la petite entreprise. Cependant, sa critique, aussi acerbe soit-elle, ne semble pas s'être totalement affranchie de la relation tutélaire de l'Etat parce qu'au final la responsabilité des blocages économiques est imputée à la sphère bureaucratique et non pas au système politique en tant que tel :

« Le plus dangereux dans un pays, c'est l'administration. Un pouvoir bureaucratique, c'est très difficile à vivre pour le peuple. Lorsque l'administration domine dans un pays, on en revient à une forme de colonisation, le peuple est dominé comme à l'époque coloniale » (Entretien réalisé le 27/11/2018 à Sidi Bel Abbès).

Si pour Zakaria, c'est l'appartenance syndicale qui exerce des effets de contention idéologique et qui le retient dans une approche loyaliste, pour Réda c'est davantage le milieu social de classe moyenne dont il est issu (son père est un cadre de la fonction publique) qui l'a empêché de purger complètement son radicalisme des conceptions ambiantes justifiant l'Etat.

Nous avons voulu montrer dans cette section que les membres du petit patronat partageaient à quelques exceptions près un ensemble relativement cohérent de conceptions qui tendaient in fine vers la légitimation de l'Etat et de la classe politique qui en occupe les hautes fonctions et en assure la direction. Si pour une majorité de petits entrepreneurs, les petits patrons dépendants de la commande publique, le loyalisme à l'égard de l'Etat se décline sous le mode du conservatisme, des groupes relativement consistants de cette classe développent des visions loyalistes alternatives adossées soit à un positivisme progressiste pour les petits patrons politiquement connectés soit à un radicalisme incertain pour les micro-entrepreneurs institutionnellement assistés. Malgré leurs dissemblances, les diverses expressions du loyalisme à l'Etat des petits patrons, de même que l'absence d'adversité de l'Etat à leur rencontre, pourraient en principe constituer un terreau pour la construction d'une relation économique coopérative. Nous avons cependant montré que la relation du pouvoir politique central au petit patronat, intermédiée par les dispositifs institutionnels, s'était globalement conclue par un échec sur le plan industriel. Etant donnée leur stature économique, la seule relation directe que les petits patrons puissent établir avec l'Etat concerne les autorités politiques locales. Reste à savoir, et c'est l'objet de la section qui suit, si une alliance économiquement collaborative entre les deux parties a pu se nouer aux échelons infranationaux de la wilaya, de la daïra et de la municipalité.

2. Les patrons de PME dans leurs rapports aux autorités locales : une collaboration avortée

Les diverses actions économiques du régime pour s'attacher les petits patrons et en faire un groupe de soutien politique et en retour la légitimité dont le crédite ce groupe social forment a priori des macro-conditions politiques sur lesquelles peuvent s'édifier à l'échelle locale des relations de coopération économique. D'une certaine manière sont présentes les conditions de possibilité d'une métamorphose de l'alliance politique et idéologique en collaboration économique. Nous avons montré dans la partie 2 que les relations de coopération économique entre les autorités locales et les grands patrons étaient globalement fonctionnelles mais qu'elles n'avaient aucun caractère d'automaticité. Ces relations de coopération économique n'avaient

été obtenues qu'au prix d'une inversion des rapports de domination au profit des grands patrons¹³². Dans le cadre d'un défaut d'unité du pouvoir politique ou de continuité de son action entre le national et le local – et ce, malgré sa centralisation formelle – la variable qui conditionne ou contrarie la conversion de l'alliance politique en collaboration économique réside dans les rapports de force politiques qui se jouent aux échelons méso-politiques. Plus concrètement, il s'agit donc de cerner les intérêts propres aux autorités locales et aux petits patrons et de voir dans quelle mesure ils convergent ou entrent en contradiction. Notre enquête nous conduit à penser que les rapports des petits patrons à l'Etat, dans ses dimensions centrale et territoriale, sont totalement inversés au regard de ceux des grands patrons. Si les grands patrons s'inscrivent dans une forme de rupture au pouvoir d'Alger mais ont été en capacité de forcer les autorités locales à une coopération, les petits patrons au contraire s'affichent comme des soutiens loyaux au pouvoir central mais n'ont pas en revanche réussi à débloquent une dynamique de coopération locale. En pratique se dégage une forte hétérogénéité des attitudes des petits patrons à l'égard des dirigeants des collectivités territoriales : la coopération intermittente, le conflit et l'indifférence. Ces trois types d'attitude ne sont toutefois pas également partagés par le monde du petit patronat. Il ressort assez nettement que la segmentation (indifférence) constitue le modèle dominant des rapports tandis que les phénomènes d'entente (coopération intermittente) ou d'opposition (conflit) concernent des groupes plus restreints du petit patronat.

2.1. Une coopération restée à l'état embryonnaire

Un premier profil de petits entrepreneurs dresse un bilan positif de l'action économique des autorités locales et considère que leur rôle a été bénéfique pour leur entreprise ou pour leur domaine d'activité. Ils investissent fortement les relations avec les représentants des pouvoirs publics, travaillent en permanence à étendre leurs réseaux et le nombre et la fréquence des échanges finissent par donner lieu à une coopération. Pourtant, l'ensemble de ces petits entrepreneurs bien disposés à l'égard des dirigeants politiques locaux demeurent à des degrés divers insatisfaits par l'attitude peu zélée de ces derniers et le manque d'aboutissement de cette coopération. Pour Ammar, le patron de PME dans le BTPH, les relations des élites politiques locales au monde des petites entreprises sont globalement positives même si se manifestent des

¹³² Cf Partie 2-Chapitre 4-1. Le patronat dans son rapport aux autorités locales : de la marginalisation politique à la domination inversée.

anicroches au niveau des municipalités (assemblées populaires communales, APC). Son discours débute ainsi par une description d'une synergie fondée sur des intérêts mutuels, ceux des entrepreneurs qui tablent sur l'obtention de marchés publics et ceux des élus qui cherchent à développer économiquement leur territoire :

« Au contraire, nous sommes des partenaires, au niveau de notre wilaya, on nous voit comme des partenaires. Parce qu'ils ne peuvent pas réaliser leurs programmes sans nous. Automatiquement, nous sommes des partenaires. Il y a des contacts fluides et comment dirais-je ..., l'administration, puisque nous sommes un partenaire, elle veut faire le développement local du secteur de l'entreprise, automatiquement elle raisonne avec ces entreprises. Il y a un bon contact au niveau de notre wilaya avec le secteur économique [...] Des fois on sent un peu de bureaucratie mais au fond, au fond, quand on essaie d'avoir nos droits, on les obtient, il n'y a pas de problème. Grosso modo, il n'y a pas d'entrave, il y a une petite bureaucratie dans quelques administrations, vous connaissez le système de la bureaucratie. Ça c'est au niveau des wilayas et des maîtres d'ouvrage. Au niveau des APC, c'est un peu délicat. Au niveau des APC, c'est difficile. C'est difficile, les APC ne sont pas encadrées, donc des fois l'entreprise se heurte à des problèmes immenses. A Sidi Bel Abbes par exemple, on a 52 communes, 52 communes, donc c'est rare où trouver un P/APC [Président de l'assemblée populaire communale ou maire] qui a un certain niveau [sous-entendu niveau d'étude et de compétence] et qui peut avoir un dialogue avec l'entreprise. Donc il y a des problèmes au niveau des APC, beaucoup plus qu'au niveau de la wilaya. »¹³³

La qualité des échanges mise en exergue par cet entrepreneur tient au fait qu'il appartient à une filière qui vit essentiellement des marchés publics. Son statut de dirigeant d'une grande fédération patronale à l'échelle de la wilaya a contribué assurément à transformer sa relation aux autorités départementales en partenariat. Ammar est parmi l'ensemble des entrepreneurs interviewés celui qui dresse le tableau le plus élogieux des rapports aux élites politiques (« partenaires », « contacts fluides », « pas d'entrave »). Son loyalisme à l'égard du pouvoir central contribue sans doute à enjoliver encore davantage sa conception des relations aux autorités locales, processus de sublimation perceptible à la minimisation des lourdeurs bureaucratiques (« Des fois on sent un peu de bureaucratie mais au fond, au fond, quand on essaie d'avoir nos droits, on les obtient »). Cependant, la dynamique de coopération engagée avec l'administration wilayale semble s'arrêter aux portes des assemblées populaires communales comme s'il existait une désarticulation des échelons du pouvoir. D'ailleurs Ammar envisage avec lucidité ce phénomène quand il évoque le manque d'encadrement des APC, la

¹³³ Entretien réalisé le 28/02/2017 à Sidi Bel Abbes

verticalité du pouvoir algérien ne rimant pas forcément avec sa continuité institutionnelle et décisionnelle. L'échelon communal constitue ainsi pour les entreprises de petite taille le lieu de pouvoir à la fois le plus proche et le plus distant, celui qui potentiellement devrait offrir les plus grandes opportunités de coopération et d'intégration inter-élitaire et qui en pratique leur témoigne le moins de préoccupation et de considération. Il est assez frappant de constater qu'en Algérie les phénomènes de collaboration entre politiques et entrepreneurs lorsqu'ils parviennent à prendre corps apparaissent décalés et pour cette raison économiquement peu féconds. La grande entreprise est en rupture avec le pouvoir central qui constitue a priori par l'envergure nationale de son activité le niveau « naturel » de dialogue et de coopération et entretient par défaut des relations fonctionnelles avec le niveau wilayal. La petite entreprise réussit à tisser des liens avec la wilaya mais cette coopération est enrayée par le fonctionnement semi-autarcique et quasi-anarchique de l'échelon communal qui apparaît théoriquement comme le niveau le plus adapté de concertation. L'aphorisme d'Hamlet est on ne peut plus vrai pour décrire la situation politique algérienne : « The time is out of joint ».

Pour les petits entrepreneurs économiquement dépendants de l'Etat, en aval au niveau des marchés publics ou en amont au niveau de l'obtention des licences d'exploitation, les relations aux autorités locales sont décrites comme globalement stimulantes. Pour Moussa, importateur de bovins et créateur d'une industrie laitière, les dirigeants politiques locaux, quelle que soit leur subdivision administrative, sont à l'écoute des problématiques des entrepreneurs et véritablement soucieux de leur réussite :

« Oui, nous les rencontrons. Dans une semaine, nous avons la visite du wali. Nous ne rencontrons aucun problème dans nos relations avec les autorités locales. Ces derniers temps, les choses vont dans le bon sens de ce côté-là. Nous sommes en contact avec le maire, le chef de daïra, le wali. Ils nous demandent si nous avons des difficultés et s'ils peuvent nous aider d'une manière ou d'une autre. Le rôle du wali est déterminant à 100 % dans le développement local. Si le wali mène une bonne politique, s'il est dynamique, alors il peut développer l'économie locale et réduire le taux de chômage. Mais cela dépend vraiment de chaque wali. Le wali précédent était une catastrophe, une vraie catastrophe ! Mais le wali actuel, bon il n'est pas encore venu nous voir, mais on a entendu que des bonnes choses sur lui. »¹³⁴

Bien que globalement perçues comme positives, les relations nouées avec les autorités locales peuvent dépendre de la manière dont les dirigeants politiques incarnent leurs fonctions. Et par

¹³⁴ Entretien réalisé le 05/11/2018 à Sidi Bela Abbès, traduit de l'arabe.

conséquent les périodes de collaboration fructueuse se trouvent entrecoupées par des moments de défiance et de distance. Les petits patrons se trouvent donc à la fois dans l'expectative à chaque nomination de wali et à la merci de ses dispositions à l'égard de l'entreprise. Moussa met ici le doigt sur un problème structurel grave mais n'en prend pas totalement conscience ou n'en tire pas toutes les conclusions à savoir qu'une collaboration tribulaire de la personnalité du wali est le signe manifeste de la faiblesse des institutions. Là encore, l'idéologie loyaliste et conservatrice de l'entrepreneur a tendance à irradier sa perception des rapports aux autorités locales et à confiner sa critique dans l'espace du politiquement acceptable. Le rapport des petits patrons au pouvoir central est un rapport organique tandis que leur rapport pouvoir local revêt une dimension plus stratégique. Et c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de présenter en premier lieu le positionnement politique et idéologique des petits patrons à l'égard de l'Etat considéré dans sa dimension globale et centrale pour ensuite analyser la manière dont il se réfractait au contact des autorités locales. Si la variable du rapport aux autorités locales constituait la variable explicative et étant données toutes les difficultés que les petits patrons rencontrent à ce niveau-là, il est fort probable que ces derniers n'auraient pas témoigné d'un loyalisme à l'Etat central aussi puissant et convaincu. Cela n'empêche pas que le rapport aux autorités locales en tant que variable dépendante puisse rejaillir sur le rapport à l'Etat central comme dans le cas des petits patrons qui affichent un loyalisme critique mais cet effet de détermination contraire n'est guère en mesure de percer la gangue de l'idéologie loyaliste.

Le caractère larvaire de la coopération tient tout autant aux phénomènes de discontinuité institutionnelle (incoordination entre département et municipalité, valse des préfets) qu'au défaut d'institutionnalisation des rapports entre politiques et patrons. Les chambres de commerce et d'industrie auraient pu jouer le rôle de courroie de transmission mais leur fonctionnement très bureaucratisé, peu aux prises avec la réalité économique, génère des effets répulsifs sur le patronat. Quant à la négociation avec les fédérations syndicales, elle demeure une prérogative des autorités gouvernementales. Par ailleurs, les walis et les présidents d'APC (maires) préfèrent entrer en relation avec les patrons sur le mode personnel parce qu'en tenant ces derniers par la ficelle des intérêts particuliers ils peuvent par là même asseoir leur rapport de domination. Ainsi il n'existe pas au niveau local de canal institutionnel à proprement parler permettant de filtrer et de faire remonter les problématiques transversales au petit patronat. Faute d'un cadre institué de discussion, les petits patrons, ainsi que le décrit Nawel, la cadre dirigeante d'une société de travaux en électricité industrielle, profitent de manière opportuniste d'espaces non dédiés – ici une invitation pour discuter de la gestion de la zone industrielle – pour exprimer leurs doléances :

« Nous avons des liens même si ce ne sont pas des relations très suivies, très régulières. Il y a quelques jours, le wali a réuni toutes les entreprises de la zone industrielle pour discuter justement de la gestion de cette zone. Les entrepreneurs ont exposé certains des problèmes auxquels ils sont confrontés et nous aussi nous avons parlé d'un problème qui nous concerne. Nous avons dit au wali qu'il n'était pas nécessaire de faire intervenir une entreprise électrique venue d'une autre wilaya alors que nous pouvions très bien réaliser ces chantiers nous-mêmes ici. Nous avons dit qu'il n'était pas normal qu'une entreprise venue de Djelfa ou d'Annaba prenne le projet alors que nous sommes installés ici, d'autant plus qu'une fois le projet réalisé, cette entreprise disparaît et ne peut pas réaliser le suivi. Ce ne sont pas tous les walis qui sont réceptifs à nos demandes, le wali précédent était vraiment à l'écoute et donnait des réponses à nos réclamations. »¹³⁵

Pour les petits patrons, la personnalisation ou le défaut d'institutionnalisation des rapports aux autorités locales a pour conséquence fâcheuse le caractère très clairsemé des échanges (« *ce ne sont pas des relations très suivies, très régulières.* »). D'une certaine manière, l'aiguillon de l'intérêt individuel pousse les entrepreneurs à interagir avec les autorités locales et donne lieu à des formes de coopération qui demeurent toutefois fugaces à l'image, comme l'a montré la physique moderne, de ces particules virtuelles qui dans l'espace du vide se forment et se désintègrent dans un même mouvement. Bien qu'il soit possible pour un petit patron de tirer son épingle du jeu, le gain réalisé est frappé du sceau de l'instantanéité et rien ne garantit à l'avenir qu'il pourra récidiver l'exploit. En outre, si un patron réussit à augmenter ses gains grâce à une connexion politique, cela se fait au détriment d'un autre patron qui n'a pu obtenir une licence d'exploitation ou d'importation, bénéficier des avantages d'un dispositif public ou qui a vu lui échapper un marché. Dans l'extrait d'entretien qui précède, Nawel demande expressément au préfet de faire jouer une sorte de préférence régionale qui lui permettrait d'obtenir le marché au détriment d'entreprises situées à Djelfa ou Annaba. Ainsi, l'intérêt individuel et la rationalité instrumentale qui lui est consubstantielle génèrent en permanence un ensemble de contacts patrons/politiques qui sur le plan global constituent un jeu à somme nulle. Si les échanges entrepreneurs/politiques sont restés figés dans leur forme entropique originelle et si la coopération est irrémédiablement demeurée à l'état fœtal, cela tient fondamentalement au fait que les petits patrons ne sont jusqu'à présent jamais parvenus à faire face au pouvoir politique en tant que classe organisée et mobilisée.

Mêmes les entrepreneurs les mieux disposés à l'égard des politiques et qui ne ménagent pas leurs efforts pour soigner leurs relations en haut lieu sont le plus souvent insatisfaits ou

¹³⁵ Entretien réalisé le 26/02/2020 à Sidi Bel Abbès.

décus par la grande précarité de la collaboration. Sirine, la propriétaire d'une agence de tourisme qui affichait un loyalisme à l'égard de l'Etat des plus optimistes, rejoint le constat de Nawel sur la difficulté de créer une dynamique pérenne de coopération :

« Ça dépend dans quel secteur mais sincèrement dans le secteur du tourisme, les autorités sont bien présentes et reste à connaître encore les gens. Moi personnellement j'en connais, j'ai fait une relation amicale, donc pour moi c'est un peu facile, pour les autres je ne sais pas. Je ne saurais pas vous dire, pour moi c'est un peu facile. J'ai approché les autorités pour des services, pour des agréments, pour des demandes dans l'hôtellerie, dans l'investissement, tout ça. Pour l'instant ça va, mais ça reste quand même long, quand même long, et pas adéquat avec d'autres d'organismes. En fait, il n'y a pas de collaboration on va dire. Il n'y a pas d'enchaînement de collaboration. C'est plutôt l'enchaînement qui ne va pas bien. C'est à dire que tu fais des dossiers ici et on les range là-bas, on les range là-bas et ils sont déjà perdus. C'est-à-dire qu'on est toujours obligé d'être méfiant, tout le temps, tout le temps, sinon on n'y gagne jamais. »

Même pour les patrons qui comme Sirine disposent d'un solide carnet d'adresses, la conduite des affaires au quotidien s'apparente à un vrai parcours du combattant. Parce que si les connexions politiques peuvent certainement débloquer des situations, elles ne permettent pas de lever toutes les entraves que dressent des institutions peu tendues en finalité vers l'essor de l'entreprise. L'entrepreneur doit se tenir en permanence aux aguets (*« être obligé d'être méfiant, tout le temps, tout le temps »*) parce que les différentes institutions, voire les différents services d'une administration, ne résonnent pas à l'unisson. La collaboration est réprimée par l'absence même d'*« enchaînement de collaboration »*. Dans les pays économiquement émergés ou émergents comme la Corée du sud, Taïwan, la Malaisie ou l'Indonésie, les relations de type *crony capitalism* ont poussé à l'intégration des élites économiques et des élites politiques et cimenté leur collaboration dans la mesure où leur préexistait une alliance développementaliste globale. En Algérie, les rapports entre le pouvoir politique et le petit patronat n'ont pas pris la forme d'une alliance de projet de nature politico-économique mais sont demeurés au stade d'une alliance légitimiste à caractère politico-idéologique. Faute de finalité développementale et d'un cadre institutionnel qui lui soit congruent, les connexions patrons/entrepreneurs évoluent de manière entropique ou ne coagulent jamais en coopération. Elles participent aussi dans une perspective ensembliste à fragmenter politiquement le groupe social des petits patrons.

2.2. Une domination chargée d'hostilité

Une deuxième catégorie de patrons, essentiellement des micro-entrepreneurs, vit ses rapports aux dirigeants des collectivités locales sur le mode de la confrontation. Ces micro-entrepreneurs, souvent insérés dans des dispositifs publics ou appartenant à des domaines d'activité considérés comme peu stratégiques comme le commerce de détail, le transport ou les services directs à la personne relient les difficultés qu'ils éprouvent à valoriser leurs projets économiques au mépris dont ils sont victimes de la part des décideurs politiques. Leurs relations aux autorités locales, obligatoires de par leur statut de dépendance aux dispositifs publics et parfois aux marchés publics, virent généralement à une conflictualité de basse intensité faite d'une succession ininterrompue de tensions et d'accrochages. Zakaria, l'entrepreneur dans le recyclage des déchets, décrit un univers relationnel dans lequel la défiance lamine toute possibilité de coopération et de développement économique :

« Par rapport à mon expérience, dans mon domaine, en Algérie on ne croit pas en nos chercheurs. Quelqu'un qui fait de la recherche en Algérie, il n'est jamais considéré comme un chercheur avec des capacités. On ne fait pas confiance dans ses capacités. Il n'y a pas de confiance entre la recherche et le gouvernement. S'il propose un marché ou une étude innovante pour le pays qui mérite d'être développée, au niveau des autorités, personne ne prend une décision qui suppose une telle responsabilité. A part si ça vient du Premier Ministre ou des autorités plus hautes et malgré tout ça on ne nous donne pas la chance de créer de nouveaux projets. »¹³⁶

Et d'ajouter plus loin dans l'entretien :

« Heureusement qu'il n'y a pas de haine, heureusement, parce que s'il y a de la haine, on va vivre une guerre terrible. »

La virulence des propos est à peine contenue mais elle a le mérite de souligner nettement l'état délétère d'une relation qui nourrit de part et d'autre des dispositions belliqueuses. Zakaria se sent méprisé en tant que spécialiste dans son domaine de la socio-écologie, mépris qu'il attribue à la déconsidération plus générale du monde de la recherche et de l'innovation par la classe dirigeante. S'il est vrai qu'en Algérie le pouvoir politique n'a jamais promu ni même témoigné de reconnaissance aux universitaires, cela tient sans doute davantage à la crainte que peut susciter une intelligentsia critique et potentiellement contestataire qu'à un phénomène de condescendance pure et simple. C'est sans doute Abdelmalek, le consultant en matière

¹³⁶ Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen.

environnementale, qui fournit la clé de compréhension du mépris ressenti par Zakaria et bon nombre de micro-entrepreneurs :

« Ils ne font pas confiance dans la jeunesse et la jeunesse ne fait pas confiance à l'Etat. Je vais vous dire une chose, lorsqu'il [le responsable politique local] voit un jeune qui a une entreprise ou alors une microentreprise et qui est ambitieux, qui veut travailler, qui propose des idées concrètes sur le terrain, il se dit comment vous vous venez lui apprendre son travail ! Sa place elle est plus autoritaire qu'autre chose. C'est ça la cassure entre nous et les autorités locales [...] Autre chose, lorsqu'ils savent que c'est une microentreprise ANSEJ, ils pensent qu'ils ont affaire à des gens ratés. Voilà, si tu as fait l'ANSEJ, tu es raté. »¹³⁷

Les responsables politiques locaux ont tendance à percevoir la demande de coopération de la part des entrepreneurs comme une remise en cause de leur pouvoir. Cette surréaction autoritaire tient sans doute au fait que leur pouvoir manque d'assises : les walis et les chefs de daïra sont à la fois contraints par la verticalité du pouvoir d'Alger et fragilisés depuis la période Bouteflika qui a vu les grands patrons prendre l'ascendant sur eux tandis que les présidents des assemblées populaires communales, souvent mal élus, souffrent d'un déficit de légitimité¹³⁸. Dans ce contexte, les sollicitations patronales d'un partenariat qui suppose des formes de dialogue et de traitement égalitaires sont considérées par les décideurs locaux comme des entorses à leur autorité statutaire d'autant plus lorsqu'il s'agit de travailler avec la catégorie la plus basse du patronat, celle des micro-entrepreneurs assistés. L'autoritarisme et la condescendance à l'égard des patrons de microentreprises (*« lorsqu'ils savent que c'est une microentreprise ANSEJ, ils pensent qu'ils ont affaire à des gens ratés. »*) sont la fois un refus symbolique de la détérioration de leur pouvoir et une tentative fictive de lui redonner son lustre. L'attitude rigide et foncièrement dominatrice des dirigeants locaux crée une « cassure » sans rupture puisque les micro-entrepreneurs sont dépendants des dispositifs et des marchés publics et une inimitié d'autant moins supportable qu'elle déferle dans un espace restreint.

En l'absence de toute velléité de développement local, les relations entre politiques et patrons dépendants ne peuvent pas emprunter le chemin de la coopération : elles sont condamnées à prendre la tournure de liens personnels d'intérêt ou à virer à la confrontation. Dans le cas des micro-entrepreneurs, rien ne vient adoucir la domination subie parce qu'ils sont

¹³⁷ Entretien réalisé le 23/04/2017 à Tlemcen

¹³⁸ D'après l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le taux de participation aux élections communales était de 44 % en 2017 et de 36 % en 2021.

matériellement ou financièrement incapables de renvoyer l'ascenseur. C'est en substance le constat que dresse Réda, le patron ANSEJ dans le BTPH :

« Le wali Hattab, qui est actuellement Ministre de la Jeunesse et des Sports, je lui ai dit que j'avais besoin d'un plan de charge et s'il avait voulu, s'il avait vraiment compris mes problèmes, s'il ressentait ce qu'on ressent, s'il était vraiment nationaliste, il m'aurait donné le plan de charge sur-le-champ. Dans la loi, il a le droit de me donner un plan de charge de gré à gré. Mais le problème c'est que le wali n'a pas trouvé d'intérêt avec moi. Avec Hasnaoui¹³⁹, il trouve ses intérêts, il lui a accordé un marché promotionnel à Sidi Bel Abbes. Il donne aussi des marchés à untel et untel. Mais avec moi il n'a pas vu de gain parce qu'avec moi il n'y a pas de donnant-donnant. Il n'a pas l'esprit au développement économique pour se dire celui-là je peux essayer de lui régler ses problèmes : " Tiens, voilà un plan de charge, va travailler et rembourse la banque ". Et quand la banque est remboursée, il se produit une continuité. L'argent revient à la banque qui peut ainsi prêter à d'autres d'entrepreneurs. Mais si moi je coule, l'échec de mon projet génère des pertes pour d'autres. »¹⁴⁰

Ainsi, à l'origine de la stagnation économique de la très petite entreprise se trouve le climat délétère qui règne entre très petits patrons et décideurs politiques. Faute non seulement d'une dynamique développementale mais aussi plus prosaïquement d'une réciprocité d'intérêts particuliers, les rapports restent continuellement figés dans une situation où le mépris des uns fait face au désespoir des autres. Cependant, en remontant la chaîne des responsabilités, la question qui demeure est celle de l'absence d'intervention régulatrice du pouvoir central qui assure la diffusion et la matérialisation de sa stratégie développementaliste au niveau régional. Suivant méticuleusement l'investissement des grandes entreprises avec la mise en place d'un organe de surveillance qu'est le Conseil national de l'investissement (CNI), le pouvoir central n'a pas fixé aux administrations régionales de feuille de route ou d'objectifs clairs en lien avec les plans quinquennaux ni instauré de mécanismes de contrôle de leur action économique. Deux explications peuvent être avancées pour appréhender cette discontinuité stratégique entre l'échelon national et l'échelon local. Le pouvoir central peut considérer d'une part que la politique industrielle ne relève en aucun cas du domaine de compétence des autorités locales, qu'elle fait partie de ses prérogatives exclusives et en quel cas il s'agit d'une méconnaissance profonde du processus d'accumulation capitaliste. D'autre part, la poussée développementale qui émane du pouvoir central peut être en son essence beaucoup trop atone pour insuffler une

¹³⁹ Le groupe Hasnaoui est l'une des plus grandes sociétés algériennes dans le domaine du BTPH.

¹⁴⁰ Entretien réalisé le 27/11/2018 à Sidi Bel Abbes.

dynamique industrialiste aux échelons locaux et surtout impliquer la reconfiguration institutionnelle nécessaire à l'expansion économique. S'il n'est pas possible d'écarter l'une ou l'autre des deux hypothèses, nous pensons cependant que la seconde l'emporte en termes de portée explicative quand on sait que l'ancrage de la classe dirigeante dans un rapport antagoniste avec la grande bourgeoisie classique oblitère toute possibilité de construction d'un modèle de développement industriel. (Cf. Partie 2). Ainsi, les mesures et injonctions développementalistes restent suspendues comme une brume entre ciel et terre, entre le sommet de l'Etat et ses subdivisions provinciales, les chefs d'entreprises pouvant en deviner l'idée mais jamais en toucher la matérialité.

2.3. Des mondes qui préfèrent s'ignorer

Dès que le petit patron n'est plus par nécessité économique ou institutionnelle obligé de nouer des relations personnelles avec les décideurs locaux, son attitude spontanée est plutôt à l'évitement et à la prise de distance. Malgré leurs dispositions idéologiques généralement loyalistes, la tendance profonde qui parcourt les rapports des détenteurs du petit capital aux politiques renvoie à un processus de segmentation sociale. Tous les petits possédants qui réalisent l'essentiel de leurs ventes au privé ou qui ont réussi à s'autonomiser vis-à-vis des dispositifs publics se tiennent à l'écart du monde politique, préférant une croissance lente voire poussive de leurs affaires aux tracasseries, désagréments, turpitudes et humiliations que sa fréquentation est susceptible de provoquer. Si quelques rares entrepreneurs se satisfont d'une distance indifférente pour mener à bien leur activité, d'autres plus nombreux expriment une réelle défiance à l'idée de côtoyer les politiques locaux à l'image de Lakhdar, importateur en pièces détachées :

*« Non, non, jamais, jamais ! Je n'ai pas besoin de les rencontrer parce qu'ils ne font rien. Ils disent qu'on va faire, on va faire, mais ils ne font rien. Je ne fais pas confiance à ces gens-là [...] Si tu as une bonne relation avec les autorités, tu iras loin. Pourquoi ? Parce que tu auras droit au crédit bancaire, tu pourras prendre de grandes sommes d'argent et même en euros, en devises. Mais moi j'en ai pas besoin, j'utilise mes propres moyens. J'avance petit à petit et j'irai loin. »*¹⁴¹

¹⁴¹ Entretien réalisé le 27/02/2017 à Oran.

Lakhdar avance ici les deux types d'arguments que mobilisent l'ensemble des petits patrons qui montrent une aversion plus ou moins aigüe à fréquenter les représentants locaux du régime et qui ont fait le deuil non seulement de la coopération mais plus fondamentalement de toute forme de relation. L'évitement des décideurs locaux est motivé en premier lieu par l'inutilité d'une relation en l'absence de tout volontarisme politique en matière de développement (« *Je n'ai pas besoin de les rencontrer parce qu'ils ne font rien.* »). En second lieu – et il s'agit probablement du facteur décisif – la crainte de tomber dans le cercle deux fois vicieux de la corruption précipite une majorité de petits patrons vers des attitudes de distanciation ou d'esquive à l'égard des politiques.

Lorsque les petits patrons mettent en avant le premier argument c'est-à-dire n'envisagent les autorités locales que sous l'angle strict de leur inertie en matière économique, ils développent une posture apaisée de distance indifférente à leur égard. Pour Tayeb qui possède une exploitation avicole et petite société de fabrication d'aliment de bétail, les dirigeants politiques sont comme frappés de léthargie, comme baignés dans un univers quasi-atemporel avec lequel le modernisme de l'univers patronal dessine une frontière invisible mais non moins imperméable :

« Avec les autorités locales, il n'y a pas vraiment de relation. Les autorités locales doivent normalement encourager le développement parce que c'est un plus pour la commune. Mais on ne voit rien de tout ça. Nos maires, ici, ils n'ont pas de vision. Le maire est là parce qu'il est là. Il n'y a pas de projet pour le développement de l'économie locale, du moins dans notre région. Ils ne voient pas vraiment l'utilité des investisseurs qui s'installent et qui essaient de faire avancer les choses. Le wali, lui, il a les pleins pouvoirs dans la wilaya donc s'il veut il peut. Mais dans la réalité, on ne le voit pas agir, on ne le voit pas, on ne les voit pas. Moi personnellement, je ne les cherche pas et eux aussi de leur côté ne sont pas intéressés par ce type de relation. Comme j'ai un site qui est fait dans les normes, qui est moderne, quand le wali se déplace, il vient chez moi. Mais c'est plus une visite protocolaire, comme quoi le wali sort et visite. Quand le Ministre vient aussi, ils aiment bien l'amener chez moi mais c'est juste pour la photo. Mais il n'y a rien de sérieux. Moi je ne vais pas les chercher, je ne vais pas à leur rencontre. Je ne demande même pas les aides étatiques. Je ne les sollicite pas. »¹⁴²

En tant que petit industriel économiquement indépendant de la commande publique, Tayeb ne perçoit aucun intérêt à approcher le maire ou le wali et réciproquement ces derniers, sans projet de développement local, n'éprouvent que peu la nécessité d'aller à la rencontre de ce type social

¹⁴² Entretien réalisé le 27/11/2018 à Sidi Bel Abbès.

de patron jaloux de sa liberté (« *Je ne demande même pas les aides étatiques.* »). Les rares interactions se limitent à des échanges purement protocolaires et ne descendent donc jamais de leur piédestal symbolique et médiatique. Or, Tayeb est l'exemple même du petit entrepreneur qui, s'il avait bénéficié d'un environnement politique et institutionnel favorable, d'une attitude prévenante et coopérative de la part des autorités locales, aurait pu connaître une ascension économique fulgurante et faire basculer son entreprise vers une autre dimension en termes d'échelle productive. Tayeb possède en effet deux types de compétence qui aurait pu, sous d'autres cieux, assurer sa réussite industrielle. De sa famille de fellahs et d'éleveurs bovins, il a hérité des ficelles du métier d'entrepreneur. Par sa formation scolaire, il a atteint un haut niveau de qualification dans son domaine d'activité : vétérinaire de formation, il a réalisé une spécialité à Paris dans les pathologies aviaires puis obtenu à Liège un doctorat dans la chirurgie des grands animaux. En conséquence, sa petite société présente des niveaux de structuration et de technicité rares pour les entreprises de taille équivalente, caractéristiques qui prédisposent généralement à une prompt accumulation du capital. Mais les conditions sociales et politiques priment toujours sur les dispositions et qualités individuelles et une entreprise comme celle de Tayeb est condamnée à se débattre encore longtemps dans un monde lilliputien.

Cependant, la rupture avec les autorités locales n'est pas toujours synonyme de sérénité dans la conduite des affaires, loin s'en faut. La plupart des petits patrons qui ont fait le deuil d'une alliance avec les décideurs politiques développent des postures de prise de distance défiante, craignant à tout moment de poser le doigt dans un engrenage, en particulier celui de la corruption, ainsi que le décrit Riyad, patron d'un commerce de pièces détachées pour engins industriels :

« Nous n'avons aucun lien avec les autorités locales, aucun lien. Parfois la Chambre de commerce nous contacte pour une invitation. Mais à part cela, personne ne demande après toi. Le wali, par exemple, je ne le vois même pas en rêve. Ils ne viennent pas à notre rencontre parce que ce ne sont pas des hommes de terrain et surtout ils ne sont pas instruits, n'ont pas fait d'études. Tu ne peux pas rencontrer les gens de pouvoir si tu n'as pas un réseau de relations. Sinon tu ne peux pas les rencontrer. Tu ne peux pas arriver et toquer chez le wali et demander à le voir. Ce n'est pas possible. Les relations entre les autorités locales et les entrepreneurs sont de mauvaise qualité. Pour te dire à quel point les relations sont dégradées, un entrepreneur attend plus d'un an pour recevoir le paiement des projets qu'il a réalisés pour l'État ou les sociétés publiques, à l'exception peut-être des plus grandes comme la Sonatrach ou Naftal. Les relations sont de mauvaise qualité à cause de la corruption. Les autorités locales bloquent les entrepreneurs jusqu'à

ce qu'ils versent des dessous de table. Les seuls entrepreneurs qui ont des bonnes relations avec les autorités politiques, ce sont les oligarques. »¹⁴³

Lorsqu'ils ont la possibilité de mener leurs affaires sans solliciter de soutien en haut-lieu, une partie des petits entrepreneurs préfèrent éviter ces collusions qui les engageraient dans des sentiers beaucoup trop escarpés. Mais la chose est moins aisée qu'il n'y paraît, surtout lorsque les patrons sont objectivement tenus par les marchés publics. D'après Riyad et la très grande majorité des patrons de PME qui dépendent de la commande publique comme les entrepreneurs dans le BTPH, les retards de paiement constitueraient pour les décideurs politiques et les dirigeants de sociétés publiques une forme de chantage exercée sur les patrons pour les amener à céder aux sirènes de la corruption. Les patrons qui résistent seront finalement payés mais au prix d'une fragilisation de leur trésorerie dont les conséquences peuvent aller d'une réduction de la voilure productive (baisse des achats de consommation intermédiaires, compression de la masse salariale, renoncement à des projets d'investissement) jusqu'à la faillite pure et simple. Le *crony capitalism* n'est de ce point de vue que la face visible des capitalismes du sud et ses effets économiquement stimulants dépendent en dernière instance de l'existence ou non d'une collaboration globale et institutionnalisée entre classe dirigeante et classe capitaliste. Dans les capitalismes émergents, les connexions politico-économiques en resserrant les mailles de la collaboration et en densifiant les réseaux actifs au sein de l'appareil d'Etat agissent comme des adjuvants de l'essor industriel. Dans les capitalismes stationnaires, les effets catalyseurs du *crony capitalism* à l'échelle macroéconomique sont pour le moins incertains pour deux raisons : d'une part la ponction financière de la corruption de même que le coût économique de la non-corruption sont difficilement soutenables pour des activités industrielles et commerciales encore au stade infantile et d'autre part la formation de ces réseaux interlopes hybrides fracture plus qu'elle n'unifie la classe du petit capital.

Ainsi, les petits entrepreneurs économiquement indépendants de l'Etat affichent une indifférence stoïque ou désabusée à l'égard des autorités locales tandis que les patrons partiellement dépendants sont animés par la méfiance et des stratégies plus ou moins subtiles d'évitement. La frontière entre les deux types d'attitude étant cependant ténue, il arrive que certains petits patrons économiquement indépendants de l'Etat, en lieu et place de cette indifférence caractéristique de leur catégorie sociale, manifeste une profonde aversion pour les décideurs locaux et rejoignent dans leur dénonciation de la gabegie et de la corruption les petits

¹⁴³ Entretien réalisé le 29/02/2020 à Oran.

patrons partiellement dépendants. C'est le cas d'Abdelhak, patron d'une entreprise de réalisation et de maintenance de bassins :

« Moi j'ai affaire au privé, je n'ai aucun contact avec les autorités locales. Sincèrement, moi j'évite de rencontrer ce genre de personne. Ils ne viennent jamais à notre rencontre. Je vais te dire un petit truc. On a pas mal de jets d'eau à Oran, ils sont à l'arrêt. Il y a peut-être 4 ou 5 jets d'eau, vraiment des beaux jets d'eau mais ils sont à l'arrêt. Ils ont été mis en marche il y a maximum un an et maintenant ils sont tous à l'arrêt. J'ai proposé à la mairie de les rénover gratuitement et aussi de les entretenir à mes propres frais. Je n'ai jusqu'à présent eu aucune réponse. Je n'ai pas eu de réponse parce qu'avec moi ils n'ont rien à gagner. Je n'entre pas en ligne de compte pour eux ! Eux, ils recherchent des gens avec qui ils peuvent gagner. Faire la maintenance de ces jets d'eau, c'est mille fois rien, c'est mille fois rien. Ces jets d'eau sont tombés en panne par manque de maintenance, par manque de qualification des agents qui s'en occupent. Il suffit juste d'installer un petit groupe de filtration [...] Quand ils disent dans les médias qu'ils viennent nous voir, nous parler, tout ça c'est des ragots et du pipeau. Je ne crois pas que le wali ait une quelconque volonté de faire du développement local. Il a d'autres choses à faire. L'économie du pays ne l'intéresse pas, le pays lui-même ne l'intéresse pas. La prospérité du pays, la technologie, tout ça, ça ne les intéresse pas. Ils n'aiment pas leur pays. Wallah, ils n'aiment pas leur pays. Le wali, mêmes les grands projets, il ne s'en préoccupe pas. Alors imaginez une petite entreprise comme la mienne, pas petite mais microscopique. C'est vrai que ça fait mal au cœur ! »¹⁴⁴

La seule relation d'Abdelhak aux autorités locales en plusieurs années, de nature fortuite de surcroît, a rapidement tourner au vinaigre. Ayant demandé à la mairie d'Oran s'il pouvait réparer et entretenir gratuitement les jets d'eau en panne, sa démarche est restée lettre morte, n'ayant reçu aucune réponse après plus d'un an. L'explication qu'il avance est tout à fait plausible, à savoir que la gratuité n'offre pas de dessous de table et en cela elle n'intéresse nullement les décideurs locaux. La colère d'Abdelhak, déclenchée a priori par une interaction contingente avec les autorités locales, n'aurait pas eu ce caractère intarissable – la totalité de l'entretien a été scandée par des charges tonitruantes contre les politiques – si elle n'avait été prédéterminée par la particularité de ses caractéristiques sociologiques. En premier lieu, son origine sociale défavorisée lui fait partager les conceptions idéologiques très anti-étatistes qui règnent au sein des classes populaires. En second lieu, les petits patrons indépendants des grandes métropoles sont plus susceptibles de développer cette animadversion à l'égard des

¹⁴⁴ Entretien réalisé le 05/03/2020 à Oran.

autorités locales que ceux des villes moyennes ou des localités rurales parce que disposant de réseaux plus denses dans les milieux patronaux ils sont par là même plus informés de l'étendue des affaires de corruption.

Nous avons voulu montrer dans ce chapitre que les rapports dirigeants politiques/petits patrons, bien que d'une autre nature que les rapports dirigeants politiques/grands patrons, sont en définitive tout aussi bloquants pour le développement économique et industriel de l'Algérie. Si la divergence des intérêts économiques et politiques entre la classe dirigeante et la grande bourgeoisie classique empêche l'éclosion de toute forme de coopération économiquement motrice, les rapports entre la classe dirigeante et le petit patronat sont l'histoire d'un déchirement, d'une alliance brisée et par conséquent d'une infécondité sur le plan développemental. Bien que les positionnements politico-idéologiques des petits patrons et ce, quelles que soient leurs caractéristiques sociologiques, ne débordent qu'exceptionnellement le cadre d'une adhésion au régime, ce loyalisme n'atteint jamais le seuil d'une conversion en collaboration économique, comme soumis à des formes d'involution au contact des autorités locales et de leur mode d'exercice du pouvoir : le petit patronat se trouve en quelque sorte désarçonné et impuissant face à une gestion politique et administrative infra-institutionnelle et chaotique, des pratiques de domination et d'exclusion autoritaires et une corruption aux allures cannibales. La recherche du profit par les petits patrons vient se heurter à un système de captation de la rente par les politiques qui aux échelons inférieurs de l'Etat emprunte quasi-exclusivement la voie de la corruption¹⁴⁵. Dans le cas algérien, la théorie du *rent seeking* ne s'applique pas ou sa perspective nécessite tout simplement son renversement complet parce que ce ne sont pas les agents économiques qui constituent les chasseurs de rente – et qui phagocytent l'Etat par leurs réseaux – mais bien les agents politiques dont les agissements relèguent et écrasent les activités productives. La période Bouteflika a correspondu de ce point de vue à une déliquescence du modèle historique comprador-rentier et à sa dégradation en un système de pure prédation. Les logiques entropiques de captation privée de la rente ont fini par dominer les mécanismes traditionnels de distribution clientélaire de la rente à visée légitimatrice. La lutte contre la corruption menée depuis le Hirak par l'actuel Président A. Tebboune a sur le plan politique permis de renforcer la domination de la hiérarchie militaire sur les factions rivales

¹⁴⁵ L'accaparement de la rente par la classe dirigeante peut se réaliser au travers d'une kyrielle de modalités : la corruption dans le cadre de la distribution des marchés publics, l'obtention des licences administratives d'importation et d'exploitation, l'accès privilégié au crédit des banques publiques, la spéculation sur les différentiels de valeur entre taux change officiel et taux de change au noir, la préemption de fait sur les dispositifs publics, etc.

mais n'a pas permis de régulariser la situation sur le plan économique. Les mesures anti-corruption ont au contraire eu un effet tétanisant sur les activités productives au cours des deux/trois premières années du mandat d'A. Tebboune dans la mesure où les entrepreneurs craignaient au plus haut point d'approcher les décideurs politiques et d'être piégé dans un engrenage de malversations et d'affaires judiciaires¹⁴⁶. Ainsi « l'Algérie nouvelle » promise par le A. Tebboune lors de son discours d'investiture le 19 décembre 2019 en réponse au Hirak et qui devait acter la fin de l'ère Bouteflika – en lançant un chantier de réformes pour instaurer un Etat de droit (via la révision de la Constitution), moraliser la vie politique, améliorer le niveau de vie des Algériens et restaurer la stature internationale de l'Algérie¹⁴⁷ – n'a toutefois pas créé de rupture dans les rapports de la classe dirigeante à la classe des capitalistes. Bien plus, la segmentation historique entre les deux types d'élite s'est renforcée et condamnée par là toute éventualité d'amorçage de l'industrialisation et du développement économique.

¹⁴⁶ Rafik, cadre dirigeant d'une PME, résume ainsi ce que nombre de chefs d'entreprise, grands et petits, ont déclaré dans le cadre des entretiens : « *Mais depuis le Hirak, les entrepreneurs ont peur de se lancer dans des combines qui pourraient les mener en prison. L'économie entière s'en est trouvée paralysée. Même les entrepreneurs honnêtes ont eu peur de profiter des dispositifs parce qu'on aurait pu leur reprocher telle ou telle chose.* » (Entretien réalisé à Sidi Bel Abbès le 29/02/2020).

¹⁴⁷ « Algérie : Les premières décisions de Tebboune après son investiture », *DzairDaily*, 19 décembre 2019 ; « Le 19 décembre 2019, le président Tebboune prêtait serment pour une Algérie nouvelle : trois ans jalonnés de profondes réformes pour un Etat fort », *Algérie54*, 19 décembre 2022.

Chapitre 8 : La rupture politico-idéologique entre le patronat moyen et le pouvoir politique

Parce que l'économie algérienne souffre d'un manque flagrant de grandes entreprises privées en comparaison avec ses voisins du Maghreb, le soutien et la promotion du tissu de PME de taille moyenne aurait pu constituer une option stratégique pour l'Etat¹. Si la petite entreprise a besoin de la grande pour se développer en tant que pourvoyeuse d'intrants ou en tant que sous-traitante, la moyenne entreprise aurait pu garnir les rangs de la grande entreprise pour peu que l'Etat lui ait offert les conditions économiques et institutionnelles de son essor. Et ce, d'autant plus que le légitimisme historique des patrons de moyenne entreprise, en tant qu'héritage ou avatar idéologique du loyalisme des petits possédants, formait un terreau fertile pour l'édification d'une relation de collaboration. L'Etat aurait donc pu s'appuyer sur cette catégorie des entrepreneurs moyens pour mener à bien ses projets d'industrialisation en raison de leurs dispositions politico-idéologiques favorables à son égard mais les dirigeants politiques, sous la présidence de Bouteflika puis ensuite sous celle de Tebboune, n'ont jamais pris le soin de construire une relation de partenariat. Avec la détérioration de la situation économique consécutive à la crise des hydrocarbures de 2015 et surtout en raison du grand mouvement sociopolitique qu'a constitué le Hirak en 2019, le légitimisme des entrepreneurs moyens a commencé à se lézarder et des pans entiers de ce groupe social ont basculé dans la contestation du régime, venant grossir par-là les rangs de l'opposition politique incarnée par le grand patronat. Ce chapitre veut ainsi expliquer cette rupture politico-idéologique entre le patronat moyen et l'Etat qui entrave les possibilités de développement industriel en analysant les rapports de ce groupe social patronal aux trois grandes dimensions de l'Etat que sont l'administration, les autorités locales et le pouvoir central. Plus précisément, il s'agira de montrer que ces rapports dirigeants politiques/patrons moyens enfantent une dialectique

¹ Il n'existe pas en Algérie de statistique sur le nombre de grandes entreprises (entreprises de plus de 250 salariés). La seule estimation que nous ayons est celle que nous a donnée un grand entrepreneur, membre du bureau national de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), à savoir à peu près 300, soit moitié moins que les pays voisins comme le Maroc et la Tunisie. Quant à la statistique des PME de taille moyenne (entre 50 et 250 salariés), la dernière publiée par le Ministère de l'industrie (Bulletin d'information statistique de la PME n° 35) remonte à 2019 et à cette date on en dénombrait 4688, soit 0,4 % du total des PME.

négative dans laquelle les obstacles politiques au développement et la polarisation politico-idéologique se renforcent mutuellement. Dans cette optique, nous verrons dans premier temps que l'administration publique est perçue par le patronat moyen comme le facteur principal de paralysie de l'accumulation du capital (Section 1). Nous analyserons subséquemment, dans une perspective comparative avec les grands et les petits patrons, le processus qui jette les patrons moyens dans le radicalisme idéologique et l'opposition politique au régime (Section 2).

1. La moyenne entreprise sous le joug de l'administration

L'étude des rapports entre le groupe social des patrons de moyenne entreprise et le pouvoir politique ainsi que de leurs effets sur le développement économique ne peut être menée à bien sans qu'au préalable n'ait été posé le cadre général dans lequel va se dérouler l'intrigue ou délimité l'arène sociale dans laquelle les différents protagonistes vont interagir ou être aux prises les uns avec les autres. Dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Marx avait clairement identifié cette dialectique du passé et du présent lorsqu'il déclarait que « les hommes font leur propre histoire, mais ils ne la font pas de leur propre mouvement, ni dans des conditions choisies par eux seuls, mais bien dans les conditions qu'ils trouvent directement et qui leur sont données et transmises. La tradition de toutes les générations mortes pèse comme un cauchemar sur le cerveau des vivants »². Les hommes dans leurs rapports quotidiens façonnent le présent mais dans le cadre d'un ensemble de structures sociales léguées par le passé. Ces structures sociales impriment indubitablement leurs marques à l'action transformatrice des hommes et circonscrivent l'espace du contingent. Ce n'est que dans les moments de crise révolutionnaire, lorsque les hommes s'attaquent directement et impunément à ces structures sociales et aux fondements de l'ordre établi, que la contingence peut faire tanguer ou basculer le sort d'une société et ce, d'autant plus que les parties adverses se trouvent dans une situation d'équilibre des forces. C'est pourquoi, dans cette grande fresque historique qui se déplie dans *Les Chouans*, Balzac avait sans nul doute raison d'affirmer que « tout est hasard à la guerre »³. Dans le cas algérien, nous voulons étudier ce lent et grand déchirement qui parcourt l'intégralité des relations entre le monde des capitalistes d'envergure moyenne et les autorités politiques – en

² Marx, Karl, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Editions sociales, 1969 [1851].

³ Balzac, Honoré, *Les Chouans*, Gallimard, 1972 [1829].

montrant comment il est affecté et conditionné par l'environnement économique, politique et institutionnel prévalant depuis la guerre civile des années 1990.

Les années 2000 correspondant aux deux premiers mandats présidentiels de Bouteflika ont amené avec elles une embellie économique alimentée par la manne financière qu'avait générée l'envolée des prix des hydrocarbures. Des grands travaux d'infrastructure ont été lancés dans différents domaines (usines de dessalement, ports et aéroports, routes et autoroutes, réseau ferroviaire, tramways, réseaux de télécommunication, logements sociaux, universités, ...) qui ont eu un effet d'entraînement sur l'économie même si le privé algérien n'a que rarement été associé directement à ces activités de construction. En parallèle, cette période voit aussi le déploiement des dispositifs de soutien à la PME qui stimuleront momentanément l'activité d'un secteur privé dont les affaires étaient en berne au sortir de la guerre civile. Pourtant, le marasme économique qui s'installe durablement au cours des années 2010 va engloutir tous les espoirs nourris au cours de la décennie précédente. Les effets de la politique infrastructurelle et de la politique de la PME commencent à s'épuiser sans avoir créé de dynamique industrialisante. La grande crise financière de 2008/2009 a commencé à affecter l'économie algérienne via la baisse quantitative des exportations d'énergie dans un contexte de recul de la production mondiale mais c'est surtout la crise des hydrocarbures de 2014/2015 et la chute drastique des cours pétroliers qui sonnera le glas des velléités développementalistes de l'Etat algérien. Les restrictions budgétaires et le gel des investissements refont leur apparition comme dans la période sombre du contrechoc pétrolier de la seconde moitié des années 1980. Le secteur-clé du BTPH est durement touché, les chantiers sont à l'arrêt, les retards de paiement de l'Etat se multiplient et les banques publiques et privées ne prennent plus le risque de prêter dans un climat économique aussi délétère. L'effet moteur du BTPH pour les autres filières ne joue plus et la contraction du crédit bancaire prive l'ensemble de l'économie des liquidités nécessaires à ses activités les plus courantes. Par ailleurs, les grands soulèvements qui secouent le monde arabe depuis le début de la décennie 2010 inquiètent au plus haut point les dirigeants algériens qui se mettent à penser les choses sous un angle beaucoup plus social qu'économique. Une grande partie de l'argent public est alors consacrée à la subvention des produits de base et à l'augmentation des prestations sociales en tout genre. C'est aussi dans ce contexte que les dispositifs publics de soutien à la PME perdent toute vocation économique pour ne plus viser que la recherche de paix sociale. Enfin, et le scandale financier de la Khalifa Bank⁴ en 2002

⁴ Khalifa Bank est la première banque privée créée en Algérie en 1998 par Rafik Khalifa. Ce pharmacien avait profité de son réseau de relations politiques en tant que fils d'un ministre sous la présidence d'Ahmed ben Bella (1963-1965) pour obtenir un crédit colossal et jeter les bases de qu'il allait devenir en seulement quatre ans l'empire Khalifa, un empire constitué de la banque mais aussi d'une compagnie aérienne et de sociétés dans l'immobilier

n'en constituait que le signe précurseur, les affaires de corruption éclatent en cascade à partir de 2010 dont les plus médiatiques d'entre elles sont celles de l'autoroute Est-Ouest, de la Sonatrach ou du métro d'Alger. Celles-ci vont grandement entacher la vie politique sous les deux derniers mandats de Bouteflika et entamé la légitimité du pouvoir jusqu'au dénouement final du Hirak qui mettra au jour l'ampleur démesurée des malversations et la cartellisation de l'Etat par la faction bouteflikiste. Depuis décembre 2019, sous les auspices de la hiérarchie militaire, la présidence Tebboune et son bras armé incarné par le ministère de la Justice mènent une lutte officielle contre la corruption avec le double objectif de démanteler le réseau Bouteflika et de relégitimer l'Etat. Parce qu'elle a pris une tournure purement administrative et surplombante, cette lutte contre la corruption était loin de pouvoir éradiquer un phénomène très enraciné dans les pratiques des élites économiques et politiques. Si elle a limité la gabegie, elle n'a pas permis de réguler et de fluidifier le fonctionnement de l'activité économique. Bien au contraire, les opérateurs du secteur privé devenus craintifs face à la multiplication des enquêtes ont cherché à garder leurs distances avec les politiques ce qui a eu pour conséquence la plus immédiate de scléroser les procès de production et d'accumulation capitalistes.

Sur un plan plus structurel, le patronat moyen, comme les grands et les petits patrons, se trouve ligoté et brimé par un modèle économique et institutionnel dont les aspects les plus contre-développementaux ont été en quelque sorte amplifiés par les évolutions conjoncturelles récentes. En termes de financement, les patrons moyens, à l'instar des autres catégories de patrons, souffrent d'un rationnement du crédit bancaire. S'ils sont unanimes pour dénoncer l'absence d'accompagnement bancaire, ils divergent sur les causes des difficultés d'accès au crédit : pour certains, les banques fonctionnent non pas comme des entreprises mais comme des administrations avec toutes les contrariétés bureaucratiques qu'elles trainent avec elles ; pour d'autres, un partenariat gagnant/gagnant est impossible parce que les banques se comportent en commerçants intraitables qui exigent des garanties insoutenables notamment en termes d'hypothèque. Les patrons moyens se plaignent aussi du problème lancinant que constitue le recrutement de la main-d'œuvre et insistent en particulier sur l'absence d'ouvriers qualifiés à la différence et des petits patrons qui peinent à trouver des ouvriers non qualifiés et des grands patrons qui s'épuisent dans la recherche de compétences managériales. La

et la location de voitures de luxe. La Banque d'Algérie, après la découverte d'opérations financières internationales douteuses de la part de Khalifa Bank, bloque ses transferts vers l'étranger. Le groupe, pris dans les déboires financiers, sombre alors rapidement et plusieurs milliers d'épargnants sont lésés. La chute du groupe Khalifa est vécue comme un évènement traumatique et suscite pendant plusieurs années la méfiance des Algériens à l'égard des banques privées ; « Khalifa Bank : le plus grand scandale financier algérien en procès », *Libération*, le 8 janvier 2007 ; « Procès du «scandale financier du siècle» en Algérie », *Le Temps*, le 9 janvier 2007.

concurrence déloyale émanant pour l'essentiel du secteur informel (unités de productions souterraines, travail au noir) revient aussi comme un leitmotiv dans la description des entraves à l'activité productive notamment dans les deux filières dominantes de l'économie algérienne que sont le BTPH et l'agroalimentaire. Cependant, la structure institutionnelle véritablement dirimante pour les patrons moyens est incarnée par le fonctionnement de l'administration, ce qui les distingue des autres catégories du patronat pour qui les problèmes fondamentaux se situent au niveau du marché du travail : recrutement et stabilisation du personnel hautement qualifié pour les grands patrons ; embauche et contrôle social des ouvriers pour les petits patrons. Parce que le poids de l'administration constitue l'aspect le plus décrié par le patronat moyen, son étude constitue une clé de compréhension du rapport global, objectif et subjectif, de ce groupe patronal à l'Etat.

Une fraction importante des patrons de moyenne entreprise partage les conceptions du grand patronat et du petit sur les pesanteurs bureaucratiques de l'administration publique. Les actes de production, d'innovation et d'investissement se trouvent littéralement englués dans l'univers visqueux des institutions en charge de l'entreprise. L'image sans doute la plus évocatrice du vécu quotidien des entrepreneurs dans leur relation à l'administration est celle de cet insecte qui, en se débattant pour se libérer de la toile de l'araignée, ne fait qu'accroître l'étreinte qu'elle a sur lui. Ali, à la tête d'une société dans le BTPH et d'une concession automobile, ne voit dans l'administration une machine qui traite ou règle les problèmes de l'entreprise mais un engrenage qui les complique, les amplifie :

« On trouve une lenteur dans l'administration, c'est-à-dire qu'il y a une bureaucratie dans le traitement de nos situations. Ça traîne, que ce soit les situations de paiement ou des problèmes techniques. Ça traine des mois et des mois pour régler un problème administratif. Parfois un problème purement technique devient problème administratif. Pour des choses de rien du tout, on rencontre des blocages et on ne peut plus avancer. Dans une large mesure, l'administration bloque le développement économique. L'administration est le principal acteur du blocage de l'économie et de l'investissement en Algérie. »⁵

Etant donnée la masse de contrariétés et d'entraves qu'érige l'administration, il se produit un étirement entre la décision initiale d'investissement et l'acte physique d'investissement qui a toute chance de nuire à sa rentabilité et de le faire péricliter. Il arrive aussi que les investissements matériels soient déjà réalisés mais que l'administration tarde à donner son

⁵ Entretien réalisé le 02/03/2020 à Sidi Bel Abbès.

accord d'exploitation, ce qui a pour conséquence que des sites de production entiers restent indéfiniment fermés. Surtout, un tel fonctionnement de l'administration et son anticipation par les entrepreneurs risquent d'avoir un effet inhibant sur l'investissement. Tous ces éléments concourent selon les termes d'Ali « *au blocage de l'économie et de l'investissement* » c'est-à-dire à enrayer le processus d'accumulation du capital et laminer par là toute possibilité de densification du tissu de la PME. Tahar, patron d'une société parapharmaceutique, tient sensiblement le même discours, à cela près qu'il met l'accent sur les blocages administratifs de l'innovation :

« Il faut avoir beaucoup de relations pour faire avancer tes affaires. Sinon tu rencontres beaucoup de problèmes. On vit ça quotidiennement, quotidiennement on a des blocages. On a des dossiers pour l'enregistrement de nouveaux produits, ça fait six mois, sept mois qu'on attend alors que la loi prévoit 45 jours et un délai maximal de 60 jours. Parfois pour une signature ou une faute d'orthographe, ils te bloquent le dossier. »⁶

Même si Tahar active dans une filière dans laquelle la concurrence locale est très clairsemée, il reste soumis à la pression des produits importés et les retards pris dans la production/commercialisation des nouveaux produits risquent de lui être fatals, de tuer dans l'œuf l'innovation elle-même. Sans compter les problèmes de trésorerie pour l'entreprise que génère l'allongement des délais administratifs entre le processus coûteux de recherche et de mise au point du produit et le processus de sa rentabilisation industrielle. L'administration publique possède une logique propre de fonctionnement qui à aucun moment ne tient compte des desiderata des entrepreneurs. Elle s'impose donc aux patrons, les brime en les plaçant *de facto* dans une situation de dépendance et ce, grâce à sa position d'intermédiation dans le cycle de production des marchandises et donc à ce pouvoir qu'elle a d'ouvrir ou de fermer à sa convenance le robinet de la profitabilité économique.

Pour une seconde fraction du patronat moyen, les blocages intempestifs de la production et de l'accumulation du capital par l'administration s'expliqueraient davantage par l'installation d'un éthos de la concussion au sein du personnel administratif. Hachemi, propriétaire de deux sociétés, l'une dans le domaine des matériaux de construction (agréats) et l'autre dans le domaine de l'agroalimentaire (farine), considère que l'administration n'est lente ou bloquante que dans le cadre d'une procédure normale de traitement des dossiers mais qu'elle devient

⁶ Entretien réalisé le 27/11/2018 à Sidi Bel Abbès.

diligente dès lors que la procédure souterraine de la corruption (*rachwa* en arabe⁷) est enclenchée :

« En ce qui concerne l'accès au foncier industriel, je vais te dire moi et j'ai plusieurs projets, j'ai acheté les terrains avec mon argent. Sur les trois projets dans lesquels je me suis lancé, ils ne m'ont pas donné de terrain ! Pourquoi ? Parce que c'est la bureaucratie ! La bureaucratie ! Je n'ai jamais réussi à obtenir de terrain comme peuvent en obtenir les nouveaux chefs d'entreprise ! J'ai fait des demandes avec la procédure normale mais je n'ai rien eu alors que d'autres, avec lesquels ils s'entendent, ont obtenu les terrains [...] L'entreprise en Algérie, c'est pas comme l'entreprise en France. En France aussi il y a de la corruption mais ici ça atteint des sommets, c'est flagrant, c'est trop, tu peux même pas t'imaginer. Ces entrepreneurs qui sont illettrés et n'éprouvent jamais un gramme de honte, ils réussissent dans les affaires. Je vais te dire pourquoi. Un chef de service dans une administration, pour te délivrer un papier, il va attendre de l'argent. Moi je refuse de pratiquer ce genre de choses mais l'entrepreneur dont on parle, lui n'a pas de scrupule. Moi je n'ai pas été éduqué comme ça. Et l'argent que tu gagnes dans ces conditions d'humiliation, pour moi ce n'est pas de l'argent, c'est juste de l'humiliation. Moi c'est ma logique personnelle. Et il est prêt à toutes les compromissions pour obtenir un marché. Que Dieu les maudisse lui et son marché ! Je ne vais pas mettre le marché au-dessus de Dieu ! Je n'ai pas raison ? Et c'est l'Etat qui veut ce fonctionnement. Normalement, quand tu crées une entreprise, tu dois avoir des compétences dans le domaine d'activité. Ici, en Algérie, ça ne se passe pas comme ça. Ici, un berger, s'il lâche l'argent et qu'il les invite à un couscous, ils vont lui donner la qualification pour le bâtiment et lui octroyer le marché. Et un autre qui a étudié dans les meilleures écoles françaises comme l'ENA, wallah il n'aura aucun marché. »⁸

Si l'existence de la corruption est probablement aussi ancienne que l'administration algérienne, sa généralisation en revanche est assez récente et correspond aux deux dernières décennies écoulées qui ont vu l'emprise de la faction présidentielle ou du réseau Bouteflika sur l'Etat⁹. Au sommet de l'Etat, la corruption des élites politiques avait partie liée avec l'essor de cette néo-bourgeoisie des oligarques. Aux étages inférieurs de la société, des groupes d'entrepreneurs ont aussi connu une ascension fulgurante grâce à des réseaux de relation qui embrassent la sphère politique et l'administration. Cela ne signifie pas pour autant que ces mini-oligarques

⁷ Les patrons interviewés utilisent le terme « *rachwa* » qui littéralement signifie dessous-de-table plutôt que le terme de « *fassad* » qui désigne la corruption au sens large.

⁸ Entretien réalisé le 22/02/2020 à Sidi Bel Abbes, traduit de l'arabe.

⁹ Cf. Chapitre 2.

provinciaux aient eu la capacité de distordre le fonctionnement ordinaire de l'administration au point que la corruption en devienne un phénomène endémique. S'il n'est pas possible de nier l'effet déstabilisant de leurs agissements sur l'administration, ils apparaissent eux-mêmes davantage comme les héritiers de ce chambardement administratif que comme sa source. Bien que Hachemi insiste tout au long de l'entretien sur la dangerosité sociale de ces entrepreneurs sans « *scrupule* », il garde assez de lucidité pour considérer que « *c'est l'Etat qui veut ce fonctionnement* ». La question qui demeure à ce stade est donc de savoir pourquoi « *un chef de service dans une administration* » dans le cadre de sa fonction « *va attendre de l'argent* » sans craindre outre mesure les sanctions qu'il peut encourir. Cela tient au fait que la propagation de la corruption est un phénomène socialement descendant. Lorsqu'un fonctionnaire de l'administration observe de type de pratique chez son supérieur hiérarchique, il se sent consciemment ou inconsciemment autorisé à agir de même parce que symboliquement l'ordre de l'institution a été brisé. D'ailleurs, un cadre administratif corrompu ne voit pas forcément d'un mauvais œil que ses subordonnés l'imitent dans la mesure où cette situation constitue une forme de protection indirecte pour lui. Dès que la corruption gagne les hautes sphères de l'Etat, les conditions sociales de son essaimage sont posées et mêmes les fonctionnaires les moins gradés finissent par percevoir les gains illicites comme un dû. La normalisation ou institutionnalisation de la corruption induit un mode officiel de fonctionnement au ralenti de l'administration qui est à la fois une sanction et une pression exercée sur les entrepreneurs récalcitrants.

Sans doute, pour être tout à fait complet dans l'explication de la généralisation de la corruption au niveau subalterne de l'administration, faut-il prendre en considération des facteurs plus socio-économiques ainsi que le laisse entendre Abed, entrepreneur dans le BTPH :

« Nous rencontrons beaucoup de blocages avec l'administration et c'est lié au salaire que perçoivent les fonctionnaires. Ils touchent 30 000 dinars par mois et ce n'est pas suffisant pour qu'ils fassent correctement leur travail. Pour un salaire si faible, l'employé d'administration ne veut pas faire d'efforts. Pour qu'il fasse son travail correctement, les entrepreneurs sont obligés de lui graisser la patte, il faut offrir de temps en temps des petits cadeaux. »¹⁰

Le maintien des salaires des agents administratifs à des niveaux relativement bas – 30 000 dinars correspondent approximativement à 150 euros – dans un contexte de renchérissement du coût de la vie et d'attrait des nouveaux modèles de consommation fragilise socialement ce

¹⁰ Entretien réalisé le 16/11/2019 à Bordeaux, traduit de l'arabe.

groupe social. Il se peut que d'aucuns perçoivent dans cette situation les gains illicites de la « *rachwa* » comme un complément légitime de revenu. L'importance de ce facteur socio-économique est attestée par le recul assez net des pratiques de corruption au sein de la catégorie des agents subalternes des douanes après l'augmentation moyenne des salaires de 73 % en mai 2011 avec effet rétroactif jusqu'en 2008¹¹.

Ainsi les conceptions de l'administration au sein du groupe social des patrons moyens oscillent entre une approche en termes de pesanteur bureaucratique et une approche en termes de système institué de corruption et elles se distinguent en cela des problématiques qui traversent le monde des grands chefs d'entreprise qui partent aussi des lourdeurs bureaucratiques mais tendent vers une perception centrée sur l'archaïsme ou l'obsolescence de ce type d'institution étatique. Les échelles disparates de leur activité économique les positionnent de manière différente face à l'administration. Les grands patrons sont en mesure de percevoir la finitude de l'administration publique et son désencastrement d'avec la sphère économique alors que les patrons moyens sont davantage obnubilés par ces dysfonctionnements internes. En revanche, la dimension de la corruption, peu présente dans les discours des grands patrons, est davantage passée au crible de l'analyse et de la critique chez les patrons moyens : cela tient au fait que les grands patrons délèguent les tâches qui les mettent aux prises avec l'administration ou utilisent leurs réseaux politiques pour obtenir la résolution de ce type de problème tandis que les patrons moyens n'ont pas d'autre choix que de monter au créneau en cette matière.

Si les patrons moyens défendent généralement l'une ou l'autre des conceptions – lourdeur structurelle vs corruption – Rafik, cadre dirigeant d'une société dans l'agroalimentaire (boissons gazeuses), apparaît atypique en ce sens qu'il est le seul à ne pas voir d'opposition ou de dichotomie entre elles mais à considérer que les facteurs s'agrègent pour façonner le carcan administratif existant :

« Toutes les administrations nous posent ce genre de difficultés. Premièrement, elles sont toutes amoureuses de la paperasse. Deuxièmement, il y a un problème de coordination entre leurs propres services. Chaque service d'une administration te renvoie vers un autre service et réciproquement. Tu passes donc l'essentiel de ton temps à aller d'un service à l'autre. Troisièmement, beaucoup dans les administrations travaille à la tête du client. S'ils connaissent la personne, ils lui facilitent grandement les choses. S'ils ne le connaissent pas, alors ils vont lui mettre des bâtons dans les roues. Quatrièmement, nombreux sont les

¹¹ *Journal officiel de la République algérienne*, Décret exécutif n° 11-145 du 3 avril 2011 instituant le régime indemnitaire des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration des douanes.

personnels d'administration qui se présentent comme des sortes de "courtiers", qui attendent quelque chose de toi, un bakchich, un dessous de table, tu l'appelles comme tu veux. Quand il y a eu la mobilisation du Hirak, j'ai eu l'espoir que les choses allaient changer à ce niveau-là. J'ai rêvé d'une administration dont on aurait pu être fier, une administration dans laquelle tu te rends avec l'esprit tranquille. Mais non, rien n'a changé pour l'instant, et chaque matin quand je me rends dans une administration, je prie Dieu sans cesse pour qu'il me facilite les choses. L'autre jour, j'ai demandé un agrément et vu leur réaction, j'ai eu l'impression qu'il s'agissait de construire une installation nucléaire. Je te jure que c'est comme ça. Ils te rendent fou pour des problèmes les plus simples. Au tout début, j'ai emmené le dossier au wali mais aussitôt il l'a refusé. Pourquoi il l'a refusé ? Tout simplement à cause d'un problème d'adresse, dans un document l'entreprise était mal domiciliée. Normalement, il ne doit pas refuser un dossier comme ça, il va me demander un justificatif de changement de domiciliation. Or pour régler ce problème, il m'a fallu passer d'abord par le notaire, puis ensuite aller au registre de commerce qui te délivre deux quittances qu'il faut régler à la banque d'un côté et au service des impôts de l'autre. Il faut parcourir tout ce circuit juste pour une histoire d'adresse. Pourquoi ils nous font tourner en rond comme ça ? Une fois que tu as réalisé ces paiements, tu reviens au registre de commerce pour leur présenter les factures. Là, il te délivre un reçu et te dit de revenir au bout d'une semaine pour obtenir le registre. Mais pour l'obtenir, il faut que tu lui ramènes les statuts, le bail de location, etc. D'où vient ce type de fonctionnement de l'administration ? En réalité, ça vient du fait que n'importe quel personnel administratif te perçoit comme une occasion à saisir, comme un moyen de faire de l'argent. Un agent administratif n'est pas là pour exercer un métier, pour remplir un service et ce, ni dans l'administration, ni dans les hôpitaux ou dans n'importe quel service de l'État. Tous ces problèmes ne viennent pas que du fonctionnement du système ou de l'organisation de l'État, ils sont aussi liés aux comportements des salariés [...] Est-ce que c'est l'État qui a mis en place ce système pour que le peuple soit en permanence occupé par ces tracasseries et donc pour faire diversion ? Est-ce que ce sont les salariés qui ne sont pas compétents et ne sont pas capables de faire leur travail correctement ? Est-ce que c'est la faute en définitive du citoyen qui accepte ce système, ce type de fonctionnement par réseau ? Pour moi, utiliser ses connaissances pour obtenir des choses de l'administration, c'est une dégradation, une perte de dignité. Je l'ai fait une ou deux fois et je me suis senti mal. Le système ne te laisse pas le choix : soit tu vas faire la queue pendant des heures et des

heures jusqu'à épuisement, soit tu acceptes de faire jouer le réseau et là le risque c'est qu'à force tu y perdes ta fierté et ta personnalité.¹²»

L'explication de Rafik débute par l'exposé des modalités de fonctionnement de l'administration publique qui relèvent à la fois d'une dimension structurelle (paperasse, incoordination entre les services) et d'une dimension interactionnelle (logiques de réseau, actes de malversation). Il étaye ensuite ses propos par une série d'exemples très détaillés – que nous n'avons pas tous rapportés ici par souci de concision – qui donne une idée du caractère labyrinthique de l'administration. Et termine sa démonstration par une réflexion sur les responsabilités respectives, dans le blocage institutionnel de l'entreprise, du pouvoir politique, de la catégorie sociale des administratifs et de la société civile. L'utilisation de la forme interrogative au moment de l'imputation des responsabilités s'apparente à un procédé assez habile pour ne pas trancher et signifier à l'interlocuteur que les différents éléments peuvent jouer en même temps. La singularité de cette conception synthétique de l'administration peut s'expliquer sociologiquement par deux types de facteur. En premier lieu, si l'on tient compte du fait qu'en tendance les patrons des grandes PME (autour de 200 salariés) – comme les patrons des grandes sociétés – développent une approche structurelle de l'administration en termes de bureaucratie tandis que les patrons des petites entreprises moyennes (quelques dizaines de salariés) voient les choses sous l'angle interactionnel de la corruption, la conception synthétique de Rafik dérive sans doute de la position médiane de son entreprise qui compte une centaine de salariés. Elle est assez petite pour être submergée par les logiques de malversation mais aussi assez grande pour être un point de mire de l'ossature bureaucratique de l'administration. En second lieu, en tant que dirigeant d'une entreprise d'envergure moyenne, Rafik affiche une position critique et dénonciatrice de l'Etat mais il est en quelque sorte rattrapé par son idéologie islamique qui l'incline à placer au centre de l'analyse le comportement humain en société et qui donne une coloration morale à son discours (« *Est-ce que c'est la faute en définitive du citoyen qui accepte ce système, ce type de fonctionnement par réseau ?* »).

Au final, nous avons montré que la question de l'administration publique tient une place centrale dans les discours des entrepreneurs moyens – la métamorphose de la petite entreprise en entreprise moyenne pose avec acuité les questions d'accès au foncier industriel, d'investissement, d'innovation technologique et donc démultiplie les contacts avec l'administration – et que ces derniers la perçoivent comme le facteur principal de blocage de

¹² Entretien réalisé le 20/02/2020 à Sidi Bel Abbès, traduit de l'arabe.

l'essor de l'entreprise privée soit en raison de son caractère bureaucratique, soit à cause des phénomènes de collusion et de corruption qui la traversent. Ce détour analytique par la question de l'administration nous a paru d'autant plus important que le rapport à celle-ci constitue l'élément acide qui désagrège chez les patrons moyens le loyalisme politique si caractéristique des petits patrons. Il a de manière générale un effet structurant sur toutes les dimensions par lesquelles les patrons moyens entrent en contact avec l'Etat, provoquant objectivement une rupture sur le plan relationnel et subjectivement une tendance à la polarisation idéologique.

2. Le patronat moyen aspiré par le radicalisme

Si les membres actuels du patronat moyen ont souvent débuté leur activité entrepreneuriale comme petits patrons, ils ne partagent en réalité que peu de caractéristiques économiques, politiques et idéologiques avec ces derniers. Parce que l'entreprise moyenne est animée par des problématiques nouvelles telles que l'investissement, l'innovation, le recrutement des compétences, le choix de l'organisation du travail ou même l'exportation qui impliquent un mode de réception et d'appropriation des conditions de l'environnement économique et institutionnel assez éloigné de celui de la petite entreprise. « *Le temps n'a pas la même allure pour tout le monde !* »¹³. L'essor de l'entreprise dans le contexte algérien conduit à une amplification des difficultés et entraves existantes par un phénomène de resserrement des contraintes administratives et politiques. Du point de vue structurel, les heurts permanents de l'entreprise avec les diverses institutions publiques alimentent la rupture relationnelle des entrepreneurs moyens avec les décideurs politiques mais surtout provoquent leur métamorphose idéologique et leur passage du légitimisme à la subversion. Le patronat moyen en Algérie s'il ne joue pas, en raison de sa faiblesse numérique, un rôle économique d'importance constitue du point de vue sociopolitique un groupe nodal en tant que lieu de fabrique du radicalisme et creuset d'une double polarisation, interne à la classe capitaliste et entre celle-ci et le pouvoir politique. Nous montrerons dans cette optique que le processus de transformation idéologique du patronat moyen peut emprunter deux voies différentes. Dans un premier temps, nous verrons que les patrons d'industrie dans le secteur de la manufacture tombent dans le radicalisme par une rupture violente de la digue du légitimisme. Dans un second

¹³ Shakespeare, *Comme il vous plaira*, Folio Théâtre, 2014 [1559].

temps, nous montrerons que les patrons dépendants du BTPH suivent en revanche une trajectoire plus graduelle vers la contestation du régime.

2.1. La trajectoire idéologique des patrons de manufacture : une bascule radicale du légitimisme à la subversion

Les patrons moyens qui activent dans les branches d'activité manufacturières et qui par conséquent sont pour l'essentiel indépendants des marchés publics versent dans le radicalisme idéologique mais non sans préalablement avoir investi tous les replis du légitimisme. En nous appuyant sur le cas emblématique de Mohamed, fabricant de composants électroniques, il s'agit de montrer que la trajectoire qui jette les patrons moyens dans l'opposition politique et idéologique au régime incarnée par le grand patronat se présente comme déchirement du légitimisme et une subite bascule dans le radicalisme.

2.1.1. Le légitimisme comme antichambre du radicalisme

La croissance économique de la PME et son évolution vers une entreprise d'envergure moyenne s'accompagne généralement d'une exacerbation du loyalisme politique hérité de la petite entreprise ou plus précisément de son épuration, de son dépouillement des éléments hétérogènes qui le composent comme le conservatisme ou la protestation. Par légitimisme, nous entendons cette idéologie loyaliste épurée fondée sur une sublimation idéale de l'Etat en tant que garant d'une stabilité politique économiquement porteuse pour l'entreprise. Cette idéologie n'est pas partagée par l'ensemble du patronat moyen ni même forcément par la catégorie basse de ce groupe social mais constitue plutôt l'apanage des patrons de PME inscrits dans une dynamique d'accumulation relativement intense du capital, qui ont quitté l'univers de la petite entreprise et qui poursuivent leur mouvement d'ascension économique. En ce sens, le légitimisme de cette catégorie patronale s'apparente à une illumination/idéalisation de l'Etat par un phénomène de projection de la réussite économique de l'entreprise. Bien que formellement ressemblants par leur optimisme, le légitimisme du patronat moyen se distingue du *crony loyalism* des petits patrons par son caractère plus endogène au monde patronal – le *crony loyalism* est une idéologie en partie aliénée en tant qu'intériorisation par les petits patrons du discours de l'élite dirigeante

– et donc par le fait qu’il peut se manifester en dehors de toute relation de proximité ou attache avec le pouvoir politique. A travers l’analyse du cas de Mohamed, dirigeant d’une industrie manufacturière dans les composants électroniques, nous voulons montrer que c’est précisément ce profil d’entrepreneur légitimiste qui est susceptible de basculer dans le radicalisme et d’alimenter le foyer patronal de la contestation du régime. Nous avons choisi de présenter la trajectoire politique et idéologique de Mohamed – grâce à deux entretiens réalisés en avril 2017 et août 2019 – parce qu’il est en quelque sorte, par ses caractéristiques socio-économiques, le patron moyen du patronat moyen (Cf. Encadré 12 ci-dessous) : sa société qui emploie une centaine de salariés se situe par sa taille au centre de ce groupe social ; en n’activant pas dans le BTPH ou l’agroalimentaire, ces deux filières les plus puissantes de l’industrie algérienne touchées par une suraccumulation du capital et une concurrence difficilement tenable, les conditions d’activité d’Ali sont assez représentatives du lot commun des patrons moyens ; et il n’appartient à aucune organisation syndicale comme la majorité des patrons.

Encadré 12 : Mohamed : le parcours d’un industriel dans l’électronique

Né à la veille de la Guerre d’Algérie dans un milieu rural pauvre, Mohamed a fait des études brillantes et intégré l’Institut algérien du pétrole (IAP) dans lequel il a suivi des spécialisations techniques dans l’instrumentation, l’électronique, la mécanique, les dessins industriels et l’hydraulique. C’est à la Sonatrach qu’il commence à travailler dans un poste de maintenance-instrumentation grâce auquel il accumule une expérience de 8 ans. Puis il entre ensuite à l’Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) qui, dès sa prise de fonction, l’envoie en stage à Nancy, stage grâce auquel il acquiert de solides compétences en management. Son poste managérial à l’ENIE va s’étirer encore une fois sur une période de 8 ans.

C’est en 1987 et à l’issue de 16 années passées dans le secteur public que Mohamed va créer son entreprise. Si les compétences techniques et managériales acquises ont sans nul doute constitué un réquisit de la création de son industrie, il a aussi fallu un concours de la fortune pour franchir ce pas vers l’entrepreneuriat. Pendant une phase difficile de sa vie au cours de laquelle la maladie l’obligeait à se déplacer avec des béquilles, il allait, pour tuer le temps, passer ses journées en compagnie d’un ami qui tenait alors un magasin de pièces détachées. Il remarque alors que les clients demandent fréquemment un équipement qui se trouve à l’époque en rupture de stock. Par curiosité, il demande à son ami un échantillon de ce produit. Après l’avoir décortiqué, il transforme le produit en question, de nature électrothermique, en produit électronique, dépose un brevet et ouvre dans la foulée une petite entreprise pour le fabriquer et le commercialiser.

Cette entreprise à ses débuts emploie deux salariés et son local de production ne dépasse guère les 20 m². Comme tous les petits patrons, Mohamed cumule les fonctions : en plus de son activité de production aux côtés des ouvriers, il doit être chef de fabrication et gérer l’administratif et le juridique. Il parvient toutefois à concevoir deux nouveaux produits qui lui permettent d’augmenter son chiffre d’affaires. Le local étant devenu trop exigu, il achète un terrain de 1400 m² mais le bâti s’étalera sur plusieurs années faute de moyens financiers. En 2003, l’entreprise se focalise sur la question centrale de la qualité et les progrès

réalisés en la matière lui permettent d'obtenir dès 2004 les certifications ISO. En cette même année 2004, les questions d'organisation commencent à se poser avec acuité et l'entreprise évolue tout naturellement vers une société par action (SPA).

Comme beaucoup d'entrepreneurs qui ont réussi à édifier des entreprises relativement imposantes, Ali est obsédé par l'idée que sa société lui survive et la métamorphose en SPA devrait aussi, au-delà des raisons organisationnelles, permettre d'atteindre cette finalité. L'entreprise a dès lors connu une croissance rapide et compte en 2017 une centaine de salariés dont 10 ingénieurs. Les produits fabriqués se sont diversifiés et l'entreprise en propose à la vente une cinquantaine, à la fois sur le marché intérieur et les marchés étrangers.

Après 2017, l'unité de recherche met encore au point quelques innovations qu'elle ajoute à l'éventail de produits déjà commercialisés mais la croissance de l'entreprise semble se tasser. Les logiques de compression de coûts entraînent une stabilisation des effectifs salariés (autour d'une centaine) et l'entreprise fait face aux aléas de la demande en recourant plus systématiquement au travail temporaire. L'externalisation de certaines activités s'avère aussi être un moyen de limiter les coûts de production dans une conjoncture où les perspectives de profit sont plus moroses.

Le légitimisme du patronat moyen a cela de particulier qu'il s'agit d'une idéologie idéaliste et à la différence des idéologies du petit patronat, il n'accepte par conséquent ni l'adjonction d'éléments hétérogènes ni aucune forme d'édulcoration. La positivité de la représentation de l'Etat est marquée du sceau de l'entièreté parce que celle-ci est le résultat de la réverbération de l'enthousiasme politique produit par un essor rapide de l'entreprise. L'entretien que nous avons réalisé avec Mohamed en 2017 formait à ce titre une sorte de discours archétypal, de concentré des propos que pouvaient tenir les patrons moyens légitimistes tant par l'apologie de l'Etat, de ses institutions et de ses politiques publiques que par la foi inébranlable dans le développement à venir du pays :

« Le financement avec les banques, on est tranquille. Généralement, quand on demande un crédit, on nous le donne. Pourquoi ? Parce que nous sommes versés dans la production et l'orientation politique actuellement, elle est dans la production, elle est de protéger le producteur national [...] Les autorités, elles interviennent aussi positivement et énergiquement quand il y a des activités de production. Quand on fait une activité de production ou à forte valeur ajoutée, l'État n'a pas le droit de dire non parce que le bien d'ensemble, le bien général, priment sur toutes les autres politiques. Je pense que l'État va dans ce sens surtout quand il y a eu la chute des recettes pétrolières. Donc l'Etat s'est retrouvé devant le fait que si on ne travaille pas, on ne mange pas. Donc maintenant il est en train de mettre les bouchées doubles pour mettre en place les activités à forte valeur ajoutée. Je pense que c'est l'unique solution [...] Oui, c'est-à-dire qu' actuellement en Algérie il y a ce qu'on appelle, je ne sais pas si je peux m'exprimer comme ça, il y a des réservoirs d'opportunités, il y a des réservoirs

d'opportunités. On sait, chacun d'entre nous, sans écouter d'autres personnes, on sait qu'il y a des choses qui bougent ici en Algérie, on sait que ça marche, on sait qu'il y a un début. Et ses opportunités-là sont déjà données ici en Algérie, il y a les infrastructures. Vous voyez qu'il y a internet partout, il y a la 4G, il y a le e-banking, il y a tous les documents qui ont changé, il y a les autoroutes, il y a la communication, il y a les aéroports. Ça, ça donne un ensemble d'objets, de choses qui peuvent faire naître des activités soit de partenariat, soit d'autoproduction. Je pense que les opportunités existent maintenant, beaucoup plus que les années passées. Les entreprises algériennes doivent saisir cette opportunité. Moi je pense que l'Algérie d'ici 5 à 6 ans peut être émergente [...] Après la guerre civile qui malheureusement a fait beaucoup de ravages, la politique a été orientée vers l'infrastructure en général. Donc on a vu les autoroutes, les routes secondaires, les écoles, les ponts, les aéroports, les ports, etc. L'effort a été orienté sur l'infrastructure. Je pense que ça, ça va permettre d'avoir une plateforme pour pouvoir démarrer le vrai challenge qui est la production. Je pense que nous y sommes. [...] Maintenant, notre développement, c'est vrai, ne se passe pas de manière rapide. Donc il y a une dynamique qui se met en place et je pense que l'émergence ne serait pas linéaire, elle serait exponentielle. Il va venir un moment où la vitesse d'émergence va être beaucoup plus importante dans un temps futur. »¹⁴

La force du légitimisme de Mohamed est perceptible dès l'entame du discours lorsqu'il évoque la question du financement bancaire. Alors que l'ensemble des patrons algériens, à l'exception de la fraction haute du grand patronat, dénoncent le fonctionnement du système bancaire, sa bureaucratie, le rationnement du crédit, les collusions et la corruption, Mohamed, à l'instar des chefs d'entreprise moyens engagés dans une dynamique d'accumulation capitaliste, voit dans la banque publique un soutien de l'industrie. Cette alliance banque-industrie dériverait directement d'une stratégie industrielle de l'Etat et des orientations politiques favorisant les activités créatrices de richesses. L'existence d'une stratégie pro-industrie est d'ailleurs d'après Mohamed attestée par les efforts substantiels consentis par la classe dirigeante en matière d'équipements infrastructurels dont la vocation serait de servir de « plateforme », de rampe de lancement au secteur privé.

Au final, l'émergence économique n'est qu'une question de temps (« 5 à 6 ans ») et suivrait une courbe « exponentielle ». Le légitimisme est ici caractérisé par une sorte de parallélisme entre la trajectoire de l'entreprise et celle du pays, entre le dirigeant d'entreprise et le dirigeant

¹⁴ Entretien réalisé le 18/04/2017 à Sidi Bel Abbès.

politique. Le chef d'Etat se comporterait à l'échelle macro comme le patron à l'échelle micro : au niveau des objectifs, il fait primer l'intérêt général comme le patron l'intérêt de l'entreprise ; au niveau opérationnel, il dispose lui aussi d'une stratégie au long cours qui lui permet d'exploiter judicieusement les ressources, d'accumuler le capital (infrastructures du pays/ locaux et machines de l'entreprise) et de conduire à l'essor industriel (émergence économique/croissance de l'entreprise). L'idéologie légitimiste fait refléter, par un procédé grossissant, le patron dans le dirigeant politique et c'est pourquoi le tableau dressé de l'Etat et de son interventionnisme a quelque chose d'idyllique.

Cependant, le légitimisme du patronat moyen en tant qu'expression extrême ou culmination du loyalisme politique ambiant dans le monde de la PME est porteur d'une radicalité potentiellement autodestructrice. Parce qu'il fonctionne sur un principe d'idéalisation de l'Etat, le légitimisme peut se briser si des éléments factuels apportent un démenti flagrant ou durable à la croyance en la toute-puissance bénéfique ou développementale de cet Etat. L'idéalisation ne supporte aucune demi-mesure et c'est pourquoi le légitimisme ne se réforme pas, il est total ou il n'est pas. Or, les PME qui ont réussi à enclencher une dynamique d'accumulation du capital viennent tôt ou tard buter sur un ensemble d'écueils administratifs comme si, devenues trop grosses, elles ne parvenaient plus à passer à travers les mailles de l'environnement institutionnel. C'est pourquoi nombre de patrons dont le discours légitimiste était initialement porté par l'essor de l'entreprise basculent promptement dans le radicalisme à l'instar de Mohamed qui nous a accordé une nouvelle interview en 2019, soit deux ans après notre première rencontre :

« Il ne faut pas laisser l'Etat vendre les tomates et les téléviseurs, l'État qui fabrique les ustensiles en céramique à travers les entreprises publiques, un ministre qui gère un portefeuille de l'entreprise, c'est pas normal ça ! Par exemple le Ministère de l'industrie, il s'occupe de l'ENIE mais les autres entreprises ne font-elles pas partie du Ministère de l'industrie ? Il va donner une grande partie de son temps pour la gestion de l'ENIE mais les autres entreprises ont tout aussi besoin de lui. C'est-à-dire que pour l'État, les seules entreprises économiques sont les entreprises publiques. Mais les autres entreprises comme les nôtres ne comptent pas du tout ! Et pourtant les entreprises privées constituent 60 % de la main-d'œuvre nationale. C'est important mais l'Etat continue de s'occuper à vendre des téléviseurs, des machines à laver ou des tracteurs. L'État doit être là pour réguler, pour agencer, pour accompagner, pour orienter, pour guider et non pas pour vendre. L'économie il faut la laisser aux économistes, aux entrepreneurs, aux investisseurs [...] L'Etat a monopolisé et a capté toutes les forces vives de la nation

et il maintient cette situation avec une main de fer. Les entreprises ne bougent pas, elles sont ligotées les entreprises. L'entreprise est soumise à une multitude de contrôles. Sans le vouloir, il y a la banque qui contrôle l'entreprise, il y a les impôts qui contrôlent l'entreprise, il y a la Caisse nationale d'assurance, il y a la CASNOS [Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés] aussi, il y a l'ANEM [Agence nationale de l'emploi] et beaucoup d'autres administrations comme l'inspection du travail. Toutes ces administrations sont focalisées sur l'entreprise. Mais laissez-la travailler ! Par exemple, l'administration des impôts, elle passe son temps à vérifier les sous-facturations et les surfacturations. Il suffit pourtant juste de supprimer les paiements en cash au niveau des banques. Il faut que la banque refuse les paiements avec des sacs de billets. En enlevant le cash, tout redevient simple. En remplaçant le cash par le chèque, il n'y aura plus de corruption, il n'y aura plus de vol. C'est un geste politique courageux qui doit être mis en place et tout fonctionnera mieux. Mais les dirigeants ne veulent pas et c'est pour ça qu'il y a eu un soulèvement [...] On a favorisé l'importation ce qui a fait que des entreprises de production ont fermé. Le taux de mortalité des entreprises ici est très important. Il dépasse de loin le taux de natalité des entreprises. Dans notre zone industrielle, il y a 60 % de terrains vides. Ce sont des entreprises qui travaillaient auparavant mais qui ont fermé à cause de la concurrence. La cause, c'est que le produit est importé de Chine et ce que quel que soit le produit, la chaussure, le tricot, le pantalon, le tissu, le foulard, les cuillères, les fourchettes, les couteaux, les tables, les salles à manger, les chambre à coucher, tous les meubles, tout ce qui est électrique dans la maison, tout l'équipement et le produit blanc est importé. Dernièrement, il y a quelques fabricants qui ont pris la relève dans les produits blancs mais la plupart font du kitting, ils achètent le kit et n'apportent pas beaucoup de valeur ajoutée dans le produit. Par exemple, les frigos sont fabriqués ici mais 95 % de sa valeur n'est pas générée ici. Par exemple, l'alimentation pour les canidés vient d'Espagne. Il n'y a pas longtemps on importait les fers à béton. Même le gasoil, le carburant étaient importés. En haut lieu, on se dispute les places pour monopoliser certaines importations, certains produits qui deviennent l'exclusivité de certaines personnalités. Si ce n'est pas directement, c'est à travers d'autres personnes mais il y a une complicité. C'est une mafia politico-financière qui s'occupe de ça. Gare à toi si tu touches à ça ! C'est pour cette raison qu'on ne veut pas éradiquer le cash parce que ça profite à cette mafia. »¹⁵

¹⁵ Entretien réalisé le 05/08/2019 à Sidi Bel Abbès.

La teneur du discours de 2019 détonne à tel point avec celle de 2017 que l'on a peine à croire qu'il s'agit du même homme qui parle. Il est important ici de lever une première objection qui pourrait être adressée à notre démonstration selon laquelle Mohamed ne se serait pas livré lors du premier entretien tandis qu'il aurait au cours du second révélé le fond de sa pensée parce que la confiance s'installe avec le temps. Si cette hypothèse paraît a priori crédible, elle ne se vérifie pas dans le cas de Mohamed dans la mesure où il a été aussi prolixe au cours du premier entretien qu'au cours du second. Lorsqu'un interviewé est méfiant, il est en règle générale soit laconique soit évasif et son comportement transpire une certaine nervosité quand ce n'est pas de l'agressivité. Or Mohamed affichait en 2017 un calme olympien et son discours était animé par un enthousiasme réel. Nous avons par ailleurs fait le choix d'exposer ici des morceaux assez longs d'entretien pour que le lecteur puisse ressentir l'état d'esprit dans lequel se trouvait Mohamed au moment de l'entretien.

Entre 2017 et 2019, l'apologie de l'Etat s'est muée en une violente diatribe contre ce même Etat. Tout ce qui était positif est devenu négatif sans doute à la façon dont la dialectique marxiste considère que toute chose évoluant vers ses extrêmes finit par se transformer en son contraire. Alors que l'Etat apparaissait initialement à Mohamed comme un Etat développementiste, le tableau qu'il en dresse deux ans plus tard est celui d'un Etat patrimonial et comprador. En premier lieu, l'Etat ne se pose plus en soutien du secteur privé (« *Mais les autres entreprises comme les nôtres ne comptent pas du tout !* ») mais forme par ses extensions administratives un carcan dont les entreprises ne peuvent se dépêtrer (« *Les entreprises ne bougent pas, elles sont ligotées les entreprises* »). En deuxième lieu, Mohamed décrit, en lieu et place d'une stratégie industrielle, un modèle économique exclusivement orienté vers l'import, qui prend racine dans l'Etat (« *En haut lieu, on se dispute les places pour monopoliser certaines importations* ») et qui tend à saper les positions de l'industrie existante (« *On a favorisé l'importation ce qui a fait que des entreprises de production ont fermé* »). Les éléments factuels rapportés par Mohamed concernant le « *kitting* » montrent la formation d'un complexe d'industries désindustrialisantes et confirment par ailleurs l'existence d'un néo-compradorisme¹⁶ généralisé par duplication à la méso-échelle du néo-compradorisme de l'Etat central incarné par les oligarques. En troisième lieu, la classe dirigeante qui brillait par son sens de l'intérêt général (« *le bien d'ensemble, le bien général* ») s'est tout simplement métamorphosée en « *mafia politico-financière* ».

¹⁶ Cf. Partie 1-Chapitre 2-Section 4 : Le néo-compradorisme des oligarques ou le caractère non-développemental du crony capitalism algérien.

Ainsi le processus par lequel les patrons de PME rejoignent idéologiquement le grand patronat n'est pas un processus mécanique de montée en gradation de la critique de l'Etat mais à l'inverse un processus dialectique de maturation du loyalisme jusqu'à ce qu'il déborde son cadre et finisse par se déverser en cascade dans le radicalisme. La bascule dans la contestation idéologique des patrons moyens suppose toutefois la réunion d'un ensemble de conditions sociales et politiques qui peuvent se décliner en conditions de potentialité et conditions d'effectivité. Potentiellement, le saut des patrons moyens dans le radicalisme suppose deux conditions distinctes. La première, que nous avons exposée, tient au fait que le légitimisme en tant que loyauté paroxystique à l'Etat ne cherche plus à se justifier dans sa justification de l'ordre politique et institutionnel, ne se recherche donc pas idéologiquement parlant à l'instar du loyalisme des petits patrons et c'est pourquoi, arrivé à son terme, toute évolution le conduit inévitablement vers l'abandon de ce qu'il est et vers cet ailleurs idéologique dont la place est occupée par le faisceau de conceptions subversives de la grande bourgeoisie. La seconde, qui les sépare aussi des petits patrons loyalistes, renvoie au peu d'attaches matérielles des patrons légitimistes avec le pouvoir politique (relations de connivence ou dépendance aux dispositifs publics) ou de contraintes sociales qui les jetteraient dans les bras des autorités en place (tensions exacerbées avec le salariat ouvrier). Ainsi, le légitimisme, en s'étant départi des éléments aliénés et aliénants propres au loyalisme, possède intrinsèquement une plus grande latitude de mobilité ou affiche des dispositions transformationnelles plus étendues. Cependant, ces conditions intérieures de possibilité demeurent à l'état de latence ou d'inactivité tant que les conditions extérieures d'effectivité ne se sont pas manifestées. Il s'agit donc de caractériser ces conditions propres à l'environnement économique, social, politique et institutionnel qui expliquent le basculement assez général des patrons moyens dans le radicalisme idéologique.

2.1.2. Les facteurs structurels et conjoncturels du radicalisme du patronat moyen

Nous avons déjà émis l'hypothèse dans la première section de ce chapitre que les rapports délétères du patronat moyen à l'administration publique constituaient le facteur structurel décisif expliquant la rupture politique et idéologique de ce groupe social avec l'Etat. La robustesse de cette hypothèse, nous avons voulu la défendre en démultipliant les cas d'entrepreneurs en proie aux difficultés et aux tensions avec l'administration. Nous voulons conforter ici cette hypothèse structurelle en usant d'une autre perspective, de nature

diachronique, qui consiste à mettre en relation le parcours entrepreneurial et administratif de Mohamed et sa trajectoire idéologique.

Lorsqu'en 2017 Mohamed décrit l'administration publique, il voit en elle un fonctionnement globalement régularisé et les problèmes qui peuvent se manifester sont largement imputables à ces patrons qui cherchent à outrepasser la loi :

« Les relations avec l'administration sont régis par les lois, la réglementation générale, parce que l'administration ne travaille pas tout seule. Elle travaille avec la réglementation et des fois il y a des amalgames dans l'application de cette réglementation-là. C'est à dire que l'interprétation réglementaire n'est pas la même partout. Donc ça dépend de telle ou telle administration. Mais généralement pour les entreprises qui respectent la réglementation, qui respectent les lois, qui mettent en place, comme c'est un peu difficile, certains décrets, elles n'ont pas de problème. Maintenant les entreprises qui ne pratiquent pas, qui négligent la réglementation ou qui fraudent, là c'est sûr et certain que l'administration elle a son droit. »¹⁷

La critique de l'administration qui porte sur les interprétations variables de la réglementation ne remet aucunement en cause le légitimisme de la position de Mohamed dans la mesure où ce n'est pas l'Etat central qui est ici en cause – le légitimisme est une idéalisation de l'Etat dans sa dimension centrale – mais ses extensions administratives locales. Au contraire l'Etat central est indemne de tout reproche puisqu'il accomplit parfaitement son rôle d'établir et de faire respecter une législation à caractère universel. En revanche, l'entretien réalisé avec Mohamed en 2019 a fait disparaître cette image d'une administration légale-rationnelle et lui a brutalement substitué celle d'une bureaucratie au plus haut point sclérosante pour l'entreprise privée :

« Supposons quelqu'un qui vient de l'extérieur pour investir, à part les machines, les process et tout ça, il va rencontrer deux gros problèmes : le foncier et les compétences. Le foncier, il te faut déjà avoir le terrain, c'est un parcours du combattant, il n'y a pas tellement de disponibilités. Ensuite il faut une autorisation de création, il faut faire tout un dossier avec des études d'impact sur l'environnement que tu envoies à la wilaya. La wilaya le dispatche sur 12 administrations. Et ensuite il faut 6 mois pour pouvoir retirer cette autorisation de création. Il faudra ensuite faire un autre dossier pour le permis de construire qui sera envoyé à une douzaine d'administrations. Donc il faut encore 6 mois. Ensuite il faut faire le certificat de conformité comme quoi ce qui a été prévu a été bien réalisé, etc. Et cela concerne quatre ou cinq administrations qu'il faut aller rencontrer soi-même une par une, que l'on doit un peu chouchouter, qu'on doit aussi presser un peu en

¹⁷ Entretien réalisé le 18/04/2017 à Sidi Bel Abbès.

leur disant que c'est un document urgent. Et ce qu'on demande est juste une signature. Le quatrième document, c'est une autorisation d'exploitation. Donc création ok, permis de construire ok, certificat de conformité ok, et maintenant il y a l'exploitation, c'est-à-dire est-ce que j'exploite ou pas. Tu demandes donc l'autorisation d'exploiter ou de ne pas exploiter. Ça n'a pas de sens puisqu'on a demandé auparavant l'autorisation de construire ! Si on construit c'est pour exploiter, vous voyez ! On a calculé, pour obtenir toutes les autorisations, il faut 2 ans. Or dans le monde entier, un produit peut naître et mourir en deux ans ! Or, une opportunité ne reste chez toi qu'une semaine, deux semaines, peut-être deux mois, mais ensuite elle passe chez quelqu'un d'autre. Donc la première difficulté, c'est le foncier. »¹⁸

Si l'investissement est le plus souvent associé à l'achat de machines plus sophistiquées ou aux dépenses d'innovation de produit, il n'en reste pas moins que l'extension ou la construction de sites de production et donc l'acquisition du foncier industriel en constituent la composante élémentaire fondamentale et ceci est d'autant plus vrai dans les économies encore peu industrialisées comme l'économie algérienne. Or, c'est ce type d'investissement de capacité qui apparaît le plus problématique en raison des entraves de la bureaucratie. Comme l'explique Mohamed, les démarches administratives pour obtenir un terrain sont tellement tortueuses et longues qu'elles brident ou empêchent les autres formes d'accumulation du capital. En particulier, un processus d'innovation a toutes les chances de dépérir si l'entrepreneur ne réussit pas dans des délais relativement courts à réaliser les extensions industrielles nécessaires à la fabrication des produits nouvellement conçus¹⁹. Ce sont ces blocages administratifs intempestifs de l'accumulation du capital qui sont à l'origine de la bascule des patrons moyens dans le radicalisme idéologique et cela s'explique plus aisément encore si l'on prend en considération le fait que le légitimisme originaire des patrons moyens avait pour fondement matériel la croissance de l'entreprise. C'est ainsi le souffle initial de l'accumulation du capital qui déploie l'étendard du légitimisme et c'est son empêchement qui précipite le radicalisme et aiguise ses armes.

¹⁸ Entretien réalisé le 05/08/2019 à Sidi Bel Abbès.

¹⁹ Les propos de Tahar, industriel dans la parapharmacie, abondent dans le sens d'Ali et tendent à confirmer l'hypothèse que les blocages administratifs de l'investissement et de l'innovation sont les facteurs de la prise de conscience politique des patrons et de leur virage vers le radicalisme idéologique : « *Il n'y a pas de développement. Il y a un blocage, il y a un blocage. Quand tu vois qu'on te bloque un dossier pour enregistrer un produit, tu perçois qu'il n'y a pas de volonté pour développer l'économie locale. Et il n'y a pas de volonté politique pour développer l'économie en général. Malheureusement il n'y en a pas. Quand on voit la complexité administrative, on se rend compte qu'il n'y a pas de volonté de développement.* » (Entretien réalisé le 27/11/2018 à Sidi Bel Abbès).

Ces facteurs structurels n'expliquent toutefois pas la célérité avec laquelle le légitimisme des patrons moyens allait être consumé et il semble nécessaire de prendre ici en considération les facteurs propres à la conjoncture, en l'occurrence l'évènement majeur de la période, à savoir le Hirak. Si une majorité de petits patrons se sont montrés circonspects ou détachés à l'égard de ce grand mouvement politique qui a pris naissance en février 2019, renvoyant moralement dos à dos dirigeants politiques et classes populaires mobilisées, les patrons moyens comme les grands patrons ont vu dans le Hirak une vraie opportunité de changement économique et politique. Le déclenchement du mouvement a trouvé dans le patronat moyen un terrain fertile – le légitimisme avait déjà été largement entamé par les évolutions structurelles – et l'enthousiasme de Mohamed, ses propos à cœur ouvert, illustrent on ne peut mieux cet état de fait :

« Il va changer la vie politique, économique, social et culturel de tout le pays. Moi je crois fermement à ça. Le Hirak, c'est une providence. C'est une providence, Dieu nous a donné ça. Notre peuple a su comment s'élever pour faire cette révolution-là. C'est un mouvement, un soulèvement populaire parce que les gens en ont marre et les politiques n'ont pas su garder leurs limites, ils ont fait de nous ce qu'ils veulent. Nous sommes un pays riche, très riche, avec son pétrole, avec son gaz, son uranium, son or et tout ce que vous voulez, avec une superficie de 5 fois la France et une population relativement faible. Mais on est toujours resté pauvre. On n'est pas riche, le peuple est pauvre dans un pays riche. Les corrompus ont kidnappé le pays, ils ont attiré la richesse vers eux. »²⁰

Une guerre, un soulèvement populaire, un mouvement social ont cela de particulier qu'ils sont, par la mise à nu du système politique et la succession en cascade des événements, des facteurs d'accélération de la conscience politique et de condensation de la conscience de classe. Mohamed qui n'envisageait en 2017 l'Etat que sous un prisme développementaliste en vient à considérer désormais que la classe politique n'est rien d'autre qu'un groupe de « *corrompus* » qui a pris le pays en otage (« *ils ont fait de nous ce qu'ils veulent* » ; « *Les corrompus ont kidnappé le pays* »). La critique politique finit même par côtoyer la subversion quand l'ironie commence à gagner le discours :

« Depuis le Hirak, il reste encore quelques bricoles, quelques connivences persistantes. Mais en raison de l'action de la justice, il y a un retrait, les entrepreneurs ne veulent plus s'immiscer dans ce type de complicité, ils font davantage attention. Ils font attention parce qu'ils ne savent pas d'où ça peut venir. Ça peut leur tomber dessus à tout moment. Et ça c'est bien parce que même les staffs administratifs des ministères ou des

²⁰ Entretien réalisé le 05/08/2019 à Sidi Bel Abbes.

wilayas ne trouve plus rien à faire (rires). Ils ne trouvent rien à faire parce qu'ils ne faisaient rien avant à part faire des connaissances et échanger des cartes de visite. »²¹

Mohamed se rit de l'actuel désœuvrement de la classe dirigeante qui ne trouve plus à s'occuper comme naguère dans le tricotage de réseaux de copinage. Le Hirak a en quelque sorte étendu et généralisé la dénonciation primitive de l'administration publique à l'ensemble de la sphère politique, que ce soit le pouvoir central ou les autorités locales. Désormais toutes les institutions d'Etat, sans distinction, sont passées au crible de la critique. Alors qu'en 2017 Ali décrivait un climat apaisé entre autorités wilayaes et patronat et des relations qui se limitaient à quelques visites protocolaires ou à de rares sollicitations, Mohamed se montre en 2019 autrement plus virulent à l'égard d'une gestion politique du territoire qu'il considère comme chaotique :

« Il [le wali] ne peut pas tout chapeauter. Il ne peut pas prendre les décisions tout seul. Par exemple, la Chambre de commerce et la Chambre d'Agriculture, elles ont un programme de travail. Ce sont les parlements économiques de la wilaya. Le programme de ces chambres doit s'atteler au programme du wali. Mais quand le wali fait son programme directeur de développement de la wilaya de Sidi Bel Abbès, il doit regarder la Chambre de commerce et la Chambre d'agriculture pour savoir ce qu'elles ont comme actions, pour les intégrer dans son programme. Mais à Sidi Bel Abbès, comme dans toutes les wilayas, la Chambre de commerce travaille de son côté, la Chambre d'agriculture travaille de son côté et le wali ne sait pas ce qu'elles font. Donc tous nos efforts sont vains, ils n'ont aucune valeur. Ça n'aboutit pas parce qu'on contre-agit les uns par rapport aux autres. Nos actions sont improductives. Donc ce qu'on fait, ou bien ça ne marche pas avec la politique du pays, ou bien ça rentre en contradiction. La stratégie de développement de la wilaya et la stratégie de développement des Chambres de commerce et d'agriculture ne sont pas en phase. »²²

Les blocages économiques, impensables dans le cadre d'une vision légitimiste de l'ordre socio-politique, sont maintenant devenus transparents dans leur enchaînement pour Mohamed : l'incohérence institutionnelle observée entre les chambres de commerce et d'agriculture et la wilaya dérive immédiatement de l'absence de collaboration entre politiques et patrons ou plus précisément d'un rapport de domination que la classe dirigeante cherche à maintenir coûte que coûte sur le patronat. Il apparaît ainsi de manière assez claire que les institutions et surtout le degré de cohérence institutionnelle ne sont pas neutres du point de vue économique et ceci semble corroborer les analyses néo-institutionnelles. Cependant, en érigeant les institutions en

²¹ Entretien réalisé le 05/08/2019 à Sidi Bel Abbès.

²² Entretien réalisé le 05/08/2019 à Sidi Bel Abbès.

variable première et indépendante, ces analyses ont tendance à dépolitiser la question du développement économique, les débats tournant essentiellement autour de la problématique de l'efficacité comparée des différentes structures institutionnelles à l'image de ce que propose la théorie de la variété des capitalismes²³. Or, les institutions ne sont pas des objets politiques neutres, elles sont un condensé matériel des courants politiques qui structurent la société globale et donc leur fonctionnement, leur cohérence d'ensemble, leur congruence avec un état donné des forces productives et in fine leur caractère plus ou moins développemental sont déterminés par la configuration des rapports de classe. La théorie de la diversité des capitalismes²⁴ en définissant les institutions comme la cristallisation d'un rapport social ne tombe pas dans ce travers dépolitisant mais l'analyse souffre généralement du fait que ce rapport social, considéré comme gelé, n'agit que modérément comme facteur actuel susceptible de faire évoluer ou de mettre en branle l'institution et génère par là une surestimation de l'autonomie de celle-ci. Nous avons montré de ce point de vue dans le cas algérien que les institutions publiques impactaient négativement le processus d'industrialisation non pas en tant que variable première mais en tant que variable médiatrice entre le politique et l'économique. Si elles apparaissent d'emblée comme le cadre matériel d'un modèle économique étatiste et comprador-rentier – qui entre donc en contradiction avec les formes modernes d'accumulation du capital privé – elles sont en même temps l'arène dans laquelle le pouvoir politique exerce sa domination quotidienne sur les divers secteurs de la société et en l'occurrence sur les divers groupes de capitalistes. C'est pourquoi le fonctionnement bureaucratique de l'administration hérité de la période du dirigisme économique se déforme et se détend au gré des injonctions des décideurs politiques, oscillant entre un raidissement procédurier quand il s'agit de neutraliser des entrepreneurs perçus comme une menace politique et une célérité procédurale déclenchée par le réseau relationnel ou la corruption.

2.2. La trajectoire idéologique des patrons du BTPH : une montée en gradation de la contestation

Les patrons moyens dépendants de la commande publique, dont les patrons du BTPH sont les représentants emblématiques, cheminent aussi vers le radicalisme idéologique lorsque leurs

²³ Hall, Peter A. et Soskice, David, *Varieties of Capitalism: the institutional foundations of comparative advantage*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

²⁴ Boyer, Robert, *Une théorie du capitalisme est-elle possible ?*, Paris, Odile Jacob, 2004

entreprises ont tendance à grandir en taille, taille mesurée en nombre de salariés ou en chiffre d'affaires faute de données sur la capitalisation. Dès la trentaine de salariés, les discours des entrepreneurs subissent une inflexion critique et la dénonciation de l'Etat devient d'autant plus consistante et structurée que l'accumulation du capital les rapproche des grands patrons. Mais, à la différence des patrons du secteur de la manufacture, les patrons du BTPH ne traversent pas cette période enchantée du légitimisme qui précède le saut dans le radicalisme. Ils développent très tôt des dispositions à la contestation et leur vision du monde se trouve en quelque sorte originellement tiraillée entre la critique de l'Etat qui se fait jour et le loyalisme hérité de leur stade infantile. Les discours n'acquièrent une tonalité foncièrement critique qu'avec le temps et un essor de l'entreprise contrarié par les entraves administratives et parfois aussi par les embûches politiques. Nous voulons montrer ici que le processus de désolidarisation de l'Etat des patrons du BTPH se réalise par petites touches successives en procédant par la comparaison de deux entrepreneurs aux envergures économiques différentes : Abed à la tête d'une entreprise de 150 salariés et Ali qui dirige une société de 220 salariés. A la manière dont les astrophysiciens établissent une relation d'équivalence entre la distance et le temps, nous considérons que l'écart de taille des deux entreprises peut être assimilé à un différentiel de temporalité, c'est-à-dire raisonner globalement comme si la position politico-idéologique d'Abed convergeait vers celle d'Ali ou comme si le passé d'Ali pouvait rétrospectivement être déchiffré dans le discours d'Abed.

Lorsque les patrons moyens du BTPH, dans leur dynamique d'accumulation du capital, se trouvent confrontés aux obstacles que dresse l'environnement économique et institutionnel, leurs discours perdent leur tonalité justificatrice et loyaliste pour une posture plus critique. Abed décrit ainsi son évolution intellectuelle vers le radicalisme sans toutefois contester le bilan économique du Bouteflika des deux premiers mandats et renier ses positions loyalistes d'alors :

« Lorsque Bouteflika était au pouvoir, lors de ces deux premiers mandats, il y a eu des avancées économiques. Mais depuis le discours de Sétif en 2012 où il est apparu qu'il était malade, le pays est à l'arrêt. En réalité, on ne peut rien dire sur les deux premiers mandats de Bouteflika. Il a lancé des chantiers et à développer le pays comme personne l'a fait auparavant. Regarde toutes les autoroutes qui ont été construites. Alger et Ghardaïa par exemple ont été reliés par une autoroute de plus de 600 km. Au cours des deux premiers mandats de Bouteflika, l'Algérie avait des réserves de plus de 160 milliards de dollars et aucune dette. Depuis 2012, la situation économique a commencé à se dégrader. Les dirigeants actuels ne recherchent que leurs intérêts propres. Sous Bouteflika, il y a eu énormément de progrès sociaux. Bouteflika a voulu améliorer la situation de la population.

Mais si on doit faire un bilan sur le plan économique, les résultats à l'heure actuelle sont très décevants. C'est lié au fait que depuis que Bouteflika est tombé malade, le vol est devenu monnaie courante, chacun n'a plus pensé qu'à se remplir les poches. Il n'y a plus ni politique ni stratégie [...] Le Hirak ne peut pas changer la situation en Algérie. Ils ont mis des entrepreneurs en prison mais ce n'est pas ça qui va régler les problèmes de l'Algérie. Parce que les problèmes sont au niveau de la base. Nous, en tant qu'entrepreneurs, nous ne gagnons rien à voir Haddad ou d'autres oligarques aller en prison. Il faut en réalité commencer par nettoyer au niveau de la base. Il faut commencer par mettre de l'ordre au niveau de la gestion des sociétés publiques. Il faut aussi s'attaquer en priorité à l'administration. Le ministre peut par exemple mettre en place une politique du logement et lancer des chantiers de construction. Mais nous ne pouvons pas obtenir ces marchés parce qu'à l'échelon local ça va bloquer. Ce sont les échelons intermédiaires qui nous mettent des bâtons dans les roues, les directeurs d'administration comme les agents administratifs. On voit des agents administratifs qui sont payés 30 000 dinars par mois et qui roulent dans des voitures qui valent 10 millions de dinars. Comment c'est possible ? Le Hirak ne peut absolument rien apporter si l'on ne commence pas par le bas. Il faut prendre les choses à la racine et ensuite remonter vers le haut. Ça ne sert à rien de s'attaquer directement aux ministres et de mettre des gens en prison. Il est nécessaire de nettoyer avant tous les étages de l'administration. »²⁵

Par opposition aux industriels dans la manufacture comme Mohamed, Abed progresse vers le radicalisme sans se lancer dans une relecture intégrale de ses conceptions du passé ni s'adonner à une sorte d'autocritique implicite. Pour lui, la stratégie industrielle initiale fondée sur le développement infrastructurel telle qu'elle a été mise en œuvre par le président Abdelaziz Bouteflika demeure pertinente. La situation économique ne commençant à se dégrader que lorsqu'il est tombé malade à partir de 2012 et que son entourage a pris les rênes du pouvoir, en particulier son frère Saïd Bouteflika. La critique tournant essentiellement autour des questions de corruption s'attaque au présent sans égratigner le passé mais sa réitération ou son déploiement à l'ensemble des niveaux de pouvoir (politique et administratif, national et local) vient ternir par un phénomène d'accumulation le bilan économique d'ensemble de l'Etat algérien. Cette dénonciation de la corruption n'emporte pas tout sur son passage, elle s'accommode au contraire du maintien de certains points de vue loyalistes comme le fait de considérer que les difficultés vécues par le patronat ne viennent pas tant de l'action ministérielle que des échelons intermédiaires de l'administration. Il s'agit d'un radicalisme tempéré dont

²⁵ Entretien réalisé le 16/11/2019 à Bordeaux.

l'explication tient à la position spécifique des patrons du BTPH caractérisée par la dépendance aux marchés publics. C'est ce phénomène de dépendance économique à l'Etat qui permet aux entrepreneurs du BTPH de développer une conscience critique précoce – comparativement aux patrons de manufacture – et qui les empêche en même temps de pousser la critique jusqu'à son terme, jusqu'à un radicalisme intégral. Ce qui constituait le facteur de l'assujettissement des petits patrons du BTPH, à savoir la dépendance économique à l'Etat, est ce qui permet à la conscience critique de se frayer un chemin chez les patrons moyens de cette filière. Lorsque les marchés grandissent, la corruption change aussi d'échelle, rendant la dépendance difficilement soutenable économiquement et psychologiquement. A cela s'ajoute le fait que les patrons moyens du BTPH craignent par-dessus tout la volatilité des marchés publics qui se contractent violemment lorsque les recettes pétrolières diminuent. Si en période de crise les petits patrons se lamentent du recul de l'activité et des retards de paiement, les patrons moyens se radicalisent parce qu'ils s'imaginent qu'ils auraient pu investir différemment leurs capitaux, de manière plus sécurisée, dans des filières moins dépendantes de l'Etat et de la rente pétrolière comme l'agriculture, le commerce ou la manufacture. Cependant, la dépendance économique à l'Etat a l'effet d'un élastique qui catapulte la contestation tout en la ramenant toujours vers une position centrale. Une rupture totale avec l'Etat est sans doute au-dessus des forces des patrons moyens du BTPH parce que des intérêts existentiels sont en jeu et ce, tant qu'ils n'ont pas réussi à engager un processus de diversification économique.

Tous les patrons moyens du BTPH présentent ce type de discours en relief dans lequel la critique enveloppante est ponctuée par des mentions positives de l'Etat ou des touches d'espoir relatives à un développement à venir. Ils ne varient entre eux que par le degré de distanciation subjective à l'Etat qui est fortement corrélé à la dimension de l'entreprise. Si l'on compare la texture des propos d'Abed à celle d'Ali, il est assez frappant de constater à quel point elles sont proches tant par les questions abordées (politique infrastructurelle, rente pétrolière, administration, corruption, effets du Hirak) que par leur articulation. Le discours d'Ali ne se démarque de celui d'Abed, comme on peut le voir dans l'extrait d'entretien qui suit, que par une défiance plus grande à l'égard de la classe dirigeante :

« Les infrastructures réalisées ont été nécessaires pour le pays, pour développer l'économie. Mais malheureusement ces dépenses ont été lancées à un moment où le prix du pétrole était élevé et il y a eu des gaspillages. Si on prend le cas de l'autoroute, il y avait une enveloppe au départ qui a été multipliée à l'arrivée. Les infrastructures étaient nécessaires pour le pays mais derrière il y avait des intérêts. Beaucoup de gens se sont enrichis à travers ces projets. En fait il n'y avait pas une réelle intention de développer le

pays. On a mis en place des infrastructures comme l'autoroute ou les voies ferrées mais avec l'intention de profiter illicitement de ces projets [...] On s'est trop habitué à appliquer les décisions venues d'en haut, de l'État, des politiciens. Ce sont toujours eux qui ont exigé, qui ont orienté l'économie. Il faut que ça change ! Il faut plus de liberté, il faut que les gens puissent s'organiser, il faut des associations. Il faut aussi mettre fin à la bureaucratie et c'est pour ça qu'il y a eu en Algérie de Hirak. Cette bureaucratie a bloqué les investisseurs qui voulaient investir ici [...] Au départ, le pouvoir basait sa politique sur le pétrole. Ces dernières années, ils ont commencé à comprendre qu'il y avait un problème réel. Ils ont compris qu'il fallait que l'économie commence à se développer. Aujourd'hui nos exportations hors-hydrocarbures ne dépassent pas les 2 %. Les dirigeants ont réalisé un programme de développement mais ça reste quelque chose de superficiel. Le changement proposé arrive déjà en retard et comme le virus a déjà été propagé, les gens sont malades et ne peuvent donc pas mettre les choses en marche sur le plan économique. On a besoin donc d'un changement radical. Il nous faut une restructuration de tous les domaines et recommencer tout à zéro. Il faut qu'on comprenne que le pétrole ne suffira pas à satisfaire les besoins de ce pays. Il y a en Algérie des compétences, des gens et des entreprises qui veulent travailler. Il y a des gens qui sont vraiment jaloux de leur pays, qui voudraient que les choses changent et qui sont prêts à apporter une vraie contribution. On espère que le gouvernement va créer une plateforme sur laquelle les gens vont s'appuyer pour lancer l'économie [...] Bon, on peut dire qu'il y a quelques changements. Au niveau des administrations, les gens commencent à avoir peur. On était arrivé à un point où les gens n'avaient plus peur, chacun faisait ce qui lui plaisait, les administrateurs étaient comme des rois. Mais depuis que le Hirak a commencé, les gens commencent à avoir peur. Espérons que la bureaucratie va être réduite avec le Hirak. On voit que le nouveau gouvernement montre des vraies intentions d'améliorer la situation du pays. On espère qu'avec le Hirak, les choses auront changé d'ici la fin de l'année. Pour l'instant, le Hirak n'a pas apporté beaucoup de résultats, n'a pas produit des résultats probants. »²⁶

Quel que soit le sujet abordé, Ali affiche un degré de critique plus avancé, non pas que cette critique soit plus véhémente mais parce qu'elle est plus détachée et donc plus corrosive. La première décennie de la présidence Bouteflika n'est pas enjolivée comme dans le discours d'Abed mais au contraire perçue comme la période qui va installer dans le fonctionnement des institutions et de l'économie une corruption qui prendra rapidement un caractère endémique. Il

²⁶ Entretien réalisé le 02/03/2020 à Sidi Bel Abbes.

en est de même concernant l'administration dont tous les étages s'avèrent bloquants pour les opérateurs du privé et pas seulement ses échelons intermédiaires. Enfin, concernant le Hirak, si Abed se montre totalement dubitatif quant à sa capacité à transformer la société – sans doute est-ce une manière inconsciente de justifier sa désolidarisation avec ce mouvement sociopolitique – Ali revendique son soutien à la mobilisation même s'il demeure lucide sur la faiblesse de ses retombées politiques à court terme. Mais au-delà de la série de sujets abordés, c'est sans doute dans la dimension plus transversale du positionnement politique que se manifeste avec le plus d'acuité la montée en radicalité. Si Abed commence à prendre ses distances d'avec l'Etat, Ali est déjà conduit par un processus de sédimentation des critiques localisées à changer de perspective politique, à envisager la réalité sociopolitique sous l'angle globalisant de la société et des divers groupes qui la composent et à concevoir le développement économique et le progrès social non pas comme l'effet d'une éventuelle stratégie efficiente de l'Etat mais comme la résultante de l'action politique sur le long terme des dominés.

Ainsi, l'alliance balbutiante entre dirigeants politiques et patrons de petite entreprise, loin de trouver son accomplissement dans le stade de la moyenne entreprise, vole littéralement en éclat. Si la rupture sociopolitique agit comme une loi d'airain qui structure l'ensemble des rapports du patronat moyen aux autorités politiques, les chemins qui y conduisent sont différents selon la catégorie de patrons considérée. Les industriels dans le secteur manufacturier basculent de manière radicale dans la contestation du régime après une phase légitimiste tandis que les patrons du BTPH y succombent à l'issue d'une trajectoire gradualiste, au travers d'une radicalisation par touches successives. Il apparaît à l'issue de notre analyse que l'échec de l'alliance politique et l'absence de collaboration économique sont pour l'essentiel imputables aux tenants du régime, les patrons moyens étant originellement par leur légitimisme (patrons indépendants) ou leur loyalisme (patrons dépendants) tout à fait disposés à bâtir une relation mutuellement profitable et qui de surcroît satisferait à leur sentiment national de voir le pays économiquement émerger. Le pouvoir algérien n'a toutefois jamais montré de signes probants quant à l'intégration des capitalistes dans une stratégie globale d'édification d'une économie industrielle et productive. Les velléités développementales à la fois éparses et rares ne semblent se manifester que sous la pression concurrentielle de l'environnement régional et correspondent aux inquiétudes des dirigeants quant au retard pris par l'économie algérienne par rapport à ses voisins du Maghreb. Elles ne sont cependant pas suffisantes pour contraindre la classe dirigeante à une alliance avec le patronat et imprimer à l'économie des orientations industrialistes. La marginalisation politique et économique des capitalistes, avant qu'elle ne

devienne l'objet conscient d'une politique de la part des décideurs politiques, est produite par le fonctionnement d'un capitalisme de basse accumulation en tant que synthèse originale entre étatismisme économique, néo-compradorisme et privatisation de la rente. Les institutions publiques qui émergent de ce type de système politico-économique se trouvent ainsi en porte-à-faux avec les exigences modernistes du secteur privé. De ce point de vue, la bureaucratie n'est que le rapport social contradictoire entre une administration d'Etat et un patronat tendus par des finalités incommensurables. Par ailleurs, la classe dirigeante qui est issue, qui vit et qui contrôle ce type de capitalisme à tendance stationnaire n'éprouve pas le besoin de promouvoir ou de s'allier au patronat parce qu'elle dispose d'une base économique relativement indépendante lui assurant son existence et sa reproduction. Ses revenus et son accumulation patrimoniale lui proviennent essentiellement de ses positions dominantes dans le secteur public (monopoles d'Etat et administrations), de ses activités dans l'import ou de la corruption dans le cadre des marchés publics. C'est pourquoi les décideurs politiques à l'échelle méso/micro ne semblent pas témoigner pas de considération aux entrepreneurs du privé et à l'échelle macro ont hésité à mettre en place une stratégie cohérente de transition vers une économie de marché. Une telle attitude de dévalorisation du privé algérien fait partie intégrante de l'inconscient de la classe politique algérienne et ce rapport social de domination-négation est d'autant plus ancré qu'il s'inscrit dans une histoire longue renvoyant aux premiers temps de l'indépendance. Des segments importants de la classe dirigeante aux échelons locaux comme au niveau de certains ministères considèrent que ce modèle mi-étatiste mi-extraverti du capitalisme algérien se suffit à lui-même et le rôle auxiliaire ou accessoire du privé comme allant de soi.

Cependant, l'essor récent du privé modifie la donne de ce point de vue et développe une conscience de l'antagonisme au sein de certaines composantes de la classe dirigeante. Des raisons économiques peuvent conduire à cette opposition consciente au patronat comme les risques que peut faire peser l'activité industrielle sur les activités d'import. Mais les facteurs politiques semblent ici plus déterminants et c'est sans doute les craintes d'une structuration du patronat en force sociale et politique capable de déstabiliser le système qui aiguise cette conscience politique de l'antagonisme social. C'est pourquoi les positionnements anti-bourgeois se manifestent avec la plus grande acuité au sein de la fraction hégémonique du bloc au pouvoir, celle qui est chargée de la préservation de l'ordre social, à savoir la hiérarchie militaire et les factions politico-administratives conservatrices qui lui sont attachées et dont les ramifications s'étendent aux diverses institutions publiques, aux entreprises d'Etat, aux partis politiques comme le FLN et le RND, aux fédérations patronales et aux syndicats de travailleurs. Si notre hypothèse selon laquelle la contradiction inter-élitaire principale se situe entre la

direction de l'Armée de libération nationale (ALN) et le patronat possède quelques fondements objectifs, il pourrait a priori apparaître paradoxal que la période Bouteflika gouvernée par une faction civile ait globalement fait barrage à l'essor du capital privé. En réalité, les deux décennies post-guerre civile, loin de s'apparenter à un remplacement au pouvoir des militaires par les civils, s'affichent comme un compromis entre les deux factions, les militaires conservant toujours des postes-clé au sein du gouvernement. Mais surtout, l'Etat algérien à travers son histoire a souvent montré que le pouvoir décisionnel réel pouvait nettement s'écarter ou se décoller du pouvoir formel des institutions. Même si les gradés de l'armée ne dominent pas les instances officielles du pouvoir, ils sont en capacité d'imposer leurs vues et leurs choix politiques par des canaux informels. En particulier, il est tout à fait plausible et probable que la ligne rouge selon laquelle les patrons doivent être interdits d'avoir des activités politiques – principe qui condamne in utero toute possibilité de coalition développementale entre dirigeants politiques et capitalistes d'industrie – ait été formulée et imposée par la faction conservatrice historiquement hégémonique au sein du bloc au pouvoir (et dont fait partie l'Etat-Major de l'armée) à la fois pour prévenir toute déstabilisation du système et empêcher que les factions civiles rivales ne se renforcent et s'autonomisent par une alliance avec le grand patronat.

Conclusion

L'originalité de ce travail de recherche tient sans doute aux multiples renversements de perspective dont il peut se prévaloir. En premier lieu, il s'agit d'un renversement d'ordre épistémologique qui a pris la forme d'un décloisonnement disciplinaire. La texture d'ensemble de notre démonstration a été constituée d'analyses qui ne s'attribuent pas indûment l'étiquette à la mode d'économie politique mais qui tendent, en acte et en permanence, à fusionner les démarches de l'économie et de la science politique. Nous n'avons jamais évoqué ou déplié de phénomène économique sans envisager ses interdépendances avec le type d'État en place (développementiste ou patrimonial) et le mode de structuration de la coalition dominante (classiste ou factionnelle), et inversement. Et plus fondamentalement, nous avons analysé l'interpénétration de l'économique et du politique, la généralisation de rapports capitalistes spécifiques au sein de l'appareil d'État (captation de la rente, clientélisme néo-patrimonial, *crony capitalism*, compradorisme et néo-compradorisme) de même que nous avons montré comment les rapports sociopolitiques de l'État aux classes sociales structuraient et conditionnaient l'accumulation du capital.

En deuxième lieu, sur le plan théorique, notre démarche ne s'est pas contentée d'appliquer une grille d'analyse ou de vérifier un modèle préexistant. Nous avons déplacé la focale de recherche en expliquant les blocages en termes d'industrialisation des économies périphériques au prisme des expériences nationales d'émergence économique subsumées sous le vocable de seconde transition industrielle. Un tel changement de perspective a impliqué dans un même mouvement le déploiement d'une méthode comparatiste (Partie 1 et Annexe 1) ainsi que le croisement d'approches théoriques qui ne communiquent habituellement pas entre elles, les théories optimistes de l'industrialisation tardive et de la transformation structurelle et les théories pessimistes de la dépendance, de l'État rentier et du centre et de la périphérie. En mobilisant la théorie marxiste des classes et plus spécifiquement celle de Poulantzas, nous avons réalisé leur synthèse critique et dressé un panorama général des conditions politiques de l'accumulation et de la non-accumulation.

En troisième lieu, le renversement de perspective a aussi concerné les aspects proprement méthodologiques. Si nous avons prouvé la non-émergence économique de l'Algérie à partir de techniques de statistique descriptive (Introduction, Partie 3 et Annexe 1), nous avons expliqué ses déterminants économiques et politiques à partir d'une démarche empirique qualitative. Le pari était osé – ce type d'objet est généralement l'apanage des méthodes quantitatives – mais nous pensons l'avoir relevé grâce à une méthodologie mixte et plus précisément à la combinaison de plusieurs méthodes qualitatives. Notre démonstration a pu tendre vers une analyse empirique exhaustive et surtout prétendre à une montée en généralité grâce au

croisement et à l'intégration de la méthode sociologique de l'entretien (62 entretiens qui parcourent le spectre de l'entrepreneuriat algérien, Cf. Annexe 4), de l'analyse détaillée d'une somme importante d'articles de presse et du dépouillement d'un ensemble de textes juridiques. En travaillant notre objet d'étude au moyen de ces principes paradigmatiques et protocoles méthodologiques, nous avons dressé un tableau d'ensemble de la configuration sociopolitique à l'origine des blocages économiques observés en Algérie. Là encore, au niveau des résultats de la recherche, la configuration des rapports entre l'État et les différents groupes de capitalistes se présente sous une forme inversée par rapport à tout ce qui peut exister dans les capitalismes centraux ou les capitalismes émergents. Si dans ces deux types de capitalisme, la bourgeoisie se trouve intégrée au bloc au pouvoir bien que de manière différente, en Algérie cette classe sociale s'en trouve totalement exclue. Cette marginalisation politique de la bourgeoisie couplée à un son confinement institutionnel forme une structure de domination subie par cette classe sociale à l'origine des blocages de l'accumulation capitaliste. La démonstration générale de cette hypothèse a été divisée en trois parties dont nous synthétisons les apports ci-dessous, la première étudiant les rapports entre l'État et les grands patrons appartenant à la coalition dominante (bourgeoisie des oligarques), la deuxième portant sur les rapports entre l'État et les grands patrons situés en dehors de la coalition dominante (bourgeoisie classique) et la troisième se concentrant sur les rapports de l'État aux patrons de PME (micro-entrepreneurs, petits patrons et patrons moyens).

Ce travail de recherche s'était fixé initialement comme objectif de démontrer que la non-émergence économique de l'Algérie durant la période 2000-2023 relevait de facteurs essentiellement politiques. Non pas que les facteurs d'ordre économique n'aient aucune portée explicative, loin s'en faut, mais leurs effets ne sont déterminants que dans le cadre d'une configuration sociopolitique spécifique. Les mécanismes de type dépendantiste ou rentier peuvent s'ériger en obstacle face à l'accumulation du capital et bloquer durablement un pays dans un cercle de stationnarité économique. Cependant, dans la conjoncture internationale actuelle, ces phénomènes de blocage ne sont plus insurmontables. Preuve s'il en est, le continent asiatique a réussi, de manière inégale selon les régions, à repousser les frontières de la domination occidentale et à impulser des dynamiques nationales d'industrialisation : l'Asie du Sud-Est est ainsi devenue l'épicentre de la production industrielle manufacturière avec la Chine, l'Inde, la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, le Vietnam, les Philippines, la Thaïlande tandis que l'Asie moyen-orientale affiche de manière plus fragmentaire des velléités industrialistes avec la Turquie ou l'Iran, pays qui a d'ailleurs rejoint le groupe des BRICS au 1^{er} janvier 2024

en même temps que l’Egypte, l’Ethiopie, l’Arabie Saoudite et le Emirats Arabes Unis¹. Deux pays en particulier parmi les émergents, la Malaisie et l’Indonésie, ont réussi dans le même temps et à détendre les contraintes de la dépendance économique et à se départir des effets sclérosants de la rente. Bien plus, ils ont retourné leurs faiblesses en forces, ont su tirer parti de l’installation des capitaux internationaux pour densifier le tissu industriel national et diriger les recettes de la rente des ressources naturelles vers des usages économiquement productifs. Ces transformations viennent corroborer l’idée que les lignes de la division internationale du travail ne sont pas irrémédiablement figées – elles sont en pratique contestées et contestables – et que la stagnation économique dans un état infra-industriel n’est plus une fatalité. Bien que le chemin vers l’édification d’un capitalisme industriel ne soit pas des moins ardu, un groupe de pays, certes minoritaire au regard des pays stationnés dans la périphérie de l’économie mondiale, a montré qu’il était possible de l’emprunter et leurs expériences nationales font aujourd’hui office de balises pour les potentiels poursuivants.

« The rise of the rest » selon l’expression d’Alice Amsden², ce réveil économique du Sud, a été conditionné, comme nous l’avons montré, par la libération d’un espace politique au cours des années 1960 suite au processus de décolonisation et aux cassures qu’il a provoquées dans la domination occidentale. Concrètement, la désagrégation des empires coloniaux a produit un contexte international nouveau caractérisé par un desserrement de l’étreinte de la domination occidentale. Jusqu’à l’effondrement du bloc communiste au tournant des années 1990, les pays du Sud, à quelques exceptions près, ne se trouvent plus sous la menace d’une agression directe de la part des puissances occidentales. Ainsi, les Etats du Sud ont joui d’une latitude politique, d’une relative autonomie dans la mise en œuvre de stratégies nationales/nationalistes de développement économique. Au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle, l’impérialisme ascendant balayait la possibilité même de formation de capitalismes industriels dans l’hémisphère Sud et les rares traces de politiques de développement économique durant cette période sont à rechercher du côté du Brésil et du Mexique avec des stratégies d’industrialisation dites par substitution aux importations menées

¹ La candidature de l’Algérie à l’adhésion aux BRICS a été rejetée à la fois pour des raisons économiques et politiques. Sur le plan économique, le dossier algérien ne satisfait pas aux critères objectifs de diversification industrielle ni ne présente à ce jour de stratégie globale et cohérente de transition d’une économie rentière vers une économie industrielle. Sur le plan politique, les alliés traditionnels de l’Algérie que sont la Russie et la Chine n’ont pas montré beaucoup d’entrain à défendre sa candidature face à l’opposition de l’Inde et du Brésil qui craignaient, avec l’entrée de l’Iran, que l’organisation ne bascule définitivement dans le giron de l’axe russo-chinois.

² Amsden, Alice, *The Rise of the Rest: Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*, Oxford University Press, 2001, 405 p.

dans les années 1930, moment au cours duquel les puissances occidentales étaient occupées ou plutôt se débattaient dans une confusion extrême avec la grande dépression.

Cependant, grande est la distance entre la potentialité d'un essor industriel et sa matérialisation. À rebours des théories d'inspiration libérale qui philosophiquement ne séparent pas l'ordre du possible de l'ordre de l'effectif et propagent la croyance d'une convergence linéaire et sans limite des économies, nous avons soutenu l'hypothèse que cette grande transformation que constitue la seconde transition industrielle courait vers son épuisement. En effet, les tendances observées à la reprimarisation de certaines économies d'Amérique latine, de même que les difficultés de plusieurs économies asiatiques à franchir le mur de complexité technologique, apparaissent comme les signes avant-coureurs de la fin de cette séquence historique. Seule pointe encore la queue de la comète à laquelle peuvent probablement se raccrocher quelques derniers pays³. Et surtout, la seconde transition industrielle n'a pas aplani les écarts de développement économique entre nations, elle les a simplement renouvelés et partiellement redistribués : si les processus d'industrialisation tardive ont commencé par happer de larges segments des marchés traditionnellement dévolus aux économies du Nord, ils se retournent actuellement contre les économies périphériques du Sud. Les échanges Sud-Sud qui possédaient à l'origine de puissants effets synergiques, notamment sur le plan régional, dessinent à l'échelle globale, en se stabilisant, de nouveaux rapports de domination via l'implantation transfrontalière des capitaux. A titre d'illustration, les investissements chinois en Afrique qui chassent peu à peu les capitaux européens, laissent, en partant, des infrastructures clé en main mais ne génèrent pas d'effets dynamisants sur les tissus productifs indigènes. Lorsque les pays du Sud ne sont pas électrisés par des processus endogènes d'industrialisation, l'arrivée des capitaux internationaux en provenance du Sud ont des effets économiquement bloquants même si la domination peut apparaître moins contraignante que les formes néocoloniales d'exploitation des richesses naturelles par les multinationales du Nord.

Historiquement, les pays du Sud qui ont réussi à matérialiser la potentialité du développement économique insufflé par le contexte international postcolonial en succès industriel présentaient des configurations sociopolitiques spécifiques. Fondamentalement, la métamorphose de l'Etat néo-patrimonial traditionnel en Etat développementaliste a reposé en interne sur la formation d'une alliance collaborative entre la classe dirigeante en tant que groupe social autonome et la bourgeoisie industrielle. Cela ne signifie nullement que les coalitions dominantes des capitalismes émergents présenteraient une homogénéité de structure dont

³ L'exemple archétypal de ces retardataires de l'industrialisation tardive est sans nul doute donné par le Vietnam dont le processus d'émergence débute dans les années 2000.

seraient privés les coalitions dominantes des capitalismes périphériques. La différence essentielle tient au fait que l'alliance entre dirigeants politiques et capitalistes d'industrie constituent l'axe hégémonique du bloc au pouvoir. Nous avons montré et étayé par l'étude d'une série de cas nationaux que c'est cet axe politique au sommet de l'Etat qui imprime aux structures de l'économie une dynamique industrialisante en adaptant et en accordant les institutions et les politiques publiques aux besoins et aux intérêts de l'entreprise capitaliste. En organisant politiquement le développement économique, l'axe hégémonique produit de la légitimité – légitimité au sens de Jürgen Habermas c'est à dire une légitimité produite par l'action économique et sociale de l'Etat⁴ –, légitimité qui n'est pas antinomique avec le contexte autoritaire ambiant et qui a tendance à stabiliser la coalition dominante et à contenir les luttes factionnelles qui lui sont inhérentes, assurant par-là les conditions d'une poursuite du processus d'industrialisation. Plus précisément, la stratégie développementale n'est solidement ancrée dans l'espace économique que lorsque se produit un phénomène d'intégration entre les deux types d'élite que sont la classe dirigeante et le grand patronat. Cette intégration inter-élitaire consolide l'axe hégémonique et au-delà la coalition dominante et produit des phénomènes d'irréversibilité quant à la stratégie développementale adoptée. Cette intégration a en particulier pour noyau fusionnel ce que nous avons qualifié de groupe stato-capitaliste, à savoir cette fraction de la classe dirigeante qui, parce qu'elle s'est investie dans les affaires, finit par épouser les intérêts et les dispositions idéologiques de la classe capitaliste considérée dans son ensemble. Richard Robison en a étudié certaines de ses caractéristiques et en particulier sa capacité à jouer un rôle de groupe-relai entre les deux types d'élite, un rôle pivot dans le processus de régulation conjointe et de co-production des politiques publiques⁵. La formation de cette alliance entre les tenants du régime autoritaire et la classe capitaliste suppose généralement la combinaison de deux facteurs socio-historiques : la classe capitaliste doit présenter une certaine consistance sur le plan économique pour peser dans les rapports de forces politiques et l'Etat néo-patrimonial doit être menacé de désagrégation par une crise politique majeure. Ce n'est que dans ces conditions que les factions libérales ou modernistes, disposées à entreprendre une alliance avec la bourgeoisie mais traditionnellement marginales au sein de l'Etat néo-patrimonial, deviennent politiquement dominantes. Se produit alors la transformation de l'Etat néo-patrimonial en Etat développementaliste sous la houlette du nouvel axe

⁴ Habermas, Jürgen, *Raison et légitimité : problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, Payot, 2002.

⁵ Robison, Richard, « États autoritaires, classes possédantes et politique des nouveaux pays industriels : le cas de l'Indonésie », in *Bourgeoisie des Tiers Mondes d'hier à aujourd'hui*, *Revue Tiers-Monde*, tome 31, n°124, 1990.

hégémonique dirigeants politiques/milieus industriels qui libère le capital privé du carcan politico-institutionnel traditionnel.

Dans le cadre de l'étude des capitalismes périphériques, nous avons montré que ce n'est pas tant l'absence de politiques d'industrialisation qu'il faut expliquer que leur échec. Les dirigeants politiques sont soumis à une série de pressions internes comme l'élargissement du socle de légitimité ou externes comme la concurrence des puissances régionales qui les poussent à formuler et à mettre en œuvre des stratégies industrielles pour extraire le pays de sa position défavorable dans la division internationale du travail. Cependant, les politiques et dispositifs institutionnels déployés se traduisent généralement par des dépenses publiques colossales sans bénéfices probants en termes d'industrialisation. Les débats agitant les économistes ont souvent tourné autour des choix en matière de politiques publiques (libéralisation versus interventionnisme, libre-échange versus protectionnisme stratégique, promotion des exportations versus substitution aux importations) ou de structuration institutionnelle (qualité, cohérence, stabilité des institutions) sans percevoir, ou seulement sous forme intuitive, les conditions sociopolitiques qui déterminent les stratégies couronnées de succès (réformes adaptées aux nécessités du contexte économique national) et les stratégies frappées du sceau de l'inefficacité (réformes en décalage avec les particularités du contexte économique national). L'abondante littérature sur le sujet montre que les stratégies gagnantes sont diverses ainsi que les stratégies qui ont échoué. Le nœud du problème réside dans la collaboration (ou son absence) entre la classe dirigeante et la classe capitaliste qui par tâtonnements successifs finit par trouver les solutions pour mettre sur rails l'industrialisation. Dans le cas des capitalismes périphériques, le blocage fondamental de l'accumulation capitaliste est constitué de la rupture, quand ce n'est pas du conflit, entre dirigeants politiques et capitalistes d'industrie. Exclue de la coalition dominante, la bourgeoisie industrielle n'est ni en mesure d'imposer la prise en compte de ses intérêts économiques dans les décisions politiques ni de guider un tant soit peu les réformes institutionnelles et les politiques publiques. De manière générale, la non-représentation de la classe des industriels au sein de la coalition dominante relève d'un processus de refoulement par des factions politiques qui se suffisent à elles-mêmes dans la mesure où elles se nourrissent des modes de fonctionnement néo-patrimonial, rentier ou comprador de l'Etat. Parce que le contrôle de l'appareil d'Etat assure la formation d'un ensemble de revenus et la constitution de fortunes, les factions politiques dominantes acquièrent une consistance classiste et s'organisent dans la défense d'un ordre politico-institutionnel que la bourgeoisie voudrait voir changer. L'antagonisme d'intérêts donne lieu à des rapports de

domination qui maintiennent la bourgeoisie dans son état de faiblesse économique et politique et obèrent les possibilités d'un développement industriel.

Dans le cas de l'Algérie, les rapports de segmentation et domination entre les élites politiques et les élites économiques sous l'ère Bouteflika ont en quelque sorte été masqués par la généralisation des phénomènes de *crony capitalism* et l'incorporation de la bourgeoisie des oligarques dans la coalition dominante. L'alliance, construite sur la base de relations de connivence, entre la faction civile emmenée par le Président Abdelaziz Bouteflika et son frère Saïd et la fraction oligarchique du grand patronat n'a pas, comme dans les capitalismes émergents, contribué à souder la coalition dominante ni à dynamiser le secteur privé. Le *crony capitalism* à l'algérienne a généré des effets entropiques à plusieurs niveaux. En premier lieu, il a provoqué une scission entre la bourgeoisie des oligarques, ces patrons politiquement adoubés et loyaux au régime, et la bourgeoisie classique constituée des patrons dont l'accumulation du capital est relativement indépendante de la circulation de la rente. Malgré l'essor du secteur privé depuis le début des années 1990, cette scission structurale et politique de la classe capitaliste l'a empêché de se constituer en force sociale autonome et de peser dans les rapports de force politiques. En second lieu, le *crony capitalism* a paradoxalement exacerbé les luttes factionnelles et entraîné une fragmentation de la coalition dominante. L'alliance que la faction civile a noué avec les oligarques l'a objectivement renforcé dans ses positions face à l'armée. La tendance au rééquilibrage des forces politiques a démultiplié les zones de conflit entre les deux factions rivales. Restées longtemps discrètes, les tensions ont commencé à éclater au grand jour en 2017 lorsque le tandem formé de Saïd Bouteflika et Ali Haddad, président du Forum des chefs d'entreprise et, en tant que tel, représentant en chef des oligarques, a poussé à la démission le premier ministre A. Tebboune qui de son côté bénéficiait du soutien de la hiérarchie militaire. La lutte intestine entre les deux factions s'est poursuivie jusqu'au moment du Hirak (2019-2020), l'armée ayant exploité l'opportunité offerte par cette vaste contestation populaire anti-régime pour porter l'estocade et démanteler définitivement le réseau de la présidence. La période d'ouverture de la coalition dominante au monde patronal, bien que parcellaire et contrôlée, n'aura duré tout au plus que deux décennies, le régime se redressant aujourd'hui sur ses fondamentaux historiques, à savoir l'alliance de l'armée et des factions politico-bureaucratiques étatistes et conservatrices.

Sur le plan économique, l'essaimage des rapports de connivence au sein de la coalition dominante n'a pas produit les effets catalysants pour la transition industrielle tels qu'ils se sont manifestés dans les capitalismes émergents, la circulation et la captation de la rente n'ayant jamais trouvé de fins productives. Bien qu'incorporés dans la coalition dominante, les

oligarques ne disposaient guère de pouvoir décisionnel qui leur aurait permis d'infléchir les politiques publiques dans une direction profitable au capital privé. En outre, du point de vue de leur activité économique propre, ils n'ont généré aucune plus-value pour l'industrie nationale. En transformant les subsides de la rente en usines de montage sans projet d'intégration industrielle, ils ont installé, à côté du compradorisme traditionnel de la classe dirigeante, un néo-compradorisme tout aussi néfaste pour l'économie algérienne. D'une certaine manière, les patrons qui avaient pénétré les arcanes du pouvoir, loin de porter l'étendard du développementalisme, se sont mis au diapason de ses modes de fonctionnement.

Cependant, les blocages politiques de l'accumulation capitaliste ne se réduisent pas aux rapports inter-élitaires au sein de la coalition dominante. Ils découlent aussi en grande partie des rapports que l'Etat entretient avec les élites capitalistes situés en dehors de la coalition dominante, rapport politiques qui pénètrent profondément l'activité quotidienne de production et forment des contraintes structurelles de l'accumulation. En lieu et place de l'alliance collaborative qui a formé le creuset du développement industriel dans les pays émergents, c'est la domination et le conflit qui irradiant les rapports de l'Etat à la grande bourgeoisie classique et en particulier à sa fraction manufacturière. L'accumulation capitaliste et le développement du secteur privé sont primitivement contrariés par le cadre institutionnel structurant l'activité des entreprises. Que ce soient les administrations publiques, le système bancaire ou le système de formation, toutes les institutions étatiques concourent à ralentir le rythme ou à réfréner l'essor du capital privé. Les grands patrons les considèrent soit comme un poids mort soit comme des structures frappées d'obsolescence. Cette architecture institutionnelle tant décriée par le grand patronat n'est toutefois pas dénuée de toute fonctionnalité parce qu'elle a été édifiée historiquement pour accompagner un modèle de développement économique dirigiste fondé sur la grande entreprise publique. Cependant, celle-ci n'est structurellement pas en mesure de répondre aux nécessités et aux attentes de l'entreprise privée soumise aux standards techniques et à la temporalité de la production capitaliste mondiale. L'architecture institutionnelle est entrée dans une phase d'incongruence avec le développement du secteur privé. Les réformes initiées dans le sens d'une adaptation des institutions au mode de fonctionnement d'un capitalisme moderne sont restées timides dans la mesure où la faction conservatrice, tenante d'un capitalisme d'Etat – et animée du préjugé tenace de la possibilité d'émergence industrielle sans association de la classe capitaliste – a été historiquement hégémonique au sein de la coalition dominante. De ce point de vue, l'instabilité juridique et réglementaire qui irrite au plus haut point les grands patrons, en ce qu'elle empêche toute forme de projection dans l'avenir et

paralyse l'investissement, n'est que la résultante des contradictions structurelles et institutionnelles – coexistence antagoniste d'un modèle capitaliste comprador-rentier et d'un modèle capitaliste productif – conduisant le législateur à tirer à hue et à dia.

Des blocages institutionnels de l'accumulation capitaliste découle une situation extrêmement dégradée sur le plan des relations entre les autorités politiques et le grand patronat. La tendance de fond est à la segmentation des deux types d'élite même si les patrons des filières dépendantes des marchés publics maintiennent stratégiquement des contacts avec le personnel politico-administratif, contacts intermittents qui ne donnent jamais lieu à une dynamique de collaboration économique. Cette fracture relationnelle caractérise non seulement les rapports du grand patronat aux autorités locales mais aussi au pouvoir politique central. Au niveau local, la fracture inter-élitaire subit une série d'inflexions en fonction de la taille de l'entreprise considérée, prenant la forme de relations purement protocolaires pour le segment bas du grand patronat et d'une domination inversée pour le segment haut en passant par la rupture consommée pour le segment intermédiaire. Au niveau national, le monde de la grande entreprise est en proie à une forme de marginalisation politique de la part du pouvoir politique central, notamment à travers le peu de crédit et de considération que celui-ci accorde aux organisations patronales et à leurs revendications. Fragmentée et mal implantée, la représentation associative et syndicale du monde patronal ne pèse guère dans les négociations qui la mettent aux prises avec l'Etat. Par ailleurs, la classe dirigeante, par une disposition historiquement héritée – elle s'est construite dans la période de postindépendance dans un rapport d'opposition/négation à l'ensemble des groupes sociaux – a tendance à se refermer lorsque son pouvoir souffre la moindre contestation ou demande de concession. Bien que la liberté associative ait été reconnue depuis la Constitution de 1989, l'Etat entretient un rapport autoritaire de contrôle et de corporatisation des organisations patronales et cette domination est d'autant plus prégnante et rapprochée que ces organisations représentent les intérêts du grand patronat. Cependant, depuis la crise politique du Hirak, le régime s'attaque désormais aussi aux associations patronales de petite taille comme les groupements professionnels de producteurs. C'est ainsi que l'ensemble du tissu associatif patronal se retrouve sous la pression et/ou la répression du pouvoir politique. La classe dirigeante ne peut plus maintenir sa domination sur la classe capitaliste qu'au prix d'un activisme politique et institutionnel particulièrement coercitif dont mêmes les chefs d'entreprise dans leur individualité sont susceptibles de faire les frais pour peu qu'ils soutiennent les mobilisations contestataires ou qu'ils tiennent des discours publics critiques à l'encontre du régime.

Le carcan institutionnel asphyxiant l'entreprise privée couplé à une rupture relationnelle entre dirigeants politiques et patrons ont formé le terreau dans lequel s'est enracinée une conscience de classe de la bourgeoisie. Cette conscience de classe se présente dans sa substance comme une mise en cause radicale de l'État dans l'échec industriel. Parce qu'elle naît d'un rapport social conflictuel à l'État, elle acquiert cette dimension critique de l'ordre social et politique qui l'oppose en tout point à la conscience bourgeoise des capitalismes centraux, fondamentalement conservatrice en raison du caractère prépondérant du rapport social conflictuel aux classes populaires. Le radicalisme idéologique de la bourgeoisie s'alimente des échanges permanents que les patrons développent dans le cadre associatif, en particulier dans les structures organisationnelles de petite taille comme les groupements d'intérêt professionnel ou les associations locales de producteurs parce qu'elles échappent davantage au contrôle étatique. Les grands patrons se sont progressivement dotés d'une cohérence idéologique par un travail d'assimilation sélective, aiguillé par leur pratique entrepreneuriale au quotidien, des paradigmes théoriques de l'État rentier et de la dépendance. A l'échelle macrosociale, se produit ainsi une polarisation idéologique empreinte de paradoxes : d'un côté, une classe dirigeante progressiste sur le plan international par une certaine fidélité aux principes anticolonialistes et anti-impérialistes mais d'un conservatisme passéiste sur le plan national quand il s'agit de la sauvegarde et du modèle politique autoritaire et du modèle économique comprador-rentier ; de l'autre, une bourgeoisie qui prône la libéralisation économique et politique tout en dénonçant, dans une syntaxe quasi-marxiste, les rapports de domination internationaux et l'extraversion économique.

La polarisation idéologique inter-élitaire a pour conséquence de rendre impraticable la voie d'une émergence économique par le haut sur le modèle sud-asiatique. Aucune collaboration développementale n'est envisageable dans le cadre d'une telle tectonique des plaques idéologiques. En l'absence par ailleurs d'une bourgeoisie au référentiel islamique, l'Algérie ne peut pas non plus s'inscrire dans le sillage des modèles turc ou iranien. Pour émerger, l'Algérie est condamnée à inventer un nouveau modèle, tâche hautement complexe qui vient se surajouter aux difficultés inhérentes à tout processus d'industrialisation.

La classe dirigeante algérienne a depuis le début des années 2000 adopté un ensemble d'orientations économiques totalement atypiques au regard des stratégies économiques mises en œuvre dans les pays émergents. En premier lieu, l'atypisme du modèle économique algérien réside dans le fait que le secteur public a doublé le secteur privé dans le processus de collaboration avec les grands groupes étrangers. En effet, si la classe dirigeante continue à

considérer le développement de l'industrie publique comme axe structurant du développement économique, elle ne l'envisage plus sous l'angle d'un développement autocentré comme sous la présidence de Boumediene mais dans le cadre d'une association avec le capital étranger, de joint-ventures avec les firmes multinationales. Les partenariats noués entre les grands groupes publics algériens et les sociétés étrangères ont essentiellement concerné la construction d'infrastructures et plus rarement la production manufacturière. Mais les effets de liaison ou d'entraînement qui d'après Albert Hirschman donnent corps au processus d'industrialisation ne se sont pas manifestés dans la mesure où le secteur privé algérien n'a quasiment jamais été associé, même dans une position subalterne de sous-traitance, à ces grands projets industriels. Les investissements étrangers ne génèrent des effets industrialisation que si l'Etat parvient à négocier avantageusement les conditions de leur implantation comme les transferts de technologie, la formation de la main d'œuvre locale, le taux d'intégration de la production, l'approvisionnement en intrants à partir du marché national, etc. Ainsi, malgré le principe du 51/49 – 51% du capital pour la partie algérienne et 49 % pour la partie étrangère – qui a prévalu de 2009 à 2021, ce sont les intérêts du capital étranger qui se sont imposés au détriment de l'économie nationale.

En second lieu, l'atypisme du modèle économique que la classe dirigeante tend à imprimer au tissu industriel réside dans la politique de promotion de la PME, politique érigée au statut de priorité nationale. C'est à dire que le processus d'industrialisation n'est pas pensé par les dirigeants politiques dans le cadre d'une relation stratégique avec les détenteurs du grand capital mais comme devant être adossé à une alliance avec les patrons de PME. Il s'agit d'un modèle d'émergence ascendant qui conçoit l'industrialisation comme dérivant d'un processus séquentiel de concentration économique, de transformation de la petite entreprise en moyenne et de la moyenne en grande entreprise. L'Algérie a opté pour un modèle à rebours du modèle sanctionné par les réussites industrielles d'Asie qui fait accoucher la petite industrie de la grande. Dans le modèle d'émergence descendant, la grande entreprise enfante et assure la croissance de la petite par les débouchés qu'elle lui offre sur un horizon de long terme. Si le modèle ascendant d'émergence actuel semble en apparence prendre le contre-pied du modèle des industries industrialisantes des années 1970, il renoue dans sa substance avec lui par la marginalisation qu'il opère du grand capital privé.

L'Etat a ainsi lancé une série de politiques publiques sur la période 2000-2023 pour promouvoir la PME et impulser une dynamique d'industrialisation. Les mesures statistiques de leurs effets montrent un gonflement indéniable du tissu de la PME mais qui présente toutes les caractéristiques d'un artéfact politico-économique. Bien qu'en forte croissance numérique, le

monde de la PME n'est guère sorti du stade de la microentreprise et resté confiné dans le secteur des services. La masse de capitaux publics injectée dans les dispositifs institutionnels à destination du secteur privé n'a donc pas produit les effets industrialisants escomptés. De surcroît, la grande majorité des entreprises créées se sont retrouvées dans une situation financière des plus délicates, ne dégagant pas assez de profit pour rembourser les emprunts contractés auprès des banques publiques. La crise dans laquelle s'est trouvée plongée la micro-entreprise n'aurait sans doute pas atteint cette acuité si l'administration avait mis en place un système de suivi et d'encadrement de ces entrepreneurs novices dans le métier. L'absence d'instance institutionnelle de supervision et de conseil s'explique par le fait que les objectifs économiques initiaux assignés aux dispositifs publics ont rapidement été dégradés en objectifs politiques de cohésion sociale par le déversement d'une fraction de la rente sur les jeunes chômeurs.

Pourtant, les patrons de PME présentent des dispositions idéologiques favorables à une alliance développementale avec la classe dirigeante. Le loyalisme à l'égard de l'Etat forme la matrice idéologique du détenteur de la petite propriété capitaliste. De manière générale, les pressions de la concurrence inter-capitaliste nationale et internationale ainsi les difficultés de gestion du salariat ouvrier inclinent les petits patrons à demander la protection de l'Etat qu'ils finissent par percevoir comme le garant naturel de l'ordre, comme la dernière digue face au chaos social. Le loyalisme conservateur n'est cependant pas la seule déclinaison de l'idéologie pro-Etat des petits patrons et ce, en raison de l'hétérogénéité de leurs situations socio-économiques. Les petits patrons assistés, insérés dans des dispositifs institutionnels, ont tendance à concevoir le monde social sous l'angle d'un loyalisme critique. Pris en étau entre la dépendance économique à l'Etat et le surendettement, ils dénoncent l'action de l'Etat, l'incurie des mesures politiques à leur égard sans jamais se départir du soutien global qu'ils lui témoignent, sans jamais couper le cordon ombilical qui les rattache encore à lui. Par ailleurs, un groupe restreint de petits patrons affiche à l'égard de l'Etat un *crony loyalism*, un loyalisme optimiste fondé sur la croyance dans les capacités développementales de l'Etat. Le *crony loyalism* naît des relations de connivence que les patrons entretiennent avec les autorités politiques et correspond à une forme d'infusion ou d'intériorisation du discours du pouvoir politique sur lui-même. Cependant, la classe dirigeante n'a pas montré de volonté de convertir ces dispositions idéologiques globalement favorables du petit patronat en collaboration économique fructueuse. D'une certaine manière, pour la classe dirigeante, une alliance réduite au seul périmètre de la légitimation lui est apparue au final comme déjà satisfaisante et même

amplement suffisante dans un contexte de fin de règne de Bouteflika gangréné par une corruption qui ne laissait que peu de place aux aspirations développementales originelles.

Avec la moyenne entreprise, dont le niveau de concentration du capital aurait pu lui permettre de jouer un rôle autrement plus important que la petite entreprise dans une stratégie d'industrialisation, la classe dirigeante a manifestement gâché l'occasion de nouer avec elle une relation de collaboration économiquement féconde. Historiquement, l'adhésion idéologique des patrons de moyenne entreprise à l'Etat surpasse même celle des petits patrons : elle est profondément légitimiste. Le légitimisme se présente comme un loyalisme épuré, comme un soutien à l'ordre politique sans nul besoin d'attaches institutionnelles ou relationnelles ni de contreparties économiques ou sociopolitiques. Il est une sorte d'extension sur le plan idéal de la croissance matérielle de l'entreprise, du processus abouti d'accumulation du capital. Il s'agit donc d'un plébiscite accordé à un ordre politique qui a formé l'enceinte de la métamorphose de la petite entreprise en une entreprise de stature capitaliste plus imposante. Cependant, parvenue à un certain stade de développement, l'entreprise moyenne finit par rencontrer les mêmes obstacles institutionnels et politiques que la grande entreprise : la domination exercée par les autorités politiques et le personnel administratif devient plus serrée, enrayant le trend d'accumulation du capital qui avait porté jusque-là l'entreprise moyenne. Le patron moyen bascule alors du légitimisme au radicalisme idéologique parce qu'aucun intérêt direct ne le raccroche à l'Etat. Pour la catégorie des patrons moyens dépendants des marchés publics, la transition vers le radicalisme s'opère aussi mais elle plus étalée dans le temps. Ils prennent conscience plus précocement des limites développementales de l'Etat en raison des contacts permanents avec son administration mais se défont plus tardivement de leurs conceptions légitimistes en raison même de cette dépendance économique. Le Hirak a accéléré, par le brassage et la circulation des idées anti-régime, ce processus de radicalisation idéologique du patronat moyen. Celui-ci vient ainsi grossir les rangs du grand patronat dans son opposition et sa confrontation au régime.

Au vu de l'absence totale de dialogue, d'échange, de collaboration économique entre les autorités politiques et le groupe social des patrons de PME, il devient manifeste que le modèle atypique d'émergence imaginé dans les hautes sphères de l'Etat a fait faillite. Sans doute que l'alliance sans consistance avec les patrons de PME a correspondu à une stratégie par défaut dans une configuration politique où une alliance avec le grand patronat était exclue d'avance. Mais une stratégie par défaut ne peut en aucun cas permettre de gravir la montagne escarpée du développement industriel. Dans ces conditions de rupture entre la classe dirigeante et la classe capitaliste considérée dans son ensemble, le processus d'émergence en

Algérie ne peut advenir que d'un changement radical dans la structure du pouvoir politique. Le secteur privé, qui se développe économiquement et mûrit politiquement malgré l'adversité de l'environnement économique, institutionnel et politique pousse, dans les limites de ses forces, à un changement de régime que la société dans son ensemble, par une aspiration au développement économique mêlée de sentiments de justice sociale et de fierté nationale, souhaite voir advenir.

Bibliographie

Ouvrages

- ABBAS, Mehdi, « L'ouverture commerciale de l'Algérie. Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme », *Revue Tiers Monde*, n° 210, pp. 51-68, 2012.
- AÏT-AOUDIA, Myriam, *L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992). Apprentissages politiques et changement de régime*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015, 300 p.
- AMIN, Samir, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Editions de Minuit, 1973.
- AMSDEN, Alice, *The Rise of "The Rest": Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*, Oxford University Press, 2004.
- AMSDEN, Alice, *Asia's Next Giant: South Korea and Late Industrialization*, Oxford University Press, 1989.
- BADIE, Bertrand, *Le développement politique*, Economica, 1978
- BEBLAWI, Hazem et LUCIANI, Giacomo (dir.), *The Rentier State*, Kent (Grande-Bretagne), Croom Helm, 1987.
- BOYER R., UEMURA H., ISOGAI A, *Diversity and Transformations of Asian Capitalism*, London, Routledge, 2012.
- BOYER, Robert, *Une théorie du capitalisme est-elle possible ?*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- CARDOSO, Fernando Henrico et FALETTTO, Enzo (1967), *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, PUF, 1978.
- DIWAN Ishac I., MALIK Adeel., ATIYAS, Izak (Eds), *Crony Capitalism in the Middle East: Business and Politics from Liberalization to the Arab Spring*, Oxford, Oxford University Press, 2019, 464 p.
- DUCANGE, Jean-Numa, et KEUCHEYAN. Razmig, *La fin de l'État démocratique. Nicos Poulantzas, un marxisme pour le XXI^e siècle*. Presses Universitaires de France, 2016.
- ENGELS, Friedrich, *Anti-Dühring* (1878), Editions sociales, 1978.
- EVANS, Peter, *Instituciones y desarrollo en la era de la globalización neoliberal*, Colección En Clave de Sur, 1^a Edición: ILSA, Bogotá, Colombia, abril de 2007.
- FLOUZAT, Denise, *La nouvelle émergence de l'Asie. L'évolution économique des pays asiatiques depuis la crise de 1997*, Presses Universitaires de France, 1999.

- FRANK, André-Gunder, *Le développement du sous-développement : l'Amérique latine*, Paris, Maspero, 1969.
- FURTADO, Celso, *Théorie du développement économique*, Presses universitaires de France, 1970.
- FURTADO, Celso, *Le mythe du développement économique*, Editions Anthropos, 1979
- GAULARD, Mylène, *Economie politique de l'émergence*, Editions Campus Ouvert, 2015.
- GAULARD, Mylène, *Karl Marx à Pékin. Les racines de la crise en Chine capitaliste*, Demopolis, 2014.
- GERSCHENKRON, Alexander, *Economic Backwardness in Historical Perspective: A Book of Essays*. Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1962.
- GOUMEZIANE, Smaïl, *Le mal algérien, Economie politique d'une transition inachevée, 1962-1994*, Ed. Fayard, 307 p., Août 1994.
- GUILHEUX, Gilles, *Les grands entrepreneurs privés à Taïwan : la main invisible de la prospérité*, CNRS Editions, Paris, 2002.
- HADJ-NACER, Abderrahmane, *La martingale algérienne : réflexion sur une crise*, Alger, Editions Barzakh, 2011.
- HALL PA., SOSKICE D., *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford University Press, 2001.
- HIBOU, Béatrice, *Anatomie politique de la domination*, La découverte, 2011.
- HILFERDING, Rudolph (1910), *Le capital financier : étude sur le développement récent du capitalisme*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- HIRSCHMAN, Albert, *Vers une économie politique élargie*, Les Editions de minuit, 1986.
- HUNTINGTON, Samuel, *Political Order in Changing Societies*. New Haven, Yale University Press, 1968.
- JOHNSON, Chalmers A., *MITI and the Japanese Miracle : The Growth of Industrial Policy, 1925-1975*, Stanford University Press, 1982, 393 p.
- LAFAYE DE MICHEAUX, Elsa, *La Malaisie, un modèle de développement souverain ?*, ENS Éditions, col. « De l'Orient à l'Occident », 2012.
- LENINE, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Le temps des cerises, 2001 [1917].
- LUKACS, Georges, *La destruction de la raison*, Editions Delga, 2010.

- MARTINEZ, Luis, *Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye – Irak*, Presses de Sciences Po, 2010.
- MARX, Karl, *La guerre civile en France 1871*, Editions sociales, 1968 [1871].
- MARX, Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éditions sociales, 1972 [1859].
- MARX, Karl, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Editions sociales, 1969 [1851].
- MARX, Karl, *Misère de la philosophie*, 1968 [1847].
- MIRA, Rachid, *Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période*, Economies et finances, Université Sorbonne Paris Cité, 2015.
- MOORE, Barrington, *Les origines sociales de la dictature et de la démocratie*, Maspero, 1983.
- NORTH, Douglass C., *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, 1990.
- O'DONNELL, Guillermo, SCHMITTER, Philippe et WHITEHEAD, Laurence, *Transitions from Authoritarian Rule: Prospects for Democracy*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1986.
- POULANTZAS, Nicos, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, Paris, PUF, 1978, 300 p
- POULANTZAS, Nicos, *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Editions du Seuil, 1974.
- POULANTZAS, Nicos, *Pouvoir politique et classes sociales*, Maspero, 1968.
- PREBISCH, Raul, *Nueva politica comercial para el desarrollo*, Fondo de Cultura Económica, 1964.
- ROBISON, Richard, *Indonesia : The rise of capital*, Allen & Unwin, 1986.
- RODRIK, Dany, *Nations et mondialisation. Les stratégies nationales de développement dans un monde globalisé*, Paris, La découverte, 2008.
- ROGER, Antoine, *Le capitalismes à travers champs. Etudier les structures politiques de l'accumulation*, Le bord de l'eau, 2020.
- ROSTOW, Walt Witman, *Les étapes de la croissance économique*, Editions du Seuil, 1960.
- SEN, Amartya, *L'Idée de justice*, Flammarion, 2010.
- STEINER, Philippe, *La sociologie économique*, Editions La Découverte, 1999.
- TALAHITE, Fatiha, *Réformes et transformations économiques en Algérie*, Economies

et finances, Université Paris-Nord - Paris XIII, 2010.

- WADE, Robert, *Governing the Market. Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialization*, Princeton University Press, Princeton, 1990.
- WALLERSTEIN, Immanuel, *Comprendre le monde : Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, La Découverte, 2009, 174 p.
- WILLIAMSON, Oliver E., *The Economic Institutions of Capitalism: Firms, Markets, Relational Contracting*, Free Press, 1985.
- WOLF, Éric, *Les guerres paysannes du vingtième siècle*, Maspero, 1974.
- ZACHARIE, Arnaud, *Mondialisation, qui gagne, qui perd, Essai sur l'économie politique du développement*, Éditions Le bord de l'eau, 2013.

Articles

- ABBAS, Mehdi, « L'ouverture commerciale de l'Algérie. Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme », *Revue Tiers Monde* 2012/2 (n°210), p. 51-68.
- ABDENOUR, Mouloud et LALALI, Rachid : « L'investissement privé en Algérie. Chronologie de 60 années de réformes inachevées », *Les Cahiers du CREAD*, Vol 38, n° 3, 2022.
- ADDI, Lahouari, « Système politique et paix civile en Algérie », *Confluences Méditerranée* 2017/1 (N° 100).
- AHMED ZAID-CHERTOUK Malika, BANCE Philippe, « Gouvernances publiques et entreprises publiques dans les économies de rente », *Annals of Public and Cooperative Economics*, Vol. 86(4), 2015, pp. 657–681.
- AHMED ZAID-CHERTOUK, Malika, « Fluctuation de la relation Etat-entreprises publiques dans les pays en transition. Cas de l'Algérie », *Colloque international Recherche et Régulation 2015*, Paris, 10-12 juin 2015.
- AINAS, Yanis et al., « Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie ? », *Revue Tiers Monde* 2012/2 (n°210), p. 69-88.
- AÏT-AOUDIA, Myriam, « Gestion de crise et légalité constitutionnelle : le pouvoir face au Hirak », *Pouvoirs*, n°176, 2021, pp. 67-79.

- AKERLOF, George, « The Market for “Lemons”: Quality Uncertainty and the Market Mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, n° 3, 1970, p. 488-500.
- AMDAOUD, Mounir, « Le Système National d’Innovation en Algérie : entre inertie institutionnelle et sous-apprentissage », *Innovations* 2017/2 (n°53), p. 69-104.
- AMSDEN Alice H., HIKINO Takashi and WOLFSON Leandro, « La industrialización tardía en perspectiva histórica », *Desarrollo Económico*, Apr. - Jun., 1995, Vol. 35, No. 137, pp. 3-34.
- BEAUD, Stéphane, « L’usage de l’entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l’« entretien ethnographique » », in *Politix*, vol. 9, n°35, Troisième trimestre 1996. *Entrées en politique. Apprentissages et savoir-faire*, sous la direction de Michel Offerlé et Frédéric Sawicki, pp. 226-257.
- BELHIMER, Ammar, « Propriété foncière et propriété du capital en Algérie », *L’année du Maghreb*, 13-2015, p. 17-37.
- BELLIN, Eva, « Contingent Democrats: Industrialists, Labor, and Democratization in Late-Developing Countries », *World Politics*, Vol. 52, No. 2, 2000, pp. 175-205
- BELLIN, Eva, « The Politics of Profit in Tunisia: Utility of the Rentier Paradigm ? », *World development*, Vol. 22, n° 3, pp 427-436, 1994.
- BENABDALLAH, Youcef, « État développementiste vs État rentier : Qu’en est-il en Algérie ? », *NAQD* 2018/1, N° 36), p. 75-119.
- BENABDALLAH, Youcef, « Rente et désindustrialisation », *Confluences Méditerranée*, 2009/4 (N°71), p. 85-100.
- BEN SEDRINE, Saïd et al., « Les réformes de la formation des jeunes au Maghreb : entre référentiels internationaux et recherche de cohérence sociétale », *Revue Tiers Monde* , n° 223, juillet-septembre 2015.
- BEN YAOU, Madjid, « La formation professionnelle initiale en Algérie. Etatisme et équilibre de bas niveau de régulation » in Catusse M., Destremau B. et Verdier E. (ed.), *L’Etat face aux débordements du social au Maghreb : formation, travail et protection sociale*, coll. Sciences-Po Aix, Karthala Editions, Paris, 2010 p. 323-360.
- BERRAH, K. et BOUKRIF, M., « La problématique de la création des petites et moyennes entreprises en Algérie », *Revue algérienne de développement économique*, N° 02, p. 19-28, 2015.
- BOITO, Armando, « Au Brésil coup de barre à droite », *La Pensée*, 2018/3 (N° 395), p. 33-44.
- BOUKHEZER-HAMMICHE, Nacira, « Libéralisation financière et effet sur

- l'investissement en Algérie », *Mondes en développement* 2013/2 (n°162), p. 131-146.
- BRESSER-PEREIRA, Luiz Carlos, « Amérique latine : De l'interprétation nationaliste à l'interprétation par la dépendance », *Revue Tiers Monde* 2009/3 (n° 199), p. 533-546.
 - BÜRBAUMER, Benjamin, « Alliances et accumulation. Comprendre la conflictualité entre les États-Unis d'Amérique, la Chine et la Russie à travers les flux mondiaux de capitaux », *Terrains/Théories*, 18/2024.
 - CAVATORTA, Francesco, « La reconfiguration des structures de pouvoir en Algérie. Entre le national et l'international », *Revue Tiers Monde* 2012/2 (n°210), p. 13-29.
 - CAMAU, Michel, « Globalisation démocratique et exception autoritaire arabe », *Critique internationale*, n° 30, 2006, 59-81.
 - CAMAU, Michel, « 2 : Le leadership politique aux confins des démocraties et des autoritarismes », in Olivier Dabène et al., *Autoritarismes démocratiques. Démocraties autoritaires au XXIe siècle*, La Découverte « Recherches », 2008, p. 57-87.
 - CARDOSO, Fernando Henrique, « Impérialisme et dépendance en Amérique latine », *L'Homme et la société*, N. 27, 1973.
 - CARLOS, Peixoto Antonio, « La théorie de la dépendance : bilan critique. », *Revue française de science politique*, n°4-5, 1977.
 - CATUSSE, Myriam, « Une tentative manquée de conversion politique au Maroc. L'échec électoral de l'ancien « patron des patrons » (2001-2007) », *Politix*, 2008/4 (n° 84), p. 91-113.
 - CHAOUAD, Robert, « L'émergence, une catégorie flottante », *Revue internationale et stratégique* 2015/2 (n° 98), p. 175-181.
 - CHEKIR Hamouda., DIWAN Ishac., « Crony Capitalism in Egypt », *Journal of Globalization and Development*, 5(2), 2012, p. 177-211.
 - CHU, Yin-Wah, « La reconstitution de l'alliance développementaliste en Corée du Sud et à Taïwan », *Critique internationale*, n° 63, avril-juin 2014, p. 41-58.
 - DAZIANO, Laurence, « La nouvelle vague des émergents. Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam et Mexique », in Dominique Reynié, *Innovation politique 2014*, Presses Universitaires de France « L'innovation politique », 2014, p. 3-27.
 - DEBANES, Pauline et LECHEVALIER, Sébastien, « La résurgence du concept d'État développeur : quelle réalité empirique pour quel renouveau théorique ? », *Critique internationale*, n° 63, avril-juin 2014, p. 9-18.
 - DIWAN Ishac., MALIK Adeel., ATIYAS Izak (Eds), *Crony Capitalism in the Middle East: Business and Politics from Liberalization to the Arab Spring*, Oxford, Oxford

University Press, 2019, 464 p.

- DRIS, Cherif, « Algérie 2014 : de l'élection présidentielle à l'émergence des patrons dans le jeu politique », *L'Année du Maghreb*, n° 13, 2015, 149-164.
- DURAND, Cédric, « Un césarisme bureaucratique », *Propos recueilles par Louis Weber, Savoir/Agir*, vol. 23, n° 1, 2013, pp. 33-43.
- EL KADI, Ihsane, « Le retard de croissance du capital privé, luxueux archaïsme politique des années Bouteflika », *Les Cahiers de l'Orient* 2017/4 (N°128), p. 59-71.
- FOURNIER, Pierre, « Attention dangers ! Enquête sur le travail dans le nucléaire », *Ethnologie française* 2001/2, Tome XXXVII, p. 69-80.
- FRANK, André Gunder, « The Development of Underdevelopment », *Monthly Review* 18(4), 1966, p 17–31.
- GABAS, Jean-Jacques et LOSCH, Bruno, « La fabrique en trompe-l'œil de l'émergence », in Christophe Jaffrelot, *L'enjeu mondial*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) « Annuels », 2008, p. 25-40.
- GHILES, Francis, « L'Algérie osera-t-elle affronter ses démons ? », *Les Cahiers de l'Orient* 2017/4 (N°128), p. 47-57.
- GOBE, Éric, « Secteur privé et pouvoir politique en Égypte : entre réformes économiques, logiques rentières et autoritarisme néo-patrimonial », in D. Khoury et N. Méouchy (dir.) *États et sociétés de l'Orient arabe en quête d'avenir 1945-2005. Dynamiques et enjeux, II*, Paris, Geuthner, 2007, p. 253-265.
- GOBE, Éric, « Les syndicalismes arabes au prisme de l'autoritarisme et du corporatisme », in O. Dabene, V. Geisser, G. Massardier (dir.) *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires : convergences Nord-Sud*, Paris, La Découverte, 2008, p. 267-284.
- GOUMEZIANE, Smaïl, « Le coût économique de l'autoritarisme », *El Watan*, 9 novembre 2013.
- GUILLERMOU, Yves, « Villes et campagnes en Algérie », *Autrepart*, n° 11, 1999, p. 47-60.
- HACHEMAOUI, Mohammed, « La rente entrave-t-elle vraiment la démocratie ? Réexamen critique des théories de « l'État rentier » et de la « malédiction des ressources » », *Revue française de science politique* 2012/2 (Vol. 62), p. 207-230.
- HACHEMAOUI, Mohammed, « Institutions autoritaires et corruption politique. L'Algérie et le Maroc en perspective comparée », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, n° 2, 2012, p. 141-164.

- HACKING, Ian (2001-2002). *Façonner les gens (1). Résumé du cours de l'année 2001-2002*. Texte en ligne sur le site du Collège de France. <https://www.college-de-france.fr/site/ian-hacking/course-2001-2002.htm>
- HAUBERT, Maxime, « Sociologie du développement : quelle sociologie et de quel développement ? », in *Etat des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française*, sous la direction de Catherine Choquet, GEMDEV (Group), Éditeur Karthala, 1993.
- HAUSMANN, Ricardo, HIDALGO Cesar, « The building blocks of economic complexity », *CID Working Papers 186*, Center for International Development at Harvard University, 2009.
- HAUSMANN Ricardo, HWANG Jason, RODRIK Dani, « What you export matters? », *Journal of Economic Growth*, 12(1), 2007, p. 1-25.
- HAY, Colin, SMITH, Andy, « Introduction. Le rapport capitalisme-politique », Colin Hay éd., *Dictionnaire d'économie politique. Capitalisme, institutions, pouvoir*, Presses de Sciences Po, 2018, p. 19-49.
- HENNI, Ahmed, « Industrialisation et classes industrialisantes ou de la réversibilité de l'industrialisation. Essai d'anthropologie économique », *NAQD* 1993/2 (N° 5), p. 5-13.
- HEYDEMANN, Steven, « La question de la démocratie dans les travaux sur le monde arabe », *Critique internationale*, n° 17, 2002, p. 54-62.
- HIBOU, Béatrice, « Nous ne prendrons jamais le maquis ». Entrepreneurs et politique en Tunisie, *Politix*, n° 84, 2008, p. 115-141.
- HIDALGO, César et HAUSMANN, Ricardo, « The building blocks of economic complexity », *Proceedings of the national academy of sciences*, 2009.
- HIBOU, Béatrice, « Tunisie. Économie politique et morale d'un mouvement social », *Politique africaine*, n° 121, 2011, p. 5-22.
- HOURCADE Bernard, KHOSROKHAVAR Farhad, « La bourgeoisie iranienne ou le contrôle de l'appareil de spéculation », *Tiers-Monde*, tome 31, n°124, 1990, p. 877-898.
- HOURS, Bernard, « La sociologie du développement dans la revue Tiers-Monde : 50 années pour une discipline improbable », *Revue Tiers Monde*, 2007/3 (n° 191), p. 699-716.
- IMBS , Jean et WACZIARG, Romain, « Stages of diversification », *American Economic Review*, vol. 93(1), mars 2003, p. 63-86.
- JOMO K.S., & GOMEZ, E., « The Malaysian Development Dilemma », In M. Khan & K. Jomo (Eds.), *Rents, Rent-Seeking and Economic Development: Theory and Evidence*

in Asia, 2000, p. 274-303.

- KALDOR, Nicholas, « A model of economic growth », *The Economic Journal*, 67(268), p. 591–624.
- LAFAYE DE MICHEAUX, Elsa, « Aux origines de l'émergence malaisienne : la Nouvelle politique économique », in *Emergents : le temps des désillusions*, *Revue Tiers-Monde*, n°219, juillet-septembre 2014.
- LAURENS, Sylvain, « Pourquoi et comment poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des « imposants » », *Genèses*, 2007/4 n° 69, p. 112-127.
- LECTARD Pauline, PIVETEAU Alain, « Les voies inattendues de l'industrialisation tardive : variété des profils exportateurs et discontinuité du changement structurel en Asie de l'Est », *Mondes en développement* 2015/1 (n°169), p. 13-30.
- LEGHIMA, A. et DJEMA, H. , « PME et innovation en Algérie : limites et perspectives », *Marché et organisations*, vol. 20, no. 1, p. 73-98, 2014.
- LIABES, Djillali, « Entreprises, entrepreneurs et bourgeoisies d'industrie en Algérie. Quelques éléments pour une sociologie de "l'entreprendre" », *Cahiers du CREAD* n°1, 1er trimestre 1984, p. 97-113.
- LOUËR, Laurence, « Soulèvements et factionnalismes des élites autoritaires en Égypte et au Bahreïn », *Critique internationale*, n° 61, 2013, p. 35-50.
- MADOUÏ, Mohamed, « Les nouvelles figures de l'entrepreneuriat en Algérie. Un essai de typologie », *Cahiers du CREAD*, 2008.
- MADOUÏ, Mohamed, « De l'économie planifiée à l'économie de marché. L'émergence d'un nouvel acteur social : l'entrepreneur religieux en Algérie », *SociologieS* [Online], Files, Professions et métiers autour de la Méditerranée, 9 Mai 2012.
- MAHDAVI, Hossein, « The Patterns and Problems of Economic Development in Rentier States : the Case of Iran », in M.A. Cook (ed.), *Studies in the Economic History of the Middle East*, Oxford University Press, p. 428-467, 1970.
- MANN, Michael. « Chapitre 3. La fin est sans doute proche, mais pour qui ? », Immanuel Wallerstein éd., *Le capitalisme a-t-il un avenir ?* La Découverte, 2016, p. 117-163.
- MARCHESIN, Philippe, « Démocratie et développement », in *Tiers-Monde*, tome 45, n°179, 2004.
- MAUGER, Gérard, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, Femmes, genre, histoire, pp. 125-143, 1991.
- MEZOUAGHI, Mihoub. « L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente »,

Politique étrangère, vol. n° 3, 2015, p. 17-29.

- MOUREY, Damien, « Chapitre 6. L'apport de Ian Hacking pour penser les "effets de boucle" des outils de gestion », in *Philosophie et outils de gestion Entre dévoilement des impensés et nouvelles potentialités de théorisation*, EMS Editions, 2021, p.142-166.
- NEMIRI YAICI, Farida, « Les PME et l'emploi en Algérie. Une diversité de dispositifs d'appui pour quels résultats ? », *Les Cahiers du CREAD*, n° 110, 2015.
- NICET-CHENAF, Dalila, « Les pays émergents : performance ou développement ? », *La vie des idées.fr*, 4 mars 2014.
- O'DONNELL, Guillermo and WOLFSON, Leandro, «Acerca del estado, la democratización y algunos problemas conceptuales: Una perspectiva latinoamericana con referencias a países poscomunistas», *Desarrollo Económico*, Vol. 33, No. 130, Jul. - Sep., 1993, p. 163-184.
- O'DONNELL, Guillermo, « Reflexiones sobre las tendencias de cambio del Estado burocrático-autoritario », *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 39, No. 1, Jan. - Mar., 1977, pp. 9-59
- O'DONNELL, Guillermo, « Tensions in the Bureaucratic-Authoritarian State and the Question of Democracy », in David Collier (ed.), *The New Authoritarianism in Latin America*, Princeton University Press, 1979, p. 285–318.
- OUBENAL, Mohamed et ZEROUAL, Abdellatif, « État actionnaire et capitalisme de connivence au Maroc : le cas de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) », *Revue de la Régulation*, n° 30, 1^{er} Semestre 2021.
- OUBENAL, Mohamed et ZEROUAL, Abdellatif, « Gouverner par la gouvernance : les nouvelles modalités de contrôle politique des élites économiques au Maroc », *Critique internationale*, n°. 74, janvier-mars 2017, p. 9-32.
- OUCHICHI, Mourad, « Aux origines du caractère rentier de l'économie algérienne », *El Bahith Review*, Volume 15, 2015, p. 133-148.
- PAYNE, Leigh., « Brazilian business and the democratic transition: new attitudes and influence », *The Helen Kellogg Institute Working Paper Series*, 179, 1992.
- PENEFF, Jean, « Carrières et trajectoires sociales des patrons algériens », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 41, février 1982, pp. 61-72.
- PIRELA, Arnoldo, RAMOUSSE, Didier, « Etude sur la dynamique énergétique de l'Amérique du Sud : le cas de la Colombie », *Cahiers du CEMOTEV*, n° 2011-01
- PIVETEAU, Alain et ROUGIER, Éric, « Émergence, l'économie du développement interpellée », *Revue de la Régulation - Capitalisme, institutions, pouvoirs*, Association

Recherche et Régulation, vol. 7, 2010.

- POSNER, Michael, « International Trade and Technological Change », *Oxford Economic Papers*, New Series, vol. 13, n°3, octobre 1961, p. 323-341.
- PRENANT, André et SEMMOUD, Bouziane., « Algérie : la déconstruction d'un tissu industriel », *Méditerranée*, tome 87, n° 3-4 Industries en Méditerranée de la marginalisation à la mondialisation. pp. 79-86, 1997.
- PUENTE, José Manuel, « Histoire d'un désastre économique et social », *Les Temps Modernes*, 2018/1 n° 697, p 197-209, traduit de l'espagnol par Juliette Simont.
- ROBISON, Richard, « États autoritaires, classes possédantes et politique des nouveaux pays industriels : le cas de l'Indonésie », in *Bourgeoisie des Tiers Mondes d'hier à aujourd'hui*, *Revue Tiers-Monde*, tome 31, n°124, 1990.
- ROGER, Antoine, « Néo-institutionnalisme(s) », Colin Hay éd., *Dictionnaire d'économie politique. Capitalisme, institutions, pouvoir*, Presses de Sciences Po, 2018, pp. 325-339.
- ROSANO-GRANGE, Marlène, « Sociologies matérialistes des institutions internationales. L'apport de Nicos Poulantzas », *Terrains/Théories*, 18/2024.
- ROSENSTEIN-RODAN, Paul, « Problems of Industrialization of Eastern and South-Eastern Europe », *Economic Journal*, Vol 53, n°210/211, 1943, pp 202-211.
- SANTELLI, Emmanuelle, « Entre ici et là-bas : les parcours d'entrepreneurs transnationaux. Investissement économique en Algérie des descendants de l'immigration algérienne de France ». *Sociologie*, 2010/3 Vol. 1, 2010. p.393-411.
- SCOTT JAMES C., « Infra-politique des groupes subalternes », *Vacarme*, vol.36, n°3, 2006, pp 25-29.
- SHAPIRO, Carl, et STIGLITZ, Joseph, « Equilibrium Unemployment as a Worker Discipline Device », *The American Economic Review*, vol. 74, no. 3, 1984, pp. 433-444.
- SID AHMED, Abdelkader, « Le paradigme rentier en question : l'expérience des pays arabes producteurs de brut. Analyse et éléments de stratégie », *Tiers-Monde*, tome 41, n°163, 2000. Formes et mutations des économies rentières au Moyen-Orient. Égypte, Émirats Arabes Unis, Jordanie, Palestine, Yémen. pp. 501-521.
- TALAHITE, Fatiha, « Désindustrialisation et industrialisation en Algérie. Le rocher de Sisyphe », *Outre-Terre* 2016/2 (N° 47), p. 130-151.
- TALAHITE, Fatiha, « La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? », *Revue Tiers Monde* 2012/2 (n°210), p. 143-160
- TALAHITE, Fatiha, « Le concept de rente appliquée aux économies de la région MENA. Pertinence et dérives », *Document de travail du CEPN* n° 2005-07, 2005.

- TAOUIL, Rédouane, « L'approche néo-institutionnaliste du développement à l'épreuve de l'émergence chinoise », *Mondes en développement* 2015/1, n°169, p. 107-120.
- THIEBAULT, Jean-Louis, « Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique », *Revue internationale de politique comparée*, 2011/3 (Vol. 18), p. 11-46.
- THOMPSON, Edward Palmer, «The Moral economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past & Present*, n° 50, 1971, p. 76-136.
- TORTERAT, Benjamin, « Sur la notion de bourgeoisie compradore d'après Nicos Poulantzas », *Droits*, vol. 69, no. 1, 2019, p. 99-111.
- VERCUEIL, Julien, « Que nous apprennent les BRIC ? Trois conjectures sur les économies émergentes », *Mondes en développement* 2012/2 (n°158), p. 25-34.
- XUE, Lan, ZHONG, Kaibin, « Réforme nationale et intégration mondiale : la réforme de l'administration publique en Chine ces trente dernières années », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 2012/2 (Vol. 78), p. 301-322.
- YANKAYA, Dilek, « Étude des reconfigurations patronales de la dérive autoritaire en Turquie entre contestation, domination et crise », *Mouvements*, n° 90, 2017, 38-47.
- VERDIER, Éric, « La fabrique de la non-qualité dans les systèmes d'éducation et de formation du Maghreb », *Critique économique*, n° 31, 2014, pp. 35-53.
- WALDNER, David et DUNFEE, Elyssa « Les origines institutionnelles et l'économie politique comparative du développement tardif », *Revue internationale de politique comparée* 2011/3 (Vol. 18), p. 47-67.
- WALLERSTEIN, Immanuel, « Capitalisme, crise structurelle et mouvements sociaux contemporains », *Revue du MAUSS*, n° 51, 2018, p. 361-371.
- WALLERSTEIN, Immanuel, « Chapitre 1. La crise structurelle du capitalisme : pourquoi les capitalistes risquent de ne plus y trouver leur compte », Immanuel Wallerstein éd., *Le capitalisme a-t-il un avenir ? La Découverte*, 2016, pp. 19-60.
- WALLERSTEIN, Immanuel, « L'état actuel du débat sur l'inégalité mondiale », in Wallerstein Immanuel (dir.) *Les inégalités entre les États dans le système international. Origines et perspectives*, pp. 7-25, 1975, 244 p.
- ZERROUKY, Hassane, « L'Algérie et le Hirak [Présentation et chronologie] », *Recherches Internationales*, n°118, 2020, pp. 27-36.
- ZOUACHE, Abdallah, « Etat, héritage colonial et stratégie de développement en Algérie », *Les Cahiers du CREAD*, n°100, 2012.
- ZOUAÏMIA, Rachid, « L'introuvable pouvoir local », *Insaniyat*, n° 16, 2002, pp. 31-53.

Sites

- BANQUE D'ALGERIE : <https://www.bank-of-algeria.dz/>
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL : <https://data.imf.org/?sk=388dfa60-1d26-4ade-b505-a05a558d9a42>
- ITC TRADE MAP : <https://www.trademap.org/Index.aspx>
- LA BANQUE MONDIALE : <http://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria>
- MINISTERE DU COMMERCE (Algérie) : <https://www.commerce.gov.dz/>
- MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES (Algérie) : <http://www.mdipi.gov.dz/>
- MINISTERE DES FINANCES (Algérie) : <https://www.mf.gov.dz/index.php/fr/>
- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : <http://www.oecd.org/fr/pays/algerie/>
- OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE (Algérie) : <http://www.ons.dz/>
- ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE : <https://data.wto.org/fr>
- THE OBSERVATORY OF ECONOMIC COMPLEXITY : <https://oec.world/>
- UNCTADSTAT (CNUCED) : <https://unctadstat.unctad.org/FR/Apropos.html>

Annexes

Annexe 1. La non-émergence économique de l'Algérie : une approche statistique comparative

Résumé de l'Annexe 1

Dans le cadre de ce travail d'économie politique, nous avons voulu montrer la non-émergence économique de l'Algérie par une comparaison avec les pays industriellement émergents. Ce faisant, nous pensons avoir apporté autant de résultats sur les déterminants économiques des phénomènes d'émergence du Sud que sur les facteurs de la non-émergence algérienne. Il fallait y voir clair de prime abord sur ce qu'on entendait par émergence économique. Nous avons entrepris de définir le concept en partant d'une critique des travaux existants sur le sujet et nous avons ainsi montré que ce processus conformément aux travaux des anciens (théoriciens des années 1960 et 1970) et à l'inverse des théoriciens actuels correspond à un phénomène d'industrialisation, plus précisément à la constitution d'une puissante industrie manufacturière. Nous avons aussi montré par la même occasion qu'il existait en réalité plusieurs groupes d'émergents que l'on pouvait distinguer en fonction des degrés de diversification industrielle ou de complexité économique. Un premier groupe est constitué de ce que l'on pourrait nommer les semi-émergents, c'est-à-dire un ensemble de pays qui présentent un niveau d'industrialisation relativement élevé mais dont les activités restent concentrées dans quelques domaines restreints de faible intensité technologique. Ce groupe est assez hétérogène dans sa composition dans la mesure où ces économies peuvent s'apparenter à des émergents fragiles, des émergents potentiels ou des émergents contrariés. Les économies caractéristiques du deuxième groupe, à la différence de celles du premier groupe, présentent un niveau de diversification industrielle élevé qui se traduit par une capacité plus grande à exporter, une insertion plus favorable sur les marchés mondiaux. Cependant la production manufacturière reste cantonnée à des activités de production de biens de consommation courante ou des semi-produits relativement peu élaborés. Le troisième groupe, celui des émergents avancés ou consolidés, est composé d'économies dont le niveau de complexité des productions est élevé et qui concurrencent désormais les économies du Nord sur les marchés des biens d'équipement (machines et biens de consommation durables) et des semi-produits à forte technicité comme les circuits intégrés, les pièces détachées, les produits chimiques,... Ce groupe affiche cependant une dualité forte entre d'un côté des économies complexes-diversifiées dont la montée en gamme a procédé avec lenteur et de l'autre des économies complexes-spécialisées dont l'expansion rapide a supposé de se plier aux règles de la nouvelle division internationale du travail imposée par les FMN que l'on assimile à la décomposition internationale des processus productifs.

Typologie des émergents selon les critères de diversification et de complexification

Production	spécialisée	diversifiée
simple	Groupe 1 Colombie, Chili, Iran, Russie, Ouzbékistan, Rwanda, Ethiopie	Groupe 2 Indonésie, Afrique du Sud, Kenya, Brésil
complexe	Groupe 3 Malaisie, Philippines, Taïwan	Groupe 4 Chine, Corée du sud, Thaïlande, Inde, Turquie

Ce détour théorique par les réussites industrielles du Sud, par ce que l'on a aussi nommé l'industrialisation tardive ou seconde transition industrielle, était nécessaire pour comprendre la non-émergence de l'Algérie et sans doute aussi celles de la majorité des économies du Sud. Sur le plan économique *stricto sensu*, la voie classique de l'émergence est celle qui conduit à la constitution d'une industrie manufacturière, à sa diversification puis à sa complexification. Mais ce schéma n'a rien de mécanique ou de linéaire puisque certaines nations ne réussissent pas à franchir certaines étapes du développement industriel à l'image de la Colombie ou du Chili qui stagnent dans le Groupe 1 ou montrent des signes de régression moyenne du niveau technologique de leur production comme le Brésil ou l'Afrique du Sud. L'étude du phénomène d'émergence économique apporte à n'en pas douter un éclairage nouveau sur la nature des blocages des non-émergés. En premier lieu, elle permet de rompre avec une certaine vision fataliste que les théories traditionnelles de l'économie du développement, ou pour parler plus juste de l'économie du non-développement, ont véhiculée. En second lieu, l'analyse des entraves, des obstacles, des blocages surmontés par les économies émergentes nous montre là où le bât blesse pour les économies demeurées primaires ou infra-industrielles.

Ce travail de caractérisation de l'émergence réalisé, il restait à comparer un pays non-émergé comme l'Algérie à des pays du Sud industrialisés qui appartenaient aux trois grands groupes d'émergents mais dont la taille et certaines structures économiques présentaient des similitudes avec celles de l'Algérie. Historiquement, deux grandes approches ont permis de cerner le processus de transformation structurelle ou son absence. Traditionnellement, les économistes ont opté pour une approche par la production pour cerner les évolutions économiques qui indiquaient une accumulation du capital sur une échelle élargie caractéristique des processus d'émergence ou à l'inverse une reproduction à l'identique des forces productives au cours du temps. Plus récemment, les économistes semblent privilégier l'approche par les exportations sans doute parce que ces dernières sont devenues un élément-clé de l'expansion économique dans le cadre d'une économie mondialisée mais aussi parce que les statistiques offraient un degré d'uniformité ou de standardisation plus prononcé indispensable aux comparaisons internationales. Cependant, cette seconde approche n'est pas dénuée de limites dans la mesure où tout ce qui est produit n'est pas forcément exporté, surtout dans les premières phases du développement industriel. L'approche par l'export peut ainsi flouter la réalité de la situation économique d'une nation d'autant plus que l'analyse des échanges internationaux porte davantage sur les quantités exportées que le contenu de l'export. Sachant les lacunes des deux approches, classique et moderne, nous avons fait le choix de mener une comparaison Algérie/Emergents selon les deux points de vue. Nous avons ainsi pu montrer que les blocages de l'économie algérienne, loin d'être surmontés (ou au moins partiellement surmontés) comme dans le cas des nations émergentes, conduisent désormais à des tendances économiques régressives comme la désindustrialisation/reprimarisation de l'économie, le démantèlement de l'industrie publique, des domaines d'activité totalement enclavés, des pans entiers de l'économie qui vivent sous perfusion de la rente, un processus de diversification qui reste au point mort, une baisse moyenne de la technologie des productions, un déséquilibre technologique abyssal entre filières d'activité, un export manufacturier digne des nations les plus pauvres du monde et une boulimie de l'import maintenue, entretenue, défendue par des groupes parasitaires qui activent au sein et autour de l'Etat. D'une certaine manière, l'Algérie est un pays qui au cours des trois dernières décennies a sapé les bases d'un potentiel essor industriel, a laminé l'ensemble des conditions favorables et la totalité des points d'appui qui rendaient possible l'édification d'une industrie manufacturière compétitive.

L'objectif poursuivi dans cette annexe est de démontrer au moyen de l'analyse statistique la non-émergence économique de l'Algérie sur la période 2000-2020. Après un travail de définition et caractérisation de l'émergence économique (Section 1), la démonstration de son absence en Algérie a été menée selon deux optiques analytiques que nous avons identifiées dans la vaste littérature sur le sujet : l'optique traditionnelle qui s'appuie sur l'analyse statistique de variables attachées à la production industrielle (Section 2) et l'optique plus moderne qui repose sur l'étude de variables relatives aux échanges internationaux, plus spécifiquement aux exportations (Section 3). Ces deux démarches ont mobilisé à chaque fois une perspective comparative : l'Algérie a été comparée à un groupe de pays industriellement émergents des trois continents du Sud qui lui ressemblaient par certaines caractéristiques comme l'existence d'une rente pétrolière (Indonésie, Malaisie, Colombie) ou qui ne présentaient pas un décalage trop grand en termes de taille (Turque, Afrique du Sud, Chili, Vietnam, ...). Ce faisant, nous avons pu mettre en lumière à la fois les différents ressorts économiques des processus d'émergence économique et les difficultés économiques chroniques auxquelles l'Algérie se trouve confrontée.

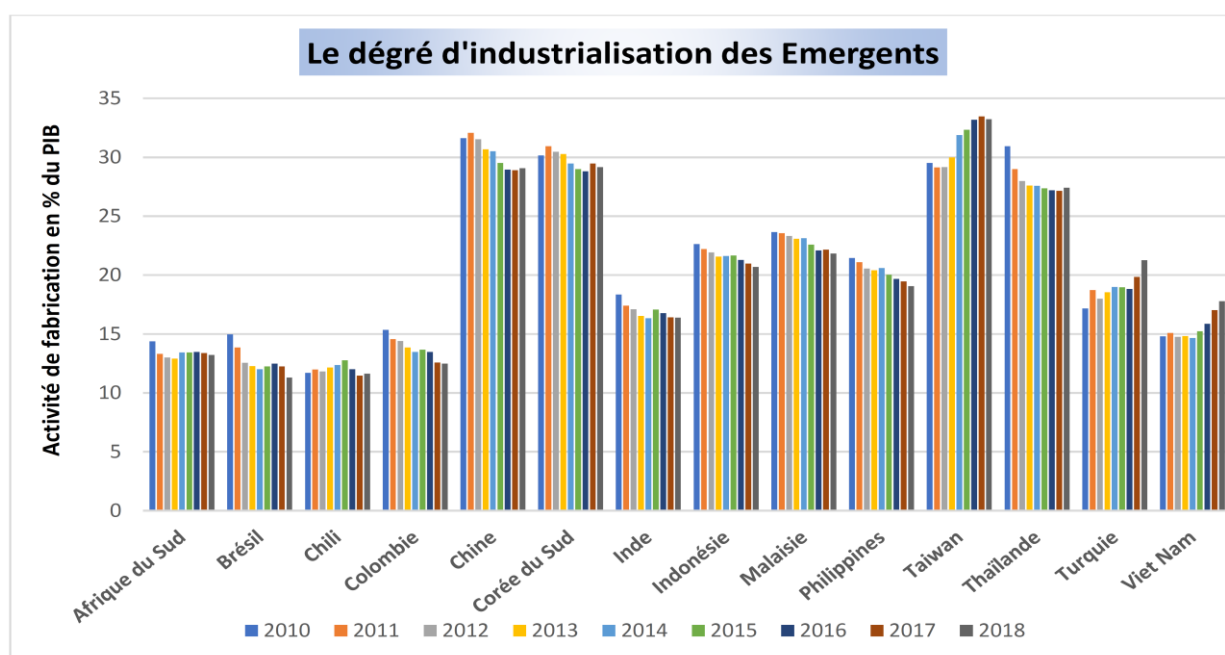
Annexe 1-A : L'émergence des Suds ou les trois visages de l'industrialisation

Historiquement, les premiers processus d'émergence se manifestent à partir du milieu des années 1960 et concernent des pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine. Le changement fondamental qui a caractérisé ces nations, c'est qu'elles sont progressivement parvenues à s'extirper de leur position périphérique dans la division internationale du travail par le passage d'une production de biens primaires à une production de biens manufacturés. Il s'agit donc d'un procès de métamorphose d'économies agraires, primaires ou rentières en économies productives diversifiées. Cette transformation structurelle dans le cadre du mode de production capitaliste a toujours pris la forme d'une industrialisation que ce soit le développement économique du Nord (18^{ième} et 19^{ième} siècles) ou celui de Sud (20^{ième} et 21^{ième} siècles). La différence entre les deux transitions industrielles tient à la nature de la relation entre la sphère productive et la sphère de l'échange. Si la première transition industrielle est allée d'un essor économique tiré par les marchés nationaux à un essor tiré par les marchés internationaux, la seconde a pris le chemin inverse. De là dérive aussi une seconde différence quant à la vitesse

d'industrialisation. Pour les nations du Sud qui ont réussi à amorcer leur processus industriel, l'essor économique est beaucoup plus rapide comparé à celui des nations du Nord en raison de l'importance des débouchés qu'offre l'inscription dans les échanges mondiaux. Quoiqu'il en soit, la production de richesses sur une échelle élargie et l'accumulation de capital supposent une transformation de la structure économique dans le sens de la constitution d'une industrie manufacturière. Historiquement, il n'a pas existé de développement économique qui aurait conduit immédiatement d'une économie agraire/extractive à une économie tertiarisée. L'industrie dans le cadre du capitalisme demeure le creuset où se forme l'essentiel des richesses d'une nation et ce qui distingue les nations en termes de puissance économique n'est rien d'autre que la taille de leur industrie. Même la création de valeur ajoutée par l'agriculture et les services est étroitement liée à l'activité industrielle qui leur offre un débouché ou une raison d'exister. Les services publics par exemple, qui ne sont pas des activités directement imbriquées avec l'industrie comme peuvent l'être les services marchands, connaissent un faible développement ou un dépérissement dans les nations peu industrialisées ou en voie de désindustrialisation parce que fondamentalement leur financement dépend des prélèvements sur la richesse créée par le travail dans l'industrie. Le caractère stratégique de l'industrie dans le développement économique repose non seulement sur sa capacité à générer de la richesse à travers le processus de transformation qui est significativement plus élevée que dans les autres secteurs mais aussi comme l'a montré Albert Hirschman sur l'importance des effets de liaison et d'entraînement¹ qu'elle génère tant dans l'industrie elle-même que dans l'agriculture ou les services. En s'arrêtant sur le cas des activités extractives, il apparaît clairement qu'elles forment une enclave dans les économies dotées fortement en ressources minérales contrairement aux industries manufacturières qui offrent des intrants et des débouchés tous azimuts pour le reste de l'économie. En résumé, il n'est pas de nation émergente ou de capitalisme économiquement avancé qui n'ait à un moment donné réussi à densifier ou à diversifier son tissu industriel parce que l'accumulation du capital sur une grande échelle ne peut s'opérer que dans le cadre des firmes industrielles. Dans toutes les économies émergentes, les industries manufacturières contribuent de manière significative à la valeur ajoutée globale (mesurée par l'activité de fabrication, cf. graphique 1), au-delà de 10 % pour les moins industrialisées d'entre elles et près de 35 % pour les plus industrialisées.

¹ Hirschman, Albert, *Vers une économie politique élargie*, Minuit, 1986.

Graphique 1



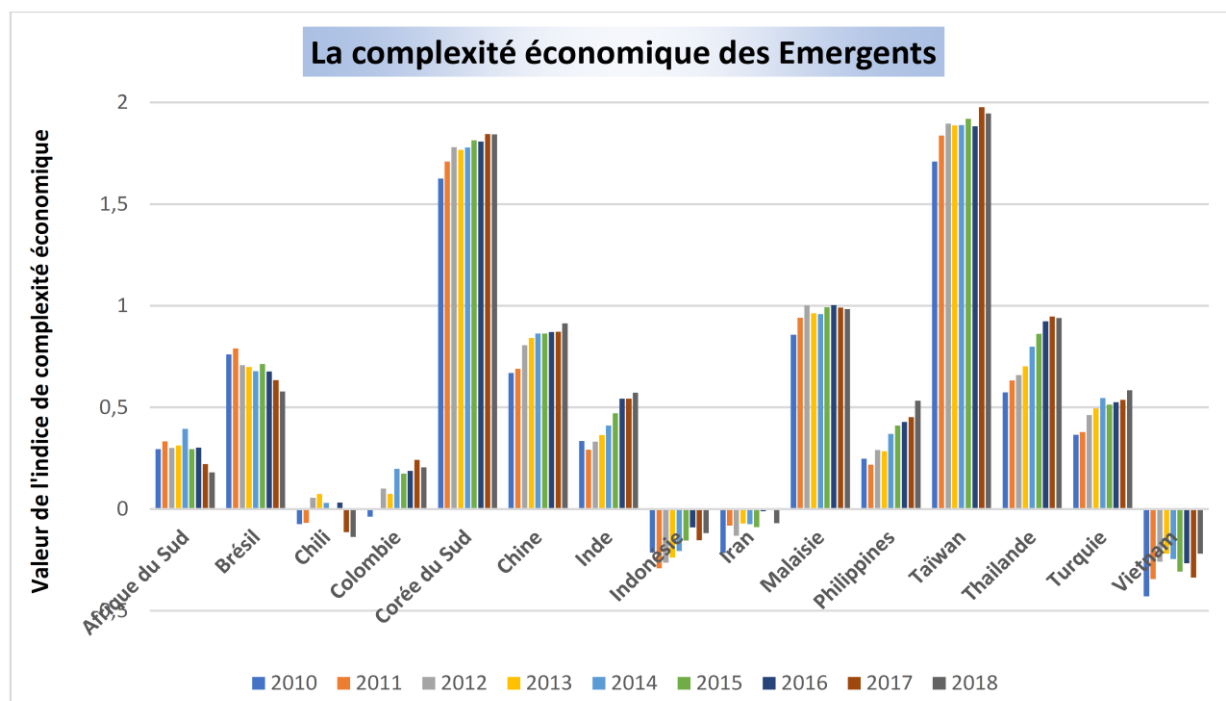
Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED

Lorsqu'un pays est en cours d'industrialisation, le chemin emprunté généralement est celui qui va de la production simple à la production complexe. Au départ, les industries locales réalisent des biens nécessitant des savoirs et savoir-faire assez élémentaires alors que le pays continue d'importer l'ensemble des produits à fort contenu technologique. Elles sont alors engagées dans la fabrication de produits alimentaires, de cosmétiques, de textile, de jouets, d'ustensiles ménagers, de meubles, de quincaillerie, ... et de manière générale dans la production de l'ensemble des biens de consommation courante. Si les biens de consommation courante constituent le cœur de ce stade industriel premier, les économies qui ont enclenché ce processus fabriquent aussi marginalement des semi-produits à faible valeur ajoutée dans le cadre des industries de matériaux de construction (ciment, béton, plastique, ...) ou des industries chimiques (engrais, graisses industrielles, résines, laques, ...). L'Indonésie, l'Iran l'Afrique du Sud, le Chili et la Colombie peuvent être situés à l'heure actuelle au niveau de ce premier étage industriel. Généralement, la stratégie économique garante de ce passage d'un état infra-industriel au développement d'une industrie centrée sur les biens de consommation a été celle de la progressive substitution d'importations. La stratégie de substitution d'importations a dans la plupart des pays émergents constitué une période de consolidation des firmes industrielles qui a précédé leur insertion sur les marchés internationaux que ce soit en Amérique latine (Brésil, Mexique, Chili) ou en Asie (Corée du Sud, Thaïlande, Indonésie). Cette première poussée industrielle, par les revenus qu'elle génère et par les débouchés qu'elle suscite, peut donner lieu à une transition vers un stade industriel plus complexe, celui de la production de

biens de consommation durables (électro-ménager, électronique, automobile, ...) et de biens d'équipement (machines, véhicules agricoles, instruments scientifiques, appareils informatiques, ...). Le passage du stade industriel élémentaire au stade industriel complexe n'a rien d'automatique comme il est possible de le remarquer dans le cas de l'Indonésie ou du Chili dont la production semble heurter un plafond de fer depuis la fin des années 1980. Le rôle de l'Etat, par ses actions de soutien au privé et d'orientation des capitaux vers les filières stratégiques, ses politiques d'investissement dans les infrastructures, la création d'un système éducatif de qualité et la modernisation de l'administration, apparait crucial dans cette seconde phase de transition comme il a été d'ailleurs au moment de la première phase de passage d'une économie à dominante primaire à une économie à dominante industrielle. Ce n'est que sous la tutelle bienveillante du pouvoir politique que l'industrie peut réaliser ces bonds qualitatifs successifs.

Quelques pays du Sud ont réussi à se hisser au niveau de ce second étage industriel où la fabrication incorpore une plus grande intensité technologique et sécrète une plus grande valeur ajoutée unitaire comme la Corée du Sud, la Thaïlande, Taïwan, la Malaisie, la Chine et dans une certaine mesure le Brésil et la Turquie dont l'indice de complexité économique dépasse les 0,5 alors qu'il est négatif pour un ensemble de pays émergents comme le Chili, l'Indonésie, l'Iran ou le Vietnam (cf. Graphique 2).

Graphique 2



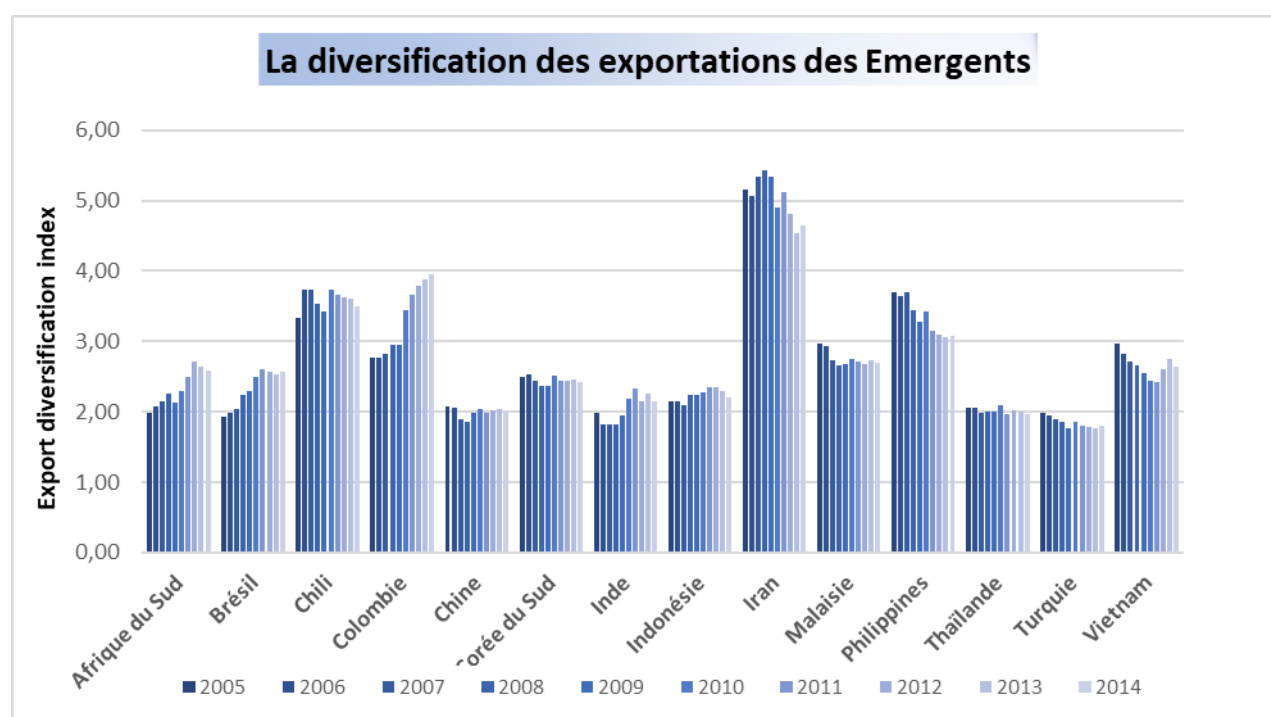
Réalisé par l'auteur d'après les données du Laboratory of economic complexity (MIT)

Les économistes néoclassiques, ont, au cours des années 1980, attribué cette montée en gamme des produits industriels à la construction d'un mécanisme de remontée des filières conditionnée elle-même par l'insertion dans les échanges internationaux. Le procès de sophistication industrielle reposait in fine sur la stratégie libérale de promotion d'exportations qu'ils ont théorisée à partir de l'expérience sud-coréenne et opposée à l'ancienne stratégie de substitution d'importations. Pourtant, cette remontée des filières qui dans son acception idéale-typique devait permettre la production des machines servant dans les industries de consommation constitue un modèle d'émergence qui n'est ni automatique, ni général, ni libéral. Il n'est pas automatique parce que bien des pays du Sud après avoir édifié leur industrie de biens de consommation et s'être intégrés dans le commerce international n'ont pas réussi à s'élever au niveau de l'industrie à forte teneur capitaliste à l'instar de l'Indonésie, du Chili, de la Colombie ou de l'Afrique du Sud. D'autres nations émergentes, la majorité sans doute en Asie du Sud-Est, ont réussi à produire des machines, des équipements ou des semi-produits complexes sans pratiquer une remontée des filières mais en se spécialisant dans des domaines d'activité sans connexion directe avec leurs industries locales de biens de consommation. Comme on peut le constater, à l'exception de la Corée du Sud et plus récemment de la Chine et de la Turquie, peu de nations ont emprunté cette voie pour se doter de capacités industrielles dignes des capitalismes économiquement avancés. Enfin, la remontée des filières telle qu'elle s'est manifestée dans ces trois derniers pays ne cadre que très imparfaitement avec un schéma libéral de développement économique. Si effectivement dans le cadre des processus d'émergence du Sud, les débouchés essentiels de l'industrie se trouvaient sur les marchés internationaux, il n'en reste pas moins que la concentration du capital donnant lieu à une industrie de biens d'équipement n'a pu se réaliser que sous l'égide de l'Etat. L'interventionnisme public en matière de protection douanière, de baisse des taux d'intérêt, de prêts bonifiés, de subventions, de manipulation des taux de change, de création de zones franches, d'allègements fiscaux, d'investissement dans les infrastructures et les pôles technologiques, etc., a constitué le facteur déterminant de la transition industrielle. Même le procédé de remontée des filières apparaît en lui-même comme un moyen de se soustraire à une trop forte dépendance aux marchés internationaux, d'alimenter en capital fixe des pans entiers de l'économie nationale, de tendre vers une « déspecialisation » et en ce sens il s'agit davantage d'un instrument participant d'un nationalisme économique.

L'émergence économique traverse ainsi deux phases successives au cours desquelles l'industrie gagne progressivement en intensité capitaliste et technologique mais toutes les nations ne sont pas parvenues au stade industriel avancé de la même façon en raison des

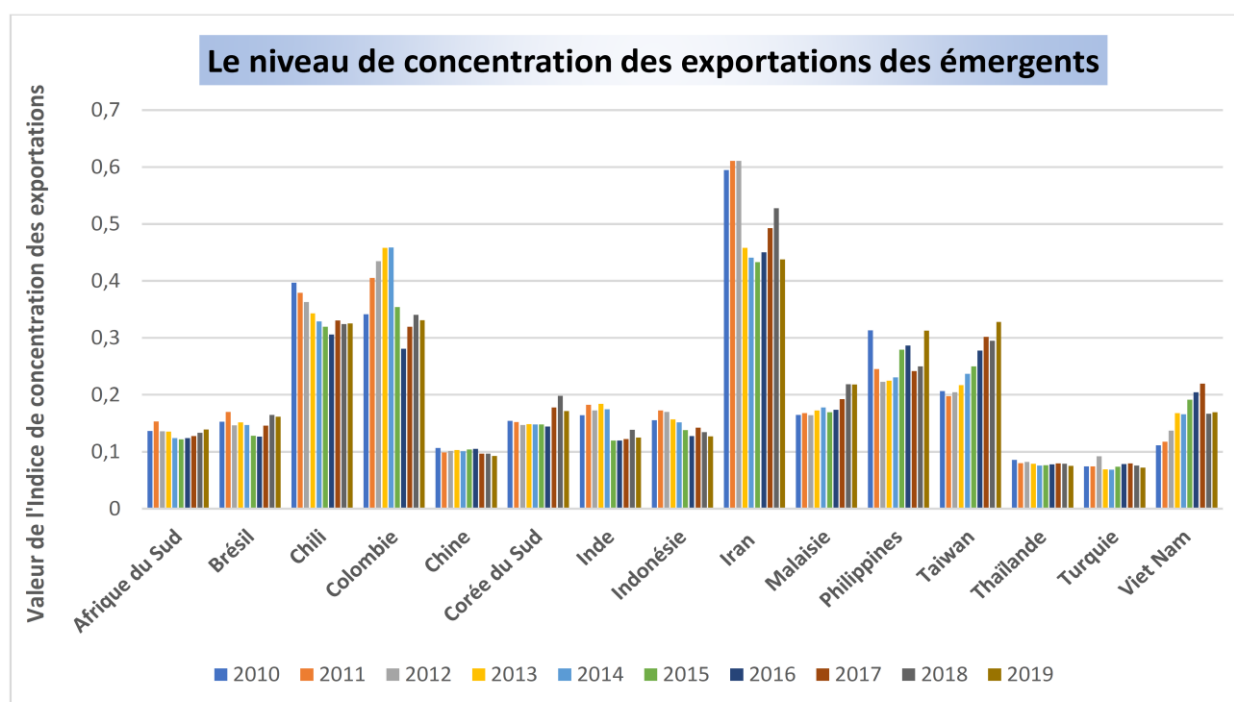
transformations récentes de la division internationale du travail. Deux profils distincts d'émergents ayant atteint ce niveau industriel complexe peuvent être identifiés avec d'un côté des économies relativement diversifiées produisant des machines, matériels de transport et biens de consommation durables (Corée du Sud, Thaïlande, Chine, Inde, Turquie, Brésil) et de l'autre des économies spécialisées dans la production de semi-produits élaborés et de pièces détachées (Singapour, Taïwan, Malaisie, Philippines). L'indice de diversification des exportations du FMI et l'indice de concentration des exportations de la CNUCED donnent sensiblement les mêmes résultats quant au degré de diversification/spécialisation économique des différentes nations (cf. Graphiques 3 et 4) : celles qui apparaissent diversifiées et qui ont donc un indice du FMI faible (inférieur ou égal à 2) sont aussi celles qui ont un indice de la CNUCED faible (autour de 0,1).

Graphique 3



Réalisé par l'auteur d'après les données du FMI

Graphique 4



Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED

Cette situation correspond à la forme hybride de la division internationale du travail contemporaine où s'entremêlent les logiques traditionnelles du commerce international Nord-Sud et les tendances récentes à la décomposition internationale des processus productifs (DIPP) générées par le phénomène de multinationalisation. Pour le premier groupe de nations émergentes, leurs processus d'industrialisation se sont construits dans une dynamique d'opposition à la division Nord-Sud du travail, par une progressive diversification et montée en gamme de leur production qui leur a permis de se hisser à un niveau de développement économique comparable à celui des nations occidentales. En ce qui concerne le second groupe, les trajectoires de leur industrialisation peuvent s'appréhender comme un positionnement favorable dans les nouvelles formes de division internationale du travail générées par l'essor des multinationales. Ces économies émergentes réalisent avec un degré de technicité élevé des composants, des pièces, des produits semi-finis, c'est-à-dire des sous-ensembles d'un produit final destiné à être assemblé dans un autre pays ou région du monde. Même si aujourd'hui l'étendue des exportations de ces nations émergentes déborde le cadre strict de la DIPP, ce sont les firmes multinationales (FMN) qui au départ ont imprimé ce type de spécialisation à leurs structures industrielles via les accords de partenariat ou de sous-traitance avec les entreprises locales. Ces nations sont donc inscrites dans des segments d'une production internationalisée – en l'occurrence, pour le groupe de nations en question, les produits électroniques semi-finis –

et la mobilisation des ressources matérielles et humaines dans le cadre d'une stratégie économique pilotée par l'Etat leur a permis de s'élever dans les chaînes de valeurs mondiales (CVM). Bien que les FMN soient implantées dans tous les capitalismes avancés du Sud, l'acuité de la pression qu'elles exercent sur le tissu local des entreprises et sur le pouvoir politique semble expliquer les trajectoires différentielles d'industrialisation. L'effet-taille du pays a tendance à contrebalancer le poids que peuvent exercer les FMN sur la structure économique et protège de la tendance à la spécialisation industrielle, à l'exception notable des Philippines dont l'économie, fragilisée par une crise majeure au début des années 1990, s'est profondément restructurée dans le cadre de la DIPP. Au final, si l'émergence peut être définie de manière générale comme le passage d'une économie primaire à une économie industrielle, il est cependant possible de distinguer deux classes d'émergents : les émergents de niveau 1 situé à un stade industriel simple (industries de biens de consommation courante, industries de faible transformation) et les émergents de niveau 2 situé à un stade industriel complexe (industries de biens d'équipement, industries de pointe). Pour cette dernière catégorie d'émergents, les trajectoires historiques d'industrialisation ont conduit à la formation de deux profils opposés : un capitalisme avancé diversifié (production de machines, de matériel de transport, de biens de consommation durables) et un capitalisme avancé spécialisé (production de biens semi-finis à forte valeur ajoutée).

Annexe 1-B : La non-émergence économique de l'Algérie sous l'angle de la production industrielle

1. Préambule méthodologique : mesurer l'émergence et la non-émergence économiques

Si l'émergence économique est un processus conduisant à la constitution d'une vaste industrie, la non-émergence correspond à la stagnation infra-industrielle dans un contexte de mise en place de politiques publiques à visée développementaliste. L'Algérie a affiché des velléités développementalistes depuis la fin de la guerre civile en dépensant des moyens considérables en ce sens et souvent supérieurs à ceux des pays émergents confirmés (soit près de 1000 milliards de dollars pour les quatre plans pluriannuels successifs de 2001 à 2019). Notre objectif est cependant de prouver statistiquement que l'Algérie n'a pas réussi à se doter des capacités

industrielles qui lui auraient permis de se hisser au rang des nations émergentes en analysant les données fournies par les institutions algériennes (Office national de la statistique, Banque d'Algérie) et celles fournies par les grandes institutions internationales (Banque mondiale, OMC, FMI, CNUCED, Centre du commerce international, MIT).

Eu égard à notre objet d'étude, les données statistiques de l'Office national de la statistique algérien (ONS) présentaient un certain intérêt mais leur caractère fragmentaire ne nous permettait pas d'appréhender le phénomène dans sa globalité. Par exemple, il était possible de trouver des informations sur la valeur ajoutée par filière d'activité du secteur public national mais ces informations n'existaient pas pour le secteur privé. D'autre part, et il s'agit sans doute du problème le plus important, l'expression des variables de l'ONS en dinars algériens et en monnaie courante, par opposition à une mesure en monnaie constante, rendait les comparaisons internationales difficilement réalisables. Par conséquent, nous nous sommes dirigés vers d'autres sources statistiques, en particulier celles des grandes institutions internationales. Les statistiques de la Banque mondiale offrent une panoplie extraordinaire de variables (plusieurs centaines) mais l'exhaustivité joue en l'occurrence très souvent contre la qualité et la pertinence des variables retenues. Pour preuve, si l'on s'attache à appréhender le niveau d'industrialisation à partir de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée, on s'aperçoit que l'Algérie est aussi industrialisée que les pays émergents ou que les nations du Nord, ce qui est pour le moins aberrant. Cela tient au fait que la production d'hydrocarbure relevant normalement des activités primaires est intégrée dans la production industrielle au même titre que la production manufacturière. De même, si l'on tient compte de la productivité par tête du travail dans l'industrie, on remarque l'Algérie fait mieux que la plupart des pays émergents. Là encore, l'industrie manufacturière n'est pas distinguée de la production d'hydrocarbure et la productivité par tête est artificiellement gonflée par le boom pétrolier des 20 dernières années sachant que la productivité par tête s'obtient en divisant la valeur ajoutée industrielle par le nombre de travailleurs dans l'industrie sur une année. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait utiliser les variables de la Banque mondiale avec modération au risque d'y voir flou. Nous avons alors eu recours à d'autres sources statistiques pour obtenir les données industrielles qu'il était impossible de trouver sur le site de la Banque Mondiale, en particulier le FMI, l'OMC et la CNUCED. Concernant le FMI, l'essentiel des variables sont d'ordre financier ce qui n'était pas très utile pour notre démonstration puisque nous nous intéressions aux variables réelles de la production industrielle. Par ailleurs, les données sur le commerce international de cette institution sont moins riches que celles de l'OMC. En revanche, les indices relatifs à la diversification industrielle présentaient un certain intérêt puisqu'il était possible de les

comparer à d'autres indices comme ceux de la CNUCED. Les données les plus complètes, les plus maniables et les plus fiables que nous nous sommes procurées sont celles de l'OMC sur les échanges internationaux et de la CNUCED sur la production industrielle. Contrairement au FMI où certaines variables n'ont pour champ qu'un groupe limité de nations, souvent les plus avancées économiquement, les statistiques de l'OMC et de la CNUCED enveloppent l'ensemble des pays et sont détaillées par filière d'activité. En outre, les données de la CNUCED sont présentées à la fois en dollars courants et en dollars constants, ce qui permet d'aboutir à un panorama plus clair, plus précis des évolutions économiques. Enfin, au fil de nos recherches statistiques, nous avons découvert le site de l'Observatoire de la complexité économique du MIT qui fournissait des informations sur la question de la sophistication des activités productives par pays, sur le niveau technologique de leur production, informations qui se sont avérées grandement utiles à notre démonstration.

Historiquement, deux grandes approches ont permis de cerner le processus de transformation structurelle ou son absence. Traditionnellement, les économistes ont opté pour une approche par la production pour cerner les évolutions économiques qui indiquaient une accumulation du capital sur une échelle élargie caractéristique des processus d'émergence ou à l'inverse une reproduction à l'identique des forces productives au cours du temps. Plus récemment, les économistes semblent privilégier l'approche par les exportations sans doute parce que ces dernières sont devenues un élément-clé de l'expansion économique dans le cadre d'une économie mondialisée mais aussi parce que les statistiques offraient un degré d'uniformité ou de standardisation plus prononcé indispensable aux comparaisons internationales. Cependant, cette seconde approche n'est pas dénuée de limites dans la mesure où tout ce qui est produit n'est pas forcément exporté, surtout dans les premières phases du développement industriel. L'approche par l'export peut ainsi flouter la réalité de la situation économique d'une nation d'autant plus que l'analyse des échanges internationaux porte davantage sur les quantités exportées que le contenu de l'export. Sachant les lacunes des deux approches, classique et moderne, nous avons fait le choix de mener une comparaison Algérie/Emergents selon les deux points de vue en espérant qu'ils se complètent mutuellement, que chacun projette une lumière là où règnent les zones d'ombre de l'autre.

La première optique permettra de cerner le développement industriel en interne à la fois de l'Algérie et des émergents. L'essor de l'industrie peut être appréhendé sur le plan quantitatif en analysant la croissance de la valeur ajoutée industrielle, en particulier celle des filières manufacturières, la contribution de l'industrie au PIB et les effets globaux de la croissance de l'industrie sur la croissance économique. Sur le plan qualitatif, il s'agit d'agiter de repérer les

transformations structurelles à l'œuvre, à savoir si l'économie a réussi à se dégager de la production de biens primaires pour aller vers la production de biens manufacturés et s'il se manifeste une montée en gamme de la fabrication. Quant à la seconde optique, elle nous engagera dans une analyse du dynamisme industriel et de l'émergence en termes de compétitivité internationale. L'approche par l'export offre des avantages par rapport à celle de la production parce que les données statistiques sont soumises à une nomenclature internationale qui facilite les comparaisons entre les pays et donc ne se posent plus ni les problèmes de disparité des variables nationales ni ceux de conversion des monnaies. Dans un premier temps, notre travail consistera à comparer les exportations de biens primaires/pétroliers aux exportations de biens manufacturés qui donnent une indication assez précise sur la tendance à l'émergence économique. Dans un second temps, nous analyserons les processus de diversification et de complexification des exportations industrielles à travers un certain nombre d'indicateurs (comme l'export de machines ou l'export de produits de moyenne et haute technologie) ou d'indices (indice de diversification des exportations du FMI et indice de complexité économique du MIT).

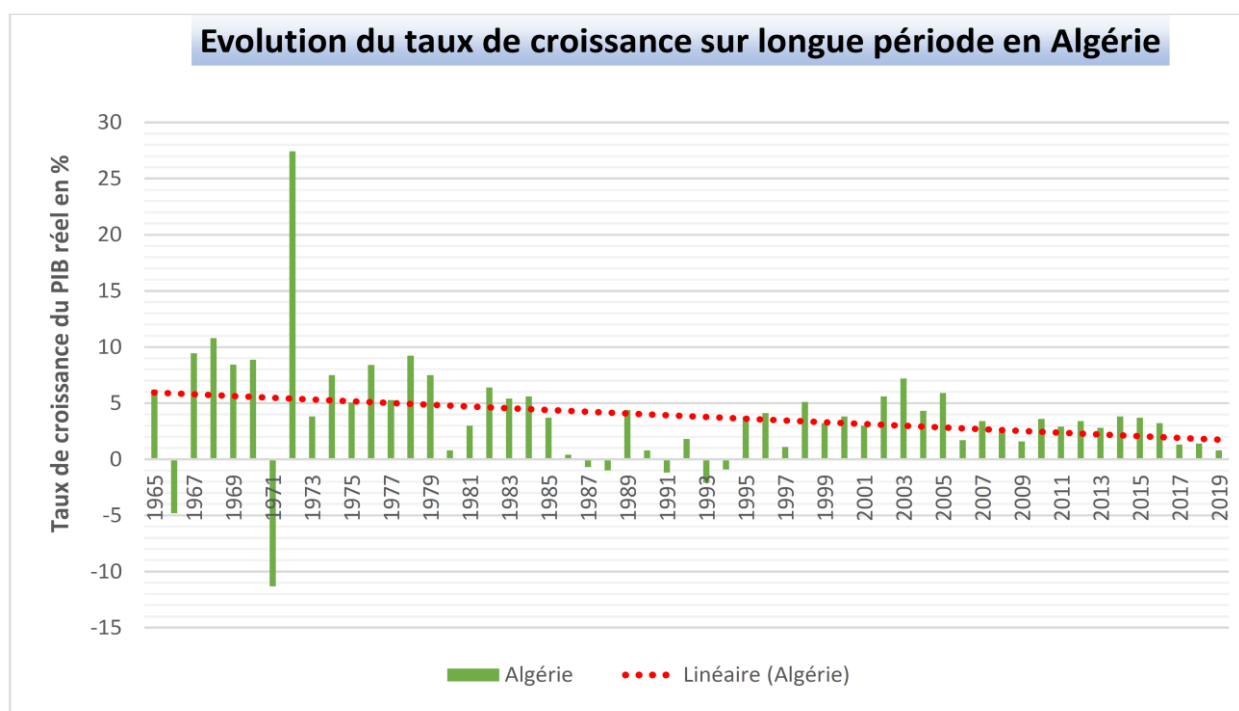
Sur le plan méthodologique, nous avons par ailleurs essayé de respecter dans la mesure du possible certains principes. En premier lieu, sachant que le processus d'émergence s'inscrit dans la durée, nous avons étudié les évolutions des différents indicateurs sur des périodes multi-décennales (entre 2 et 5 décennies selon les variables retenues et les données disponibles). De cette manière, il devenait possible de déceler les tendances à la formation d'une économie industrielle et productive ou au contraire d'observer un phénomène de stationnarité économique. En deuxième lieu, comme les transformations structurelles de l'économie sont déterminantes dans le processus d'émergence puisqu'elles sont à l'origine du phénomène de croissance des richesses, nous avons plus souvent eu recours à des indicateurs exprimés sous forme de ratio plutôt qu'en valeur absolue. D'autre part, nous avons fréquemment mis en regard des évolutions de variables distinctes parce que cette technique permet aux changements structurels de gagner en visibilité. En troisième lieu, nous avons délibérément mis en œuvre une perspective comparatiste entre l'Algérie et un groupe de pays émergents. Nous avons choisi parmi les émergents des nations qui étaient comparables à l'Algérie en termes de puissance économique et de taille (Afrique du Sud, Malaisie, Indonésie, Vietnam, Turquie, Chili, Colombie) ou qui présentaient quelques similarités économiques avec l'Algérie comme l'existence d'une industrie d'hydrocarbures (Malaisie, Indonésie, Colombie). La comparaison apparaît d'une grande utilité parce qu'elle fait parler les variables économiques à l'image,

comme l'a montré la linguistique, de ce qui passe dans le langage où les mots n'acquièrent leur signification que les uns par rapport aux autres dans des logiques d'opposition ou de nuance.

2. A la recherche de la croissance perdue ou le mystère du gap investissement-croissance

La plupart des études visant à repérer l'émergence d'une économie ou d'un groupe d'économies s'appuient sur le critère très général de la croissance économique sur longue période. Dans cette perspective quantitative, l'émergence économique est diagnostiquée par une phase de croissance durable (décennale ou multi-décennale) dont les taux sont supérieurs à 5%. Bien que très imparfait parce qu'il peut conduire à classer comme émergentes des nations dont l'enrichissement ne repose que sur une augmentation de la production de matières premières, nous avons malgré tout choisi de présenter cet indicateur pour montrer que l'économie algérienne, même perçue sous cette loupe très approximative, n'affiche aucune tendance au développement économique.

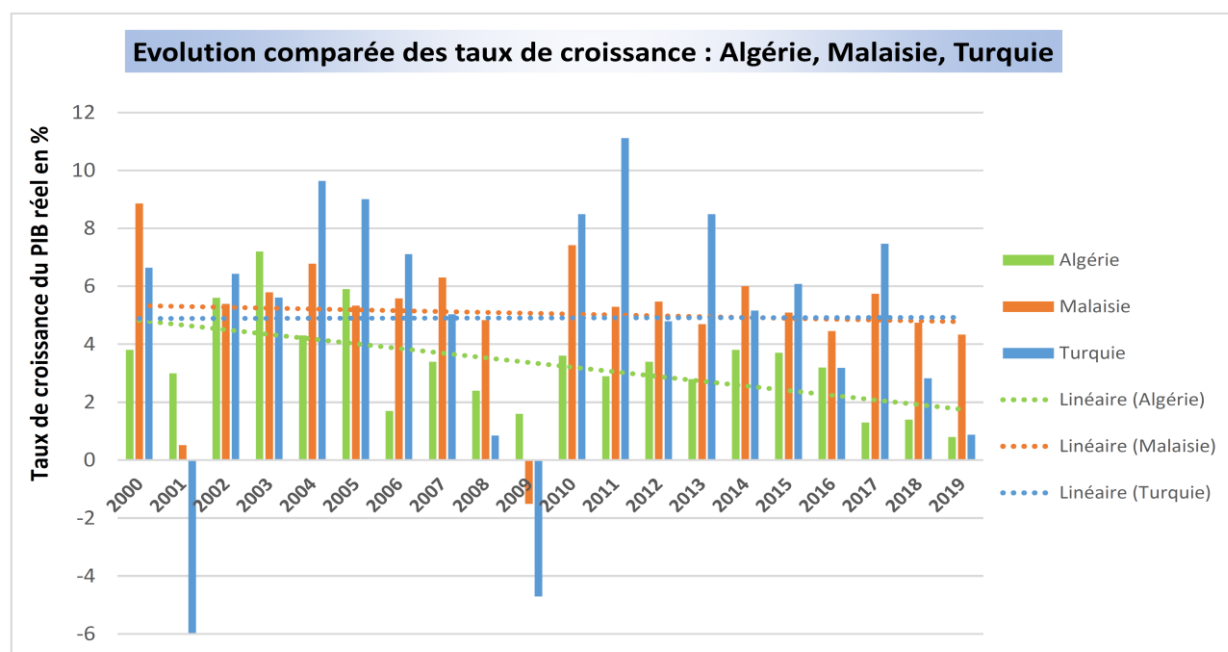
Graphique 5



Réalisé par l'auteur d'après les données de la Banque mondiale

Trois caractéristiques de l'évolution des taux de croissance de l'économie algérienne attestent d'une absence de « décollage économique ». En premier lieu, loin d'augmenter, les taux de croissance sur le long terme affichent une tendance baissière prononcée (cf. Graphique 5, en particulier la courbe de tendance linéaire). D'après nos calculs, sur la période 2000-2019, le PIB réel a augmenté chaque année en moyenne de 3.25 % alors que sa hausse a été de 5.8 % en moyenne sur la période allant de 1970 à 1980². En deuxième lieu, les taux de croissance sont demeurés faibles sur la période 2000-2019, largement inférieurs au seuil d'émergence généralement admis des 5 %. Sur les deux dernières décennies (2000-2019), quand l'Algérie avait un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 3.25 %, la Malaisie affichait un TCAM de 4.84 % et la Turquie de 4.72 % (cf. Graphique 6). Si l'on considère maintenant la période plus vaste des 5 dernières décennies (1970-2019), le PIB réel a augmenté en moyenne chaque année de 3.38 % en Algérie contre 6.44 % en Malaisie et 4.47 % en Turquie.

Graphique 6



Réalisé par l'auteur d'après les données de la Banque mondiale

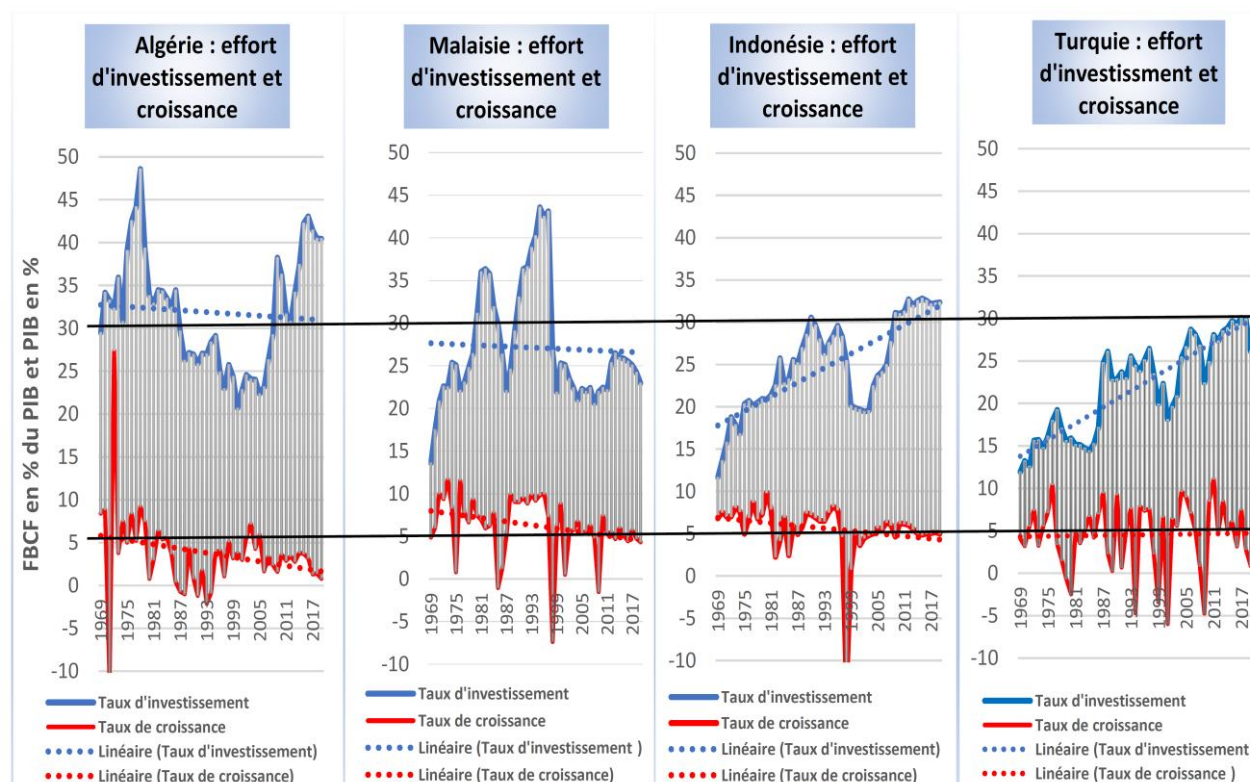
En troisième et dernier lieu, l'aspect sans doute le plus significatif de l'absence d'émergence de l'Algérie tient au fait que les chocs économiques mondiaux ne semblent pas affecter son économie comme c'est le cas en 2001 et en 2009 pour la Malaisie ou la Turquie. L'économie algérienne ne semble pas dépendre des cycles mondiaux de l'investissement et de la production

² Nos calculs ont été réalisés d'après les données de la CNUCED sur le PIB algérien en dollars constants 2015.

(cycles décennaux dits cycles Juglar), ce qui indique son faible degré de financiarisation, d'industrialisation et d'insertion dans le commerce international. Les crises finissent toutefois par atteindre l'économie algérienne mais via un autre mécanisme, celui de l'évolution des cours du pétrole dont la dégringolade se manifeste, après un choc économique et financier mondial, avec un décalage de quelques années.

Si l'Algérie, à l'instar des pays émergents a consenti des efforts d'investissement considérables censés constituer le « big push »³, les résultats économiques obtenus en termes de croissance ne sont pas au rendez-vous. En Algérie, les investissements n'ont pas eu l'efficacité escomptée ou du moins une efficacité comparable à celle des pays émergents. Pour un taux d'investissement toujours supérieur à 30 % du PIB entre 1969 et 2019, l'Algérie obtient des taux de croissance qui n'excèdent jamais les 5 % à la différence de la Malaisie, de l'Indonésie et de la Turquie dont les taux d'investissement sont inférieurs à 30 % du PIB et les taux de croissance supérieurs ou égaux à 5 %. Sur le graphique 7, l'efficacité de l'investissement est perceptible à la faiblesse de l'écart entre les courbes des taux d'investissement et des taux de croissance (faible amplitude de la zone hachurée des émergents contrairement à l'Algérie).

Graphique 7



Réalisé par l'auteur d'après les données de la Banque mondiale

³ Selon la théorie de Rosenstein-Rodan (1943), le développement économique et la sortie de la trappe à pauvreté ne peuvent se réaliser que par une grande poussée (big push) de l'investissement sous l'égide de l'Etat ou d'institutions internationales dans le cadre de programmes d'aide au développement.

La science économique nous a enseigné depuis Keynes en passant par les théoriciens de la croissance endogène comme Paul Romer ou Robert Barro et jusqu'aux chercheurs actuels en économie internationale comme Dani Rodrik que le volume d'investissement était le déterminant principal de la croissance, voire sur une longue période du développement économique. Cette loi économique, si elle semble valable pour certaines nations, ne s'applique pas à l'Algérie tant les phénomènes de déperdition des dépenses publiques apparaissent importants. La question est de savoir pourquoi l'investissement public en Algérie n'a pas réussi à stimuler l'investissement privé pour créer une dynamique d'expansion économique. Si la constitution d'un vaste réseau d'infrastructures devait créer, en améliorant le taux de rentabilité des entreprises privées, une dynamique productive à l'échelle globale de l'économie, il paraît clair aujourd'hui, près de deux décennies après le lancement de cette politique structurelle, que les résultats sont plus que décevants. Il est difficile d'expliquer cet échec, comme les libéraux expliquent l'échec des politiques keynésiennes, par une éviction de l'investissement privé par l'investissement public. Selon Youcef Benabdallah, les investissements publics n'ont pas pu assécher l'épargne nationale sachant que « le financement des grands projets d'infrastructures n'implique pas d'endettement public puisque la fiscalité pétrolière y fait face (fonds de régulation) »⁴. Au contraire, jusqu'à la crise des hydrocarbures de 2015, les liquidités bancaires étaient pléthoriques et par conséquent l'absence d'impact des investissements infrastructurels ne peut pas avoir pour cause un défaut de moyens de financement des entreprises privées. En revanche, il est possible qu'un autre facteur économique ait pu jouer un rôle dans la stérilité économique de la politique d'investissement, facteur qui réside dans l'éviction des entreprises privées des grands projets infrastructurels. En écartant le privé national de la réalisation des chantiers les plus importants, l'Etat l'a empêché de profiter de revenus substantiels et des possibilités de croissance associés à l'obtention de ces marchés publics. Cette éviction se situe à deux niveaux, celui de la réalisation des projets en tant que tels et celui de la fourniture des consommations intermédiaires entrant les processus de fabrication. Concernant le premier niveau, les décideurs publics ont sans doute estimé que les firmes privées algériennes n'avaient pas la stature en termes de capital fixe et de capital humain et la technologie suffisantes pour mener à bien des chantiers de grande envergure, si l'on excepte bien sûr les programmes de construction de logements. Ainsi, les grands projets d'infrastructure ont été le plus souvent

⁴ Benabdallah, Youcef, « Le développement des infrastructures en Algérie : Quels effets sur la croissance et l'environnement de l'investissement ? », in <http://www.gate.cnrs.fr/unecaomc08/Communications%20PDF/Texte%20Benabdallah.pdf>, 2008, p 10.

intégralement attribués à des entreprises étrangères à l'exemple de la construction de l'autoroute Est-Ouest et parfois réalisés dans le cadre d'un partenariat entreprises étrangères/entreprises publiques algériennes selon le principe du 51/49 %⁵. Pour ce qui est du second niveau, les choix opérés apparaissent plus problématiques dans la mesure où il semblait possible d'impliquer les entreprises privées algériennes dans un rôle de sous-traitance et d'approvisionnement en matières premières et produits semi-finis. Mais dans les faits, l'essentiel de ce capital circulant a été importé, pénalisant d'un côté l'industrie nationale et aggravant de l'autre le déséquilibre de la balance commerciale. Si les effets négatifs de cette marginalisation du secteur privé dans le cadre de la politique infrastructurelle n'ont pas manqué de se faire ressentir, ils n'expliquent cependant qu'en partie l'atonie de l'investissement privé parce qu'en théorie la dotation de l'économie en infrastructures devait malgré tout augmenter le taux de rentabilité des entreprises. Un deuxième facteur, souvent invoqué par les chefs d'entreprise eux-mêmes et pouvant être à l'origine du manque de dynamisme de l'investissement privé réside dans le peu de lisibilité de l'environnement économique et politique à moyen terme. Averses aux risques, les entrepreneurs ne se lancent dans des investissements coûteux que s'ils peuvent tabler sur une rentabilité future qui leur permette de dégager une marge minimale en sus de l'amortissement. Cependant, faute de collaboration avec le secteur privé, le pouvoir politique prend des décisions en matière de législation économique qui apparaissent aux yeux des entrepreneurs comme erratiques, situation qui les empêche de se projeter dans un horizon qui dépasse le court terme et les inhibe en termes de stratégie de croissance de leurs entreprises. Pour Dani Rodrik, l'économie du développement est déchirée par une opposition entre un courant d'économistes qui voit dans l'investissement public la source essentielle de l'émergence et un autre courant pour qui seule la suppression des entraves à l'investissement privé offre des possibilités d'expansion⁶. Cette opposition académique qui recouvre en grande partie l'affrontement entre keynésianisme et orthodoxie libérale, est, du point de vue des faits, stérile parce que s'il ne se trouve pas d'Etat émergent qui n'ait consacré des dépenses massives d'investissement, l'investissement public n'a toutefois pas de chances d'ouvrir la voie à un procès d'industrialisation dans un « climat des affaires » dégradé. Sans doute que dans cet environnement économique et institutionnel opaque, à côté de l'instabilité du cadre législatif/réglementaire, le phénomène endémique de la corruption – Hachemaoui parle à cet

⁵ Règle adoptée en 2009 selon laquelle la partie étrangère désirant investir en Algérie ne peut le faire que dans le cadre d'un partenariat avec une société algérienne dans lequel cette dernière ne peut détenir une participation inférieure à 51% du capital (49 % au maximum pour la partie étrangère).

⁶ Rodrik, Dani, *Nations et mondialisation. Les stratégies nationales de développement dans un monde globalisé*, Editions La Découverte, 2008.

égard de système institutionnel de la corruption⁷ – explique aussi la dilution des résultats de l’investissement en Algérie sur les deux dernières décennies. Comme il est possible de l’observer sur le graphique 7, il s’est produit à partir de 2007 un net creusement de l’écart entre les courbes des taux d’investissement et de croissance, le taux d’investissement passant de 26.3 % en 2007 à 41.4 % en 2017 tandis que le taux de croissance baissait de près de 2 points sur la même période (de 3.4 % à 1.6 %). Un tel décalage ou évolution en ciseaux ne peut s’expliquer que par les détournements de fonds et les surfacturations qui font que les dépenses publiques d’investissement sont loin de s’être intégralement traduites en formation de capital physique, que l’investissement réel est en réalité bien inférieur à l’investissement enregistré dans les bilans financiers.

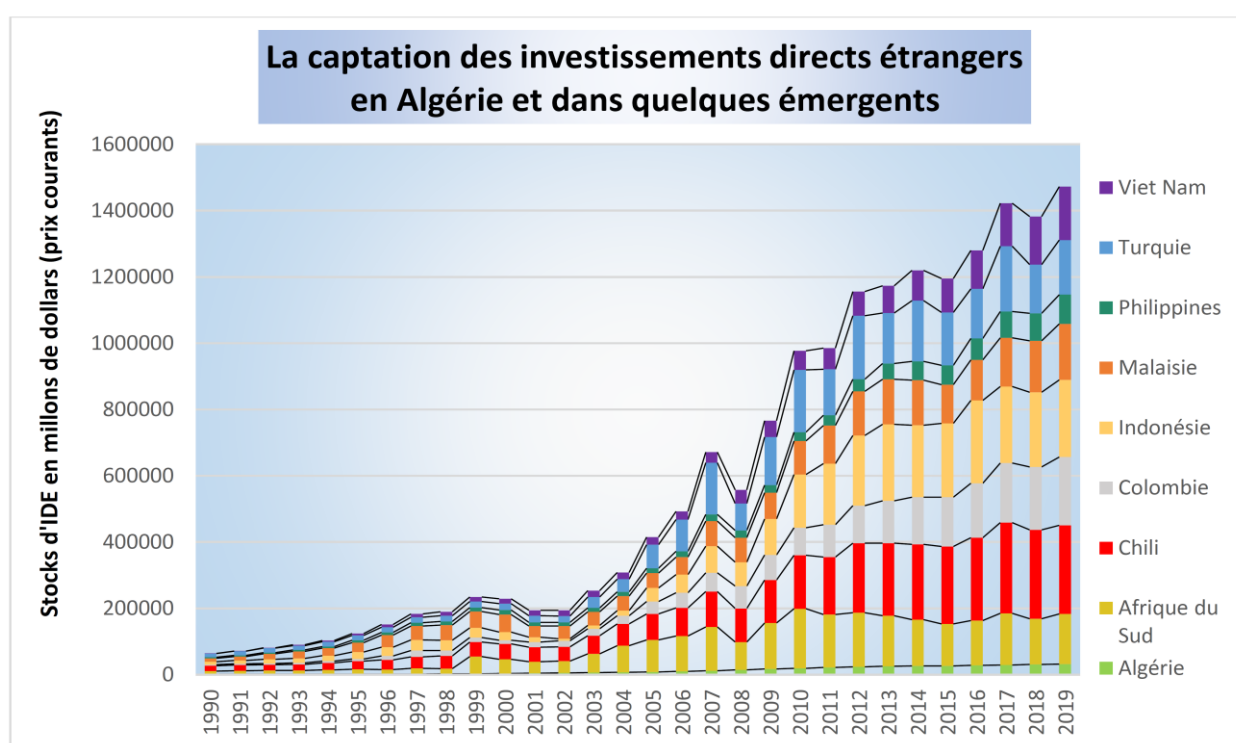
Enfin, si l’efficacité de l’investissement national constitue un déterminant majeur de la réussite économique des émergents, l’investissement étranger peut contribuer à son tour à consolider la dynamique de croissance dans laquelle ces nations sont engagées. L’implantation des firmes multinationales sur un territoire national ne conditionne pas le procès de développement économique contrairement à ce que supposait dans les années 1970 le théoricien de la dépendance Fernando Henrique Cardoso⁸ mais agit comme facteur stimulant pour le capital autochtone via les débouchés pour les entreprises insérées dans la sous-traitance et les transferts de technologie négociés. D’ailleurs, si tous les pays émergents ont réussi à drainer des volumes importants d’IDE comme il est possible de l’observer sur le graphique 8, ce ne sont pas ceux qui sont les mieux classés sur ce plan-là qui affichent les meilleures performances économiques. A titre d’exemple, en 2019, les stocks d’IDE du Chili (267, 82 milliards de dollars) et de la Colombie (205, 89 milliards de dollars) sont largement supérieurs à ceux de la Malaisie (168, 981 milliards de dollars) et de la Turquie (164, 906 milliards de dollars) mais pourtant leurs performances économiques en termes de croissance, d’export, d’industrialisation et de complexification économique sont nettement inférieurs. Ces statistiques sur la non-correspondance des montants d’investissement étranger et du niveau de performance économique globale viennent soutenir l’hypothèse d’Amsden, Takashi et Wolfson selon laquelle les IDE sont attirés par le développement mais ne le créent pas : « *Pero, en la práctica,*

⁷ Hachemaoui, Mohamed, « Institutions autoritaires et corruption politique. L’Algérie et le Maroc en perspective comparée », *Revue internationale de politique comparée* 2012/2 (Vol. 19), p. 141-164. Dans cet article, Mohamed Hachemaoui concentre son analyse sur la corruption en haut lieu, celle qui concerne les dirigeants politiques, les généraux et les patrons d’oligopole. Cependant, l’ampleur de la corruption est telle qu’elle affecte tous les étages du pouvoir (Etat central mais aussi échelons locaux de la wilaya, de la daïra et de la mairie) et l’ensemble du monde patronal, grand et petit.

⁸ Cardoso, Fernando Henrique, « Impérialisme et dépendance en Amérique latine », *L’Homme et la société*, n° 27, 1973, p 69.

situar a la empresa multinacional en el núcleo del drama del desarrollo ha demostrado ser problemático. Después de la Segunda Guerra Mundial, pocos países en desarrollo lograron atraer individualmente montos significativos de inversión extranjera. Aun en los países asiáticos favorecidos por las multinacionales, las inversiones externas sólo representaron una pequeña fracción de las necesidades globales de capital (Amsden, 1992). Lo típico es que el capital extranjero vaya a la zaga del desarrollo industrial, en lugar de ponerse a la cabeza de él, y tiende a dirigirse hacia los países atrasados cuya industrialización ya comenzó, y sólo la acelera (Herman, 1991).»⁹

Graphique 8



Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED

Les IDE peuvent selon les contextes nationaux jouer un rôle stimulant pour les entreprises locales comme agir en tant que facteur bloquant. Les capitaux étrangers sont d'autant plus favorables à l'essor économique national (par leurs effets d'entraînement) qu'ils viennent s'investir dans les industries manufacturières. Les bénéfices pour le pays d'IDE dans les industries extractives (mines, hydrocarbures) ou les services (banques, télécommunications) sont peu probants en raison de la faiblesse des effets de liaison c'est-à-dire des débouchés en

⁹ Takashi Hikino, Alice H. Amsden and Leandro Wolfson, «La industrialización tardía en perspectiva histórica», *Desarrollo Económico*, Apr. - Jun., 1995, Vol. 35, n°137, p. 3-34.

amont et en aval pour le reste de l'économie et les multinationales installées dans ces filières se comportent comme des « pompes à profit ». Cependant, les effets potentiellement bénéfiques des IDE dans les industries manufacturières ne se matérialisent que sous certaines conditions : taux d'intégration élevé de la production, contrats de sous-traitance ou accords de joint-venture avec les entreprises locales, transferts de technologie, formation de la main-d'œuvre indigène, etc. De telles conditions ne peuvent être imposées que par l'Etat aux FMN mais encore faut-il que cet Etat soit inscrit dans une réelle dynamique développementaliste.

Même si les flux d'IDE y connaissent une tendance haussière depuis 2008, l'Algérie, comparativement aux pays émergents, a été boudée par les FMN puisqu'en 2019 son stock d'IDE atteint seulement 31, 955 milliards de dollars, soit un montant 8,4 fois plus bas que celui du Chili et 5,2 fois plus bas que celui de la Turquie. Cette faible attractivité des IDE tient en partie à des facteurs historiques, le « socialisme à l'algérienne » puis la guerre civile des années 1990 ayant conduit à une profonde aversion des investisseurs étrangers pour cette contrée de l'Afrique du Nord. Mais comme le présent ne peut totalement être réduit à l'histoire et se manifeste bien plutôt comme une synthèse de facteurs historiques et de facteurs actuels, la faiblesse constatée des flux annuels d'IDE s'explique aussi par des facteurs économiques et politiques propres à la décennie 2010. Sur le plan économique, c'est sans doute la faible disponibilité du capital humain sur le territoire algérien ou pour le dire autrement le coût élevé de sa recherche (voire de sa formation) qui freine les IDE. Mais cet obstacle serait sûrement surmontable s'il ne s'y ajoutait sur le plan politique l'extrême opacité du « système » qui a tendance à dérouter les investisseurs étrangers. Contrairement à la croyance libérale largement répandue dans les milieux académiques selon laquelle le profit constituerait la rémunération du risque, les investisseurs préfèrent savoir où mettre les pieds quand il s'agit de réaliser de lourdes dépenses en capital. De nombreux analystes de l'économie algérienne ont perçu le peu d'entrain des investisseurs étrangers comme étant directement lié au principe du 51/49 % qui oblige la partie étrangère désirant investir en Algérie à nouer un partenariat avec une société algérienne dans lequel cette dernière ne peut détenir une participation inférieure à 51% du capital (49 % au maximum pour la partie étrangère)¹⁰. La mise en place de cette règle en 2009, loin de faire barrage aux IDE, a permis de maintenir une augmentation constante de leurs flux puisque que sur la période 2009-2019 le stock d'IDE a augmenté de 14,717 milliards de dollars c'est-à-dire du même montant que sur la période 1999-2009, soit 14, 140 milliards de dollars (Cf. Graphique 8). Cette loi sur les investissements étrangers a plutôt eu pour effet de rassurer les dirigeants

¹⁰ La règle du 51-49 %, instituée par l'Article 58 de Loi de Finances complémentaire de 2009, fixe la part de participation d'un investisseur étranger dans une société de droit algérien à 49 %.

des FMN parce que l'association avec un partenaire local apparaissait comme un gage donné par les décideurs algériens de leur volonté de ne pas nuire à ce type d'investissement. Ainsi, les dirigeants de groupes internationaux rencontrés affichent généralement une position proche de celle défendue par Henri, directeur général d'une filiale dans l'agroalimentaire :

« Je trouve que dans un marché compliqué, c'est un plus d'avoir des partenaires. Donc vu d'une entreprise internationale, il pourrait paraître plus facile d'avoir les mains libres sur le capital mais d'un point de vue personnel, je ne partage pas cette position. Je suis très heureux d'avoir des partenaires. Ça me semble être un élément qui facilite la compétitivité d'une entreprise. »¹¹

Un partenaire algérien pour une multinationale est une aubaine dans la mesure où, connaissant mieux le terrain, il lui permet de s'orienter dans les dédales de la complexité administrative et politique. Si les IDE n'ont pas augmenté plus vite ou à la vitesse observée dans les pays émergents, cela tient in fine à l'effet repoussoir d'un environnement réglementaire, administratif, politique peu transparent et peu stable. Farid, un grand industriel algérien dans les matériaux de construction décrit ainsi les difficultés quotidiennes rencontrées par son entreprise au contact de la sphère publique :

« C'est vrai que nous nous sommes habitués avec le temps à ce mode de gestion ou on est obligé de prendre des décisions à chaque fois qu'il y a un changement. Chaque jour que Dieu fait, nous avons des changements. Il faut dire qu'en Algérie, vous venez le matin, vous avez une licence d'importation, c'est bon. Vous venez le lendemain, on a imposé la lettre de crédit. Vous venez après-demain, au niveau des douanes, il y a tel truc. Il y a toujours du nouveau comme ça, ce qui fait qu'on a appris à gérer comme ça, mais c'est difficile. C'est difficile, très très difficile. Moi je me souviens une fois d'un Japonais qui est venu ici en Algérie, un grand directeur général d'une entreprise. Je lui ai dit pourquoi vous investissez pas en Algérie, nous avons du gaz, du pétrole et dans notre secteur vous pouvez faire des polymères, etc. Il m'a dit Monsieur vous changez trop de lois et nous on peut pas suivre. Nous, on veut la stabilité. Il m'a dit que c'était pas possible. »¹²

Les mêmes entraves politico-administratives qui se dressent face aux investisseurs privés algériens ont tendance à faire fuir les investisseurs étrangers, à cela près que le phénomène est redoublé pour ces derniers en raison de leur moindre grande familiarité avec le « système » algérien.

¹¹ Entretien réalisé le 14/11/18, région Centre

¹² Entretien réalisé le 20/04/17, région Ouest.

3. La désindustrialisation de l'économie algérienne à l'ère des émergents

Si tout processus d'émergence économique s'accompagne effectivement d'une dimension quantitative d'augmentation des richesses, il n'en demeure pas moins que ce phénomène d'expansion est largement tributaire d'une transformation structurelle/sectorielle de l'économie. C'est pourquoi une première approche de l'émergence au travers des indicateurs classiques de croissance – à laquelle se limitent les mainstream studies – peut offrir une première approximation de ce processus de développement économique mais n'autorise pas une conclusion définitive sur la présence/absence du phénomène étudié et ce, pour deux raisons. La première est liée au fait que des économies rentières peuvent afficher des taux de croissance du PIB élevés pendant des périodes relativement longues sans qu'elles se soient dotées des capacités productives typiques des nations émergentes. La perception des processus d'émergence sous l'angle étroit des indicateurs de croissance a conduit par exemple à classer l'Arabie Saoudite ou le Nigéria dans le cercle des nations émergentes alors que l'essentiel des richesses de ces économies provient toujours de la vente des hydrocarbures et que la moindre chute des prix du baril les entraîne immédiatement dans une spirale récessive. La seconde raison réside dans le décalage temporel de l'ordre d'une décennie entre l'investissement/accumulation du capital caractéristique de l'émergence et les manifestations de la croissance du PIB. Ainsi, des nations en phase initiale de développement économique peuvent ne pas être repérées avec les radars habituels des indicateurs de croissance. Nous allons donc essayer de cerner, au moyen de l'analyse statistique, ce qui constitue le ressort de l'émergence à savoir la transformation structurelle de l'économie repérable à travers les tendances d'évolution des secteurs et des filières d'activité. Plus précisément, il s'agit de repérer le possible déploiement d'un procès d'industrialisation dont la dynamique repose sur l'essor de la production manufacturière.

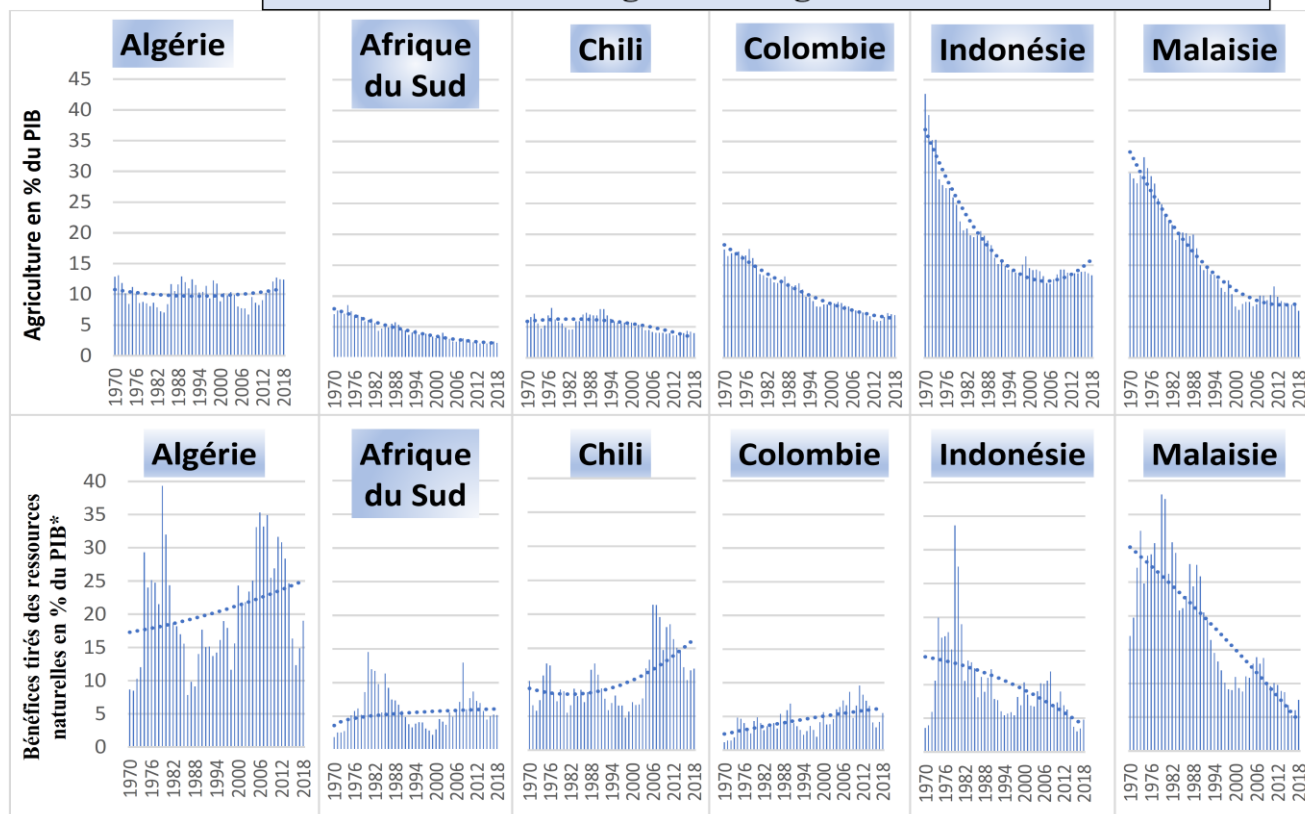
3.1. Déformation structurelle de l'économie algérienne et transformation structurelle des économies émergentes

A la fin des années 1960, les économies du Sud sont toutes inscrites, bien qu'à des degrés divers, dans la division traditionnelle du travail héritée de la période impériale-coloniale de la première moitié du 20^{ième} siècle. Elles affichent toutes une production à dominante primaire même s'il est possible de repérer des profils distincts entre les économies agraires comme la Colombie,

les économies rentières comme l'Algérie et les économies mixtes agraires/rentières comme la Malaisie ou l'Indonésie (Cf. Graphique 9).

Graphique 9

**Le degré de primarisation des économies :
Algérie/Emergents**



*Le total des bénéfices tirés des ressources naturelles correspond à la somme des bénéfices tirés du pétrole, du gaz naturel, du charbon (anthracite et houille), des minéraux et des forêts (Banque mondiale). La mesure de ces bénéfices repose sur la différence entre la valeur des ressources naturelles produites (aux prix pratiqués par les marchés internationaux) et leurs coûts totaux de production.

Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED et de la Banque mondiale

Par ailleurs, des différences apparaissent entre les économies fortement primarisées comme l'Algérie, la Malaisie ou l'Indonésie et des économies plus faiblement primarisées comme le Chili, la Colombie ou l'Afrique du Sud. Ces dernières nations semblent déjà avoir amorcé leur processus d'industrialisation en raison de la précocité de leurs indépendances acquises au début du 19^{ème} siècle dans le cas des deux pays latino-américains ou du relâchement de la domination coloniale au début du 20^{ème} siècle pour l'Afrique du Sud avec l'adoption du South Africa Act qui lui accorde une indépendance nominale vis-à-vis de l'Angleterre.

Mais quels que soient les types initiaux de spécialisation productive de ces économies du Sud, le processus d'émergence se traduit toujours in fine par un recul de la part des biens primaires dans la création globale de richesses, par un phénomène de « dé-primarisation » de l'économie. Du point de vue de l'importance que revêt l'agriculture dans le montant de la

richesse nationale, il apparaît un déclin relatif plus ou moins prononcé de ce secteur dans l'ensemble des pays émergents. Entre 1970 et 2018, la contribution en % de l'agriculture au PIB a connu une chute rapide en Malaisie et en Indonésie respectivement divisée par 3,9 et 3,2 et une baisse plus mesurée quoique significative en Afrique du Sud (2,9), en Colombie (2,5) et au Chili (1,5). Cela ne traduit aucunement une baisse en montant de la valeur ajoutée agricole mais simplement le fait que ce secteur est relégué au second plan par l'essor des autres secteurs, d'abord de l'industrie puis des services. L'Algérie quant à elle n'a pas suivi le même type d'évolution puisque sur les cinq dernières décennies, la part de l'agriculture dans le PIB est restée globalement stable avec 12,8 % en 1970 et 12,4 % en 2018. Les deux seules périodes où cette part baisse correspondent à des phases de boom pétrolier (1979-1984 et 2001-2008) et non pas à un processus de transformation structurelle de l'économie tel qu'il s'est produit dans les pays émergents. En ce sens, il s'agit de diminutions artéfactuelles induites par la hausse de la production d'hydrocarbures et l'agriculture retrouve rapidement son rythme de croisière lorsque les prix du baril repartent à la baisse.

Si l'on considère maintenant l'importance des ressources naturelles dans l'économie, il apparaît non seulement que l'Algérie n'a pas connu de transformation structurelle à l'instar de la Malaisie ou de l'Indonésie mais aussi que son économie connaît une tendance assez prononcée à la reprimarisation. En retenant la variable des « bénéfices tirés des ressources naturelles en % du PIB »¹³ (Graphique 9), il est possible d'observer qu'au cours des années 1970 la Malaisie et l'Indonésie présentent des structures économiques à dominante primaire comparable à celle de l'Algérie. Plus précisément, sur le plan de la production et de la commercialisation des ressources naturelles, l'Algérie dégage des bénéfices à hauteur de 15 à 20 % du PIB et se situe entre l'Indonésie (10 à 15 %) et la Malaisie (20 à 25 %). Mais alors que les deux pays asiatiques connaîtront dans les décennies suivantes un processus continu de « déprimarisation », l'Algérie suivra une évolution inverse de « reprimarisation ». Ainsi, au cours des années 2010, les bénéfices tirés des ressources naturelles représentent entre 20 et 25 % du PIB en Algérie alors qu'ils tendent vers le chiffre modeste de 5 % en Indonésie et en Malaisie. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, le Chili et la Colombie, la tendance observée est celle d'une augmentation plus ou moins forte en fonction des pays du poids des ressources naturelles dans l'économie, tendance qui vient compenser la baisse relative de la production agricole et qui indique la fragilité de leur processus d'émergence. Cependant, le degré de

¹³ Cette variable produite par la Banque Mondiale qui rapporte les bénéfices générés par les ressources naturelles au PIB offre une appréciation basse du poids des ressources naturelles dans l'économie par comparaison à une variable qui aurait tenu compte non pas des bénéfices mais de la valeur ajoutée générée par la production des ressources naturelles.

primarisation perçu sous l'angle des bénéfices tirés des ressources naturelles en % du PIB reste plus faible pour ces trois nations (entre 5 et 12 % en 2018) que celui de l'Algérie (19 % en 2018). Cette analyse statistique comparative vient infirmer l'hypothèse d'une « malédiction des ressources »¹⁴ selon laquelle la possession d'une rente d'hydrocarbures jouerait comme un facteur de blocage du développement économique. La Malaisie et l'Indonésie sont historiquement des pays producteurs d'hydrocarbures et en 2019 ils occupent encore respectivement la 5^{ème} et la 7^{ème} place mondiale pour les exportations de gaz naturel liquéfié devant l'Algérie située à la 9^{ème} place¹⁵. Pourtant, loin d'être des entraves à la formation d'une économie productive, les ressources naturelles, par les revenus qu'elles ont générés, ont permis le financement des activités relevant des autres secteurs. Les trajectoires économiques divergentes de l'Algérie et de la Malaisie/Indonésie conduisent à penser que le problème du développement économique ne se situe pas tant dans la présence ou non de ressources naturelles que dans le type de régime politique, la nature de la coalition au pouvoir et les politiques industrielles mises en œuvre.

Si l'on adopte une perspective plus globale de la production en termes de répartition sectorielle (ou de grandes filières d'activité), la structure économique de l'Algérie n'a pas connu de transformation majeure depuis 1970 même si quelques déformations apparaissent par endroits. La structure économique de l'Algérie en 2018 semble se superposer à celle de 1990 et surtout à celle de 1970 (Graphique 10-A) à l'exception près du segment des industries manufacturières – représentées dans le schéma par les « activités de fabrication » – qui se contracte nettement au cours du temps. Par comparaison, la structure économique malaisienne est totalement bouleversée sur la même période et il est possible d'y repérer les phases successives d'industrialisation et de tertiarisation caractéristiques du passage à une économie capitaliste avancée. Le modèle d'industrialisation commence à s'essouffler dès 1986 en Algérie, date à laquelle la production des biens manufacturés atteint son apogée (17,93 % du PIB¹⁶) puis périclité par la suite. En revanche l'industrie malaisienne poursuit son déploiement pour atteindre son maximum en 2000 (29,9 % du PIB¹⁷), niveau suffisamment élevé qui permet à l'économie d'enclencher le processus de tertiarisation dans les deux directions des services marchands et des services non marchands. Si l'on complète cette perspective par une

¹⁴ Cette formule est due à l'économiste britannique Richard M. Auty (1993) mais l'idée selon laquelle la rente liée aux ressources naturelles affecterait négativement le développement économique est déjà présente sous des formes différentes dans les modèles de l'Etat rentier, du dutch disease et du rent seeking.

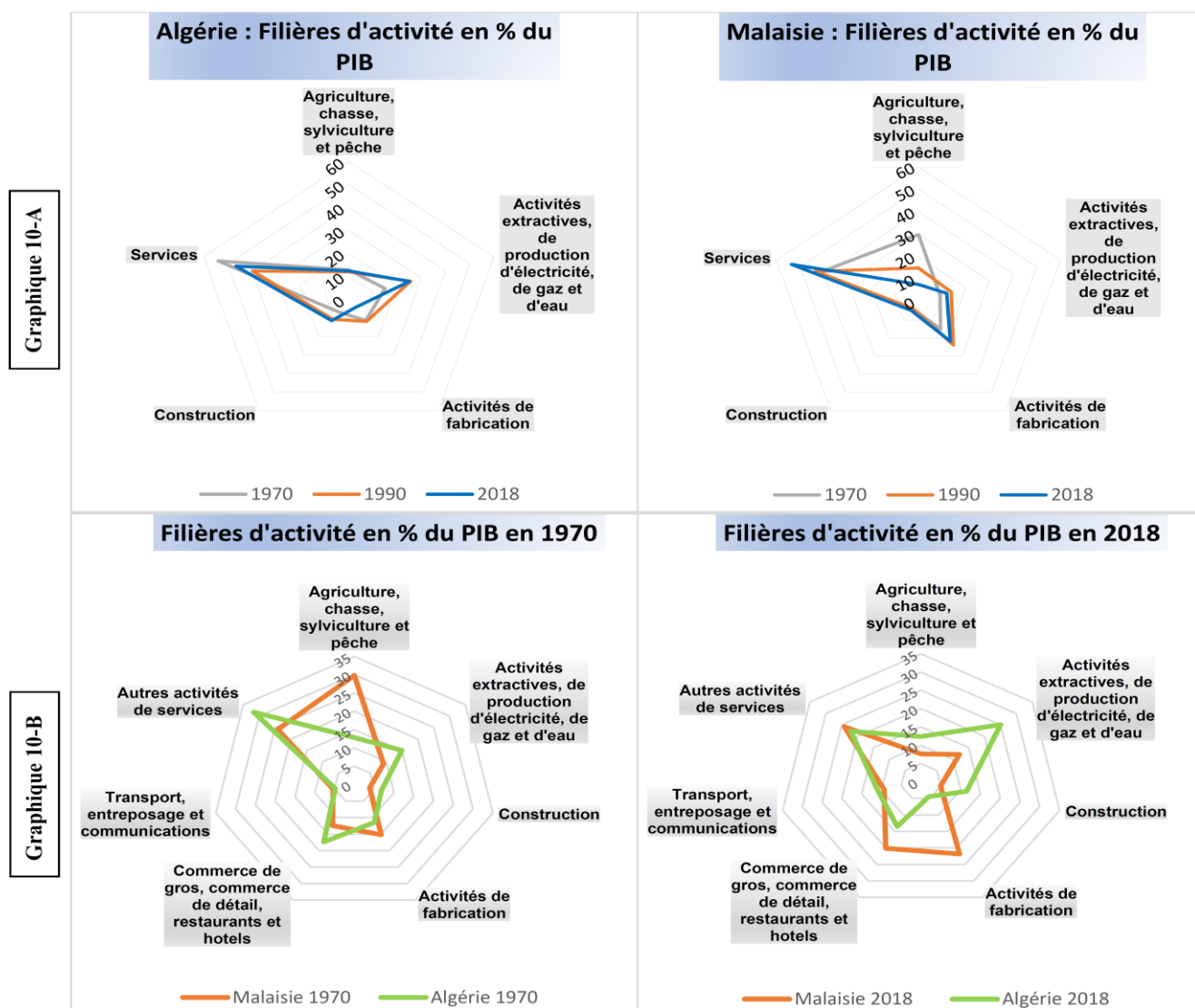
¹⁵ Source : *GIIGNL Annual Report 2020 Edition*.

¹⁶ Source : CNUCED

¹⁷ Source : CNUCED

comparaison synchrone des répartitions sectorielles (Graphique 10-B), il ressort nettement que, de 1970 à 2018, le polygone de la structure économique algérienne s'est déformé vers la droite dans le sens d'une hypertrophie de la filière hydrocarbure (et de la filière construction) quand le polygone de la structure économique malaisienne a glissé vers le bas témoignant d'un processus d'industrialisation.

Graphique 10



Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED

Au final, l'analyse statistique comparative fait apparaître une relative stabilité de la structure économique algérienne depuis 1970 couplée à une tendance à la reprimarisation, situation caractéristique d'un capitalisme bloqué. Le poids croissant des hydrocarbures dans l'économie n'est pas tant la cause de ce blocage que la conséquence comme en témoignent les cas de la Malaisie et de l'Indonésie dont les exportations dans ce domaine (gaz et pétrole) n'ont rien à envier à celles de l'Algérie. Le problème de la non-émergence algérienne ne s'origine pas dans

l'existence d'une industrie extractive mais dans ce qui s'est passé au cours des 5 dernières décennies sur le plan industriel, en particulier celui des industries manufacturières¹⁸.

3.2. Le dépérissement de l'industrie manufacturière algérienne

Puisque l'émergence économique correspond au passage d'une économie primaire/dépendante à un capitalisme puissant, c'est l'essor du secteur qui concentre l'essentiel de l'accumulation du capital qui la rend possible, à savoir l'industrie. Cependant, toutes les activités industrielles ne possèdent pas la même force de propulsion économique, certaines n'ayant que des effets mineurs, quasi-négligeables, sur la mise en mouvement de l'appareil productif à l'instar des industries extractives qui, outre la faiblesse de la valeur ajoutée dégagée, forment une enclave économique.

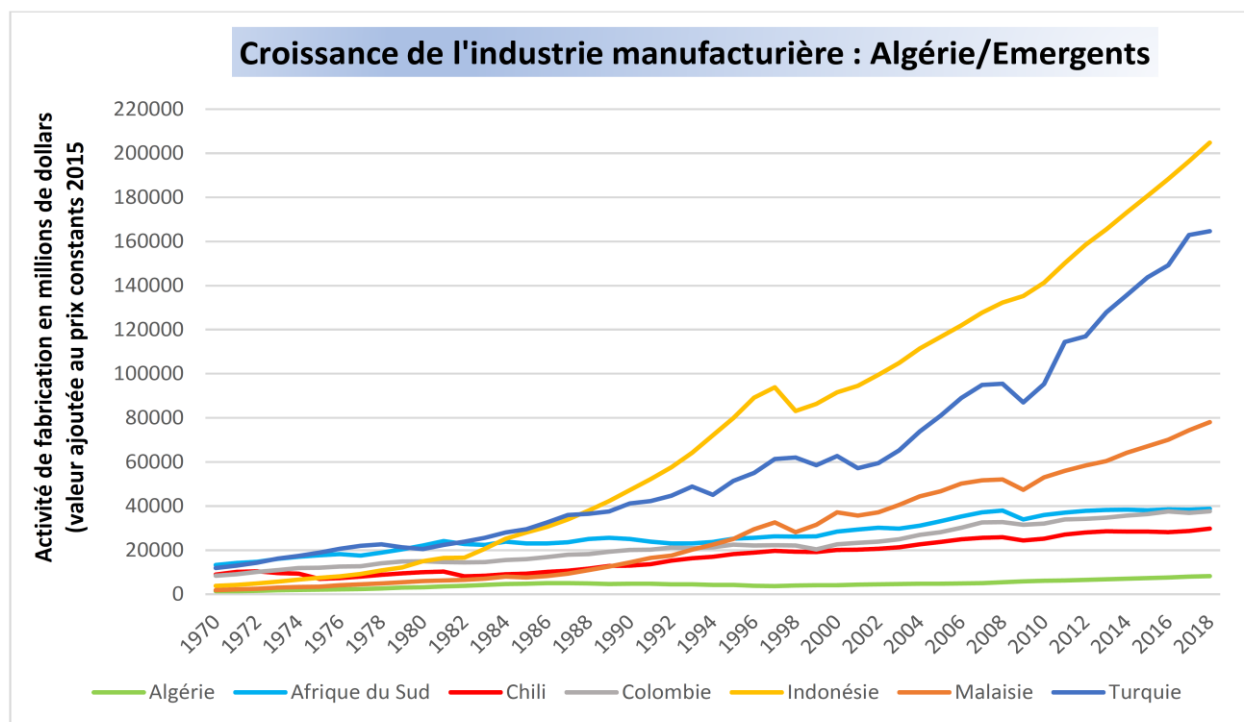
Nous partons ici de l'hypothèse que c'est l'essor du sous-secteur des industries manufacturières qui, dans l'ensemble des nations ayant connu un développement économique tardif, a imprimé la dynamique de transformation structurelle à l'origine d'un processus d'accumulation du capital sur grande échelle. Et nous verrons précisément que c'est dans ce domaine de la production manufacturière que l'Algérie a failli et que c'est cet échec qui provoque une inertie globale ou la stationnarité économique.

L'étude de l'évolution de la valeur ajoutée secrétée par les industries manufacturières montre une véritable stagnation infra-industrielle de l'économie algérienne depuis 50 ans. La courbe de la valeur ajoutée de son industrie manufacturière (à prix constants 2015) est quasi-rectiligne (Graphique 11). En 1970, la richesse créée par les industries manufacturières en Algérie (1,41 milliards de dollars) est, en termes de grandeurs, comparable à celle de la Malaisie (1,86 milliards de dollars). Mais en 2018, la Malaisie est en capacité de générer une valeur ajoutée manufacturière de l'ordre de 78 milliards de dollars alors que l'Algérie peine à atteindre les 8,2 milliards. Quant à l'Indonésie, elle réalise l'évolution la plus spectaculaire dans ce domaine puisque la valeur ajoutée des industries manufacturières passe de 3,8 milliards en 1970 à 204,8 milliards en 2018. De 1970 à 2018, la richesse produite par les industries de transformation a été multipliée par 5,8 en Algérie quand le coefficient multiplicateur s'élève à

¹⁸ Les industries manufacturières correspondent aux industries de transformation de biens et comprennent les filières de l'agroalimentaire, la métallurgie, la sidérurgie, la mécanique, l'électronique, l'électrique, la chimie-pharmacie-plastique, le textile, les matériaux de construction et la transformation du bois. Elles excluent donc les industries extractives, la production d'énergie et la construction.

42 en Malaisie et 53,8 en Indonésie. Les capacités industrielles du Chili, bien que chétives au regard des autres émergents retenus dans cette comparaison, sont, en 2018, près de 4 fois plus étendues que celles de l'Algérie.

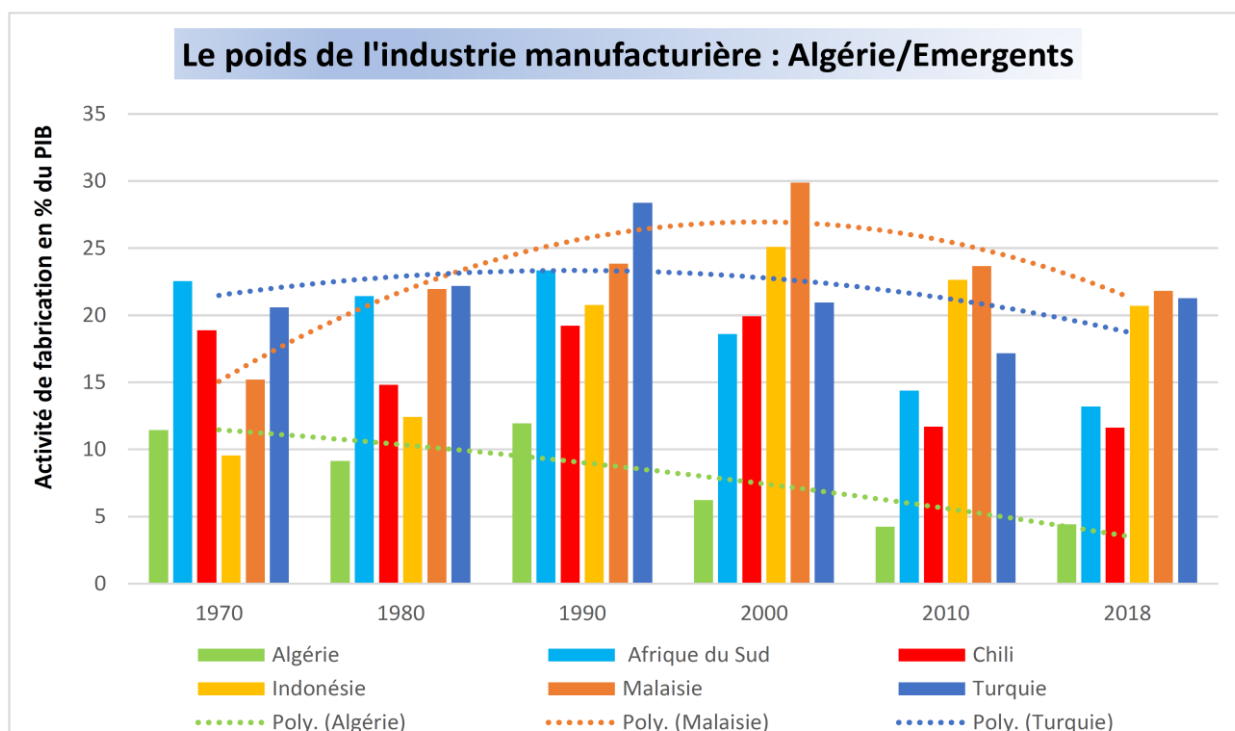
Graphique 11



Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED

De nombreux analystes expliquent cette situation de stagnation infra-industrielle où se trouve l'Algérie actuellement par la guerre civile des années 1990. Indéniablement, la « décennie noire » a affecté négativement l'industrie algérienne notamment par l'exode des travailleurs qualifiés mais son rôle se résume davantage à un facteur aggravant qu'à une cause à proprement parler. Au milieu des années 1980, au moment où l'industrie prend son envol dans la plupart des émergents actuels, elle commence à décliner en Algérie. Le modèle des « industries industrialisantes » a ainsi commencé à montrer des signes d'essoufflement dès 1986, soit 5 ans avant le début de la guerre civile. Par ailleurs, la Colombie traversée par une guerre civile depuis les années 1950 (période de la Violencia 1948-1960 puis conflit armé avec les FARC 1964-2016) possède un tissu industriel en 2018 dont la force de frappe est 4,6 fois supérieure à celle de l'Algérie. Ainsi lorsque l'industrie manufacturière contribue à plus de 20 % de la richesse nationale en 2018 pour les émergents affichant les meilleures performances, elle ne participe en Algérie qu'à hauteur de 4,5 % du PIB (Graphique 12)

Graphique 12



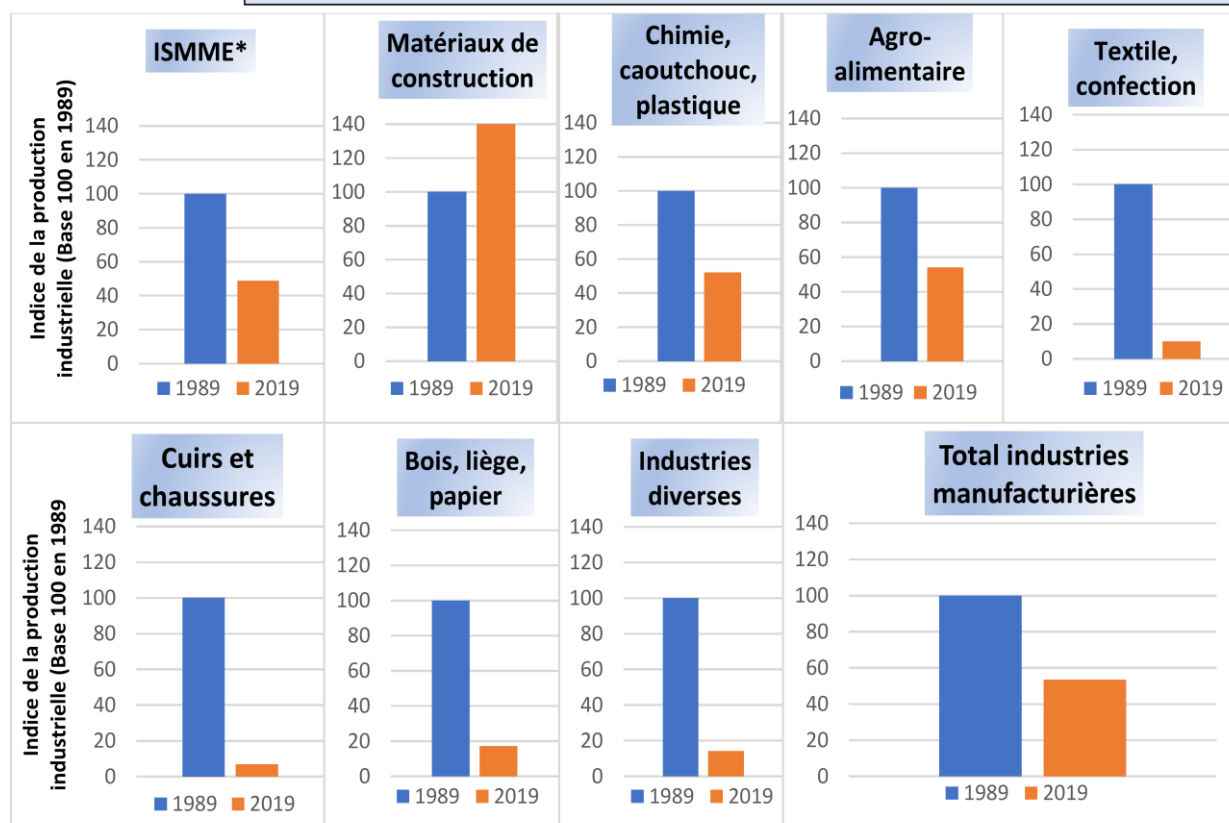
Ce déperissement sur le long terme de l'industrie algérienne traduit en réalité une évolution très contrastée entre le secteur public et le secteur privé. L'industrie algérienne a été tirée vers le bas par l'effondrement de la manufacture publique au cours des trois dernières décennies. Entre 1989 et 2019, la production manufacturière globale du secteur public a été, à prix constant, divisée par deux (Graphique 13). La production des ISMME publiques, qui avait constitué par le passé le fer de lance de la stratégie des « industries industrialisantes », ne représente plus en 2019 que 48,7 % de celle de 1989. Quant aux industries publiques du textile (10%), du cuir et de la chaussure (6,8 %), du bois, liège et papier (17,1 %), elles ont quasiment disparu du paysage économique. Seule l'industrie publique des matériaux de construction, tractée par l'expansion du secteur de la construction, a connu un essor sur la période 1989-2019, essor qui reste malgré tout limité puisque la production n'a été multipliée que par 1,4. D'une certaine manière, le secteur privé a pris le relais du secteur public et a permis à l'industrie manufacturière globale (publique et privée) de générer une valeur ajoutée à prix constant en légère augmentation sur la période 1989-2018 selon un rythme de croissance annuelle moyenne de 1,97 %¹⁹. Sous la

¹⁹ Calculs réalisés par l'auteur d'après les données de la CNUCED.

relative atonie de la production industrielle manufacturière et l'absence de transformation structurelle se cache en réalité un changement radical d'équilibre entre le secteur public et le secteur privé. En 2019, la valeur de la production du secteur privé manufacturier est 1,7 fois plus importante que celle que du secteur public alors qu'en 1989 le secteur public, avec une production 2,3 fois plus importante, dominait largement le secteur privé²⁰.

Graphique13

Les industries manufacturières du secteur public en Algérie



* Les ISMME regroupent les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électroniques et électriques.

Réalisé par l'auteur d'après les données de l'Office National de la Statistique d'Algérie

A la lecture de ces évolutions, la question de l'émergence en Algérie peut être appréhendée sous un jour nouveau. Si la compréhension du phénomène de non-émergence relève en grande partie d'une analyse multidimensionnelle des entraves au développement du secteur privé, l'effondrement du secteur public semble lui aussi constituer un facteur non négligeable quand on sait que ce secteur a joué un rôle important dans les dynamiques d'émergence asiatiques, en particulier en Corée du sud, en Inde, en Chine et plus récemment au Vietnam. Spécificité de la seconde transition industrielle, la concentration du capital s'est réalisée dans le cadre du secteur public et a conduit à la formation d'une base industrielle qui a servi de point d'appui ou de socle

²⁰ Calculs réalisés par l'auteur d'après les données de l'Office National de la Statistique (ONS).

à l'essor du secteur privé en particulier et à l'émergence économique en général. Les entreprises publiques, outre le fait qu'elles contribuent de manière significative à la richesse nationale, dynamisent le capital privé par toute une série de mécanismes : accords de coopération, création de débouchés et d'intrants, transferts locaux de technologie, production de capital humain, prêts bancaires, etc. Pour que cette synergie public/privé apparaisse, encore faut-il que le pouvoir politique soumette le monde de l'entreprise publique à un ensemble de réformes permettant d'élever la productivité et la qualité au niveau des standards internationaux. En Algérie, une tentative de modernisation du secteur public a vu le jour en 1988 dans le cadre de la loi sur l'autonomie de l'entreprise²¹ mais le coup d'état de janvier 1992 et l'éviction des réformateurs du pouvoir sonnera le glas d'une véritable mise à niveau des entreprises publiques (Ahmed Zaïd-Chertouk, 2015²² ; Talahite, 2016²³). Au cours des deux décennies qui vont suivre, en lieu et place d'une réforme structurelle, l'industrie publique va connaître un progressif démantèlement sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs : un processus de privatisation dans le cadre du plan d'ajustement structurel (1994-1998) qui a offert des opportunités de déprédation massive du bien public par les entrepreneurs proches des réseaux de pouvoir ; la fin du monopole d'Etat sur le commerce extérieur à partir de 1990 (victoire du « courant commercialiste » sur le « courant industrialiste ») qui a mis à mal la production nationale par la démultiplication des sociétés privées d'import (Abbas, 2012²⁴) ; la baisse drastique des tarifs douaniers algériens dans le cadre de l'Accord d'association avec l'Union européenne signé en 2002 qui a soumis une industrie en perte de vitesse à une concurrence intenable (Benabdallah, 2018²⁵). Finalement, la guerre civile a constitué une période de contraction des capacités industrielles de l'Algérie mais davantage par ses effets politiques indirects que par ses effets économiques directs. S'il est vrai que la violence qui s'est abattue sur le pays pendant une décennie a nui aux activités productives dans toutes les filières, le facteur décisif du démantèlement industriel est lié à un épisode de réaction politique au cours duquel les réseaux imbriqués de l'armée, des importateurs et des factions politiques commercialistes ont pris le

²¹ Les entreprises publiques algériennes (EPA) sont transformées par la loi n° 88-01 en sociétés par actions contrôlées par des fonds de participation publics. Désormais soumises à la régulation marchande et à la concurrence, elles doivent dégager un surplus qui leur permettra de financer leur exploitation et leur investissement.

²² Ahmed Zaïd-Chertouk, Malika, « Fluctuation de la relation Etat-entreprises publiques dans les pays en transition. Cas de l'Algérie », *Colloque international Recherche et Régulation 2015*, Paris, 10-12 juin 2015.

²³ Talahite, Fatiha, « Désindustrialisation et industrialisation en Algérie. Le rocher de Sisyphe », *Outre-Terre* 2016/2 (n° 47), p. 130-151.

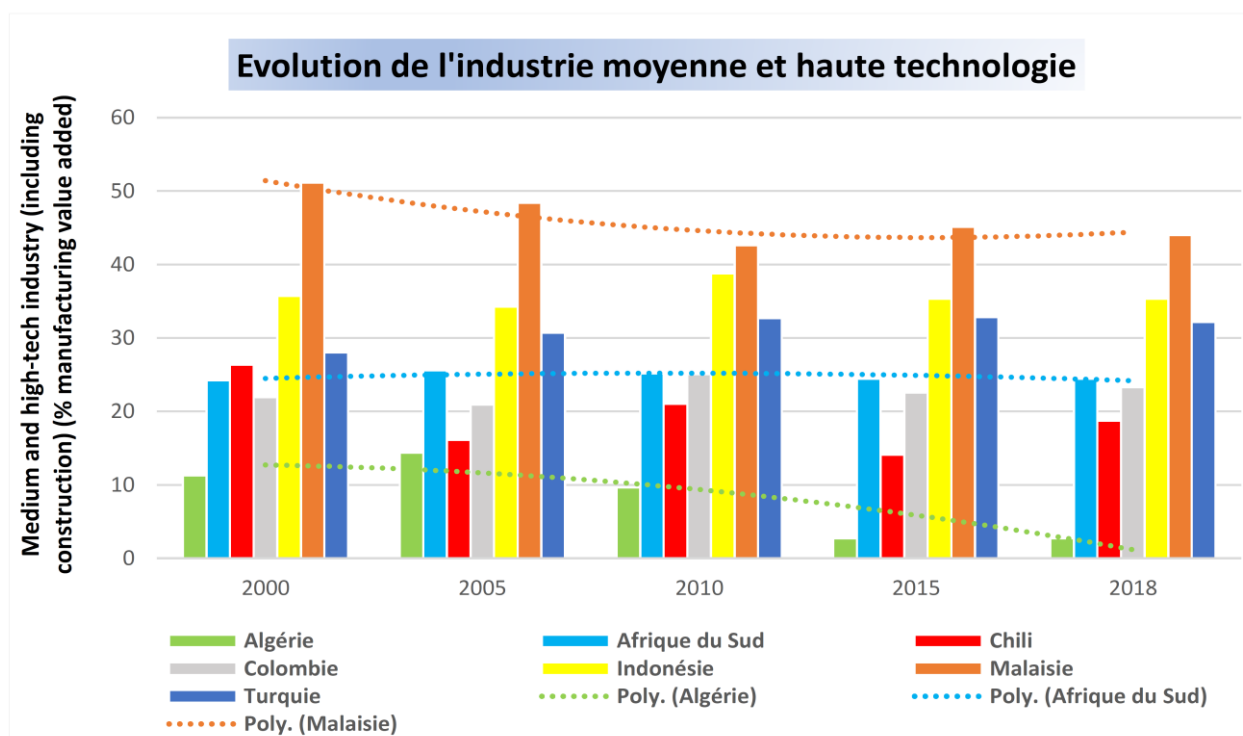
²⁴ Abbas, Mehdi, « L'ouverture commerciale de l'Algérie. Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme », *Revue Tiers Monde*, 2012/2 (n°210), p. 51-68.

²⁵ Benabdallah, Youcef, « État développementiste vs État rentier : Qu'en est-il en Algérie ? », *NAQD* 2018/1 (n° 36), p. 75-119.

contrôle de l'appareil d'Etat et imposé des mesures de libéralisation sauvage ayant sapé les positions des entreprises industrielles.

Si au niveau quantitatif la production industrielle a été frappée d'inertie au cours des trois dernières décennies, au niveau qualitatif les indicateurs enregistrent une diminution importante de la diversification. Mais les évolutions les plus inquiétantes concernent l'intensité technologique des produits manufacturés qui a fortement reculé depuis 2000 (Graphique 14). La part des produits de moyenne et haute technologie dans l'ensemble des produits manufacturés n'est plus que de 2,7 % en 2018 alors qu'elle représentait 11,3 % en 2000. A titre de comparaison, le Chili dont les performances sur ce plan sont les moins bonnes des pays émergents considérés en 2018 possède une sophistication de ses produits 7 fois supérieure à celle de l'Algérie (18,7 % contre 2,7 %). En outre, aucune nation ne connaît une tendance à la dégradation du niveau technologique de sa production manufacturière aussi prononcée que celle de l'Algérie entre 2000 et 2018 : -76 % pour l'Algérie, +0,1 % pour l'Afrique du Sud, -29 % pour le Chili, +6,6 % pour la Colombie, -1 % pour l'Indonésie, -13,9 % pour la Malaisie et +14,8 % pour la Turquie.

Graphique 14



Réalisé par l'auteur d'après les données de la Banque mondiale

La baisse rapide du degré de complexité de la production industrielle révèle que l'Algérie n'a pas entamé de processus d'émergence économique mais surtout qu'elle ne présente même pas les conditions d'un tel processus pour les années à venir. La bataille économique et commerciale qui se joue aujourd'hui entre les firmes et entre les nations se situe en grande partie sur le champ de la technologie et les travaux de Posner sur l'écart technologique²⁶ ont sans doute été pionniers en la matière en montrant le rôle clé de l'innovation dans la compétitivité internationale. Plus précisément, la supériorité des nations du Nord dans le commerce international tient aux changements permanents introduits dans le système productif (« technological changes ») qui permettent de maintenir un écart technologique (« technological gap »)²⁷. Cependant, l'introduction de la variable « progrès technique » dans la compréhension du phénomène d'émergence économique viendra du paradigme hétérodoxe et néo-schumpétérien de l'industrialisation tardive. Les économies émergentes sont celles qui ont réussi à hisser leurs industries au niveau d'une technologie intermédiaire de production par le biais d'un contrat entre l'Etat et les firmes industrielles conditionnant l'aide publique (subventions, avantages fiscaux, bonifications de taux d'intérêt, ...) à la réalisation de performances prédéfinies (Amsden, 2001²⁸). La mise en place de ce mécanisme de contrôle du secteur privé par l'Etat a permis l'assimilation des technologies étrangères, le développement de connaissances, la montée en gamme des produits et un positionnement solide sur les marchés internationaux de biens de technologie médiane. Dans cette perspective, la seconde transition industrielle apparaît comme un phénomène de rattrapage technologique même si les anciennes nations industrialisées, situées au niveau de la frontière technologique, parviennent pour l'instant à maintenir une avance en termes de recherche et développement. Même si la thèse d'Amsden peut être discutable quant à savoir si la technologie est un facteur d'enclenchement du procès d'émergence ou son facteur de prolongement²⁹, il n'en reste pas moins que la

²⁶ Posner, Michael, « International Trade and Technological Change », *Oxford Economic Papers*, New Series, vol. 13, n°3, octobre 1961, p. 323-341.

²⁷ Cette approche se situe clairement dans la continuité des théories de l'avantage comparatif de Ricardo et des dotations factorielles d'Heckscher et Ohlin en fournissant une explication renouvelée, à partir des dotations technologiques, de l'ancienne division internationale du travail et de la structure traditionnelle du commerce Nord-Sud. Mais elle a fait l'objet d'un accueil circonspect, et parfois de rejet, de la part du courant néoclassique lui-même qui a décelé dans cette théorie un défaut d'orthodoxie en raison de ses influences schumpétériennes.

²⁸ Amsden, Alice H., *The Rise of "The Rest": Challenges to the West from Late-Industrializing Economies*, Oxford University Press, 2001.

²⁹ Pour notre part, nous pensons que la question du développement technologique ne se pose pas immédiatement pour les économies en voie d'industrialisation tardive mais après une première phase d'accumulation du capital dans le secteur industriel. L'industrie doit être parvenue au stade de l'export, connaître les lois de la rude concurrence internationale, pour que la dimension technologique finisse par apparaître vitale aux yeux des capitalistes nationaux. C'est l'essor de l'industrie qui in fine exerce une pression sur les structures/organismes d'innovation, les remodele pour les rendre performants en même temps qu'elle fournit les moyens financiers de leur création et fonctionnement. L'essor de la production industrielle conditionne le progrès technique qui à son

tendance à la sophistication de la fabrication est une donnée constitutive du processus d'émergence économique. Tous les pays émergents, au cours de leur phase d'industrialisation, mettent en place avec plus ou moins de réussite des mécanismes et des institutions destinés à assimiler les technologies étrangères et à produire localement des innovations et des savoir-faire, c'est-à-dire des systèmes d'innovation relativement intégrés mettant en relation le monde de la recherche et le monde de l'entreprise.

Sur le plan de la complexification du système productif, l'Algérie a pris le chemin inverse de celui des pays émergents puisque les produits sophistiqués représentent une plus faible portion dans la fabrication aujourd'hui que par le passé. Le Global Innovation Index (GII) situe d'ailleurs l'Algérie en 2020 à la 121^{ième} place sur les 131 économies considérées et 37^{ième} sur les 37 économies à revenu intermédiaire. L'économie algérienne s'est donc éloignée au cours des 20 dernières années du stade critique où la poursuite de l'accumulation du capital pose comme nécessité la formation de structures institutionnelles d'innovation intégrées et efficaces. En Algérie, il existe un système national d'innovation (SNI) de nature publique qui a connu un redéploiement depuis la loi cadre du 11 novembre 1998 mais caractérisé par une inertie en termes de production scientifique et technique et dont les effets sur le système productif restent négligeables. Pour Mounir Amdaoud, le SNI algérien « présente la particularité d'être incomplet et désarticulé. En effet, les différentes structures qui le composent sont encore trop jeunes et n'arrivent pas à atteindre un niveau de performance optimal. Aussi, les interactions entre ces différentes composantes sont très limitées. Or, ces interactions sont essentielles pour le processus d'apprentissage et de création de connaissances qui sont en lien direct avec le progrès technique et les performances économiques. »³⁰ D'une certaine manière, le faible dynamisme du SNI, le déficit d'innovation et le sous-apprentissage de l'économie algérienne sont directement imputables à la coupure très nette entre la sphère de la recherche et la sphère productive. Cependant, cette situation de faible performativité des dispositifs d'innovation est-elle-même la résultante du retard de croissance accusé par l'industrie algérienne – et non pas la cause – et ce défaut de concentration industrielle fait que la question de l'innovation ne se pose pas encore avec acuité à l'entreprise algérienne. Cette dernière

tour génère la compétitivité essentielle à la poursuite de sa croissance. Le rôle de l'Etat apparaît ici crucial dans la mesure où il participe, dans une dynamique de « régulation croisée » avec l'entrepreneuriat, à la fondation des institutions et des dispositifs générateurs de progrès technique. Les institutions, bien qu'indispensables à l'essor économique et technologique, ne sont pas premières mais leur avènement et leur efficacité économique sont tributaires d'un niveau de développement économique indissociable de la configuration socio-politique en vigueur en général et du rapport Etat/bourgeoisie industrielle en particulier.

³⁰ Amdaoud, Mounir, « Le Système National d'Innovation en Algérie : entre inertie institutionnelle et sous-apprentissage », *Innovations* 2017/2 (n°53), p. 69-104.

semble d'ailleurs hanter par d'autres démons, en particulier celui du déficit de qualification de la main-d'œuvre « qualifiée » ou de la disponibilité d'un capital humain employable sans coût exorbitant de formation interne. C'est-à-dire que la firme industrielle algérienne se débat aujourd'hui avec l'infra-compétence de la main d'œuvre sortie du système scolaire au regard des process de fabrication existant et des technologies déployées. Tous les dirigeants de grands groupes dans les filières des matériaux de construction, de l'électronique, de la construction, de l'agroalimentaire que nous avons interviewés ne sont pas tant préoccupés par les entraves (institutionnelles) à l'innovation que par la question de la sous-qualification du personnel recruté, question qui revient comme un leitmotiv dans le fil des discussions. Pour Karim, patron d'une grande société dans l'agroalimentaire, il ne fait pas de doute que le gap entre compétences acquises et compétences requises constitue le nœud gordien pour l'entreprise algérienne :

« Mais pour moi, la principale préoccupation, c'est l'adéquation entre la main-d'œuvre et la demande de l'entreprise. Ce n'est pas que les Algériens ne soient pas adaptés à l'entreprise mais ils ne sont pas formés pour. Le système éducatif d'une manière générale et le système universitaire d'une manière particulière ne répondent absolument pas aux demandes des entreprises. Il y a une carence générale du niveau des gens. Ça c'est je dirais le principal problème. »³¹

Les patrons d'entreprises de taille moyenne (grosses PME) sont confrontés aux mêmes difficultés et dressent sur ce plan-là un constat quasi-identique à celui des grands chefs d'entreprise. Mohamed, dirigeant d'une PME dans l'électronique, montre comment à son niveau il essaie de pallier aux déficiences du système éducatif :

« Premièrement l'Université ne nous fournit pas les compétences adéquates. Je vous donne un exemple : l'ingénieur doit passer ici six mois pour qu'il puisse comprendre ce qu'on est en train de faire. Donc le personnel n'est pas exploitable tout de suite. Donc il faut qu'il passe beaucoup de temps et il faut beaucoup de formations de proximité. C'est moi-même qui assure la formation de proximité à ces gens-là pour que les gens apprennent les procédures, pour que les gens apprennent comment ça marche, qu'ils s'imprègnent de la culture d'entreprise, qu'ils s'imprègnent des valeurs, comment faire des rapports, pourquoi faire un rapport, les réunions, les devis, etc. Donc ils passent au minimum six mois pour qu'on puisse obtenir quelqu'un qui peut piloter un processus. »³²

Lorsque la capacité d'innovation devient une condition sine qua non de la compétitivité et de la rentabilité des entreprises, il est clair que cette économie est déjà en voie d'émergence,

³¹ Entretien réalisé le 25/09/2018, région Ouest.

³² Entretien réalisé le 18/04/2017 à Sidi Bel Abbès.

qu'elle présente déjà une concentration du capital qui lui permet de prétendre à un positionnement sur des marchés plus haut de gamme. En Algérie, l'état de sous-qualification de la main-d'œuvre recrutée rend difficile même la maîtrise des technologies déjà présentes ou le « pilotage des processus » industriels, refoule la question de l'innovation au second plan et maintient l'économie dans son ensemble dans un état de sous-apprentissage. Les statistiques des institutions internationales montrent pourtant une augmentation du capital humain en Algérie depuis 2000³³ mais en cette matière les aspects qualitatifs l'emportent sur les évolutions quantitatives en ce sens qu'une hausse du nombre de diplômés et de chercheurs peut s'accompagner d'un affaïssement du niveau général des connaissances/compétences sur le marché du travail. Au final, un décalage grandissant en termes de qualification se manifeste entre le système de formation publique et le système productif qui finit par peser comme la contrainte la plus lourde sur les performances de l'industrie. Selon la belle formule de Shakespeare, « le temps n'a pas la même allure pour tout le monde ». En Algérie, le temps semble couler plus lentement dans l'Etat que dans le privé.

Annexe 1-C : La non-émergence économique de l'Algérie sous l'angle des exportations industrielles

1. Questions méthodologiques : de l'optique des échanges internationaux à leurs possibles effets d'optique

L'analyse du commerce international et plus particulièrement des exportations offre une seconde modalité d'étude du processus d'émergence économique d'autant plus que l'industrialisation tardive (ou seconde transition industrielle) des nations du Sud a été consubstantiellement liée à leur inscription sur les marchés mondiaux et à la compétitivité internationale de leurs produits. Si leur essor industriel a été tiré par les parts de marché gagnées à l'international, cela tient fondamentalement à la faiblesse originelle de leur marché intérieur. La révolution industrielle du 19^{ème} siècle en Europe et en Amérique du Nord a été adossée à l'extension des marchés intérieurs parce que la nécessité dans laquelle se trouvaient les capitalistes de développer en même temps tous les étages de la production, de mener de front

³³ D'après la CNUCED, l'indice du capital humain de l'Algérie est passé de 43,3 en 2001 à 51,9 en 2018.

la fabrication des biens de consommation et des biens d'équipement, a créé par la distribution des revenus qu'elle a générés un grand marché indigène qui a permis d'absorber l'essentiel des produits sortis d'usine. La situation est radicalement différente au moment de la seconde transition industrielle parce que l'Occident inonde les marchés mondiaux de produits intermédiaires, de machines, de moyens de transport et d'équipements en tout genre. La domination industrielle, commerciale et technologique du capitalisme du Nord a généré pour les émergents du Sud un mode de développement ambivalent constitué de blocages et d'évolutions rapides. Le caractère hégémonique des nations du Nord sur les marchés des biens d'équipement et des biens de consommation durable a imposé aux pays du Sud une industrialisation fondée sur la fabrication de biens de consommation courante. Une nouvelle forme de spécialisation internationale est née qui a bousculé l'ancienne division internationale du travail opposant les biens manufacturés pour le Nord et les biens primaires pour le Sud. Mais d'un autre côté la possibilité, pour les nations du Sud, d'accéder aux machines et au capital fixe en général sur les marchés mondiaux a joué comme un facteur accélérateur de leur transition industrielle. Ainsi, initialement, l'émergence économique est un processus industriel déséquilibré, cantonné à certaines filières de production de biens de consommation de technologie médiane, mais en même temps un mouvement fulgurant d'accumulation du capital et de transformation des structures économiques et sociales.

Mais comme l'essentiel des produits a pris le chemin d'une commercialisation sur les marchés internationaux, il devenait possible de repérer l'émergence économique et ses différentes étapes sous le prisme des exportations. D'ailleurs, la tendance actuelle dans le monde académique est de privilégier cette approche à celle de la production, les économistes considérant généralement qu'elle serait plus pertinente pour appréhender les différentiels de développement et de performances économiques entre les nations. Ce changement de perspective analytique, le passage d'une approche par la production à une approche par les exportations au cours des années 1980 et 1990, s'explique en premier lieu par des raisons idéologiques, le courant libéral néoclassique affichant la certitude que la croissance et le développement ne pouvaient se produire que par une insertion des économies dans les marchés internationaux. En focalisant les recherches sur le volume et la structure des exportations (et des échanges en général), il devenait possible de démontrer la supériorité des économies ouvertes sur les économies peu insérées dans la mondialisation et surtout la supériorité de la théorie standard des marchés sur les théories critiques ou hétérodoxes. L'omission délibérée ou inconsciente de ce qui se passait au niveau de la production et en particulier des modalités par

lesquelles l'Etat a dynamisé et régulé l'économie dans les émergents du sud a contribué à justifier la croyance en la toute-puissance des marchés.

En réalité, tout essor commercial est sous-tendu par une dynamique productive et théoriquement les évolutions qui se manifestent sur le plan des échanges internationaux doivent pouvoir être repérées sous une forme ou sous une autre au niveau de la sphère productive. Cependant, les statistiques relatives à la production ont un faible degré d'uniformisation et de standardisation par rapport aux statistiques du commerce international généralement fournies par les grandes institutions internationales comme l'OMC, le FMI, la Banque mondiale ou l'ONU. En effet, les instituts statistiques nationaux construisent la plupart du temps des variables, des indicateurs et des indices qui leur sont propres et qui par-là ne se prêtent que difficilement à la comparaison. En outre, quand certaines productions statistiques nationales paraissent réductibles les unes aux autres, se posent, malgré tout, les problèmes d'unités monétaires et de conversion, problèmes redoublés par la variabilité des taux de change dans le cadre des études pluriannuelles. Le caractère universel des statistiques du commerce international constitue ainsi le second facteur d'ordre technique, après le facteur idéologique, qui a poussé nombre de chercheurs à s'orienter vers une optique en termes d'import/export.

Il ne s'agit pas ici de récuser l'approche du développement économique par le commerce international sachant qu'elle a donné lieu à des contributions intéressantes surtout quand la recherche s'est fixée pour objectif de relier la variable des exportations à celle de la croissance. Même les fondateurs du marxisme, considérés généralement comme les analystes par excellence de la production capitaliste, voient dans la sphère de l'échange une dimension fondamentale du mode de production capitaliste. Pour Engels, « l'économie politique, au sens le plus étendu, est la science des lois qui régissent la production et l'échange des moyens matériels de subsistance dans la société humaine. Production et échange sont deux fonctions différentes. La production peut avoir lieu sans échange; l'échange, - du fait même qu'il n'est par définition que l'échange de produits, - ne peut avoir lieu sans production. Chacune de ces deux fonctions sociales est sous l'influence d'actions extérieures qui lui sont, en majeure partie, spéciales, et elle a donc aussi en majeure partie ses lois propres et spéciales. Mais, d'autre part, elles se conditionnent l'une l'autre à chaque instant et agissent à tel point l'une sur l'autre qu'on pourrait les désigner comme l'abscisse et l'ordonnée de la courbe économique. »³⁴ La recherche prend une tournure non scientifique ou idéologique lorsqu'elle prétend analyser les relations commerciales en vase clos, sans voir les liens de déterminations réciproques de la production

³⁴ Engels, Friedrich, *Anti-Dühring*, Editions sociales, 1978 [1878].

et de l'échange ou en séparant artificiellement « l'ordonnée » de son « abscisse ». Ainsi l'insertion sur les marchés internationaux ne produit pas en soi la croissance ou l'émergence économique quand on sait que les coefficients d'ouverture (Exportations/PIB) sont comparables entre les économies les plus avancées et les économies les moins avancées. D'après les données de la Banque mondiale, le taux d'ouverture sur l'extérieur en 2019 des pays de l'OCDE est de 30 % quand celui de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (hors revenu élevé) s'élève aussi à 30 % et que celui de l'Afrique subsaharienne atteint les 25 %. L'enrichissement actuel des nations ne dépend donc pas de l'export considéré formellement ou quantitativement mais bien du contenu des exportations. Les travaux empiriques de Hausman, Hwang et Rodrik ont démontré l'importance du type de spécialisation dans les performances différentielles des nations en termes de croissance : « *What is critical to our argument — and what drives its policy implications — is that not all goods are alike in terms of their consequences for economic performance. Specializing in some products will bring higher growth than specializing in others.* »³⁵ Le contenu des exportations est lui-même déterminé par le niveau de développement économique atteint (accumulation du capital dans l'industrie, intensité technologique de la fabrication, degré de formation du capital humain, liaison banque-industrie, ...) mais en retour l'inscription sur les marchés mondiaux alimente quantitativement la production et la structure qualitativement par les standards de fabrication qu'elle lui impose.

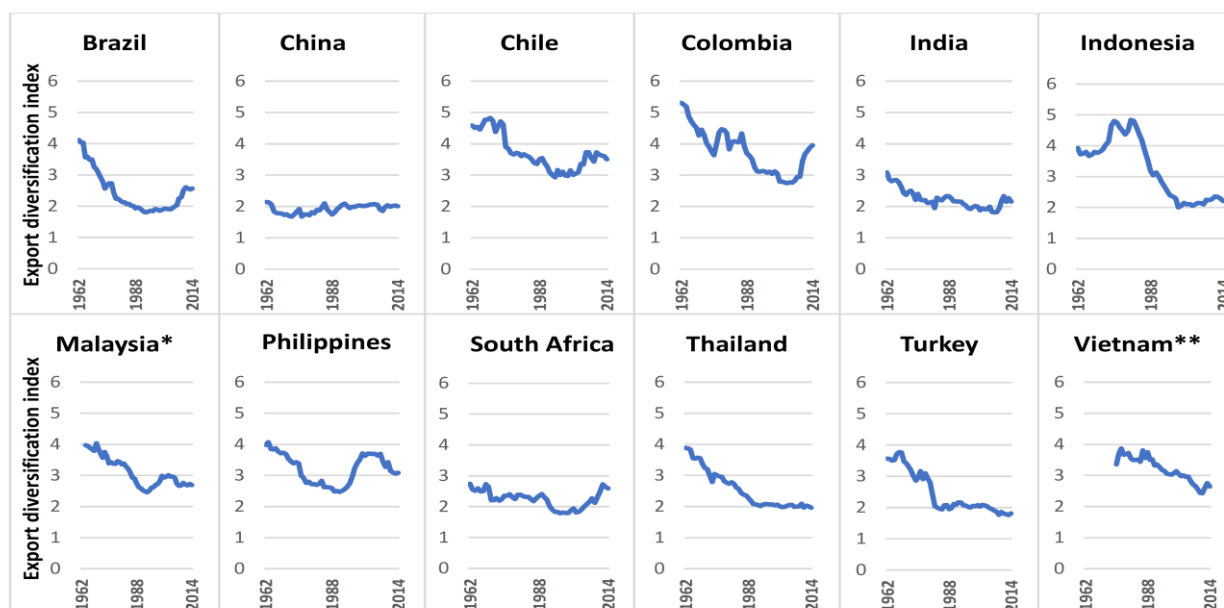
Potentiellement, lorsqu'une économie entame son processus d'émergence, elle peut prendre le virage de la diversification de ses produits ou celui de leur complexification. Historiquement, le développement économique initial a pris le chemin d'un élargissement progressif de la palette de produits fabriqués c'est-à-dire de la diversification. Le passage d'une économie primaire à une économie industrielle ne peut, par définition, prendre la voie de la complexification parce qu'il s'agit avant tout de produire des marchandises hors champ agricole ou hors champ ressources naturelles. Le processus de diversification qui se manifeste au niveau de la sphère productive est difficilement repérable directement faute d'instruments statistiques mais en revanche il est clairement identifiable, observable, mesurable au niveau de l'export. Le FMI et la CNUCED fournissent en particulier des indices de diversification qui permettent de mesurer la dispersion des exportations d'une économie (la diversification des exportations apparaît comme l'inverse de la concentration des exportations) ou la déviation de la structure des exportations d'une économie par rapport à la structure mondiale (plus la structure des

³⁵ Hausman Ricardo, Hwang Jason, Rodrik Dani, « What you export matters? », *Journal of Economic Growth*, 12(1), pp 1-25, 2007.

exportations d'un pays se rapproche de la structure mondiale, plus elle est diversifiée)³⁶. Lorsque les indices de diversification des exportations sont observés sur une période multi-décennale, il se dégage nettement une loi économique qui met en relation le développement économique initial avec la tendance à la diversification économique (Graphique 18).

Graphique 18

**La diversification des exportations des émergents
1962-2014**



*Les données débutent pour la Malaisie en 1964

**Les données débutent pour le Vietnam en 1975

Réalisé par l'auteur d'après les données du FMI

Les indices de diversification de tous les émergents retenus dans cette étude sont caractérisés par une tendance baissière entre le début des années 1960 et la fin des années 1980, tendance significative d'une hausse de la diversification économique. La majorité des émergents ont réussi à diviser par deux leurs indices de diversification entre 1962 et 1990, ce qui équivaut à une réduction forte de la concentration de leurs exportations, exceptés la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud dont les économies apparaissaient déjà diversifiées en début de période.

L'analyse de ces évolutions historiques a tendance à conforter les paradigmes de la diversification de Rosenstein-Rodan, d'Hirschman ou de Prebisch selon lesquels le processus de développement économique nécessite une stratégie délibérée de diversification industrielle (par un investissement massif et/ou une substitution d'importations) et a tendance *a contrario* à infirmer les théories du commerce international faisant dépendre la croissance et le « take

³⁶ Les indices de diversification du FMI et de la CNUCED reposent sur des modes de calcul différents, l'indice du FMI correspondant à un indice de Theil tandis que celui de la CNUCED est une mesure modifiée de l'indice de Finger-Kreinin.

off» de la spécialisation internationale. En revanche, la tendance à la diversification économique connaît un coup d'arrêt dans les années 1990 pour l'ensemble des émergents – hormis le cas du Vietnam dont le processus d'émergence est plus tardif – ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle la diversification est une caractéristique du développement économique dans sa première phase. Ce plancher atteint par le procès de diversification économique semble a priori accréditer le modèle de Imbs et Wacziarg selon lequel il existerait une courbe en U inversé reliant le développement économique mesuré par le revenu par habitant et le niveau de diversification économique³⁷. Selon les auteurs, le développement économique s'accompagnerait d'un processus de diversification économique jusqu'au seuil de 9000 dollars par habitant de 1985 en parité de pouvoir d'achat puis se manifesterait dans un deuxième temps une tendance croissante à la spécialisation des productions. Il est possible qu'une tendance à la spécialisation des productions et à la re-concentration des exportations se dessine pour certains pays industrialisés du Nord même si elle est loin d'être générale et pourrait s'expliquer par le fait que la concurrence internationale exercée par les pays émergents pousse à l'abandon des activités économiques les moins compétitives. Mais, paradoxalement, le recul de la diversité productive observable dans les émergents à partir de la décennie 1990 concerne essentiellement ceux qui affichent les résultats économiques les moins probants et le degré d'industrialisation le moins élevé comme le Chili, la Colombie ou l'Afrique du Sud, ce qui tend à infirmer l'idée d'une relation positive entre développement et concentration des productions. En réalité, le phénomène observé de re-spécialisation économique n'est pas tant lié au développement économique qu'au blocage du développement économique et pourrait plus aisément s'expliquer par un phénomène de reprimarisation des économies en question (Cf. Graphique 9). Les effets bénéfiques de la diversification sur le développement économique semblent se diluer à partir d'un certain seuil et la poursuite du processus d'émergence économique emprunte une autre voie qui est celle de la complexification économique. Les émergents qui ont su négocier le virage technologique de la sophistication de leurs produits ont à la fois réussi à poursuivre leur essor industriel – passage du stade industriel simple au stade industriel complexe – et à maintenir un niveau élevé de diversification de leurs productions.

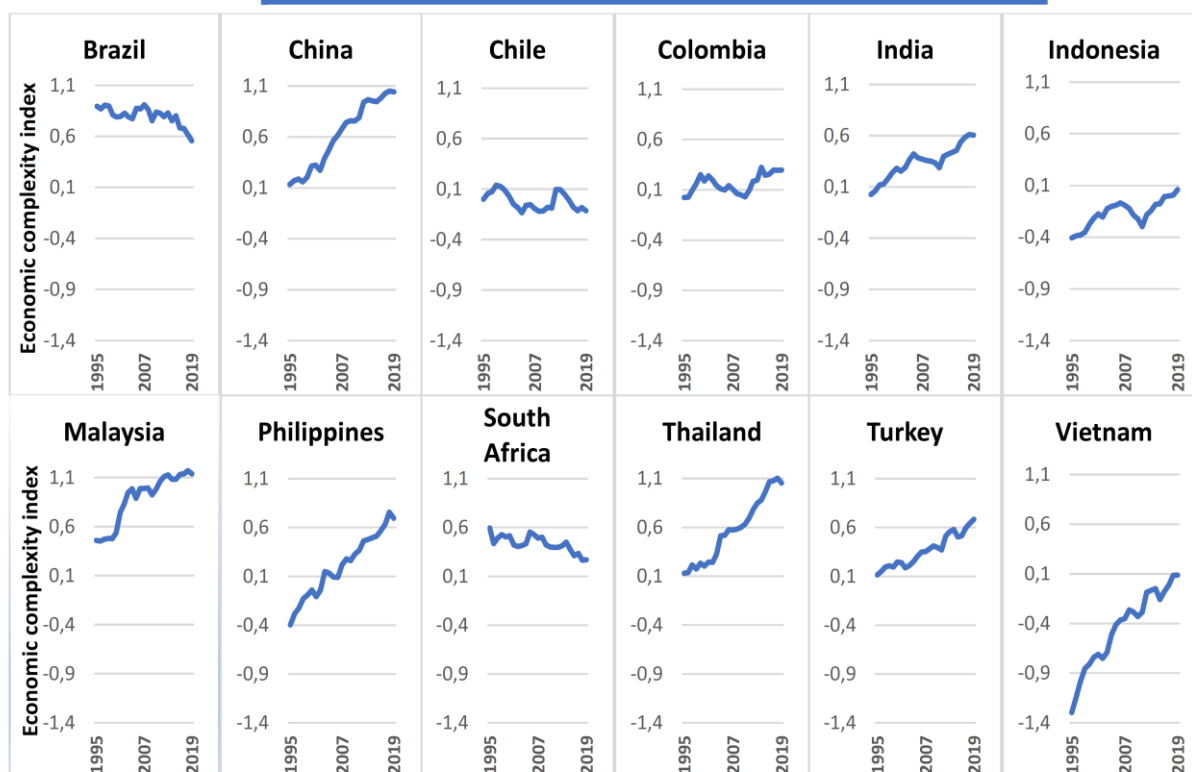
La diversification et la complexification des produits pour les émergents ne constituent pas des processus exclusifs ou antagonistes mais forment à bien des égards une relation synergique. Généralement, ce sont les pays qui ont réussi à diversifier leurs productions, c'est-à-dire à développer leur tissu industriel, qui ont pu enclencher les phases les plus dynamiques

³⁷ Imbs, Jean et Wacziarg, Romain, « Stages of diversification », *American Economic Review*, vol. 93(1), pp. 63-86, mars 2003.

de complexification de leurs produits (Cf. Graphique 19), à l'image de la Chine, de la Malaisie ou de la Thaïlande. La montée en gamme et la sophistication technologique ne peuvent être réalisées que sur certaines catégories de produits industriels, d'où la nécessité d'une transformation préliminaire et radicale de la structure productive. L'analyse des rapports entre diversification et complexification fait apparaître une zone interstitielle où s'interpénètrent les deux phénomènes du fait que le passage à la production de produits manufacturés est immédiatement sophistication de la fabrication. En retour, la complexification économique en tant que clé de la compétitivité internationale permet de maintenir un niveau élevé de diversité des activités industrielles, faute de quoi ces activités auraient disparu sous les coups de boutoirs de la concurrence internationale.

Graphique 19

**La complexification des exportations des émergents
1995-2019***



*La mesure de l'ECI retenue repose sur la codification internationale à 6 chiffres des marchandises (HS6) révisée en 1992

Réalisé par l'auteur d'après les données de l'observatoire de la complexité économique, MIT

L'indicateur retenu ici est l'indice de complexité économique (ECI) – les valeurs pour l'ensemble des pays sont fournies conjointement par l'Atlas de la complexité économique (Université d'Harvard) et l'Observatoire de la complexité économique (MIT) – parce que parmi l'ensemble des mesures existantes de la complexité économique, celui-ci offre le pouvoir

descriptif le plus étendu³⁸. Cet indice élaboré par Hausmann et Hidalgo³⁹ mesure la complexité économique d'un pays en combinant degré d'ubiquité et niveau de diversité de ses exportations. L'économie d'un pays est de ce point de vue d'autant plus complexe que les produits qu'elle exporte sont en même temps variés (forte diversité) et peu exportés par les autres nations (faible ubiquité). Si la diversité des exportations traduit l'accumulation de capacités par une économie, la faiblesse d'ubiquité de ses exportations indique qu'elle se situe sur des créneaux productifs incorporant un niveau élevé de progrès technique (technologie et savoir-faire) et donc peu partagés au niveau international. Vues sous l'angle de la complexité des produits vendus à l'international dont la mesure est l'indice de complexité des produits (PCI), les économies complexes exportent des machines et matériels électriques ou des instruments et appareils d'optique tandis que les économies peu complexes sont cantonnées à l'export de ressources naturelles, de produits agroalimentaires ou de matières textiles.

Les évolutions sur le long terme des indices de complexification économique montrent clairement que les émergents sont entrés dans une phase de course au progrès technique et de montée en gamme de leurs produits. Plus précisément, au tournant des années 1990, c'est-à-dire au moment où les stratégies de diversification industrielle semblent avoir épuisé leurs effets, la poursuite de l'émergence n'a pu se concrétiser que sur le mode de la sophistication des produits par l'amélioration technique des produits existants ou la création de produits à plus forte valeur ajoutée⁴⁰. L'étude temporelle de l'ECI permet cependant de distinguer deux groupes d'émergents avec d'un côté les nations asiatiques dont le procès de complexification économique est rapide depuis le milieu des années 1990⁴¹ et de l'autre les nations sud-américaines et l'Afrique du Sud dont les industries n'ont pas globalement réussi la percée technologique. Si l'on observe une stagnation de l'ECI sur la période 1995-2019 à des niveaux assez moyens pour le Chili (autour de 0) et de la Colombie (autour de 0,2), il a tendance à

³⁸ Pour plus de précision sur l'intérêt que présente l'ECI, il est possible de consulter la thèse de Pauline Lectard (Lectard, Pauline, *Les déterminants de la transformation productive soutenable dans le contexte des chaînes de valeur globales : une application aux pays en développement*, Economies et finances, Université de Bordeaux, 2016).

³⁹ Hausmann, Ricardo, Hidalgo Cesar, « The building blocks of economic complexity », *CID Working Papers 186*, Center for International Development at Harvard University, 2009.

⁴⁰ Nous avons placé en annexes un graphique sur l'évolution de la complexité économique entre 1980 et 2014 à partir de l'Export quality index du FMI qui donne à voir une accélération de la complexité économique d'une majorité d'émergents à partir de la fin des années 1980 ou du début des années 1990. Nous n'avons pas placé ce graphique dans le corps de texte en raison des biais assez nombreux de cet indice que la littérature sur le sujet a clairement mis en exergue.

⁴¹ Parmi les émergents asiatiques, l'Indonésie fait figure d'exception avec un ECI relativement bas en 2019 d'une valeur de 0,1 quand les autres nations de ce groupe ont des ECI supérieurs à 0,6. Malgré la tendance à la sophistication de ses produits au cours des trois dernières décennies, le niveau technologique moyen de sa production reste relativement faible.

décliner de manière assez sensible pour le Brésil (de 0,9 à 0,6) et l'Afrique du Sud (de 0,6 à 0,3). Il ressort de l'observation des indices de complexité économique qu'une catégorie d'émergents est progressivement en train de s'extirper de la production des biens de technologie intermédiaire pour se positionner sur des segments productifs à forte intensité technologique. Toutefois, les pays du Nord dominant encore largement le classement international fondé sur l'ECI et sur les 20 premières nations en 2019, on ne trouve que 3 émergents asiatiques : Taïwan (2^{ième}), Corée du Sud (5^{ième}) et Singapour (6^{ième}). La Chine est située à la 29^{ième} position loin derrière certains pays de l'Europe de l'Est comme la République Tchèque (7^{ième}), la Slovénie (12^{ième}), la Hongrie (13^{ième}) ou la Slovaquie (15^{ième}), ce qui ne laisse pas de surprendre. Il s'agit ici à n'en pas douter d'un biais lié à la mesure de la complexité économique par la seule entrée des exportations. Comme les exportations de la Chine sont extrêmement diversifiées, la valeur globale de son ECI apparaît artificiellement plus basse que celle de nations très spécialisées dans le cadre de la nouvelle division internationale structurée par la décomposition internationale des processus productifs ou même que celle de nations dont la diversité productive est tout simplement moins grande. Cette critique de la mesure par l'ECI peut aussi s'appliquer à d'autres émergents tels que la Turquie (41^{ième}), l'Inde (45^{ième}) et le Brésil (49^{ième}). Au final, même si l'ECI souffre d'un certain nombre de défauts, il reste à ce jour l'indice le moins imparfait et son intérêt réside davantage, comme pour l'ensemble des mesures indicielles, dans les tendances qu'il donne à voir que dans les classifications qu'il permet de dresser.

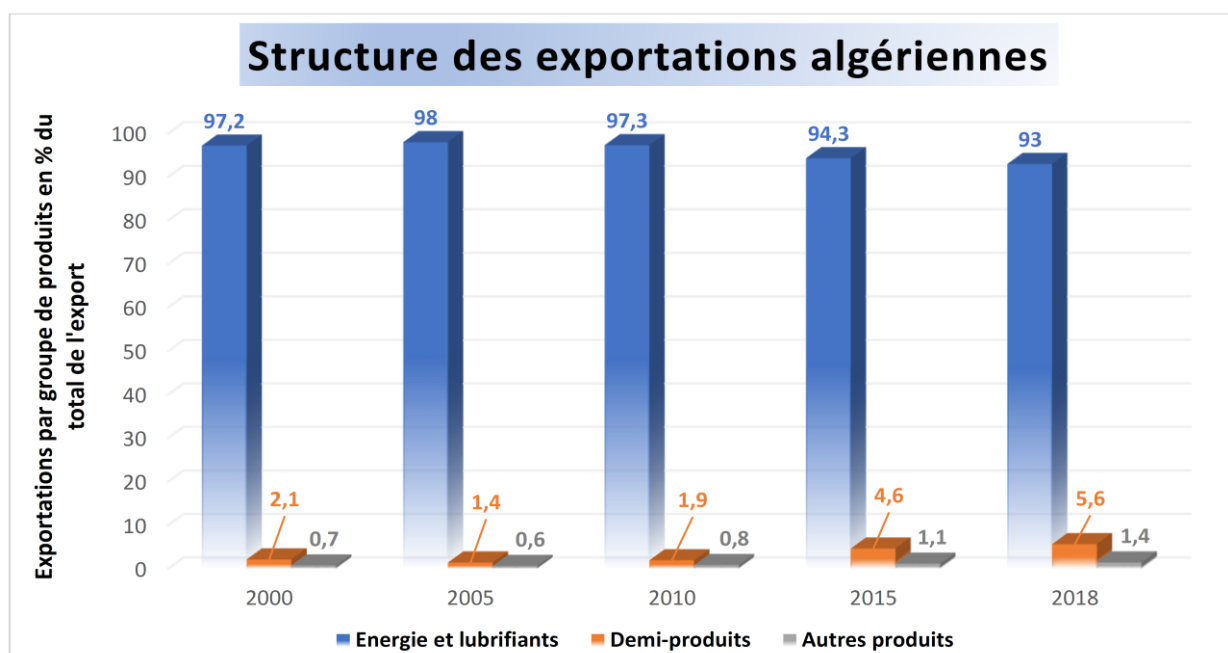
2. L'optique de la diversification des exportations ou l'inertie industrielle du capitalisme algérien

Situer l'Algérie sur le plan du développement économique suppose, outre l'analyse de sa production industrielle, d'accorder une attention particulière à ses exportations sachant que les processus de développement économique tardif dans l'hémisphère sud ont été tirés par les exportations et ce, même s'ils ont nécessité au préalable une accumulation du capital dans l'industrie. En outre, puisque la première phase d'essor des économies émergentes a toujours correspondu à un processus de diversification des productions/exportations, il semble de bonne méthode d'analyser en premier lieu la structure des exportations algériennes ainsi que son évolution depuis les années 1970. L'étude de la diversification des exportations, en tant

qu'expression d'un processus de transformation structurelle de l'économie, suppose donc d'appréhender dans quelles proportions l'export de ressources naturelles cède la place à celui des produits manufacturés.

Les indicateurs relatifs au commerce international montrent, à l'instar des indicateurs de la production industrielle, une atonie/stationnarité de l'économie algérienne sur le long terme, à savoir une structure d'exportations invariablement dominée par les ventes de gaz et de pétrole (Graphique 20).

Graphique 20



Calculs⁴² et graphique réalisés par l'auteur d'après les données du CNIS-DGD

En 2000, les exportations d'hydrocarbures constituent 97,2 % des exportations totales, à peu près comme en 1982 où elles s'élevaient à 97 %. Une légère inflexion s'est dessinée à partir de 2015 dans un contexte de choc pétrolier puisque la part des exportations d'hydrocarbures a chuté pour se fixer à 93 % en 2018. Ce résultat n'est positif qu'en apparence parce qu'il s'explique davantage par une baisse des exportations d'hydrocarbures que par une hausse des exportations hors hydrocarbures. En effet, les exportations d'hydrocarbures ont baissé entre 2014 (année qui précède le choc pétrolier) et 2018 de 21, 432 milliards de dollars tandis que les

⁴² Nous avons calculé la proportion de chaque groupe de produits aux différentes dates en utilisant les données des exportations en millions de dollars fournies par le Centre national de l'informatique et des statistiques de la Direction générale des douanes d'Algérie.

exportations hors-hydrocarbures n'ont augmenté que de 343 millions de dollars⁴³. Ces exportations hors hydrocarbures sont essentiellement constituées de produits semi-finis (engrais, huiles, ammoniacs, phosphate de calcium) à hauteur de 5,6 % des exportations totales en 2018 et dérivent en grande partie d'une transformation à faible valeur ajoutée des ressources en gaz et pétrole du pays. Ainsi, au sein du capitalisme algérien ne se manifeste même pas un embryon de processus de diversification étant donné que les produits hors hydrocarbures exportés dépendent de l'activité pétrolière, qu'ils représentent une part infime du total de l'export et que la valeur ajoutée unitaire qu'ils dégagent reste extrêmement faible.

La comparaison de l'Algérie avec des émergents richement dotés en ressources fossiles fait apparaître avec plus de netteté encore sa stationnarité économique sur le long terme (Graphique 21). Depuis 1974, les exportations de combustibles⁴⁴ ont toujours représenté pour l'Algérie pas moins de 92 % de l'ensemble des exportations alors que la Malaisie, dont le caractère rentier de son économie dans les années 1970 est similaire à celui de l'Algérie, connaît une décline importante de la proportion de ses exportations de combustibles dans les décennies suivantes (de 70 % en 1974 à 23 % en 2018). L'Indonésie voit aussi la part de ses exportations de combustibles baisser entre les années 1980 et les années 2010 même si cette baisse est moins prononcée qu'en Malaisie parce que dans les années 1970 l'économie indonésienne était déjà moins dépendante de ses exportations de carburant. Cependant, à la différence de la Malaisie, ce déclin relatif de la rente énergétique n'est pas seulement déterminé par l'essor des exportations industrielles mais aussi dû à la raréfaction des réserves en hydrocarbures. Parmi les émergents considérés, la Colombie fait figure de cas exceptionnel parce que sa rente énergétique n'a pas cessé d'augmenter depuis les années 1980 en raison d'une hausse de ses exportations d'hydrocarbures mais aussi de charbon. Il s'agit là d'une tendance à la reprimarisation aussi perceptible quand on considère la commercialisation de l'ensemble des ressources naturelles (Cf. Graphique 9). A la différence des pays asiatiques dont le mode de développement économique peut être qualifié d'intégral, les pays latino-américains suivent un mode de développement économique paradoxal dans lequel l'essor de l'industrie s'accompagne concomitamment d'une poussée de la production/exportation de biens primaires. La transition industrielle y apparaît plus précaire, moins assurée dans ses fondamentaux économiques, menacée en permanence par les tendances centrifuges ou régressives à la reprimarisation. En Algérie, la transition industrielle n'esquisse même pas l'ombre d'une amorce surtout quand on

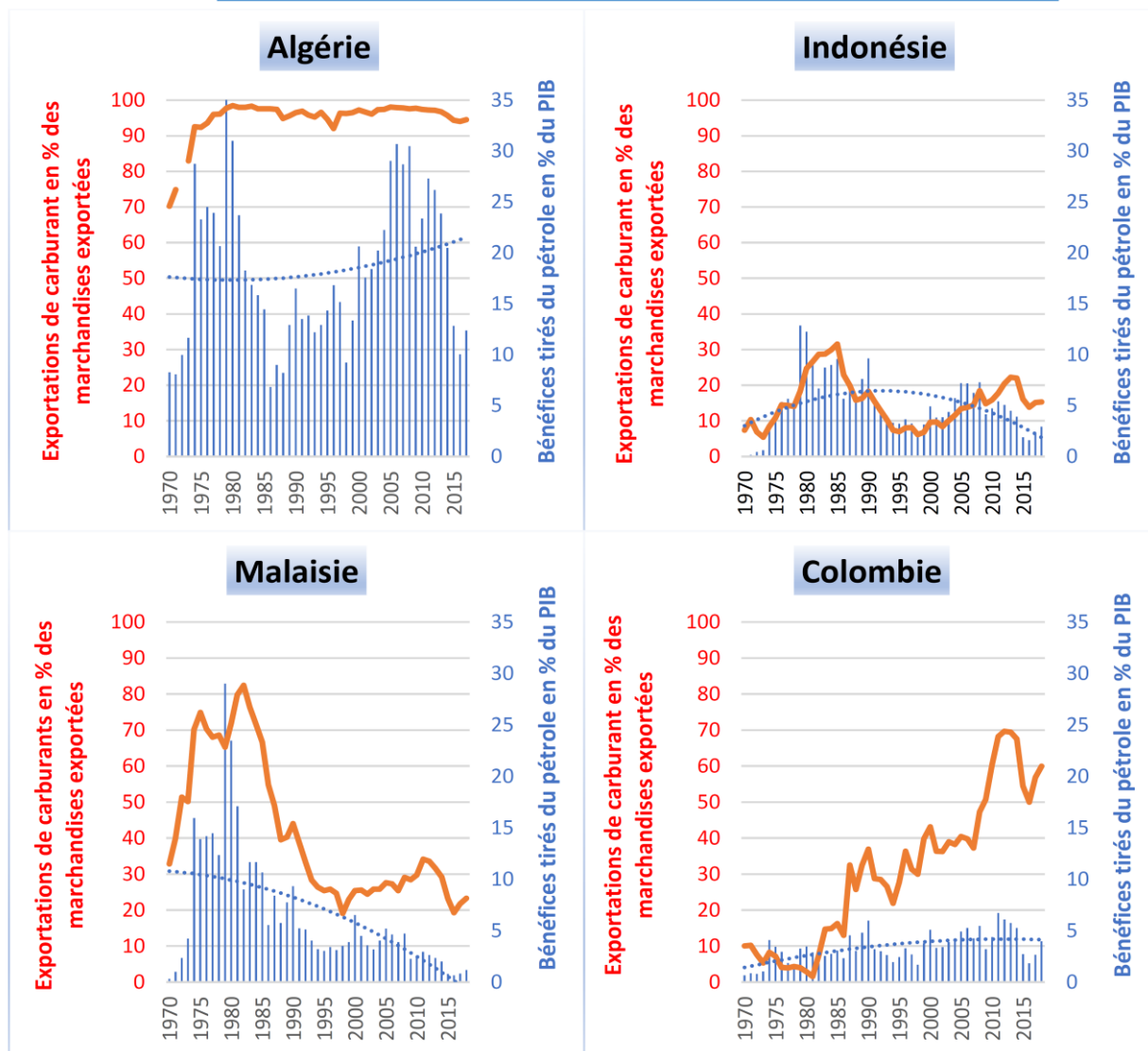
⁴³ Source : Ministère des finances, Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS), 2021.

⁴⁴ Les combustibles dans la Classification type pour le commerce international (CTCI) correspondent à la houille, au pétrole, au gaz et à l'énergie électrique.

tient compte de l'évolution des bénéfices tirés du pétrole qui affiche une tendance haussière nettement marquée au cours des quatre mandats de Bouteflika.

Graphique 21

Rente énergétique et rente pétrolière : Algérie/Emergents

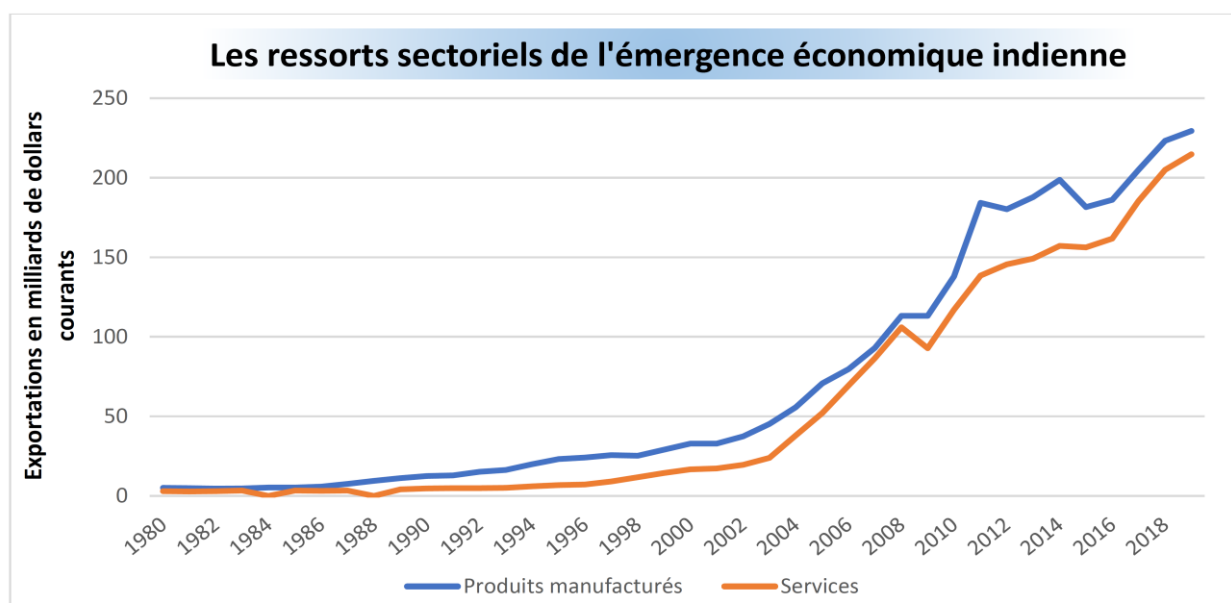


Réalisé par l'auteur d'après les données de la Banque mondiale

Lorsqu'une économie engage son processus d'émergence, le recul du poids des ressources naturelles dans le total de l'export correspond à une baisse en valeur relative et non pas en valeur absolue et est induit par l'essor des exportations de biens manufacturés. Le processus de diversification prend la direction d'une démultiplication des produits industriels exportés et non pas des services commerciaux fussent-ils de haute technologie et ce, contrairement à l'illusion assez répandue dans les milieux académiques d'un possible développement tardif reposant sur le secteur des services. A l'exception de l'Inde dont les exportations de services informatiques ont joué un rôle moteur dans l'expansion économique, le succès des émergents asiatiques a

reposé sur l'export de biens manufacturés. Encore est-il important de préciser pour l'Inde que l'essor industriel a précédé l'essor du secteur tertiaire d'une dizaine d'années et qu'en 2019 la valeur de l'export de biens manufacturés est toujours supérieure à celle des services de 15 milliards de dollars (Graphique 22).

Graphique 22

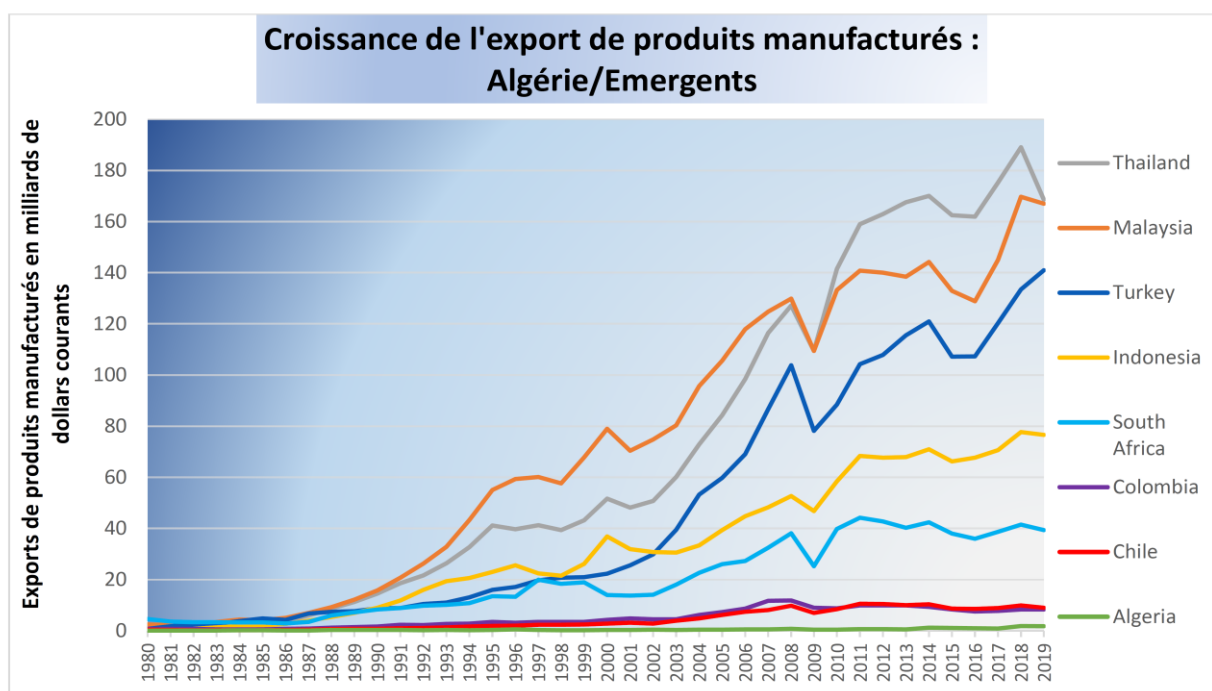


Graphique réalisé par l'auteur d'après les données de l'OMC (produits manufacturés) et de la Banque mondiale (services)

Sur le plan des exportations de biens manufacturés, le moment de rupture à partir duquel l'émergence économique prend son envol se situe dans les années 1987-1988 (Graphique 23) soit à peu près 5 à 10 ans après le début de croissance de l'industrie manufacturière (Graphique 11). En 1980, les écarts en valeur des exportations de biens manufacturés sont relativement minimes entre les émergents considérés et l'Algérie. Si l'on prend le cas de la Malaisie qui a engagé ses premiers plans développementalistes en 1970⁴⁵, soit en même temps que l'Algérie, le montant de ses exportations manufacturières dépassent celui de l'Algérie de 2,4 milliards de dollars en 1980 mais cet écart bondit à 165 milliards en 2019 ! Ni la stratégie des industries industrialisantes sous la présidence de Boumediene ni les plans quinquennaux de développement sous celle de Bouteflika n'ont imprimé la moindre inflexion à la courbe de l'export manufacturier qui a toutes les allures d'un électrocardiogramme plat.

⁴⁵ Lafaye de Micheaux, Elsa, *La Malaisie, un modèle de développement souverain ?*, ENS Éditions, col. « De l'Orient à l'Occident », 2012.

Graphique 23



Graphique réalisé par l'auteur d'après les données de l'OMC

Cette situation de léthargie économique est déterminée par deux facteurs qui sont venus se renforcer : l'échec patent des politiques industrielles aggravé par l'absence d'orientation politique pro-export. La majorité des grands chefs d'entreprise algériens avec lesquels nous nous sommes entretenus déplorent les tracasseries administratives à l'export et surtout l'absence de volonté politique de promouvoir les exportations. Hamza, le directeur d'une société publique dans l'agroalimentaire, analyse l'échec économique algérien par le fait que la politique de libéralisation des marchés a consisté dans une liberté réelle d'importer alors que la liberté d'exporter est restée lettre morte, une liberté de papier :

« A partir de 1999, on a lancé la libéralisation et sans planification, tout le monde s'est mis importer. Il suffit d'un petit registre de commerce pour importateur et vous importez ce que vous voulez. Et là, aujourd'hui, tout le monde importe. Au cours de la dernière décennie, les banques donnaient n'importe quoi, tout le monde achetait, on est tombé dans un gouffre où le marché était saturé, saturation totale du marché. En principe, on devait s'orienter vers l'exportation puisqu'on avait des capacités de production. Il fallait rechercher des partenaires étrangers mais on n'avait pas l'expérience pour attaquer le marché international. Le marché international comme vous le savez est un marché très strict, sévère, qui répond à un cahier de charge très sévère. Donc il était impossible de rivaliser pour nous. L'Etat ne pense même pas à promouvoir les exportations. C'est vrai qu'il y a eu la libéralisation à partir de 1999, c'est vrai qu'il y a une volonté pour aller vers

le marché, on a modifié les lois pour aller vers l'économie de marché. Dans les textes, c'est vrai, il y a une économie de marché, mais en réalité il n'y a pas d'économie de marché.»⁴⁶

Ce qui est particulièrement intéressant à noter dans le discours de ce directeur d'entreprise publique, c'est que les conditions politico-institutionnelles prévalant au cours des deux dernières décennies ont transformé, dans la filière agroalimentaire où il active, une situation économique qui offrait des éventualités d'export en situation où la concurrence des produits importés a fini par asphyxier la production nationale. De manière générale, les réussites industrielles des nations du Sud ont reposé sur des politiques de substitution d'importations, de protectionnisme stratégique, de promotion des exportations mais en Algérie, les dirigeants n'ont officiellement commencé à évoquer la question que très récemment, en 2017, dans le cadre de l'article 32 de la Loi d'orientation sur le développement des petites et moyennes entreprises⁴⁷ qui affirme que l'Etat encourage « la substitution des biens et services par la production nationale ». Ce réveil tardif, provoqué par la fonte des réserves de change dans un contexte de crise des hydrocarbures, a pour le moins été chaotique. Un décret exécutif de janvier 2018⁴⁸ va interdire l'importation de 851 produits mais sans étude préalable pour savoir si les industries locales étaient en mesure de compenser l'arrêt de ces importations qui, pour certaines d'entre elles, constituaient des intrants de la production locale. Les conséquences fâcheuses de cette mesure précipitée n'ont pas tardé à se faire ressentir, à savoir le développement du commerce informel de ces produits interdits et l'envolée de leurs prix.

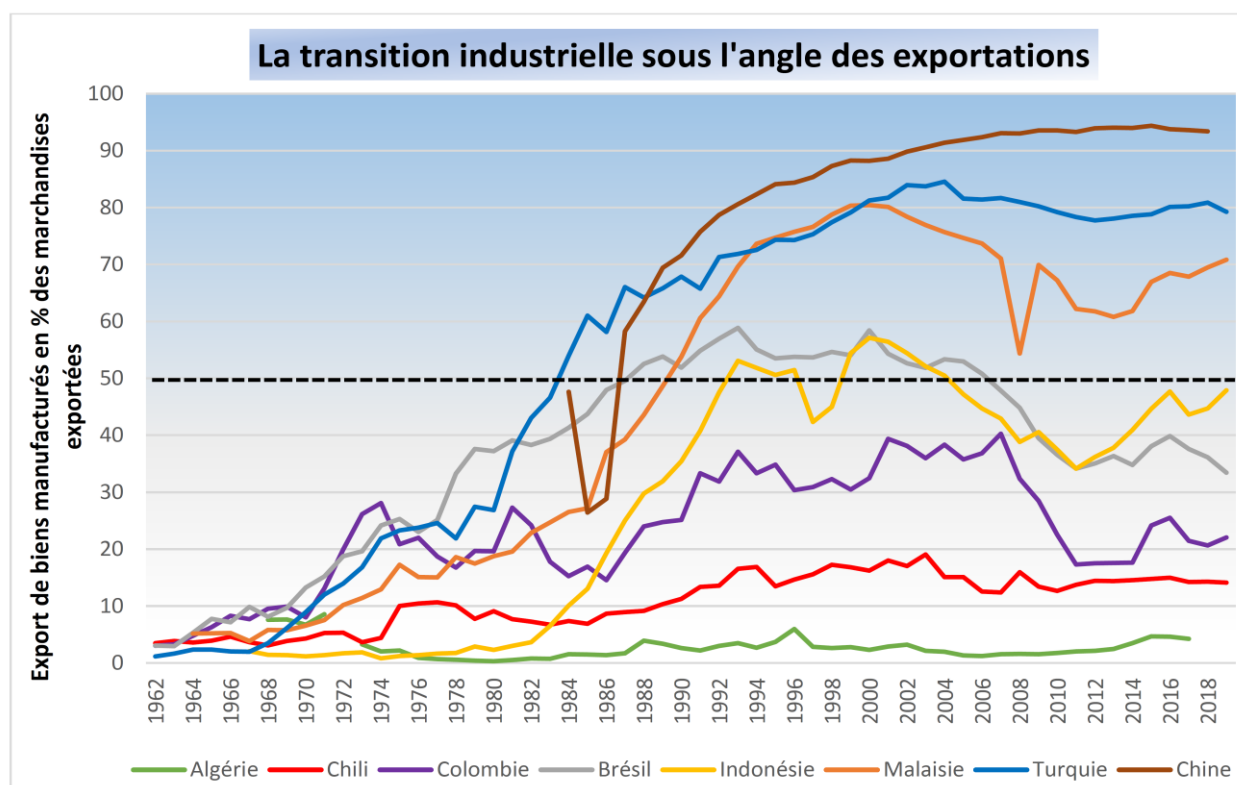
Avec la contribution de l'industrie manufacturière au PIB (Graphique 12), la part des exportations de produits manufacturés dans le total de l'export (Graphique 24) constitue sans doute l'indicateur le plus pertinent de la transformation structurelle de l'économie et celui qui offre le panorama le plus complet de l'émergence économique. Les prémices de la transformation structurelle se situent pour l'ensemble des émergents, à l'exception de la Chine, dans les années 1970, et ce changement qualitatif dans les structures sectorielles/classistes de l'économie (exode rural, constitution d'une classe ouvrière, investissement et accumulation du capital dans les firmes industrielles, développement des infrastructures, maîtrise des techniques de production, ...) précède, conditionne et accompagne le boom quantitatif de la production et des exportations industrielles.

⁴⁶ Entretien réalisé le 01/03/2020, région Ouest.

⁴⁷ *Journal officiel de la République algérienne*, Loi n° 17-02 du 10/01/2017.

⁴⁸ *Journal officiel de la République algérienne*, Décret exécutif n° 18-02 du 07/01/2018.

Graphique 24



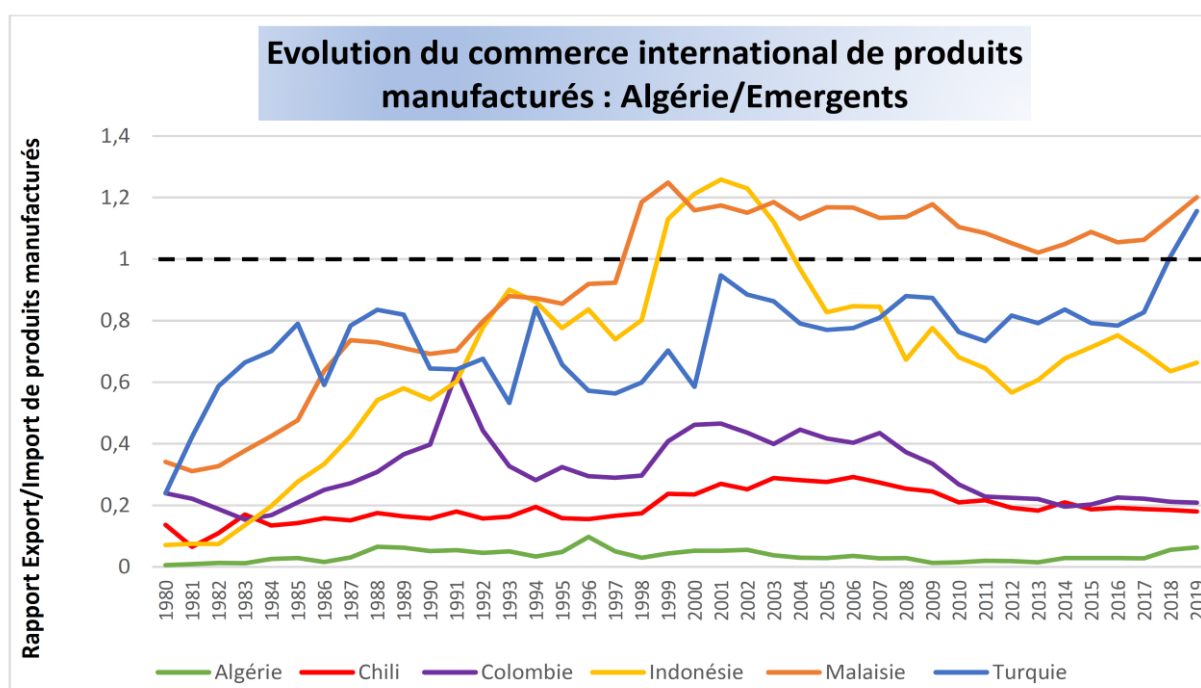
Réalisé par l'auteur d'après les données de la Banque Mondiale

Il est possible d'observer les processus de diversification industrielle et d'expansion économique dont les dynamiques diffèrent en intensité, en particulier entre les nations asiatiques dont les exportations manufacturières dominent l'ensemble de leur export et les pays latino-américains dont les exportations manufacturières augmentent mais restent inférieures à 40 % du total de l'export. En Algérie en revanche, aucune transformation structurelle n'est perceptible et les petits pics qui se dessinent en 1988, 1996 et 2015 correspondent en réalité à un recul des recettes pétrolières soit en raison des contre-chocs pétroliers (1987 et 2014), soit en raison de la guerre civile (années 1990).

Si l'angle de l'export des biens manufacturés offre une certaine pertinence pour appréhender les phénomènes d'émergence ou de non-émergence, l'introduction de la variable des importations permet d'en affiner l'analyse. Couramment utilisé, le solde de la balance commerciale ne constitue pourtant pas un instrument fiable dans le cadre de comparaisons internationales dans la mesure où un pays peut afficher un déficit commercial plus grand qu'un autre sans que sa situation économique soit plus détériorée. En effet, une nation peut exporter davantage de produits manufacturés qu'une autre tout en ayant un déficit de sa balance plus prononcé et surtout l'importance de ses importations peut exprimer un processus d'expansion

économique quand il s'agit d'intrants pour sa production nationale. C'est pourquoi nous avons opté pour un autre indicateur, en valeur relative plutôt qu'en valeur absolue, qui est le rapport des exportations aux importations pour chaque économie étudiée. Cet indicateur a le mérite de supprimer l'effet-taille des économies qui peut expliquer des déficits ou des excédents comparés plus ou moins grands et permet de focaliser l'attention sur les dynamiques industrielles internes plutôt que sur des résultats commerciaux peu significatifs. L'augmentation de ce coefficient au cours du temps est un révélateur du processus de diversification/industrialisation d'une économie, de la formation d'une économie productive, de l'enrichissement de la nation à travers la valeur ajoutée que dégagent les produits manufacturés et de la réduction de la dépendance économique vis-à-vis des nations du Nord (Graphique 25).

Graphique 25



Calculs et graphique réalisés par l'auteur d'après les données de l'OMC

De ce point de vue, l'Algérie affiche depuis 1988 un coefficient export/import de biens manufacturés à la fois très faible et très stable (0,065 en 1988 et 0,063 en 2019), ce qui prouve l'absence de dynamique industrialisante du pays. La Colombie et le Chili semblent inscrits quant à eux dans un processus d'industrialisation contrarié avec des coefficients en 1980 et en 2019 relativement proches (autour de 0,2) mais avec des soubresauts importants sur la période. La valeur de 0,2 du coefficient signifie que ces deux pays importent 5 fois plus de produits manufacturés qu'ils n'en exportent ce qui correspond à une performance relativement médiocre

mais de loin supérieure à celle de l'Algérie qui importe 16 fois plus qu'elle n'exporte. Cet indicateur témoigne en revanche des réussites industrielles des pays asiatiques puisqu'en 2019 la Malaisie et la Turquie exportent plus qu'elles n'importent de biens manufacturés (coefficient ≥ 1). La situation est plus contrastée pour l'Indonésie qui a vu son coefficient croître rapidement entre 1980 et 2000 puis connaître un déclin sensible depuis 2001 et ce, malgré une progression en valeur de ses exportations (Cf. Graphique 23). Le problème rencontré par l'Indonésie ne réside pas tant dans la forte augmentation de ses importations que dans le fait que ses exportations ne progressent pas plus vite que ses importations, sans doute en raison du fait que ce pays n'ait pas réussi sa transition vers la complexification de ses produits, condition de l'amélioration globale de sa compétitivité⁴⁹.

Après avoir étudié la diversification sous l'angle industriel et manufacturier, il est possible de recourir aux indices de concentration fournis par les grandes institutions internationales pour se forger une représentation globale de ce processus étant donné que ces indices intègrent dans leurs calculs l'ensemble des produits exportés et pas seulement les produits manufacturés. Nous avons retenu l'indice de concentration de la CNUCED parce qu'il s'agit d'un indice normalisé⁵⁰ d'Herfindahl-Hirschmann considéré dans la littérature scientifique comme l'une des mesures les plus fiables de la concentration/diversification. Lorsque l'indice se rapproche de 1, cela signifie que les exportations sont très concentrées sur quelques produits et, à l'inverse, lorsqu'il se rapproche de 0, les exportations tendent à être très diversifiées. Perçue sous le prisme de cet indice de concentration, l'économie algérienne apparaît très peu diversifiée (indice variant entre 0,5 et 0,6) par comparaison aux économies émergentes dont les indices sont beaucoup plus faibles atteignant des valeurs égales ou inférieures à 1 pour les plus diversifiées d'entre elles (Graphique 26). Par ailleurs, sur les deux dernières décennies, les politiques industrielles mises en place en 2007 et en 2013⁵¹ dans le cadre de la « Nouvelle stratégie industrielle » (NSI) n'ont pas généré d'impact significatif en

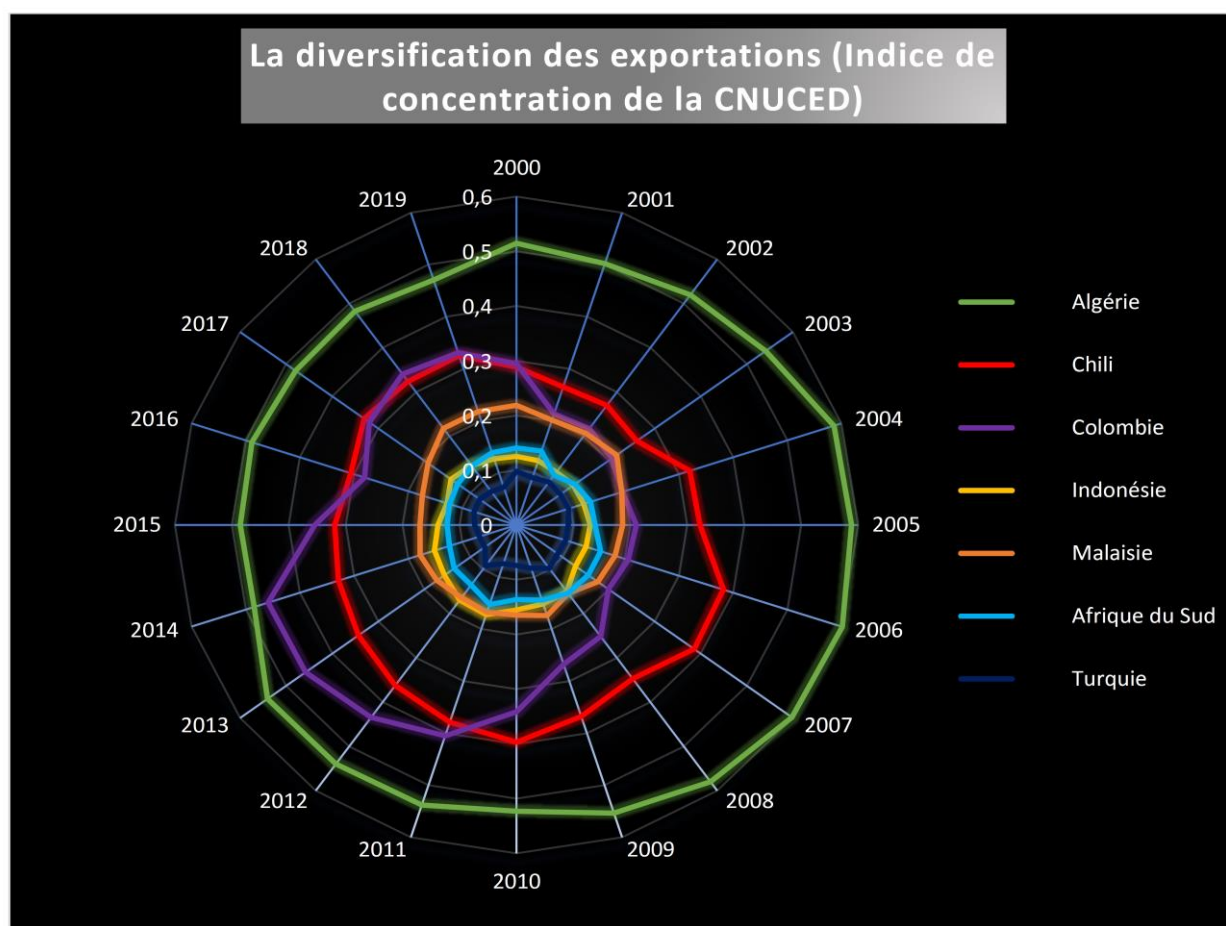
⁴⁹ La capacité à exporter au cours de la phase de diversification industrielle repose en grande partie sur une compétitivité-prix tandis qu'au cours de la phase de complexification c'est la compétitivité structurelle qui a tendance à prendre le relais. L'on a très souvent perçu la montée en gamme de la fabrication comme un phénomène de rattrapage des pays du Nord par les pays du Sud, compétition symbolisée par l'affrontement économique et commercial entre la Chine et les États-Unis. Mais ce processus d'essor technologique des productions industrielles est en grande partie provoqué par la concurrence qu'exerce entre eux les pays du Sud, par la pression que font subir les nouveaux émergents aux émergents plus anciens dont les coûts de production sont généralement plus faibles. Dans ce contexte, la sophistication des produits et le positionnement sur des créneaux de compétitivité structurelle s'avèrent être une nécessité, faute de quoi les économies en question risquent de tomber dans des phénomènes de reprimarisation, voire de repériphérisation.

⁵⁰ L'indice a été normalisé pour que ses valeurs soient comprises entre 0 et 1.

⁵¹ Pour plus de précisions sur ces deux politiques de réformes visant à promouvoir l'industrie, il est possible de consulter la thèse de doctorat de Rachid Mira : *Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période*, Université Sorbonne Paris Cité, 2015.

termes de diversification économique et commerciale. La légère baisse de l'indice de 0,6 à 0,5 à partir de 2014 est directement imputable à la baisse des recettes pétrolières liée à la crise des hydrocarbures. En réalité, l'indice est revenu à sa valeur « normale » ou antérieure qui était de 0,5 en 2000 après avoir été gonflé par le boom pétrolier et dégonflé par le contre-choc pétrolier. Le même phénomène de hausse de l'indice de concentration sur la période 2003-2014 est observable pour la Colombie de manière plus accentuée et plus tardive en raison de la restructuration/rationalisation en 2003 de la société nationale d'hydrocarbures Ecopetrol, du développement de la prospection au tournant des années 2010 par l'ouverture du marché pétrolier aux compagnies étrangères et de la baisse des attaques des sites pétroliers par la guérilla des FARC et de l'ELN⁵².

Graphique 26

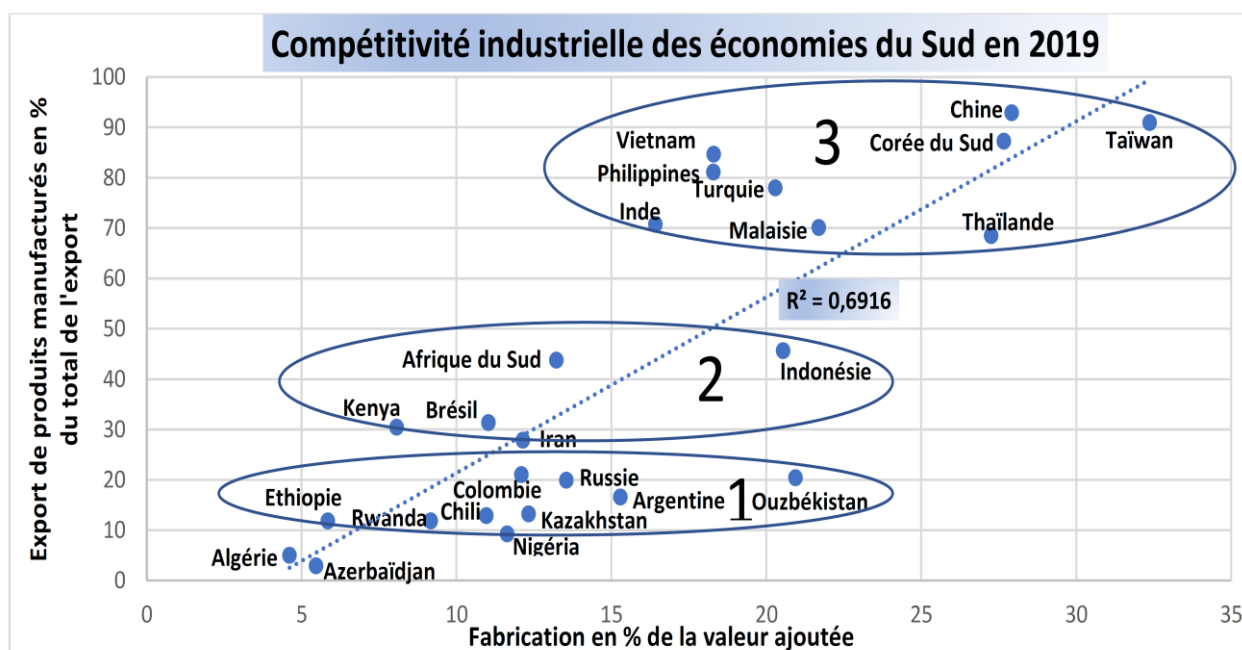


Réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED

⁵² Pirela, Arnaldo, Ramousse, Didier, « Etude sur la dynamique énergétique de l'Amérique du Sud : le cas de la Colombie », *Cahiers du CEMOTEV*, n° 2011-01.

Au final, si la production et l'export de produits manufacturés constituent les deux leviers les plus importants de l'émergence économique, la mise en regard de ces deux variables permet de développer une sorte de photographie instantanée du niveau de puissance industrielle acquis par les différentes nations du Sud (Graphique 27). En retenant des indicateurs en valeur relative, la fabrication en % de la valeur ajoutée (abscisses) et l'export manufacturier en % du total de l'export (ordonnées), il devenait possible d'éliminer l'effet-taille des économies⁵³ et ainsi de pouvoir simultanément appréhender la capacité propre à chaque nation d'exporter ses produits industriels (mesure indirecte de la compétitivité industrielle globale) et comparer les nations entre elles sous l'angle de cette performance. A titre d'exemple, l'industrie brésilienne avec une valeur ajoutée manufacturière de 174 milliards de dollars en 2019 possède une puissance de frappe largement supérieure à celle de la Malaisie dont la valeur ajoutée manufacturière est de 78 milliards de dollars la même année mais les performances industrielles et commerciales de la Malaisie surpassent celles du Brésil.

Graphique 27



Calculs⁷⁰ et graphique réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED (abscisses) et de l'OMC (ordonnées)

En premier lieu, à la lecture de la droite régression, il apparaît nettement que l'essor de l'export manufacturier est très fortement corrélé à l'essor de l'industrie manufacturière avec un

⁵³ Si l'on avait retenu des indicateurs en valeur absolue, l'effet-taille des économies aurait entraîné des ordres de grandeur qui auraient rendu vaines les comparaisons internationales et empêché la saisie des dynamiques industrielles propres à chaque nation.

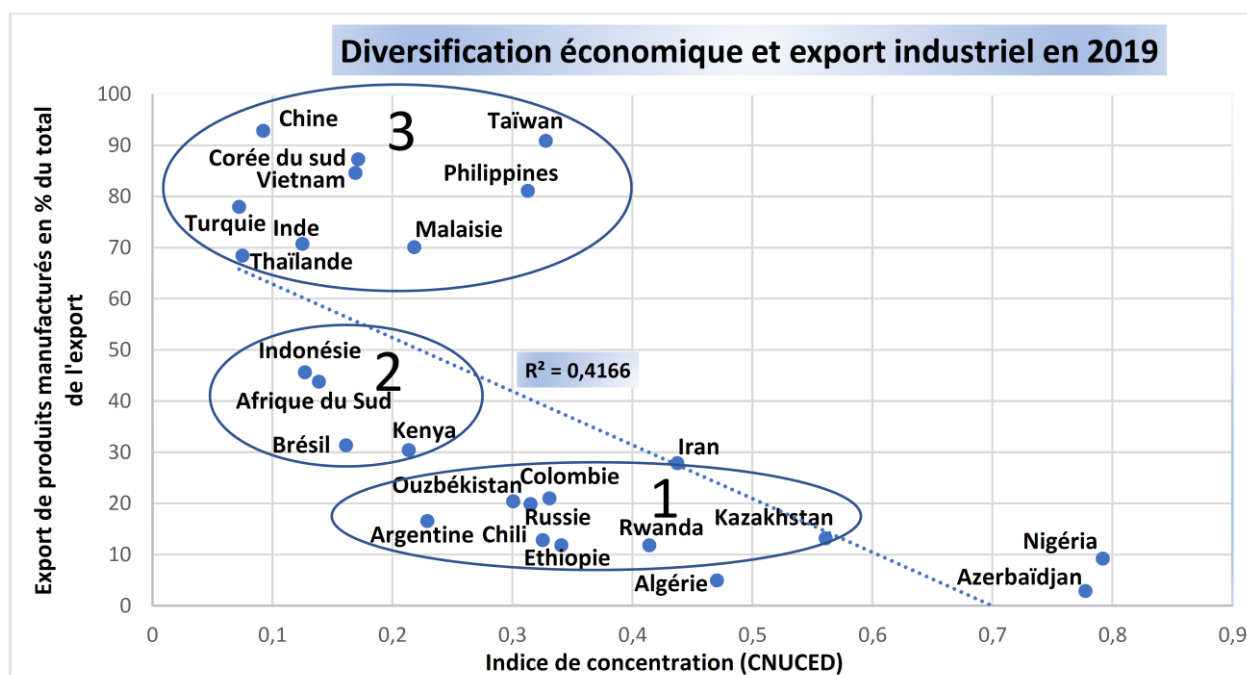
coefficient de corrélation élevé atteignant 0,83⁵⁴. Une dialectique positive semble s'instaurer entre le développement industriel et l'export manufacturier conduisant à un processus progressif d'émergence économique, l'industrialisation conditionnant l'export de produits manufacturés et l'export manufacturier stimulant à son tour l'industrialisation. En deuxième lieu, la phase d'émergence par l'industrialisation précède la phase d'émergence par l'export industriel. Les économies du groupe 1 dont l'export de produits manufacturés se situe entre 10 et 20 % de l'export total sont pour la plupart situés à droite de la droite de régression ce qui signifie que leur développement économique repose essentiellement sur la poussée industrielle. A l'inverse, les économies du groupe 2 dont l'export de produits manufacturés représentent de 30 à 50 % de l'export total sont essentiellement positionnés à gauche de la droite de régression. L'export de produits manufacturés en % pour ce groupe est en moyenne 3 fois plus élevé que leur fabrication industrielle en % alors qu'il est seulement 1,3 fois plus élevé pour le groupe 1. L'insertion sur les marchés internationaux forme ainsi l'élément moteur du processus d'émergence économique de ce groupe de nations. Mais, à ce stade-là, il n'apparaît pas d'écart significatif en termes de degré d'industrialisation avec le groupe 1, à l'exception de l'Indonésie dont la contribution des industries manufacturières au PIB est très élevée (20,5 %). La différence réside sans doute dans la compétitivité plus forte des produits manufacturés du groupe 2 par rapport au groupe 1. Par exemple, l'Argentine présente un niveau d'industrialisation supérieur à celui du Brésil (15 % contre 11 %) mais ce dernier exporte relativement beaucoup plus ses produits manufacturés (16 % contre 31 %). Autant l'export joue un rôle positif dans la dynamique d'émergence des nations du groupe 2, autant le caractère limité de leur industrialisation impacte négativement la poursuite de leur expansion économique. Le groupe 3, à la différence des deux premiers, marche sur ses deux jambes et présente à la fois des niveaux d'industrialisation élevés (entre 16 et 32 %) et un export manufacturé situé entre 70 et 93 % de l'export total. L'export de produits manufacturés en % est en moyenne 3,5 fois plus élevé que la valeur ajoutée manufacturière en % et donc constitue un stimulant puissant du processus d'émergence. Mais cette dynamique positive entre la croissance de l'export et la croissance de l'industrie ne prend corps qu'à partir d'un seuil élevé d'industrialisation qui généralement avoisine ou dépasse les 30 % à un moment donné de l'histoire économique du pays.

Si en aval la capacité des industries nationales à écouler leurs produits sur les marchés internationaux est liée à la compétitivité-prix, elle dépend en amont des caractéristiques

⁵⁴ Le coefficient de corrélation de 0,83 s'obtient en prenant la racine carrée du R² qui est égal ici à 0,6916.

structurelles de l'industrialisation, à savoir le niveau de diversification et de complexification des productions. Le meilleur positionnement dans le commerce mondial des produits manufacturés du groupe 2 par rapport au groupe 1 relève en grande partie d'une plus grande diversification industrielle (Cf. Graphique 28).

Graphique 28



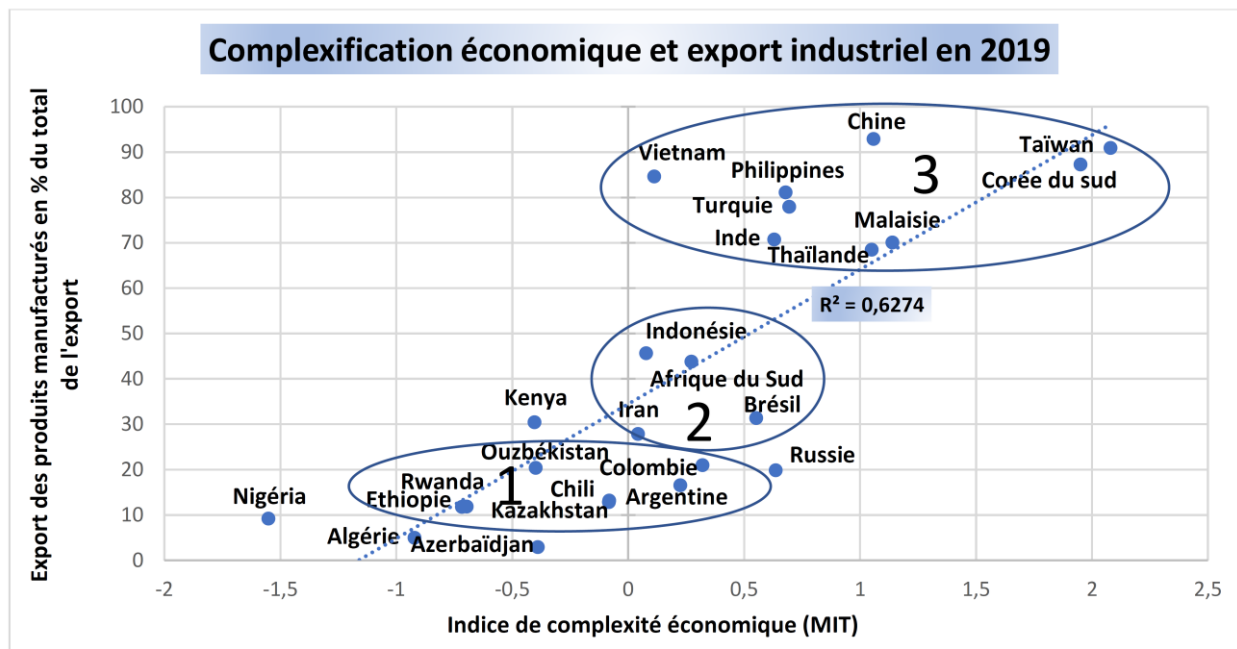
Graphique réalisé par l'auteur d'après les données de la CNUCED et de l'OMC

L'indice de concentration de la CNUCED est plus faible pour le groupe 2, compris entre 0,1 et 0,2, alors qu'il varie de 0,2 à 0,6 pour le groupe 1. Seul l'Iran semble plus proche sous l'angle de la diversification économique du groupe 1 alors qu'il semblait rejoindre par ses caractéristiques industrielles et commerciales le groupe 2 (Cf. Graphique 27). L'absence apparente de diversification productive de l'Iran tient ici à des facteurs politiques internationaux, en particulier l'embargo occidental qui en pénalisant ses exportations (d'où l'indice important de concentration) bloque son procès d'émergence économique. A bien des égards, la Russie est soumise aussi au même type de blocage et son potentiel industriel est sans commune mesure avec le niveau de ses exportations manufacturières.

Cependant, une structure de l'export à dominante manufacturière (au-delà des 50 % du total de l'export) ne semble plus dépendre du niveau de diversification économique. Les nations du groupe 3 n'affichent pas des indices de concentration plus petits que ceux du groupe 2 et les économies de la Malaisie, des Philippines et de Taïwan sont mêmes plus concentrées que celles du Brésil, de l'Afrique du Sud ou de l'Indonésie. Le paramètre fondamental qui explique les

niveaux d'industrialisation et d'export manufacturier supérieurs du groupe 3 par rapport au groupe 2 réside dans le degré de complexité des produits fabriqués (Cf. Graphique 29).

Graphique 29



Graphique réalisé par l'auteur d'après les données l'Observatoire de la complexité économique et de l'OMC

Les nations du groupe 3 présentent des indices de complexité économique (ECI) situés entre 0,63 (Inde) et 2,07 (Taïwan) à l'exception du Vietnam dont l'indice de complexité est faible alors que les ECI du groupe 2 sont compris dans un intervalle allant de 0,04 (Iran) à 0,55 (Brésil). Le Vietnam apparaît ici comme un cas atypique parmi les émergents consolidés ou avancés avec un ECI relativement faible de 0,11 le rendant théoriquement plus proche des nations du groupe 2 que de celles du groupe 3. Comme les nations du groupe 2, le Vietnam dispose de ressources naturelles abondantes, en particulier du pétrole et du gaz, mais par le développement d'une industrie des produits dérivés du pétrole, il a réussi à dynamiser son export manufacturier. En revanche, comme les produits dérivés du pétrole possède un *product complexity index* (PCI) peu élevé, cela a tendance à abaisser son ECI global. D'autre part, le Vietnam possède aussi une industrie textile performante mais dont les produits considérés comme peu sophistiqués sont mal classés dans l'échelle de valeur du PCI. Cela n'a pas empêché pas ce pays d'Asie du Sud-Est de s'insérer récemment dans les chaînes de valeur mondiales et de réaliser des productions plus complexes comme les circuits intégrés. L'atypisme de l'émergence économique du Vietnam tient aussi à son caractère très tardif puisque son « envol », impulsé par la politique du Đổi mới ou Renouveau mise en place en 1986, date

seulement des années 1990 quand l'essor industriel des autres nations du Sud a débuté dans les années 1970. C'est à n'en pas douter le développement économique le plus fulgurant de l'hémisphère sud⁵⁵ et sa place parmi les émergents avancés, si elle paraît atypique, n'en constitue pas pour autant une anomalie.

L'étude des émergents fragiles ou potentiels (Groupe 1), des émergents simples ou diversifiés (Groupe 2) et des émergents avancés ou complexes (Groupe 3) fait ressortir en négatif l'existence d'un 4^{ième} groupe composé de nations restées à la marge de la seconde industrialisation, groupe numériquement le plus important mais dont nos représentations graphiques ne fournissent que peu de cas non seulement pour des raisons de simplification de l'exposé mais surtout parce que notre démarche consistait à comprendre les fondements des réussites industrielles pour en déduire les blocages rencontrés par certaines économies selon le principe marxiste qui érige les formes économiques les plus développées, les plus complexes, en clé de compréhension des formes les moins abouties, les plus simples. Trois nations parmi l'ensemble des nations retenues ici se situent à la périphérie des phénomènes d'émergence observés depuis les années 1970, à savoir l'Algérie, l'Azerbaïdjan et le Nigéria. Ces trois économies présentent une proportion de l'export manufacturé dans le total de l'export quasi-insignifiante (en dessous de 10 %) directement imputable à la faiblesse de leur industrialisation, à l'absence de diversification de leurs activités économiques et au défaut de sophistication technologique de leurs produits. La similitude de ces trois économies est frappante quant à la composition de leur export essentiellement dominée par les ventes d'hydrocarbures. Leur compétitivité perçue sous l'angle des avantages comparatifs révélés (ACR) est concentrée en 2019 dans les combustibles minéraux et dans les matières brutes non combustibles⁵⁶. Par ailleurs, les trois pays disposent aussi d'une source secondaire de compétitivité ayant trait à l'export de produits alimentaires (sucre pour l'Algérie, fruits et légumes pour l'Azerbaïdjan, cacao pour le Nigéria). En ce qui concerne le compartiment des produits manufacturés, l'on ne retrouve que très peu de traces d'ACR si ce n'est dans les produits chimiques et seul le Nigéria semble légèrement se distinguer sur le plan industriel par ses ventes de navires, bateaux et engins flottants⁵⁷. Cette optique des avantages comparatifs révélés est intéressante non pas parce qu'elle indique les points forts d'une nation et les spécialisations vers lesquelles elle

⁵⁵ La valeur ajoutée manufacturière du Vietnam est passée en dollars constants 2015 de 3 milliards en 1990 à 42 milliards en 2019 selon les données de la CNUCED.

⁵⁶ Un pays possédant un avantage comparatif révélé pour un produit est supposé avoir une force d'exportation pour ce produit supérieure à la moyenne mondiale et cette compétitivité est mesurée par un ACR supérieur à 1.

⁵⁷ Source CNUCED : <https://unctadstat.unctad.org/fr/RadarAcr.html>.

devrait tendre, ainsi que le prescrivent les théories néoclassiques, mais au contraire parce qu'elle révèle en creux les faiblesses productives, les désavantages comparatifs de la nation considérée et donc les domaines où celle-ci doit en réalité concentrer ses efforts et ses moyens.

La dominante rentière des économies de ce dernier groupe auquel appartient l'Algérie ne signifie nullement que l'abondance des ressources naturelles soit la cause de leur blocage économique ou de leur état infra-industriel. Comme nous avons pu l'observer, dans chaque groupe d'émergents se trouvent des économies riches en hydrocarbures et autres ressources minérales comme la Colombie, l'Ouzbékistan et la Russie pour le groupe 1, l'Iran et l'Indonésie pour le groupe 2, le Vietnam et la Malaisie pour le groupe 3. Les recettes en devises liées aux ressources naturelles peuvent même constituer un atout dans le cadre d'une stratégie économique avisée en fournissant les moyens de financer l'industrialisation. Le caractère rentier ou primaire d'une économie est en soi un état de non-développement économique et vouloir expliquer ce type de blocage par la présence des ressources naturelles conduit immédiatement à verser dans un raisonnement circulaire ou tautologique. Si l'Algérie comme une majorité de nations du Sud continue à se morfondre dans la tendance à la désindustrialisation, la faible productivité de ses entreprises, le sous-apprentissage de son personnel salarié, la dilapidation des ressources de la rente, l'enfermement dans la mono-exportation, le défaut généralisé de compétitivité de ses produits et in fine dans une forme de capitalisme bloqué, cela tient non pas à la dimension primaire/rentière de son économie mais à l'absence de stratégie industrielle ou de modèle de développement économique digne de ce nom. Mais si la démarche scientifique ainsi que l'a montré Ibn Khaldoun dans la *Muqaddima*⁵⁸ consiste à remonter des causes secondes vers les causes premières, il reste à expliquer les raisons pour lesquelles certains Etats se sont trouvés dans l'incapacité d'échafauder des plans économiques cohérents de transition économique ou même n'ont manifesté aucune velléité développementaliste. Dans cette perspective, la question que pose le phénomène de non-émergence économique ou l'existence de capitalismes bloqués est celle de la nature de la coalition au pouvoir, de sa composition de classes et du type de « *political settlement* » qu'elle met en œuvre pour gouverner.

⁵⁸ Ibn Khaldun, Abderrahmane, *Discours sur l'histoire universelle. Al-Muqaddima*, Traduction nouvelle de l'arabe, préface et notes par Vincent Monteil, Troisième édition revue, Paris, Sinbad, coll. « Thésaurus », 1997 [1377], 1132 p.

3. L'optique de la complexification des exportations ou l'involution technologique du capitalisme algérien

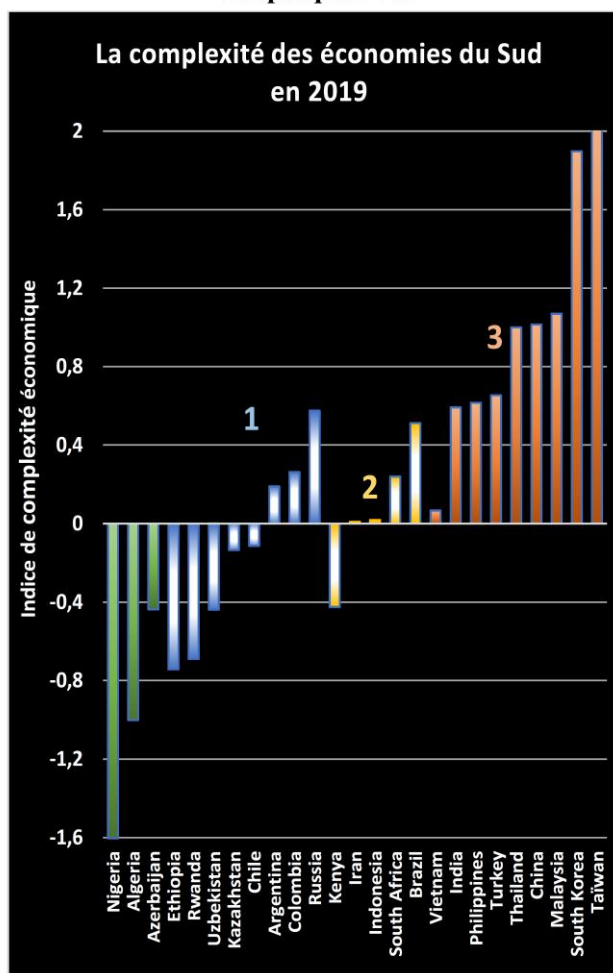
Etudier l'économie algérienne ou les capitalismes du Sud infra ou proto-industriels sous l'angle de la complexité de leurs productions peut paraître à priori déplacé ou hors-sujet puisque le point d'achoppement de ces économies réside dans l'absence de diversification de leurs activités. Cependant, cette approche n'est pas dénuée de pertinence ou de valeur euristique dans la mesure où elle permet d'affiner l'analyse de la voie d'émergence et a contrario de mettre en lumière certaines sources de blocages. Les théoriciens de l'industrialisation tardive se sont d'ailleurs saisis de cet aspect des choses et ont montré que les nations du Sud qui ont connu une réussite industrielle se sont positionnées sur des créneaux productifs de technologie intermédiaire, créneaux sur lesquels elles devenaient compétitives en raison de leurs conditions productives particulières (accumulation du capital, concentration industrielle, système de financement, système d'innovation, formation du capital humain, coût de la main d'œuvre ouvrière, ...). L'étude synchronique de la complexité globale des capitalismes faiblement industrialisés ne nous apprend rien si ce n'est qu'ils possèdent un niveau très faible de sophistication de leurs productions. En revanche, l'analyse historique de la complexité économique et la décomposition de cette complexité en fonction des catégories de produits sont révélatrices de certaines distorsions, déséquilibres ou désarticulations de ces capitalismes bloqués. Il ressort de cette perspective que l'émergence économique dans ses phases initiales est davantage liée à une certaine homogénéité sur le plan technologique entre les filières et entre les activités qu'à des montées brusques en gamme dans certaines productions. De ce point de vue, la disparité technologique entre les domaines productifs apparaît à la fois comme une conséquence et comme une cause de la stagnation économique des nations non émergées.

Lorsque les économies du Sud sont comparées sous l'angle de la complexification économique, une corrélation assez nette se dessine entre niveau de développement économique et degré de sophistication des productions. Le groupe de nations non-émergentes dont fait partie l'Algérie présente des indices de complexité économique négatifs tandis qu'à l'opposé les émergents avancés (groupe 3) affichent sans exception des ECI positifs, généralement très élevés et comparables à ceux des nations industrialisées du Nord (Graphique 30-a). En revanche, entre le groupe 1 des émergents fragiles et le groupe 2 des émergents simples, il n'existe pas de différence significative en termes de complexité des produits exportés. Les différences de développement économique relèvent ici de la capacité des nations à diversifier

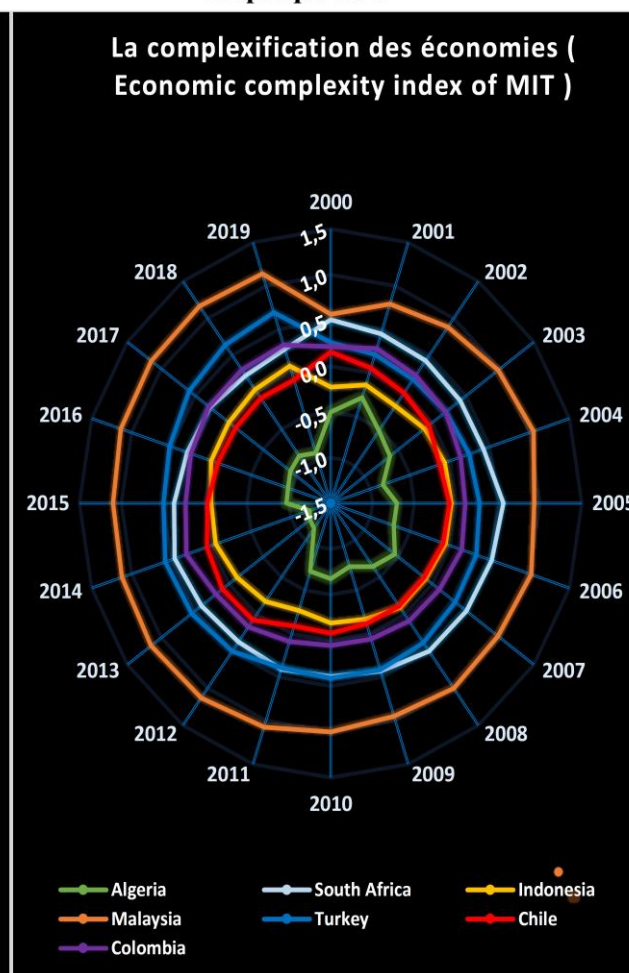
leurs industries. Même les écarts importants de complexité économique entre les non-émergents et les émergents du groupe 1 ne peuvent être assimilés à un facteur initial de développement économique parce qu'à ce stade, la complexification apparaît plutôt comme un corollaire que comme une cause. Comme nous l'avons déjà montré plus haut, tout processus de diversification économique partant des fabrications de biens primaires pour se déployer vers les activités industrielles correspond immédiatement à une montée en gamme des productions. Ce n'est que dans la dernière phase de développement économique, la transition d'un capitalisme industriellement diversifié à un capitalisme industriellement complexe (du groupe 2 au groupe 3) que les avancées technologiques s'avèrent déterminantes. Au final, le progrès technique qui est demeuré longtemps une conséquence de l'essor industriel finit par devenir une cause même de la poursuite de cette expansion économique.

Graphique 30

Graphique 30-a



Graphique 30-b



Graphiques réalisés par l'auteur d'après les données de l'Observatoire de la complexité économique, MIT Media Lab

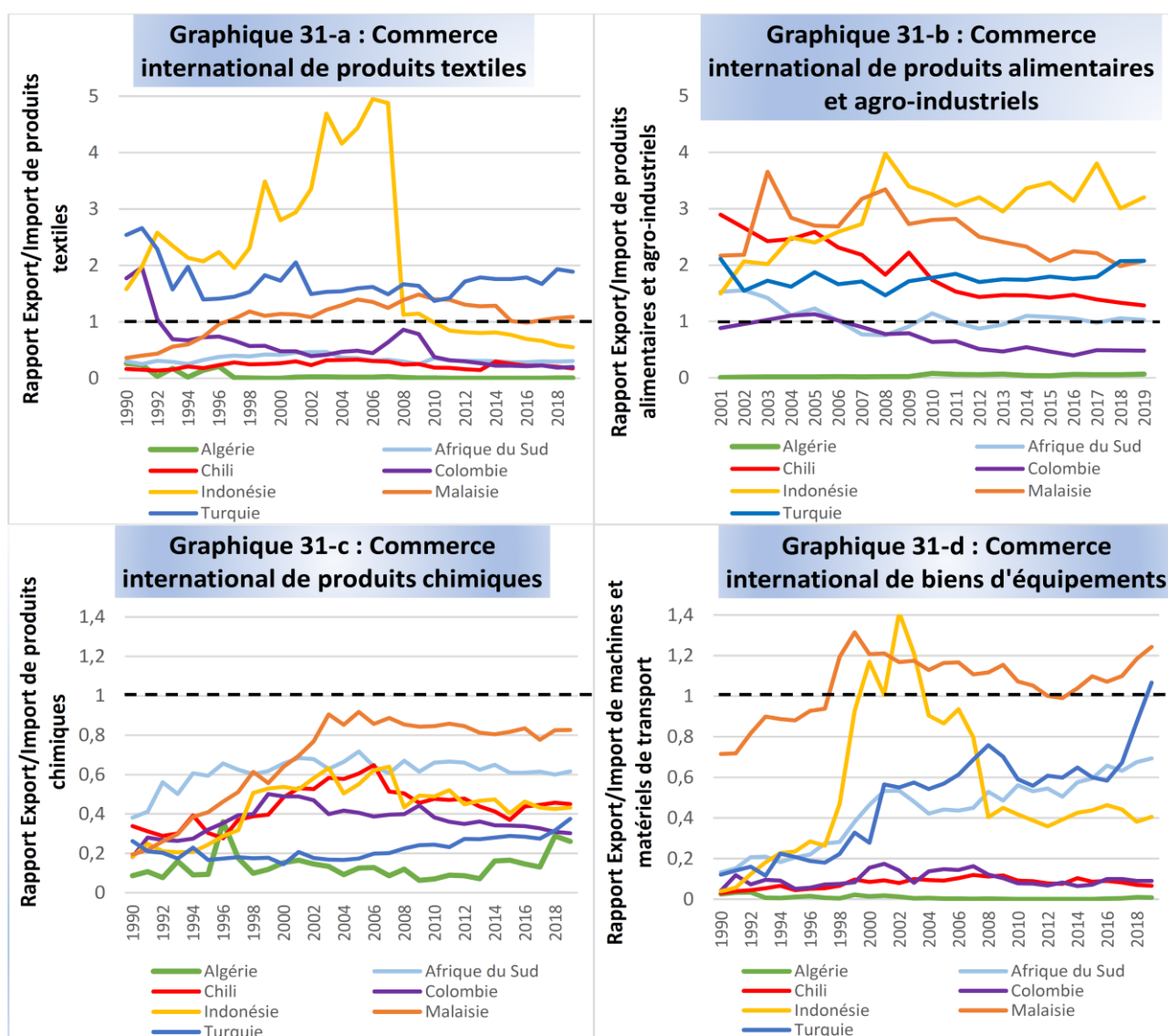
L'analyse temporelle de la complexité économique s'avère pertinente pour étudier les marges du processus d'émergence économique, à savoir d'un côté les capitalismes les plus

avancés du Sud et de l'autre les capitalismes bloqués. En effet, contrairement aux émergents industriellement simples dont l'ECI reste relativement stable au cours des deux dernières décennies, les extrémités du spectre des capitalismes du Sud (émergents avancés et non-émergents) ont connu des évolutions en termes de complexité tranchées et opposées (Graphique 30-b). Au cours des deux dernières décennies, les émergents avancés ont poursuivi la montée en gamme de leurs productions en multipliant par deux le degré de technicité de leur fabrication comme la Malaisie (passage d'un ECI de 0,57 en 2000 à 1,14 en 2019) ou la Turquie (passage d'un ECI de 0,26 en 2000 à 0,69 en 2019). Si un phénomène de rattrapage technologique des nations du Nord par les nations industrielles du Sud est clairement à l'œuvre, le fossé en termes de progrès technique s'accroît irrémédiablement entre les différents groupes de pays capitalistes du Sud. Les blocages structurels que connaissent les non-émergents ont même conduit dans certains cas à un processus de « dé-complexification » ou de baisse moyenne en gamme de leurs productions à l'instar de l'Azerbaïdjan ou de l'Algérie. L'Algérie en particulier a vu la valeur de son ECI nettement se dégrader au cours de la dernière décennie, passant de -0,55 en 2007 à -0,92 en 2019. Cette marche arrière technologique de l'Algérie est imputable pour une part à l'absence de diversification des productions et pour une autre part au recentrage des capitaux vers des activités à faible transformation. Si l'on compare les avantages comparatifs révélés de l'Algérie en 2007 et en 2019, il apparaît clairement que l'export de produits manufacturés en liège a cédé la place à l'export de liège brut et que des exportations à faible intensité technologique sont apparues comme celles du sucre ou du gaz de pétrole. Sans doute que la poursuite du délitement de l'industrie publique constitue une cause économique majeure de cette involution technologique du capitalisme algérien visible ici dans l'exemple du liège. L'écroulement de l'industrie publique a réduit à néant les chances de transferts internes de technologie entre le public et le privé dont les retombées économiques sont peut-être plus sûres que celles des transferts internationaux de technologie. Quoiqu'il en soit, tout se passe comme si l'économie algérienne éliminait progressivement toutes les conditions préliminaires d'un phénomène d'émergence, comme si un phénomène de sabotage économique était à l'œuvre.

La décomposition de la complexité économique en groupe de produits-phare confirme l'idée d'une tendance à la divergence de l'économie algérienne avec les économies émergentes, voire d'une évolution à rebours par rapport au phénomène général de seconde transition industrielle. La voie classique de développement économique empruntée par les émergents est la voie conduisant de la production/exportation de biens manufacturés bas de gamme vers celle

de biens manufacturés plus haut de gamme⁵⁹. La comparaison de l'Algérie avec les nations émergentes à partir de quatre groupes de produits manufacturés aux niveaux de complexité hétérogènes, faible-moyenne technologie (produits textiles, produits alimentaires et agro-industriels) et moyenne-haute technologie (produits chimiques, biens d'équipements), est significative du blocage des processus d'accumulation initial et général de ce pays. Dans les filières manufacturières de basse technologie (technologie intermédiaire si l'on tient compte de tous les produits), les nations émergentes réalisent des performances élevées, en particulier dans l'agroalimentaire (Graphique 31-b).

Graphique 31



Calculs et graphiques réalisés par l'auteur d'après les données de l'OMC et d'ITC-Trade Map

⁵⁹ Les pays qui réalisent des biens manufacturés bas de gamme se positionnent d'emblée dans un niveau de technologie intermédiaire ou de moyenne complexité parce que les produits manufacturés les plus simples supposent toujours un degré de technicité et de savoir-faire plus important que les biens primaires.

A l'exception de la Colombie, les nations émergentes retenues ici ont un rapport export/import de produits alimentaires et agro-industriels supérieur à 1 au cours des deux dernières décennies, ce qui signifie que le pays exporte davantage ce type de produit qu'il ne l'importe. L'Indonésie est le pays qui réalise le score le plus élevé avec un rapport supérieur à 3 depuis 2008 quand l'Algérie se trouve dans une situation critique de dépendance alimentaire avec un rapport qui avoisine le zéro sur la durée. En ce qui concerne la filière textile, la situation est encore plus catastrophique pour l'Algérie puisque le rapport export/import est plus faible en 2019 (0,007) qu'en 1990 (0,26). En revanche, l'export de produits textiles a joué dans certaines phases historiques un rôle moteur pour les émergents, avant 1992 pour la Colombie, avant 2008 pour l'Indonésie ou peut toujours constituer un facteur dynamique de l'essor économique comme dans le cas de la Turquie (rapport export/import de 1,89 en 2019) ou de la Malaisie (rapport de 1,09 en 2019). Ces filières industrielles de technologie basse/moyenne comme l'agroalimentaire, le textile/habillement, les matériaux de construction, le bois/liège/papier, le raffinage et la métallurgie ont formé le socle de l'industrialisation tardive et c'est par l'acquisition de compétences et d'expérience dans ces activités qu'il a été historiquement possible de s'adonner à des productions plus complexes. Ce sont précisément ces activités qui en Algérie sont restées au point ou ont dé péri depuis les années 1990, obérant par là toute possibilité de développement économique.

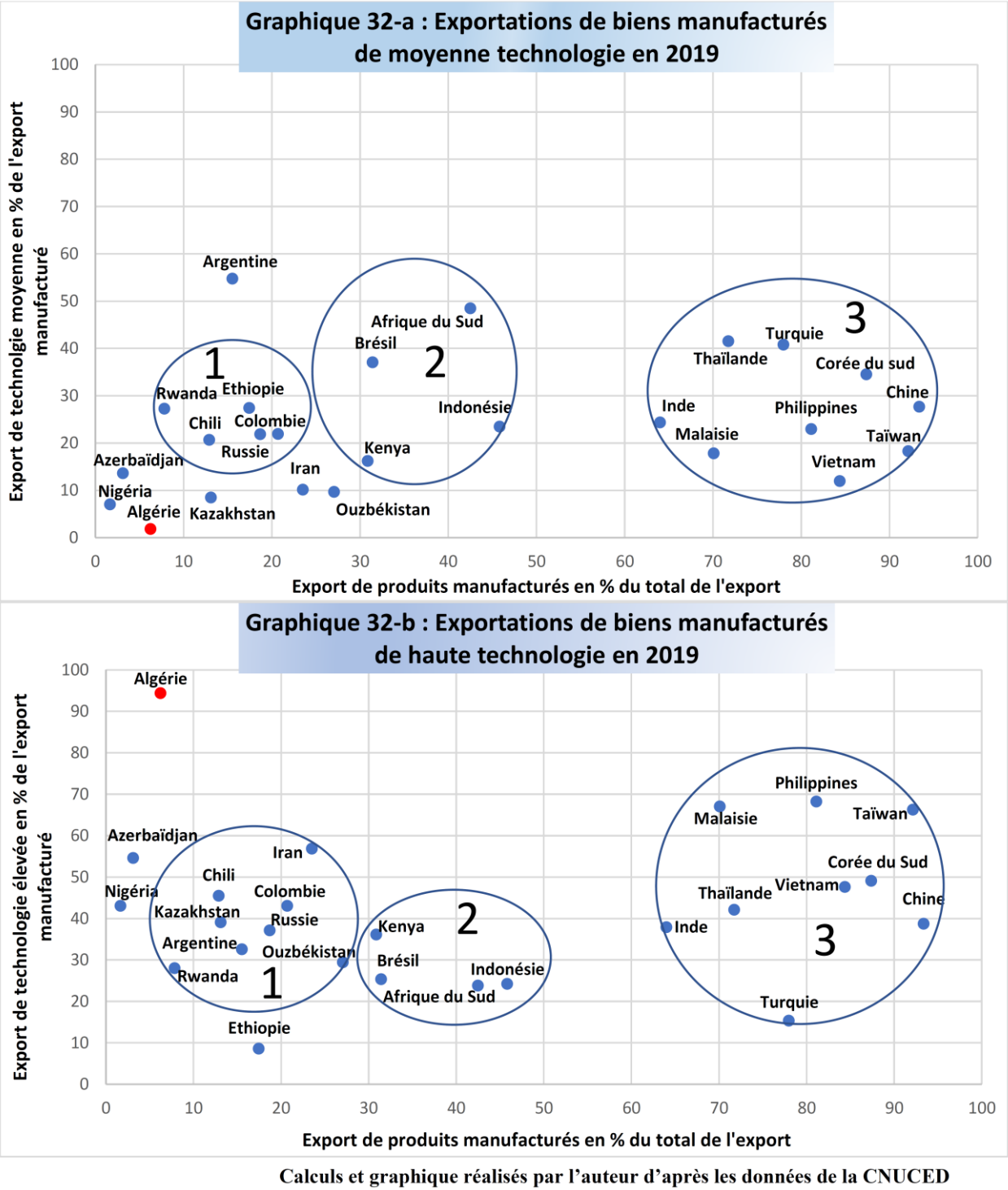
Paradoxalement, c'est dans le domaine de moyenne-haute technologie où le groupe d'émergents étudié ici affiche les moins bons résultats, les produits chimiques, que l'Algérie obtient ses meilleures performances même si elles ne dépassent que rarement depuis 1990 celles de l'émergent le moins bien classé (Graphique 31-c). Sur la période considérée, les émergents importent toujours plus de produits chimiques qu'ils n'en exportent avec un rapport export/import variant entre 0,2 et 0,9 mais la tendance globale de long terme est au développement de cette industrie, les exportations augmentant en moyenne plus vite que les importations. L'Algérie connaît ce même trend haussier sur la dernière décennie mais les produits chimiques qu'elle exporte sont essentiellement des dérivés du gaz (engrais azotés, ammoniac anhydre) ou du pétrole (huiles provenant de la distillation des goudrons) et en ce sens n'ont pas franchi le périmètre enclavé de l'industrie des hydrocarbures. Il est ainsi peu probable que la fabrication de ces produits chimiques particuliers ait des effets d'entraînement en amont ou en aval sur les autres industries. En ce qui concerne le second groupe de produits de moyenne-haute technologie, les biens d'équipement, l'Algérie affiche des résultats extrêmement médiocres avec un rapport export/import de 0,024 en 1990 et de 0,008 en 2019 (Graphique 31-d) ! L'Algérie importe la totalité de ses moyens de production, machines

et matériels de transport, importations très coûteuses qui détériorent chaque année le solde de la balance commerciale. Sans compter que l'Algérie se prive de tous les effets bénéfiques d'une telle industrie dont les effets de liaison viennent s'enraciner dans l'ensemble de l'économie. La production du capital fixe, parmi l'ensemble des productions de moyenne-haute technologie, agit comme le facteur décisif de consolidation de l'émergence économique et discrimine in fine les émergents entre eux. C'est en réalisant des performances élevées dans ce domaine que la Malaisie (rapport export/import de 1,24 en 2019) et la Turquie (rapport de 1,07) ont gagné leur place dans le club des émergents avancés ou complexes. Avec respectivement des rapports export/import de 0,7 et de 0,4, l'Afrique du Sud et l'Indonésie sont demeurés pour l'instant au stade d'émergents simples mais leurs trajectoires en ce domaine sont nettement opposées. L'industrie sud-africaine de biens d'équipement se développe lentement mais sûrement depuis 1990 ce qui laisse présager un possible franchissement du mur de la complexité économique tandis que l'industrie indonésienne traverse une phase régressive depuis 2002, comme si elle était venue buter sur un plafond technologique. Quant aux coefficients du Chili (0,07 en 2019) et de la Colombie (0,09 en 2019), ils confirment leur statut d'émergents fragiles ou contrariés, pour l'instant incapables d'opérer la diversification/complexification de leurs activités manufacturières.

De manière plus synthétique, il apparaît clairement que les émergents simples sont relativement mieux positionnés dans les productions de moyenne technologie (entre 30 et 50 % de l'export de produits manufacturés, Graphique 32-a) que dans celles de haute technologie (entre 20 et 40 %, Graphique 32-b), par comparaison aux émergents débutants ou fragiles qui paradoxalement font moins bien dans les productions de moyenne technologie (entre 20 et 30 %) que dans celles de haute technologie (entre 30 et 60 %). L'essor des activités de fabrication de technologie intermédiaire semblent jouer un rôle plus déterminant dans la transition industrielle que celles de haute technologie et ce, pour deux raisons distinctes. En premier lieu, les produits de moyenne technologie comme les biens de consommation durable ou les produits chimiques, parce qu'ils font l'objet d'une demande internationale quantitativement importante, agissent comme un puissant facteur de l'industrialisation. En second lieu, l'inscription dans les productions de technologie moyenne facilite la circulation des procédés fabrication, des savoirs et des savoir-faire entre les entreprises et entre les branches d'activité permettant en particulier de tirer vers le haut les activités à forte intensité de main d'œuvre ou de basse technologie. Une certaine homogénéité ou proximité technologique conditionne l'apparition de phénomènes de liaison entre firmes et donc une activité globale plus dynamique. A l'inverse, les émergents fragiles et les non-émergents montrent des phénomènes importants de discontinuité

technologique entre des activités dominantes de très faible transformation (production de biens primaires) et des activités spécialisées de haute technologie. Il en résulte une faiblesse des échanges entre les entreprises des différentes filières et une quasi-absence de circulation des connaissances dans l'économie.

Graphique 32



L'économie algérienne offre le cas extrême de distorsion technologique avec une structure d'exportations essentiellement dominée par les biens primaires d'un côté (94 % de l'export total en 2019) et de l'autre côté un export de produits manufacturés, certes très faible, mais composé quasi-intégralement de biens de haute technologie (94,4 % de l'export manufacturier en 2019, Graphique 32-b). Les exportations de biens de basse et moyenne technologie qui ont historiquement constitué la locomotive de l'émergence dans les capitalismes du Sud sont quasiment inexistantes en Algérie (5,6 % du total de l'export manufacturier en 2019).

Dans les conditions d'absence de diversification et de déséquilibre technologique interbranche, il est difficile de concevoir que l'Algérie puisse dans les années à venir amorcer un processus de transition industrielle, sauf s'il se produisait un changement radical dans les orientations économiques, dans la stratégie industrielle, dans la définition du modèle économique lui-même, changement qui ne peut se produire dans le cadre de la coalition commercialiste et anti-développementale au pouvoir actuellement.

Annexe 2 : Journal d'observation de l'enquête de terrain en 2017

Annexe 2-A : Première phase d'enquête de terrain (Février 2017)

L'éloignement géographique avec mon terrain d'étude constituait l'obstacle le plus direct et le plus immédiat pour y accéder. En raison de la distance et de mon travail professionnel à temps plein, je ne pouvais pas véritablement pratiquer l'immersion dans mon terrain d'enquête pour essayer de me constituer l'ensemble des contacts nécessaires permettant d'obtenir les rencontres et les entretiens que j'espérais avec les chefs d'entreprises algériens. Et sachant que dans mon cercle familial proche ainsi que dans mon réseau relationnel, il n'y a pas présence d'entrepreneurs, je parlais pour ainsi dire de rien, si ce n'est une certaine connaissance de la société algérienne, des modes de fonctionnement des institutions, des organisations, des espaces de sociabilité et des habitudes contractées par les individus dans ces différents univers sociaux. Je savais en particulier qu'en Algérie beaucoup de portes s'ouvrent par la clef du relationnel. Il aurait théoriquement été possible de contacter par téléphone des patrons mais la probabilité que ceux-ci acceptent d'emblée l'idée d'un entretien enregistré puis qu'ensuite ils se libèrent pour venir effectivement au rendez-vous était très faible. La modalité téléphonique (ou par mail) pour entrer en contact avec les acteurs économiques n'a le plus de chance de fonctionner qu'avec les présidents de fédérations patronales, accoutumés à prendre la parole et soucieux d'exposer la situation des entreprises dont ils ont la charge de défendre les intérêts. Donc, faute de capital social, la mission s'annonçait difficile. Il me fallait donc, pour obtenir des rendez-vous, solliciter des personnes qui avaient dans leurs réseaux de connaissances des chefs d'entreprise. J'en ai ainsi parlé à un de mes neveux à Sidi Bel Abbes et à un de mes beaux-frères qui vit à Timimoun dont je savais qu'ils pouvaient constituer des personnes-ressources pour moi étant donné qu'ils s'étaient constitués des réseaux relationnels extrêmement denses. Par leur biais, je devais pouvoir être mis en relation avec sept à huit chefs d'entreprise. J'ai alors demandé à ce que soient fixés des rendez-vous avec des dates et des horaires précis pour les vacances d'hiver (18 février-5 mars 2017) mais en réalité, avant mon départ en Algérie, hormis la parole donnée de m'accorder un entretien, rien de clair et de précis n'avait été fixé. J'étais un peu inquiet mais en y réfléchissant, plusieurs facteurs concouraient à ce que les chefs d'entreprise ne formalisent pas leurs rendez-vous. Il fallait en premier lieu tenir compte de leur agenda extrêmement chargé et de leurs difficultés à trouver à l'avance des plages libres. En

raison de l'origine récente de l'entrepreneuriat en Algérie, le travail est encore faiblement divisé et il est assez fréquent qu'un chef d'entreprise réalise en même temps des différentes activités, s'occupant des tâches techniques, administratives, financières, courant à droite et à gauche pour négocier les marchés avec les clients ou les contrats avec les fournisseurs. D'autre part, le mode de fonctionnement des réseaux relationnels peut expliquer le caractère non formel de la mise en contact. Etant donné le caractère très dense de la sociabilité en général et en particulier dans les groupes familiaux, amicaux, professionnels, les personnes sont toujours amenées à se revoir plus ou moins rapidement. Donc, très souvent, une parole est donnée et l'occasion d'une rencontre suffit à débloquent une situation et à matérialiser la promesse de rendez-vous. Le troisième facteur ayant pu jouer un rôle est la faible accoutumance avec les pratiques de sondage, les instituts de sondage n'existant pratiquement pas en Algérie. Les chefs d'entreprise n'ayant pas une vision très claire de la nature et des modalités de l'entretien sociologique, ils n'en voient pas aussi forcément la nécessité de formaliser la rencontre. Enfin, et c'est sans doute l'obstacle majeur que j'ai pu rencontrer et qui me suivra comme un spectre tout au long de mon travail de terrain, c'est qu'aux yeux des entrepreneurs qui ne me connaissent pas ou peu, il y ait un doute sur mon identité réelle d'étudiant en sciences politiques. Ainsi, d'emblée, une sorte de méfiance s'insinue vis-à-vis d'un interviewer qui vient récolter leur avis sur les questions d'émergence et surtout sur des aspects politiques comme le rôle de l'Etat dans l'essor d'une économie productive. Cette méfiance a sûrement conduit à ce qu'au moins cinq chefs d'entreprise aient refusé catégoriquement toute prise de contact et explique aussi que les entrepreneurs préfèrent me rencontrer avant d'accepter la passation d'un entretien. Si cette situation est très inconfortable pour le travail empirique, elle est en revanche révélatrice d'un état de rapports compliqués entre le monde des entrepreneurs. L'existence même d'une suspicion m'a conforté dans l'idée que j'étais sur la bonne voie, à savoir que la relation patrons-pouvoir politique était houleuse, qu'elle était pour le moins émaillée de différends et de tensions. Ceci abondait plutôt dans le sens de mon idée initiale à savoir que cette relation n'est pas caractérisée par un phénomène d'osmose typique des pays industrialisés ou émergents mais par l'affrontement, le contrôle et la soumission. Partant de cette optique, le travail de terrain et l'analyse des matériaux recueillis devaient me permettre d'envisager trois grandes possibilités : pouvoir démontrer mon hypothèse de départ et l'affiner et l'enrichir en même temps par des éléments nouveaux, la nuancer et lui donner une certaine inflexion pour montrer dans quel cadre précis (restreint) elle s'applique ou dans le pire des cas admettre la réfutation et formuler de nouvelles pistes d'explication.

Ayant atterri à Oran le 18 février 2017, j'ai dû patienter deux jours avant de pouvoir réaliser mon premier entretien. Un membre de ma famille avait dans son cercle proche d'amis deux patrons d'entreprise activant dans la filière du BTPH qu'il devait me présenter. Il les informa de ma présence sur les lieux mais il fallait attendre, comme si une certaine réticence se manifestait de leur part dont je ne pouvais saisir les causes que quelques jours plus tard. Finalement, il me demanda de passer au café où se trouvait l'un des entrepreneurs en question. Après avoir discuté de sujets relatifs à la vie locale, à la politique nationale et à la religion, après avoir sympathisé en quelque sorte, Abdallah, grand patron dans le BTPH, accepta de m'emmener chez lui en voiture pour l'interview. Nous arrivâmes à un appartement situé dans un quartier assez chic, appartement qui n'était pas son habitation principale. Nous entrâmes dans le salon qui était en désordre et je pus voir à l'expression de son visage qu'il en était gêné. Il enleva rapidement les dossiers qui s'entassaient sur la table basse et nous demanda de nous installer sur le canapé. Le dérangement observable qui indiquait que la présence humaine ne s'y trouvait que par intermittence n'enlevait en rien le caractère cossu du logement et de son mobilier. Pendant l'entretien, j'ai ressenti chez lui une tension que je me suis expliqué dans un premier temps par le fait que j'abordais des questions politiques et qu'instinctivement cela générerait une certaine défiance. Mais ce ne devait pas être le seul facteur et je m'en aperçus lorsque l'entretien s'acheva et qu'il me proposa de rencontrer son fils qui avait fait des études supérieures et qui dirigeait en pratique l'entreprise qu'il avait lui-même créée. Une certaine crainte de l'entretien pouvait s'expliquer par le fait de n'avoir pas les compétences requises ou suffisantes pour répondre aux questions. Plusieurs personnes-ressource m'ont demandé après les entretiens si mon interlocuteur « avait le niveau ». L'entretien est donc appréhendé tantôt comme un examen qu'il faut passer, tantôt comme une épreuve à surmonter ou un défi qu'il faut relever. La logique qui consiste à sauver la face pendant l'entretien, vérifiable sur différents types de terrains sociaux, est ici, dans le cas des entrepreneurs algériens, renforcée par deux types de facteurs. D'une part, une partie non négligeable des entrepreneurs en Algérie n'a pas fait d'études supérieures et se manifeste donc un décalage entre l'importance du statut social et la faiblesse du capital culturel institutionnalisé. D'autre part, il est tout à fait probable que les chefs d'entreprise surestiment a priori les compétences d'un individu issu d'une université française dans une société où le système éducatif s'est délité depuis la période de la guerre civile.

Le lendemain, mardi 21 février, le chef d'entreprise en question vint me chercher chez moi en voiture à 9 h 30 et m'emmena sur le site de l'entreprise où se trouvait son fils. Sur la route, il s'arrêta plusieurs fois pour me montrer les chantiers, les réalisations en cours et les

types de machine utilisées pour les travaux. Il est évident que la bonne relation qu'entretenait mon contact avec le chef d'entreprise déterminait sa disponibilité et sa bienveillance à mon égard. Mais son accessibilité et la nature égalitariste du rapport qui s'est instaurée – deux caractéristiques qui allaient aussi caractériser les relations avec les autres chefs d'entreprise rencontrés – détonnaient avec l'asymétrie fréquente des relations avec les patrons en France. Deux facteurs sociaux pouvaient expliquer cet état de fait. A l'échelle globale, l'ensemble des relations interpersonnelles, la culture, ont été profondément marqués par la révolution algérienne. Celle-ci a laissé une profonde empreinte égalitariste dans les rapports humains et pour cette raison les rapports hiérarchiques, s'ils existent, n'ont pas l'importance qu'ils peuvent avoir en France ou ailleurs, se trouvent en quelque sorte pris dans le carcan de l'égalitarisme révolutionnaire. En second lieu, l'origine relativement récente du capitalisme privé, de l'entrepreneuriat, peut expliquer qu'il soit possible d'entrer assez aisément en contact avec les chefs d'entreprise. Une majorité des grandes entreprises actuelles a vu le jour après l'ère Boumediene, au moment de la sortie de la période « socialisante » de l'économie. Le jeune capitalisme privé ne s'est donc pas encore développé avec assez de force pour entraîner comme dans les nations industrialisées une séparation nette et claire des classes sociales, une distanciation spatiale (habitat), une segmentation des réseaux relationnels et une distinction au niveau culturel. Si ces tendances existent, leur relative faiblesse rend possible un certain « mélange » interclassiste, une possibilité de nouer des liens de natures variées entre individus issus d'univers sociaux différents. Le développement récent de l'entrepreneuriat explique ainsi le faible degré de fermeture des classes mais aussi le fait que bon nombre d'entrepreneurs soient d'origine populaire. Ces facteurs cumulés expliquent ainsi le caractère hétéroclite des réseaux relationnels et la possibilité d'entrer aisément en communication avec les patrons algériens.

Nous rencontrâmes Zyad, le fils d'Abdallah, sur le chantier en pleine activité, donnant des directives à certains salariés. Celui-ci, architecte de formation, était celui qui dirigeait en pratique cette entreprise de 200 salariés. Il vint vers nous et après les présentations me proposa de rejoindre les locaux administratifs pour l'interview. Le patron, qui avait une petite quarantaine d'années, montrait beaucoup d'affabilité et sa réussite, exprimée dans le caractère somptueux du bâtiment, produisait un sentiment de satisfaction repérable à la maîtrise de ses gestes et de sa démarche ainsi qu'à la bonhomie de son visage. Il commanda auprès de sa secrétaire deux cafés et l'entretien put s'engager. Il répondait en détail aux questions posées, prenant le temps de raconter certaines anecdotes pour illustrer ses idées. Lorsque les questions devenaient plus politiques, mon interlocuteur ne répondait jamais de but en blanc mais ne recourait pas non plus à l'esquive. Ses réponses étaient alors enveloppées dans l'humour ou

l'ironie et de temps à autre dans l'allusion dont le signal était donné par une forme de pudeur corporelle et des yeux qui se mettaient à reluire, laissant transparaître la finesse du personnage. La mise en accusation du système politique se trouve ainsi beaucoup plus dans le contenu du discours que dans une pseudo-radicalité de la forme verbale. De ces discussions, une anecdote qu'il me raconta mérite d'être rapportée ici parce qu'elle en dit long sur le lien entre sphère politique et développement économique en l'Algérie. Alors qu'il travaillait dans un chantier où des entreprises algériennes réalisaient un projet en collaboration avec des sociétés étrangères, un technicien turc, sans doute dépité, mais au sens ironique aiguisé, l'interpella et lui demanda : « Dis-moi, vous les Algériens, vous êtes propriétaires de ce pays ou simplement locataires ? ». Même si cette phrase peut prêter à sourire, le patron algérois fut touché dans son sentiment national. L'observation sarcastique du technicien turc traduisait une réalité, celle du manque d'implication des travailleurs algériens dans l'activité qui leur était confiée. Plus fondamentalement, cette situation révèle l'échec de la classe politique à mobiliser la population algérienne autour du projet développementaliste.

Je fus assez surpris par le caractère imposant de l'immeuble dans lequel nous entrâmes, le caractère spacieux des bureaux, un décor sobre mais plaisant qui exprimait un certain sens de l'organisation. En effet, le contraste est saisissant avec le monde extérieur, et l'impression ressentie lorsque le seuil est franchi, c'est de pénétrer dans un autre monde, radicalement différent de ce qui peut exister dans l'espace public, où tout indique le manque de soin, de finition, d'entretien, où rien ne semble fonctionner correctement, où l'anarchie semble la règle. Très vite les infrastructures montrent des signes de détérioration, que ce soit les routes, les ports et aéroports, le bâti, l'éclairage public, les réseaux de distribution de l'énergie et de l'eau, les réseaux de télécommunication et les espaces verts lorsqu'ils existent. L'absence d'aménagement urbain rivalise avec le manque de normes architecturales et cette situation où ni la fonctionnalité des services publics ni l'esthétique des villes et des quartiers ne semblent être des objectifs témoignent d'une déficience de l'action des pouvoirs publics. Très souvent, l'argument à teneur morale avancé par les défenseurs de l'Etat consiste à incriminer le manque d'éducation du peuple algérien qui dégraderait tout ce qui se trouverait sur la voie publique. Mais cette accusation ne résiste pas à l'analyse parce que les pannes régulières du réseau de distribution d'eau ou des télécoms, les routes et les trottoirs défoncés, les retards permanents d'Air Algérie ou d'Algérie Ferries par exemple ne sont pas du ressort de l'action des citoyens. Quoiqu'on en dise, l'espace public relève toujours de la responsabilité de l'Etat et tout dysfonctionnement ne peut être imputé qu'à l'administration ou aux autorités politiques. Quand bien même le peuple serait à l'origine de certaines nuisances, cette situation traduirait soit le

manque de légitimité des institutions (on ne préserve pas ce qui symbolise le pouvoir) soit une défaillance dans la politique éducative de l'Etat. Quel que soit l'angle sous lequel on envisage ce problème, c'est toujours en définitive l'Etat qui est responsable du délabrement des institutions, des infrastructures et des espaces publics. La connaissance des espaces privés des Algériens, des intérieurs qui respirent la propreté, le soin, le sens du décor, vient corroborer l'idée que le problème ne provient pas d'un défaut d'éducation populaire mais fréquemment de l'inertie et de l'incompétence des élites et le plus souvent de leur corruption.

Il existe en Algérie une contradiction exacerbée entre l'extérieur et l'intérieur qui est la manifestation de l'opposition entre le public et le privé, entre l'Etat et la société. Cette contradiction apparaît sous une seconde forme, celle d'un retard de l'Etat sur la société, et dès que l'on pénètre dans une administration ou une entreprise publique, on est à chaque fois projeté violemment en arrière, d'une quarantaine d'années environ. Il y a une certaine sidération à voir à quel point les choses afférentes à l'Etat ont peu changé dans leur forme et dans leur contenu. Je garde des souvenirs assez nets de mes vacances en Algérie au début des années 80 et je suis frappé de constater à quel point les infrastructures publiques défient la loi du changement social. Toujours les mêmes locaux décrépits des consulats, des aéroports, des mairies, des hôpitaux, des banques publiques, les mêmes peintures défraîchies, des bureaux et des comptoirs ternes et usagés, des carrelages et des sièges (lorsqu'il y en a) abimés, dans cette atmosphère tout y exhale la vétusté ou la décrépitude, même les tenues des agents de l'Etat, que ce soit l'uniforme ou le costume. Au niveau de leur fonctionnement, la réalité n'est guère plus reluisante. Les files d'attentes sont fréquemment interminables, la cohue règne partout dans l'établissement et rien n'est entrepris pour mettre un terme à la confusion ambiante. La logique qui anime les personnels des établissements publics, du directeur au simple guichetier, est de réduire au maximum la charge de travail. Les individus qui affluent quotidiennement sont donc perçus non pas comme des personnes dont il faut traiter les demandes mais comme une source sisyphéenne de tracas. Ainsi, il n'y a rien de plus déconcertant que le caractère anti-commercial des banques publiques algériennes qui voient d'un mauvais œil l'arrivée de nouveaux petits clients, qu'elles reçoivent avec dédain et qu'elles renverront pour une raison ou une autre sans qu'ils aient pu espérer ouvrir un compte. En revanche les clients riches seront traités avec beaucoup d'égards parce qu'il y a toujours une éventualité de petits pourboires ou de gros dessous-de-table. Dans la plupart des administrations, des guichets sont fermés sans raison apparente mais l'on devine que l'agent en question a décidé de siroter un petit café au cours d'une pause interminable. L'exaspération du public est à son comble lorsqu'il voit tournoyer sans motif précis un escadron de fonctionnaires pendant que d'autres, bien à l'abri derrière leur

comptoir discutent et rigolent, s'accommodant de l'anarchie comme si c'était une constante physique de la société algérienne. Ce désordre est fréquemment imputé par les commis de l'Etat à la « mentalité » algérienne pendant que certains trouvent un malin plaisir à laisser le peuple dans le gouffre de sa désespérance administrative. Des altercations violentes commencent à se produire çà et là, parce que le citoyen algérien est un être que l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie a rendu pour le moins nerveux quand elle n'a pas fait de lui un écorché vif. Quand les choses deviennent incontrôlables, apparaît un chef ou un supérieur qui du haut et du tréfonds de son arrogance commence à crier, dénoncer l'indiscipline et moraliser la « populace ». On ressort fréquemment d'une administration ou d'une banque publique « tendu » ou « dégouté » et il faudra s'y reprendre à plusieurs fois pour obtenir ce qu'on était allé chercher. Tout est administrativement compliqué en Algérie, excepté pour les retraits des actes de naissance dont la procédure a été récemment informatisée. Pour obtenir qu'un service soit rapidement réalisé, il faut soit bénéficier de beaucoup de chance le jour de la demande soit avoir les « bras longs », connaître un membre de l'organisme public en question ou connaître quelqu'un qui le connaît. En Algérie tout est bloqué sur la scène officielle mais tout peut se débloquer en coulisses à la condition de pouvoir mobiliser des relations qui vont interférer en votre faveur. Il est possible d'obtenir un rendez-vous pour une intervention chirurgicale si l'on connaît un infirmier, un médecin ou un chef de service de l'hôpital. De même, obtenir la réparation d'une panne du réseau téléphonique ou d'une perforation d'une canalisation hydraulique suppose d'avoir une relation parmi les agents d'Algérie Télécom ou de l'Algérienne des Eaux. L'attribution des logements sociaux fonctionne aussi en partie selon cette logique, la probabilité d'accéder au bien immobilier étant beaucoup plus forte si l'on a des soutiens au sein de la wilaya ou de la daïra (subdivision administrative et territoriale de la wilaya). C'est pourquoi il n'est pas rare de voir des familles aisées ou des personnes déjà propriétaires de villas ou d'appartements profiter de cette mesure sociale. Même la carte d'ancien moudjahid et les grasses allocations qui l'accompagnent peuvent être acquises de la sorte, par le réseau, et bien souvent aussi par la corruption. Au cours d'une discussion avec Salah, un petit patron algérois dans le secteur de l'électronique, celui-ci utilisa une formule lapidaire qui a le mérite de résumer parfaitement le fonctionnement du « système algérien ». Pour percer en Algérie, me dit-il, « il faut « *maarifā wala chkara* » », c'est-à-dire soit la connaissance (réseau) soit le sac de billets.

Dès qu'il s'agit d'obtenir des administrations ou des entreprises publiques des biens ou des services d'une certaine valeur, le foncier, les prêts bancaires, les marchés, etc., plusieurs logiques sociales viennent se croiser comme le « copinage », le « piston », la corruption et le

clientélisme, au point qu'il est difficile de démêler l'écheveau d'une relation de service ou d'une transaction commerciale. Derrière les règles officielles s'agite un monde souterrain fait de compréhension, d'entente, de collusion et de manigance. Et ce mode de fonctionnement qui touche n'importe quel organisme public dans le moindre village algérien se retrouve jusqu'à Alger au niveau du pouvoir central. Mais la réalité de la propagation de ce type d'agissement social est inverse, les pratiques de prévarication naissant au sommet de l'Etat et irriguant à partir de là l'ensemble du vaste territoire algérien, jusqu'aux contrées les plus éloignées. Les habitudes de régler les affaires en sous-main se diffusent des ministres au walis, des walis au maires et aux directeurs d'administration, chacun considérant que si ces pratiques sont tolérées en haut lieu, il peut impunément et sans crainte les réitérer pour son propre compte, lui aussi « ayant le droit » de prélever de cette manière une part de la rente. C'est ainsi que les actes les plus répréhensibles trouvent leur justification et deviennent « normaux », gagnant progressivement en généralité. Et si la corruption se diffuse d'un échelon du pouvoir à l'autre, elle se transmet aussi, à chaque niveau, du responsable à ses collaborateurs et de l'administration en question au public qu'elle a en charge. La corruption (« *rachwa* » en arabe) et les pratiques d'intimidation (« *hogra* » en dialecte algérien) qui l'accompagnent en cas de refus d'acceptation de ce système de résolution des affaires se diffusent verticalement à l'intérieur de l'Etat et horizontalement de l'Etat à la société. D'une certaine manière, l'ensemble des individus, quelques soient leurs classes sociales ou leurs professions, se trouve pris au piège ou contraints par ce type de relation opaques instaurées par les instances du pouvoir.

Après avoir achevé l'entretien avec le patron du BTPH, j'étais de retour chez moi vers midi. Vers 12 h 30, une deuxième personne-ressource vint me chercher moi pour me présenter un ex-grand patron de la construction immobilière devenu promoteur immobilier. Je me suis installé dans sa voiture dans laquelle il m'expliqua que le rendez-vous n'était prévu qu'à 14 h. On prit le temps de faire connaissance et je pus m'apercevoir de l'étendue de son savoir dans le domaine de la juridiction relative aux entreprises. Adam était lui-même un ex-directeur d'une administration publique en charge de l'attribution du foncier aux entreprises. Je saisis assez rapidement qu'il désirait véritablement m'aider dans ma recherche en me décrivant dans le détail les conditions administratives d'obtention du foncier et même des marchés publics par les entreprises privées. J'ai alors réalisé avec lui un entretien enregistré à très faible directivité, dans lequel la parole était totalement libre. Cet entretien un peu particulier dura une trentaine de minutes et je lui demandais de renouveler l'entretien quelques jours plus tard dans un cadre beaucoup plus formel, requête qu'il accepta volontiers. La simplicité, la modestie et les connaissances juridiques et factuelles encyclopédiques du personnage m'ont dans un certain

sens interloqué parce qu'elles allaient à l'encontre des conceptions que je m'étais forgées des administrateurs à partir de mes observations et des échanges que j'avais pu avoir avec de nombreux Algériens. La première idée qui me vint pour résoudre ce paradoxe c'est qu'en sociologie, à la différence des sciences dures, une loi n'est jamais valable à cent pour cent et les exceptions sont si nombreuses qu'il est plus juste de raisonner en tendance. La réalité sociale est ainsi constituée de régularités dominantes contrebalancées de manière permanente par des régularités minoritaires pour chaque époque donnée. Il se pouvait donc que je rencontrais encore des administrateurs compétents et intègres même si dans l'ensemble l'ignorance, l'arrogance et la corruption l'emportaient. Telle était l'explication générale qu'il était possible de fournir pour résoudre l'énigme mais il y avait aussi en l'occurrence une explication particulière à l'histoire de l'Etat algérien et de son administration. Cet ancien directeur d'administration avait été formé et avait commencé à travailler à la fin des années 1960, à un moment où l'Etat algérien connaissait une dynamique d'expansion porteuse d'un faisceau de progrès pour toute la société algérienne. D'un côté, dans le cadre de l'économie dirigiste postindépendance, le système scolaire dispensait des formations extrêmement solides aux étudiants et d'autre part ces derniers confrontés à leur activité professionnelle faisaient preuve d'un certain sérieux, animés par un vrai sentiment national qui les poussaient à œuvrer pour le développement du pays. L'Etat post-colonial apparaît donc comme un Etat capable de transformer positivement l'économie et la société algériennes mais cette dynamique progressiste n'a duré que deux décennies et a correspondu à l'ère Boumediène. La rupture se produit à la fin des années 1970 avec l'échec de la « révolution agraire » et l'impasse de la stratégie des « industries industrialisantes ». A partir de cette date, des tendances centrifuges se développent au sein de l'Etat, la corruption commence à se généraliser en son sein, phénomène délétère initié à l'origine par les hauts-gradés de l'armée qui s'enrichissent en s'accaparant de diverses manières une partie de la rente pétrolière. L'Algérie n'apparaît plus comme un pays à développer, comme une puissance qui doit s'imposer à l'échelle africaine, comme un Etat qui doit jouer un rôle majeur dans le concert des nations mais comme un territoire très riche qu'il faut piller. Le néo-patrimonialisme s'institue au cœur de l'Etat et les pratiques de rapine sous la présidence de Chadli se transmettent rapidement des généraux aux fonctionnaires de la haute administration. L'Etat algérien commence à périr et l'économie et la société algérienne, faute des impulsions politiques nécessaires, plongent dans une longue phase de stagnation. Parallèlement, les tendances bridées du capitalisme pendant la période de l'économie dirigiste ont tendance à se déployer de manière anarchique pendant les années 1980 et surtout pendant la guerre civile des années 1990. La situation historique a fondamentalement changé et elle va

modifier assez nettement la perception que s'en font les catégories dominantes. Pour un grand nombre de gradés de l'armée, de leaders politiques, de membres de la haute administration ou de patrons, il s'agit d'une conjoncture exceptionnelle qui offre une opportunité d'enrichissement, opportunité qu'il faut savoir saisir car non durable. Les dispositions et valeurs révolutionnaires qui animaient le « développementalisme » à l'algérienne n'ont pas résisté longtemps au choc de la libéralisation économique. Les possibilités de faire rapidement fortune, couplées aux masses financières en circulation, ont ouvert des voies tous azimuts à la corruption. Les nouvelles générations de fonctionnaires, fondamentalement différentes de celles des années 1960 et 1970, n'appréhendent pas leur activité professionnelle et leur environnement social et institutionnel de la même manière. D'une part, la compétence n'apparaît plus comme une exigence pour exercer son travail parce que le recrutement ne repose plus sur les qualifications du travailleur mais sur sa capacité à accepter et à fonctionner dans ses nouvelles règles tacites et inavouables du jeu. Fréquemment même, un niveau élevé de compétence est perçu par les agents d'une institution comme une menace de déstabilisation de l'ordre parce que toute innovation visant à gagner en efficacité risque de contrarier des intérêts officiels puissants. L'incompétence à tous les échelons est devenue une règle supérieure permettant de ménager l'ensemble des intérêts mesquins qui se croisent au sein d'un établissement particulier. D'autre part, l'échec des politiques développementalistes a sonné le glas de la recherche collective de l'enrichissement national au profit de la valorisation des intérêts privés.

A 14 h, nous sommes arrivés devant le siège social d'une entreprise qui n'était pas celle de l'entrepreneur que je devais interviewer mais celle d'un de ses amis. L'ex-directeur de la fonction publique me présenta les deux chefs d'entreprise ainsi que certains des salariés présents dans les bureaux que nous traversâmes. Pendant que je faisais connaissance avec le patron avec qui je devais m'entretenir, ex-patron du BTPH reconverti en promoteur immobilier, je m'aperçus que le personnel de l'entreprise où nous étions était en proie à une certaine agitation, discutant et négociant par téléphone une affaire importante. Installés dans un bureau vacant pour l'enregistrement, le son des voix animées des bureaux voisins continuait à nous parvenir. Malgré tout, nous commençâmes l'entretien et je pus me faire rapidement une idée du personnage réellement atypique que j'avais en face de moi. Diplômé d'une grande école d'Alger et parlant un français soutenu, ce sexagénaire jouissait d'un tempérament tonique et voulait profiter de cette qualité pour diriger à son compte le déroulement de l'entretien. A la tête autrefois d'une grande société du BTPH avec deux autres associés, il avait au cours des années 2000 préféré revendre ses parts pour se lancer dans la promotion immobilière.

Relativement méfiant, sa stratégie avait consisté à parler de son ancienne société pour éviter de délivrer des informations « politiquement » dangereuses. Lorsque l'entretien en vint à la nature des relations de l'entrepreneur avec les autorités locales, il me lança un regard dénué de candeur en me disant qu'il n'était pas obligé de répondre à des questions compromettantes. Pour autant, la façon dont s'est déroulée l'enquête me convenait parce que s'il avait directement abordé la situation de son entreprise actuelle, son discours aurait été à n'en pas douter beaucoup plus policé. Si les descriptions portaient sur son activité d'antan, sa critique acerbe, acide par certains côtés, concernaient le contexte économique, politique, institutionnel de son activité actuelle. Il fallait donc lire entre les lignes et interpréter au second degré en considérant le détour du passé comme un moyen de lâcher la vérité la plus crue possible sur le présent.

Le lendemain, mardi 21 février, je pris le taxi pour Alger où je devais rencontrer un entrepreneur avec lequel une troisième personne-ressource m'avait mis en contact. Celui-ci, patron d'une PME dans la commercialisation et l'installation de matériel électronique, vint me chercher à la gare routière, me fit visiter certains quartiers de la ville et m'accompagna à l'hôtel où je devais loger pendant trois jours. Avenant, d'une courtoisie et d'une éducation typiquement algéroises, il resta avec moi le temps que je m'installe dans ma chambre pour m'inviter ensuite dans un agréable restaurant. Malgré une activité professionnelle extrêmement prenante, il se démena pour que mon séjour se déroule au mieux dans la capitale. Nous discutâmes fréquemment de sujets politiques qui la plupart du temps étaient en rapport avec l'état actuel de l'Algérie. Le patron algérois chercha à me présenter deux grands chefs d'entreprise, dans les assurances et dans le BTPH, mais les entretiens n'ont pas pu avoir lieu. Il est tout-à-fait possible que l'agenda très chargé de ces patrons ait constitué un obstacle à notre rencontre mais l'hypothèse la plus probable est celle de la méfiance qu'ont pu éprouver ces entrepreneurs sachant que mon contact ne me connaissait que depuis peu de temps. Le soupçon est d'autant plus fort que l'on multiplie les intermédiaires pour accéder à l'éventuel interviewé. La probabilité d'obtenir un entretien dépend de la force du lien qui varie en fonction inverse du nombre de contacts nécessaires. Ici, sachant qu'en Algérie l'interconnaissance constitue un principe intangible pour solutionner ses affaires, l'intermédiation de deux personnes a sans doute été perçue sous le prisme de défiance. Il me restait toutefois l'entretien avec le patron de la PME qui m'avait accueilli avec bienveillance et que j'allais réaliser la veille au soir de mon départ, le jeudi 23 février. L'homme parlait en toute franchise, utilisant un français correct la plupart du temps et l'arabe dialectal quand certains mots, certaines expressions venaient à lui manquer ou quand il voulait transmettre des messages d'une certaine importance. Il ne cherchait pas à dénigrer absolument les politiques publiques, louant leurs mérites pour le développement

des PME mais pointant aussi certains de leurs défauts. Pendant le déroulé des questions, j'ai senti chez lui une certaine tension, une forme de stress qui était liée à l'appréhension de ne pas toujours pouvoir exprimer dans un français clair ses idées mais aussi en raison de sa volonté de me fournir l'analyse la plus juste de la situation des entreprises algériennes dans le contexte actuel. C'est pourquoi ma stratégie a consisté à rassénérer mon interlocuteur, à multiplier les incitations et les encouragements, utiliser une certaine pédagogie du questionnement (une expression claire et simple), acquiescer de temps en temps et relancer certains sujets sur lesquels la personne pouvait se sentir à l'aise. En fonction du type d'individu, de son niveau d'assurance très souvent corrélé à son statut social, il faut à l'évidence adapter sa technique de sondage. En résumé, il s'agit soit de valoriser le discours de l'interviewé quand celui-ci se trouve objectivement en situation défavorable soit à l'inverse pousser dans ses (derniers) retranchements un individu qui veut assumer une position dominante, dans le but d'obtenir la relation sondeur-sondé la plus équilibrée possible, sachant que l'égalité reste un idéal difficilement atteignable.

Pendant mon séjour à Alger, je profitais du temps libre assez important que m'avait laissé la défection des patrons que je devais rencontrer pour passer quelques coups de téléphones et me rendre dans certaines administrations. Tout d'abord, j'ai appelé le bureau du FNJE (Fédération nationale des jeunes entrepreneurs) en espérant obtenir un rendez-vous. Un dirigeant de la section me répondit et il était disposé à me rencontrer mais une semaine après seulement. Ne pouvant rester à Alger jusque-là, j'ai opté pour un mini-entretien téléphonique informel en improvisant quelques questions. De son discours, ce qui ressortait, ce n'était pas véritablement une critique structurelle de l'Etat algérien mais plutôt une sorte de plainte vis-à-vis de certains agissements de l'Etat, en particulier les fréquents retards de paiement depuis 2015, date du début de la crise liée à la chute du prix du baril. J'allais comprendre plus tard, en interviewant dans une autre ville un dirigeant de la CGEA (Confédération générale des entrepreneurs algériens) et qui me réitérera des propos similaires, que l'ensemble des petits patrons avaient été affectés lourdement par la crise pétrolière, plus précisément par la réduction des marchés publics ou les délais de plus en plus longs de mise en paiement par l'Etat. Avant de le rencontrer, ce dirigeant de la CGEA me déclarera au téléphone que les patrons de PME étaient à « l'agonie ». Le jour-même, j'ai essayé d'entrer en contact avec l'AME (Association des Algériennes Managers et chefs d'Entreprises) pour appréhender la spécificité de la situation économique des femmes chefs d'entreprise et cerner leur point de vue sur le rôle de l'Etat dans le développement. Mais malgré plusieurs tentatives, le téléphone ne fut pas décroché à l'autre bout du fil.

Malgré ce petit échec, je ne désespérais pas et je décidais de me rendre le lendemain mercredi 22 février à la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) en espérant que quelqu'un pourrait me mettre en contact avec des chefs d'entreprise. Lorsqu'on découvre l'adresse de la CACI, située Boulevard Amilcar Cabral, du nom du grand leader indépendantiste guinéen, on ne peut s'empêcher de sourire du décalage entre le nom révolutionnaire du lieu et cette institution chargée de promouvoir le capitalisme. A elle seule, cette distorsion au niveau des symboles subsume l'histoire contradictoire de la société algérienne depuis l'indépendance, partagée entre un héritage révolutionnaire encore présent dans la conscience nationale et un capitalisme naissant qui peine à se frayer un chemin. Je fus reçu par un chef de service très sympathique qui ne pouvait pas me mettre en lien avec des patrons algériens mais qui était disposé à m'apporter des informations sur les politiques publiques destinées à soutenir les entreprises dans leurs activités. Il m'expliqua en détail le rôle de l'Agence nationale pour le développement de l'investissement (ANDI), agence chargée d'étudier les dossiers des entreprises qui cherchent à profiter de prêts de l'Etat, de l'exonération des droits de douanes et des impôts sur les bénéfices. Il m'exhorta aussi d'aller directement dans une antenne de l'ANDI pour y rencontrer des responsables, ce que je ferai quelques jours plus tard et qui me vaudra de vivre une scène quelque peu surréaliste -mais il faut s'attendre à tout dans une administration algérienne-, et me conseilla aussi de me rendre au Ministère de l'industrie pour voir s'il était possible d'y obtenir certaines informations. Je le remerciai de sa bienveillance et je n'allais pas tarder à mettre en pratique ces conseils.

Dans l'après-midi du 22 février, j'ai décidé de me rendre au Siège du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Fédération qui regroupe les entrepreneurs les plus importants aujourd'hui en Algérie. J'ai préféré m'y rendre directement plutôt que de les joindre par téléphone parce que je me disais que ma présence en chair et en os pourrait rassurer le personnel dans l'optique d'obtenir un rendez-vous ultérieur avec un grand patron. Mais j'allais rapidement déchanter, ayant sans doute surestimé mes chances de succès en raison de la méconnaissance de la situation dans laquelle se trouvaient à ce moment-là les membres éminents du FCE. Je pris le taxi et j'indiquai au jeune chauffeur l'endroit où je désirais me rendre. Il me demanda alors en arabe dialectal avec un fort accent kabyle dans quel but je voulais me rendre au FCE. Je lui expliquai brièvement mon travail, ma problématique du développement économique et du rôle du politique. Selon lui, il n'y avait pas à proprement parler de développement économique dans un pays et dans une capitale où dans de nombreuses rues on trouvait encore des nids de poule. Il avait l'air désespéré, puis me conseilla de rencontrer Ali Haddad, alors président du FCE. Je lui dis que ce serait difficile d'obtenir un rendez-vous avec lui, ce à quoi il rétorqua que je ne

devais pas me laisser impressionner par ce type, qu'il ne valait rien. Il ajouta que Issad Rabrab, -autre grand magnat de l'industrie, patron du groupe Cevital et rival de Haddad- était un patron historique de l'Algérie, qu'il avait construit petit à petit sa société, laissant entendre que Haddad avait profité de collusions avec l'Etat et de certaines largesses de la part du politique. Les tensions au sein du grand patronat entre la tendance Haddad et celle de Rebrab avaient atteint une certaine ampleur au point que les citoyens algériens ressentaient la nécessité de se positionner l'un ou l'autre clan. D'autre part, le conflit entre le pouvoir politique et Rebrab venait de sortir de la sphère opaque dans laquelle sont généralement enfermés les affrontements politiques en Algérie, conflit qui a acquis une publicisation à l'occasion de la volonté par le grand patron de racheter le groupe de presse Al Khabar au cours de l'été 2016, ce qui suscita un refus catégorique de la part du pouvoir politique. Là aussi, différentes opinions se sont dessinées dans la société algérienne, percevant tantôt Rebrab comme un homme d'honneur osant s'opposer à l'establishment, tantôt comme un traître qui cherche à déstabiliser le pouvoir au profit de clans occultes, internes ou externes. Quoiqu'il en soit, et même si les termes de la question ne sont pas toujours posés avec assez de recul et d'objectivité, il apparaît ici une particularité de la société algérienne que l'on peut définir comme un niveau de conscience politique élevé. Ce qui frappe tout étranger qui part à la rencontre des Algériens, c'est que les débats politiques sont fréquents et les connaissances politiques des interlocuteurs assez solides. On est à chaque fois étonné de constater les informations que peut détenir un citoyen lambda sur tel général, tel homme politique, tel patron ou telle affaire de corruption, comme si l'Algérie était un grand village où tout le monde sait tout sur tout le monde. Au sein du peuple algérien, la critique (politique) est un sport national et la contestation semble inscrite dans les dispositions psychiques de tout un chacun, comme une marque de fabrique depuis la guerre d'indépendance.

Le chauffeur de taxi ou « taxieur » comme on dit en Algérie me déposa dans le quartier de la Mouradia, ne connaissant pas la rue où se trouvait le FCE. Je décidai de faire le reste du chemin à pied en demandant aux passants de m'indiquer le siège de l'organisation patronale. Ce n'est qu'avec grande peine et beaucoup de transpiration que j'ai pu me hisser jusqu'aux hauteurs où se trouver le bâtiment en question. Je fus assez surpris de constater que les bureaux se dressaient au cœur d'un quartier résidentiel, perchés sur une colline et placés au milieu d'une rue en coude, comme s'il fallait se protéger d'une intrusion extérieure ou d'un danger quelconque. Devant l'entrée, deux agents de sécurité qui m'avaient déjà repéré au loin, me questionnèrent et vérifièrent mon sac à dos. Ils me laissèrent néanmoins entrer même s'ils furent plus que surpris par l'objet de ma venue. Je fus reçu par une secrétaire peu amène, assez sèche à vrai dire, qui me dit que les rendez-vous ne pouvaient s'accorder que sur une demande par

mail et elle me tendit un morceau de papier contenant le mail en question. Cet accueil rafraichissant après mes suées pour atteindre le contrefort patronal me laissait peu d'illusions sur la possibilité d'obtenir un rendez-vous. Les événements politiques ultérieurs et la tombée en disgrâce d'Ali Haddad allaient me permettre de comprendre la méfiance quasi-paranoïaque qui exsudait des organismes du personnel du FCE au moment où je les avais rencontrés. Lorsqu'en décembre 2016, au cours du Forum africain de l'investissement et des affaires, Ali Haddad prit la parole avant le Ministre des affaires étrangères, Ramtane Lamamra, outrepassant ainsi l'ordre protocolaire, ceci déclencha un mini-incident diplomatique entre le patronat et le gouvernement. Mais l'alliance entre l'élite économique représentée par le FCE et les leaders politiques paraissait tellement solide depuis 2014 que cette chamaillerie ne pouvait être perçue que comme passagère et sans conséquence. Mais le conflit assez dur entre le nouveau Premier ministre Abdelmajid Tebboune et Ali Haddad au cours du mois de juillet 2017 et les mises en demeure émanant des organismes publics à l'encontre de la société ERTBH Haddad, montrent que les tensions entre le gouvernement et le patronat, loin de s'aplanir, sont allées en s'exacerbant depuis six mois. Quand dans un conflit engageant des institutions une accalmie se dessine, il est rare qu'une réconciliation ait été scellée et qu'un apaisement durable prenne racine. La plupart du temps, l'affrontement replonge dans sa forme souterraine habituelle, récupère ses modalités discrètes selon la terminologie des sciences sociales jusqu'à ce qu'un nouvel orage éclate plus violemment encore que les précédents. Je me suis ainsi présenté dans les locaux du FCE à un moment où les luttes occultes faisaient rage et il est tout-à-fait probable que le personnel de la fédération patronale ait cru à une tentative de l'Etat d'enquêter sur eux. Malgré mes sollicitations ultérieures par mail, en dépit de mon insistance à rencontrer d'autres membres du FCE situés dans d'autres villes d'Algérie, je n'ai pu obtenir de réponses favorables. Paradoxalement, j'ai éprouvé moins de difficultés à entrer en contact avec des patrons ou des organisations patronales dont les vues étaient moins alignées sur celles du pouvoir ou qui affichaient ouvertement leurs désaccords avec l'action de l'Etat.

Le lendemain jeudi 23 février, dans l'après-midi, je hélais un taxi dans l'optique désespérée de me rendre au ministère de l'industrie ainsi que me l'avait conseillé le salarié de la CACI. Mon désespoir ne fut pas déçu. Avant d'atteindre le poste de contrôle, je fus arrêté par quatre agents des services de sécurité qui contrôlèrent mes papiers avant toute discussion. Je pus ensuite leur expliquer mon travail de recherche et ma démarche mais ils ne semblaient pas bien comprendre l'objet de ma demande et me conseillèrent de revenir dimanche si je voulais obtenir des informations. Un guichet serait alors ouvert au public et je pourrais accéder à divers documents d'après eux. Pris dans un dialogue de sourds et saisissant que je ne pourrai

pas pénétrer dans l'enceinte du ministère, j'ai rebroussé chemin. Malgré cette tentative infructueuse, je pus me rendre compte de la nature des lieux et à quel point le site était bunkérisé. La guerre civile avait laissé de profondes empreintes dans la société algérienne et la peur des attentats, 17 ans plus tard, était toujours vivace. Je compris alors qu'une rencontre avec un responsable de ce ministère ne pouvait se faire qu'à l'extérieur, dans un endroit discret, et surtout qu'il me faudrait des relations solides pour y parvenir. Lorsqu'on est aux prises avec le terrain d'investigation, il n'existe pas à proprement parler d'échec patent mais seulement des échecs relatifs ou des demi-succès. Parce qu'une situation qui paraît bloquée, un obstacle difficilement surmontable, des refus opposés aux demandes d'interview, sont tout aussi parlants sociologiquement qu'une passation d'entretien qui se serait déroulée sans embûche. L'analyse en creux, c'est-à-dire la compréhension du manque, du latent ou de ce qui n'apparaît pas, permet de dénouer certains fils d'une situation que l'entretien sociologique n'aurait pas forcément permis de mettre en lumière. D'une certaine manière, l'observation in situ et l'abstraction nécessaire pour relier les faits observés viennent compléter avantageusement l'analyse des matériaux recueillis lors des interviews.

Le lendemain, je quittai Alger en direction de l'Oranie dans un taxi collectif. En Algérie, les contacts humains sont très faciles et très rapidement j'entrai en discussion avec les autres voyageurs. Et c'était toujours le même pessimisme critique vis-à-vis de la situation politique en Algérie, que j'avais constaté auparavant chez nombreux de mes interlocuteurs, qui revenait. Sont dénoncés de manière récurrente un pays qui s'enfonce dans le marasme, la contradiction entre l'importance des ressources nationales et l'absence de développement, les dysfonctionnement institutionnels, l'absence de justice, la corruption, la gabegie, la nullité des élites, l'incertitude de l'avenir, ... Les deux premiers mandats de Bouteflika avaient suscité un réel espoir dans la population après le traumatisme de la guerre civile et le pouvoir pouvait jouir d'une certaine adhésion populaire dans les projets qu'ils mettaient en œuvre. Mais depuis lors, l'illusion a cédé la place à la désillusion et la légitimité politique a commencé son lent et irrémédiable déclin. En Algérie, depuis l'indépendance, le pouvoir est allé puiser sa légitimité, avec plus ou moins de succès selon les conjonctures, dans trois sources différentes : l'histoire révolutionnaire, la redistribution sociale d'une partie de la rente et les plans de développement économique. Mais si la présidence de Boumedienne avait initié avec un certain brio ce travail de légitimation aux trois facettes, celle de Bouteflika en a sonné le glas. La légitimité historique et révolutionnaire est arrivée à son terme parce que, plus de 50 ans après l'indépendance, Bouteflika est la dernière grande figure ayant joué un rôle dans les moments révolutionnaires et immédiatement post-révolutionnaires. Cette source de légitimité s'est définitivement tarie

pour l'Etat algérien. En ce qui concerne la redistribution, les phénomènes de corruption qui gangrène ses mécanismes ainsi que la dégradation des services publics comme la santé ou l'éducation privent le pouvoir des bénéfices en termes de légitimité qu'il aurait pu en retirer. Enfin, les plans de développement mis en œuvre n'ont pas jusqu'à présent produits que des effets limités en termes de croissance et surtout d'industrialisation. L'Etat algérien traverse ainsi une crise de légitimité dont l'acuité n'a d'égale que celle qu'il a connue au cours des années 1987-1988. A l'époque, le pouvoir politique avait joué la carte de la démocratisation pour restaurer sa légitimité mais les conséquences de ce processus, avec le coup d'Etat de 1991, l'annulation des résultats des élections et la dictature militaire durant les années de guerre civile, ont montré que l'Etat ne pouvait pas se réformer de l'intérieur. Bien plus, cette expérience douloureuse a mis en garde les dirigeants contre toute nouvelle tentative de rompre avec le socle autoritaire du régime. Le taux de participation aux élections législatives du 4 mai 2017 selon les sources officielles aurait atteint 35 % mais il semble bien qu'il aurait été gonflé à la dernière minute et qu'en réalité il avoisinerait difficilement les 20 %. Et même parmi les votants, certains ont utilisé des poches de lait pliées en quatre en guise de bulletin, d'autres ont écrit des lettres humoristiques adressées au président ! C'est dire le peu de crédibilité dont jouissent les institutions et si le peuple a un temps soutenu Bouteflika, il rejette, honnit au plus haut point le clan Bouteflika.

A cours du week-end, vendredi et samedi en Algérie, assis tranquillement à une terrasse de café en compagnie de mon neveu à discuter de mille et une choses, celui-ci rompit le charme de la détente pour m'indiquer sur la façade située derrière moi une plaque portant nom d'une confédération patronale. Une heure plus tard, je récupérai le numéro de téléphone inscrit sur la porte du bureau au deuxième étage. Je l'appelai dimanche 26 février et il me fixa un rendez-vous pour le mardi matin 8 h en me disant que son emploi du temps très chargé ne lui laissait guère d'autre horaire. Il était effectivement patron d'une PME, président d'une organisation patronale et possédait un poste important à la Chambre de commerce et d'industrie locale. En discutant avec lui au téléphone, j'avais l'impression d'entendre le même discours que celui d'un dirigeant de la FNJE à Alger, à savoir la grande difficulté financière dans laquelle se trouvaient les petites entreprises depuis le début de la crise en 2015. Dépendant des marchés de l'Etat et pris à la gorge par les retards de paiements, les petits patrons recherchaient, à travers la discussion avec un étranger, quelqu'un qui comprendrait leur souffrance et avec lequel ils pourraient extérioriser le mal qui les rongait. Lorsque, deux jours plus tard, je le rencontrai en chair et en os, je pus me faire une idée de la manière dont les petits patrons, ou pour être plus précis les entrepreneurs affiliés à son syndicat, se représentaient le contexte économique et

politique dans lequel ils devaient mener leur activité. La crise affectait lourdement leurs affaires, l'époque faste où les marchés très nombreux et donc faciles à gagner était révolue, le rétrécissement des marges menaçait nombre d'entre eux de faillites et les licenciements dans une logique de réduction des coûts devenaient monnaie courante. Cependant, la critique de l'Etat, lorsqu'elle se manifestait, n'avait jamais un caractère fondamental ou structurel. Des reproches étaient adressés aux politiques menées qui portaient sur le soutien insuffisant en période difficile mais globalement l'Etat avait un rôle bienfaiteur pour l'économie et l'optimisme régnait quand on abordait la possibilité d'émergence de la nation. Certaines mesures étaient contestées mais les politiques publiques dans leur ensemble ne pouvaient pas être remises en cause. L'attachement à l'institution publique allait au-delà des défauts constatés, des erreurs ou de certaines pratiques délictueuses.

Un rendez-vous m'attendait le lundi 27 février dans une ville éloignée d'une petite centaine de kilomètres. Le patron en question dirigeait avec un associé une PME d'une vingtaine de salariés spécialisée dans l'import de pièce détachées à partir de l'Asie et de l'Europe. La première impression qu'il me fit quand je le rencontrai, c'est qu'il ne présentait pas comme un entrepreneur. Sa tenue vestimentaire, sa démarche, sa parole, tout en lui exprimait une grande simplicité. Il était en fait issu d'une famille modeste de fellah et sans doute cette origine sociale déteignait-elle encore sur l'homme et son apparence. Pendant que les salariés bavardaient en attendant le client, il me fit monter jusqu'à son bureau conçu comme une mezzanine et de là si l'on ne voyait plus les salariés en contrebas dont seules les voix pouvaient nous parvenir, il était encore possible d'avoir un œil sur qui entrait et qui sortait du magasin. L'entretien commença dans un bruit de fond permanent mais la bande son n'en fut pas affectée outre mesure. Les réponses de l'importateur étaient laconiques, habitué qu'il était dans ses affaires à aller droit au but. Son esprit avisé d'homme d'affaire et de fils de fellah donnait à ses remarques une profondeur et une perspicacité quand celles-ci manquaient de consistance historique ou analytique. Son intuition lui servait de boussole dans les décisions qu'il était amené à prendre dans sa profession comme dans la définition de ses conceptions intellectuelles et politiques. La vie d'un importateur diffère en tout de celle d'un industriel, la nature de son activité et sa contribution au développement national, ses rapports à l'administration et aux autorités, ses voyages fréquents à l'étranger, ses relations sociales et tout cela faisait diverger ses représentations et ses positionnements politiques par rapport aux producteurs locaux. Si la confiance en l'Etat était typique du petit entrepreneur, son pessimisme pointait comme un geyser dès que l'on abordait l'avenir économique de l'Algérie. S'agissait-il d'une conception générale au monde des importateurs justifiant ainsi leur activité

professionnelle ? En tout état de cause, cette ruse de la raison semblait faire partie des schèmes inconscients de l'entrepreneur et sa force tenait au fait qu'elle était corroborée par une série d'évolutions macroéconomiques. En redescendant du bureau, je fus invité à prendre le thé avec quelques entrepreneurs qui s'étaient regroupés dans la boutique pendant l'entretien. Ils discutaient alternativement d'affaires et de sujets politiques et ayant déjà rencontré ce type de cercle mi-amical mi-professionnel, je me disais que c'était le terreau informel où s'élaboraient les idéologies et les changements à venir à la manière dont les mosquées avaient préparé l'ascension du courant islamiste dans les années 80.

L'après-midi du lendemain mardi 28 février était particulièrement chaude et ralentissait mécaniquement le pas et les gestes des passants. Mais la chaleur qui a tendance à ramollir les organismes peut aussi échauffer les esprits. Le mien devait être bien chaud quand je m'avisais de me rendre directement, sans rendez-vous ni contact aucun, dans les locaux de l'ANDI (agence nationale de développement de l'investissement) pour tenter d'obtenir de son directeur une interview. Il m'en a coûté quelques décilitres de transpiration avant que je puisse découvrir l'endroit où se cachait cette agence. On avait flanqué les bureaux dans une annexe de la wilaya, située dans une arrière-cour et rien ne pouvait laisser deviner l'existence de ce bâtiment morne et défraîchi. Mais l'aspect du bâtiment me rassura, me confirmant bien que je me trouvais bien au seuil d'une administration algérienne. Je présentai à une secrétaire mon badge contre lequel j'avais troqué ma carte nationale au poste de contrôle et sur ce fait elle a demandé à un agent de me recevoir. Il me demanda ce qui m'amenait et fut assez surpris par les raisons que je lui exposais. Avec beaucoup de bienveillance, le jeune cadre m'expliqua en détail les missions de son agence et les catégories d'entreprise qui pouvaient prétendre bénéficier du dispositif. Je l'écoutais avec attention parce que ses explications avaient le mérite de la clarté. Dès qu'il eut fait le tour de la question, je lui demandai si je pouvais rencontrer le directeur. Il me répondit qu'il allait essayer d'organiser cela. Au bout de 5 minutes, il m'invita à rejoindre l'antre du responsable. Visage crispé, regard sec, je compris immédiatement que l'hospitalité n'était pas de mise. Le cadre qui m'avait accompagné s'était installé sur une chaise au fond la pièce tandis que la secrétaire se tenait debout non loin de lui. Une certaine crainte mêlée de compassion se lisait sur leurs yeux. L'homme de grande taille que j'avais en face de moi ne respirait pas l'intelligence mais l'autoritarisme et peut-être qu'un mécanisme inconscient lui faisait compenser l'une par l'autre. Il engagea les hostilités en me réclamant les premières questions d'une interview dont il refusa absolument qu'elle soit enregistrée et la vue du dictaphone avait déjà commencé à le mettre en transe. Quand, assez rapidement, j'abordais la question des objectifs de son administration et des résultats, il en profita, de la manière la plus hautaine qui

soit, pour me donner une leçon. Il déblatéra que son administration n'avait que des missions, agrémentant à plusieurs reprises ses explications de « vous comprenez, Monsieur ». Le ton était donné ! Aux questions suivantes, il se leva et se dirigea vers un ordinateur situé derrière moi, dans un coin de la pièce. Il me dit à plusieurs reprises, toujours avec la même verve, que ce que je désirais savoir se trouvait contenu dans le site de l'agence et il me reprochait de n'avoir pas consulté avec assez de rigueur et d'entrain sa magnifique réalisation informatique avant de lui avoir rendu visite. Je voyais en face de moi les mines des deux spectateurs qui s'assombrissaient et leurs têtes qui inclinaient machinalement vers le bas. Il attendait la question suivante qui ne vint pas. J'avais compris que je n'obtiendrais pas grand-chose de lui, qu'il masquait sa peur politique par une agressivité égocentrique et que l'informatique lui servait de refuge. Je lui dis que les aspects techniques contenus dans son site ne m'intéressaient pas et que ce que je voulais appréhender c'était le point de vue d'un responsable sur des sujets économiques et politiques qui concernaient le présent et l'avenir de l'Algérie. Il fut destabilisé et sa ligne de défense consista à dire qu'en tant administrateur il n'avait pas de point de vue. Je lui demandais alors si le pays ou son administration ne rencontrait jamais de problème. Il fut bien obligé d'admettre qu'effectivement il pouvait se manifester des dysfonctionnements. Je lui répliquai que dans ce cas il devait s'être forgé un jugement sur les causes des problèmes et les modalités de résolution. Coincé, il se renfrogna et me dit qu'il n'avait pas de point de vue et commençait à faire machine arrière sur l'existence de problèmes en Algérie. Cela aurait pu prêter à une hilarité générale si l'atmosphère n'avait pas été si pesante et électrique depuis deux longues douzaines de minutes. Je lui lançai qu'il n'avait pas bien cerné mes intentions analytiques et je me suis engagé dans une explication théorique et historique des processus d'émergence et de leurs limites. Son visage avait perdu sa fière allure et son teint commençait à virer blanchâtre. A l'expression déconfitée qu'il ne pouvait plus cacher aux deux employés spectateurs, il devint clair qu'il n'avait pas saisi un traitre mot sur deux, qu'un continent inconnu lui était soudain apparu et surtout qu'il avait fausse route s'il avait soupçonné qu'un mon statut d'étudiant était une couverture. Il resta hébété quelques instants puis lorsqu'il reprit la parole, le ton avait changé. Il devint plus courtois et gonflait moins la poitrine. Au moment du départ, il me lâcha qu'il restait à ma disposition au cas où j'avais besoin d'autres informations. En quittant les lieux, mon énervement se muait progressivement en dégoût à l'idée que ce style d'individu était loin d'être un cas isolé, qu'il constituait la personnification d'un type social dominant dans le système administratif algérien. Il fallait avoir certaines qualités bien particulières pour occuper des responsabilités administratives. La première de ces qualités est l'amour du statu quo ou l'aversion pour le changement ou toute forme de progrès mais, en plus de cela, on attend d'un

fonctionnaire zélé qu'il soit intellectuellement creux, égocentrique et autoritaire, fort avec les faibles et faible avec les forts jusqu'à la servilité, magouilleur et moraliste tout à la fois, facilement corrompible et c'est cet ensemble d'aptitudes qui permet de grimper rapidement la hiérarchie administrative.

« L'Algérie est comme une femme dans sa cuisine qui a tous les ingrédients mais qui ne connaît pas la recette. » C'est par cette métaphore humoristique que débuta l'entretien avec le directeur adjoint d'une grande société industrielle le mercredi 1^{er} mars en milieu d'après-midi. L'atmosphère joviale et décontractée allait presque me faire oublier les péripéties malheureuses de la veille et le cadre participait sans doute à cette chaleureuse ambiance. Nous nous trouvions au deuxième étage constitué d'un grand hall central dont le plafond très haut générait immédiatement une sensation d'espace et autour duquel s'alignait en rectangle la multitude de bureaux. Les cloisons étaient toutes en verre et d'un coup d'œil il était possible d'embrasser l'état global d'activité de l'entreprise. La disposition des lieux facilitait la communication des salariés parce que chacun pouvait savoir qui était présent, qui était en discussion ou encore qui était aux prises avec son ordinateur. Je fus agréablement surpris par la modernité qu'affichait le siège de l'entreprise et j'allais l'être davantage par la consistance intellectuelle de mon interlocuteur. Tous les sujets abordés étaient passés au crible d'une analyse sans concession, le fonctionnement du marché du travail, les politiques publiques, la nature des élites, le système éducatif, les relations internationales, etc. Le directeur adjoint développait des raisonnements où les concepts importants de la macroéconomie étaient utilisés à bon escient. Le bilan sombre qu'il dressa de la situation économique et politique de l'Algérie, bien argumenté et étayé par les faits, aurait pu être celui d'un analyste marxiste radical. D'ailleurs, il n'hésitait pas à employer des concepts comme ceux d'armée industrielle de réserve, de lutte de clans au sein de l'appareil d'Etat ou de rapports de dépendance à l'Occident. Quand, en conclusion, je l'amenai sur la question des perspectives d'avenir, il me répondit que rien n'était définitivement joué pour l'Algérie et qu'il gardait malgré tout un espoir. Je lui rétorquai alors qu'il était comme Gramsci, pessimiste dans la théorie et optimiste dans l'action. Il me reprit sur la citation en soutenant que la formule exacte de Gramsci était que le pessimisme de la théorie ne devait pas empêcher l'optimisme de l'action. Il avait parfaitement résumé ses propos et la tonalité sur laquelle s'était déroulé l'entretien.

Annexe 2-B : Deuxième phase d'enquête de terrain (Avril 2017)

Ma deuxième série d'entretiens commença en réalité en France avec une jeune patronne algérienne exerçant dans le secteur du tourisme et amenée à venir souvent en France pour son activité. Je pus entrer en contact avec elle par l'intermédiaire d'une excellente élève de seconde, qui, au cours d'une discussion informelle, m'avait dit que son père connaissait des chefs d'entreprise en Algérie. Le père de cette élève me mit alors en relation avec sa nièce, la chef d'entreprise en question, originaire d'Alger, où se trouvait aussi le siège de sa PME. Elle me donna rendez-vous dans le café d'une salle de sport, située dans la périphérie de la métropole bordelaise, dans la matinée du mardi 4 avril 2017. Le quartier était paisible, le café encore désert à cette heure de la journée et l'endroit paraissait donc bien choisi, si ce n'était l'attitude du propriétaire des lieux qui utilisa tous les moyens tintamarresques à sa disposition pour nuire au bon déroulement de l'entretien. Apercevant le dictaphone, il nous demanda si la musique n'était pas trop forte et je lui rétorquai gentiment qu'elle l'était. Il accepta de baisser le son mais par un mystère qui relève de la psychologie humaine, il regretta immédiatement sa bonne action et décida de compenser la baisse du son par l'augmentation des bruits. Il débuta son concert par un tambourinement sur les assiettes et casseroles dans la cuisine attenante au bar, puis enchaina par la mise en service, dans une pièce voisine, d'une machine qui poussait un sifflement strident. Après une courte pause, l'énergumène se présenta à l'entrebâillement d'une porte avec un gros appareil de nettoyage des sols. Et comme la salle était grande, il s'en donna à cœur joie. Nous fîmes comme si de rien n'était pour ne pas lui offrir le plaisir sadique qu'il convoitait. Mon interlocutrice, d'un tempérament assez réactif, et peut-être aussi avait-elle eu auparavant l'occasion de se faire une idée sur les tortuosités mentales du personnage qui d'ailleurs commençaient à déteindre sur son physique, haussa le volume de sa voix tout en se rapprochant du microphone. Finalement, malgré un bruit de fond, l'enregistrement était assez net et sa retranscription ne posa pas de problème.

Cette expérience me remit sur le chemin des entretiens que j'avais projeté de réaliser durant les vacances de Pâques. Pour préparer cette deuxième série d'entretiens en Algérie, je m'étais armé de lettres de recommandation adressées à des grands patrons algériens ou à des fédérations d'entreprise. Une secrétaire travaillant dans un grand groupe du BTPH me contacta par mail et, après avoir recueilli certaines informations sur mon travail, me mit en relation avec le PDG. Celui-ci accepta l'idée d'entretien et me demanda de le recontacter lorsque je serai en Algérie pour fixer un rendez-vous. J'en profitai aussi pour contacter la personne-ressource qui

m'avait présenté le directeur adjoint d'une firme dans les matériaux de construction et qui m'avait laissé entendre qu'une interview était possible avec le PDG. De la même manière, il voulut que je l'avertisse de mon arrivée en Algérie. Je pris quelques jours plus tard des billets pour le 16 avril 2017 et je lui communiquai la date. A l'instar de mes enquêtes de terrain de février, je pensais prendre l'avion à Toulouse sans avoir obtenu à l'avance de rendez-vous. L'aventure en terra incognita allait recommencer à cela près que mon inquiétude était moins grande que la première fois. Je commençai à prendre le pli des habitudes et des façons de faire en Algérie, de la patience nécessaire et des modalités par lesquelles on débloque des situations qui paraissent compliquées. Mais la chance semblait me sourire parce qu'alors que j'attendais dans la salle d'embarquement, je reçus un mail qui m'indiquait une date de rendez-vous pour le jeudi 20 avril à 14 h. J'avais déjà réalisé 9 entretiens et avec cette nouvelle date qui semblait sure, cela faisait 10. Or comme je m'étais fixé au départ un objectifs de 15 entretiens, il me fallait encore une fois activer les réseaux en toute urgence pour atteindre le quota recherché.

Quelques heures après mon atterrissage à Oran, je passais un appel au PDG dans le secteur du BTPH. Le patron était en déplacement et m'incita à me rendre au siège de l'entreprise pour entrer en contact avec un cadre de l'entreprise dont il me donna le nom. Le lendemain, dimanche 17 avril, vers 14h, moment de la journée où la chaleur devenait pesante, je pris la direction de la société en compagnie de mon grand frère, vivant en Algérie, retraité des professions de la santé et dont les descriptions du « système algérien » m'ont permis d'en avoir une connaissance plus intime. Un concierge très sympathique nous demanda d'attendre dans une petite salle climatisée le temps de joindre par téléphone la personne que je désirais rencontrer. Au bout de 10 minutes, me confiant un badge, il me demanda de me rendre au deuxième étage et de demander la personne en question. Une secrétaire me demanda d'attendre dans un bureau l'arrivée du chef de département de la comptabilité. Un jeune homme, de stature imposante, d'une trentaine d'années tout au plus, entra et s'adressa de telle manière aux secrétaires qui l'avaient accompagné qu'il était facile de deviner, que malgré son jeu âge, il avait déjà contracté des habitudes de commandement, mis en place un ensemble d'attitudes corporelles et verbales qui signifiaient à tout moment la place hiérarchique de chacun. Il s'assit en face de moi, me toisa quelques secondes et me lâcha que pour une candidature dans l'entreprise il fallait transmettre un CV. Mon expression incrédule lui indiqua qu'il faisait fausse route. Je lui expliquai que ce n'était pas cette raison qui m'avait amené. Pensant à haute voix, il se demanda pourquoi le PDG l'avait missionné à lui pour cette tâche. Il me questionna alors sur ma provenance et mon université, ce qui le rasséna parce qu'il était lui-même issu d'une grande ville française. Ma présence lui ramena à l'esprit son ancienne vie et à n'en pas douter

une corde sensible avait été touchée. La distance fonctionnelle qu'il imposait habituellement à ses subordonnés ou aux étrangers avait disparu et il se lança dans un quasi-monologue critique d'une vingtaine de minutes sur le caractère anti-conventionnel du fonctionnement des marchés, des relations économiques et de l'intervention étatique. Comme l'échange était informel, j'essayais de me concentrer sur les aspects saillants de son discours et de les mémoriser. J'avais lancé sa diatribe en évoquant la présentation enjolivée du processus d'émergence économique par la presse algérienne. A cette remarque, il répondit qu'en Algérie il y avait une totale déconnexion entre la réalité économique et ce qu'en montraient les journaux algériens. Pour le cadre supérieur, « l'Algérie c'est la jungle, c'est la loi du plus fort ». Il affirmait sans hésiter qu'il fallait instaurer de manière permanente des rapports de force pour obtenir les choses. Si une administration ou une autorité locale s'avisait de mettre « des bâtons dans les roues », les dirigeants du grand groupe qu'ils étaient pouvaient contacter un ministre qui risquait de les « faire payer ». Sachant cela, ils évitaient de leur créer des problèmes. « C'est pourquoi seuls les plus forts réussissent ici ». Il considérait aussi qu'en Algérie, tout fonctionne par les relations, que celui qui n'avait pas de relation était « mort ». Le réseau constituait donc la chose essentielle pour s'en sortir ou réussir. Par ailleurs, l'émergence en Algérie lui apparaissait très incertaine parce que l'Etat prenait des mesures et faisait voter des lois contradictoires d'une année sur l'autre. Aujourd'hui, selon lui, en raison de la baisse du prix du baril, l'Etat chercherait à limiter les importations et aurait mis en place des licences d'importation qui compliquaient énormément le travail des grandes entreprises. Leur groupe importe à l'heure actuelle des machines pour créer de la valeur ajoutée mais cette nouvelle mesure venait freiner leur activité de production. D'autre part, à la crise économique s'ajoutait le fait que l'Etat veuille acheter la paix sociale, fait qui explique l'absence de cohérence de la politique mise en œuvre. La recherche de paix sociale primerait en temps de crise sur les objectifs économiques. Sa description corroborait parfaitement les conceptions que je m'étais forgées au sujet du développement économique et plus généralement de l'économie politique en Algérie. Je lui réitérai ma demande d'entretien formel avec le PDG ou avec lui s'il pouvait se rendre disponible. Il me demanda alors mon guide d'entretien et me dit qu'un emploi du temps très chargé ne l'autorisait guère à me rappeler que le dimanche suivant, soit une semaine après, pour m'indiquer s'il était possible d'organiser une rencontre. L'appel ne vint jamais et un vague mauvais pressentiment m'en avait fait deviner l'issue. Ce pressentiment trouvait son origine dans le fait que ce patron faisait partie du FCE et mes tentatives algéroises d'entrer en relation avec cette organisation s'étaient soldées par un échec. D'autre part, j'avais senti, lorsque je m'étais adressé par téléphone au PDG, que le déplacement n'était pas la seule raison qui

expliquait notre impossible rencontre. C'était comme s'il cherchait à se défaire, à échapper à une situation porteuse de risques. Ce sont les événements ultérieurs, les affrontements au sommet entre le Premier ministre et le président du FCE (détaillés plus haut) qui me permettront de comprendre les faux-fuyants des dirigeants du groupe. C'est le présent qui permet d'expliquer le passé et non l'inverse et « l'anatomie de l'homme est la clé de l'anatomie du singe » comme l'a montré Marx dans son introduction à la critique de l'économie politique.

Quatre jours me séparaient du prochain entretien prévu et il me fallait donc utiliser le temps vacant pour entrer en contact avec de nouveaux chefs d'entreprise. J'appelai un jeune homme avec lequel j'avais pu discuter lors de mon premier séjour en Algérie et qui m'avait laissé entendre qu'il avait dans ses relations des chefs d'entreprise qu'il pouvait me présenter. Il me dit qu'il me rappellerait dans la journée. Le crépuscule arrivant et l'appel toujours pas, je pris la décision de le recontacter pour lui signifier la détresse de ma situation, pour ne pas dire ma situation de détresse, et le mettre quelque peu sous pression. Le lendemain vers 10 h, il m'indiqua un lieu de rencontre non loin du centre-ville où il me récupéra avec son camion benne. Sur le trajet de la zone industrielle, il m'apprit qu'il avait voulu me mettre en relation avec le patron d'une grande société de fabrication de matériel agricole. Mais apparemment, son ami qui connaissait personnellement le patron, lui avait signifié qu'il était actuellement indisponible. Malgré tout, il réussit à m'organiser un rendez-vous avec un patron d'une entreprise industrielle de taille moyenne (environ une centaine de salariés) spécialisée dans la fabrication de composants pour moteur de voiture. Dans la zone industrielle, rien n'indiquait l'existence de cette entreprise, aucun panneau ni aucune enseigne. Nous avons cherché un bon moment, multipliant les tours et demi-tours, puis le désarroi nous poussa à questionner les rares passants en cette fin de matinée où la chaleur et la poussière des allées non goudronnées rendaient l'air difficilement respirable. Quelqu'un finit par nous montrer une façade dont il nous assura qu'elle était celle de l'entreprise en question. Nous nous y dirigeâmes avec une bonne dose d'incrédulité parce que, de l'extérieur, rien ne manifestait l'existence d'une unité industrielle. La façade aurait pu être celle d'une demeure particulière avec une porte d'entrée que l'on peut rencontrer dans toutes les rues d'Algérie. Une secrétaire nous fit entrer dans une sorte d'antichambre avec canapé en cuir et table basse et nous demanda d'attendre là pendant qu'elle allait à la recherche du patron. Celui-ci apparut assez rapidement et le tablier blanc qu'il portait le faisait davantage ressembler à un physicien que l'on avait extirpé de son laboratoire qu'à un chef d'entreprise en pleine réussite économique. L'homme d'une soixantaine d'années présentait une physionomie et un caractère qui inspirait la confiance et une certaine forme de sympathie. Si l'on pouvait décrire les impressions ressenties au contact du personnage, les deux

termes les plus appropriés pour les qualifier seraient sans doute rigueur et sagesse. Après qu'il m'eut expliqué synthétiquement l'activité de sa PMI, je lui laissais le choix de la langue pour le déroulé de l'entretien. Il rétorqua qu'il pouvait répondre sans difficulté aux questions en français. Effectivement, il m'apparut rapidement qu'il possédait une maîtrise parfaite du français. Il ne fut jamais destabilisé par les questions, les remarques ou les interactions diverses de l'interview et affichait un calme olympien même lorsque les sujets les plus politiques étaient abordés. Je ne partageais pas de nombreux points de son analyse socio-politique, en particulier le rôle stimulant de l'Etat pour l'économie et le caractère inéluctable et imminent de l'émergence économique. Et le risque pour le sondeur qui aborde les entretiens avec des hypothèses de recherche élaborées ou simplement des intuitions plus ou moins générales sur la nature des résultats de terrain serait d'orienter directement ou indirectement le sens du discours du sondé. Le sondeur doit s'efforcer à la bienveillance vis-à-vis de son interlocuteur, ménager un espace dans lequel celui-ci puisse en toute sérénité développer ses opinions, ce qui suppose d'adopter une sorte de neutralité formelle ou neutralité dispositionnelle. Une telle attitude méthodologique réclame de la part du chercheur une certaine dose de courage théorique qui lui permet de dominer la crainte de voir ses conceptions initiales infirmées par la pratique. Lorsque le sondeur tente d'obtenir des éléments qui ne sont pas qu'informatifs de la part du sondé, lorsqu'il essaie par les relances, les remarques ou les mises en porte-à-faux d'objectiver au mieux son interlocuteur pour obtenir un matériau qui soit sociologiquement significatif, une tension méthodologique apparaît entre ce travail d'objectivation et la création d'un espace de sérénité pour le sondé dans lequel il puisse déployer ses points de vue. Pousser le déroulé de l'entretien dans un sens ou dans un autre (objectivation vs neutralité dispositionnelle) dépend de la nature de la relation qui se noue entre le sondeur et le sondé. Effectivement, comme l'a montré Laurens, face à une relation asymétrique en faveur du sondé, lorsque celui-ci considère que sa situation privilégiée au niveau économique ou politique l'autorise à mener l'entretien comme il l'entend, une stratégie d'objectivation est indispensable. De même, si pour une raison ou pour une autre, le sondé veut cacher des choses ou ne s'exprime pas en toute sincérité, la mobilisation des instruments d'objectivation peut permettre de donner une inflexion à l'entretien et de faire émerger un matériau plus riche. En tout état de cause, la stratégie de questionnement doit s'adapter au type d'interlocuteur, et pour cela le sondeur doit cerner rapidement les dispositions psychiques dans lesquelles celui-ci se trouve, à savoir s'il est prêt ou non à se livrer avec une certaine authenticité. Lorsque je quittais la zone industrielle, pensant encore au patron que je venais de rencontrer, je me disais que l'Algérie avait produit une génération d'hommes capable de transformer le pays et le conduire vers le développement

économique. Mais cela n'avait pas suffi à générer l'essor tant attendu parce que les conditions politiques n'étaient pas réunies. A bien des égards, les nouvelles générations sont moins bien formées et toute tentative future de réaliser la transition vers l'industrialisation devra inévitablement résoudre la question du capital humain.

Le prochain rendez-vous était prévu pour le jeudi 21 avril à 14 h avec le directeur général d'une grande industrie dont j'avais déjà rencontré le directeur adjoint. J'utilisais le temps vacant jusque-là pour essayer de mettre en place de nouvelles rencontres et pour cela je savais que je pouvais m'appuyer sur une personne-ressource qui s'était avérée précieuse puisqu'elle m'avait déjà mis en relation avec plusieurs entrepreneurs. La personne en question m'envoya le numéro de téléphone d'un directeur d'administration travaillant dans une autre ville de l'ouest algérien et me demanda de le contacter directement. Ce que je fis immédiatement. Le directeur d'administration se montra prêt à se soumettre à un entretien et même à m'organiser des rendez-vous avec des patrons - son poste professionnel le mettait quotidiennement en contact avec eux – à condition que je lui apporte des garanties sur la réalité de mon travail de recherche dans le cadre d'une université française. Je n'avais pas en ma disposition énormément de pièces à lui fournir mais comme il m'avait dit qu'il pouvait me mettre en relation avec des leaders de fédérations patronales, je pris l'initiative de lui envoyer la lettre rédigée par l'Université de Bordeaux à l'attention du FNJE (Fédération nationale des jeunes entrepreneurs). La chance me sourit, une fois n'est pas coutume, parce que les entrepreneurs qu'il avait sollicités faisaient partie du FNJE. L'accord fut donc trouvé et le directeur d'administration me demanda d'être là le dimanche suivant à 8 h du matin.

Le jeudi en début d'après-midi, je pris la voiture louée à une petite entreprise tenue par un voisin pour me rendre dans la zone industrielle. La circulation était quelque peu encombrée sur la rocade et la police aux aguets parce qu'une réunion nationale du FCE était organisée ce jour-là dans la ville. Le manager qui avait planifié le rendez-vous vint me récupérer dans la grande salle d'attente de la société et me fit monter au deuxième étage où se trouvaient les bureaux des responsables. Nous entrâmes directement dans le bureau du directeur général et à 14 h précise celui-ci nous rejoint. A l'extérieur, le ciel était parfaitement bleu mais la chaleur restait supportable. La lumière éclatante qui pénétrait par les grandes baies vitrées faisait resplendir un mobilier où tout semblait assorti, à sa place et qui indiquait une forme de raffinement et de goût esthétique. Le patron qui avait alors une soixantaine d'années avait hérité de l'entreprise de son père. Son rôle avait consisté à en assurer les fondations et à la développer tant au niveau d'une croissance interne du cœur de métier que par une stratégie de diversification. Il désirait, ainsi qu'il me l'expliquait, pérenniser l'entreprise pour qu'elle lui survive et ce désir semblait

l'emportait sur tout autre considération. Le patron voyait les choses en grand et ses projets portaient sur un horizon temporel de long terme, véritables caractéristiques d'un capitalisme industriel familial que la finance et la spéculation modernes n'ont pas encore affectées et dégradées. Le jeune capitalisme algérien ne se trouve pas au stade de connaître les mêmes problèmes ni les mêmes vices que le capitalisme occidental. La finance, encore peu développée, n'a pas les effets destructeurs sur l'industrie nationale. En Occident, la domination des financiers sur les industriels et leur logique propre de rentabilité à court terme sape progressivement les fondements des activités véritablement créatrices de richesses et lorsque qu'une industrie a été vidée de sa substance, les capitaux spéculateurs se déplacent à la recherche de nouvelles proies à vampiriser ailleurs dans l'espace national ou à travers le monde. En Algérie, le monde de l'entrepreneuriat est divisé entre les patrons dont l'ascension dépend essentiellement de l'Etat et ceux qui s'appuient prioritairement sur leurs ressources pour se développer. Les premiers comptent sur leur réseau politique pour accéder aux colossaux crédits des banques étatiques et obtenir les lucratifs marchés publics et cela ne va sans une capacité avérée de filouterie à la limite de la voyouterie. Les sociétés édifiées sur ce modèle connaissent généralement une ascension fulgurante mais la probabilité est très forte qu'elles s'écroulent aussi rapidement qu'elles se sont élevées. Les seconds possèdent des sociétés de moins grande taille mais dont les fondamentaux économiques sont plus assurés, plus solides. Leur essor est plus lent mais leur espérance de vie souvent plus grande et comme le dit un proverbe algérien, « marche doucement, tu arriveras plus loin ». En revanche, n'ayant pas les bénédictions de la classe politique, ces firmes arrivées à un certain stade de développement rencontrent des difficultés pour se métamorphoser, pour faire le bond salvateur qui leur permettrait d'étendre radicalement leur échelle de production et d'atteindre le niveau d'entreprise capable d'exporter à l'échelle continentale voire mondiale. D'une certaine manière, l'omniprésence de l'Etat dans l'économie déforme l'évolution du capitalisme algérien et l'oblige à progresser de façon bancal, soutenant des entreprises sans assise, peu viables et bloquant celles qui auraient un véritable avenir industriel. C'est sans doute là que se trouve toute la contradiction du pouvoir algérien qui mène officiellement une politique développementaliste mais qui structurellement empêche l'essor d'une industrie nationale.

Après m'avoir brièvement questionné sur ma recherche et commandé le café, nous entrâmes dans le vif du sujet. Parlant posément, pesant chaque mot, utilisant un français châtié, quasi-littéraire, il m'annonça pour commencer qu'il avait été invité à déjeuner avec les membres du FCE et à participer à leur réunion mais qu'il avait préféré rester dans son bureau et à réaliser l'entretien qu'il avait programmé avec moi. Je me sentis honoré mais je compris rapidement à

quel il abhorrait cette institution dont il me dira plus tard dans l'après-midi qu'elle n'était rien d'autre qu'un groupement de « voyous » et qu'il ne voulait surtout pas se mêler à des gens qui n'avaient pas de « valeurs ». L'entretien débuta et allait durer 45 minutes. La parole de mon interlocuteur était fluide et les raisonnements précis. La dimension critique vis-à-vis du pouvoir ressortait à divers endroits de l'interview mais la dénonciation ne versait jamais dans le dénigrement, elle reposait généralement sur des arguments étayés par l'observation des faits. L'entretien se déroula sans anicroche, le DG n'ayant exprimé un sentiment de surprise que lorsque j'en suis venu aux questions relatives à la religion qu'il a considéré comme un peu personnelles. Mais il ne refusa pas d'y répondre. Au vu de son discours, il présentait certaines des caractéristiques de l'entrepreneur religieux mais il n'avait pas le même profil que ceux décrit par Madoui. La religion n'était pas utilisée comme un mode de gestion idéologique de la main-d'œuvre en vue d'obtenir la soumission à la hiérarchie et l'exploitation maximale des salariés mais pensée comme un élément constitutif d'un modèle sociétal de développement à l'image de ce qu'avait réalisé l'AKP en Turquie. La question religieuse pour mon interlocuteur avait donc une dimension à la fois plus personnelle et plus politique que dans le cas des entrepreneurs de Kabylie étudiés par Madoui. Les rôles assignés à la religion divergeaient sans doute à cause de la taille des entreprises contrôlées par les patrons. Le problème fondamental du petit patron se situe en interne et concerne les moyens d'augmenter le niveau de la productivité du travail dans un contexte global où les salariés algériens sont considérés comme peu productifs. La morale religieuse diffusée par le petit patron vise in fine à obtenir du travailleur engagement dans le travail et respect de l'ordre organisationnel. En revanche le grand patron souffre moins de ce problème de productivité, pouvant compenser par le nombre la faiblesse de la productivité par tête du travail. D'autre part, les grandes entreprises ont un ratio travailleurs qualifiés/travailleurs non qualifiés plus élevé que celles des petites entreprises, ce qui tend à contenir dans certaines limites ce problème de productivité. Le problème essentiel des grands patrons dans la conjoncture actuelle se situe dans le rapport à l'Etat et à l'administration. Consciemment ou quasi-instinctivement, l'appareil politique est perçu par la bourgeoisie indigène comme occidentalisé. D'une part, l'administration archaïque qui pèse comme poids mort sur l'ensemble des activités économiques a été édifiée sur le modèle français. D'autre part, le pouvoir politique a historiquement favorisé la caste des importateurs qui ont partie liée avec l'occident et qui sont eux-mêmes dans leurs modes de vie et leurs modes de pensée totalement occidentalisés. Enfin, ce même Etat est considéré comme responsable de la plaie de la corruption qui affecte la totalité des activités économiques. Pour toutes ces raisons, un nouveau modèle économique et social empreint de religiosité apparaît à cette nouvelle

bourgeoisie indigène comme le moyen de sortir de l'impasse dans laquelle l'Etat l'a plongée et de mettre fin au marasme continu du pays.

Pendant le week-end, vendredi et samedi en Algérie, je pris un café avec le manager qui m'avait mis en contact avec le DG interviewé précédemment. Nous discutâmes de la situation économique et politique du pays, des rapports de l'Algérie aux puissances du Nord et des nations asiatiques qui avaient réussi leurs processus d'émergence. Les points communs dans le discours du manager avec ceux du directeur général ou encore ceux du directeur adjoint étaient notables. Et j'avais pu constater dans d'autres entreprises ce phénomène où les cadres d'une entreprise partagent les conceptions politiques importantes ou s'inscrivent dans un même continuum politico-idéologique. Ce type d'ethos politique propre à la firme est déterminé par les rapports constants qu'entretiennent les salariés entre eux et en particulier les cadres et la direction qui sont dans une position sociale leur permettant de produire un discours ayant une audience dans l'entreprise ou à l'échelle locale. Mais le facteur le plus important est constitué par le type de situation dans lequel se trouve l'entreprise et en particulier le type d'adversité qu'elle rencontre dans l'environnement local ou global. Une sorte de conscience collective fermente, prend forme dans la confrontation aux difficultés ou les tensions, les conflits qui se manifestent çà et là avec les groupes et les institutions antagonistes.

Le dimanche 23 avril je me levai à 6 h pour rejoindre une ville située à une centaine de kilomètres. Le réveil fut difficile, vaseux et amer, parce que comme je l'avais pressenti la veille au soir, j'étais malade, une sorte d'intoxication alimentaire. Mais je n'avais pas le choix, 5 rendez-vous m'attendaient dans la journée. Je pris la voiture de location tout en essayant de m'extirper de ma léthargie. Un directeur d'administration devait me recevoir dans ses bureaux à 8 h - si tôt ! - parce que je devais m'entretenir avec lui avant de le faire avec trois patrons de PME qu'il avait promis de me présenter. L'administration dont il avait la charge avait pour mission générale de donner corps et de coordonner l'un des dispositifs élaborés par l'Etat pour aider à la création d'entreprise ou promouvoir l'investissement en vue de dynamiser le tissu productif à l'échelle nationale. Il se montra d'une prévenance et d'une gentillesse extrêmes parce qu'il était à la fois de la famille de la personne-ressource qui m'avait mis en contact avec lui et son ami proche. Les bureaux que j'ai pu traverser ressemblaient à la majorité de ceux qui sont visibles dans la plupart des administrations à la différence près que ceux-ci offraient un aspect où régnait un certain sens de la disposition et du rangement. Généralement, on entre dans une administration qu'à contre-cœur, souvent à reculons, et ce n'est pas le sentiment qu'inspirait celle-ci quand on y pénétrait. On se sentait plutôt à l'aise dans cette ambiance à la fois simple et conviviale. Assez pressés par le temps, lui par son travail et moi par le nombre

d'entretiens qui m'attendaient, il me prit de commencer. Il voulait que les échanges eussent lieu en arabe classique, langue qu'il maîtrisait le mieux, mais quand je lui dis que je n'exprimais qu'en dialectal, il fut un peu désarçonné. Les réponses furent formulées globalement en français auxquelles venaient se mêler quelques commentaires en dialectal. A l'instar des autres enquêtes réalisées avec des personnels d'administration, l'argumentaire tendait à être confiné dans une dimension technique et formaliste. Il y avait certes une déformation liée à leur activité professionnelle, les fonctionnaires d'administration ayant toujours tendance à percevoir les choses sous l'angle de la gestion technique. Mais en tant qu'agents de l'Etat, la critique n'était pas véritablement permise. En ce sens, les patrons possédaient une plus grande latitude de parole et même ceux qui affichaient une adhésion au pouvoir politique se permettaient de temps à autre des critiques. Ce qui n'était pas le cas des administrateurs, toujours aux aguets, continuellement méfiants. Cependant, l'analyse de l'enregistrement audio peut permettre de dégager certaines idées à travers les déstabilisations, les cafouillages, les non-dits, les évitements, etc. Si, une fois le dictaphone éteint, les entrepreneurs sont satisfaits, satisfaits d'avoir pu s'exprimer sur une situation qu'ils vivent avec plus ou moins de bonheur, les administrateurs sont soulagés à l'idée qu'ils auraient pu tomber dans un gouffre. Mon interlocuteur s'empressa alors d'aller chercher le jeune patron qui s'impatientait dans le bureau voisin. Un jeune homme d'une vingtaine d'années fit son entrée, en jean et polo, présentant une bonne bouille, l'air décontracté mais la démarche assez humble et teintée de pudeur. Il ne semblait pas être dans ses habitudes de discuter, papillonner ou tournicoter et me demanda d'en venir au fait. A la question du choix de la langue, il affirma que le français ne lui posait pas de problème. Il avait fondé avec ses frères une entreprise dans le domaine de la construction et du terrassement et s'était pour cela formé à certaines techniques spécialisées en Espagne. Les réponses étaient généralement brèves mais allaient très vite à l'essentiel. L'individu ne cherchait jamais à dissimuler ou à esquiver, disait ce qu'il pensait et pensait ce qu'il disait, et de son discours émanaient à la fois une croyance sincère en Dieu et un sentiment national profond qui se confondait chez lui avec la défense de l'Etat. C'est un tout autre personnage qui entra après une vingtaine de minutes d'attente dans la pièce voisine. Il me parut bizarre au début, comme s'il était prêt à engager un rapport de force avec moi. Approchant ou flirtant avec la trentaine d'années, vêtu comme se vêtissent les jeunes à la mode en Algérie, il n'offrait pas à première vue l'apparence d'un entrepreneur. En revanche, sa psychologie, par des fils invisibles, le rattachait davantage à cette classe privilégiée de la société. Il me prit de haut, posant les premières questions, cherchant à me cerner, ne masquant que très mal sa suspicion sur la réalité de mon travail de recherche. Je restais calme, et la gastro, ou peut-être une

intoxication alimentaire, vint à mon secours, m'offrant ce côté flegmatique à la limite de l'apathie nécessaire en ces situations. Je laissais passer l'orage puis je lui déroulais dans un jargon scientifique monocorde les tenants et les aboutissants de mon projet de recherche. Il fut rapidement rassénéré d'autant plus qu'il réalisait un doctorat de sociologie sur la question écologique en Algérie. Il reconnut en moi un frère de galère et la relation houleuse vira à l'accalmie. Il avait créé son entreprise de retraitement des déchets et avait bénéficié pour cela des prêts accordés dans le cadre des mesures publiques d'aide à la création d'entreprise. Patron assez atypique parce qu'il était aussi étudiant, il l'était aussi par sa trajectoire sociale qui faisait de lui un petit patron issu d'une famille d'industriels. Son père s'était constitué une fortune très tôt, à l'époque de Boumediene, à une époque où les monopoles privés étaient interdits. Cette contrainte liée à l'étatisme socialisant avait été contournée par l'ouverture d'un grand nombre de petites unités industrielles disséminées à travers le territoire et apparemment sans lien entre elles. L'entrepreneur-étudiant se trouvait aussi à la tête de l'antenne locale de la FNJE et son positionnement politique anti-pouvoir détonnait avec les discours des autres petits entrepreneurs que j'avais pu interviewer. Ses conceptions socio-politiques le rapprochaient davantage des grands entrepreneurs, si ce n'était que chez lui apparaissait un côté vindicatif encore plus prononcé, et cela pouvait aisément s'expliquer par son origine sociale. En lui venait se coaguler les reproches des petits patrons adressés à l'Etat à la critique énergique des grands patrons sur l'incapacité des élites. Quelques minutes après le début de l'entretien, je vis quelqu'un entrer dans la pièce et aller sans s'installer naturellement dans le confortable fauteuil resté vacant. Il s'agissait du troisième entrepreneur, un trentenaire au naturel enjoué, ami du patron interviewé et membre comme lui du FNJE, qui avait à cœur de dire certaines choses et qui n'allait pas s'embarrasser de petites convenances sociales pour le faire. Dès la question suivante, le consultant en question environnementales, intervint pour donner son avis et porter la contradiction à son camarade. L'entretien changea de nature et se transforma en débat animé entre les deux protagonistes. Je laissais les choses se déroulaient ainsi parce que tout s'anima subitement et le contenu audio obtenu serait bien plus riche que dans le cadre de deux entretiens séparés. Quelques fois ils trouvèrent des terrains d'entente mais le plus souvent ils s'affrontèrent sur les questions politiques importantes comme sur les demi-mesures étatiques. L'amitié était forte et les empêchait de lever le ton ou de se manquer de respect mais l'affrontement entre les deux frappeurs de fond de cours n'en dura pas moins d'1 h 30 et me fit presque oublier ma gastro. Le positionnement du consultant était plus classique, correspondait davantage à celui des autres petits entrepreneurs, assez étatiste même si l'appartenance au FNJE lui donnait

parfois une tonalité critique. A midi, la série d'entretiens s'achevait, je remerciais tout le monde et je partais avec une connaissance que j'avais dans cette ville vers un repas de mariage.

A 13 h 30, je repris la voiture de location pour à nouveau parcourir en sens inverse une nouvelle centaine de kilomètres où m'attendait un directeur d'administration spécialisée dans le micro-crédit aux entreprises. Il me reçut de manière très courtoise mais son costume impeccable, sa démarche, son regard et sa façon de parler traduisaient le sérieux qui semblait être devenu une habitude chez lui malgré son jeune âge pour un poste comme celui-ci. L'entretien commença sans tarder parce que le travail l'appelait et surtout parce que les forces commençaient à me faire défaut. En tant qu'administrateur, il ne se permettait pas d'écarter les pouvoirs publics mais son intelligence ou sa probité lui interdisait de réagir ou de contre-argumenter lorsque je mettais en exergue les défauts, les limites ou les contradictions de l'intervention de l'Etat dans le champ de l'économie. Il gardait alors un silence réfléchi qui signifiait ce qu'il ne pouvait dire par des mots. De même que j'avais rencontré un patron atypique au cours de la matinée, je venais de discuter avec un administrateur qui par son humilité, son honnêteté et sa vivacité sortait de la norme. Ainsi que l'a montré Balzac dans *Physiologie du mariage*, la réalité est un équilibre entre des forces contendantes et l'étude de la vie en société vient confirmer cette profonde sentence.

Annexe 3 : Exemples de guides d'entretien utilisés pendant l'enquête de terrain

Modèle général de guide d'entretien pour entrepreneur

Thème 1-Présentation de l'entrepreneur, de l'entreprise et du marché

➤ Entreprise et entrepreneur

Q1-Entreprise-Pouvez-vous décrire votre entreprise, son statut juridique, sa taille (nombre de salarié), le type d'activité, son implantation (différents sites), les types de produits ou de services réalisés, son fonctionnement ?

Q2-Parcours scolaire-Pensez-vous que votre scolarité a joué un rôle pour votre activité professionnelle ? Type de parcours scolaire, adéquation ou non avec le travail, efficacité du système scolaire

Q3-Famille-Etes-vous vous-même issu d'une famille d'entrepreneurs ? Milieu pauvre ou milieu aisé, profession des parents, présence d'entrepreneurs dans le cercle familial élargi.

➤ Conditions de marché

Q4-Main d'œuvre-De quel type de main d'œuvre avez-vous besoin en termes de qualification ? Rencontrez-vous des problèmes pour recruter les compétences dont a besoin votre entreprise ?

Q5-Concurrence-Tenez-vous compte des entreprises concurrentes dans votre secteur ? La concurrence pèse-t-elle sur la définition de la stratégie de votre entreprise ?

Q6-Financement-Les banques vous offrent-elles des conditions de financement favorables à votre activité ? Les banques publiques algériennes sont-elles capables de répondre aux besoins des entreprises et de l'économie ?

Q7-Stratégie-Quel a été le modèle de développement de l'entreprise, sa stratégie de croissance sur le long terme (organisation du travail, alliances, concentration, diversification, différenciation) ? Votre entreprise est-elle dans une recherche d'internationalisation ?

Thème 2-L'entrepreneur et l'Etat

➤ Administration

Q8-Dans le cadre de votre activité, avec quels types d'administration entrez-vous en contact ?

Q9-Rapport à l'administration-Comment définiriez-vous vos relations aux administrations ? Avec votre expérience, pensez-vous que l'administration est au service de l'entreprise ? Certains perçoivent l'administration comme une source de blocage, cela vous touche-t-il dans votre activité ?

Q10-Verrous administratifs-Slim Othmani, patron de Rouiba, a déclaré dans un interview pour la Banque mondiale, que « l'acte d'investir est fortement handicapé par divers verrous clairement identifiés et qui, à ce jour, n'ont pas encore été levés ». Etes-vous d'accord avec cette critique de l'administration algérienne ?

➤ Autorités locales

Q11-Existence des liens-Etes-vous amenés à entrer en relation pour votre activité avec les autorités locales ? Selon quelle fréquence ? Qui fait les démarches pour aller vers l'autre ? Les autorités ou vous ?

Q12-Dans quel contexte avez-vous rencontré les représentants des autorités locales ?

- Q13- Pour quelles raisons avez-vous rencontré les autorités locales ?
- Q14-Les liens avec les autorités sont-ils des liens durables ou de circonstance ?
- Q15-Relations-Pensez-vous que la réussite d'une entreprise est déterminée par la qualité des relations qu'elle peut avoir avec les autorités ?
- Q16-Environnement-Pensez-vous que le wali peut créer un développement économique local ? Dans quelles conditions ?
- Q17-Rapport aux politiques-Pensez-vous que les relations entre les entrepreneurs et les autorités locales sont de bonne qualité (Coopération/méfiance) ? Les autorités locales agissent-elles réellement dans l'intérêt des entreprises de votre secteur ?

➤ **Pouvoir politique central**

- Q18-Développement-Quel bilan faites-vous des politiques économiques et des plans de développement menés par l'Etat depuis 2000 ?
- Q19-Dispositifs-Considérez-vous que des dispositifs comme l'ANDI, ANSEJ, CNAC, ANGEM ont été positifs pour l'essor du privé ?
- Q20-Désindustrialisation-Pourquoi, à votre avis la production industrielle, aujourd'hui est plus faible que dans les années 80 ?
- Q21-Rente-Certains économistes attribuent l'absence de développement économique à la rente pétrolière. Qu'en pensez-vous ?

Thème 4 -L'entrepreneur, le syndicat patronal et l'Etat

- Q22-Organisation patronale-Pourquoi pensez-vous qu'il est utile d'appartenir à une organisation patronale ?
- Q23-Pouvoir des patrons-Pensez-vous que les fédérations des chefs d'entreprise ont une influence sur les décisions du pouvoir ?
- Q24-Comment voyez-vous le rôle de votre organisation à l'égard de l'Etat ? Partenariat ou création d'un rapport de force ?
- Q25-Comment analysez-vous le conflit entre Rebrab, le patron de Cevital, et le gouvernement ?
- Q26-Quelle est l'attitude qui peut faire progresser les intérêts des entrepreneurs, celle de Rebrab qui s'oppose au pouvoir ou celle de Haddad qui reste loyal au gouvernement ?

Thème 5-L'entrepreneur, l'Algérie et le contexte international

- Q27-Emergence-Aujourd'hui, dans le monde, de nombreux pays du Sud sont en train d'émerger. Pourquoi l'Algérie n'a-t-elle pas réussi à se développer comme ces pays ?
- Q28-Dépendance-Les relations avec les grandes puissances (E.U, France, Europe, ...) sont-elles positives ou négatives pour l'Algérie ? Pourquoi ? Les entreprises algériennes ont-elles à gagner à développer leurs échanges avec les pays du Sud ?
- Q29-Perspective-Comment voyez-vous l'avenir de l'économie algérienne ? Peut-elle émerger ?

Guide d'entretien pour patron de PME dans l'agroalimentaire

Thème 1-Présentation de l'entrepreneur, de l'entreprise et du marché

➤ Entreprise et entrepreneur

Q1-Entreprise-Pouvez-vous décrire votre entreprise, son statut juridique, sa taille (nombre de salarié), le type d'activité, son implantation (différents sites), les types de produits ou de services réalisés, son fonctionnement ?

Q2-Parcours scolaire-Pensez-vous que votre scolarité a joué un rôle pour votre activité professionnelle ? Type de parcours scolaire, adéquation ou non avec le travail, efficacité du système scolaire

Q3-Famille-Etes-vous vous-même issu d'une famille d'entrepreneurs ? Milieu pauvre ou milieu aisé, profession des parents, présence d'entrepreneurs dans le cercle familial élargi.

➤ Conditions de marché

Q4-Main d'œuvre- Quel jugement portez-vous sur la qualité de la main-d'œuvre en Algérie ? Rencontrez-vous des problèmes pour recruter les compétences dont a besoin votre entreprise ? Qu'en est-il de la productivité des salariés algériens (ouvriers/cadres) ?

Q5-Concurrence-L'agroalimentaire en Algérie est sans doute la filière où il y a le plus grand nombre d'entreprises (environ 20000). La concurrence pèse-t-elle sur la définition de la stratégie de votre entreprise ?

Q6-Financement-Les PME se plaignent dans de nombreux secteurs d'activité des difficultés pour accéder au financement bancaire. Est-ce le cas pour votre entreprise ?

Q7-Distribution-L'industrie agroalimentaire est la première industrie en Algérie en dehors du secteur de l'énergie. Mais le circuit de distribution reste très peu développé. Rencontrez-vous personnellement des problèmes dans ce domaine ? Cela limite-t-il les capacités de croissance de l'entreprise ?

Thème 2-L'entrepreneur et l'Etat

➤ Administration

Q8-Avez-vous perçu des progrès dans le fonctionnement des administrations en charge de services auprès des entreprises au cours des dernières années ?

Q9-Rapport à l'administration-Dans les nations industrialisées, le fonctionnement des administrations a joué un rôle important dans l'essor de l'entrepreneuriat. Comment jugez-vous le rôle des administrations (foncier industriel, douanes, ...) ? Certains perçoivent l'administration comme une source de blocage, cela vous touche-t-il dans votre activité ?

Q10-Verrous administratifs-Slim Othmani, patron de Rouiba, a déclaré dans un interview pour la Banque mondiale, que « *l'acte d'investir est fortement handicapé par divers verrous clairement identifiés et qui, à ce jour, n'ont pas encore été levés* ». Etes-vous d'accord avec cette critique de l'administration algérienne ?

➤ Autorités locales

Q11-Existence des liens-Etes-vous amenés à entrer en relation pour votre activité avec les autorités locales ? Selon quelle fréquence ? Pour quelles raisons ?

Q12-Relations-Pensez-vous que la réussite d'une entreprise est déterminée par la qualité des relations qu'elle peut avoir avec les autorités ?

Q13-Environnement-Pensez-vous que les actions du wali sont déterminantes pour un développement économique local ?

Q14-Rapport aux politiques-Pensez-vous que les relations entre les entrepreneurs et les autorités locales sont de bonne qualité (Coopération/méfiance) ? Les autorités locales agissent-elles dans l'intérêt des entreprises de votre secteur ?

➤ **Pouvoir politique central**

Q15-Comment jugez-vous les réformes économiques entreprises depuis une vingtaine d'année (infrastructures, soutien à l'entreprise, ...)

Q16-Dispositifs-Considérez-vous que des dispositifs comme l'ANDI, ANSEJ, CNAC, ANGEM ont été positifs pour l'essor du privé et de l'économie ?

Q17-Import/export-Aujourd'hui, l'industrie agroalimentaire a connu un réel essor (plus de 40 % du CA de l'ensemble des industries) et certaines entreprises se sont même lancées dans l'export. Pourtant l'Algérie importe toujours l'essentiel de son alimentation. Comment expliquez-vous cela et où réside le problème selon vous ?

Q18-Désindustrialisation-L'Algérie a investi ces dernières années 800 milliards de dollars. Mais la production industrielle aujourd'hui est plus faible que dans les années 80 et 97% des exportations sont constituées d'hydrocarbures. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné selon vous ?

Q19-Rente-Certains économistes attribuent l'absence de développement économique à la rente pétrolière. Qu'en pensez-vous ?

Thème 4 -L'entrepreneur, le syndicat patronal et l'Etat

Q20-Organisation patronale-Pensez-vous qu'il est utile d'appartenir à une organisation patronale ?

Q21-Pouvoir des patrons-Pensez-vous que les fédérations des chefs d'entreprise, en tant que force de proposition, ont une influence sur les décisions du pouvoir ?

Q22-Pensez-vous qu'il existe une collaboration suffisante aujourd'hui entre les gouvernants et les entrepreneurs ?

Q23-Comment analysez-vous le conflit entre Rebrab, le patron de Cevital, et le gouvernement ?

Q24-Quelle est l'attitude qui peut faire progresser les intérêts des entrepreneurs, celle de Rebrab qui s'oppose au pouvoir ou celle de Haddad qui reste loyal au gouvernement ?

Thème 5-L'entrepreneur, l'Algérie et le contexte international

Q25-Emergence-Aujourd'hui, dans le monde, de nombreux pays du Sud sont en train d'émerger. Pourquoi l'Algérie n'a-t-elle pas réussi à se développer comme ces pays ?

Q26-Dépendance-Les relations avec les grandes puissances (E.U, France, Europe, ...) sont-elles positives ou négatives pour l'Algérie ? Pourquoi ? Les entreprises algériennes ont-elles à gagner à développer leurs échanges avec les pays du Sud ?

Q27-Perspective-Comment voyez-vous l'avenir de l'économie algérienne ? Peut-elle émerger ?

Guide d'entretien pour entrepreneur dans les assurances

Thème 1-Présentation de l'entrepreneur, de l'entreprise et du marché

➤ Entreprise et entrepreneur

Q1-Entreprise-Pouvez-vous décrire votre entreprise, son statut juridique, sa taille (nombre de salarié), son implantation (différents sites), les types de services réalisés ?

Q2-Parcours scolaire-Pensez-vous que votre scolarité a joué un rôle pour votre activité professionnelle ? Type de parcours scolaire, adéquation ou non avec le travail, efficacité du système scolaire

Q3-Famille-Etes-vous vous-même issu d'une famille d'entrepreneurs ? Milieu pauvre ou milieu aisé, profession des parents, présence d'entrepreneurs dans le cercle familial élargi.

➤ Conditions de marché

Q4-Main d'œuvre-De quel type de main d'œuvre avez-vous besoin en termes de qualification ? Rencontrez-vous des problèmes pour recruter les compétences dont a besoin votre entreprise ?

Q5-Financement-Alliance Assurance est la première société algérienne qui a été cotée en Bourse. Qu'est-ce qui a motivé votre entrée en bourse ? Avez-vous rencontré des difficultés au niveau du financement bancaire.

Q6-Stratégie-Quel a été le modèle de développement de l'entreprise, sa stratégie de croissance sur le long terme (organisation du travail, innovations, alliances, concentration, diversification, différenciation) ? Votre entreprise est-elle dans une recherche d'internationalisation ?

Q7-Concurrence-Le secteur des assurances est dominé par quelles grandes entreprises publiques algériennes et étrangères. Cette concurrence pèse-t-elle sur la définition de la stratégie de votre entreprise ?

Q8-Etat du marché-Comment analysez-vous la crise qui a frappé le monde de l'assurance en 2017 ? Le marché des assurances est-il un marché porteur en Algérie ?

Thème 2-L'entrepreneur et l'Etat

➤ Administration

Q9-Rapport à l'administration-Comment définiriez-vous vos relations aux administrations ? Certains perçoivent l'administration comme une source de blocage, cela vous touche-t-il dans votre activité ?

Q10-Public/privé-En 2012, une instruction de la BEA limite les possibilités pour les compagnies privées de couvrir les risques pour les PME. Comment interprétez-vous cette mesure ? S'agit-il, selon vous, d'une volonté de limiter l'essor du privé ?

➤ Autorités locales

Q11-Existence des liens-Etes-vous amenés à entrer en relation pour votre activité avec les autorités locales ? Selon quelle fréquence ? Pour quelles raisons ?

Q12-Environnement-Pensez-vous que le wali peut créer un développement économique local ? Dans quelles conditions ?

Q13-Rapport aux politiques-Pensez-vous que les relations entre les entrepreneurs et les autorités locales sont de bonne qualité (Coopération/méfiance) ? Les autorités locales agissent-elles réellement dans l'intérêt des entreprises de votre secteur ?

➤ Pouvoir politique central

Q14-Développement-Pensez-vous que les politiques économiques menées depuis 2000 ont été favorables à la croissance et au développement ?

Q15-Public/privé-Pensez-vous qu'il faudrait privatiser totalement le secteur des assurances en Algérie ?

Q16-Importation-Pensez-vous que les grands opérateurs dans l'import nuisent à l'essor économique de la nation ?

Q17-Rente-Certains économistes attribuent l'absence de développement économique à la rente pétrolière. Qu'en pensez-vous ?

Thème 4 -L'entrepreneur, le syndicat patronal et l'Etat

Q18-Organisation patronale-En tant que membre du FCE, quelles sont selon vous les avancées qui ont été permises par cette association ?

Q19-Pouvoir des patrons-Pensez-vous que les associations ou organisations chefs d'entreprise ont une influence sur les décisions du pouvoir ?

Q20-Syndicat patronal-Pourquoi le FCE a-t-il voulu se transformer en syndicat et comment expliquez-vous le refus d'agrément du ministère du travail ?

Q21-Médiation-Dans la dernière des 50 propositions du FCE, vous demandez la mise en place d'un médiateur national entre les autorités économiques et l'entreprise. Cela signifie-t-il qu'il y a une défiance de l'Etat vis-à-vis des entrepreneurs ?

Q22-Rebrab-Comment analysez-vous le conflit entre Rebrab, le patron de Cevital, et le gouvernement ?

Thème 5-L'entrepreneur, l'Algérie et le contexte international

Q23-Emergence-Aujourd'hui, dans le monde, de nombreux pays du Sud sont en train d'émerger. Pourquoi l'Algérie n'a-t-elle pas réussi à se développer comme ces pays ?

Q24-Dépendance-Les relations avec les grandes puissances (E.U, France, Europe, ...) sont-elles positives ou négatives pour l'Algérie ? Pourquoi ? Les entreprises algériennes ont-elles à gagner à développer leurs échanges avec les pays du Sud ?

Q25-Perspective-Comment voyez-vous l'avenir de l'économie algérienne ? Peut-elle émerger ?

Guide d'entretien pour les entrepreneurs membres de l'Association algérienne des producteurs de boissons (APAB)

Thème 1-Présentation de l'entrepreneur, de l'APAB et du marché

➤ Entreprise et entrepreneur

Q1-Entreprise-Pouvez-vous décrire votre entreprise, son statut juridique, sa taille (nombre de salarié), le type d'activité, son implantation (différents sites), les types de produits ou de services réalisés, son fonctionnement ?

Q2-Parcours scolaire-Pensez-vous que votre scolarité a joué un rôle pour votre activité professionnelle ? Type de parcours scolaire, adéquation ou non avec le travail, efficacité du système scolaire

Q3-Famille-Etes-vous vous-même issu d'une famille d'entrepreneurs ? Milieu pauvre ou milieu aisé, profession des parents, présence d'entrepreneurs dans le cercle familial élargi.

➤ Rôle de l'APAB

Q4- Q19-Organisation patronale-Pourquoi pensez-vous qu'il est utile d'appartenir à une organisation patronale ?

Q5-Représentation-Votre association regroupe d'après votre site 42 membres. Pourtant la branche de l'industrie des boissons compte environ 800 entreprises (810 d'après l'ONS en 2011, 748 d'après le CNRC en 2012). Pensez-vous représenter, au-delà de vos membres, les intérêts de ces nombreuses entreprises ?

Q6-Lobbying-Vous mentionnez explicitement dans votre site des actions le lobbying. Votre association se définit-elle comme un groupe de pression ? La modalité d'action est celle de la concertation avec les pouvoirs publics ou de la création d'un rapport de force ? Estimez-vous que l'Etat prend en compte vos demandes et que les choses progressent réellement ?

Q7-Régulation-L'une des missions importantes de votre association consiste dans la régulation du marché des boissons (instauration de normes de qualité, traçabilité des produits, lutte contre l'informel, ...). Comment expliquez-vous ce manque la faiblesse du cadre réglementaire ? Y voyez-vous une défaillance liée aux comportements des entrepreneurs ou provenant des pouvoirs publics ?

➤ Conditions de marché

Q8-Main d'œuvre-De quel type de main d'œuvre avez-vous besoin en termes de qualification ? Rencontrez-vous des problèmes pour recruter les compétences dont a besoin votre entreprise ?

Q9-Concurrence- Dans votre association sont présentes des sociétés étrangères comme Danone ou Nestlé. Y a-t-il une convergence d'intérêt avec les entreprises algériennes ? Ne constituent-elles pas des menaces pour les entreprises nationales ?

Q10-Financement-Les banques vous offrent-elles des conditions de financement favorables à votre activité ? Les banques publiques algériennes sont-elles capables de répondre aux besoins des entreprises et de l'économie ?

Q11-Stratégie-La « filière boissons » est l'une des rares industries qui exportent en Algérie. Comment expliquez-vous cette réussite ? Cela signifie-t-il que le marché algérien est saturé ? Y a-t-il une stratégie qui consiste à exporter pour accéder aux devises étrangères ?

Thème 2-L'APAB et l'Etat

➤ Administration

Q12-Rapport à l'administration-Comment définiriez-vous vos relations aux administrations ? Certains perçoivent l'administration comme une source de blocage, cela vous touche-t-il dans votre activité ?

Q13-Verrous administratifs-Slim Othmani, patron de Rouiba, a déclaré dans un interview pour la Banque mondiale, que « *l'acte d'investir est fortement handicapé par divers verrous clairement identifiés et qui, à ce jour, n'ont pas encore été levés* ». Etes-vous d'accord avec cette critique de l'administration algérienne ?

Q14-Douanes-Dans l'étude de 2012 sur la filière boisson réalisée par Kaci et Abtroun, sont pointées des difficultés rencontrées par les entreprises en raison du fonctionnement des administrations des douanes, des impôts et du commerce. Cela affecte-t-il les membres de votre association ? Considérez-vous cela comme des lourdeurs administratives ou une absence de modernisation de ces institutions ?

➤ **Autorités locales**

Q15-Existence des liens-Etes-vous amenés à entrer en relation pour votre activité avec les autorités locales ? Selon quelle fréquence ? Pour quelles raisons ?

Q16-Environnement-Pensez-vous que les walis peuvent stimuler à l'échelon local l'essor de la « filière boisson » ? Peuvent créer un développement économique local ?

Q17-Rapport aux politiques-Pensez-vous que les relations entre les entrepreneurs et les autorités locales sont de bonne qualité (Coopération/méfiance) ? Les autorités locales agissent-elles réellement dans l'intérêt des entreprises de votre secteur ?

➤ **Pouvoir politique central**

Q18-Dispositifs-Considérez-vous que des dispositifs comme l'ANDI, ANSEJ, CNAC, ANGEM ont été positifs pour votre secteur et pour l'essor du privé en général ?

Q19-ZALE-L'Etat a pratiqué un démantèlement tarifaire dans le cadre de la ZALE (Zone de libre-échange arabe). Cela ne constitue-t-il pas une menace pour les intérêts de votre branche ?

Q20-Développement-Quel bilan faites-vous des politiques économiques et des plans de développement menés par l'Etat depuis 2000 ?

Q21-Désindustrialisation-Pourquoi, à votre avis la production industrielle, aujourd'hui est plus faible que dans les années 80 ?

Q22-Rente-Certains économistes attribuent l'absence de développement économique à l'existence de la rente pétrolière. Qu'en pensez-vous ?

Thème 4 -L'entrepreneur, le syndicat patronal et l'Etat

Q23-Pouvoir des patrons-Pensez-vous que les fédérations des chefs d'entreprise comme le FCE, l'UGEA, le CAP ont une influence sur les décisions du pouvoir ?

Q24-Rebrab-Comment analysez-vous le conflit entre Rebrab, le patron de Cevital, et le gouvernement ?

Q25-Haddad-Quelle est l'attitude qui peut faire progresser les intérêts des entrepreneurs, celle de Rebrab qui s'oppose au pouvoir ou celle de Haddad qui reste loyal au gouvernement ?

Thème 5-L'entrepreneur, l'Algérie et le contexte international

Q26-Emergence-Aujourd'hui, dans le monde, de nombreux pays du Sud sont en train d'émerger. Pourquoi l'Algérie n'a-t-elle pas réussi à se développer comme ces pays ?

Q27-Dépendance-Les relations avec les grandes puissances (E.U, France, Europe, ...) sont-elles positives ou négatives pour l'Algérie ? Pourquoi ? Les entreprises algériennes ont-elles à gagner à développer leurs échanges avec les pays du Sud ?

Q28-Perspective-Comment voyez-vous l'avenir de l'économie algérienne ? Peut-elle émerger ?

Guide d'entretien pour directeur d'administration

Thème 1-Présentation de l'administrateur et de l'administration

Q1-Pouvez-vous nous décrire votre fonction au sein de cette administration ?

Q2-Quel a été votre parcours scolaire et l'origine sociale ?

Q3-Quelles sont les grandes missions de votre administration ?

Q4-Quels sont les dispositifs existants qui permettent aujourd'hui de promouvoir l'entreprise ?

Q5-Quels sont les domaines d'activité pour lesquels votre administration intervient le plus souvent ? Débloquez le plus de fonds ?

Q6-Selon quels critères sélectionnez-vous les entreprises qui seront aidées, soutenues ?

Thème 2-L'administration et les entreprises au niveau local

Q7-Quel est votre collaboration entre votre administration et les autorités locales (mairie, wilaya) ?

Q8-Quel est l'impact de l'action des administrations locales dans le développement des entreprises ? Quels sont les résultats ? Dans quelle mesure atteignez-vous vos objectifs ?

Q9-A votre avis, comment expliquer que certaines entreprises réussissent mieux que d'autres ?

Q10-Pensez-vous qu'il faudrait simplifier les démarches administratives pour stimuler la création et l'essor des entreprises ?

Q11-Certaines PME se plaignent de l'ANSEJ parce que ce dispositif n'inciterait pas les jeunes à travailler. L'ANSEJ aurait créé un problème de main-d'œuvre pour les petites entreprises. Qu'en pensez-vous ?

Thème 3-L'administration et l'économie algérienne

Q12-Comment voyez-vous le rôle du secteur public dans l'économie algérienne ? Pour les grands entrepreneurs, il faudrait libéraliser l'économie et privatiser. Qu'en pensez-vous ?

Q13-Pourquoi à votre avis, malgré les réformes et les plans quinquennaux, les entreprises industrielles restent peu nombreuses ?

Q14-Pensez-vous que la stratégie de développement actuelle de l'Etat a plus de chance de réussir que celle menée sous le Président Boumediène ?

Q15-Aujourd'hui, le secteur de l'importation est très puissant et peut jouer contre le soutien que vous apportez aux entreprises. Qu'en pensez-vous ?

Q16-Les exportations hors-hydrocarbure restent encore aujourd'hui très limitées. A quoi est dû ce problème ? Qui porte la responsabilité ? Est-ce un problème lié aux acteurs économiques ou à la stratégie de développement suivie ?

Q17-Que faudrait-il faire pour que l'économie algérienne devienne plus productive et plus compétitive ?

Q18-Pensez-vous que l'Etat prend en compte les propositions des chefs d'entreprise ? Ont-ils une influence sur le pouvoir politique ?

Thème 4-L'administration et l'Algérie dans le contexte international

Q19-Quel regard portez-vous sur l'ouverture aux capitaux étrangers (loi du 51/49) ? Cela peut-il aider l'économie algérienne à se développer ?

Q20-Aujourd'hui, dans le monde, de nombreux pays du Sud sont en train d'émerger. Comment situez-vous l'Algérie par rapport à ces pays ? Pourquoi l'Algérie émerge-t-elle plus lentement ?

Q21-Les relations avec les grandes puissances (E.U, France, Europe, ...) sont-elles positives ou négatives pour l'Algérie ? Pourquoi ?
Q22-Comment voyez-vous l'avenir de l'économie algérienne ? Peut-elle émerger ?
Q23-Quel est l'acteur qui a le rôle le plus important dans le développement, l'Etat ou les entrepreneurs ?

Annexe 4 : Structure de l'échantillon d'enquête par entretien

Tableau des entretiens avec les patrons de grandes entreprises

Chefs d'entreprise	Date	Lieu d'activité	Filière d'activité	Taille de l'entreprise	Appartenance associative	Durée d'enregistrement
Othmane	Avril 2018	Région Ouest	BTPH	+ de 2000 salariés	FCE	69 min
Oussama	Septembre 2018	Région Centre	Multi-filières	+ de 2000 salariés		77 min
Farid	Avril 2017	Région Ouest	Matériaux de construction	+ de 2000 salariés	AFPT	76 min
Mounir	Février 2017	Région Ouest	Matériaux de construction	+ de 2000 salariés		54 min
Henri	Novembre 2018	Région Centre	Agroalimentaire	de 500 à 1000 salariés	APAB	61 min
Abdelghani	Février 2017	Région Ouest	BTPH	de 500 à 1000 salariés	CGEA	58 min
Abdelghani	Avril 2017	Région Ouest	BTPH	de 500 à 1000 salariés	CGEA	50 min
Mourad	Septembre 2018	Région Centre	Assurances	de 500 à 1000 salariés	FCE/CARE	56 min
Karim	Septembre 2018	Région Centre	Agroalimentaire	de 500 à 1000 salariés		68 min
Karim	Avril 2020	Région Centre	Agroalimentaire	de 500 à 1000 salariés		54 min
Ilies	Septembre 2018	Région Centre	Agroalimentaire	de 500 à 1000 salariés	APAB/FCE/CARE	86 min
Kouider	Février 2020	Région Ouest	Agroalimentaire	De 250 à 500 salariés	APAB/FCE	58 min
Abbas	Février 2020	Région Ouest	Agroalimentaire	De 250 à 500 salariés	CARE	103 min
Chafik	Septembre 2018	Région Centre	BTPH	De 250 à 500 salariés	CGEA	78 min
Abdallah	Février 2017	Région Ouest	BTPH	De 250 à 500 salariés		64 min
Zyad	Février 2017	Région Ouest	BTPH	De 250 à 500 salariés		102 min
Zyad	Novembre 2018	Région Ouest	BTPH	De 250 à 500 salariés		64 min

Tableau des entretiens avec les patrons de moyennes entreprises

Chefs d'entreprise	Date	Lieu d'activité	Filière d'activité	Taille de l'entreprise	Appartenance associative	Durée d'enregistrement
Ali	Février 2020	Sidi Bel Abbes	BTPH/Commerce	+ de 100 salariés	CGEA	63 min
Abed	Novembre 2019	Tiaret	BTPH	+ de 100 salariés		64 min
Rafik	Février 2020	Sidi Bel Abbes	Agroalimentaire	+ de 100 salariés		140 min
Mohamed	Août 2019	Sidi Bel Abbes	Electronique	+ de 100 salariés		93 min
Youcef	Février 2020	Oran	Matériaux de construction	+ de 100 salariés		53 min
Mohamed	Avril 2017	Sidi Bel Abbes	Electronique	+ de 100 salariés		74 min
Tahar	Novembre 2018	Sidi Bel Abbes	Chimie	De 50 à 100 salariés	FCE	55 min
Hachemi	Novembre 2018	Sidi Bel Abbes	BTPH/Agroalimentaire	De 50 à 100 salariés		67 min
Hachemi	Février 2020	Sidi Bel Abbes	BTPH/Agroalimentaire	De 50 à 100 salariés		40 min
Lotfi	Août 2019	Sidi Bel Abbes	Agroalimentaire	De 20 à 50 salariés*		66 min
Bachir	Septembre 2018	Oran	Assurances	De 20 à 50 salariés*		75 min
Bachir	Octobre 2023	Oran	Assurances	De 20 à 50 salariés*		83 min

* Petites entreprises qui ont été assimilées aux entreprises moyennes en raison de l'importance de leurs chiffres d'affaires et de la surface régionale de leurs marchés.

Tableau des entretiens avec les patrons de petites entreprises

Chefs d'entreprise	Date	Lieu d'activité	Filière d'activité	Taille de l'entreprise	Appartenance associative	Durée d'enregistrement
Redouane	Février 2020	Sidi Bel Abbes	Agroalimentaire	De 20 à 50 salariés		52 min
Ammar	Février 2017	Sidi Bel Abbes	BTPH	De 20 à 50 salariés	CGEA	68 min
Messaoud	Août 2019	Mascara	BTPH	De 20 à 50 salariés		52 min
Zakaria	Avril 2017	Tlemcen	Ecologie (recyclage)	De 10 à 20 salariés	FNJE	93 min
Zakaria	Août 2019	Tlemcen	Ecologie (recyclage)	De 10 à 20 salariés	FNJE	62 min
Lakhdar	Février 2017	Oran	Importation	De 10 à 20 salariés		53 min
Tayeb	Novembre 2018	Sidi Bel Abbes	Agroalimentaire	De 10 à 20 salariés		58 min
Réda	Novembre 2018	Sidi Bel Abbes	BTPH	De 10 à 20 salariés		93 min
Réda	Août 2019	Sidi Bel Abbes	BTPH	De 10 à 20 salariés		75 min
Moussa	Novembre 2018	Sidi Bel Abbes	Agroalimentaire	De 10 à 20 salariés		68 min
Adel	Février 2020	Oran	Matériaux de construction	De 10 à 20 salariés		73 min
Fayçal	Avril 2017	Tlemcen	BTPH	De 0 à 10 salariés*	FNJE	69 min

* microentreprise qui a été assimilée à la petite entreprise en raison de l'importance de l'importance de sa capitalisation et de ses marchés.

Tableau des entretiens avec les patrons de microentreprises

Chefs d'entreprise	Date	Lieu d'activité	Filière d'activité	Taille de l'entreprise	Appartenance associative	Durée d'enregistrement
Salah	Février 2017	Alger	Electronique	De 0 à 10 salariés		75 min
Abdelhak	Février 2020	Oran	BTPH	De 0 à 10 salariés		80 min
Bouziane	Février 2020	Mostaganem	Commerce	De 0 à 10 salariés		75 min
Bouziane	Août 2019	Mostaganem	Commerce	De 0 à 10 salariés		56 min
Farouk	Août 2019	Sidi Bel Abbes	Agroalimentaire	De 0 à 10 salariés	CGEA	83 min
Riyad	Février 2020	Oran	Commerce	De 0 à 10 salariés		64 min
Sirine	Avril 2017	Alger	Tourisme	De 0 à 10 salariés		78 min
Abdelmalek	Avril 2017	Tlemcen	Ecologie (consulting)	De 0 à 10 salariés	FNJE	121 min
Nawel	Février 2020	Sidi Bel Abbes	BTPH	De 0 à 10 salariés		125 min

Tableau des entretiens avec les directeurs de sociétés publiques

Chefs d'entreprise	Date	Lieu d'activité	Filière d'activité	Taille de l'entreprise	Durée d'enregistrement
Idriss	Février 2020	Alger	Pétrole	+ de 5000	99 min
Hamza	Mars 2020	Tiaret	Agroalimentaire	De 50 à 100 salariés	113 min
Imad	Février 2020	Oran	Agroalimentaire	De 50 à 100 salariés	86 min
Walid	Février 2020	Oran	Agroalimentaire	De 50 à 100 salariés	101 min

Tableau des entretiens avec le personnel d'administration

Administrateur	Date	Lieu d'activité	Fonction	Durée d'enregistrement
Djamel	Avril 2017	Région Ouest	Directeur ANSEJ	62 min
Tewfik	Avril 2017	Région Ouest	Directeur ANGEM	56 min
Nouredine	Avril 2017	Région Ouest	Directeur ANDI	78 min
Adam	Février 2017	Région Ouest	Directeur Agence foncière	93 min
Adam	Août 2019	Région Ouest	Directeur Agence foncière	112 min
Adam	Février 2020	Région Ouest	Directeur Agence foncière	175 min
Mustapha	Novembre 2018	Région Centre	Inspecteur principal des douanes	89 min
Wahid	Novembre 2018	Région Centre	Directeur financier du CNI	73 min